BULLETIN

DE

L'INSTITUT

ARCHÉOLOGIQUE

LIÉGEOIS

TOME XCIII

1981

Édité avec l'appui du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture
et du Service Culturel de la Province de Liège

LIÈGE
MAISON CURTIUS

BULLETIN
DE
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

BULLETIN

DE

L'INSTITUT

ARCHÉOLOGIQUE

LIÉGEOIS

TOME XCIII

1981

Édité avec l'appui du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture
et du Service Culturel de la Province de Liège

LIÈGE
MAISON CURTIUS

LE BIJOU A LIÈGE AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

par Lydia BRENNET-DECKERS
Licenciée-agrégée en Histoire
de l'Art et Archéologie

INTRODUCTION

Retracer l'histoire et la mode du bijou fabriqué ou porté à Liège, tel est le but poursuivi dans cette étude (1). A deux exceptions près (2), elle ne dépasse pas les limites de l'ancienne principauté et se circonscrit à Liège et ses environs. Le choix des XVIIe et XVIIIe siècles s'explique pour des raisons documentaires. Au départ, il était dans mon intention de limiter mon enquête au XVIIIe siècle. L'existence, dans une famille liégeoise, de bijoux du XVIIe siècle m'amena à englober celui-ci dans ce travail. Par ailleurs, les bijoux et mentions de bijoux voisinaient pour les deux siècles dans toutes les sources examinées. Il eut été regrettable de laisser volontairement dans l'ombre une documentation aussi intéressante.

S'il existe des ouvrages généraux sur l'histoire des bijoux, pour la principauté de Liège, le sujet est neuf. L'orfèvrerie civile et l'orfèvrerie religieuse liégeoise ont trouvé en J. Brassinne et P. Colman deux maîtres compétents. A l'exception d'un article (3), de quelques mentions dans les ouvrages consacrés à l'orfèvrerie ou dans les catalogues

(1) Cet article est la publication de mon mémoire de licence.

(2) Les églises de Soiron et Thimister (anciennement Duché de Limbourg) conservent des bijoux des XVIIe et XVIIIe siècles. J'ai étudié les bijoux présentant des caractéristiques analogues à ceux conservés à Liège.

(3) P. COLMAN, *L'orfèvre Liégeois Jean Henrotay, co-auteur de la couronne impériale de Catherine II*, dans *Bulletin de la Société royale « le Vieux Liège »*, t. VI, n° 140, 1963, pp. 229-238.

d'exposition, la bijouterie-joaillerie liégeoise n'a jamais fait l'objet d'un travail d'ensemble.

La recherche de la bibliographie, des sources et des bijoux a d'abord retenu mon attention. A partir de cette documentation, je voudrais mettre en lumière trois problèmes : y a-t-il eu une industrie du bijou à Liège et quelle importance a-t-elle revêtue ? Que sait-on du commerce des joailliers et de leur clientèle ? Quels styles ont été en vigueur à Liège durant ces deux siècles ?

Pour retrouver les bijoux et les portraits conservés, j'ai consulté le fichier de l'Institut du patrimoine artistique. Ensuite, j'ai contacté des descendants des anciennes familles liégeoises ([4]) et j'ai visité les musées ([5]). La moisson ne fut pas exceptionnelle pour les bijoux, mais satisfaisante pour les portraits. J'ai alors entrepris un travail qui allait me permettre de découvrir plus de pièces conservées. Lorsqu'il préparait son ouvrage sur l'orfèvrerie religieuse, Pierre Colman avait remarqué la présence de croix, pendants d'oreilles... sur les ostensoirs ([6]). Sur ses conseils, je visitai donc toutes les cures de la ville de Liège et un assez grand nombre d'autres ([7]) réparties dans l'ancienne principauté.

La récolte fut beaucoup plus riche ; j'y ai trouvé la presque totalité des bijoux analysés dans cette étude. Pour comparer avec des modèles de bijoux analogues et faciliter la datation des pièces, j'ai

([4]) J'ai envoyé de nombreuses lettres ; beaucoup de réponses furent négatives. Les personnes contactées qui m'ont répondu sont les suivantes : Comte d'Oultremont à Warfusée, Comte d'Oultremont à Xhos, Baron Edgar de Cartier d'Yves à Braives, Baron de Potesta à Waleffe, Comte Cornet d'Elzius à Saint-Fontaine, Baronne de Tornaco à Vervoz, Baron Pierre de Moffart à Strée, Baron de Woelmont à Soiron, Comte de Grunne à Hamal, Comte de Robiano à Marchin, Comte François de Selys Longchamps à Mellery, Baron G. de Moffart à Faulx, Comte Van den Steen de Jehay, Baron de Schaetzen, Baronne de Selys Longchamps, Baron Poswick à Tihange, Chevalier P. de Lamine de Bex à Soheit-Tinlot, Chevalier de Theux de Montjardin à Remouchamps et Comte Michel d'Ursel à Hex.

([5]) Musées Curtius et d'Ansembourg à Liège. J'ai examiné les bijoux conservés dans d'autres musées dans l'espoir d'y trouver des éléments de comparaison : musée de la Vleeshuis et centre mondial du diamant à Anvers ; musée Sterckshof à Deurne ; musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles ; musée national du Bargello à Florence ; schmuckmuseum à Pforzheim et les musées du Louvre et des Arts décoratifs à Paris. J'ai contacté le Rijksmuseum à Amsterdam, le musée Mayer Van den Berg à Anvers et le Stedelijk museum à Bruges.

([6])P. COLMAN, *L'orfèvrerie...*, t. 1, pp. 156 et 176.

([7]) Pour ce faire, j'ai envoyé des lettres dans toutes les localités comprises dans le triangle Waremme, Huy et Verviers. Lorsque l'existence de pièces m'était signalée, je me suis rendue sur place.

dépouillé, au cabinet des Estampes de la bibliothèque royale à Bruxelles, toute une série de recueils d'ornements ([8]).

Une autre partie importante du travail a consisté dans le dépouillement des documents écrits inédits. A travers la masse des archives, j'ai sélectionné au moyen des nombreux inventaires, les fonds et les liasses susceptibles de me donner des indications sur les bijoux. Toutes ces démarches m'ont mise en contact à la fois avec les bijoux, leurs représentations sur les portraits et leurs mentions dans les textes. Même si on ne peut la réaliser que pour l'une ou l'autre pièce, la combinaison des trois sources est le but vers lequel il faut toujours tendre.

Il convient maintenant de passer en revue les trois sources utilisées dans ce travail. Les bijoux constituent la source de base. Il en reste peu et ils sont conservés dans les musées, les églises, les couvents et dans une collection privée. A l'exception de l'un ou l'autre bijou décrit dans les catalogues d'exposition, on ne sait rien à leur sujet. La première difficulté fut de les retrouver ou tout simplement d'obtenir l'autorisation de les examiner. Les musées liégeois possèdent peu de bijoux utilisables pour mon étude. Les églises par contre en conservent beaucoup plus ; ils ornent les ostensoirs ou les statues de la Vierge. Nous savons par les archives qu'ils ont été légués aux XVIIe et XVIIIe siècles par des personnes pieuses. J'ai trouvé onze exemples ([9]) de ces pratiques dans la documentation écrite consultée.

([8])J'ai consulté au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale à Bruxelles les recueils d'ornements de Hans Collaert, J.B. Collaert, D. Mignot, B. Moncornet, Jean Mussard et L. Vander Cruycen. J'ai vu une partie des œuvres de Gilles Légaré mais « Le livre des ouvrages d'orfevrerie » de ce dernier n'a pu m'être communiqué. Pour les références de ces ouvrages, voir H. Hymans, *Catalogue des estampes d'ornement... de la bibliothèque royale de Belgique...*, Bruxelles, 1907. Le cabinet des Estampes de la ville de Liège ne conserve rien en rapport avec mon sujet.

([9]) Elisabeth Rambotte laisse « la chaine d'argent à l'imaige de la vierge extante en la ditte église Saint-Remy » à Liège (A.E.L., *Cure de Saint-Remy*, n° 10, 27.1.1642). — Etienne Rausin, bourgmestre de Liège laisse une croix à diamants à l'image miraculeuse de Notre-Dame de Foy (A.E.L., *Famille de Selys*, n° 475, 3.2.1659). — Cornelia van Berckmoes laisse à l'église collégiale Sainte-Croix « deux brassellets de fin or à l'effect d'en faire embellir la remonstrance du très Saint Sacrement » (A.E.L., *Notaire J. Pollain*, 8.4.1668). — Jeanne la Radde, veuve de Henry d'Ans laisse son rond d'or au couvent de Notre-Dame du Mont Carmel (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 97, f° 357 v°, 24.1.1684). — Jeanne-Marie Gregorii de Hazé demande à son héritier de « faire fabriquer une croix d'or pour l'ornement de l'église de Notre-Dame du Rosaire à Horpmael » ; à cet effet, elle donne un « fer d'argent et deux bagues d'oreilles » (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 97, f° 106 v°, 7.3.1684). —

Certaines églises possédaient de nombreux joyaux ([10]), malheureusement tous ne nous sont pas parvenus ([11]). A ma connaissance, parmi les nombreux descendants d'anciennes familles liégeoises contactés, seule la baronne de Selys Longchamps a conservé des bijoux anciens.

Le portrait est une excellente source d'information pour connaître le bijou. Généralement les personnes représentées étaient parées de leurs joyaux. Le musée d'Ansembourg possède quelques tableaux intéressants. La majorité cependant se trouve dans deux collections privées : celle du comte d'Oultremont et celle de la baronne de Selys Longchamps. Comme pour les pièces conservées, la principale difficulté réside dans l'accès aux diverses collections. Dans cette optique, je déplore n'avoir pu examiner qu'une partie des portraits conservés au château de Waleffe.

Jeanne de Coninck donne à l'église Saint-Michel à Liège, « une croix de diamant pour orner la remonstrance, laquelle elle veult qu'elle y soit attachée à perpétuité a une chaine dor aussy donnée » (A.E.L., *Cure de Saint-Michel*, n° 1, f°73v°, 27.10.1690, communication de Mme B. Lhoist-Colman). — Gertrude-Catherine de la Saulx donne ses « pendants d'oreilles de diamant au Saint-Sacrement de Saint-Adalbert, un crochet de diamant à l'église de Sainte-Claire à Tongres, le petit crochet de diamant de ses perles pour l'image de la vierge de la chapelle des religieuses dominicaines sur le Sart » (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 97, f°324v°, 11.11.1696). — Gérard-Herman de Hustin donne aux pères capucins du faubourg Sainte Marguerite à Liège, un diamant pour le « vénérable » (A.E.L., *Château de Himbe*, II, n° 116, 15.11.1701). Ferdinand. A.- J. de Liedekercke laisse à la « remonstrance » du Saint-Sacrement de la collégiale de Saint-Martin à Liège une bague avec un gros diamant (A.E.L., *Cathédrale-Secrétariat*, n° 279, f°s 194 v°-195 r°, 20.1.1718). — Marie-Jeanne Burdo laisse pour la « remonstrance » du Saint-Sacrement de l'église paroissiale Saint-Michel, une croix à neuf diamants (A.E.L., *Notaire J.R. de Caverenne*, 2.12.1731, 7.3.1732). — Marie Henuse beguine de Cornillon laisse « ses boucles doreils dor de ducat pour aider à faire un petit venerable pour mettre à la main de Sainte Julienne en l'église de Cornillon » (A.E.L., *Notaire P. Simonon*, 7.3.1774).

([10]) Nous connaissons la liste des bijoux possédés par l'église Saint-Denis de Huy en 1746 : « une chesne d'or ou appellée telle avec deux croix y attachées, une rose d'or a 15 diamants avec une rosette au dessus a neuff diamants, ayant une perle fine au dessus et une au dessous ; une croix d'or avec six diamants ; trois médailles dorées ; sept médailles ou reliquairs d'argent ayants des cristalles devant et derrier ; deux autres médailles ou reliquairs dargent sans cristal, un petit cœur d'or ou doré, une vierge en forme d'image dorée ; une assé grande et une plus petitte croix avec leurs chesnes a chacque dorees » (A.E. HUY, *Collégiale Notre-Dame de Huy, Recès du chapitre*, n° 27, f° 204 v°, 6 juillet 1746. — Communication de M.P. Bauwens, archiviste de l'Etat à Huy).

([11]) Parfois, poussés par la nécessité, les curés ont vendu des bijoux. Ainsi le curé de Saint-Remacle J. Grégoire a vendu en 1800 à « Poussot sur le Marché, greffier de la cour de Jupille à l'enseigne du marteau d'or quatre petites croix en or attachées à la remontrance pour réparer les dommages faits à l'église par la tempête dans le mois de novembre 1800 » (ÉGLISE SAINT-REMACLE, *Archives paroissiales*, reg. 34. — G. DELARGE, *La paroisse...*, p. 117).

Les documents écrits m'ont fourni une part importante de la documentation. Pour les archives, je me suis limitée à l'examen de certains types de pièces (convenances, testaments, inventaires, ventes après décès ou comptes) plus propices à contenir des renseignements sur les bijoux. Le fonds des échevins de Liège (convenances et testaments) pour le XVIIe siècle, l'Officialité (successions vacantes et bénéficiaires) et les testaments de chanoines pour le XVIIIe siècle m'ont fourni une matière abondante. Je l'ai complétée par l'examen des fonds de familles et des notaires. Renfermant une plus grande variété d'actes, en plus des testaments, convenances et ventes après décès, ces sources renseignent parfois un achat ou une réparation de bijoux. Dans la documentation publiée, les règlements attestent l'existence de la « joaillerie » et permettent de la situer dans le métier des orfèvres. La joaillerie au pays de Liège à la fin du XVIIIe siècle a fait l'objet de quelques commentaires de la part de Thomassin. Le catalogue du chanoine J.M. de Saroléa fournit un bel exemple d'une collection de bijoux. Enfin, la source la plus riche pour la seconde moitié du XVIIIe siècle est sans conteste la Gazette de Liège. De nombreuses ventes de bijoux y sont annoncées de façon détaillée. Les joailliers ont recours à la publicité pour vendre leur marchandise. La Gazette signale aussi les pertes ou vols de bijoux, les remises de commerce, le passage de marchands étrangers, les achats de matières précieuses: on y trouve même une annonce demandant un apprenti-joaillier et des indications sur la mode du bijou à l'époque.

Ces trois sources complémentaires sont d'inégale valeur. Au XVIIIe siècle, les pierres précieuses entrent pour la plus grande part dans la fabrication des bijoux; aussi très souvent, ces derniers sont démontés et les pierres sont réutilisées sur de nouvelles montures. Il n'est donc pas étonnant que seul un petit nombre de pièces soit conservé. Par ailleurs, l'absence presque totale de poinçon ne permet pas de dater les pièces avec précision ni surtout d'en établir la provenance. D'ailleurs, dans le cas où il y en a un, il s'agit toujours du poinçon onomastique. Les bijoux conservés, étudiés dans ce travail furent plus que probablement portés à Liège, mais on n'a aucune preuve formelle d'une fabrication liégeoise. L'inconvénient majeur des pièces conservées dans les musées réside dans le fait que la plupart du temps on ignore leur provenance. Pour cette raison, je n'ai

pas étudié les bijoux de la collection Moxhon conservés au musée Curtius. Moxhon a acheté des bijoux dans l'Europe entière et on n'a aucune indication à ce sujet. J'ai aussi exclu pour la même raison, trois croix conservées au musée diocésain. Les cures détiennent toujours les mêmes types de bijoux : croix, broches ou pendants d'oreilles. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, ce sont les bijoux qui s'adaptent le mieux aux ostensoirs auxquels ils ont été légués. Les bijoux conservés dans les églises sont intéressants par leur nombre et parce qu'ils furent probablement portés par des paroissiennes de l'époque ([12]).

La famille de Selys conserve des bijoux qui ne pouvaient pas être démontés. Ces pièces sont intéressantes ; elles n'ont jamais quitté la famille et leur présence est signalée dans les archives.

En l'absence de poinçon, le meilleur élément de datation des bijoux est donné par les représentations sur les portraits. Généralement, les bijoux sont peints avec soin. Si les portraits nous renseignent bien sur le style en vogue à une époque, ils nous livrent peu d'indications sur la matière, la technique et les pierres. J'ai englobé dans mon travail les portraits verviétois. Verviers faisait partie de la principauté et nous savons qu'à la fin du XVIIIe siècle, le seul joaillier verviétois se fournissait auprès de ses collègues liégeois ([13]).

Les documents écrits doivent être soumis à une critique sévère. Il est impossible de dépouiller toutes les archives ; il a donc fallu faire un échantillonnage que je crois assez représentatif. Les actes, s'ils ont une valeur juridique indéniable, ne donnent pas toujours une description très précise des bijoux. Si les testaments et les inventaires après décès font souvent connaître des bijoux plus anciens, parfois même des bijoux de famille du siècle précédent, ils n'en restent pas moins une source précieuse, car ces pièces qui peuvent avoir été fabriquées plusieurs dizaines d'années auparavant restent portées très longtemps. Je n'ai pas étudié les riches données relatives aux bijoux contenues dans les papiers personnels de Florimond-Claude

([12]) Voir note 9.

([13]) A.E.L., *Fonds Français, Préfecture*, n° 703 *(Noms des orfèvres et bijoutiers-joailliers, commune et canton de Verviers*, 18 pluviose an VI).

de Mercy-Argenteau ([14]). Ce Liégeois, ambassadeur d'Autriche à Paris à la fin du XVIIIe siècle, achetait en effet des bijoux pour la cour d'Autriche et pour lui-même à Paris et à Londres. La Gazette de Liège est la meilleure source écrite pour la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les bijoux y sont non seulement mieux décrits que dans les archives, mais la Gazette est un véritable « journal de la mode ».

En terminant cette introduction, je voudrais remercier ceux qui m'ont aidée au cours de mes recherches : Mme N. Darding, attachée au cabinet du bourgmestre de la ville de Liège ; Mme De Coninck, conservateur aux musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, M. le Baron Pierre de Moffart (†) ; M. L. Dewez, directeur du musée d'art religieux et d'art mosan (Liège) ; M. R. Forgeur, conservateur à la Bibliothèque générale de l'Université de Liège ; M. G. Hansotte, chef de section aux Archives de l'Etat à Liège ; M. Hendrick, conservateur honoraire des musées des Beaux-Arts de la ville de Liège ; M. J. Hoyoux, directeur honoraire de la Bibliothèque générale de l'Université de Liège ; Mme Lambrecht, conservateur au musée de la Vleeshuis à Anvers ; Mme B. Lhoist-Colman ; M. Lizin, bijoutier-joaillier ; M.J. Mertens ; Mlle A.-M. Peré du musée Sterckshof à Deurne ; M. Pesesse ; M.J. Philippe, conservateur des musées d'Archéologie et d'arts décoratifs de la ville de Liège ; M. le baron P. Poswick ; M. Prion-Pansius ; Mme J. Rouhart-Chabot (†) ; Mgr van Zuylen, évêque de Liège et tous les membres du clergé (curés et supérieures de couvents) ; M. le chanoine Devos ; M. Zeevaert, sacristain de la cathédrale. Je remercie tout spécialement Mme la baronne de Selys Longchamps (†), le comte et la comtesse d'Oultremont de Warfusée, M. et Mme de Maere d'Aertrijcke qui m'ont accueillie avec bienveillance et m'ont autorisée à étudier leurs collections. Je remercie mon époux, Joseph Deckers qui m'a grandement aidée dans le dépouillement des archives. Je tiens à exprimer ma

([14]) A Paris, le comte de Mercy-Argenteau a acheté des bijoux en 1768 chez Auguste (A.E.L., *Famille de Mercy-Argenteau*, n° 425). — En 1767, 1768 et 1769, chez le bijoutier Bodson, peut-être le liégeois ? (*Ibidem*, n° 425). — Entre 1772 et 1780, chez la Ve George Beaulieu (*Ibidem*, n°s 426, 427). — En 1784, chez l'orfèvre-joaillier Romesnil (*Ibidem*, n° 430). — En 1785 et 1789, chez le joaillier Demangis (*Ibidem*, n°s 431, 439). — En 1788, chez le joaillier du « menu plaisir du Roy » Petitjean (*Ibidem*, n° 437). — En 1769, il achète chez Jean Duval et fils à Londres, un diamant pour 50.000 livres tournois (*Ibidem*, n° 425).

profonde gratitude à M. le professeur Pierre Colman qui, après m'avoir confié cette étude, n'a cessé de me prodiguer de précieux conseils. Que soient aussi remerciés MM. les professeurs Jacques Stiennon et Etienne Hélin, leurs judicieuses observations m'ont été très profitables.

CHAPITRE I

LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE : GÉNÉRALITÉS

TERMINOLOGIE

Au cours des siècles, la langue française a évolué et la signification des mots a changé. Aussi est-il indispensable, avant d'aborder cette étude de rendre aux mots l'acception qu'ils avaient au XVIIe et au XVIIIe siècles. L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, ouvrage de référence fondamental, donne les définitions suivantes :

Bijoux : « on entend par ce terme tous les ouvrages d'orfèvrerie qui ne servent que d'ornement à l'homme, comme tabatière, pomme de canne, étui, flacon, tablettes... » ([15]).

Joyaux : « Ce sont des ornemens précieux d'or, d'argent, de perles, de pierreries » ([16]).

Jouaillerie : « ce mot comprend toutes sortes de pierreries, montées ou non montées, brutes ou taillées, diamans, rubis, saphir, grenats, émeraudes, turquoises, topases, amétistes, cornalines, agates, opales, cristal, ambre, corail, perles et toutes sortes de bijoux d'or, d'argent ou autre matière précieuse » ([17]).

Metteur en œuvre : « nom que prennent des orfevres qui ne s'appliquent qu'à monter les pierres sur l'or ou sur l'argent... Les metteurs en œuvre ne diffèrent des bijoutiers qu'en ce qu'ils ne font que monter les pierres fines ou fausses sur des bagues, des colliers, des pen-

([15]) DIDEROT et D'ALEMBERT, *Encyclopédie...*, t. II, p. 248. — *Dictionnaire universel Français et Latin vulgairement appelé Dictionnaire de TREVOUX*., t. I, Paris, 1752, col. 1607. *Bijou :* « se dit aussi de toutes les petites curiosités qui ornent une chambre ou un cabinet ». *Bijouterie :* « C'est la profession de ceux qui font commerce de bijoux et de pierres précieuses. Mais en ce sens, bijouterie n'est pas en usage : il faut dire jouaillerie. Ainsi bijouterie sera le commerce de toutes sortes de petites curiosités propres à orner ou les personnes ou les cabinets ».

([16]) DIDEROT et D'ALEMBERT, *op. cit.*, t. VIII, p. 900. —*Dictionnaire de TREVOUX*, t. IV, col. 1559. *Joyau :* « ornement précieux d'or, d'argent, de perles, de pierreries, qu'on garde dans un cabinet ou dont on se sert pour se parer en de certaines occasions d'éclat comme sont les colliers, les bracelets, les pendants d'oreilles, les bagues et autres choses de cette nature ».

([17]) DIDEROT et D'ALEMBERT, *op. cit.*, t. VIII, p. 883. — *Dictionnaire de TREVOUX*, t. IV, col. 1510. *Joaillerie :* « marchandise de bijoux et de pierreries, comme aussi l'art de les tailler et de les mettre en œuvre ».

dans ou autres ornemens de cette espèce au lieu que *les bijoutiers* font et enjolivent des tabatières, étuis, pommes de cannes, boîtes de montres » ([18]).

L'orfèvre simple « ne se mêle que de fabriquer ou vendre de la vaisselle d'argent » ([19]).

L'orfèvre-bijoutier est « celui qui vend ou fabrique des bijoux d'or » ([20])

L'orfèvre-joyaillier est « celui qui vend et met en œuvre les diamans, perles et pierres précieuses » ([21])

Bagues et joyaux est « un terme de droit, se dit des ornements précieux des femmes ou de l'argent même qui leur est accordé par contrat de mariage pour leur en tenir lieu » ([22]). Ce terme « bagues et joyaux » est utilisé dans plusieurs contrats de mariage liégeois du XVIIe siècle ([23]).

HISTOIRE DE LA BIJOUTERIE ET DE LA JOAILLERIE AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

Au début du XVIIe siècle, la bijouterie est encore empreinte du style du siècle précédent. Il convient donc de rappeler les caractéristiques du bijou renaissance.

Au XVIe siècle, les principaux centres de fabrication sont l'Italie (Florence, Venise, Naples, Milan) et l'Allemagne (Nuremberg, Munich, Francfort, Augsbourg). D'autres centres ont joué un rôle non négligeable : l'Espagne suite à l'afflux des métaux précieux, la France, Prague et Anvers. Le trait essentiel de la bijouterie à cette époque est le rôle accessoire des pierres précieuses par rapport à l'émail. L'art du camée et de l'intaille s'épanouit à nouveau. Les pierres les plus appréciées sont le rubis, l'émeraude, le cristal de

([18]) DIDEROT et D'ALEMBERT, *op. cit.*, t. X, p. 473.
([19]) *Ibidem*, t. XI, p. 626.
([20]) *Ibidem*, t. XI, p. 626.
([21]) *Ibidem*, t. XI, p. 626.
([22]) *Ibidem*, t. II, pp. 12-13. — Même définition dans le *Dictionnaire de TREVOUX*, t. 1, col. 1253.
([23]) Convenances entre Jean Liverloz et Catherine-Elisabeth Gompart, 21.10.1629 (A.E.L., *Famille de Selys*, n° 585). — Convenances entre Ferdinand de Liverloz et Anne-Cornelle van der Heyden alias Blisia, 5.1.1645 : Le père du marié : « at promis... de donner à la futurre mariée chaynes bagues et joyaulx comme il appartient selon son estat et qualité » (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 84).

roche, les calcédoines, le lapis-lazuli et la perle. Certains types de bijoux ont connu une vogue toute spéciale : l'enseigne ([24]), le collier, la chaîne d'or à laquelle est attachée un pendentif ou une croix, la bague et la ceinture souvent terminée par une longue chaîne à laquelle sont appendus des bijoux à parfum ou des pendentifs. La mode des pendants d'oreilles, d'origine espagnole, se répandra en Europe à la fin du XVIe siècle. Le répertoire décoratif présente des scènes mythologiques ou des sujets religieux.

La diffusion des recueils d'ornements de Théodore de Bry ([25]), Hans Collaert ([26]), Daniel Mignot ([27]), René Boyvin ([28])..., crée un style international du bijou.

Le XVIIe siècle voit naître la véritable joaillerie. Le début du siècle est toujours marqué par la renaissance, mais dans sa seconde moitié, la France imposera son style à l'Europe entière, l'Espagne exceptée. Deux facteurs marquent l'évolution du style : la mise au point de nouvelles techniques de taille des pierres précieuses et la floriculture. A partir de ce moment, les pierres l'emportent sur l'émail ; celui-ci n'est plus employé que pour mettre les pierres en valeur ou pour orner les revers de bijoux. Le décor floral et végétal devient à la mode. Ces motifs se propagent grâce aux recueils d'ornements : parmi les plus connus, citons « Le livre de toutes sortes de feuilles pour servir à l'art d'orfebvrerie » de Balthasar Moncornet ([29]) et « Le livre des ouvrages d'orfevrerie » de Gilles Légaré ([30]). Si l'émeraude

([24]) Ornement féminin ou masculin de coiffure ou de chapeau.

([25]) Orfèvre et graveur, né à Liège en 1527 ou 1528. Il émigre à Strasbourg puis à Francfort (vers 1570) où il meurt le 27 mars 1598. Cfr. P. COLMAN, *Théodore, Jean-Théodore et Jean-Israël de Bry*, dans *Première biennale internationale de gravure de Liège*, 1969, pp. 74-87.

([26]) Graveur anversois mort vers 1581. Cfr. *Tentoonstelling « Diamant in de kunst en de nijverheid »*, Anvers, 1965. THIEME-BECKER, *Allgemeines lexikon...*, t. VII, p. 211.

([27]) Graveur d'origine française émigré à Augsbourg en 1593. Cfr. *Tentoonstelling « Diamant in de kunst en de nijverheid »*, Anvers, 1965. THIEME-BECKER, *op. cit.*, t. XXIV, p. 549.

([28]) Graveur, né à Angers vers 1525 ; mort à Rome vers 1580 ou 1598. Cfr. THIEME-BECKER, *op. cit.*, t. IV, p. 494.

([29]) Cet ouvrage est publié à Paris en 1634. Cfr. LANLLIER et PINI, *Cinq siècles de joaillerie*, p. 87. B. Moncornet, peintre et graveur, né à Rouen vers 1600, mort à Paris en 1668. Cfr. THIEME-BECKER, *op. cit.*, t. XXV, p. 57.

([30]) Gilles Légaré naît à Chaumont-en-Bassigny vers 1610 ; il publie ce recueil à Paris en 1663. Cfr. J. EVANS, *Gilles Légaré and his Work*, dans *Burlington Magazine*, t. XXX, 1917, pp. 140-144.

le rubis, la perle sont employés en joaillerie, le diamant devient la gemme par excellence. Les types de bijoux les plus fréquents sont le nœud, le devant de corsage et les pendants d'oreilles. On rencontre aussi la bague, le collier monté sur un ruban de velours noir et porté à ras de cou ; plus rarement le bracelet.

Le XVIIIe siècle est l'âge de la joaillerie. Le diamant continue à régner mais il voisine avec la topaze, le saphir, l'améthyste, le rubis et l'émeraude. La perle garde une certaine faveur. L'engouement pour les pierres précieuses a été favorisé par l'afflux de matières premières et par l'invention de la taille brillant. Le XVIIIe siècle privilégie les mélanges de pierres précieuses et semi-précieuses et montre un goût prononcé pour la polychromie. La joaillerie européenne se met à l'heure de Paris. On assiste à la création d'un style international d'origine française. Les recueils d'ornements continuent toujours leur rôle diffuseur ([31]). Les bijoux sont d'abord marqués par le style rococo ; ils mêlent l'asymétrie aux éléments naturalistes. Le répertoire décoratif s'inspire de fleurs, feuillages et volutes. Les bijoux portés sont le collier ras de cou, la rivière ([32]), l'aigrette ([33]), les girandoles ([34]), la bague, les ornements de corsage, le nœud et le bracelet. Vers 1760 apparaît le style néo-classique ; les courbes s'assagissent, plus de simplicité. Le camée redevient à la mode. Les motifs ornementaux s'inspirent des modèles gréco-romains. Une importante industrie de pierres d'imitation (strass et marcassite ([35])...) suit le même style que les pierres véritables.

([31]) Par exemple : *Le premier livre des pierreries pour la parure des Dames*, Paris, s.d., par Mondon. Jean Mondon, orfèvre et graveur, exerce son activité à Paris entre 1736 et 1745. Cfr. THIEME-BECKER, *op. cit.*, t. XXV, p. 59. — *Le recueil de dessins de joaillerie*, Paris, 1767, par Augustin Duflos. — *Le nouveau livre de dessins concernant la joaillerie*, Paris, 1770, par van der Cruycen.

([32]) Collier généralement en diamant.

([33]) Bijou de chevelure.

([34]) Pendants d'oreilles.

([35]) Il s'agit en fait de pyrite (sulfure de fer sous forme de cristaux, qui taillé, est employé en bijouterie sous le nom de marcassite). Cfr. H. -J. SCHUBNEL, *Les pierres précieuses*, Paris, 1976, p. 73.

LES PRINCIPALES MATIÈRES EMPLOYÉES EN BIJOUTERIE ET EN JOAILLERIE AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

Entre les XVIe et XVIIIe siècles, trois événements importants vont influencer l'histoire de la joaillerie : la découverte de la route maritime des Indes par Vasco de Gama en 1498 donne au Portugal le monopole du commerce des diamants indiens ; au XVIe siècle, la colonisation de l'Amérique latine par les Espagnols procure en abondance à l'Europe de l'or, de l'argent, des pierres précieuses et surtout l'émeraude ; la découverte des mines du Brésil en 1725 relance l'industrie diamantaire déclinante depuis l'épuisement des gisements indiens.

Les métaux précieux employés sont l'or et l'argent. L'or, du latin *aurum,* se rencontre le plus souvent à l'état natif, sous forme de grains ou de paillettes de couleur jaune. Il est lourd, inoxydable et très malléable ; dans l'échelle de Mohs ([36]) il fait 2,5 à 3 de dureté. Aussi n'est-il jamais travaillé à l'état pur mais sous forme d'alliage. On l'extrayait dès l'Antiquité en Iran, Asie mineure, Arabie, Nubie, Macédoine, Thrace, Cyclades, Italie, Espagne et en Gaule. Ces gisements sont remplacés au XVIe siècle par ceux du Nouveau Monde.

L'argent *(argentum)* se présente dans la nature à l'état natif ou dans des combinaisons. Il est trop mou (dureté 2,5) pour être utilisé à l'état pur. Les plus anciennes mines d'Europe se trouvaient en Espagne ; on exploitait d'autres gisements en Saxe et en Bohème au VIIe siècle. Au XVIe siècle, il venait du Mexique.

On a l'habitude de diviser les gemmes en plusieurs catégories : les pierres précieuses (diamant, rubis, saphir, émeraude), les pierres semi-précieuses (l'améthyste, le grenat, la topaze, l'aigue marine,...), et les pierres fines telles que les calcédoines et le lapis-lauli. Les pierres dont la description va suivre seront étudiées en fonction de la classification minéralogique proposée par H. J. Schubnel.

Le diamant est le plus dur des minéraux (dureté 10). Il est constitué de carbone pur cristallisé. Les diamants parfaitement incolores et translucides sont les plus beaux, mais les teintes rose, bleue, rouge,

([36]) Cette échelle comparative variant de 1 à 10, a été établie en 1822 par le minéralogiste allemand Frédéric Mohs. Cfr. H.-J. SCHUBNEL, *Les pierres précieuses,* Paris, 1976, p. 39.

et jaune sont très appréciées. Le mot diamant tire son origine du grec *adamas* (très dur). Jusqu'au début du XVIIIe siècle, l'Inde est le seul producteur de diamant. Au XVIIIe siècle, de nouvelles mines sont mises en exploitation au Brésil, à Bornéo et en Indonésie. Sa large utilisation en joaillerie remonte au XVIIe et surtout au XVIIIe siècle.

Le rubis, du latin *rubeus,* est un corindon. Il est composé d'oxyde d'aluminium cristallisé (dureté 9). Sa couleur varie du rose au rouge foncé. Cité par Pline et Marco Polo, il est rarement employé avant le XVIe siècle, mais plus fréquemment à partir du XVIIe siècle. Les mines les plus célèbres, en activité depuis le Xe siècle, sont celles de Mogok en Birmanie. On en trouvait aussi au Siam et au Cambodge. En Europe, il y avait de petits gisements en Saxe, en Bohème et en France.

Le saphir est un corindon de couleur bleue, de même composition et de même dureté que le rubis. L'origine du mot est orientale, les grecs l'appelaient *sappheiros* et les romains *sapphirus.* Les plus anciennes mines sont celles du Cachemire et de Birmanie. On l'emploie surtout au XVIIIe siècle.

Le quartz est un oxyde de silicium de dureté 7. Il est très répandu et utilisé depuis toujours. Il présente de nombreuses variétés. Il faut distinguer premièrement les cristaux transparents tel que le cristal de roche incolore et limpide. On le trouve en Italie, Suisse, au Tyrol, en Silésie, Ecosse, et au Brésil. On l'emploie beaucoup du XVIe au XVIIIe siècle. On le taille en cabochon ou à facettes. Parmi les cristaux, citons encore le girasol laiteux, la citrine jaune à orangé et l'améthyste, du grec *amethystos,* de couleur violette. On l'extrait au Brésil, au Mexique, à Ceylan, en Espagne, en France, en Hongrie, en Italie. Elle est utilisée surtout à la Renaissance. L'œil de tigre est un quartz contenant de la crocidolite. Celle-ci provoque un chatoyement bleu ou doré. Ensuite, il faut nommer les calcédoines qui sont des quartz microcristallisés à structure fibreuse ; la calcédoine commune est grise, bleuâtre ou jaunâtre, la cornaline est rouge, la sardoine est brune, la chrysoprase vert pomme, le prase vert foncé, les jaspes vert, jaune ou rouge ; le jaspe sanguin est vert tacheté de rouge, l'agate est une calcédoine zonée en couches de différentes couleurs, l'onyx est une agate à zonage plan ou concentrique. Les calcédoines sont très employées en bijouterie ; en cabochon, en intaille ou en camée. Leur utilisation est fréquente au XVIe siècle ; aux XVIIe et XVIIIe siècles,

elles sont plus rares. Les centres de production sont le Brésil, la Rhénanie et l'Italie.

Le grenat est un nésosilicate (dureté ± 7). Il comporte différentes espèces, notamment le pyrope rouge sang parfois orangé ; on le trouve surtout en Bohême. Il est peu employé au XVIIIe siècle mais bien au XIXe siècle. L'almandin est un grenat oriental rouge sombre, violet ou brun. Il est connu dès l'antiquité mais peu employé avant le XIXe siècle. Le grossulaire est de couleur rouge, jaune ou verdâtre. Utilisé depuis le XVIIe siècle, on le trouve au Brésil, à Ceylan, en Italie, et dans les Alpes.

La topaze est un nésosubsilicate d'aluminium avec fluor (dureté 8). Sa couleur varie du jaune à l'orange, au bleu, au vert et au brun ; elle est parfois incolore. Elle tire son nom du grec *topazos* (île de la mer rouge). On la trouve au Brésil. Connue dès l'antiquité, elle est surtout utilisée au XVIIIe siècle.

L'émeraude, tectosilicate de beryllium et d'aluminium (dureté 8). Transparente, du vert clair au vert foncé, elle est rarement pure. Mot d'origine orientale, les grecs l'appellent *smaragdos*. On l'exploitait déjà dès l'antiquité en haute Egypte (mines de Sabara). Les plus belles viennent de Colombie au XVIe siècle. Les pierres indiennes sont de faible qualité. En Europe, des gisements peu importants se situaient en Autriche. Elles interviennent beaucoup dans la joaillerie des XVIIe et XVIIIe siècles.

L'aigue-marine, béryl de même composition que l'émeraude, varie du bleu au bleu vert. Très appréciée dès l'antiquité, elle est en vogue au XVIIe siècle. Le Brésil en est le principal producteur.

Le lapis-lazuli est une roche bleue composée de lazurite, sodalite, hauyne et d'une faible quantité d'autres minéraux : calcite et pyrite. On l'extrait en Afghanistan, au Chili et en Birmanie. Son emploi est fréquent aux XVIe et XVIIe siècles.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, il y a deux méthodes pour contrefaire les pierres précieuses : les verres et les doublets. Les pâtes de verre existaient dès l'antiquité (Egypte et Rome). En 1657, Villiers, dans son *Journal d'un voyageur à Paris,* mentionne un parisien nommé d'Arre qui contrefaisait les diamants, émeraudes, topazes et rubis ([37]). En 1676, l'anglais Georges Ravenscroft invente le *flint-glass*

([37]) Cfr. J. EVANS, *A history of jewellery*, p. 151.

qui est un verre à base d'oxyde de plomb, que l'on peut tailler à facettes. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, Stras ([38]) met au point cette technique à laquelle il donnera son nom. En y incorporant des oxydes métalliques, il parvient à imiter les pierres de couleur. Les doublets sont des assemblages de deux parties distinctes, ils rendent la pierre plus volumineuse. Il existe plusieurs combinaisons: deux parties en gemme de même nature, deux parties en gemme de nature différente, ou une gemme sur un verre.

Parmi les gemmes qui n'entrent pas dans la classification minéralogique mais appartiennent au règne animal, citons la perle et le corail.

La perle se forme dans certains mollusques marins ou d'eau douce. Elle est constituée de couches concentriques d'aragonite (dureté 3 à 4). Les perles sont blanches mais peuvent être teintées de rose, jaune, vert, bleu ou être noires ou grises. Les zones de pêche sont le golfe persique, celui du Mexique et Ceylan. On l'appelle perle fine ; elle est surtout employée en bijouterie aux XVIe et XVIIe siècles, mais aussi au XVIIIe siècle. Les perles d'imitation ont été inventées à Paris dans la deuxième moitié du XVIe siècle par Jacquin. Elles consistent en petites sphères de verre incolore et soufflé dont on a tapissé les parois intérieures d'un liquide appelé essence d'Orient, fabriqué avec des écailles d'ablettes dissoutes dans de la gélatine de colle de poisson et dont on a rempli l'intérieur de cire blanche fondue.

Le corail est formé par le squelette calcaire des polypes corallium. On en trouve dans la Méditerranée et dans la Mer Rouge. Il est de couleur rouge, plus rarement rose ou blanc (dureté 3 à 3,5). Il est en vogue aux XVIe et XVIIe siècles.

([38]) Il y a divergence entre les auteurs qui ont étudié ce problème. Pour J. Evans, Stras est né à Strasbourg en 1700. G. Gregorietti énonce le même avis et nous livre ses prénoms : Georges Frédéric (1700-1773). Par contre, G. Hughes attribue cette invention a un joaillier Viennois Joseph Strass. Pour H.-J. Schubnel, ce serait le Viennois Joseph Strasser. Cfr. J. EVANS, *op. cit.*, p. 151. — G. GREGORIETTI, *Le monde merveilleux des bijoux*, p. 219. — G. HUGHES, *5.000 ans de joaillerie*, p. 97. — H. - J. SCHUBNEL, *op. cit.*, p. 118.

La technique : taille et montage

La taille du diamant

Historique

Le polissage, avec de la poudre de diamant, est la première étape dans l'élaboration de la taille. Cette technique était déjà utilisée aux Indes, il y a mille ans. A la suite des relations commerciales entre les villes italiennes et les Indes, le polissage fait son apparition en Europe au XIVe siècle. Il est attesté en 1330 à Venise, en 1373 à Nuremberg. La technique de la taille s'ébauche progressivement dans le courant du XVe siècle. Selon la tradition, la taille du diamant a été inventée à Bruges en 1476 par Louis de Berckem. D'après les dernières recherches ([39]), cette assertion serait erronée. Elle repose sur l'unique et peu crédible témoignage du joaillier parisien d'origine flamande Robert de Berquen qui l'expose dans un ouvrage publié en 1661 ([40]). D'ailleurs en 1407, un quartier de Paris est réservé au travail du diamant. Dans la seconde moitié du XVe siècle, des progrès dans la taille sont accomplis à Bruges, puis à Anvers. Au XVIe siècle, Anvers surpasse Bruges et devient le centre international de la taille. A la fin du siècle, la taille est introduite à Amsterdam. Le déclin d'Anvers au milieu du XVIIe siècle consacre l'essor d'Amsterdam. La taille est aussi pratiquée à Londres à la fin du XVIIe siècle. Au début du XVIIIe siècle, la pénurie des matières premières ralentit l'industrie diamantaire ; mais la découverte de nouvelles mines au Brésil en 1725 lui rendra rapidement toute sa vitalité.

Les différentes formes de taille

La taille en pointe (Pl. I,1) est la plus ancienne taille du diamant. Elle débute en Europe occidentale au XVe siècle. Elle est aussi connue sous la dénomination de taille en pyramide, en pointe naïve, ou en pointe native. Cette taille conserve à la pierre sa forme naturelle : l'octaèdre, composé de deux pyramides unies par leur base, ayant

([39]) Catalogue de l'exposition : *Diamant, geschiedenis en techniek*, Het Sterckshof, Deurne-Antwerpen, 1968, p. 30.

([40]) Robert de Berquen, *Les merveilles des Indes Occidentales et Orientales ou nouveau traité des pierres précieuses et perles*, Paris, 1661.

huit faces triangu s planes et deux pointes, l'une à la partie supérieure, l'autre à la partie inférieure. Le travail consiste à polir le diamant pour le rendre brillant. Il s'agit en fait plus d'un polissage que d'une taille proprement dite.

La taille en table existait déjà au XVe siècle pour les pierres de couleur. Elle est employée pour les diamants à partir de 1500 jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Le diamant taillé en table présente deux surfaces planes, carrées ou oblongues, l'une à la partie supérieure, appelée table, et l'autre à la partie inférieure, appelée colette. Les côtés latéraux sont formés de huit pans obliques. Cette taille conserve au diamant sa forme oblongue sans diminuer ses dimensions. Les faces sont polies et parfois les arêtes sont arrondies. Cette taille comprend deux variantes. La table en pierre faible (Pl.I,3), la plus ancienne, présente la forme d'une pointe naïve dont le sommet des pointes supérieure et inférieure a été recoupé pour obtenir deux tables égales. La table en pierre épaisse (Pl.I,2) semblable à la taille précédente pour la partie supérieure, en diffère par la partie inférieure, appelée culasse ; celle-ci comprend les deux tiers de l'épaisseur du diamant. Les deux tables sont inégales ; la table inférieure est plus petite que la supérieure.

La taille en rose apparaît dans la deuxième moitié du XVIe siècle et atteint son apogée à Anvers et à Amsterdam aux XVIIIe et XIXe siècles. Elle est utilisée pour les diamants de faible épaisseur et de forme plus ou moins circulaire. Le diamant taillé en rose présente une pyramide dont la pointe est produite par le sommet des faces triangulaires. La partie supérieure ou couronne est composée d'un nombre variable de facettes. Le revers de la pierre est constitué d'une surface plane, comme pour la pierre faible. Le diamètre de la pierre est le double de sa hauteur. Cette taille comprend plusieurs variantes. L'écusson (Pl.I,4) est une rose à trois facettes. La rose plane (Pl.I,5) présente six facettes. La rose anversoise ou « moderoos » (Pl.I,6) possède six facettes triangulaires à la couronne et un anneau comprenant six facettes. La rose pleine ou rose d'Amsterdam (Pl.I,7) présente six facettes triangulaires au sommet, entourées par une série de dix-huit facettes. La rose double (Pl.I,8) est la moins utilisée des sortes de rose. Elle est employée surtout au XIXe siècle et se compose de deux roses pleines reliées par la base. Les éclats taillés en rose furent très appréciés au XVIIIe siècle ; ce sont des pierres très petites à facettes.

La taille brillant trouve son origine en France dans le courant du XVIIe siècle. Le brillant comprend deux parties, séparées par le feuilletis ou rondice : la couronne et la culasse. La face plane supérieure s'appelle la table, la face plane inférieure : la colette. La table en pierre épaisse est à l'origine de la taille brillant. Ce dernier est divisé dans son épaisseur en deux parties inégales : un tiers pour la couronne et deux tiers pour la culasse. Au XVIIIe siècle, le brillant possède une rondice carrée aux angles arrondis. Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, la rondice ronde l'emportera. Il y a plusieurs phases dans l'élaboration du brillant ancien. Dans le brillant simple (Pl.I,9) la couronne comprend une rangée de huit facettes et une table. La culasse comporte huit facettes et une colette. La taille Mazarin ou brillant double (Pl.I,10) apparaît vers 1640. Elle compte trente-deux facettes et deux tables. La couronne comprend deux rangs de facettes. La table est carrée, la colette est plus étroite que la table. La taille brillant triple (Pl.I,11), inventée par le vénitien Vincenzo Peruzzi à la fin du XVIIe siècle, comporte cinquante-six facettes et deux tables. La couronne, composée de trente-deux facettes, est organisée en trois rangs superposés. La culasse comprend vingt-quatre facettes. La table est à huit pans. Cette taille est à l'origine des tailles « brillant » modernes.

La taille ancienne vise à perdre le moins de poids possible sur le diamant brut ; elle varie selon la forme, les dimensions de la pierre à tailler. Suite à l'évolution de la mode et des techniques, des pierres taillées à l'ancienne, ont été retaillées au goût du jour.

La taille des pierres de couleur

Le polissage est la plus ancienne technique employée. Elle est connue dès l'antiquité. On donne à la pierre, une forme arrondie et polie. Elle présente à la partie supérieure une surface convexe ; à la partie inférieure, soit une surface convexe moins importante, soit une surface plane. Les pierres polies très arrondies sont appelées cabochons.

La taille en pointe naïve est parfois employée pour les pierres de couleur.

La taille en table existe dès le XVe siècle.

Dans la suite, les pierres sont taillées suivant les techniques propres

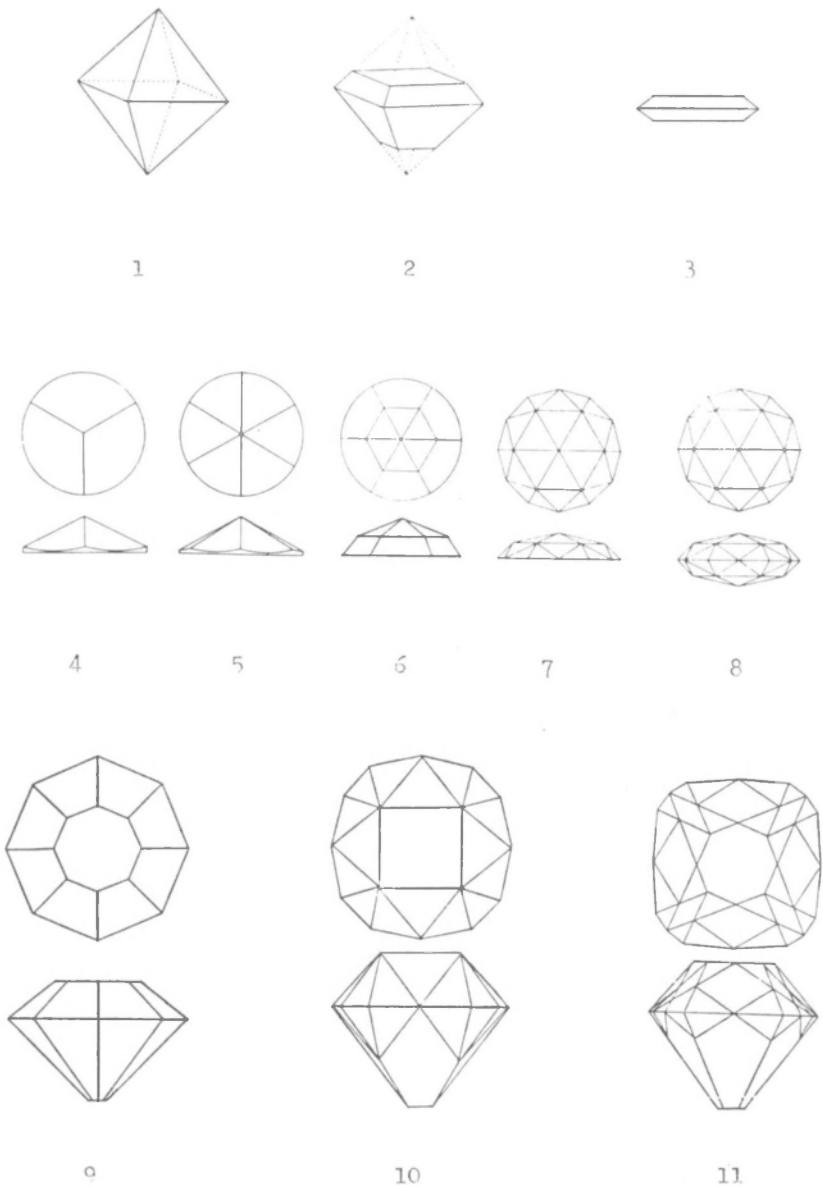

Planche I : *Les différentes formes de taille des pierres précieuses,* d'après A.-M. PERE, *Het provinciaal...,* p. 70 et H.-J. SCHUBNEL, *Pierres précieuses...,* (1968), pp. 7-9.

au diamant : la taille en rose est peu fréquente, la taille brillant est plus répandue.

La taille en degrés, plus récente, découle de la taille en table. Elle comporte à la partie supérieure une large table carrée ou oblongue, deux ou trois rangs superposés de facettes et six rangs ou plus à la partie inférieure. Les tailles arrondie et en degrés sont les mieux adaptées aux pierres de couleur.

Le montage des pierres précieuses

Le montage en plein ou chaton plein est la technique la plus ancienne. Connue dès l'antiquité, elle est très en vogue aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le chaton plein est constitué d'un fond et d'une bordure métallique entourant la pierre. Pour masquer les défauts des pierres de moindre qualité, on enduisait le fond du chaton d'une sorte de peinture noire. Le montage à fond donne plus d'éclat à la pierre ; une feuille de métal est mise entre le fond du chaton et la pierre. Dans la bijouterie des XVIIe et XVIIIe siècles, les petites pierres de peu de valeur sont serties dans de gros chatons ; ce procédé fait paraître les pierres plus volumineuses. Les chatons sont parfois décorés à la partie supérieure de griffes, fausses griffes ou de festons.

Le montage à jour apparaît à la fin du Xe siècle. L'invention de la taille brillant lui rendra une nouvelle vigueur. Le revers du chaton est dégagé pour mettre en valeur la transparence de la pierre. Ce montage est subordonné à celle-ci. Au XVIIIe siècle, la monture en or ou en argent est munie de griffes très fines. Les pierres de belle qualité ou taillées à brillant sont montées à jour.

CHAPITRE II

LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE A LIÈGE

LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE ET LES RÈGLEMENTS DU MÉTIER DES ORFÈVRES

Le métier des orfèvres occupait la dernière place dans la liste des trente-deux métiers de la cité de Liège. Au sein d'une corporation qui regroupait des professions aussi différentes que les peintres, les selliers ou vitriers..., les orfèvres au sens strict représentaient une faible minorité. Parmi les occupations dévolues à ces derniers, on peut citer l'orfèvrerie religieuse, l'orfèvrerie civile et la bijouterie-joaillerie.

Il n'entre pas dans mes intentions d'étudier l'ensemble du métier des orfèvres. Diverses études lui ont été consacrées ([41]) et la dernière en date, donne une vue exacte du problème ([42]). Les règlements ([43]) jalonnent les étapes de l'histoire du métier. Mon propos consiste à y rechercher les clauses spéciales consacrées à la bijouterie-joaillerie.

Le métier des orfèvres avait déjà ses statuts au XIVe siècle, mais on ne conserve les textes qu'à partir du début du XVe siècle. Les règlements du 17 juillet 1414 ([44]) et du 16 avril 1418 ([45])traitent de la contrefaçon des pierres précieuses. Cela sous-entend l'utilisation à cette époque des pierres fausses par les orfèvres liégeois. Dans son article 99, le règlement du 17 juillet 1414 fait allusion aux « verges doreez » fabriquées à Liège, c'est-à-dire aux anneaux.

L'article 1 du règlement du 14 juillet 1544 ([46]) stipule le chef-

([41]) E. PONCELET, *Les bons métiers...*, ds. *B.I.A.L.*, t. XXVIII, 1899, pp. 216-219. — TH. GOBERT, *Le bon métier...*, ds. *B.S.A.H.*, t. XXIII, 1931, pp. 53-87. — J. YERNAUX, *Les grands orfèvres...*, ds. *B.S.A.H.*, t. XXXIV, 1948, pp. 37-42. — J. BRASSINNE, *L'orfèvrerie civile...*, t. I, 1948, pp. 37-42.

([42]) P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse...*, t. I, 1966, pp. 33 et sv.

([43]) E. PONCELET et E. FAIRON, *Liste chronologique..., Les orfèvres*, ds. *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. III, 1943-1947, pp. 642-662.

([44]) *Recueil des ordonnances...*, 1e série, par S. Bormans, Bruxelles, 1878, pp. 477-479, art. 97. — L'article 98 parle de « juwelier » ; on ne doit pas y voir le terme actuel joaillier. Il s'agit ici de celui qui fait des pièces d'orfèvrerie. D'ailleurs, l'article 99 parle de « joweaz de englieses », ce qui confirme cette hypothèse.

([45]) E. PONCELET et E. FAIRON, *op. cit.*, p. 644, n° 12.

([46]) *Chartes et privilèges...*, t. II, pp. 349-352.

d'œuvre à accomplir pour accéder à la maîtrise. L'étranger devait réaliser trois pièces : « asseoir pierre en or, faire calice et seels d'argent ». Le Liégeois pouvait choisir une parmi les trois. Ceci dénote une spécialisation de certains membres du métier et une division entre orfèvrerie civile et religieuse. L'utilisation des pierres fausses semble avoir continué puisque l'article 18 de ce même règlement traite à nouveau de la contrefaçon des pierres et interdit aux orfèvres d'utiliser les pierres fausses sauf pour les objets religieux.

Dans un addenda au règlement de 1544, daté du 10 février 1547 ([47]), il est dit que les « rewards » peuvent visiter les boutiques des orfèvres pour examiner les « baghues d'or ou d'argent ». A l'époque, ce mot ne désignait pas nécessairement le bijou mais peut-être l'ensemble des pièces fabriquées par les orfèvres. Ils ont aussi droit de regard sur les marchands étrangers qui, ajoute le texte, sont marchands d'« orfabverie ou lapidairs ».

Au terme des articles 6 et 7 du règlement du 6 avril 1622 ([48]), les chaînes et chaînettes, vaisselles et autres pièces d'argenterie vendues en rue par des « revenderesses » feront l'objet d'un contrôle ; celles vendues chez les estimeurs devront être marquées. Ceci nous renseigne sur les pratiques de vente à cette époque.

Ce qui s'esquissait dans les précédents règlements apparaît clairement dans celui du 16 juin 1692 ([49]). L'article 3 relatif au chef-d'œuvre à exécuter pour obtenir la maîtrise, distingue nettement l'orfèvrerie civile et religieuse de la bijouterie-joaillerie. « Un bourgeois ferat pour chef d'œuvre une sallière quarrée ou un calice bien proportionné et ceux qui travailleront en or, feront une bague à trois, sept ou neuf diamans et un signet gravé ». Suivant l'article 16, « les mêmes ouvrages tant en or qu'en argent deveront seullement se marquer de la marque du maître » ; mais bien peu de bijoux conservés, postérieurs à cette date, portent le poinçon de l'orfèvre ([50]). L'article 22 contient des notations intéressantes et précises sur la technique et les pratiques employées par les « bijoutiers ». « Nul orphèvre en or n'émaillerat plus ses ouvrages, qu'en taille de burin,

([47]) *Chartes et privilèges...*, t. II, p. 361.
([48]) *Chartes et privilèges...*, t. II, p. 368.
([49]) *Ibidem*, t. II, pp. 372-375.
([50]) J'ai seulement retrouvé six bijoux poinçonnés. Ils datent de la seconde moitié du XVIIe siècle (inventaire : n°s 10, 11, 14, 38, 53, 55).

qui s'appelle ordinairement taille de Parme ([50bis]) et n'en metterat non plus dans les testes de bagues, mais bien de l'yvoir brulé comme d'ancienneté ». Le 19 février 1693 ([51]), l'article 22 du précédent règlement est modifié. Il sera désormais « permis de faire des émailles superficielles voire que l'on n'en mettra pas davantage qu'il n'en faudra pour l'embellissement de l'ouvrage ».

A la suite d'une modification du titre de l'or et de l'argent, le prince autorise le 2 mars 1693 ([52]) les orfèvres à vendre pendant une année les « menus ouvrages » qui leur restent à l'ancien titre ; parmi ceux-ci, on cite : « les croix, bagues d'argent, boucles, pendans d'oreille et autres minutés pesantes moins d'une once ».

D'après l'ordonnance du conseil impérial du 9 avril 1707 ([53]), il se trouvait à Liège « plusieurs marchands et autres qui se présument d'acheter et de vendre des bagues d'or, joyaux, des argenteries et de toutes sortes d'ouvrages de pierreries qui sont de fabrique étrangère ». Ceci allant à l'encontre du règlement de 1692, il est désormais « défendu à toutes sortes de personnes, excepté lesdits maîtres orphèvres » de vendre ces pièces.

Moyennant l'autorisation du prince-évêque, le fonds de boutique (joyaux et ouvrages d'orfèvrerie) d'un orfèvre décédé pouvait être vendu par ses héritiers ([54]). Cela a entraîné de nombreux abus. Aussi, l'ordonnance du 27 octobre 1749 ([55]) oblige-t-elle les héritiers à dresser dans les huit jours suivant le décès de l'orfèvre, un inventaire des pièces à vendre.

Le prince-évêque François-Charles de Velbruck promulgue le 11 juin 1772 ([56]) une ordonnance qui établit une chambre spéciale pour le contrôle et la marque des ouvrages d'orfèvrerie. L'article 11 précise que « tous ouvrages, tant en or qu'en argent, devront généra-

([50bis]) Vraisemblablement taille d'épargne : « Tailler en épargne est une manière de graver ou entailler le bois, les pierres, les métaux, etc... qui se dit lorsqu'on taille et qu'on enlève le fond de la matière et qu'on épargne et qu'on ne laisse en relief que les parties qu'on veut faire paroître à la vue » d'après *Dictionnaire Universel français et latin...*, t. 3, 1752, col. 882.

([51]) *Recueil des ordonnances...*, 3e série, t. I, p. 200.

([52]) *Chartes et privilèges*, t. II, pp. 375-376.

([53]) *Ibidem*, t. II, pp. 376-377.

([54]) Des exemples similaires de 1732 et 1738 sont signalés dans P. COLMAN, *L'orfèvrerie...*, t. 1, p. 37, note 26. A cette époque, des inventaires avaient déjà été dressés (A.E.L., *Conseil privé*, n° 223). — Cfr. documents justificatifs nos 3-4.

([55]) *Recueil des ordonnances de la Principauté de Liège*, 3e série, t. II, p. 140.

([56]) *Ibidem*, 3e série, t. II, pp. 662-664.

lement être apportés à la marque, à l'exception des seuls ouvrages des metteurs-en-œuvre »... qui doivent « ne travailler aucune pièce qu'au titre seulement ». L'article 12 stipule que « l'on payera la marque à raison d'un liard et demi pour chaque once d'argent, soit de poinçon, soit de Bavière, et à raison d'un liard pour chaque esterlin d'or travaillé massif, comme en ronds d'or, bagues... ». L'article 9 du mandement du 22 juillet 1776 ([57]) modifiera le tarif applicable : « quant aux ouvrages en or massif, comme anneaux ou ronds d'or, bagues..., on payera un liard et demi par esterlin ». L'ordonnance du 10 juin 1774 ([58]) est toujours relative à la marque. L'article 25 indique qu'on ne marquera dorénavant les bagues ou anneaux en argent que d'un seul poinçon représentant les armoiries du prince.

Les règlements ont été très souvent mal respectés mais ils attestent néanmoins l'existence de la fabrication et du commerce de la bijouterie-joaillerie à Liège aux XVIIe et XVIIIe siècles. Avec l'établissement du régime français, les corporations disparaissent et une autre ère commence.

Le commerce de la « joaillerie »

La documentation consultée, antérieure à 1700 ne renseigne ni « joaillier » ni bijoutier ; ceux qui travaillent les métaux précieux sont indistinctement appelés orfèvres. Le 5 janvier 1654 ([59]) l'estimation des bijoux (chaîne d'argent dorée, bracelets d'or et bagues d'or à pierre) de Marie Masset est effectuée par le « maître orphèvre » Jérôme Grommelier le jeune. Le travail, consistant à peser les pièces et à estimer la valeur de l'or et des pierres, fut sans doute confié à un expert en la matière qui toutefois est qualifié d'orfèvre.

La distinction entre orfèvre et « joaillier » est officialisée dans le règlement du 16 juin 1692 ([60]). L'article 3 relatif à l'exécution du chef-d'œuvre le prouve ; il astreint ceux qui travaillent l'or à faire une bague à trois, sept ou neuf diamants. A partir de ce moment, la « joaillerie » devient une spécialité consacrée et au XVIIIe siècle, les

([57]) M.L. Polain, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*, 3e série (1684-1794), 2e volume, Bruxelles, 1860, p. 784.
([58]) M.L. Polain, *op. cit.*, p. 732.
([59]) A.E.L., *Notaire Th. Pauwea*, 1654, fol. 11. — P. Colman, ds. *Exp. Le siècle de Louis XIV*, p. 211, n° 753.
([60]) *Chartes et privilèges*, t. II, p. 372.

fabricants de « bijoux » cités dans les archives s'appelleront généralement « joailliers ».

Au XVIIIe siècle, les mots bijoux et bijouterie n'ont pas le sens qu'on leur connaît actuellement et il faut éviter de les confondre avec les termes joyaux et joaillerie. Les « bijoux » étudiés dans ce travail (croix, bagues, colliers, bracelets...) s'appellent parfois bijoux ([61]) mais plus généralement « joyaux » ([62]). Le « bijoutier » ([63]) fabrique ou vend des chaînes d'or, des cordons de montre, des tabatières d'or, des breloques, des montres d'or, des boucles de souliers, des cachets, des étuis et des pommeaux de canne ([64]). Le « joaillier » fait des bagues, des croix, des pendants d'oreilles et des nœuds à diamants... ([65]). La distinction entre « joaillier » et « bijoutier » se marque dans l'annonce passée le 3 décembre 1788 dans la Gazette de Liège par N.J. Delforge. Il exerce les deux professions. Comme « joaillier », il fait « toute sorte d'ouvrages tant en diamans qu'en autres pierreries » ; comme « bijoutier », il « travaille en or des chaînes de montres, des cachets et pommeaux de canne ».

Officiellement, le commerce de la joaillerie était réservé aux seuls membres de la corporation des orfèvres. En fait, à Liège, au XVIIIe siècle, le commerce des bijoux est entre les mains de diverses catégories de personnes ; il se pratique dans divers endroits et de multiples façons. Il convient de distinguer parmi ces commerçants et fabricants, les Liégeois des étrangers.

Les membres de la corporation des orfèvres occupaient une place importante dans ce commerce qui, en principe, aurait dû leur être exclusif. L'examen des sources écrites nous livre trente-six noms pour

([61]) Dans la *Gazette de Liège* du 13.7.1781, les « sieurs » Martiny et Bailly vendent « differens bijoux consistant en croix, pendans d'oreilles, et bagues à diamans ». Autre exemple : *Gazette de Liège* (2.4.1794). Cela se vérifie surtout à la fin du siècle.

([62]) Dans le répertoire dressé après le décès de l'orfèvre Renard en 1738, les ronds d'or, bagues d'or et a diamants, les croix, « roses » et « oreillettes » à diamants sont groupés sous la rubrique « joyaux » (A.E.L., *Conseil privé*, n° 223).

([63]) Parmi les bijoutiers Liégeois connus, citons François-Joseph Van den Berg (1702-1766). Le 23.2.1730, il sollicite le titre de bijoutier et tourneur en or et argent du Prince-évêque. Le 25.2.1730, le prince l'agréera mais seulement comme tourneur (A.E.L., Conseil privé, n° 223. — J. BRASSINNE, *L'orfèvrerie...*, t. I, p. 376). Gilles-Joseph Dupont décédé en 1794 débitait des bijoux et des pièces d'importation (J. BRASSINNE, *op. cit.*, t. I, p. 244).

([64]) *Gazette de Liège* (3.10.1764, 21.2.1781, 8.10.1781, 8.4.1789, 27.12.1786, 21 frimaire an VII).

([65]) Facture du « joualier » Laveux du 29.6.1745 (A.E.L., *Famille Dechamps*, n° 609). Cfr. document justificatif n°5.

le XVIIIe siècle ([66]). Vingt-trois d'entre eux sont spécialisés en « joaillerie », comme joaillier, fabricant ou marchand-joaillier, joaillier-orfèvre ou joaillier-bijoutier. Les autres portent le titre d'orfèvre. Au contraire des joailliers, ces derniers ne se sont pas spécialisés ; ils fabriquent ou vendent l'orfèvrerie religieuse, l'orfèvrerie civile et les « bijoux ». L'examen des inventaires après décès des orfèvres Mercier (1732) ([67]), Renard (1738) ([68]) et Le Roy (1775) ([69]) prouve cette assertion. Dans leur fonds de magasin, l'orfèvrerie civile et les bijoux sont les deux catégories les mieux représentées. Pour pouvoir fabriquer, les joailliers devaient se procurer de la matière première (or, argent et pierres précieuses). Si l'on en croit Thomassin ([70]), en 1790, la bijouterie du département de l'Ourthe utilisait annuellement 40 kgs d'or. Les « joailliers » trouvaient leur approvisionnement dans les vieilles œuvres, les ducats, les carolins et les pièces d'or mises hors circulation. Les pierres utilisées représentaient 1600 carats et étaient achetées à Paris, Anvers et Amsterdam. Il y avait huit joailliers et trente ouvriers. La Gazette de Liège permet de vérifier mais aussi de corriger les affirmations de Thomassin. Les joailliers liégeois ont pu acheter des pierres sur place chez les estimeurs. Ainsi en 1773 ([71]), l'estimeur Hénon vend « quatre pierres topasses du Brésil propre à faire des boucles d'oreilles en poire ». En 1782, l'estimeur Bouquette vend « saphir fin et topaze » ([72]). Le 21 juillet 1785, les « joailliers » pouvaient se procurer à la maison du roi, dite « Brood Huys », sur la « grand place » à Bruxelles « une quantité de diamans roses et autres, rubis, émeraudes, hyacinthes, grenats et autres pierres ainsi que des perles de toutes grandeurs et qualités » ([73]). A sa mort, en 1775, Jacques Le Roy, orfèvre et fabricant de bijoux, avait une réserve de trois paquets de diamants ([74]). Les pierres fausses ont été utilisées par les joailliers

([66]) Voir en annexe la liste des joailliers liégeois du XVIIIe siècle.
([67]) Voir le document justificatif n° 3 en annexe.
([68]) Voir le document justificatif n°4 en annexe.
([69]) A.E.L., *Notaire P. Simonon*, 4.5.1775.
([70]) *Mémoire statistique du département de l'Ourte, 1806*, Liège, 1879, p. 459.
([71]) *Gazette de Liège* (10.3.1773).
([72]) *Gazette de Liège* (21.10.1782).
([73]) *Gazette de Liège* (8.7.1785).
([74]) A.E.L., *Notaire P. Simonon* (4.5.1775). Un premier paquet de 4 carats et un grain, à 60 florins le carat ; un autre de 5 carats et demi, à 28 florins le carat et le troisième d'un carat 32/3, à 10 écus le carat.

et orfèvres liégeois ; les règlements interdisant leur emploi, l'attestent ([75]). Elles étaient fabriquées par les verriers au moins dès 1626. On sait qu'à cette date deux bourgeois de Liège, Gérard Heyne dit des Preitz et Louis Marius se sont associés pour exploiter une verrerie ([76]). Ils relèvent le métier des orfèvres pour « les contrefaitures de pierres précieuses » ([77]). En « bijouterie », comme en orfèvrerie d'ailleurs, lorsqu'un client passait une commande, il avait l'habitude de fournir au moins une partie de la matière première. La facture dressée le 29 juin 1745 ([78]) par l'orfèvre Laveux pour Demany nous éclaire à ce sujet. Demany a donné « des vieux ors, des boutons d'or et des ducats ». Il a sûrement procuré les diamants puisque le joaillier indique dans sa facture qu'il a fourni six diamants pour suppléer au grand nœud et qu'il en a fait repolir un. Cette pratique était déjà d'usage au début du XVIIe siècle. Dans son testament daté du 26 août 1626 ([79]), le marchand-bourgeois de Liège Guillaume du Bois laisse quatre onces d'argent pour faire une « chaine ou pendant d'argent ». Les joailliers réutilisent assez souvent la matière des bijoux démodés. Il semble que la matière première ait vraiment manqué dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Plusieurs joailliers ou marchands-orfèvres passent des annonces dans la Gazette de Liège pour acheter de l'or, de l'argent mais aussi des galons d'or ([80]). Le joaillier Crenwick et le corps des orfèvres accusent même en 1770 des étrangers d'enlever la matière première aux orfèvres liégeois ([81]). Nous n'avons pas trouvé dans les archives des renseignements sur l'organisation du travail des joailliers. Nous savons toutefois que le joaillier Martin-Toussaint Grosse ([82]) avait en 1762 deux ouvriers et

([75]) 17.7.1414 ((*Recueil des ordonnances...*, I[e] série, 1878, pp. 477-479). — 16.4.1418 (E. PONCELET et E. FAIRON, *op. cit.*, p. 644, n° 12). — 14.7.1544 (*Chartes et privilèges...*, t. II, pp. 349-352).

([76]) 5 et 10 août 1626 (E. PONCELET et E. FAIRON, *liste...*, p. 653, n° 60. — J. ROUHART-CHABOT et E. HELIN, *Admissions...*, p. 146 n° 743).

([77]) E. PONCELET, *Les bons métiers...*, ds. *B.I.A.L.*, t. XXVIII, 1899, p. 216 note 2.

([78]) Voir document justificatif n° 5 en annexe.

([79]) A.E.L., *Famille de Groutars*, n° 122.

([80]) Ainsi le marchand-orfèvre Gilles Berrier fils (*Gazette de Liège*, 23.4.1759) ; le marchand-orfèvre Ransy (*Gazette de Liège*, 24 brumaire an IV) ; le marchand-orfèvre J.C. Colsoul (*Gazette de Liège*, 6 frimaire an IV) et le marchand-orfèvre Julin (*Gazette de Liège*, 11 brumaire an IV).

([81]) Th. GOBERT, *Le bon métier...*, pp. 69-70, note 2.

([82]) BREUER, *Les orfèvres du pays de Liège...*, p. 187, n° 1765.

que F.J. Arnould demande le 17.6.1793, par voie d'annonce dans la Gazette de Liège, un compagnon-joaillier sachant bien sertir. La clientèle ([83]) pouvait se procurer des « bijoux » dans les boutiques des marchands-joailliers ou des orfèvres. Nous savons par les inventaires après décès d'orfèvres que ceux-ci disposaient d'un petit stock destiné à la vente comprenant des anneaux et ronds d'or, des bagues, des croix, des paires « d'oreillettes », « Saint-Esprit », cœur, le tout en diamant ([84]). Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, pour vendre leurs marchandises, certains joailliers recouraient aux annonces publicitaires de la Gazette de Liège. L'orfèvre Berrier ([85]), le joaillier-bijoutier N.J. Delforge ([86]) et le marchand-orfèvre et joaillier Hubart ([87]) entre autres useront de ce système. Ce moyen moderne de vente ouvre le monde des « bijoux » à une clientèle beaucoup plus large. Les joailliers ne proposent en effet pas à la clientèle de grands joyaux mais de menus « bijoux » plus courants ou très à la mode : croix à la « jeannette », boucles d'oreilles en or ou à la « Mirza », bagues en « col de chien » ([88]). D'autres procédés plus spéciaux furent employés par les joailliers pour liquider leurs marchandises : la loterie ou la « rafle ». Le 19 avril 1736 ([89]), le métier des orfèvres de Liège envoie une supplique au prince-évêque rapportant que Robert Lovinfosse « a entrepris une loterie en diamants travaillez en or et en argent... ce qui portera un grand préjudice aux maîtres orphèvres ». Dans la Gazette de Liège du 14 mars 1759, le « marchand-joualier » Jean-François Drion annonce qu'il entreprend une « loterie en vaisselle et bijoux ». Les loteries liégeoises ne sont pas les seules ; les billets de loteries étrangères sont aussi vendus dans la capitale de la principauté, souvent chez les imprimeurs ([90]). La « rafle » est une sorte de tombola à un seul lot. Ainsi la Gazette de Liège du 5 février

([83]) A titre indicatif, entre 1645-1656, la population de la ville de Liège (cité et faubourgs) varie entre 44.312 et 51.807 habitants. Entre 1736-1762, elle varie entre 55.234 et 56.697. Entre 1790-1791, elle peut varier entre 53.317 et 54.910 (E. HELIN, *La population des paroisses liégeoises aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Liège, 1959, p. 381).
([84]) Voir les documents justificatifs n°s 3 et 4 en annexe.
([85]) *Gazette de Liège* (5.7.1782).
([86]) *Gazette de Liège* (3.12.1788).
([87]) *Gazette de Liège* (12.3.1792, 2.7.1792, 23.4.1794).
([88]) *Gazette de Liège* (2.4.1794).
([89]) A.E.L., *Conseil privé*, n° 223. — P. COLMAN, *L'orfèvrerie...*, t. I, p. 39 note 32.
([90]) Loterie de Wallerstein, billets en vente chez l'imprimeur J. Bérard en Neuvice à l'enseigne du Peigne d'or *(Gazette de Liège*, 12.12.1768).

1768 annonce qu'« on raflera chez le commissaire Walef une garniture de cou contenant 65 diamants pour laquelle ledit Walef distribuera vingt-cinq billets à un louis ». Les pièces de fabrication locale ne sont pas les seules vendues à Liège. Des pièces de fabrication étrangère y étaient déjà débitées par d'autres personnes que les orfèvres au début du XVIIIe siècle. Ce commerce a fait l'objet d'une interdiction pour les personnes non membres du métier dans le règlement du 9 avril 1707 ([91]). Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, certains, tel le marchand-orfèvre et « jouaillier » Hubart ([92]), se procurent une partie de leurs marchandises (boucles d'oreilles en or) à Paris. Il n'est pas possible de déterminer exactement l'impact géographique du commerce de la joaillerie liégeoise. Néanmoins, les archives livrent le 18 pluviose de l'an VI les noms des orfèvres et bijoutiers de la commune de Verviers. En marge, le rédacteur a ajouté : « Il n'y a aucun des quatre citoyens ci-contre qui fasse ou qui fabrique souvent des pièces ([93]) d'or ou d'argent, tenant les pièces qu'ils vendent des orphèvres de Liège » ([94]). Aux dires de Th. Gobert ([95]), les orfèvres liégeois se regroupaient surtout en Gérardrie, Neuvice et Pont d'Ile. Parmi les joailliers repérés dans les textes ([96]) au XVIIIe siècle, sept habitaient en Neuvice, trois en Hors-Château, deux en Féronstrée, un rue du Pont, un place du Marché, un à Coronmeuse, un en Pierreuse, un en Vinâve d'île, un en « Neuve rue » et un en Outremeuse. Parfois, seule la paroisse est indiquée : deux à Saint-Martin-en-Ile, deux à Saint-Adalbert, un à Saint-Servais et un à Saint-André. Beaucoup d'entre-eux sont Liégeois d'origine et ont fait leur apprentissage à Liège ; certains s'expatrieront et deviendront des joailliers célèbres. D'après Villenfagne, des joailliers liégeois exerçaient leur art à Paris dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ; ce sont Francotais et Botson. Ce dernier aurait monté une partie des diamants de la « Dauphine ». Il faut encore citer comme

([91]) *Chartes et privilèges*, t. II, p. 376.
([92]) *Gazette de Liège* (2.7.1792) : « Hubart, marchand orfèvre et jouaillier, au Sauveur, en Neuvice, avertit qu'il vient de recevoir de Paris un assortiment de boucles d'oreilles en or au dernier goût à juste-pris ».
([93]) Avec le sens d'articles de joaillerie, d'orfèvrerie.
([94]) A.E.L., *Fonds Français, Préfecture*, n° 703.
([95]) Th. GOBERT, *Le bon métier...*, pp. 59 et sv.
([96]) Voir en annexe la liste des joailliers liégeois du XVIIIe siècle.

liégeois établis à Paris, Antoine-Joseph Demarteau et peut-être Paul Bassenge en tant qu'associé de Böhmer dans la trop célèbre *affaire du collier* ([97]). Le plus grand est sans doute le joaillier et metteur en œuvre Jean Henrotay qui se rendra à Saint-Pétersbourg pour monter en 1762 la couronne impériale de Catherine II ([98]).

Bien d'autres personnes ([99]) étrangères au métier des orfèvres ont vendu des « bijoux » à Liège au XVIIIe siècle. Les merciers étaient les principaux concurrents des « joailliers ». Le 11 août 1534 ([100]), ils avaient déjà obtenu l'autorisation de « vendre pierres précieuses, anneaux, verges, affiches, attaches, joyaux d'or et d'argent ». Au XVIIIe siècle, dans leur magasin, on peut acheter les marchandises les plus disparates et notamment des « bijoux » ([101]). Dans diverses annonces de la Gazette de Liège, le mercier J.B. Benedetti ([102]) propose en vente des boucles d'oreilles en or, en perle et des bracelets en or et vermeil. Il faut ensuite faire une large place aux ventes publiques, ventes après décès, ventes-saisies faites par les notaires ([103]) et les « estimeurs-jurés ». Des dizaines, chaque année, sont annoncées

([97]) P. COLMAN, *L'orfèvre liégeois Jean Henrotay...* ds. *Bulletin de la Société royale le « Vieux Liège »*, n° 140, t. VI, 1963, p. 238.

([98]) *Ibidem*, p. 229 sv.

([99]) Le 2 juillet 1772, le prince-évêque de Liège informe les « orfèvres, jouailliers, vieuxwariers et lombards » de la cité d'un important vol de « bijoux et joyaux », perpétré à Vienne au préjudice du comte de Harrach. Il leur enjoint de ne pas acheter ces pièces et de dénoncer ceux qui pourraient les leur proposer en vente. (A.E.L., *Placard imprimé*, 2 juillet 1772).

([100]) *Chartes et privilèges...*, t. II, p. 337, art. 35.

([101]) Ainsi, chez Gaspard Pollain marchand à Herstal (*Gazette de Liège*, 17 brumaire an 5). — Chez Henri Colson « à la couronne sous la Tour Saint Lambert » (*Gazette de Liège*, 25.1.1786). — Chez Madame Lion (*Gazette de Liège*, 8.12.1790). Outre les « bijoux » (boucles d'oreilles d'or, bagues en or et « à devises », colliers, médaillons, bracelets, croix à diamants), on relève parmi les articles à vendre : des tissus, pièces de toile, soie, velours, mouchoirs, tabliers, dentelle, boucles de soulier, boutons d'habit, tabatières, portefeuilles, bourses, bas...

([102]) J. Benedetti habitait à « la Lunette sur le Pont d'Ile » ; il se procurait une partie de ses marchandises à Paris (*Gazette de Liège*, 3.5.1784, 31.12.1784, 7.1.1788). La *Gazette de Liège* du 3.12.1788 signale une association entre Benedetti et le joaillier-bijoutier N.J. Delforge. Ce dernier fabriquait « bijoux » et « joyaux » et Benedetti enregistrait les commandes et vendait.

([103]) A.E.L., *Liasse de ventes publiques, Liège 1778-1780.* On n'y trouve que des ventes de meubles, matériel, « bijoux » ; tous les prix y sont indiqués et parfois aussi le nom de l'acheteur.

dans la Gazette de Liège ([104]). On y vend tout ce qui est nécessaire dans un ménage ou parfois dans une profession. On peut y trouver un très large éventail de « bijoux » de tous les prix ([105]). Ces ventes étaient sûrement très fréquentées et beaucoup de personnes ont pu y acheter des « bijoux ». Parfois même les estimeurs ([106]) ou les joailliers ou marchands-joailliers ([107]) y achètent des pièces. Ces ventes par estimeurs ont donné lieu à des abus. Sous le couvert d'une vente après décès, on pouvait vendre des pièces d'une toute autre provenance ([108]).

Le commerce exercé par des étrangers était en principe limité à Liège à certaines époques de l'année et dans des endroits bien précis ([109]). Ces prescriptions n'ont pas été respectées en ce qui concerne le commerce des « bijoux ». Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, grâce surtout aux annonces de la Gazette de Liège, on constate à Liège la présence d'étrangers qui fabriquent ou vendent des « bijoux ». Parmi ces lapidaires, artistes en joaillerie, quelques-uns ne restent qu'un temps relativement bref à Liège. C'est le cas du

([104]) La grande majorité des ventes sont faites par des « estimeurs-jurés. » Citer toutes les mentions de ventes où apparaissent des bijoux serait trop fastidieux. Le dépouillement de la Gazette permet d'établir la liste des estimeurs : Hénon (1764-1773), Defooz (1767), Veuve Hénon (1775-1781), Engels (1776-1781), Lixson (1782-1788), Bouquette (1782-1790), Duchâteau (1792-1794), Braive (1794). On a également vendu des bijoux au greffe Bourguignon (*Gazette de Liège*, 30.11.1781), au greffe Crehay (*ibidem*, 18.2.1782) et à la salle des échevins de Liège (*ibidem*, 17.12.1784).

([105]) Parfois, l'annonce de la Gazette de Liège est laconique : « on vendra chez M. Lixson estimeur-juré un assortiment de bijouterie, marchandises et meubles » (*Gazette de Liège*, 13.5.1782). Parfois, la vente consiste exclusivement en bijoux : « on vendra chez le sieur Duchâteau, estimeur juré quantité de diamans, consistant en différentes croix avec leurs nœuds, épingles de toute espèce, boucles d'oreilles en rose et brillans, des cœurs avec nœuds et sans nœuds, médaillons de différentes grandeurs, bagues en brillans et autres, plusieurs beaux solitaires en brillans, une superbe paire de bracelets, une paire mirzas en brillans d'une beauté rare » (*Gazette de Liège*, 2.5.1794).

([106]) L'estimeur Engels achète le 15.4.1779 à la vente du Marquis de Beauchamps, trois montres d'or et une bague à diamant de 300 florins (A.E.L., *Officialité*, n° 212).

([107]) Dans la *liasse des ventes publiques* conservées aux A.E.L., on constate à plusieurs reprises entre 1778 et 1780 que des bijoux sont achetés par Génicot (f° 100 v° : 2 croix à diamants), (f° 114 r° : 2 croix à « diamans »), (f° 119 r° : une croix et une bague à pierre), (f° 221 v° : « un colié de petit perle »). — On connait un Génicot qui fait en 1760 une bague pour le Val Saint-Lambert (A.E.L., *Abbaye du Val Saint-Lambert*, n° 684 b). — Le 19 brumaire an VI, l'orfèvre Joseph Jenicot demeure rue Neuvice (GOBERT, *Les fabricants...*, dans *Leodium*, t. XXV, p. 53). Il s'agit probablement du même ou d'un des deux personnages.

([108]) L'article 7 du règlement du 6.4.1622 avait déjà statué sur les conditions de vente à respecter par les estimeurs (*Chartes et Privilèges*, t. II, p. 368).

([109]) P. COLMAN, *L'orfèvrerie...*, t. I, p. 37.

« sieur Bouhier ([110]) peintre en mignature qui fait des gerbes en cheveux pour bracelets et bagues » ou du « sieur Lyon ([111]), graveur pensionné de la ville de Lille » qui grave les pierres fines. D'autres, tel Somjean ([112]), Français d'origine, « graveur de bijoux en or de couleur » s'attardent plus longtemps. Il résidait en 1787 rue des Carmes et en 1790 sur Lulai des Jésuites. D'autres encore s'installent ; ainsi le graveur et « artiste en jouaillerie » A. Massardo ([113]) élit résidence à Spa. Une seconde catégorie, les colporteurs-ambulants, sorte de merciers, s'installent dans une auberge ou une maison privée et offrent en vente pendant quelques jours un large éventail de marchandises étrangères, dont des « bijoux ». La Gazette de Liège fournit l'exemple ([114]) d'une dame étrangère arrivée en septembre 1782 « Aux trois pigeons » avec des chapeaux, bonnets, souliers, coiffes, mouchoirs, dentelles, tabatières, garnitures de robe mais aussi croix à la jeannette et bijoux en or de « Manheim ». Si l'on en croit Théodore Gobert ([115]), le commerce d'orfèvrerie exercé par les commerçants juifs causait grand tort aux orfèvres liégeois. Il semble en être de même pour ce qui est des « bijoux ». Le 20 prairial de l'an IV, la Gazette de Liège publie l'annonce suivante : « des marchands juifs ont pour ainsi dire accaparé, chez les orfèvres de cette ville (Liège), toutes les petites croix en argent doré. On prévient le public de cette circonstance afin que les personnes qui ne sont pas à même de distinguer les objets d'or pur d'avec ceux qui ne sont que dorés, ne soient pas trompés dans les emplettes de cette nature qu'elles pourroient faire auprès de ces marchands ».

Comme on peut s'en rendre compte, à Liège au XVIIIe siècle, le commerce de la bijouterie-joaillerie a occupé un nombre élevé de personnes, prouvant par là sa vitalité et l'intérêt porté par la population liégeoise aux bijoux.

([110]) J. BREUER, *Artistes étrangers...*, dans *B.I.A.L.*, t. XLIX, p. 126.
([111]) J. BREUER, *op. cit.*, pp. 173-174. — *Gazette de Liège* (2.3.1787).
([112]) *Gazette de Liège* (22.10.1787, 6.11.1790). — J. BREUER, *op. cit.*, pp. 173-174.
([113]) J. BREUER, *op. cit.*, p. 153.
([114]) *Gazette de Liège* (4.9.1782).
([115]) GOBERT, *Le bon métier...*, dans *B.S.A.H.*, t. XXIII, pp. 77-78.

CHAPITRE III

LE BIJOU A LIÈGE AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

Pour étudier les bijoux à Liège aux XVIIe et XVIIIe siècles, je les ai regroupés suivant leurs affinités en huit catégories : les anneaux et les bagues, les bracelets, les chaînes et pendentifs, les colliers, les croix, les parures de coiffure, les parures de vêtement, les pendants et boucles d'oreilles. Dans le souci de suivre l'évolution de la mode et d'éviter les répétitions, j'examine simultanément les deux siècles.

ANNEAUX ET BAGUES

Le peu de pièces conservées ne permet pas de retracer l'histoire de la bague à Liège. Les portraits donnent seulement des indications pour la première moitié du XVIIe siècle. Pour combler ces lacunes, il a fallu recourir aux sources d'archives pour les XVIIe et XVIIIe siècles. Pour la seconde moitié du XVIIIe siècle, la Gazette de Liège est d'un grand intérêt.

L'examen des quatre sources précitées a permis de répertorier un total de 563 bagues et 45 mentions sans spécification de nombre et 185 anneaux et 2 mentions non chiffrées. Cela se répartit de la façon suivante : trois bagues ([116]) sont conservées ; 9 bagues et 10 anneaux sont représentés sur les portraits ([117]), 480 bagues et 6 mentions et 168 anneaux et 2 mentions sont consignés dans les archives ([118]), 71 bagues et 37 mentions et 7 anneaux sont cités dans la Gazette de Liège ([119]). Ces chiffres démontrent la place importante de la bague dans le bijou à Liège.

Anneaux et bagues n'ont pas toujours eu la signification actuelle. Au XVIe siècle, la bague désigne un « bijou à pendre ». Les bijoux du

([116]) Voir en annexe le tableau 1 : Bijoux conservés.
([117]) Voir en annexe le tableau 2 : représentations de bijoux sur 55 portraits.
([118]) Voir en annexe le tableau 3 mention de bijoux dans les archives.
([119]) Voir en annexe le tableau 4 : mentions de bijoux dans la Gazette de Liège.

doigt portaient les noms de « annel », anneau ([120]) ou « verge » ([121]). C'est seulement au début du XVIIe siècle que la bague désignera un anneau à mettre au doigt ([122]).

Fig. 1 : Portrait de Catherine de Belvalet, épouse de Gilles de Fabricius, 1627, collection baronne M. de Selys Longehamps.

([120]) Dans les archives liégeoises, on emploie encore anneau dans le sens de bague dans un document du 3.6.1671. — (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 85, f° 335 v° « un anneau en table de diamant et un anneau en forme de rose en diamant »).

([121]) On retrouve ce terme dans le protocole du *notaire G. Lien*, acte du 2.1.1651, f° 119 et sv.

([122]) FONTENAY, *Les bijoux anciens et modernes..., p. 63.* — LANLLIER et PINI, *op. cit., pp. 74-75.*

Dans la première moitié du XVIIe siècle, les bijoux de doigt sont l'anneau d'or, la bague d'or et la bague d'or à pierre. Dans leurs portraits, Catherine de Belvalet ([123]) (Fig. 1), Marie Hocht ([124]) (Fig. 2), Anne-Marie de Neufcourt ([125]) (Fig. 3) et l'épouse

Fig. 2 : Portrait de Marie Hocht, épouse de Michel Selys, 1638, collection baronne M. de Selys Lonchamps.

([123]) Epouse de Gilles de Fabricius, *anno 1627.* (Coll. baronne M. de Selys Longchamps).
([124]) Epouse de Michel Selys, *anno 1638.* (Coll. baronne M. de Selys Longchamps).
([125]) Epouse de Guillaume de Longchamps, *anno 1650.* (Coll. baronne M. de Selys Longchamps).

Fig. 3 : Portrait d'Anne-Marie de Neufcourt, épouse de Guillaume de Longchamps, 1650, collection baronne M. de Selys Longchamps.

présumée de Gérard Douffet ([126]) sont notamment parées d'anneaux d'or et de bagues d'or à pierre. Ceux-ci sont portés à l'annulaire, à l'auriculaire, au pouce ; le même doigt est parfois orné de plusieurs anneaux et bagues. Marie de Neufcourt porte trois an-

([126]) Dans « portraits et fleurs » attribue à G. Douffet, B. Flémalle et G. Goswin, vers 1650 (coll. particulière). Cfr. catalogue de l'exposition : *Le siècle de Louis XIV*..., pl. 35.

neaux et une bague à l'annulaire de la main gauche. Les bagues à pierre se caractérisent par un anneau simple d'or et un chaton carré. La monture est en plein et la taille est en table. Les pierres figurées sur les tableaux sont de couleur rouge, bleue et noire. Les archives ([127]) nous révèlent l'utilisation de la perle ([128]), du diamant ([129]) et de la turquoise ([130]).

Dans l'ensemble des documents du XVIIe siècle, les bagues d'or sont qualifiées de *pensette* ([131]), *pensette à 3 anneaux* ([132]), *piècée* ([133]), *tricquesse* ([134]), *en trois verges* ([135]), *ronde* ([136]), *avec un cœur* ([137]), *entortillée* ([138]) ou *grainée* ([139]). La documentation ne nous apporte aucune précision sur le sens exact de ces qualificatifs. Quant à l'utilisation de l'argent, il n'apparaît qu'une fois dans les textes ([140]).

([127]) Entre 1629 et 1650, les documents d'archives renseignent 25 bagues et une mention sans indication de nombre : A.E.L., *Convenances et testaments*, n° 56, f° 175 v° ; n° 84, f° 262 v° ; n° 85, f° 258 ; n° 93 (24.12.1649) ; n° 94, f° 62 v° ; *Cathédrale, Secrétariat*, n° 276, f° 50 sv. ; *Famille de Selys*, n° 275 (23.9.1636), n° 565 (6.9.1638), n° 961 (24.7.1645) ; *Notaire G. Lien, 1637-1678*, f°s 1, 89 v° ; *Cure de St Remy*, n° 10 (27.1.1642, 25.10.1644).

([128]) Une seule mention le 4 février 1637 (A.E.L., *Notaire G. Lien, 1637-1678*, f° 1).

([129]) Première mention le 6.9.1638 (A.E.L., *Famille de Selys*, n° 565).

([130]) Première mention le 17.7.1648 (A.E.L., *Famille Dechamps*, n° 570). La turquoise est un phosphate d'aluminium et de cuivre hydraté de couleur bleu-vert ; on la trouve en Iran, Egypte et Mexique (SCHUBNEL, *Les pierres précieuses*, [1976], p. 88).

([131]) Première mention en février 1629 (A.E.L., *Convenances et testaments*, n° 85, f° 258). — Ce terme apparaît encore dans des documents datés du 30.6.1655 et du 19.3.1670 (A.E.L., *Notaire J. Polain ; Convenances et Testaments*, n° 94, f° 270 sv).

([132]) le 21.3.1652 (A.E.L., *notaire G. Lien*, f° 177 v°).

([133]) Février 1629 (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 85, f° 258).

([134]) Première mention le 11.9.1634 (A.E.L., *Convenances et Testament*, n° 94, f° 62 v°). Autres graphies : *tricoisse* le 8.12.1644 (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 84, f° 262 v°) ; *triquet* le 24.7.1645 (A.E.L., *Famille de Selys*, n° 961) ; *Tryquez* (ibidem) ; *tricques* le 21.3.1652 (A.E.L., *Notaire G. Lien*, f° 177 v°). — D'après J. HAUST, *Dictionnaire liégeois*, p. 675, *tricwèse* vient de l'ancien français *turcoises* : tenailles ; voir à ce propos F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. VIII, 1938, p. 109. Peut-être s'agit-il d'une bague dont l'anneau peut s'ouvrir.

([135]) 2.1.1651 (A.E.L., *Notaire G. Lien, 1637-1678*, f° 119 sv.).

([136]) Première mention le 4.2.1637 (A.E.L., *Notaire G. Lien*, f° 1).

([137]) 27.1.1642 (A.E.L., *Cure de St Remy*, n° 10).

([138]) 25.10.1644 (*ibidem*, n° 10).

([139]) « grenée » ou « grainée », première mention le 7.2.1674 (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 85, f° 386).

([140]) Entre 1621 et 1700, toutes les bagues dont la monture est spécifiée, sont en or ; à l'exception d'une seule en argent doré le 22.6.1671 (A.E.L., *Famille Van den Steen de Saive*, n° 12).

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, on continue à porter des anneaux d'or ([141]) ; ils sont qualifiés de ronds d'or, parfois on les appelle « bague despousaille » ([142]). A cette époque, les bagues ([143]) sont ornées de rubis ([144]), *arnabis* ([145]), *grenade* ([146]) et agate ([147]). Le diamant prend de plus en plus d'importance. D'une bague à un diamant, on en arrive à la fin du siècle à avoir des bagues à 20 diamants ([148]). La forme des bagues se diversifie. Les archives indiquent des bagues avec « une estoilette de diamant » ([149]), des anneaux en forme de rose en diamant ([150]). On voit apparaître une bague formée d'un anneau où les diamants sont disposés sur la partie supérieure ([151]). Certaines bagues en or et diamant sont rehaussées

([141]) Entre 1608 et 1700, 15 anneaux (ronds d'or) et 2 mentions non chiffrées sont citées dans les documents : A.E.L., *Famille de Selys*, n°s 272, 275, 279 ; *Famille de Hemricourt*, n° 197 ; *Notaire G. Lien*, f° 119 sv. ; *Notaire J. Pollain* (30.6.1655, 26.1.1674) ; *Notaire J. Sauveur* (17.1.1688) ; *Convenances et Testaments*, n° 86, f° 96 v° ; n° 93, f° 238 r° ; n° 94, f°s 114 r°, 270 sv ; n° 97, f°s 287 et 357 v° ; cfr. en annexe le document justificatif n° 2. Marie Bertrand Louys (1640-1716) épouse d'Antoine Pingray (portrait, vers 1665, dans, *Portraits Verviétois*, t. III, pl. 57) et Anne Elisabeth Lenaerts, épouse du bourgmestre de Maestricht Guillaume de Requilé (portrait de la fin du XVIIe siècle, musée d'Ansembourg, Liège, cliché A.C.L. B170054), portent toutes deux un rond d'or sur leur portrait.

([142]) Première mention le 23.4.1635 (A.E.L., *Famille de Hemricourt*, n° 197).

([143]) Pour la seconde moitié du XVIIe siècle, les documents nous renseignent 127 bagues et 4 mentions non chiffrées : A.E.L., *Notaire G. LIEN*, f°s 119 sv., 141 r°, 157 r°, 177 v°, 246 sv., 342 r° ; *Convenances et Testaments*, n° 71, f°s 203 r°, 249 r°, 336 r°, 361 v°, 366 v°, 371 v°, 384 v° ; n° 85, f°s 88, 90, 311 v°, 335 v°, 386 ; n° 86, f°s 96 v°, 170 r°, 250 r°, 267 v° ; n° 93, f°s 126 r°, 144 v°, 172 r°, 238 r°, 279 v° ; n° 94, f[os] 123 v°, 196 v°, 270 sv. ; n° 97, f[os] 97 v°, 287 v°, 295 v°, 348 v°, 357 v°, 414 v° ; n° 98, f° 310 v° ; *Famille de Selys*, n° 275 (25.10.1651), n° 347 (28.12.1673), n° 1266 (15.4.1690) ; *Famille de Lannoy*, n° 153 (25.2.1657) ; *Famille de Groutars*, n° 148 (30.8.1657) ; *Famille van den Steen de Saive*, n°12 (22.6.1671) ; *Notaire Pauwea Th.* (5.1.1654) ; *Notaire J. Pollain* (30.6.1655, 18.12.1659, 8.4.1668, 26.1.1674, 16.11.1679, 3.12.1679, 24.9.1681) ; *Notaire J. Sauveur* (17.1.1688) ; *Notaire de Bernimolin* (25.9.1662) ; *Cure de St Martin-en-île*, n° 2 (24.9.1665) ; *Cathédrale, Secrétariat*, n° 278, f° 72) ; cfr. en annexe le document justificatif n° 2.

([144]) Première mention le 15.2.1651 (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 93, f° 172 r°).

([145]) Cité dans un testament du 21.6.1674 (A.E.L., *Notaire Lien G.*, f° 342 r°).

([146]) *Ibidem*, il doit s'agir du grenat.

([147]) *Ibidem*. Le même document mentionne deux bagues d'or avec un *clabeck* ou *clabecque*. J'ignore la signification de ce terme. Un autre document extrait du protocole du notaire G. Lien cite le 2.1.1651 une bague d'or avec un *Clacbeck* (A.E.L., *Notaire G. Lien*, f°s 119 sv.).

([148]) Deux bagues d'or à 20 diamants dans un testament du 18.11.1696 (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 97, f° 295 v°).

([149]) Acte du 8.4.1668 (A.E.L., *Notaire J. Pollain*).

([150]) Acte du 3.6.1671 (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 85, f° 335 v°).

([151]) Acte du 26.1.1674 : 7 diamants : « 1 gros et 6 petits aux 2 costez » (A.E.L., *Notaire J. Pollain*).

d'émail noir ([152]). Un testament de 1698 fait état d'une bague d'or à 6 diamants avec une pierre bleue au milieu, ce qui montre une recherche dans le mélange des pierres et des couleurs ([153]). Deux types de taille sont mentionnés dans les archives: la taille en table ([154]) toujours existante à l'époque et la taille à « fassette » ([155]). Deux testaments, datés respectivement du 15.2.1651 ([156]) et du 8.4.1668 ([157]) et un inventaire du 2.3.1697 ([158]) contiennent encore la mention : « poinctes » de diamant. Il s'agit là de pièces plus anciennes.

Une bague de la fin du XVIIe-début du XVIIIe siècle est conservée sur l'ostensoir des Jésuites anglais (Inv. n° 58). Elle se compose d'un anneau d'argent, orné de douze diamants successifs taillés en rose. Les pierres revêtent une grande importance sur la partie supérieure de l'anneau.

Pour le XVIIIe siècle, j'ai retrouvé dans les documents 160 anneaux ou ronds d'or ([159]) ; ce sont pour la plupart des alliances ([160]).

([152]) Testament du 22.6.1671 : pierres « entremaillées » (A.E.L., *Famille van den Steen de Saive*, n° 12 ; testament du 15.7.1682 : « une bague d'or à un diamant émaillée de noire » (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 86, f° 267 v°).

([153]) Acte du 26.4.1698 (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 97, f° 414 v°).

([154]) « Une table de diamant », testament du 8.4.1668 (A.E.L., *Notaire J. Pollain)* et testament du 15.7.1682 (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 86, f° 267 v°).

([155]) Mention dans un testament daté du 24.9.1681 (A.E.L., *Notaire J. Pollain).*

([156]) A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 93, f° 172 r°.

([157]) A.E.L., *Notaire J. Pollain.*

([158]) « Une bague avec un diamant en poind que ma donnez madame la comtesse de Merode ». Cfr. en annexe le document justificatif n° 2.

([159]) Les documents d'archives de la première moitié du XVIIIe siècle signalent 107 anneaux ou ronds d'or dont 86 faisaient partie du fonds de magasin de deux orfèvres. Celui de 1732 (13 ronds d'or) et celui de 1738 (73 ronds d'or) : cfr. en annexe les documents justificatifs n°s 3 et 4. — Pour la seconde moitié du XVIIIe siècle, on trouve 46 mentions. Dans la Gazette de Liège, dépouillée pour la seconde moitié du XVIIIe siècle, je n'ai trouvé que 7 mentions d'anneaux. Détails : *Gazette de Liège* (11.9.1780, 21.3.1794, 31.3.1794, 15 prairial an 4, 22 prairial an 4, 7 brumaire an 5) ; A.E.L., *Château de Lexhy*, n° 197 (1702) ; *Famille de Crassier*, n° 665 (4.10.1727), n° 720 (16.1.1720) ; *Famille Dechamps*, n° 34 (12.2.1771), n° 606 (20.4.1724), n° 609 (29.6.1745) ; *Famille de Groutars*, n° 232 (8.2.1754) ; *Convenances et Testaments*, n° 98, f° 370 r°, n° 99 (23.10.1706) ; *Officialité*, n° 200, f° 24 r° (31.12.1714, 28.5.1715, 16.4.1736) ; n° 202 (3.8.1747) ; n° 204 (6.12.1752, 7.8.1753, 20.8.1753) ; n° 205 (30.10.1754, 20.9.1755), n° 207 (14.12.1759) ; n° 208 (12.5.1762, 17.12.1762), n° 209 (25.8.1766), n° 210 (25.2.1771), n° 211 (16.6.1774), n° 213 (19.12.1785), n° 214 (2.4.1787, 18.5.1787), n° 215 bis (10.11.1741) ; *Cure de St Remacle*, n° 4, f° 534 ; *Notaire J.R. de Caverenne* (15.3.1729, 18.12.1737), *Notaire N.A. Gilman* (10.2.1753, 18.2.1754), *Notaire P. Simonon* (4.5.1775) ; *Cure de St Martin-en-ile*, n° 3 (1766) ; *Collégiale Ste Croix*, n° 88, f° 78 v°.

([160]) Première mention le 23.10.1706 (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 99).

Dans la première moitié du XVIIIe siècle ([161]), on rencontre encore des bagues d'or ; l'argent est très peu employé. Les bagues en or avec diamants connaissent une grande vogue. Il arrive qu'on mélange le diamant avec les pierres de couleur : le saphir et l'émeraude... Les bagues formées d'un simple anneau d'or décorées d'une petite pierre continuent à être portées ; cette dernière peut être bleue, verte, noire ou violette ; on emploie la turquoise, le grenat et l'*œil de crapaud* ([162]). La bague à entourage de diamants ou de pierres précieuses semble être le type le plus fréquent ; on cite cependant une bague jonc en 1738 ([163]). Les types de taille en vigueur à cette époque sont la taille en rose ([164]) et la taille brillant ; cette dernière n'est toutefois pas mentionnée dans les archives avant 1754 ([165]).

L'église Saint-Martin à Liège fournit un bel exemple d'une bague en brillant (Inv. n°30). Elle orne l'ostensoir de cette église ; elle doit être datée du début du XVIIIe siècle, avant 1707. Elle fut donnée le 1.1.1707 par le prince-évêque de Liège Joseph Clément de Bavière lors de sa première messe à Lille, à Ferdinand-Alexandre-Joseph de Liedekercke, archidiacre d'Ardenne et prévôt de la collégiale St-Martin. Dans son testament, daté du 20.1.1718, ce dernier la lègue « à la remonstrance du très Saint Sacrement dans l'église de la col-

([161]) Les archives de la première moitié du XVIIIe siècle renseignent 191 bagues : 130 d'entre elles font partie du fonds de magasin de deux orfèvres décédés : 23 pour l'inventaire de 1732 et 107 pour celui de 1738 ; cfr. en annexe les doc. just. n°s 3 et 4. Pour le détail des bagues voir : A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 98, f°s 27 r°, 218 r°-v°, 243 r°, 311 r°, 312 v°, 356 v°, 370 r°, 383 r°, 405 r° ; n° 99 (23.10.1706, 4.2.1708, 1709, 21.7.1711) ; n° 100, f°s 48 v°, 116 r° ; *Cathédrale, Secrétariat*, n° 279, f° 75 r° ; *Château de Lexhy*, n° 197 (1702) et n° 200 (1704-1713) ; *Famille Dechamps*, n° 338 (27.12.1724), n° 606 (20.4.1724), n° 609 (29.6.1745), n° 622 (20.12.1709) ; *Famille de Crassier*, n° 665 (4.10.1727), n° 720 (16.1.1720) ; *Famille de Selys*, n° 744 (26.10.1729) ; *Notaire J.R. de Caverenne* (6.7.1731, 18.12.1737, 11.9.1738) ; *Officialité*, n° 200 (31.12.1714, 28.5.1715, 26.4.1746), f° 24 r° ; n° 202 (3.8.1747), n° 215 bis (10.11.1741) ; *Cure de St Remacle*, n° 4, f° 534.

([162]) Testament du 10.12.1714 (A.E.L., *Officialité*, n° 200, f° 24 r°).

([163]) Acte du 11.9.1738 (A.E.L., *Notaire J.R. de Caverenne*). C'est une bague sans chaton, formée d'un cercle métallique d'égale grosseur (BAYARD, E., *L'art de reconnaître les bijoux anciens...*, p. 254).

([164]) La taille dite en « rose ou fassette » apparaît dans un document du 16.8.1756 (*Notaire N.A. Gilman*). Comme il s'agit d'un inventaire après décès, la taille est bien antérieure à cette première mention.

([165]) La taille brillant est mentionnée pour la première fois dans un inventaire après décès du 18.2.1754 (*Notaire N.A. Gilman*). La nature même du document indique que cette bague a été fabriquée bien avant cette date.

légiale Saint-Martin » ([166]). Elle est composée d'un fin anneau d'or et d'un chaton circulaire. Un gros diamant central, entouré de dix plus petits, pave ce chaton. La monture est en plein, mais les diamants se dégagent très fort du fond du chaton ; ils sont maintenus par de fines griffes. La technique permet de dater cette bague des premières années du siècle. Les diamants sont en brillant triple, taille inventée dans les dernières années du XVIIe siècle. La rondice des pierres, carrée aux angles arrondis, est caractéristique de cette taille. La persistance du montage en plein pour des brillants qui auraient mérité le montage à jour situe bien le bijou dans les premières années du XVIIIe siècle. Les archives confirment cette hypothèse.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ([167]), la majorité des montures sont en or. On relève néanmoins douze mentions en argent, une dorée et une en cuivre ([168]). Le diamant domine, mais voisine avec d'autres pierres précieuses. On l'associe souvent à des pierres de couleur : l'émeraude, le saphir, le grenat et le rubis. Dans les sources écrites, d'autres pierres apparaissent : *l'œil de crapaud, l'agate arbo-*

([166]) A.E.L., *Cathédrale, Secrétariat*, n° 279, f°s 194 v° - 195 r°. — E. PONCELET, *Œuvres d'art...*, dans *B.S.A.H.*, t. XXVI, p. 23.

([167]) 137 bagues et 1 mention non chiffrée sont citées dans les archives pour la seconde moitié du XVIIIe siècle. Détails : A.E.L., *Officialité*, n° 203 (18.10.1751), n° 204 (6.12.1752, 20.8.1753), n° 205 (21.1.1754, 12.12.1754), n° 206 (2.2.1756, 15.12.1756), n° 208 (27.11.1761, 12.5.1762), n° 210 (17.10.1768, 18.11.1769), n° 211 (9.4.1774, 16.6.1774, 21.2.1777, 26.6.1777), n° 212 (16.12.1778, 15.4.1779), n° 213 (6.5.1782, 27.9.1782, 19.1.1785), n° 214 (2.4.1787, 19.12.1790), n° 215 (12.9.1790, 19.2.1792, 15.2.1794) ; *Notaire N.A. Gilman* (18.2.1754, 16.8.1756), *Notaire P. Simonon*, (4.5.1775) ; *Famille de Groutars*, n° 232 (8.2.1754) ; *Famille Dechamps*, n° 34 (12.2.1711), n° 650 (1767-1768) ; *Château de Lexhy*, n° 470 (1792-1793), n° 679 (18.11.1769) ; *Famille de Selys*, n° 2323 (20.1.1784) ; *Cure de St-Adalbert*, n° 60 (13.8.1779, 13.1.1786) ; *Venditions publiques 1778-1780*, f°s 46 v°, 53 r°, 58 v°, 63 r°, 67 v°, 86 v°, 94 r°, 118 r°, 119 r°, 120 v°, 123 r°, v°, 127 r°, 129 r°, 148 r°, 174 r°, 186 r°, 190 v°, 214 r°, 232 v°, 244 v°, 245 v°, 252 v°. La G[azette] de Liège mentionne 71 bagues et 37 mentions non chiffrées. *Gazette de Liège* (16.5.1759, 20.2.1760, 4.4.1760, 3.10.1764, 28.11.1764, 9.1.1765, 12.4.1765, 27.11.1765, 3.12.1766, 11.1.1769, 1.2.1769, 25.6.1770, 11.3.1771, 22.5.1772, 5.8.1772, 6.1.1772, 1.3.1773, 24.11.1773, 24.7.1775, 27.3.1776, 20.9.1776, 15.9.1780, 15.11.1780, 25.4.1781, 13.7.1781, 18.7.1781, 19.9.1781, 8.2.1782, 14.10.1767, 1.3.1782, 17.4.1782, 22.5.1782, 14.8.1782, 9.9.1782, 22.11.1782, 25.11.1782, 6.12.1782, 16.2.1784, 16.7.1784, 20.10.1784, 17.12.1784, 29.12.1784, 20.4.1785, 4.7.1785, 19.10.1785, 25.1.1786, 8.5.1786, 24.5.1786, 25.4.1787, 27.7.1787, 3.9.1787, 18.2.1788, 22.2.1788, 12.3.1788, 16.6.1788, 28.7.1788, 17.12.1788, 23.1.1789, 8.4.1789, 24.4.1789, 5.6.1789, 1.2.1790, 9.1.1792, 16.4.1792, 30.7.1792, 1.10.1792, 3.10.1792, 5.11.1792, 5.8.1793, 6.9.1793, 10.1.1794, 21.2.1794, 23.3.1794, 31.3.1794, 2.4.1794, 2.5.1794, 18 brumaire an 4, 7 brumaire an 5, 17 brumaire an 5, 17 prairial an 6, 15 thermidor an 8).

([168]) A.E.L., *Officialité*, n° 208, inventaire après décès daté du 27.11.1761.

risée ([169]), l'améthyste, l'onyx, *l'aunite* ([170]), le cristal de roche, la cornaline, la topaze et les perles. On mentionne même une pierre en acier ([171]). Six sortes de bagues sont repérées à cette époque : les bagues d'or, en « col de chien » ([172]) ou à devise ([173]), les bagues à brillant central, à double entourage ([174]) de diamants ; les bagues à miniature ([175]) ; les bagues à cheveux ([176]) et les solitaires ([177]). Les formes de bagues sont la *rosette* ([178]), le *quadrille* ([179]), l'*étoile* ([180]) et le *jonc* ([181]). La taille brillant est très largement utilisée ; celle en rose continue à être employée. A l'extrême fin du XVIIIe siècle, il est fait mention d'une taille dérivée de la taille brillant : la taille *navette* ([182]).

([169]) (*Gazette de Liège*, 25.6.1770). — « L'agate arborisée ou herborisée doit son nom au fait qu'elle présente des sortes d'herborisation que l'on attribuait autrefois à des cryptogames » d'après DE FONTENELLE, *Manuel complet du bijoutier...*, t. I, p. 111.

([170]) Mention dans un document du 19.2.1792 (A.E.L., *Officialité*, n° 215). — L'hauynite ou hauyne est un tectoalumino-silicate, un des constituants du lapis-lazuli. Ses couleurs vont du bleu au bleu-vert (WEBSTER, *Gems...*, p. 273. — SCHUBNEL, *op. cit.*, p. 111).

([171]) Dans un inventaire après décès du 30.5.1752 (A.E.L., *Officialite*, n° 203). Il s'agit probablement de marcassite.

([172]) La Gazette de Liège du 2.4.1794 mentionne des bagues « en col de chien du dernier goût ». « Cette bague courante à l'époque est nommée ainsi parce que faite comme les colliers de chien. Elle se compose d'une plaque en métal large, offrant de chaque côté un rebord. Elle est unie, émaillée suivant le goût. Quelquefois, on y place une petite plaque pour y graver un chiffre » d'après : DE FONTENELLE, *op. cit.*, p. 227.

([173]) *Gazette de Liège*, 25.1.1786.

([174]) La Gazette de Liège du 23.1.1789 fournit un bel exemple : « on a perdu ou égaré une bague à brillans dont celui du milieu pèse environ six grains. Son premier entouré est de huit, pesant aussi environ six grains ; le 2e de 12, pesant également environ six grains ».

([175]) Acte du 30.7.1779 (A.E.L., *Venditions publiques*, f° 174 r°), il s'agit d'une bague avec un portrait en miniature. — (*Gazette de Liège*, 6.9.1793 et 7 brumaire an 5).

([176]) A la fin du XVIIIe siècle, les bagues avec des cheveux connurent une grande vogue (GANS, *Juwelen...*, p. 140). De même forme que la bague collier de chien, elle est néanmoins plus étroite. Sur le tour de la bague, on colle des cheveux (DE FONTENELLE, *op. cit.*, p. 227). Pour Liège, A.E.L., *Château de Lexhy*, n° 470 (1792-1793). — *Gazette de Liège*, 23.3.1794.

([177]) *Gazette de Liège*, 31.3.1794 et 2.5.1794« Bague composée d'une seule pierre brillant ou rose » (DE FONTENELLE, *op. cit.*, t. II, p. 228).

([178]) *Gazette de Liège*, 3.12.1766, 11.3.1771. — A.E.L., *Venditions publiques, 1778-1780*, f°s 245 v°, 252 v°. « La bague rosette est composée de plusieurs pierres précieuses formant une sorte de rose. La pierre la plus grosse est toujours au milieu » (DE FONTENELLE, *op. cit.*, t. II, p. 228).

([179]) *Gazette de Liège*, 14.10.1767 : « 13 brillans montés en quadrille », 12.3.1788.

([180]) *Gazette de Liège*, 11.1.1769.

([181]) *Gazette de Liège*, 1.3.1773 : « moulée en jonc ».

([182]) *Gazette de Liège*, 15 thermidor an 8. Cette taille varie par la forme du contour de la pierre et par le nombre de facettes, elle présente une forme de bateau. (WEBSTER, *op. cit.*, p. 376).

En 1785, nous trouvons également des bagues de « pierre à miroir » ([183]).

Comme bague de la seconde moitié du XVIIIe siècle, on conserve une bague cachet en or (Inv. n° 49) qui appartint au prince-évêque de Liège François-Charles de Velbruck (1772-1784). Elle porte une belle intaille en cornaline qui selon le baron d'Otreppe de Bouvette ([184]), aurait été gravée par le Liégeois Philippe Jacobi, mais cela n'est nullement prouvé. Elle n'est pas la seule de ce type ; d'autres bagues avec cornaline ([185]) sont mentionnées dans les sources écrites.

BRACELETS

Une paire de bracelets conservés, des représentations sur les portraits, des mentions d'archives illustrent bien ce bijou à Liège au XVIIe siècle. Pour le XVIIIe siècle, on constate une pénurie de documentation. Comme partout ailleurs, le bracelet ne semble pas avoir connu une grande vogue à Liège pendant ces deux siècles. Sur un total de près de deux mille bijoux, je n'ai repéré que quatre-vingt six bracelets et neuf mentions non chiffrées ([186]).

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, les bracelets sont, à quelques exceptions près, toujours portés par paire. Différents types de bracelets sont en vogue à Liège dans la première moitié du XVIIe siècle. Un bel exemple de cette époque est conservé dans la famille de Selys Longchamps. Il s'agit d'une paire de bracelets en or, émail et pierres fines (Inv. n° 61) (Fig. 4). Nous pouvons reconnaître ([187]) ces bracelets

([183]) A.E.L., *Officialité*, n° 213 (19.1.1785). Procédé déjà connu et expliqué par B. Cellini dans son traité d'orfèvrerie et de sculpture publié en 1568. Il consiste à intercaler entre le fond du chaton et le diamant, un cristal teint d'un côté (miroir), il faut toutefois veiller à ce qu'il ne touche pas le diamant (*Esso magazine*, n° 1, 1968, p. 37).

([184]) Cfr. *La Meuse* du 24 juin 1857, d'après G. de FROIDCOURT, *Les portraits de Velbruck...*, pp. 423, 426.

([185]) Une bague à cornaline montée en or : (A.E.L., *Officialité*, n° 214, 2.4.1787). — (*Gazette de Liège*, 17.12.1784).

([186]) Les portraits examinés pour le XVIIe siècle renseignent six paires et un bracelet. Pour les XVIIe et XVIIIe siècles, les archives citent trente deux paires, quatre bracelets et deux mentions ; enfin la Gazette de Liège indique seulement une paire, un bracelet et sept mentions non chiffrées.

([187]) Le rapprochement entre les bracelets et leur représentation sur le portrait de Marie Hocht avait déjà été établi en 1905. (*Exp. Liège 1905*, n° 4288). — D'autres part, il est à noter que si les bracelets sont identiques, les intailles sont disposées dans le sens inverse sur le tableau ; c'est vraisemblablement une erreur du peintre.

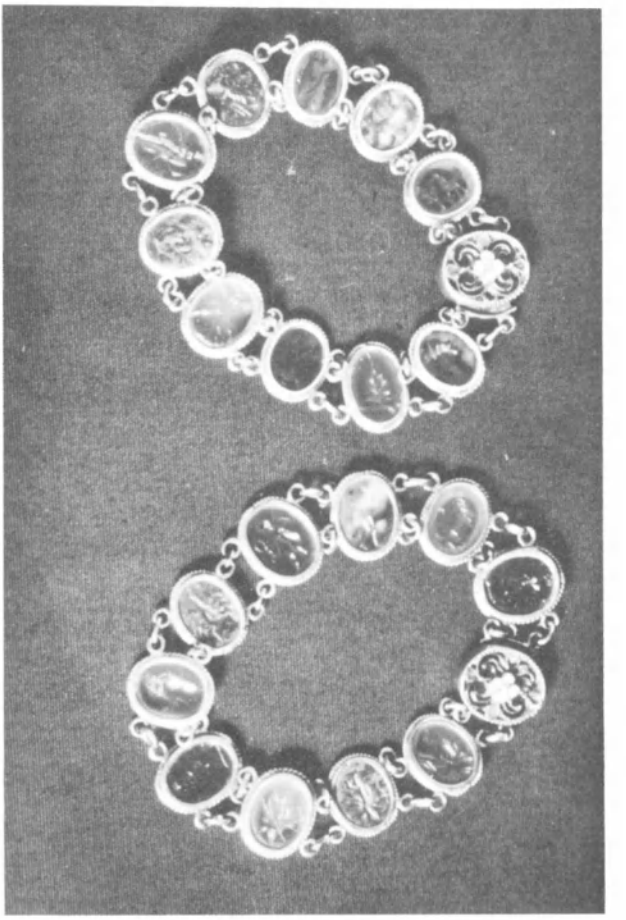

Fig. 4 : Bracelets, début du 17e siècle, avant 1638, collection baronne de M. de Selys Longchamps, inv. n° 61.

parant Marie Hocht (1588-1640), épouse de Michel de Selys, dans son portrait ([188]) (Fig. 2) conservé au château de Longchamps à Waremme. L'inscription *anno 1638* sur le tableau constitue le *terminus ad quem* pour la fabrication des bracelets. Les recherches dans les archives n'ont pas permis de déterminer la date de fabrication de

([188]) 1638 (Coll. baronne M. de Selys Longchamps).

ceux-ci. La belle-mère de Marie Hocht, Catherine Hellinx, possédait aussi des bracelets. Dans son testament daté du 1er mars 1608, elle lègue à son second fils Jean Selys « tous ses jowilhons : scavoir deux chaisnes, deux brasletz d'or et tous ses aneaux » ([189]). Peut-être, Jean les a-t-il échangés et donnés à sa belle-sœur ; dans ce cas, il s'agirait de nos bracelets mais ce n'est pas certain. Dans ce testament, Marie Hocht ne reçoit que des habits. Par ailleurs, la famille de Marie Hocht possédait également des bijoux ; mais les termes employés restent vagues. Le 14 juillet 1600, sa grand-mère maternelle Catherine Tindeur laisse par testament à ses trois filles Catherine, Anne et Jeanne (mère de Marie) « ses biens meubles, or, argent, utensiles, bagues, ioyaux, crédicts, droicts et actions ». Marie reçoit seulement de l'orfèvrerie ([190]). Plus vraisemblablement, les bracelets lui furent peut-être offerts par son mari à l'occasion de leur mariage célébré le 13 février 1607 ([191]) ou par après. Les convenances de mariage entre Michel Selys et Marie Hocht, datées du 8 février 1607, ne mentionnent pas de bijoux ([192]) ; mais ce n'était pas une obligation de les noter. Les bijoux ont donc pu être achetés entre 1607, date du mariage, et 1638, date du tableau. Depuis 1638, ces bracelets ont toujours appartenu à la famille de Selys. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, ils devinrent peut-être la propriété de François de Selys et de son épouse Jeanne de Liverlo. Dans leurs convenances de mariage actées le 14 février 1654, le bourgmestre de Selys promet de donner à son fils François « les joyaux luy laissés en conformité du testament faict par le dit sieur bourghemaitre avec Anne-Marie Hocht sa défuncte espeuze » ([193]). Le répertoire des biens de Michel-François baron de Selys, seigneur de Petit-Axhe, dressé le 12 février 1771 contient une liste de bijoux dont certains datent du XVIIe siècle. Il semble être le dépositaire des bijoux de famille. Il possède notamment « un braslet aux armes de Liverlo ». Sous la rubrique 194, les « deux braslet d'or avec différentes antiques » sont vraisemblablement les bijoux qui appartinrent à Marie Hocht ([194]).

([189]) A.E.L., *Famille de Selys*, nos 272, 279.
([190]) A.E.L., *Famille de Selys*, n° 402.
([191]) A.E.L., *Famille de Selys*, n° 7, f° 2 r°.
([192]) A.E.L., *Famille de Selys*, n° 390.
([193]) A.E.L., *Famille de Selys*, n° 565.
([194]) A.E.L., *Famille Dechamps*, n° 34.

La comparaison avec des tableaux du début du XVIIe siècle apporte des données chronologiques plus précises. Dans le portrait de Rubens et de sa première épouse, peint pour leur mariage en 1609 ([195]), Isabelle Brandt porte des bracelets semblables à ceux de Marie Hocht. Le même type de bijou est représenté dans une nature morte peinte en 1618 ([196]) par Jean Brueghel de Velours. Ces deux tableaux présentent le même montage des pierres, le même emploi de l'or et des pierres fines. La comparaison démontre que des bracelets du genre de ceux de Marie Hocht ont été à la mode dans les Pays-Bas méridionaux au début du XVIIe siècle. Dès lors, les bracelets de la famille de Selys peuvent être datés de cette époque. Cette datation est d'ailleurs confirmée par l'étude des matières employées et des techniques utilisées. Il n'est cependant pas possible de déterminer si les intailles qui composent ces deux bracelets ont été taillées à Liège ou ailleurs (Anvers ?). Comme me l'a fait observer Pierre Colman, elles sont d'un type identique à celles qui ornent le reliquaire du Saint Sang dans la chapelle du même nom à Bruges. En l'absence d'autres pièces conservées et devant le peu de documentation dont nous disposons, il n'est pas permis de définir s'il s'agit de bracelets de fabrication locale suivant une mode en vigueur dans les Pays-Bas et dans la principauté de Liège ou s'il s'agit d'un produit d'importation (Anvers ?).

Dans son portrait daté de 1638, Catherine d'Auxbrebis ([197]) porte des bracelets composés de quatre chaînettes de ronds de corail avec un fermoir d'or émaillé garni d'un motif floral. Anne-Marie de Neufcourt ([198]) (Fig. 3) est représentée en 1650 parée d'une paire de bracelets à six rangs de petits fuseaux d'or. Les dix paires de bracelets mentionnées dans les archives entre 1608 et 1668 se rattachent aux types de bracelets précédemment décrits. On y trouve des bracelets d'or simple, des bracelets de corail avec « ferommes d'or » et des

([195]) L. Van Puyvelde, *Rubens*, p. 100. — Document photographique dans, E. Micheletti, *Rubens*, Paris, Larousse, [1966], planche V.

([196]) M. L. Hairs, *Les peintres flamands de fleurs du XVIIe siècle*, p. 27. — Document photographique dans, *Esso Magazine*, n° 1, 1968, p. 33.

([197]) Portrait conservé au château de Waleffe. Le modèle représenté, est âgé de 29 ans.

([198]) Collection baronne M. de Selys Longchamps.

bracelets d'or et « ferommes » ([199]).

Le milieu du XVIIe siècle voit apparaître un nouveau type de bracelet : le rang de perles. Dans le portrait de Jeanne de Liverlo ([200]) (Fig. 5) peint par Douffet en 1655, la jeune femme arbore

Fig. 5 : Portrait de Jeanne-Marie de Liverlo, épouse de François de Selys, 1655, collection comte de Selys Longchamps.

([199]) A.E.L., *Famille de Selys*, n[os]272, 279 (1.3.1608) ; n° 275 (25.10.1651) ; *Château de Himbe*, II, n° 61 (24.2.1643) ; *Notaire G. Lien, 1637-1678*, f°s 1, 157 r° ; *Notaire Th. Pauwea* (5.1.1654), *Notaire J. Pollain*, (8.4.1668) ; *Convenances et Testaments*, n° 71, f° 371 v° ; n° 93, f° 351 r°.

([200]) Jeanne-Marie de Liverlo (1634-1704) épouse de François de Selys. (Coll. comte de Selys Longchamps).

une toilette toute différente de celle d'Anne-Marie de Neufcourt peinte à la même époque. Elle porte des bracelets de six rangs de perles. Il en est de même pour l'épouse présumée de Gérard Douffet, parée d'un bracelet de trois rangs de perles ([201]). Les archives mentionnent ce type de bracelet dans les testaments à partir de 1674 ([202]).

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, le bracelet de perles est à la mode à Liège. Marie-Bertrand Louys ([203]) vers 1665 et Marie Claire-Françoise Pingray ([204]) en 1686 portent chacune une paire de bracelets à deux et cinq rangs de perles. Dans le répertoire après décès de Louise Adriane de Perez, dressé par le notaire Gérard Lien le 21 juin 1674 ([205]), on cite quatre paires de bracelets de perles, une paire en jais avec des perles et une paire qui doit au moins dater de la première moitié du XVIIe siècle en « pate de sainteur garnys d'or » ([206]). Les archives ([207]) mentionnent encore en 1676 des bracelets de corail et en 1677, 1679 et 1697 des bracelets d'or.

Pour le XVIIIe siècle, nous ne disposons plus que des documents écrits. Un testament de 1715 ([208]) mentionne un bracelet d'or avec « une mignature enchasté en or » ; un autre de 1720 ([209]), un bracelet entrelassé de « finnes perles et de gayettes » ([210]). Deux inventaires après décès répertorient des bracelets plus anciens, peut-être de la fin du XVIIe siècle. L'un daté du 16 août 1756 ([211]) cite des bracelets

([201]) Elle est représentée dans le tableau « portraits et fleurs » attribué à Gérard Douffet, Bertholet Flémalle et Gérard Goswin. Cfr. *Catalogue de l'exposition* : Le siècle de *Louis XIV*, n° 328, pl. 35.

([202]) A.E.L., *Notaire J. Pollain* (21.1.1674).

([203]) Marie-Bertrand Louys (1640-1716) est représentée très jeune probablement vers 1665. Document photographique dans : *Portraits verviétois* t. III, pl. 57.

([204]) Le tableau représentant Marie-Claire Pingray est daté de 1686. Elle est l'épouse de Jean-Philippe-Dieudonné de Limbourg. (*Portraits verviétois*, t. III, pl. 23).

([205]) A.E.L., *Notaire Gérard Lien 1637-1678*, f°s 342 r° - 347 v°. D'une famille d'origine espagnole, ayant des ramifications à Anvers et à Cologne, Louise-Adriane de Perez est la fille de Marc-Antoine Perez gentilhomme et membre du conseil privé à la cour d'Ernest et de Ferdinand de Bavière, admis à la bourgeoisie de Liège le 8.12.1621. (P. HANQUET, *Les Perez...*, pp. 54-58). — (J. ROUHART-CHABOT et E. HELIN, *Admissions...*, pp. 141, n° 713). — Cfr. en annexe le document justificatif n° 1.

([206]) Type de bijou de deuil existant déjà à la fin du XVIe siècle ; c'est un bijou modelé en pâte odoriférante incrustée d'or. (R. MILES, *La bijouterie*, p. 188).

([207]) A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 86, f°s 28 r°, 58 v° ; n° 99 (12.11.1679). — Cfr. en annexe le document justificatif n° 2.

([208]) A.E.L., *Officialité*, n° 200 (28.5.1715).

([209]) A.E.L., *Famille de Crassier*, n° 720 (16.1.1720).

([210]) Il s'agit de jais, charbon fossile. De couleur noire, il est généralement poli (WEBSTER, *op. cit.*, p. 472).

([211]) A.E.L., *Notaire N.A. Gilman*.

d'or « partie a chaines et partie en emaille », « a chainette d'or avec une agathe verte ». L'autre daté du 12 février 1771 ([212]) mentionne des bracelets d'or émaillés. Nous trouvons encore dans les archives des bracelets d'or à pierre ([213]). La Gazette de Liège ([214]) mentionne des bracelets de « grenade » ([215]), d'or, d'or et de vermeil. Un autre type de bracelet apparaît en 1789, le bracelet monté à diamants ([216]).

CHAÎNES ET PENDENTIFS

La chaîne est un ornement du XVIIe siècle. Elle est tributaire de la Renaissance. Il faut différencier les chaînes d'épaule, des chaînes de ceinture. La chaîne d'épaule orne le corsage de plusieurs dames de la première moitié du XVIIe siècle. Catherine de Belvalet ([217]) (Fig. 1) et Marie Hocht ([218]) (Fig. 2) portent toutes deux une chaîne à trois rangs de maillons d'or ; Anne-Marie de Neufcourt ([219]) (Fig. 3) est parée d'une chaîne à quatre rangs formée de fuseaux d'or. Ces trois chaînes sont assorties d'un « pent-à-col ». La documentation écrite ([220]) mentionne de très nombreuses chaînes. Les premières sont citées en 1608 ([221]) ; elles sont généralement en or ([222]), argent ([223]), dorées ([224]) ou en argent doré ([225]). Le manque de préci-

([212]) A.E.L., *Famille Dechamps*, n° 34.

([213]) A.E.L., *Venditions pubiques, 1778-1780*, f°s 48, r°, 190 v°, 226 v°, 227 r°, 245 r°, 246 r°.

([214]) *Gazette de Liège (29.3.1780, 18.2.1782, 25.11.1782, 3.5.1784, 3.12.1784, 25.1.1786, 7.1.1788, 2.5.1794, 17.12.1784).*

([215]) Il s'agit du grenat.

([216]) *Gazette de Liège* (8.4.1789).

([217]) Tableau de 1627 (Coll. baronne M. de Selys Longchamps).

([218]) Tableau de 1638 (Coll. baronne M. de Selys Longchamps).

([219]) Tableau de 1650 (Coll. ibidem). Il est à noter qu'Anne-Marie de Corte, portraiturée en 1647, porte également une chaîne d'or. Ce portrait est conservé au Château de Waleffe.

([220]) Mentions de chaînes dans les archives : A.E. Huy, *Cours de justice de Huy grande*, n° 70, f° 253 r° ; A.E.L., *Château de Himbe*, II, n° 61 (24.2.1643) ; *Notaire G. Lien 1637-1678* (19.5.1647, 2.5.1651, 21.3.1652) ; *Famille de Selys*, n° 275 (25.10.1651), n° 603 (29.11.1681) ; *Convenances et Testaments*, n° 85, f°s 24, 311 v° ; n° 86, f°s 28 r°, 250 r° ; n° 93, f°s 238 r° ; n° 94, f°s 185, 270 sv. ; n° 98, f[os] 158 r°, 218 r°-v°, 243 r°, 310 v°, 311 r° ; n° 99 (1709) ; *Notaire J. Pollain* (16.11.1679) ; *Famille de Crassier*, n° 720 (16.1.1720) ; n° 727 (6.7.1677) ; *Cure de St Michel*, n° 1, f° 73 v° ; *Cure de St Adalbert*, n° 60 (10.5.1735) ; *Notaire N.A. Gilman* (16.8.1756) ; *Famille Dechamps*, n° 34 (12.2.1771).

([221]) A.E.L., *Famille de Selys*, n°s 272, 279.

([222]) Première mention le 14.6.1617 (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 54, f° 47 v°).

([223]) Première mention le 14.11.1624 (A.E.L., *Cure de St Remacle*, n° 2).

([224]) Première mention le 25.10.1651 (A.E.L., *Famille de Selys*, n° 275).

([225]) Première mention le 2.1.1651 (A.E.L., *Notaire G. Lien 1637-1678*, f° 89 v°).

sion des sources ne permet pas toujours d'en déterminer le type. Quelques-unes sont cependant qualifiées de chaîne « avec son pendant d'argent » ([226]) ou de chaîne « servant à pendre les cleffs » ([227]). Dans ce dernier cas, il s'agit d'une chaîne de ceinture. En 1674 ([228]), les archives mentionnent deux chaînes d'or émaillées.

Le « pent-à-col » est le complément de la chaîne dans la première moitié du XVIIe siècle. Généralement de forme ovale, il se compose de cristal de roche enchâssé dans une monture en or. Des perles y sont appendues et il se suspend au moyen de trois chaînettes d'or. La famille de Selys Longchamps en conserve deux. Le premier (Inv. n°65) porte à l'avers la représentation du Christ en croix sur fond d'or ; le revers est orné de rinceaux et de fleurs. Le second, (Inv. n°66) (Fig. 6) émaillé de bleu, vert et blanc est identique au « pent-à-col » porté par Catherine de Belvalet, dame de Longchamps, dans son portrait de 1627 ([229]) (Fig. 1). Néanmoins, ce dernier est orné d'une représentation de l'agneau pascal, probablement peinte à l'émail, qui a pu disparaître au cours des siècles. Un « pent-à-col » du même type, peut-être celui de Catherine de Belvalet, appartenait en 1771 à un de ses descendants le baron Michel François de Selys : le numéro 198 de son inventaire après décès le décrit : « un reliquaire à chaînette représentant d'un côté un Christ et de l'autre l'agneau pascal, le tout émaillé » ([230]). Marie Hocht ([231]) (Fig. 2) et Anne-Marie de Neufcourt ([232]) (Fig. 3), apparentées à cette même famille en portent également. Dans les documents d'archives ([233]), le « pent-

([226]) A.E.L., *Cure de St Remy*, n° 10 (27.1.1642). Entre 1640 et 1684, les sources écrites mentionnent 11 pendants d'argent. La plupart sont cités en argent sans spécification, les autres sont dits « à pendre les clefs ».

([227]) A.E.L., *Famille de Selys*, n° 275 (25.10.1651). — *Notaire J. Pollain* (26.1.1674).

([228]) A.E.L., *Notaire G. Lien*, f° 342 r°.

([229]) Cfr. note 217. — Le musée national du Bargello à Florence conserve un pent-à-col du XVIIe siècle (n° inv. 1086C), semblable à celui étudié dans l'inventaire sous le numéro 66.

([230]) A.E.L., *Famille Dechamps*, n° 34 (12.2.1771).

([231]) Cfr. note 218.

([232]) Cfr. note 219. — Sur son portrait peint en 1638 et conservé au Château de Waleffe, Catherine d'Auxbrebis porte également un « pent-à-col ».

([233]) Des reliquaires sont cités dans : A.E.L., *Conventions et Testaments*, n° 85, f° 335 v° ; n° 86, f° 267 v° ; n° 94, f° 123 v° ; *Famille de Selys*, n° 347 (28.12.1673) ; *Cure de St Martin-en-Ile*, n° 3 (1766). —A.E.Huy, *Cour de justice de Huy grande*, n° 70, f° 253 r°.

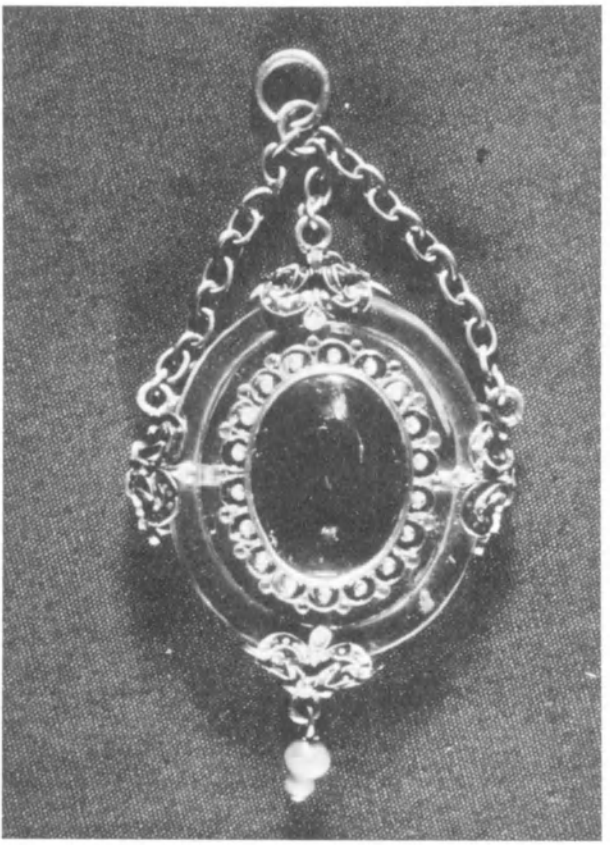

Fig. 6 : Pendentif (« pent-à-col »), première moitié du 17e siècle, collection baronne M. de Selys Longchamps, inv. n° 66.

à-col » ou « reliquaire » apparaît dès 1635 ([234]), il est en « or esmaillé » ([235]), en « christalle entouré et enfermé d'or » ([236]), « en christalle avec chaisnettes dorées » ([237]), à « cercles d'or etmaillé garny d'une finne perle » ([238]), ou « marqué nostre dame et St François » ([239]).

([234]) A.E.L., *Famille de Hemricourt*, n° 197 (23.4.1635).
([235]) A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 85, f° 335 v° (3.6.1671).
([236]) A.E.L., *Château de Himbe*, II, n° 61 (24.2.1643).
([237]) A.E.L., *Famille de Hemricourt*, n° 197 (23.4.1635).
([238]) A.E.L., *Famille de Crassier*, n° 720.
([239]) A.E.L., *Famille de Selys*, n° 961 (24.7.1645).

La cassolette, appelée dans les archives liégeoises « pome de senteure », ou « boitte de senteure » ([240]) est un bijou parfumé que les femmes avaient l'habitude d'appendre aux chaînes-ceintures surtout au XVIe siècle mais encore au XVIIe siècle. Au départ, il s'agit d'une boule en argent percée remplie de substances aromatiques. Dans la suite, elle ne conservera que son caractère décoratif. La cassolette présente diverses formes : ronde, ovoïde ou en forme de cœur ([241]). L'hôpital de Bavière en conserve trois : deux sphériques (Inv. nos 5 et 6) composées de croissants et de lunules, en or, ouvragées ; la troisième en forme de cœur ([242]) (Inv. n°4) est en or, émaillé, avec représentation d'une croix et d'une fleur ; elle peut s'ouvrir. L'orfèvre liégeois Pierre de Fraisne le jeune aurait fait un « modelle d'un cassulet » pour la reine Christine de Suède. Cette pièce est mentionnée dans un inventaire dressé en 1652 ([243]).

La « rose » est un pendentif de forme généralement circulaire. Elle comprend un motif central rond en or avec des tiges rayonnantes ornées de cabochons en diamant. La partie inférieure est souvent garnie de perles ([244]). On en conserve quatre de la seconde moitié du XVIIe siècle : trois à l'hôpital de Bavière, dont deux à peu près identiques avec le revers émaillé (Inv. n°s 14 et 15) (Fig. 7). La troisième (Inv. n° 12) est différente, l'émail y entre pour une plus grande part. La dernière, de la fin du XVIIe siècle, est conservée à l'église Saint-Remacle (Inv. n° 40). Ce bijou n'est plus émaillé. Quinze « roses » sont mentionnées dans les archives depuis 1674 ([245]). On en fabriquait encore à Liège en 1738. Dans le réper-

([240]) Ces deux bijoux sont en argent. A.E.L., *Cathédrale-Secrétariat*, n° 276, f° 273 (17.3.1635) ; *Notaire J. Pollain* (9.12.1674).

([241]) Une cassolette du XVIe siècle, conservée au musée Curtius, de provenance inconnue, a été étudiée par E. BRAHY-PROST, *Cassolette...*, dans *C.A.P.L.*, 3e année, 1908, pp. 77-83.

([242]) Un cœur de même type, daté du XVIIe siècle, est conservé au musée national du Bargello à Florence, sous le numéro d'inventaire 1091C.

([243]) P. COLMAN, *Pierre de Fraisne le jeune, orfèvre liégeois (1614-1660)*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. XXXVI, 1967, pp. 80-81.

([244]) U. ROUCHON, *Les bijoux paysans du Velay...*, p. 187.

([245]) Onze « roses » sont en diamant, une en rubis (21.6.1674) et trois à un diamant avec deux ou quatre perles au milieu (16.1.1720). A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 71, f°s 315 r°, 336 r° ; n° 85, f° 383 ; n° 86, f°s 58 v°, 86 r° ; n° 98, f° 405 r° ; *Notaire G. Lien*, 21.6.1674) ; *Famille de Crassier*, n° 720 (16.1.1720). Un document du 9.3.1678 apporte la précision suivante : « la rose de diamant que laditte testatresse estoit accoutusmée de porter devant sa poitrine » (A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 71, f° 336 r°). Cfr. en annexe : le document justificatif n° 2.

Fig. 7 : Pendentif (rose), deuxième moitié du 17e siècle, hôpital de Bavière (Liège), inv. n° 14.

toire des bijoux laissés par l'orfèvre Renard en 1738, on mentionne encore « deux rose a diament » ([246]).

Le « Saint-Esprit » est une schématisation de la colombe aux ailes déployées ([247]). A la fin du XVIIe siècle, il est généralement en or et diamants taillés en rose ; une perle est appendue à la partie in-

([246]) Cfr. en annexe : le document justificatif n° 4.
([247]) V. ROUCHON, *op. cit.*, p. 186.

férieure. Il se porte en pendentif. Nous en conservons deux à l'hôpital de Bavière (Inv. n°s 16 et 17) (Fig. 8) et deux à l'église Saint-Antoine (Inv. n° 21). Pour la première moitié du XVIIIe siècle, un « Saint-Esprit » différent quant à la forme, la technique et les matières employées : argent, topazes taillées en pendeloque ([248]), est conservé à l'église Saint-Nicolas (Inv. n° 32). Le premier « Saint-Esprit », cité dans un testament du 26.1.1674 ([249]), est en or avec cinq rubis et une perle. Les autres sont en diamants ([250]) taillés en rose ou brillant, à l'exception d'un en marcassite ([251]). La Gazette de Liège du 7.2.1787 mentionne un « petit Saint-Esprit en brillans, monté à jour, dont

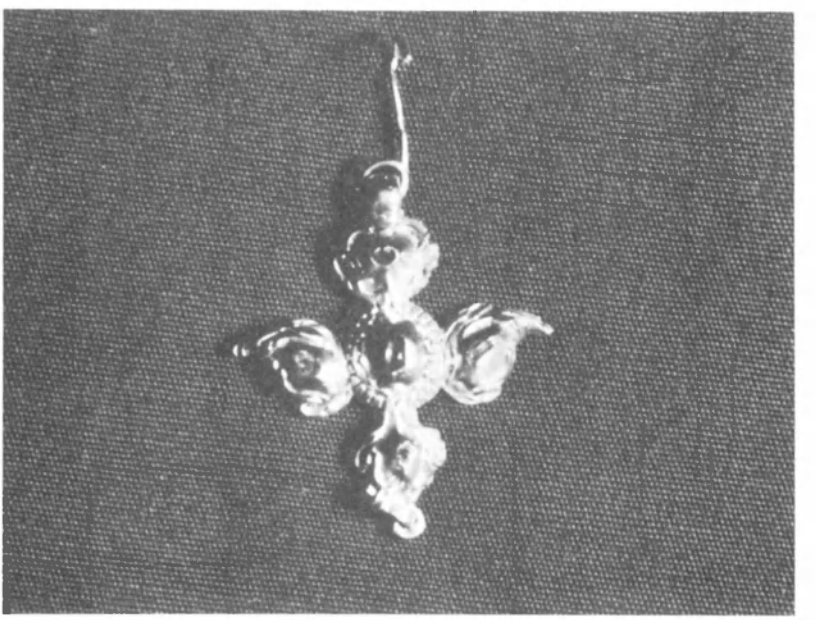

Fig. 8 : Saint-Esprit, fin du 17e siècle, hôpital de Bavière (Liège), inv. n° 16.

([248]) Taille dérivée de la taille brillant (WEBSTER, *op. cit.*, p. 376).
([249]) A.E.L., *Notaire J. Pollain.*
([250]) A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 97, f° 391 r° ; *Famille de Crassier*, n° 720 (16.1.1720) ; *Famille Dechamps*, n° 606 (20.4.1724). —*Gazette de Liège* (8.5.1786).
([251]) A.E.L., *Notaire P. Simonon* (4.5.1775).

plusieurs ôtés ; il en restoit quatre un peu gros, dont un formoit la tête, deux autres les ailes, et l'autre la queue, et vingt à vingt-quatre petits brillans ; les yeux étoient formés de deux petits rubis ».

Il faut encore citer pour la seconde moitié du XVIIe siècle deux étoiles d'or auxquelles sont appendues une perle (Inv. n° 13) et une médaille commémorative de la reconstruction du pont des Arches qui fut portée en pendentif ([252]) (Inv. n° 50).

Le cœur est un autre type de pendentif. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les archives ([253]) et la Gazette de Liège ([254]) en mentionnent quelques-uns. Le répertoire du marchand-orfèvre Jacques Le Roy dressé le 4.5.1775 mentionne un cœur en or et « marcq a sept » (marcassite) et un « cœur d'or denté en forme d'épée » ([255]). La Gazette de Liège du 17.12.1784 cite un cœur garni en diamant.

COLLIERS

Au XVIIe siècle, le collier de perles est le type de collier par excellence. Dans les quatorze tableaux examinés pour cette période, toutes les dames en portent. Louise d'Oultremont ([256]) en 1630, Anne-Marie de Corte en 1647 ([257]), Anne-Marie de Neufcourt ([258]) (Fig. 3) en 1650, l'épouse présumée de Gérard Douffet ([259]), Marie-Jeanne de Henry ([260]), Marie-Bertrand Louys ([261]) vers 1665, Marguerite-Philippine de Corte ([262]) en 1676, Marguerite-Victoire

([252]) Si la médaille fut exécutée en 1663, on ignore par contre la date à laquelle elle fut montée en pendentif. La présence d'une perle indique que le bijou est du XVIIe siècle ; peut-être la transformation fut-elle déjà faite en 1663.
([253]) A.E.L., *Venditions publiques 1778-1780*, f°s 86 v°, 182, 204 v°, 240 r° ; *Officialité*, n° 213 (27.9.1782).
([254]) *Gazette de Liège* (2.5.1794).
([255]) A.E.L., *Notaire P. Simonon*.
([256]) Collection comte d'Oultremont à Warfusée.
([257]) Epouse d'Arnould de Lierneux. Ce tableau est conservé au Château de Waleffe.
([258]) Cfr. note 125.
([259]) Cfr. note 126.
([260]) Première épouse de Pierre de Corte, décédée en 1658. Le tableau est conservé au Château de Waleffe.
([261]) Cfr. note 141.
([262]) Tableau conservé au Château de Waleffe.

d'Alagon ([263]) et enfin Marie-Isabelle de Bavière-Schagen ([264]) à l'extrême fin du siècle arborent chacune un collier à un rang de perles. Catherine de Belvalet en 1627 ([265]) (Fig. 1), Miamine d'Oultremont ([266]), Emerentiane de Valdes ([267]) en 1652 et Jeanne de Liverlo en 1655 ([268]) (Fig. 5) sont parées d'un collier de deux rangs de perles. Marie-Claire-Françoise Pingray en 1686 ([269]) porte un collier formé de trois rangs de perles. Cette uniformité constatée dans les tableaux se vérifie dans les archives ([270]). A l'exception d'un collier de perles et de corail mentionné le 23.4.1635 ([271]), tous les colliers cités sont constitués de perles. Dans la documentation, le terme collier apparaît pour la première fois le 21.6.1674 ([272]). D'autres termes équivalents sont employés dans les documents antérieurs à cette date: « cheinne » (14.4.1632) ([273]), « Coulan »

([263]) (1640-1721). Seconde épouse de Pierre de Corte. Le tableau est conservé au château de Waleffe.

([264]) (1677-1732). Tableau peint dans les dernières années du XVIIe siècle. Elle épouse en 1707 Jean-François-Paul-Emile d'Oultremont. (Coll. comte d'Oultremont à Warfusée).

([265]) Cfr. note 123.

([266]) Fille de Louise d'Oultremont, morte peu après 1640. Tableau peint dans la première moitié du XVIIe siècle (Coll. comte d'Oultremont à Warfusée).

([267]) Anne-Emerentiane de Valdes épouse de Jacques-Ignace Baron de Chockier-Surlet. Portrait, conservé à la C.P.A.S. de Liège: Le Valdor.

([268]) Cfr. note n° 200.

([269]) *Portraits verviétois*, t. III, pl. 23.

([270]) Entre 1632 et 1794, les documents d'archives consignent 51 colliers et 5 mentions non chiffrées. Pour la première moitié du XVIIe siècle deux colliers: A.E.L., *Famille de Lannoy*, n° 396 (14.4.1632); *Famille de Hemricourt*, n° 197 (23.4.1635). — Pour la seconde moitié du XVIIe siècle, onze colliers et une mention: A.E.L., *Notaire J. Pollain* (26.1.1674); *Notaire G. Lien* (21.6.1674); *Convenances et Testaments*, n° 71, f°s 203 r°, 315 r°; n° 86, f°s 45 v°, 49 v°, 86 r°; n° 97, f° 324 v°. — Pour la première moitié du XVIIIe siècle, 17 colliers et une mention: A.E.L., *Notaire J.R. de Caverenne* (11.9.1738); *Convenances et Testaments*, n° 98, f°s 218 r° - v°, 243 r°; *Officialité*, n° 200 (31.12.1714, 28.5.1715); n° 201 (5.5.1744); *Cure de St-Adalbert*, n° 60 (7.8.1711); *Famille de Crassier*, n° 665 (4.10.1727). — Pour la seconde moitié du XVIIIe siècle, vingt et un colliers et trois mentions: A.E.L., *Notaire G.L. Leonis* (10.1.1750); *Famille de Groutars*, n° 245 (26.2.1750); n° 250 (6.9.1759); *Officialité*, n° 203 (18.10.1751); n° 204 (5.6.1754); n° 209 (25.8.1766); n° 210 (5.5.1769); n° 211 (1.2.1776, 21.2.1777); n° 213 (19.1.1785, 4.10.1785), n° 215 (15.2.1794); *Château de Lexhy*, n° 291 (10.4.1764); *Cure de Saint-Martin-en-ile*, n° 3 (1766); *Famille Dechamps*, n° 34 (12.2.1771); *Venditions publiques 1778-1780*, f°s 59 r°, 221 v°.

([271]) A.E.L., *Famille de Hemricourt*, n° 197.

([272]) A.E.L., *Notaire G. Lien*.

([273]) A.E.L., *Famille de Lannoy*, n° 396.

(7.6.1670) ([274]). Très souvent le rédacteur des actes a spécifié le nombre de rangs, de « tournes » ou de « tours » ; il qualifie les perles de « fins » ([275]), petites ou grosses. Détails intéressants, dans un testament du 11.11.1696 ([276]), le collier de perles se ferme au moyen d'un crochet de diamants ; un collier de grenats avec crochets d'or est cité dans un testament du 19.11.1700 ([277]).

Le collier de perles reste en vogue à Liège tout au long du XVIIIe siècle. On le voit encore représenté en 1733 sur le portrait de Marie-Anne-Joseph de Marteau ([278]) et les archives en mentionnent jusqu'à la fin du siècle. Il est à noter qu'il existe également des colliers de fausses perles ([279]) et de perles de couleur ([280]).

Concurremment avec le collier de perles, on voit apparaître au XVIIIe siècle d'autres types de collier : le collier à diamants ([281]) et le collier ras-de-cou en velours noir garni de diamants. Ce dernier type de bijou est représenté dans deux tableaux de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Marie-Agnès Dieudonnée de Franquinet ([282]) et Jeanne-Joseph-Marie Cherin ([283]) portent toutes deux un collier « ras-de-cou » monté sur un ruban de velours noir auquel est accroché un nœud double à plusieurs pendeloques de diamant. Dans la Gazette de Liège ([284]) du 5.2.1768, il est fait mention « d'une pièce ou garniture de cou à 65 diamants » ; dans celle du 30.7.1792, on signale « un médaillon en or pour collier de dame ». Ces deux bijoux étaient vraisemblablement destinés eux aussi à être fixés sur un ruban « ras-de-cou ».

([274]) A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 86, f° 45 v°.
([275]) *Ibidem*.
([276]) A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 97, f° 324 v°.
([277]) A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 98, f° 243 r°.
([278]) Epouse de Robert de Limbourg. Dans : *Portraits verviétois*, t. III, pl. 25.
([279]) A.E.L., *Officialité*, n° 211 (1.2.1776, 21.2.1777).
([280]) A.E.L., *Officialité*, n° 203 (18.10.1751). — *Gazette de Liège* (8.12.1790).
([281]) A.E.L., *Famille de Groutars*, n° 245 (26.2.1750) ; *Château de Lexhy*, n° 291 (10.4.1764). — Gazette de Liège (16.4.1792).
([282]) (1726-1799) Epouse de Jacques-Joseph Simonis. Portrait du début de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Dans : *Portraits verviétois*, t. III, pl. 78.
([283]) (1729-1782). Elle épouse en 1764 Henri-Guillaume-Joseph de Vaux. Dans *Portraits verviétois*, t. III, pl. 96.
([284]) Dans la Gazette de Liège, on trouve quatre colliers et deux mentions non chiffrées (*Gazette de Liège*, 5.2.1768, 9.9.1782, 5.2.1787, 1.8.1787, 8.2.1790, 16.4.1792).

CROIX

Un nombre élevé de bijoux conservés ([285]), une abondante documentation écrite et quelques portraits permettent de dégager l'évolution de la croix à Liège entre 1600 et 1800.

Dans la première moitié du XVIIe siècle, la mode est aux croix émaillées ([286]), on en recense de trois types. Le premier est représenté par la croix-reliquaire conservée dans la famille de Selys

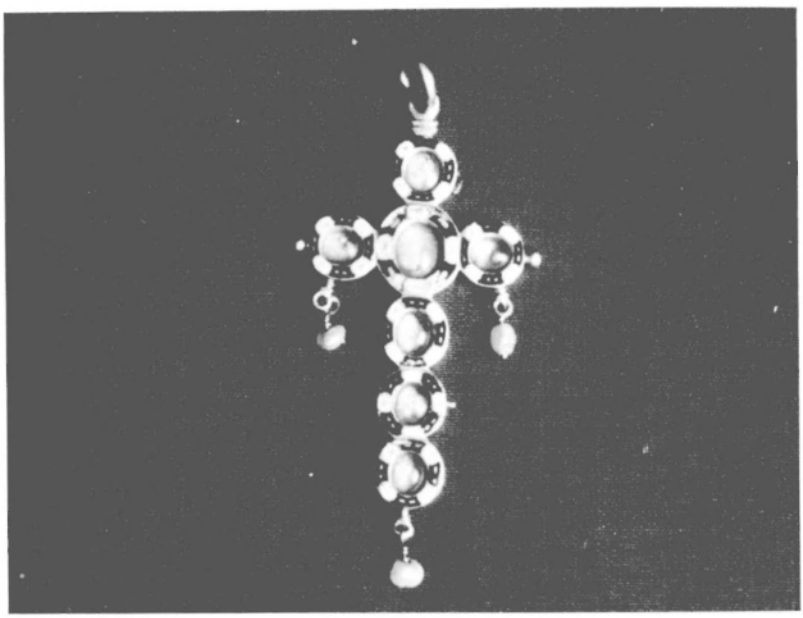

Fig. 9 :Croix reliquaire, début du 17e siècle, avers, collection baronne M. de Selys Longchamps, inv. n° 62.

([285]) Trente-trois croix ont été répertoriées et analysées.
([286]) P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse*, t. 1, p. 176.

Fig. 10 : Croix reliquaire, début du 17e siècle, revers, collection baronne M. de Selys Longchamps, inv. n° 62.

Longchamps ([287]) (Inv. n° 62) (Fig. 9 et 10). Elle est en or et se compose de sept médaillons ovales recouverts de cristal de roche ; trois perles fines y sont appendues. Les instruments de la passion sont émaillés au revers. Dans son portrait daté de 1638 ([288]) (Fig. 2), l'épouse de Michel Selys, Marie Hocht, porte une croix-reliquaire

([287]) La plupart des bijoux conservés actuellement dans la famille de Selys Longchamps figurent dans l'inventaire après décès de Michel-François Baron de Selys du 12.2.1771. Sous le n° 192, on répertorie « une croix d'or émaillée avec trois perles » ; il faut vraisemblablement y voir la croix-reliquaire conservée (A.E.L., *Famille Dechamps*, n° 34). — Marie Hélène Douffet hérite à la fin du XVIIe siècle une croix de ce type : « la croix dore émaillé avec de relique dedans provenant de ma mère ». (Cfr. en annexe, le document justificatif n° 2).

([288]) Cfr. note 124.

fort semblable. Elle est formée de onze compartiments rectangulaires, garnis de cristaux de roche ; trois perles y sont appendues. Une croix conservée à l'église Saint-Jacques à Liège nous fournit l'exemple du second type de croix émaillée (Inv. n° 25) (Fig. 11 et 12). Elle est en or avec trois perles en pendeloque. Le Christ en croix et les symboles des quatre évangélistes sont émaillés à l'avers. Le revers

Fig. 11 : Croix, première moitié du 17e siècle, avers, église Saint-Jacques (Liège), inv. n° 25.

comprend 12 compartiments, ornés de grenats taillés en table, émaillés, représentant les instruments de la passion. D'après G. Hughes ([289]), les croix émaillées portant les instruments de la crucifixion

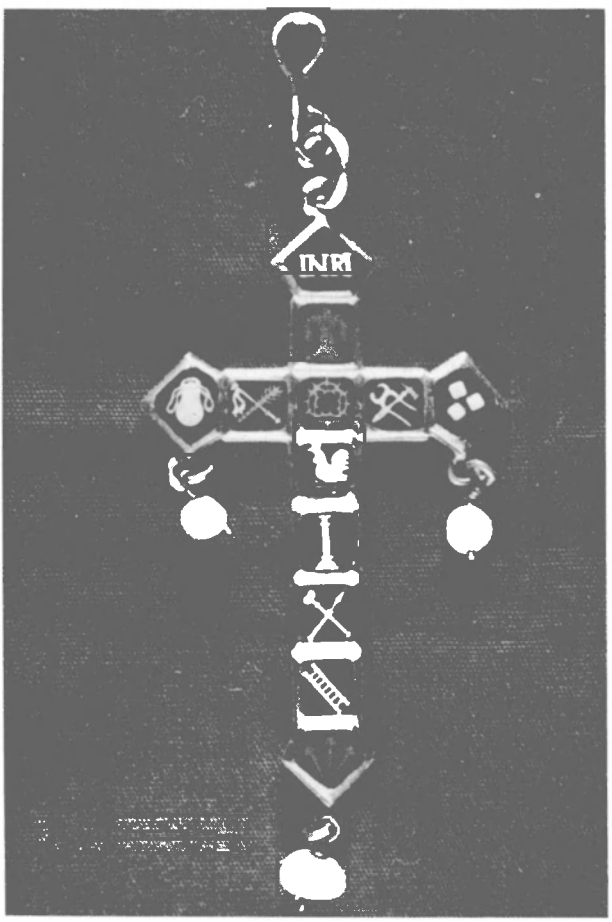

Fig. 12 : Croix, première moitié du 17e siècle, revers, église Saint-Jacques (Liège), inv. n° 25.

([289]) G. HUGHES, *op. cit.*, p. 82.

sur or ou grenat sont très appréciées en Espagne au XVIIe siècle. Marquet de Vasselot dans son catalogue de l'orfèvrerie du musée du Louvre ([290]) cite une croix en or, émaillée, ornée de pierres précieuses taillées en table. Il l'attribue à l'art espagnol du XVIIe siècle. Cette croix est à mettre en rapport avec la croix précitée de Saint-

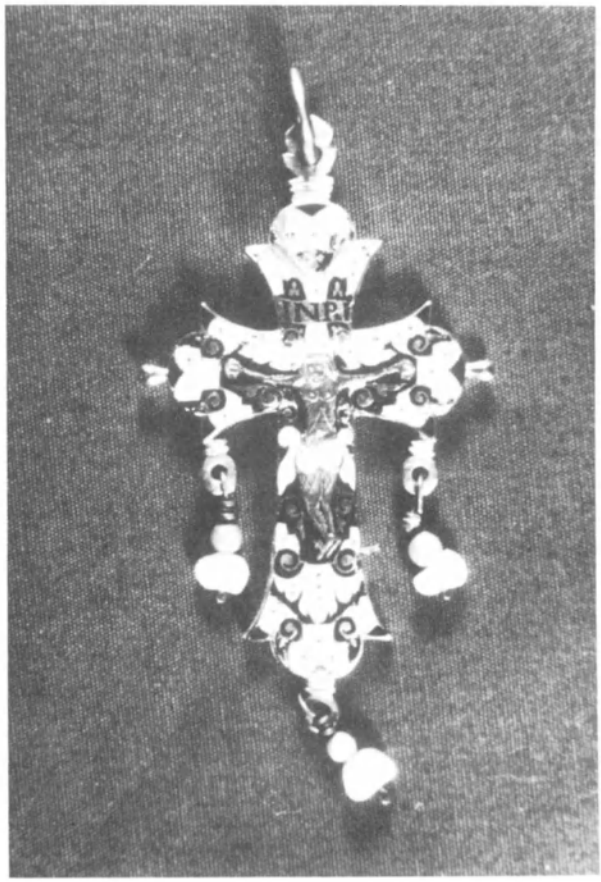

Fig. 13 : Croix, première moitié du 17e siècle, avers, église Saint-Remacle (Liège), inv. n° 37.

([290]) J. J. MARQUET DE VASSELOT, *Catalogue sommaire de l'orfèvrerie...*, p. 76, n° 418.

Jacques ([291]). Cette dernière est peut-être influencée par l'art espagnol. La croix d'or avec représentation du Christ en croix d'un côté (Fig. 13) et de l'autre la Vierge portant l'enfant Jésus constitue le dernier type de croix émaillée. Elle est garnie de perles pendeloques. Huit croix de ce type sont conservées dans les églises liégeoises ([292]). Le musée du Louvre ([293]) en possède une semblable, léguée à la fin du XIXe siècle, mais on en ignore la provenance. Les archives du XVIIe siècle mentionnent une croix d'or « avec passion dessus » et des croix émaillées ([294]). Ce modèle de croix était fabriqué dans la principauté de Liège. En 1638, l'orfèvre de Maaseik Frédéric Malders fait parvenir un coffret de bijoux qu'il a fabriqués à Nicolas Jacops de Ruremonde. Parmi les bijoux, on relève une croix d'or émaillée avec trois perles ([295]).

Dès 1637, on cite dans les archives des croix d'or ; elles resteront à la mode à Liège jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ([296]).

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, nous connaissons divers types de croix. Dans son portrait daté de 1652, Emerentiane de Valdès porte une croix formée de dix-neuf perles rondes et en poire ; chaque angle de la croix est coupé par une perle en poire ([297]). L'église Sainte-Véronique à Liège conserve une croix d'or (Inv. n° 45) (Fig. 14 et 15) six compartiments en verre taillé en table. L'autre face est émaillée blanc et noir sur fond bleu clair ; le décor floral fait son apparition, ce qui constitue une innovation. Elle peut être rapprochée d'une croix dessinée par Gilles Légaré où le motif floral est toutefois plus exubérant et plus fouillé ([298]). Le motif floral et végétal est également présent sur une croix d'argent conservée dans la famille de Selys Longchamps (Inv. n° 63). Ce motif gravé de fleurs, feuilles et fruits sert de fond à une représentation de la Vierge tenant l'enfant

([291]) Il est à noter que l'inventaire après décès de Louise-Adriane de Perez, elle aussi d'origine espagnole, mentionne une « croix d'or garnie de rubis antiques » (A.E.L., *Notaire G. Lien*, 21.6.1674, f°s 342 r° - 347 v°).

([292]) Cfr. Inventaire n°s 24, 35, 36, 37, 41, 42, 43, 44.

([293]) J.J. MARQUET DE VASSELOT, *op. cit.*, p. 76, n° 423. — Une croix de ce type, datée ± 1630, est conservée au Schmuckmuseum de Pforzheim.

([294]) A.E.L., *Famille de Lannoy*, n° 153 (25.2.1657) ; *Notaire G. Lien 1637-1678*, f°s 342 r° et sv.

([295]) M. HENDRICKX, *Maaseik : Een eigenaardige diefstal...*, p. 212.

([296]) A.E.L., *Notaire G. Lien, 1637-1678* (4.2.1637).

([297]) Cfr. note 267.

([298]) *Œuvres de bijouterie et joaillerie des XVIIe-XVIIIe siècles*, pl. 7.

Fig. 14 : Croix, deuxième moitié du 17e siècle, avers, église Sainte-Véronique (Liège), inv. n° 45.

Jésus. L'hôpital de Bavière détient deux croix plates en or, ornées d'une perle fine en pendeloque (Inv. n°7). La croix à diamants est mentionnée pour la première fois dans un inventaire après décès du 21.6.1674 ([299]). Dès ce moment, les mentions ([300]) ne cesseront de se

([299]) A.E.L., *Notaire G. Lien, 1637-1678*, f° 342 r°.

([300]) Pour le XVIIe siècle, les archives nous renseignent 42 croix : A.E.L., *Famille de Selys*, n° 99 (29.1.1614), n° 475 (3.2.1659), n° 510 (5.6.1657) ; *Notaire G. Lien*

Fig. 15 : Croix, deuxième moitié du 17e siècle, revers, église Sainte-Véronique (Liège), inv. n° 45.

succéder et l'intérêt pour ce type de croix ne fera que s'accroître dans le courant du XVIIIe siècle.

Deux croix marquent la jonction entre le XVIIe siècle et le XVIIIe

(4.2.1637, 2.5.1651), f° 342 r° ; *Conventions et Testaments*, n° 70, f° 356 v° ; n° 71, f°s 72 v°, 249 r°, 316 v°, 336 r°, 361 v° ; n° 85, f° 311 v° ; n° 93, f°s 279 v°, 351 r° ; n° 94, f° 270 ; n° 98, f° 310 v° ; *Famille de Lannoy*, n° 153 (25.2.1657) ; *Famille Van den Steen*, n° 12 (22.6.1671) ; *Notaire J. Pollain* (26.1.1674, 16.11.1679, 24.9.1681, 4.11.1688) ; *Notaire J. Sauveur* (17.1.1688) ; *Cure de St-Michel*, n° 1, f° 73 v° ; Cfr. en annexe le document Justificatif n° 2.

siècle. Elles sont conservées à l'église de Soiron (Inv. n° 52) et à l'hôpital de Bavière à Liège (Inv. n° 10). Ces croix sont en or, à chatons pleins décorés de festons avec des diamants taillés en rose.

Le XVIIIe siècle voit l'apogée de la croix à diamants. Tant dans les archives ([301]) que dans la Gazette de Liège ([302]), les mentions sont très nombreuses. Cette croix évoluera tout au long du XVIIIe siècle.

Dans la première moitié du siècle, la croix est simple, en argent, à chatons pleins et diamants taillés en rose. Elle est décorée de fausses griffes et les angles de la croix sont généralement coupés par de petits chatons. Le plus souvent, elle est munie d'une petite plaque charnière décorative. Des croix de ce type, qui peuvent être datées du début et de la première moitié du XVIIIe siècle, sont conservées à l'hôpital de Bavière (Inv. n°s 8 et 9) (Fig. 16), dans les églises Saint-Martin (Inv. n° 31) et Saint-Jacques (Inv. n° 26) à Liège. Le 28 mai 1715, un testament mentionne une croix d'or « avec 6 diamants enchassés en argent et le coulan contenant un diamant enchassé en argent » ([303]). La première croix en argent et diamant est citée dans un inventaire

([301]) Entre 1704 et 1747, les archives mentionnent 156 croix mais 130 d'entre elles constituent une partie du fonds de magasin de deux orfèvres liégeois (A.E.L., *Conseil privé*, n° 223; sous les dates 1732, 1738). A.E.L., *Famille de Selys*, n° 508 (29.5.1704): *Famille de Crassier*, n° 720 (16.1.1720); *Famille Dechamps*, n° 609 (29.6.1745); *Château de Lexhy*, n° 200 (1704-1713); *Convenances et Testaments*, n° 98, f° 311 r°; n° 99 (5.4.1704, 16.9.1711); n° 100, f°s 48 v°, 116 r°, 137 v°; *Officialité*, n° 200 (10.12.1714, 31.12.1714, 28.5.1715), n° 201 (5.5.1744), n° 202 (27.7.1747); *Notaire J.R. de Caverenne* (6.7.1731, 18.12.1737, 11.9.1738). — Entre 1752 et 1797, on repère dans les archives 119 croix: A.E.L., *Officialité*, n° 204 (6.12.1752, 20.8.1753), n° 205 (31.10.1754, 18.6.1755, 20.9.1755), n° 207 (14.12.1759), n° 208 (27.11.1761, 17.3.1762), n° 210 (10.5.1769, 25.2.1771), n° 211 (9.4.1774), n° 213 (19.12.1785), n° 215 (15.2.1794); *Cure de Saint-Martin-en-ile*, n° 3 (1766); *Cure de Saint-Adalbert* (25.9.1776, 21.1.1780, 4.5.1782, 8.7.1785, 4.12.1785, 13.1.1786, 9.1.1788; *Famille Dechamps*, n° 34 (12.2.1771); *Notaire P. Simonon* (4.5.1755); *Venditions publiques*, f°s 47 r°, 53 r°, 84 r°, 86 v°, 93 v°, 95 v°, 96 r°, 100 v°, 107 v°, 114 r°, 118 r°, 119 r°, 123 v°, 129 r°, 145 v°, 190 v°, 204 v°, 214 r°, 221 v°, 226 v°, 227 r°, 233 v°, 241 v°, 244 r°, 245 r°, 246 v°; *Cathédrale-Secrétariat*, n° 283, f° 153 r°; B. LHOIST-COLMAN, *Le facteur d'orgues...*, p. 90. — CURE DE SAINT-REMACLE, *Archives paroissiales*, n° 34 (1797); n° 101, p. 100.

([302]) Entre 1759 et 1800, la partie publicitaire de la Gazette de Liège mentionne 30 croix et 23 mentions non chiffrées. *Gazette de Liège* (16.5.1759, 24.8.1759, 7.11.1759, 16.7.1764, 3.12.1766, 15.6.1767, 16.12.1767, 29.2.1768, 18.5.1768, 4.1.1773, 22.3.1773, 24.11.1773, 24.7.1775, 4.8.1775, 10.1.1776, 20.9.1776, 29.11.1776, 9.2.1781, 25.4.1781, 13.7.1781, 18.7.1781, 5.7.1782, 4.9.1782, 6.9.1782, 9.9.1782, 15.11.1782, 25.11.1782, 6.12.1782, 16.7.1784, 17.12.1784, 29.12.1784, 19.10.1785, 24.5.1786, 15.2.1788, 28.3.1788, 6.6.1788, 28.7.1788, 12.11.1788, 17.12.1788, 8.4.1789, 1.2.1790, 9.1.1792, 5.8.1793, 7.2.1794, 21.2.1794, 10.3.1794, 2.5.1794, 22 prairial an 4, 17 brumaire an 5, 7 prairial an 8.

([303]) A.E.L., *Officialité*, n° 200.

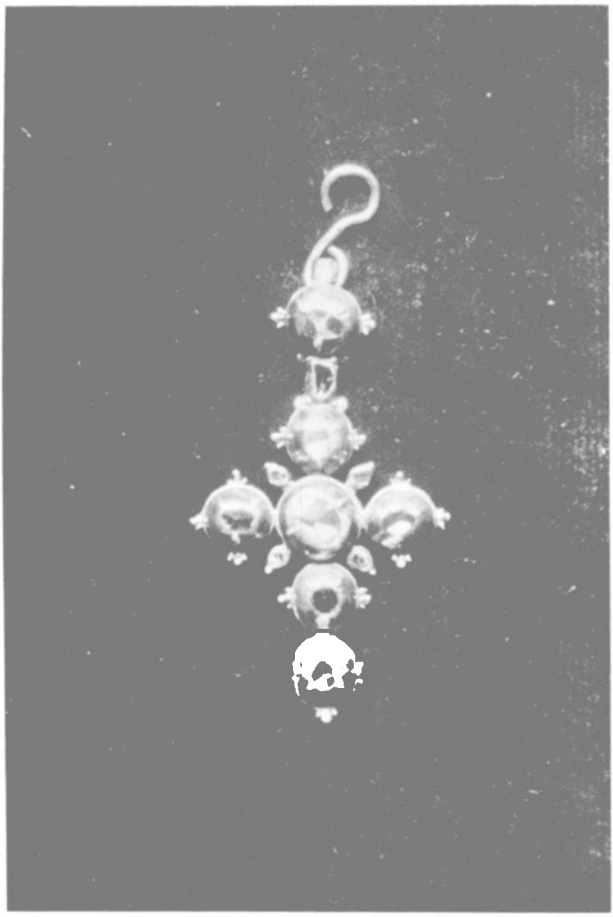

Fig. 16 : Croix, début du 18e siècle, hôpital de Bavière (Liège), inv. n° 9.

après décès du 16.1.1720 ([304]). Comme on peut le voir sur divers tableaux, ces croix sont appendues au moyen d'un chaton rond à un ruban de velours noir ([305]). Ce type de croix parfois appelé « croix

([304]) A.E.L., *Famille de Crassier*, n° 200.

([305]) Catherine Le Pas, épouse de Jean Biolley (1702-1759), Portrait de la première moitié du XVIIIe siècle (d'après *Portraits verviétois*, t. II, pl. 15). — Anne-Marie Simonis épouse d'Alexandre de Franquinet (1715-1794), portrait de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. (d'après *Portraits verviétois*, t. II, pl. 66). Le ruban de velours est orné de petits chatons ronds. — En 1763, dans le tableau peint par L. Defrance « Femmes buvant le café » (conservé au musée d'Ansembourg à Liège), l'une d'entre elles porte une croix de même type appendue à un ruban « ras-de-cou ». (*A.C.L.*, B170048).

flamande » est assez largement répandu dans les Pays-Bas méridionaux et dans la Principauté de Liège. Les croix liégeoises peuvent être comparées avec une croix conservée dans une collection particulière anversoise. Cette croix ([306]), datée des environs de 1700, proviendrait des Pays-Bas méridionaux.

Peu avant 1750, la croix simple en argent et diamant s'orne d'un nœud double à diamants, désigné dans la Gazette de Liège sous le nom de nœud d'amour ([307]). Les premières croix possèdent des qualités esthétiques et techniques que n'auront plus celles de la fin du siècle. Parmi les belles croix à nœud, citons celles conservées dans les églises de Saint-Remacle à Liège ([308]) (Inv. n° 38) (Fig. 17), Soumagne (Inv. n° 53), Haneffe (Inv. n° 1), Thimister (Inv. n° 54) et celle de la famille de Selys Longchamps (Inv. n° 64). Un peu plus récente et quelque peu différente quant au nœud et au chaton inférieur, celle de l'église d'Odeur-Crisnée (Inv. n° 51) n'en est pas moins une pièce de qualité. Les autres croix de l'église de Thimister (Inv. n°s 55, 56, 57) présentent un travail moins soigné, plus rude, une matière moins belle et des pierres de moins bonne qualité. Les croix avec nœuds sont citées dans des documents écrits ([309]) et figurent sur des portraits ([310]). Elles ont connu une grande vogue dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. On sait que certains joailliers liégeois fabriquaient ce type de croix. En 1745 ([311]), l'orfèvre et joaillier Laveux reçoit de Demany 150 florins pour la façon d'une croix et d'un grand nœud composés de 95 diamants.

A la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle, le nœud fait place à un motif de feuillage. Deux croix de ce type sont conservées à l'église Saint-Remy à Huy (Inv. n°s 2 et 3). Les musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles et celui de la Vleeshuis à Anvers ([312])

([306]) *Tentoonstelling « Diamant in de Kunst... »*, n° 54 a.

([307]) *Gazette de Liège* (3.12.1766, 29.11.1776).

([308]) Cette croix est peut-être celle qui fut fournie le 3 juillet 1754 par l'orfèvre J. Jury pour l'ornement de la Vierge (EGLISE ST-REMACLE, *Archives paroissiales*, n° 101, p. 103).

([309]) *Gazette de Liège* (28.3.1788, 2.5.1794).

([310]) Des croix avec nœud, appendues par un chaton de suspension à un ruban « ras-de-cou », sont visibles sur les portraits de Jeanne Renson (1735-1814), épouse en 1756 d'Arnold Doha ; portrait de la deuxième moitié du XVIIIe siècle (d'après *Portraits verviétois*, t. II, pl. 52) et de Jeanne-Elisabeth Ramoux (1763-1803), épouse en 1781 de Henri Douha ; portrait de la deuxième moitié du XVIIIe siècle (d'après *Portraits verviétois*, t. II, p. 53.

([311]) A.E.L., *Famille Dechamps*, n° 609 ; voir en annexe le document justificatif n° 5.

([312]) *Oudheidkundige Musea Vleeshuis*, pp. 79-80, n°s 344, 347, 350.

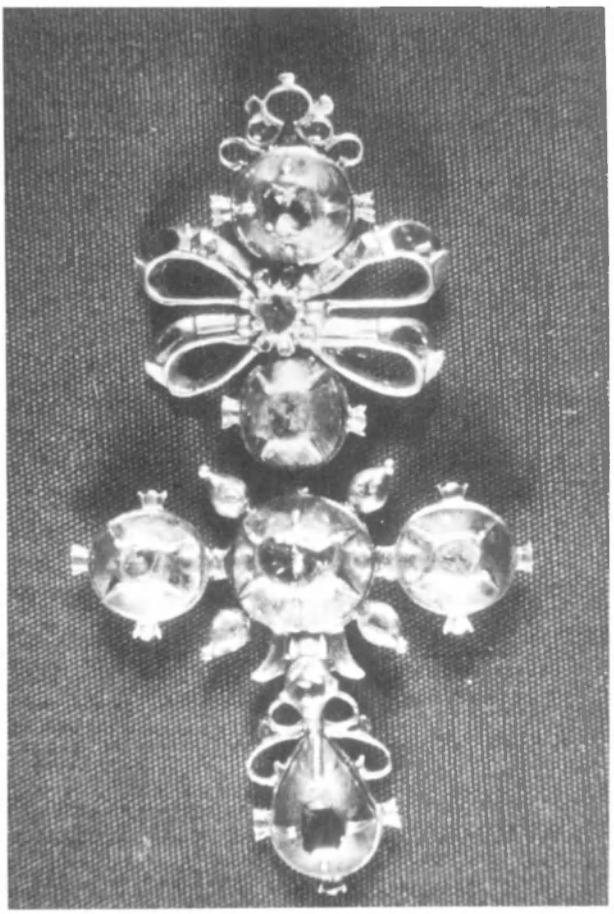

Fig. 17: Croix, vers 1750, église Saint-Remacle (Liège), inv. n° 38.

détiennent dans leurs collections des croix-pendentifs avec feuillage présentant quelques analogies avec les croix de l'église Saint-Remy à Huy. Le type de croix en argent, diamants et chatons pleins subsiste jusqu'en 1850 ([313]).

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, on mentionne des croix à diamants taillés en brillant ([314]). Une belle croix en argent, dont les

([313]) CLOUZOT, *Les arts du métal*, pp. 468 et 470.
([314]) *Gazette de Liège*, 17 brumaire an 5.

bras sont symétriques, est conservée au couvent de Stonyhurst en Angleterre. Elle se compose de diamants et d'émeraudes taillés en brillant ; on constate l'apparition de la monture à jour (Inv. n° 59).

A côté des croix à diamants, d'autres croix connaîtront une certaine faveur à la fin du siècle : la croix d'or dite « à la jeannette » ([315]) fabriquée à Liège en 1782 par l'orfèvre Berryer et la croix dite « à la charlotte » ([316]).

PARURES DE COIFFURE

En l'absence de toute pièce conservée, les portraits livrent des indications précieuses sur l'histoire de ces bijoux.

Les coiffes et les résilles sont l'ornement de chevelure de la première moitié du XVIIe siècle. Ce type de bijou existait déjà au siècle précédent. En 1627, Catherine de Belvalet ([317]) (Fig. 1) porte une résille formée de plusieurs éléments en or enrichis de perles et de pierres précieuses. La coiffe de Marie Hocht (1638) ([318]) (Fig. 2) est semi-circulaire et composée de plusieurs éléments ovales en or. Celle d'Anne-Marie de Neufcourt (1650) ([319]) (Fig. 3) est en velours noir ; elle est garnie d'un fin cercle d'or à pointes. En 1652, Anne-Emerentiane de Valdès ([320]) porte une résille de perles à laquelle est fixé un nœud double.

Dans un testament du 20 février 1654 ([321]), on cite une enseigne de diamant. Ce bijou, probablement plus ancien, est caractéristique du XVIe siècle ; c'est un médaillon porté par les hommes sur le chapeau et par les femmes sur la coiffe ([322]).

Portraiturée en 1655, Jeanne-Marie de Liverlo porte dans les cheveux une rosace en or et pierres ([323]) (Fig. 5).

L'inventaire après décès de Louise-Adriane de Perez, dressé le 21

([315]) *Gazette de Liège* (5.7.1782, 4.9.1782). — A.E.L., *Officialité*, n° 213 (19.12.1785). — D'après BLANCHOT, *Les bijoux anciens*, p. 20, la « jeannette » serait une chaîne à maillons unis ornée d'une modeste croix en or.
([316]) *Gazette de Liège* (12.11.1788).
([317]) Cfr. note 123.
([318]) Cfr. note 124.
([319]) Cfr. note 125.
([320]) Cfr. note 267.
([321]) A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 93, f° 311 v°.
([322]) C. FREGNAC, *Les bijoux de la Renaissance à la Belle Epoque*, Paris, 1966, p. 15.
([323]) Cfr. note 200.

juin 1674 ([324]), consigne trois types d'ornement de chevelure. Elle possédait d'abord trois *apprestadores* ([325]) : l'un de diamant, le second de rubis et le troisième de perles. Il s'agit de rubans de front. Ces bijoux espagnols doivent vraisemblablement être datés de la fin du XVIe siècle ou du début du XVIIe siècle. Le répertoire mentionne ensuite un papillon de diamants « avec son aguille » ([326]) ; et enfin une « aguil de teste d'or ». Un autre inventaire daté du 16.1.1720 cite une « aguille de teste en argent » ([327]).

Le rang de perles ornant la chevelure apparaît en 1676 dans le portrait de Marguerite-Philippine de Corte ([328]) ; nous le voyons encore dans les portraits de Marie-Claire-Françoise Pingray (1686) ([329]) et Marie-Christine d'Amen (fin XVIIe siècle) ([330]) (Fig. 18). Le rang de perles reste à la mode durant tout le XVIIIe siècle. Il garnit la chevelure de Marie-Alix de Hallembaye ([331]) et de Marie-Joséphine baronne de Cler ([332]). Cette dernière est en outre parée d'une petite barrette en or garnie de deux pierres bleues et d'une rouge ; une grosse perle blanche en poire y est appendue.

Dans un portrait de la seconde moitié du XVIIe siècle, Anne-Elisabeth Lenaerts ([333]) porte dans les cheveux trois rosaces d'or à pierres.

Vers 1700, Marie d'Oultremont ([334]) arbore un diadème circulaire avec au centre un motif de losange. Une pierre noire ovale y est imbriquée.

Au milieu du XVIIIe siècle, la mode en Europe est aux bijoux

([324]) Cfr. en annexe le document justificatif n° 1. — Cfr. note 205.

([325]) MARTINEZ-LOPEZ et F. MAUREL, *Dictionnaire Espagnol-Français*, Paris, 1844.

([326]) Ce bijou porté dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ne représente pas un papillon. Le fait d'être monté sur une fine épingle et de s'agiter sans cesse lui a valu ce nom (CLOUZOT, *op. cit.*, p. 463. — MILES, *op. cit.*, p. 219).

([327]) A.E.L., *Famille de Crassier*, n° 720.

([328]) Portrait conservé au Château de Waleffe.

([329]) *Portraits Verviétois*, t. III, pl. 23.

([330]) Première épouse de Mathias-Guillaume de Louvrex, décédée en 1694. (Coll. baronne M. de Selys Longchamps).

([331]) Seconde épouse de Mathias-Guillaume de Louvrex. Portrait de la première moitié du XVIIIe siècle. (Coll. baronne M. de Selys Longchamps).

([332]) Epouse de Nicolas-Toussaint de Thier, décédée en 1772. Portrait de la deuxième moitié du XVIIIe siècle (Coll. ibidem).

([333]) Epouse de Guillaume de Requilé, bourgmestre de Maastricht en 1697. *A.C.L.*, B170054, musée d'Ansembourg, Liège).

([334]) Elle fut chanoinesse de Munsterbilsen et Bellisle (1670-1717). (Coll. comte d'Oultremont à Warfusée).

Fig. 18 : Portrait de Marie-Christine d'Amen, première épouse de Mathias-Guillaume de Louvrex, fin du 17e siècle, avant 1694, collection baronne M. de Selys Longchamps.

semés ça et là dans la chevelure. Marie-Elisabeth Chevalier ([335]) en porte quatre en or, de forme rectangulaire avec une pierre rouge.

Les épingles de cheveux ([336]) en diamant font leur apparition dans

([335]) 1711-1792. Dans, *Portraits verviétois*, t. III, pl. 63.

([336]) Huit épingles de cheveux et une mention non chiffrée sont citées dans les archives des vingt dernières années du XVIIIe siècle. — A.E.L., *Notaire G. Lien* (21.6.1674) ; *Famille de Crassier*, n° 720 (16.1.1720) ; *Venditions publiques, 1778-1780*, fos 244 vo, 246 ro, 249 ro ; *Officialité*, n° 213 (24.8.1782). — La Gazette de Liège entre 1767-1800 mentionne 17 épingles de cheveux et trois mentions non chiffrées (*Gazette de Liège*, 14.1.1767, 30.1.1784, 24.5.1786, 5.2.1787, 22.6.1787, 27.2.1789, 1.2.1790, 10.2.1790, 16.4.1792, 5.8.1793, 10.1.1794, 2.5.1794, 29 nivose an 7).

les documents en 1767. Elles présentent des formes diverses. Il y en a en forme d'étoile avec une queue d'argent, d'autres sont constituées d'un gros diamant entouré de plusieurs petits.

Utilisée en France dès le XVIIe siècle, l'aigrette ([337]) connaît une nouvelle vogue dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Elle apparaît dans la documentation liégeoise en 1773. Elle comprend un support d'orfèvrerie d'où jaillissent de minces tiges ciselées ou serties de pierreries ([338]).

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la mode est aux fleurs à diamants ([339]). Elles ont des formes très diverses. Les unes sont « en forme de poire avec un crochet derrière », d'autres sont « rondes avec une queue d'argent » ou forment « un bouquet avec une queue d'argent », d'autres enfin sont travaillées « en double étoile ». Le portrait d'une Comtesse d'Oultremont, peint vers 1770-75, nous fournit un bel exemple de cette mode ([340]). La chevelure est garnie d'une parure en argent et diamant, composée de trois éléments : un croissant en demi-cercle composé de dix petites fleurs, une petite fleur et une barrette de sept grosses fleurs.

PARURES DE VÊTEMENT

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, ces bijoux font partie intégrante de la toilette. Les portraits nous renseignent sur ce genre de parures.

La broche est le premier ornement dont il convient de parler. Dans la première moitié du XVIIe siècle, elle est inexistante. Le vêtement ne s'y prête pas ; la mode est à la chaîne d'or et au « pent-à-col ». Elle fait son apparition dès le milieu du siècle au moment où le vêtement féminin change. Ceci est très visible dans les portraits d'Anne-Emerentiane de Valdes ([341]) et de Jeanne-Marie de Liverlo ([342])

([337]) Des aigrettes sont mentionnées dans la Gazette de Liège (1.3.1773, 1.8.1787, 5.8.1793). — Entre 1771 et 1780, neuf aigrettes sont citées dans les documents d'archives : A.E.L., *Famille Dechamps*, n° 34 (12.2.1771) et *venditions publiques, 1778-1780*, f° 239 r°.

([338]) G. GREGORIETTI, *op. cit.*, p. 243.

([339]) La Gazette de Liège mentionne quatre fleurs à diamant à mettre dans les cheveux (*Gazette de Liège*, 22.2.1775, 9.2.1780, 2.4.1788).

([340]) Il s'agit d'une des trois filles de Florent-Henri-Emile d'Oultremont et d'Anne-Louise-Florence de Lannoy-Clervaux. (Coll. comte d'Oultremont à Warfusée).

([341]) Cfr. note 267.

([342]) Cfr. note 200.

(Fig. 5). Elle connaît une grande vogue jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Placée sur l'épaule, la manche ou le corsage, elle est à la fois utilitaire et décorative. Les portraits ([343]) laissent toujours apparaître le même type de broche. De forme ronde, ovale ou rectangulaire..., elle est en or, montée en plein, avec une ou plusieurs pierres de couleur et de peu de valeur. Parfois, une perle en poire y est appendue. La broche est une sorte d'agrafe fixée sur le corsage ou servant à retenir une cape ou les plis de la robe. Dans la première moitié du XVIIIe siècle ([344]), les broches présentent toujours les mêmes formes et destinations qu'au siècle précédent. Vers 1700, la broche acquiert un usage supplémentaire ; elle est fixée au crevé des manches et par extension, elle prendra ce nom ([345]). La broche en or, à pierre avec une perle appendue est portée jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ([346]).

([343]) Des broches sont représentées sur les portraits de Marie-Jeanne de Henry, décédée en 1658 et de Marguerite-Victoire d'Alagon (1640-1721) ; ces tableaux sont conservés au château de Waleffe. On en trouve encore sur les portraits d'Anne-Elisabeth Lenaerts (Cfr. note 141) ; Marie-Christine d'Amen (Cfr. note 330) (Fig. 18) ; Marie-Isabelle de Bavière-Schagen (Cfr. note 264) et sur un portrait de Françoise de Fabricius peint vers 1699 (Coll. baronne M. de Selys Longchamps).

([344]) Les portraits du XVIIIe siècle nous fournissent de nombreux exemples de broches. Les personnes suivantes en portent sur leur portrait : Agnes d'Oultremont, chanoinesse d'Andenne (1675-1703), coll. comte d'Oultremont à Warfusée ; Marie d'Oultremont (Cfr. note n° 334) ; Marie-Isabelle de Bavière-Schagen (Cfr. note n° 264) ; Aldegonde-Marie d'Oultremont née en 1673, épouse en premières noces de Charles de Berlaymont et en secondes noces de Ferdinand de Rahier (Coll. comte d'Oultremont à Warfusée ; Anne-Florence d'Oultremont épouse de Dieudonné de Warnant de la Neuville (1680-1749), coll. comte d'Oultremont à Warfuzée ; Jeanne-Olympe d'Oultremont, chanoine de Maubeuge (1677-1740), coll. comte d'Oultremont à Warfusée ; Jeanne de Fraikin, épouse de Barthélemy de Réquilé (*A.C.L.*, B170035, Musée d'Ansembourg, Liège) ; Marie-Jeanne-Dorothée de Réquilé, épouse de J.J. de Foullon (A.C.L., B170033, Musée d'Ansembourg, Liège) ; Jeanneton Nivelle, épouse de Pierre-Jean-Baptiste de Thier, portrait de 1740, (d'après *Portraits verviétois*, t. III, pl. 88.) ; Françoise de Fabricius (1682-1748), épouse de Walter de Selys (Coll. baronne M. de Selys Longchamps) ; Marie-Alix de Hallembaye (Cfr. note 331) ; Madeleine Son, épouse de J.M. de Lambinon, tableau peint en 1719 (*A.C.L.*, B.169000, Musée d'Ansembourg, Liège), voir P. COLMAN, *Le portrait...*, dans *Bulletin... « Le Vieux-Liège »*, n° 182, t. 8, 1973, pp. 269-274 ; Marie-Elisabeth de Coenen (Fig. 19), épouse du Baron Jean-Guillaume de Moreau (Coll. baronne M. de Selys Longchamps) ; Marie-Claire-Thérèse le Pas (1711-1740), épouse de Hubert Godin (*Portraits Verviétois*, t. II, pl. 75).

([345]) C. FREGNAC, *op. cit.*, p. 73. — On trouve des représentations de ce type de bijou sur trois portraits appartenant au comte d'Oultremont à Warfusée : Marie-Isabelle de Bavière-Schagen, Marie d'Oultremont, Agnès d'Oultremont et sur le portrait de Marie-Alix de Hallembaye (Cfr. note 331).

([346]) Marie-Joséphine baronne de Cler (Cfr. note 332). — Une des filles d'Anne-Louise-Florence de Lannoy-Clervaux et de Florent-Henri-Emile d'Oultremont, portraiturée vers 1775 porte également une broche de ce type. (Coll. comte d'Oultremont à Warfusée).

Originaire de France, un type différent de broche, le bouquet de fleurs, apparaît à Liège dès le milieu du XVIIIe siècle. L'église Saint-Jacques (Inv. n° 23) conserve une parure de trois broches en bouquet de fleurs, en argent et diamants taillés en rose que l'on peut dater de cette époque.

Une autre parure de la même époque est conservée au Valdor (Inv. n° 18) ; il s'agit de trois fleurs en argent et diamants taillés en brillant. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la bijouterie de fantaisie a connu un vif succès. Des bijoux conservés sur le buste-reliquaire de Saint-Lambert en témoignent. Deux bouquets (Inv. n° 33) de fleurs en strass colorés et taillés en brillant montrent le goût pour la polychromie. Ces fleurs peuvent être rapprochées d'éléments d'une parure française datée des années 1760 ([347]). Sur ce même buste sont appliquées plusieurs autres broches (Inv. n° 34) : deux fleurs en strass blanc, deux fleurs en strass blanc et mauve taillé en brillant et deux bouquets de fleurs en strass bleu et blanc et pâte d'opale ; les trois dernières, en forme de rosace, marient le strass blanc et la pâte d'opale. Elles peuvent être comparées avec une parure anglaise de la même époque. La broche avec des motifs en spirales est identique à la rosace supérieure d'un élément de la parure précitée ([348]).

La barrette ([349]) est un autre ornement de corsage. Elle a la forme d'un rectangle allongé. On la voit à la fin du XVIIe siècle sur le portrait d'Anne-Elisabeth Lenaerts ([350]). Cette barrette est ornée de trois rosaces à pierre et de deux perles. Ce type de bijou se rencontre encore dans plusieurs portraits de la première moitié du XVIIIe siècle ([351]). Comme pour la broche, elle est en or et pierres ; elle présente une taille polie et une monture en plein. Vers le milieu du siècle, Marie-Ernestine-Constance de Boniver porte une barrette purement décorative ([352]). Elle est à rapprocher de la barrette conservée à l'église Saint-Jacques à Liège (Inv. n° 22). Cette dernière est

([347]) J. EVANS, *op. cit.*, pl. XI, p. 160.

([348]) Bijoux en pâte d'opale, Angleterre, 2e moitié du XVIIIe siècle, d'après : J. EVANS, *op. cit.*, pl. XII, p. 168.

([349]) Le bijou dénommé « barrière avec pierres fausses » dans un document du 4.10.1727 est probablement une barrette (A.E.L., *Famille de Crassier*, n° 665).

([350]) Cfr. note 141.

([351]) Marie-Isabelle de Bavière-Schagen, Anne-Florence d'Oultremont (Coll. comte d'Oultremont à Warfusée) et Jeanneton Nivelle (Cfr. note 344).

([352]) Marie-Ernestine-Constance de Boniver (1731-1787) épouse de Marcel-Gérard Magnée de Horn (d'après : *Portraits verviétois*, t. III, pl. 38).

composée de sept chatons d'argent à diamants taillés en rose. La sertissure est en fausses griffes et la monture en plein. A la fin du XVIIIe siècle, un rang de quelques perles barre le corsage des trois filles d'Anne-Louise-Florence de Lannoy-Clervaux, comtesse d'Oultremont ([353]).

Le devant de corsage fait son apparition à Liège au début du

Fig. 19 : Portrait de Marie-Elisabeth de Coenen, épouse du baron Jean-Guillaume de Moreau, première moitié du 18e siècle, collection baronne M. de Selys Longchamps.

([353]) Collection comte d'Oultremont à Warfusée.

XVIIIe siècle. Ce bijou présente la forme d'un triangle renversé. Marie-Isabelle de Bavière-Schagen ([354]) en porte un constitué d'une plaque décorative garnie de cinq cabochons ovales successifs de grosseur décroissante. Marie-Elisabeth de Coenen ([355]) (Fig. 19), dans la première moitié du XVIIIe siècle est parée d'une plaque

Fig. 20 : Nœud de corsage, deuxième moitié du 17e siècle, avers, église Saint-Antoine de Padoue (Liège), inv. n° 20.

([354]) Idem.
([355]) Cfr. note 344.

décorative triangulaire très ouvragée et enrichie de pierres en cabochon.

Le nœud de corsage ([356]) ou d'estomac vulgarisé par les dessins de Gilles Légaré (1663) connaîtra une grande vogue dans la seconde moitié du XVIIe siècle. L'église Saint-Antoine en conserve deux de cette période. Le plus ancien (Inv. n° 20) (Fig. 20 et 21) présente la forme d'un double nœud de ruban ; une rosace y est appendue. L'avers est enrichi de diamants taillés en table rehaussés d'émail à

Fig. 21 : Nœud de corsage, deuxième moitié du 17e siècle, revers, église Saint-Antoine de Padoue (Liège), inv. n° 20.

([356]) Le nœud à diamants apparaît dans les archives dès le 26.1.1674 (A.E.L., *Notaire J. Pollain*). — Le 30.1.1752, on cite un nœud en brillants (A.E.L., *Famille Mercy-Argenteau*, n° 1262). — Nous en trouvons encore dans : A.E.L., *Notaire G. Lien* (21.6.1674) ; *Convenances et Testaments*, n° 86, f° 267 v° ; *Famille de Crassier*, n° 665 (4.10.1727) ; *Notaire N.A. Gilman* (16.8.1756) et *Venditions publiques 1778-1780*, f° 174 r°.

motif floral. Le revers offre un décor émaillé à motif floral. Sans atteindre la qualité des nœuds de Gilles Légaré, cette pièce présente des analogies avec eux ([357]). Le décor émaillé de fleurs noires et blanches sur fond bleu est à rapprocher d'une croix de la même époque conservée à l'église Sainte-Véronique à Liège (Inv. n° 45) (Fig. 15). Le second (Inv. n° 19) , de la fin du XVIIe siècle, est constitué de rinceaux d'or repoussés et ciselés garnis de diamants en table. Le revers est aussi émaillé de rose, blanc et noir. Sur le portrait de Marie-Christine d'Amen, peint aux environs de 1690 ([358]) (Fig. 18), le modèle est représenté avec un nœud en or rehaussé de pierres noires en cabochon. Au début du XVIIIe siècle, le corsage de Marie-Alix de Hallembaye ([359]) est orné d'un nœud d'or à pierre à motif géométrique. Le couvent de Stonyhurst (Inv. n° 60) (Fig. 22) conserve un beau nœud du début du XVIIIe siècle. Il est formé de deux coques à gros chatons d'argent enrichis de très beaux diamants taillés en rose. Un motif de feuilles court entre les chatons. Ce nœud peut être comparé avec une gravure représentant un nœud exécutée par M. Stock et conservée à la bibliothèque centrale de la ville de Liège ([360]). Un nœud à motif géométrique en argent et brillants, datant du milieu du XVIIIe siècle, est conservé au Valdor (Inv. n° 18).

Dès la fin du XVIIe siècle, les manches des robes sont resserrées par un bandeau. Ce type d'ornement apparaît pour la première fois à Liège sur le portrait de Marie-Christine d'Amen ([361]) (Fig. 18). Il s'agit d'un bandeau circulaire d'or orné de perles et de pierres. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, nous en rencontrons ornés d'une ou de plusieurs pierres ([362]). A partir du milieu du siècle, les bandeaux sont ornés de perles ([363]) ; pour finalement n'être plus qu'un rang de quelques perles ([364]).

([357]) C. FREGNAC, *op. cit.*, pp. 58-59.
([358]) Cfr. note n° 330.
([359]) Cfr. note n° 331.
([360]) M. STOCK, n'a pu être identifié. (Bibliothèque centrale de la Ville de Liège, C. 28 ch. 4/24).
([361]) Cfr. note 330.
([362]) Portraits de Françoise de Fabricius, Marie-Elisabeth de Coenen (Fig. 19) (Coll. baronne M. de Selys Longchamps) et Jeanne de Fraikin (Cfr. note 344).
([363]) Portrait de Marie-Elisabeth Chevalier (Cfr. note 335).
([364]) Portrait de Marie-Joséphine, baronne de Cler (Cfr. note 332).

Fig. 22 : Nœud de corsage, début du 18e siècle, couvent des pères Jésuites, collège de Stonyhurst, Whalley (Lancashire), Grande-Bretagne, inv. n° 60.

Dans certains portraits, le bas du corsage est souligné par des perles ou des pierreries. Vers 1650, la robe de l'épouse présumée de Gérard Douffet est ornée d'un rang de perles ([365]). Le vêtement d'Anne-Florence d'Oultremont, dans la première moitié du XVIIIe siècle, est souligné par une succession d'éléments en or, pierres et perles ([366]). A la même époque, Françoise de Fabricius ([367]) est parée d'une sorte de ceinture formée d'éléments rectangulaires et circulaires en or à pierres ([368]).

([365]) Cfr. note n° 126.
([366]) Cfr. note n° 351.
([367]) Cfr. note n° 362.
([368]) Les documents d'archives du début du XVIIIe siècle mentionnent des « boucques » de ceinture en or ou argent à diamants (A.E.L., *Officialité*, n° 200 (31.12.1714, 28.5.1715) ; *Famille de Crassier*, n° 665 (4.10.1727) ; n° 720 (16.1.1720) ; *Notaire J.R. de Caverenne* (18.2.1737).

PENDANTS ET BOUCLES D'OREILLES

Dans la documentation écrite, six termes désignent l'ornement de l'oreille. Pendant et « bague » d'oreilles sont utilisés dans un acte du 23.4.1635 ([369]). Le « crochet pour mettre aux oreilles » est connu dans un inventaire de 1697 ([370]). L'« oreillette » est citée dans un testament du 31.12.1714 ([371]). La boucle d'oreille apparaît pour la première fois dans une dotation de mariage datée du 12.3.1715 ([372]). L'anneau d'oreille est seulement mentionné à la fin du XVIIIe siècle ([373]). Le terme « bague d'oreille » est repris dans les sources pour la dernière fois le 29.5.1704 ([374]). Durant tout le XVIIIe siècle, on emploie concurremment les termes: pendant, boucle ou « oreillette ».

Dans son portrait daté de 1627, Catherine de Belvalet ([375]) (Fig. 1) porte une paire de pendants d'oreilles dans le style en vigueur à la fin du XVIe siècle. Ils se composent d'un nœud en ruban de soie rouge auquel est appendu un élément d'or portant trois perles en goutte ([376]). On voit ce type de bijou représenté dans le portrait d'Isotta Brembati peint par G.B. Moroni dans la seconde moitié du XVIe siècle ([377]).

La grosse perle blanche en poire, attachée à l'oreille par un anneau d'or, est employée comme pendant durant tout le XVIIe siècle. Les portraits de Louise ([378]) et Miamine d'Oultremont ([379]), de l'épouse

([369]) A.E.L., Famille de Hemricourt, n° 197.
([370]) Cfr. en annexe le document justificatif n° 2.
([371]) A.E.L., *Officialité*, n° 200.
([372]) A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 100, f° 116 r°.
([373]) A.E.L., *Officialité*, n° 215 (15.2.1794).
([374]) A.E.L., *Famille de Selys*, n° 508.
([375]) Cfr. note 123.
([376]) Peut-être faut-il retrouver un autre exemple de cette mode dans la description de pendants d'oreilles ayant appartenu à Louise-Adriane de Perez (21.6.1674): « deux espèces de pendant d'oreilles attachées sur du velour noir composé de perles, diamants et aultres petites pierres de coleur bonnes et fausses ». (Cfr. en annexe: le document justificatif n° 1). — Les dames bourgeoises du XVIIe siècle ne portaient parfois qu'un nœud en ruban de soie aux oreilles (I.-L. BLANCHOT, *op. cit.*, p. 221). Nous constatons cela dans le portrait d'Anne-Marie de Corte conservé au Château de Waleffe et daté de 1647. Le modèle a les oreilles ornées d'un simple ruban bleu.
([377]) G. GREGORIETTI, *op. cit.*, p. 195.
([378]) Tableau de 1630 (Coll. comte d'Oultremont à Warfusée).
([379]) Cfr. note 266.

présumée de Gérard Douffet ([380]), de Marie-Bertrand Louys ([381]) et de Marguerite-Philippine de Corte ([382]) témoignent de son succès. Dans le courant du XVIIIe siècle, mais principalement dans la première moitié, les pendants de perle sont toujours de mode et présentent trois variantes. La perle en poire simple apparaît dans les portraits de la première moité du siècle, de Jeanne de Fraikin ([383]) et de Marie-Claire-Thérèse le Pas ([384]). Jeanneton Nivelle ([385]), Marie-Elisabeth Chevalier ([386]) et Marie-Joséphine baronne de Cler ([387]) portent une perle ronde à laquelle est appendue une perle en poire. Dans le portrait de Marie-Anne-Joseph de Marteau ([388]), daté de 1733, on voit apparaître le pendant en forme de girandole : deux perles rondes auxquelles sont suspendues cinq perles blanches en poire. A la fin du XVIIIe siècle, les annonces de la Gazette de Liège ([389]) mentionnent à diverses reprises les boucles d'oreilles en perle. Elles font donc toujours partie à cette époque de la parure féminine.

Les pendants à diamants apparaissent dans la seconde moitié du XVIIe siècle ([390]). Deux paires sont conservées, l'une à l'église Saint-Remacle à Liège (Inv. n° 39) (Fig. 23) et l'autre à l'hôpital de Bavière (Inv. n° 11). Ces pendants, constitués de deux parties, sont en or et diamants taillés en rose, sertis dans des chatons pleins, décorés de festons, sur fond d'émail peint en blanc, noir ou mauve. Le décor est floral et une ou deux perles baroques y sont appendues. Ils présentent des analogies avec une paire de pendants d'oreilles de la se-

([380]) Cfr. note 126.
([381]) Cfr. note 141.
([382]) Tableau du 1676, conservé au Château de Waleffe. Elle est l'épouse de Jacques de Flaveau de la Rodière.
([383]) Cfr. note 344.
([384]) Ibidem.
([385]) Ibidem.
([386]) Cfr. note 335.
([387]) Cfr. note 332.
([388]) Cfr. note 278.
([389]) *Gazette de Liège*, 25.1.1786, 7.1.1788, 8.12.1790. — A.E.L., *Officialité*, n° 213 (19.1.1785).
([390]) Pour l'ensemble du XVIIe siècle, les archives mentionnent seulement 13 paires de boucles ou pendants et une mention non chiffrée : A.E.L., *Famille de Hemricourt*, n° 197 (23.4.1635) ; *Convenances et testaments*, n° 71 f° 336 r° ; n° 97, f°s 106 v°, 324 v°, 357 v°, Cfr. en annexe, le document justificatif n° 2. La première mention de pendants d'oreilles à diamants remonte à l'année 1674 (A.E.L., *Notaire G. Lien 1637-1678*, f° 342 r°).

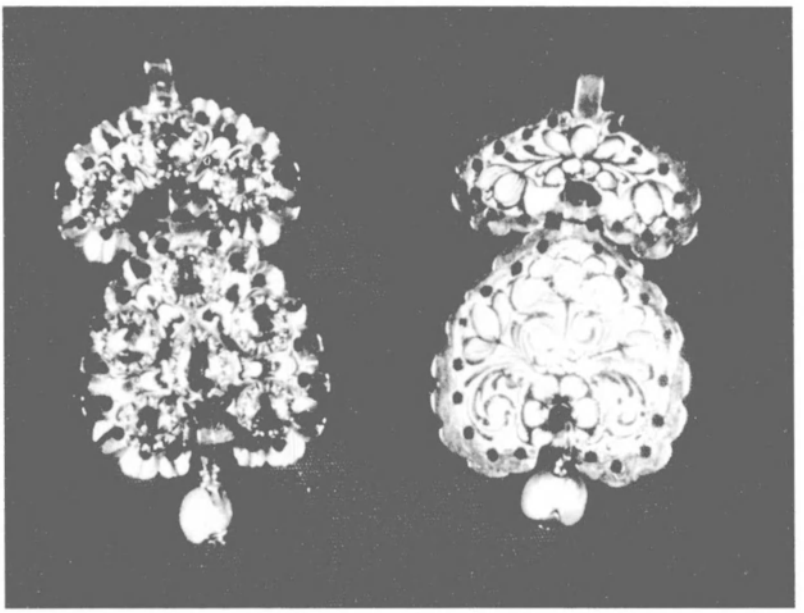

Fig. 23 : Pendants d'oreilles, deuxième moitié du 17e siècle, avers et revers, église Saint-Remacle (Liège), inv. n° 39.

conde moitié du XVIIe siècle conservée au musée Poldi-Pezzoli à Milan ([391]). Dans les deux cas, les perles et l'émail sont employés, le motif est foliacé, l'accent est mis sur la couleur. A la fin du XVIIe siècle, les pendants sont toujours en or et diamants taillés en rose mais le décor floral émaillé entre pour une moins grande part dans leur réalisation. L'émail ne sert pratiquement plus qu'à orner le revers. L'église Sainte-Véronique en conserve plusieurs de ce type (Inv. n°s 46-47-48).

Les « oreillettes », pendants ou boucles d'oreilles cités dans les

([391]) G. GREGORIETTI, *op. cit.*, p. 210.

archives du XVIIIe siècle ([392]) sont pour une grande majorité en diamant. Dans un document du 12.3.1715 ([393]), il est fait état d'un pendant « à diamant enchâssé dans l'argent ». Le 29.6.1745 ([394]), l'orfèvre Laveux envoie au « sieur » Demany une facture pour « fasons d'une paire d'orillette composée de 116 diamands ». Pour la première moitié du XVIIIe siècle, l'église Saint-Jacques à Liège conserve deux paires de pendants d'oreilles à diamants taillés en rose et enchâssés dans des chatons d'argent (Inv. n°s 28 et 29) (Fig. 24). Ils peuvent être comparés avec des pendants italiens du début du XVIIIe siècle ([395]) ; la forme, la technique et le travail des matières sont identiques. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les pendants et boucles d'oreilles sont toujours en argent et diamant. Toutefois les pièces conservées sont taillées en brillant et les représentations sur les portraits donnent l'impression de l'être également. Deux paires de pendants d'oreilles conservées au Valdor (Inv. n° 18) présentent cette caractéristique. Des pendants de même facture apparaissent dans les portraits de la seconde moitié du XVIIIe siècle de Marie-Agnes-Dieudonnée de Franquinet ([396]) et Jeanne-Joseph-Marie Cherin ([397]). Dans « Les femmes buvant le café » de Léonard De-

([392]) Les archives de la première moitié du XVIIIe siècle mentionnent 97 paires de boucles ou pendants ; 81 d'entre elles sont citées dans deux fonds de magasin d'orfèvre : A.E.L., *Conseil privé*, n° 223 ; *Notaire J.R. de Caverenne* (6.7.1731, 18.12.1737, 11.9.1738) ; *Convenances et Testaments*, n° 98, f° 243 r° ; n° 100, f° 116 r° ; *Famille de Selys*, n° 508 (29.5.1704) ; *Famille de Crassier*, n° 720 (16.1.1720) ; *Officialité*, n° 200 (31.12.1714) ; n° 201 (5.5.1744) ; n° 215 bis (10.11.1741) ; *Famille Dechamps*, n° 609 (29.6.1745). — Celles de la seconde moitié du XVIIIe siècle mentionnent 176 paires et une mention non chiffrée : A.E.L., *Officialité*, n° 203 (18.10.1751), n° 204 (24.5.1754, 5.6.1754) ; n° 205 (18.6.1755, 22.12.1755) ; n° 206 (6.2.1758) ; n° 207 (13.10.1758, 14.12.1759) ; n° 209 (25.8.1766) ; n° 211 (29.4.1774, 6.6.1774, 16.6.1774, 1.2.1776, 21.2.1777) ; n° 213 (19.1.1785) ; n° 215 (12.9.1790, 15.2.1794, 24.2.1794) ; *Famille de Groutars*, n° 245 (26.2.1750) ; *Notaire N.A. Gilman* (16.8.1756) ; *Château de Himbe*, II, n° 162 (2.3.1762) ; *Château de Lexhy*, n° 291 (10.4.1764) ; n° 679 (18.11.1769) ; *Cure de St-Martin-en-île*, n° 3 (1766) ; *Famille Dechamps*, n° 34 (12.2.1771) ; *Notaire P. Simonon* (7.3.1774, 4.5.1775) ; *Cure de Saint-Adalbert*, n° 60 (24.8.1776, 26.3.1778, 4.5.1782, 13.1.1786) ; B. LHOIST-COLMAN, *Le facteur d'orgues..., p. 88 ; A.E.L., Venditions publiques 1778-1780*, f°s 47 r°, 53 r°, 59 r°, 86 r°, 88 r°, 94 r°-94 v°, 120 v°, 129 r°, 145 v°, 204 v°, 206 v°, 214 r°, 226 v°, 227 r°, 228 v°, 232 v°, 233 v°, 239 r°, 241 r°, 241 v°, 244 v°, 245 r°, 246 v°, 247 r°, 249 v°.

([393]) A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 100, f° 116 r°.

([394]) Cfr. en annexe le document justificatif n° 5.

([395]) FONTENAY, *Les bijoux anciens et modernes*, p. 127.

([396]) Cfr. note 282.

([397]) Cfr. note 283.

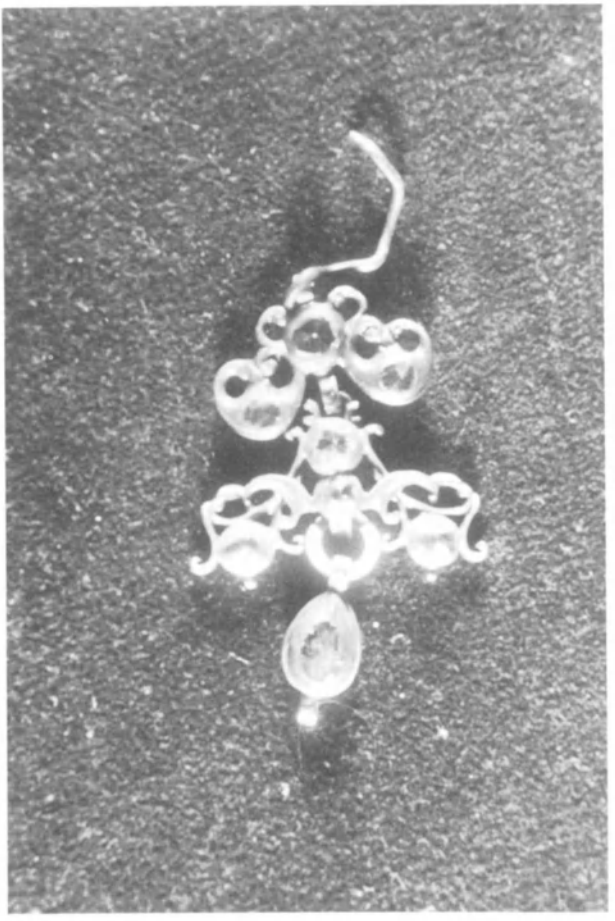

Fig. 24 : Pendants d'oreilles, première moitié du 18e siècle, église Saint-Jacques (Liège), inv. n° 29.

france ([398]), l'une d'entre elles porte un pendant d'oreille en argent et diamant d'une technique différente. Il est à mettre en rapport avec une croix à chatons pleins en argent et diamant représentée sur le

([398]) Cfr. note 305.

même tableau. Dans la Gazette de Liège ([399]), à partir de 1760, on trouve beaucoup plus de mentions de boucles que de pendants. Le journal cite le 20.2.1778 « une oreillette à sept diamants à pendeloques », le 12.12.1788 une paire de « boucles à diamants en fleur », le 10.1.1794, des boucles » à diamants à trois pendeloques » et enfin le 2.5.1794 des « boucles à brillants ».

Les boucles d'oreilles sont citées pour la première fois dans les documents en 1715. Elles sont généralement fixées contre le lobe de l'oreille et de forme ronde. Nous en avons trois exemples. Marie-Elisabeth de Coenen ([400]) (Fig. 19), dans un portrait de la première moitié du XVIIIe siècle, porte une boucle en or à pierre. Marie-Christine Bouget ([401]) et Anne-Marie Simonis ([402]) dans des tableaux de la seconde moitié du XVIIIe siècle sont parées de grosses boucles en argent et diamant. Autre catégorie de boucles : les boucles d'oreilles en or ; elles sont toutefois moins nombreuses que celles en diamant. A la fin du XVIIIe siècle, la Gazette de Liège cite encore des boucles à la « Mirza » ([403]) et à la « Panurge » ([404]).

([399]) On trouve des mentions de boucles et pendants d'oreilles dans la *Gazette de Liège* du 16.5.1759, 15.6.1767, 16.12.1767, 22.3.1773, 20.2.1778, 13.7.1781, 18.7.1781, 19.9.1781, 5.7.1782, 14.8.1782, 25.11.1782, 3.5.1784, 2.6.1784, 17.12.1784, 29.12.1784, 25.1.1786, 24.5.1786, 5.2.1787, 1.8.1787, 3.9.1787, 18.2.1788, 22.2.1788, 16.6.1788, 21.7.1788, 25.7.1788, 12.12.1788, 17.12.1788, 8.4.1789, 4.4.1790, 12.3.1792, 16.4.1792, 2.7.1792, 30.7.1792, 12.8.1793, 10.1.1794, 31.3.1794, 2.4.1794, 2.5.1794, 17 brumaire an V.

([400]) Cfr. note 344.

([401]) Epouse du baron Mathieu de Graillet. — J. PHILIPPE, *Catalogue des peintures de l'école liégeoise*, pl. 7.

([402]) Cfr. note 305.

([403]) *Gazette de Liège*, 5.7.1782.

([404]) *Gazette de Liège*, 25.7.1788.

CHAPITRE IV

LES BIJOUX DANS LA FORTUNE MOBILIÈRE

Suivant les classes sociales, les bijoux représentent une partie plus ou moins importante de la fortune meuble. Grâce aux ventes après décès, il est possible de déterminer la place occupée par les bijoux dans celle-ci. Ce problème pourrait à lui seul faire l'objet d'une étude mais ce n'est pas là mon objectif. Je voudrais seulement donner l'un ou l'autre exemple significatif. Dans la documentation dépouillée, un quart au moins des personnes citées dans les testaments n'ont qu'un seul bijou : un rond d'or, une bague ou une croix. Le 19 février 1790 ([405]), on procède à la vente mobilière des effets de Marie-Hélène Balaes, veuve de Jean-Pierre d'Aiwaille, sur les Foulons à Liège ; elle a des bijoux pour 13 florins 10 patars. Barbe Somers ([406]) habitant rue de la Vache à Liège, possède en 1794 des bijoux pour 78 florins 14 patars. Les bijoux répertoriés dans la vente après décès des biens meubles de Léonard-François Hardy ([407]) marchand rue Pont d'Ile, datée du 19 janvier 1785 s'élève à la somme de 367 florins 2 patars. En 1794, Charles-Grégoire marquis de Beauchamps ([408]) a des bijoux pour 700 florins. Plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, plus les bijoux deviennent somptueux et, dans certains cas, ils représentent une véritable fortune. Ainsi par exemple, l'inventaire après décès du comte Florimont de Mercy-Argenteau ([409]) dressé le 18 septembre 1798, nous apprend que ce dernier possédait des joyaux pour 109.610 florins. Cette somme est considérable si l'on songe qu'à cette époque la fortune totale de certains gros commerçants n'excédait pas ce montant ([410]).

([405]) A.E.L., *Officialité*, n° 214. — Elle a seulement une bague à sept diamants.
([406]) A.E.L., *Officialité*, n° 215 (15.2.1794). — Elle a plusieurs paires « d'oreillettes » à diamants, une croix a diamants, une bague à sept diamants et deux vieux colliers de perles.
([407]) A.E.L., *Officialité*, n° 213.
([408]) A.E.L., *Officialité*, n° 212 (15.4.1779).
([409]) A.E.L., *Famille de Mercy-Argenteau*, n° 462.
([410]) La fortune du négociant verviétois Edmond Fyon s'élève en 1803 à 100.032 florins (M. DECHESNE, *Fortunes de liégeois...*, dans *Bulletin... « Le Vieux-Liège »*, t. VII, n° 164, 1969, p. 352).

Vu leur valeur sentimentale, esthétique ou pécuniaire, les bijoux ont fait l'objet d'une attention toute spéciale de la part des hommes. Dans les convenances de mariage, surtout au XVIe siècle, on a soin de spécifier les joyaux faisant partie de la dot de l'épouse. Le mariage est l'occasion de recevoir des bijoux. Parfois les parents donnent des bijoux de famille représentant un important capital ; aussi convient-il d'acter ces dons. A cette époque, on donne aussi bien des bijoux qu'une somme d'argent pour en tenir lieu ou en acheter. Les enfants de Wathieu de Liverlo et de Jeanne de Fossé, dans le second quart du XVIIe siècle, reçoivent chacun 1500 florins pour acquérir des joyaux ([411]). Le 23 janvier 1641, dans le contrat de mariage d'Albert-Eugène-Joseph de Mérode et de Marie-Madeleine-Thérèse de Lannoy, la jeune fille apporte « perles, pierreries, bagues, joiaulx et aultres raretés reprinses par ledit inventaire jusques a la valeur de dix mille cent et trente sept florins et plus » ([412]). Dans son contrat de mariage du 25 février 1647 ([413]) avec Jean de Berlo, Anne-Marguerite de Berlo « apporte... en subside de son mariage des bagues perles et ioyaulx a elle données par sadicte feue tante qui sont en la ville de Valenciennes pour la somme de vingt mille florins selon l'estime des orphebvres de ladicte ville... ». Les convenances de mariage entre François du Mortier et Marie-Catherine Favereau ([414]) actées le 23 avril 1672, stipulent que le père donnera à son fils « en subside de mariage saises milles florins brabant une fois et quatre milles florins brabant pour les joyaux et dorures et de l'accoustrer convenablement selon son estat... ».

Pour connaître exactement la valeur des bijoux, tant au XVIIe siècle qu'au XVIIIe siècle, on a pris l'habitude de les faire expertiser ([415]). A ces époques, on n'estime pas la valeur esthétique du travail ; seule, la matière entre en ligne de compte. Au XVIIe siècle,

([411]) P. HANQUET, *Les Liverlo à Liège...*, p. 25.
([412]) A.E.L., *Famille de Lannoy*, n° 361.
([413]) A.E.L., *Château de Lexhy*, n° 683.
([414]) A.E.L., *Convenances et Testaments*, n° 71, f° 55 r°.
([415]) Le 5.1.1654, le résultat de l'expertise faite par le maître-orfèvre Jérôme Grommelier le jeune est consigné de la façon suivante : « une paire de brasselets dor pesant deux onces et ung esterlin a cincquante cinq flor [ins] l'once ». (A.E.L., *Notaire Th. Pauwea*, 1654, f° 11. — P. COLMAN, dans *Exp. Le siècle de Louis XIV*, p. 211, n° 753). Le 27.7.1747, l'expertise de bijoux faite par le marchand-orfèvre Joseph Sprimont est actée de la manière suivante : « La petitte bacque d'or avec un petit grenade émaillée avec deux diamants aux deux côtés estimée 10 fl[orins] brabant ». (A.E.L., *Officialité*, n° 202.)

les bijoux sont souvent en or ; ils sont estimés au poids. Le XVIIIe siècle privilégie le diamant et les pierres précieuses ; la valeur se jugera à la grosseur et à la qualité de la pierre.

Lorsque les circonstances de la vie l'exigeaient, les bijoux étaient mis en dépôt contre une somme. En 1754, Françoise Lepage, épouse de Jacques Thomas, vitrier en Pierreuse, met en gage au mont-de-piété sa croix à diamants pour neuf florins et son rond d'or pour six florins ([416]). En 1755, Marie-Catherine Mouttiaux engage chez Gerard Demet deux paires d'« oreillettes » à diamants, une croix à diamants et une bague à 7 diamants ([417]).

Les documents écrits nous livrent des indications intéressantes sur le prix des bijoux, surtout pour la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il faut toutefois comparer des pièces semblables de la même époque. Le prix des bijoux ([418]) varie suivant la matière et le nombre de pierres employées entre quelques patars et des centaines de florins. A Liège, entre 1750 et 1800, la somme la plus élevée pour un beau bijou courant se situe aux environs de 500 florins. Les croix et les bagues, bijoux très largement répandus dans toutes les classes sociales, fournissent un bon échantillonnage des prix. Pour la seconde moitié du XVIIIe siècle, une croix à diamants coûte entre 25 et 60 florins ; on en rencontre beaucoup de 30 florins. La croix dite à « pierres », de moindre valeur, coûte trois florins. La croix en or, à la « janette », bijou plus populaire, mais très à la mode à la fin du siècle était accessible à toutes les bourses. En 1785, une croix à la « janette » en or et deux ronds d'or se vendent treize florins et 5 patars ([419]). Une belle bague à diamants vaut entre 200 et 350 florins. La bague courante à diamants coûte entre vingt et soixante florins. La bague d'or simple ou d'or avec une pierre de couleur coûte entre dix et quinze florins. Très souvent, les bijoux cités dans les inventaires ne sont pas décrits. Dans ce cas, les indications de prix permettent d'établir des distinctions entre les pièces. Le collier de perles mentionné sans autre détail dans un document peut aussi bien être

([416]) A.E.L., *Officialité*, n° 205 (31.10.1754).
([417]) A.E.L., *Officialité*, n° 205 (18.6.1755).
([418]) Les notions de prix, avancées dans ce paragraphe, sont extraites de l'ensemble de la documentation consultée. On trouve toutefois beaucoup d'indications dans A.E.L., *Venditions publiques 1778-1780 ; Notaire P. Simonon*, 4.5.1775 ; *Officialité*, n°s 202, 205, 207, 210, 211, 212, 213, 214.
([419]) A.E.L. *Officialité*, n° 213 (19.12.1785).

composé de fines ou de fausses perles. Lorsque nous savons par la vente qu'il coûtait moins d'un florin, nous sommes évidemment en présence de perles fausses ([420]).

Deux documents méritent un examen plus approfondi. Le 4 mai 1775, le notaire P. Simonon ([421]) dresse le « répertoire des meubles et effets, or, argents monoyés et non monoyés » retrouvés dans la maison mortuaire de feu Jacques Le Roy « marchand orphevre » (9.7.1695-2.5.1775) ([422]) sise au pied du Pont d'Ile à Liège. Ce document nous permet de mieux connaître la fortune meuble d'un orfèvre. Le répertoire conservé reprend toutes les pièces de « joaillerie » et d'orfèvrerie ainsi que la matière constituant son fonds de magasin ; il détaille l'ensemble du mobilier et indique les prix pour chaque objet. Cet inventaire ne permet pas cependant de reconstituer l'entièreté de la fortune meuble de l'orfèvre. Les outils d'orfèvrerie n'y sont pas mentionnés mais on sait par son testament du 9 août 1767 qu'il les destinait à son assistant et cousin, l'orfèvre Jean-Baptiste Savary ([423]). Il n'y est pas non plus question de numéraire. La vente du fonds de magasin et du mobilier a atteint la somme de 11.620 florins ([424]). La part du mobilier représentait 752 florins. Ainsi donc, son fonds de magasin (marchandises fabriquées et matières premières) s'élevait à 10.868 florins et représentait la plus grosse part de sa fortune meuble, le numéraire exclu. Jacques Le Roy était d'ailleurs un orfèvre aisé ; il était propriétaire de plusieurs maisons à Liège. Son fonds de magasin comprenait par ordre d'importance de la « joaillerie », de l'orfèvrerie civile, de la « bijouterie » et de l'orfèvrerie religieuse. La « joaillerie » occupe la place la plus importante ([425]). Il fabriquait et vendait huit types de bijoux. Le répertoire mentionne vingt-neuf croix dont deux sont dites « à diamant », six à dix « chastons », cinq à douze « chastons » et neuf grandes à vingt-

([420]) « un colié de petit perle » vendu 17 patars (A.E.L., *Venditions publiques*, 23.2.1780, f° 221 v°).

([421]) A.E.L., *Notaire P. Simonon* (4.5.1775).

([422]) J. ROUHART-CHABOT, *Les orfèvres Dartois et leur famille à Liège*, dans *B.S.A.H.*, t. L, 1970, pp. 29 et sv.

([423]) J. ROUHART-CHABOT, *op. cit.*, p. 33.

([424]) J. ROUHART-CHABOT, *op. cit.*, p. 34. — A.E.L., *Notaire P. Simonon*, 16.1.1776).

([425]) L'orfèvrerie et les bijoux ont été estimés par l'orfèvre Berryer. Nous connaissons les prix des vingt-neuf premiers bijoux notés dans le répertoire (neuf croix, trois paires d'« oreillettes », deux « crucifix » et quinze bagues), la somme s'élève à 820 florins 10 patars.

quatre « chastons » ; cinq crucifix dont un en or ; dix-sept paires d'« oreillettes » dont trois à « la francoise », une « à pierre en rose », une a dix « chastons a pierre à miroir » ; vingt-cinq bagues dont trois à un diamant, cinq à « pieres en or », quatre « dargent a pierres » ; quatre « ronds dor » ; douze anneaux dont six « dor grainés » ; deux cœurs, l'un en « marcq a sept » ([426]) et l'autre « denté en forme d'épée » et deux saints-esprits en « marq a sept ». L'orfèvrerie civile revêt presque autant d'importance que la joaillerie ». Les pièces citées sont les suivantes : trente et une « ceuilliers », une « ceuillier a ragoû », une « ceuillier a soupe », neuf « petites ceuilliers », vingt-deux « ceuilliers a thez », trente fourchettes, deux manches de couteau, trois « eguilles », dix-neuf salières, une « theer », une « boete à thez », deux « motardiers », un « benutier », un sucrier, une « pinsette à suc », un « port mouchette avec mouchette », deux « cercles de loche », six chandeliers, un « saucier », deux « goblets », un « devidoir », un bassin, une « jatte », et deux « timbals ». La bijouterie est également présente dans son magasin ; on relève : un « dez dor avec son etuy, une « boete a tabac en or », dix « tabatiers », quatre « etuiets », une paire de boucle et un « acroche de col ». L'orfèvrerie religieuse ne comprend que quelques pièces : un « calice avec platine et ceuiller », une assiette, deux burettes et une sonnette, une platine de calice, et une « remonstrance ». Cela n'est pas étonnant, on ne vend pas tous les jours un calice ou un ostensoir ; ces pièces font généralement l'objet d'une commande et d'un contrat. Jacques Le Roy disposait d'une certaine quantité de matière première, ce qui prouve bien qu'il fabriquait de la « joaillerie », de la « bijouterie » et de l'orfèvrerie. Il avait trois « paquets » de diamants, l'un de quatre carats et un grain à soixante florins brabant le carat, l'autre de cinq carats et demi à vingt-huit florins le carat et le troisième d'un carat 32/3 à dix écus le carat. Il disposait en « lingot à travailler de onze onces d'or et de vingt-quatre sterlins et demi » ; en « sodure dor » de onze « sterlins et demi ». Les réserves d'argent étaient appréciables : septante-quatre onces et cinq « sterlins en argent neu et vieux » ; quarante-six onces « en argent vieux tant ponseau que bavière » ; « sept onces et demies argent de galands blanc », seize « sterlins argent du galands dorés » et un « lingot argent poinceau pesant

([426]) Marcassite.

septante neuf onces argent vieux ». Au travers de son répertoire après décès, Jacques Le Roy apparaît être à la fois fabricant et marchand-orfèvre, « bijoutier » et « joaillier ». Son fonds de magasin laisse apparaître un large éventail de pièces très courantes propres à satisfaire une clientèle bourgeoise.

Le chanoine de la cathédrale Saint-Lambert, Jean-Mathieu de Saroléa (1706-1785) ([427]) avait constitué au cours de sa vie un véritable « cabinet de curiosité ». A sa mort, sa collection fut vendue et elle fit l'objet d'un catalogue diffusé dans près de quarante villes européennes ([428]). Plusieurs rubriques de ce catalogue se rapportent à mon sujet : « diamans en œuvre et joyaux », « Bijouteries et curiosités », « Pierres précieuses » et « émaux » (coffrets et boîtes de montre). Une rubrique spéciale est consacrée à la bijouterie ; elle comprend des boîtes, boucles de souliers, de jarretières ou de col, boutons de chemise, nécessaires, flacons à « eau de senteur », paires de ciseaux, écritoires, cannes et pommeaux de canne... Une longue liste de bijoux est consignée dans la rubrique des « diamans en œuvre et joyaux » ; quelques-uns sont cités dans celle des « pierres précieuses ». Ceux-ci n'ont pas été intégrés dans le corps de l'étude car ils font partie d'une collection regroupant des pièces d'origine diverse, de provenance indéterminée et qui avant 1785 ne furent vraisemblablement jamais portées à Liège. Quelques-uns furent peut-être achetés par des liégeois mais la large diffusion du catalogue laisse supposer qu'un certain nombre prit le chemin de l'étranger. Jean-Mathieu de Saroléa s'intéresse presque exclusivement aux bagues ([429]). Dans la rubrique « diamans en œuvre et joyaux », on en dénombre soixante et une. On peut les dater du XVIIIe siècle et les répartir en diverses catégories suivant les pierres : dix-sept sont en diamant dont quinze taillés en brillant, une en brillant et rose et une en diamant taillé en rose. Ces bagues préentent des types différents : six solitaires, deux bagues à entourage, trois bagues « quadrille », trois bagues à plusieurs brillants, une en forme de trèfle, une alliance

([427]) M. LAUMONT-MARECHAL, *Recherches sur Jean-Mathieu de Saroléa, sa fortune, sa bibliothèque*, dans *Annuaire d'Histoire Liégeoise*, t. XIV, n° 38, 1973, pp. 129-155.

([428]) *Catalogue des effets précieux de feu Monsieur de Saroléa*, Liège, Lemarié, 1785, 90 pages, in-4°. — L'existence de cette collection et de son catalogue m'a été révélée par Monsieur le professeur E. Hélin ; il m'a aussi communiqué l'article consacré à Jean-Mathieu de Saroléa par M. Laumont-Maréchal.

([429]) *Catalogue des effets...*, n°s 1-33 et 35-62, pp. 1-3.

avec cœur et une bague « trophée ». Il faut citer encore deux bagues, une avec portrait d'impératrice et brillants et une autre avec une pierre rare représentant la tête d'un émir en relief, entourée de brillants. Le catalogue mentionne encore neuf bagues avec pierres précieuses : une avec une émeraude entourée de brillants, cinq avec rubis et brillants, une avec rubis et turquoise, une avec saphir et brillants et une en forme de trèfle avec rubis, saphir, topaze et brillants. Ce sont des bagues à entourage, en demi-jonc ou des alliances. Onze bagues sont garnies de pierres semi-précieuses : deux bagues avec topaze, une avec une opale ([430]), une avec une aigue-marine, trois avec améthyste, une avec un grenat entouré de brillants, une avec un grenat, une avec un « œil de chat » ([431]) entouré de diamants taillés en rose, et une avec un « oeil de chat » gravé entouré de brillants. Nous trouvons aussi des bagues avec pierre fine : une avec turquoise entourée de brillants ; trois en cornaline gravée montée en or, une en cornaline gravée avec deux diamants taillés en rose et une cornaline gravée entourée de brillants, une agate entourée de brillants ; quatorze en onyx dont sept sont en onyx monté en or, une en onyx et diamants taillés en rose, six bagues en onyx entouré de brillants et enfin une bague avec un « œil de crapaud ». Les bagues avec pierre fine gravée entourée de brillants sont néo-classiques ([432]). Les motifs sont mythologiques (Léda, négresse ou tête d'empereur). Outre les bagues, le catalogue reprend quatre médaillons ([433]). Deux peuvent être datés du XVIIe siècle : un émaillé représentant Saint-Jean-Népomucème et les trois rois est enrichi de diamants taillés en table ; l'autre en or émaillé représente la crucifixion, il est enrichi de rubis et jaspe. Deux autres peuvent être datés du XVIIIe siècle : le premier est émaillé en noir avec une gerbe en brillant attachée par un nœud de brillants ; le second, à portrait, est en or émaillé et enrichi de diamants taillés en rose et en brillant. Les bijoux du XVIe siècle sont représentés par un Saint-Sébastien, formé par deux perles baroques, émaillé et orné de

([430]) L'opale est une silice amorphe, elle est translucide et possède une lumière laiteuse, elle est généralement polie en cabochon (SCHUBNEL, *Les pierres précieuses*, [1976], p. 85).

([431]) L'œil de chat est une variété de chrysobéryl, chatoyant vert-jaune. On le polit en cabochon (SCHUBNEL, *op. cit.*, p. 76).

([432]) GREGORIETTI, *op. cit.*, p. 244.

([433]) *Catalogue des effets...*, n°s 63, 64, 75, 79, pp. 3-4.

diamants ([434]) et par deux « tables de brassellets d'or » avec bas-reliefs d'ivoire représentant les trois grâces ([435]). La rubrique des « Pierres précieuses » comprend presque exclusivement des pièces du XVIe siècle. Elle consiste en bas-reliefs, coupes... en cornaline, agate et onyx. Il y a aussi des lots de pierres précieuses (rubis, émeraude, opale, turquoise). Elle renseigne ([436]) toutefois un « tour de col » et « deux tours de bracelets de grenat » et une « croix d'aventurine » ([437]). La Gazette de Liège du 27 février 1786 ajoutent deux « bijoux » omis dans le catalogue : « une croix de vingt brillans estimés à 36 1/2 carats, entourés de petits perles » et une petite croix contenant « 34 brillans ». Cette vente commencée le 6 mars 1786 ([438]) s'élèvera pour l'ensemble des objets précieux à 206 000 florins ([439]). L'examen du catalogue de Sarolea nous incline à croire qu'il s'intéressait plus aux pierres précieuses qu'aux bijoux eux-mêmes. De toute façon, il avait le souci de se documenter sur les diamants, les pierres précieuses et les bijoux. Nous savons par le catalogue de ses livres ([440]) qu'il en possédait neuf sur le sujet.

([434]) *Catalogue des effets...*, n° 76, p. 4.
([435]) *Catalogue des effets...*, n° 78, p. 4.
([436]) *Catalogue des effets...*, n°s 73, 74, p. 19
([437]) L'aventurine est un quartz contenant des paillettes de mica brun ou vert (SCHUBNEL, *op. cit.*, p. 83).
([438]) Cette vente est annoncée dans la *Gazette de Liège* du 27.2.1786.
([439]) M. LAUMONT-MARECHAL, *op. cit.*, p. 136, note 5.
([440]) *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Monsieur de Sarolea*, Liège, Simon Dauvrain, 1785, 371 pages, in-8°. — Une rubrique y est consacrée aux livres relatifs aux « pierres précieuses et pétrifications » (*Catalogue des livres...*, n°s 1025-1033). Les plus intéressants sont : *Parfait joaillier ou Histoire des pierreries, composé par Anselme Boëce de Boot... et de nouveau enrichi de belles annotations, indices et figures par André* TOLL, Lyon, J.-A. Huguetan, 1644. — *Traité des diamans et des perles... par David* GEFFRIES, *jouaillier*, traduit de l'anglois..., Paris, 1753. — *Essai sur l'Histoire naturelle des corallines et d'autres productions marines du même genre...*, La Haye, 1756.

CHAPITRE V

MODE ET STYLE

Le début du XVIIe siècle est encore marqué par l'empreinte de la Renaissance. Les bijoux participent à un style en vigueur dans l'ensemble des Pays-Bas méridionaux dont le centre pourrait se situer à Anvers ([441]). Le bijou à caractère religieux, spécialement la croix émaillée avec les représentations de la crucifixion et des instruments de la passion (Fig. 11 et 12), dénote une influence espagnole probablement transmise par l'intermédiaire d'Anvers ([442]). La parure ([443]) caractéristique de cette époque comprend : la chaîne d'or, le « pent-à-col (Fig. 6), la croix émaillée (Fig. 9, 10 et 13), la bague à pierre, l'ornement de coiffure et le bracelet (Fig. 4).

Sans évincer la précédente, une mode tout à fait différente apparaît dans le second quart du XVIIe siècle : la parure de perles (collier, bracelets et pendants d'oreilles...) ([444]).

L'influence française s'impose dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Elle se marque surtout dans l'utilisation du motif floral émaillé vulgarisé par les dessins de Gilles Légaré (Inv. n°s 20, 45 et Fig. 20, 21, 15). Contrairement à la première moitié du XVIIe siècle, l'émail ne sert plus qu'à orner les revers des bijoux ou à mettre les pierres précieuses en valeur. (Fig. 23). A la fin du siècle, certains bijoux tels la « rose » (Fig. 7) et le « saint-esprit » (Fig. 8) apparaissent identiques dans des régions aussi distantes que Liège, La Normandie ou le Velay. A la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècles, la mode est aux broches, au nœud et au devant de corsage ([445]).

([441]) L'orfèvrerie religieuse liégeoise subit aux XVIe et XVIIe siècles l'influence d'Anvers (P. COLMAN, *L'orfèvrerie...*, t. 1, p. 169).

([442]) Cette influence se marque également dans l'orfèvrerie religieuse (P. COLMAN, *op. cit.*, t. 1, p. 170).

([443]) Cfr. les portraits de Marie Hocht (note n° 124, Fig. 2) ; Catherine de Belvalet (note n° 123, Fig. 1) ; Anne-Marie de Neufcourt (note n° 125, Fig. 3).

([444]) Cfr. : les portraits de Jeanne-Marie de Liverlo (note n° 200, Fig. 5) ; de l'épouse présumée de Gérard Douffet (note 126) ; Louise d'Oultremont (note 378) ; Miamine d'Oultremont (note 266).

([445]) Cfr. les portraits de : Marie-Christine d'Amen (note n° 330, Fig. 18) ; Marie-Alix de Halembaye (note n° 331) ; Marie-Elisabeth de Coenen (note n° 344, Fig. 19 ; Marie d'Oultremont (note n° 334) ; Agnès et Jeanne-Olympe d'Oultremont (note 344).

Au XVIIIe siècle, un style international d'origine française domine. Le même type de bijoux est fabriqué partout. Il est à noter que les croix (Fig. 16), que l'on rencontre à Liège, en Flandre et en Normandie trouvent plus vraisemblablement leur origine à Anvers ([446]). Le milieu du siècle voit le décor naturaliste l'emporter. Les bijoux présentent la forme de fleur (Inv. n° 23).

Dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, Liège se tourne résolument vers Paris. Les joailliers liégeois copient les modèles français ([447]) ou importent directement les bijoux de Paris ([448]). La parure ([449]) (Inv. n° 18) comprend généralement une paire de pendants d'oreilles à diamants ornés de plusieurs pendeloques, un collier « ras-de-cou » en velours noir garni de diamants et des parures de chevelure, souvent des fleurs en diamant. La croix (Fig. 17) en argent et diamant, à laquelle un nœud a été ajouté, reste très en faveur et constitue pour beaucoup de personnes le seul bijou porté ([450]). Cette époque manifeste un goût pour les bijoux en « toc » (Inv. n°s 33-34). Dans le dernier quart du siècle, le style diffère quelque peu avec l'apparition des bagues à cheveux, en « col de chien », à « devise », à portrait en miniature et des médaillons ([451]). Au XVIIIe siècle, Liège joue le rôle de diffuseur de la mode de Paris dans la principauté ([452]).

([446]) Mettre en parallèle la croix (Inv. n° 8) et une croix des Pays-Bas méridionnaux, datée vers 1700 (Cfr. *Tentoonstelling « Diamant in de kunst en de nijverheid*, n° 54 a).

([447]) L'orfèvre Le Roy fabriquait des oreillettes à la françoise » (A.E.L., *Notaire P. Simonon*, 4.5.1775). — L'orfèvre Berrier fabrique des croix « à la Jeannette », mode typiquement française (*Gazette de Liège*, 5.7.1782).

([448]) Le marchand-orfèvre et « jouallier » Hubart achète des boucles d'oreilles en « or de Paris » (*Gazette de Liège*, 12.3.1792, 2.7.1792). — Le marchand-mercier J.B. Benedetti axe toute sa publicité sur les nouvelles marchandises « du dernier goût de Paris ». En mai 1784, il propose un assortiment à la « Mongolfier », en décembre un assortiment à la « figaro ». (*Gazette de Liège*, 3.5.1784, 31.12.1784, 7.1.1788).

([449]) L'estimeur Bouquette propose en vente en 1787 deux parures de diamants. L'une consiste en un collier, une aigrette et des pendants d'oreilles ; l'autre comprend un collier, des boucles d'oreilles et une épingle à cheveux (*Gazette de Liège*, 5.2.1787, 1.8.1787). — Voir les portraits de Marie-Agnès-Dieudonnée de Franquinet et de Jeanne-Joseph-Marie Cherin ds., *Portraits verviétois*, t. III, pl. 78 et 96.

([450]) Voir les portraits de Catherine Le Pas, Jeanne Renson, Jeanne-Elisabeth Ramoux, Anne-Marie Simonis ds., *Portraits verviétois*, t. II, pl. 15, 52, 53, 66.

([451]) En 1778, « le sieur Bouhier peintre en mignature, de passage à Liège, peint le portrait, fait des chiffres, trophées, gerbes en cheveux pour bracelets et bagues dans le dernier goût ». En 1787, « la femme du turc Houassim fait en cheveux des chiffres, emblèmes et bagues ». (J. BREUER, *Artistes étrangers...*, dans *B.I.A.L.*, t. XLIX, pp. 126, 145). — Dans la Gazette de Liège du 31.10.1787, le peintre en silhouette de Villette « se recommande pour faire toute sorte de ressemblances... pour bagues ou médaillons ».

([452]) La Gazette de Liège du 7 août 1782 révèle que l'orfèvre T. Dirix de Hasselt fait des bijoux et notamment des croix à « la mode de Liège ».

CONCLUSIONS

Avant d'entreprendre l'étude de la bijouterie-joaillerie à Liège, il convenait de fixer la terminologie, de donner des informations sur les techniques et les pierres précieuses et de rappeler les grandes lignes de l'histoire du bijou.

Mes recherches ont permis de répertorier et d'analyser 66 bijoux pour la plupart inédits, d'établir une liste de 36 joailliers liégeois du XVIIIe siècle et de faire connaître une longue série de documents d'archives relatifs à l'histoire de la joaillerie. Cet ensemble de témoignages prouve l'importance de la fabrication et du commerce du bijou à Liège. Par ailleurs, le grand nombre de personnes occupées dans cette profession en confirme sa vitalité.

Si la joaillerie conservée ne présente pas de pièces exceptionnelles, le métier a néanmoins compté dans ses rangs des artistes de renommée internationale.

Les bijoux constituent incontestablement un bon indice du niveau de fortune ; ils permettent de situer chaque individu dans la hiérarchie sociale du temps.

Pour mener à bien cette étude, j'ai utilisé conjointement trois sources : les bijoux conservés, leurs représentations sur les portraits et les documents écrits (archives et Gazette de Liège). Prises individuellement, ces sources sont insuffisantes ; étudiées parallèlement, elles donnent une image assez fidèle de la réalité.

Manuscrit déposé en 1979.

ANNEXES

I. — LISTE DES JOAILLIERS LIÉGEOIS DU XVIIIe SIÈCLE

1. ARNOULD F.J. Il habite à la toison d'or en Féronstrée ; il met une annonce dans la Gazette de Liège du 17.6.1793 : il « désiroit trouver un compagnon joaillier sachant bien sertir, muni de bons certificats ».

2. BAILLY. En Neuve rue, il vend des bijoux : croix, pendants d'oreilles et bagues à diamants (*Gazette de Liège,* 13.7.1781).

3. BASTOGNE Marie. « Joualière » en Hors-Château ; elle est citée dans la capitation de Saint-Jean-Baptiste en 1736 (BREUER J., *Les orfèvres...*, p. 177, n° 1646).

4. BERLEUR N. Probablement Nicolas, 1753-1802, orfèvre (P. COLMAN, *L'orfèvrerie...*, p. 288). Il répare une « bague en brillians » pour la baronne de Selys le 20.1.1784 (A.E.L., *Famille de Selys,* n° 2323).

5. BERRYER Gilles (fils). Maître-orfèvre, metteur en œuvre, marqueur pour les objets d'or, 1725-1814 ; rue du Pont, puis en Neuvice (*Gazette de Liège,* 17.7.1775). — BRASSINNE, *L'orfèvrerie civile,* p. 152-153. — P. COLMAN, *L'orfèvrerie...*, p. 282). — Peut-être est-ce lui qui insère une annonce dans la Gazette de Liège le 5.7.1782. Il s'y intitule orfèvre, il habite en Neuvice au Lion d'or. « Il fait et vend des croix à la jeannette, des boucles d'oreilles à la Mirza... des boutons d'habits ». — Le 4.5.1775, « Berier orphevre estimeur » fait l'estimation des pièces d'orfèvrerie et des joyaux laissés par l'orfèvre Jacques Le Roy (A.E.L., *Notaire P. Simonon*).

6. BERRYER Toussaint-Michel. Fils de Gilles, 1754-1839. Marchand-orfèvre, il travaille les métaux précieux ; rue Neuvice puis place du Marché (sous le titre de marchand-joaillier-orfèvre). (BRASSINNE, *L'orfèvrerie civile,* pp. 153-154. — BREUER, *op. cit.*, p. 178, n° 1652). — Le manuel du commerce de Beunat et Tissot cite en 1808 Berryer Michel marchand de diamants, perles fines, bijouterie, orfèvrerie. Peut-être est-ce le même ? (E. HELIN, *Liège...*, ds. *Bulletin... « Le Vieux-Liège »*, 1962, p. 222). — Un M. BERRYER « jouailler », bijoutier, orfèvre habitant sur le marché n° 991 est cité en 1826 (*Almanach du commerce,* F. Pery, pp. 10, 54, 65).

7. BODY ou BONDY Dominique. Ouvrier en or dans la capitation de Saint-André en 1736 et joaillier dans celle de Saint-Servais en 1740 (BREUER, *Les orfèvres...*, p. 178, n° 1658).

8. BOTSON - BODSON - BODEÇON Pierre-Nicolas. « Lapidair » dans la capitation de Saint-Martin-en-île, 1736 (BREUER, *Les orfèvres...*, p. 178, n° 1657). — Joaillier (P. COLMAN, *L'orfèvrerie...*, p. 56).
9. BOURGUIGNON Guillaume-Louis. « Jouaillier » dans la capitation de Saint-Adalbert de 1791 (BREUER, *op. cit.*, p. 178, n° 1661). — Joaillier dans la *Gazette de Liège* du 27.2.1789. — Le 19 brumaire an VI, fabricant rue du Pot d'or (GOBERT, *Les fabricants...*, ds. *Leodium*, t. XXV, p. 54). — Bourguignon rue du Pot d'or travaille pour autrui à domicile (A.E.L., *Fonds Français, Préfecture*, n° 703, « *Etat des marchands et fabriquans des matières d'or et d'argent*, 13 frimaire an 7 »).
10. CLOSON. Cité comme « joaillier » dans un testament du 28.12.1734 (A.E.L., *St Jean*, n° 5, f° 234 r°).
11. COMHAIRE Nicolas. Orfèvre, rue d'Avroy dans la capitation de Saint-Martin-en-île de 1762 ; « jouaillier » dans la capitation de Saint-Adalbert en 1791 (BREUER, *op. cit.*, p. 180, n° 1680). — Marchand-joaillier, rue du Pot d'or (*Gazette de Liège*, 23.1.1789).
12. CRENWICK Pascal. « Marchand-jouaillier » en Féronstrée le 11.2.1754 (A.E.L., *Notaire A.N. Gilman*). — « Jouaillier de son altesse » (*Gazette de Liège*, 5.1.1770, 12.1.1770, 21.1.1770, 3.2.1770). (BREUER, *Les orfèvres...*, p. 180 n° 1684).
13. DEJOSSÉ. Cité en 1772 comme « jouaillier » (BREUER, *Les orfèvres...*, p. 182, n° 1702).
14. DELFORGE N.J. « Jouaillier-bijoutier » au Lion rouge, à Coronmeuse (*Gazette de Liège*, 3.12.1788. — BREUER, *Les orfèvres...*, p. 182, n° 1704).
15. DRION Jean-François. 1716-1781. « Jouaillier » en Hors-Château dans la capitation de Saint-Jean-Baptiste 1762 ; cité dans la Gazette de Liège le 11.4.1759 (BREUER, *op. cit.*, p. 184, n° 1728. — BRASSINNE, *op. cit.*, p. 234). — « Marchand joualier » au Canon d'or près de l'église Saint-Georges (*Gazette de Liège*, 14.3.1759, 23.4.1759).
16. DRION Jean-François-Thomas. 1750-1814, fils de Jean-François. Il travaille les métaux précieux et est employé au Mont-de-piété pour la vérification des bijoux. En volière en 1783 (BRASSINNE, *op. cit.*, p. 234).
17. FABRY Alexandre. Joaillier en Pierreuse dans la capitation de Saint-Servais en 1791 (BREUER, *op. cit.*, p. 185, n° 1747. — BRASSINNE, *op. cit.*, p. 264). — Un Fabry fils, marchand-orfèvre, au Canon d'or rue Neuvice fait passer une annonce dans la Gazette de Liège du 2.4.1794. Il avait l'intention de cesser commerce ; il vend diamants, boucles d'oreilles, bagues en « col de chien » du dernier goût, nous ignorons s'il s'agit du même.
18. GENICOT. Il dresse la facture d'une bague faite pour le Val-Saint-Lambert le 10.7.1760 (A.E.L., *Abbaye du Val-Saint-Lambert*, reg. 684 b)

19. GROSSE Martin-Toussaint. « Jouaillier » en Vinave-d'Ile, 1714-1788. Cité dans la capitation de Saint-Martin-en-île en 1762 (BREUER, *op. cit.*, p. 187, n° 1765. — BRASSINNE, *op. cit.*, p. 276).

20. HENROTAY Jean. 1727-1800. « Jouallier » et metteur en œuvre (BREUER, *op. cit.*, p. 187, n° 1773. — P. COLMAN, *L'orfèvre... Jean Henrotay...*, ds. *Bulletin... « Le Vieux Liège »*, t. VI, n° 140, 1963, pp. 229 sv.).

21. HUBART. Marchand-orfèvre rue Neuvice à l'enseigne du Sauveur propose en vente des boucles d'oreilles en or reçues de Paris et des boucles d'oreilles étrangères (*Gazette de Liège*, 12.3.1792, 23.4.1794). — Le même comme « jouallier » a reçu un assortiment de boucles d'oreilles en or de Paris (*Gazette de Liège*, 2.7.1792). — Le 19 brumaire an VI, un Robert Hubart est cité orfèvre rue Neuvice (GOBERT, *Fabricants...*, ds *Leodium*, t. XXV, p. 53). — Un Hubar, rue Neuvice, fabricant et marchand est encore cité le 13 frimaire an VII dans « l'état des marchands et fabriquans des matières d'or et d'argent » (A.E.L., *Fonds Français, Préfecture*, n° 703). Ces deux dernières mentions se rapportent peut-être au même personnage.

22. JURY J. « Orphevre » achète et vend le 3.7.1754 une croix au curé de l'église de Saint-Remacle pour orner la Vierge (EGLISE SAINT-REMACLE, *Archives paroissiales*, reg. 101, pp. 102, 103).

23. LAVEUX Michel-Ferdinand. 1699-1757 (P. COLMAN, *L'orfèvrerie...*, t. I, p. 292). —Il est cité dans la capitation de Saint-Adalbert de 1736 comme orfèvre et dans la capitation de 1740 comme spécialisé en joaillerie (BRASSINNE, *L'orfèvrerie civile...*, p. 325). Il est cité comme « orfevre joualier » dans une facture de bijoux le 29.6.1745 (A.E.L., *Famille Dechamps*, n° 609).

24. LE ROY Jacques. 1695-1775. « Marchand orphevre » au pied du Pont d'Ile. Son inventaire après décès date du 4.5.1775. Il possédait dans son fonds de magasin un grand nombre de bijoux et une quantité assez importante de matière première (or, diamants...) ce qui laisse supposer qu'il fabriquait de la joaillerie (A.E.L., *Notaire P. Simonon*, 4.5.1775. — J. ROUHART-CHABOT, *Les orfèvres Dartois et leur famille à Liège*, ds. *B.S.A.H.*, t. L., 1970, pp. 29 sv.

25. LION Antoine-Thomas. Né en 1735. Dans la Gazette de Liège du 11.1.1769, il insère une réclame pour une « rafle » d'une bague de 30 brillants (BRASSINNE, *L'orfèvrerie...*, t. 1, p. 328).

26. LOVINFOSSE Robert. Membre du métier des orfèvres. Avant le 19.4.1736, il « a entrepris une loterie en diamants travaillez en or et en argent... » (A.E.L., *Conseil privé*, n° 223).

27. MARIOTTE L. « Orphevre bijoutier » le 22.4.1754 (EGLISE SAINT-REMACLE, *Archives paroissiales*, reg. 101, p. 100. — P. COLMAN, *L'orfèvrerie...*, t. 1, p. 156). — Cité dans la Gazette de Liège du 2.5.1774,

6.5.1774, 9.5.1774 : « marchand à la Porte d'or rue Neuvice d'orfevrerie, jouaillerie, diamants, pierreries ».

28. MARTINY Nicolas. Né en 1732. Fabricant de bijouterie anglaise en acier (BRASSINNE, *L'orfèvrerie...*, t. 1, p. 335. — GOBERT, *Le bon métier...*, ds. *B.S.A.H.*, t. 23, 1931, p. 79 n. 1). — Dans la Gazette de Liège du 13.7.1781, il propose en vente des bijoux : croix, pendants d'oreilles, bagues à diamants ; il habite en Neuvice. — C'est peut-être le même qui, époux d'Isabelle-Françoise-Joseph Grégoire est qualifié de « marchand jouaillier » dans un acte du 18.5.1789 (A.E.L., Notaire L.T. DESPA, 18.5.1789).
29. MERCIER Jacques-Joseph. Avant le 24.11.1732, orfèvre « demeurant au Soleil d'or proche de la prison du maire à Liège ». Il fabrique et vend des bijoux ; c'est ce qui ressort de l'examen de l'intitulé et du contenu du répertoire de son fonds de magasin (A.E.L., *Conseil privé,* n° 223. — P. COLMAN, *L'orfèvrerie...,* t. I, p. 37, n° 26).
30. PERNOTTE. « Jouaillier », cité dans la capitation de Saint-Clément en 1791 (BREUER, *op. cit.*, p. 192, n° 1830).
31. PETITJEAN Jean 1703-1769, « marchand orfèvre en joyaux », cité dans la capitation de Notre-Dame-aux-Fonts en 1762 (BREUER, *op. cit.*, p. 192, n° 1831. — BRASSINNE, *op. cit.*, p. 343). — « Marchand jouaillier, bourgeois de Liège » (A.E.L., *Notaire N.A. Gilman,* 16.1.1754).
32. RANSY. Marchand-orfèvre en « Outre-Meuse vis-à-vis la rue Saint-Pholien ». Dans une annonce de la Gazette de Liège du 27 brumaire an 4, il « achète et vend toute argenterie, or et bijoux en gros et en détail ». On ne sait s'il vendait de la joaillerie ? Une Stiennon épouse Ransy, place Pholien, probablement son épouse ou sa veuve est citée dans « l'état des marchands et fabriquans du 13 frimaire an VII ». Elle est renseignée dans la rubrique de ceux qui étalent mais ne fabriquent point (A.E.L., *Fonds Français, Préfecture,* n° 703).
33. RENARD Henri-Joseph. 1678-1738. Marchand-orfèvre. Il vendait des bijoux. Le répertoire de son fonds de magasin en reprend toute une série (P. COLMAN, *op. cit.*, t. I, p. 37, n° 26; p. 286 —A.E.L.,*Conseil privé,* 223).
34. REYNIER A., Maître-orfèvre et metteur en œuvre en Hors-Château (*Gazette de Liège,* 17.7.1775).
35. SAUVAGE Barthélemi-Thomas et Gilles-Charles. Marchands-orfèvres en 1791 en Neuvice (BRASSINNE, *L'orfèvrerie civile...*, t. 1, pp. 356-357). — Dans la Gazette de Liège du 24.2.1792, il désirent remettre leur commerce et proposent en vente des croix, bagues à diamants...
36. SPRIMONT Jean-Joseph. 1709-1786. Marchand-joaillier de « 3e classe » ; rue sur le Pont d'île d'après la capitation de 1762 (BRASSINNE, *L'orfèvrerie...*, t. I, pp. 364-365). — Sous le titre de « marchand orphevre » en Neuvice, il expertise le 27.7.1747 les joyaux du Comte d'Eynaten (A.E.L., *Officialité,* n° 202, 14.8.1747).

II. DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

1. Inventaire de bijoux (21 juin 1674)

Répertoire des biens de « feu noble damoiselle Louuise Adriane de Perez, faict, passé et repertorisé en la maison mortuaire située soubz les encloistres de l'église collégiale Saint Jean en Isle en Liege ».

Une pair de brasselets de pate de sainteur garnys d'or.
Item ung papillon de diamant avec son aguille.
Item une rose de diamant avec son neud.
Item une boitte avecque quantité de gaillanterie comme chaisne de petittes perles garnies d'or.
Une croix d'or garnie de rubis antiques.
Deux especes de pendant d'oreilles attacheis sur du velours noir
Composé de perles, diamants et aultres petites pieres de coleur bonnes et faulses.
Item deux perles imparfaictes grosse et petitte.
Une pierre d'oland garny d'argent.
Une boitte contenante les perles suivantes : scavoir ung collié a deux rangs de perles grosses asse raisonables.
Item deux brasselets de perles demi rondes.
Item deux aultres brasselets de perles cabosses.
Item encore deux brasselets de petittes perles casi rondes.
Item ung collié de petittes perles de huict rangs.
Item une boitte ronde contenante ung neud de diamant a l'antique.
Item ung aultre boitte contenante deux pendants d'oreilles de diamant a la vielle mode.
Item une petitte boitte contenante deux petittes bacques d'oreilles avecque des petits diamants.
Deux bacques de doigt, l'une d'arnabis et une de grenade de peu de valeur.
Item une de clabeck et une d'or platte.
Item une petitte croix de diamants.
Une bacque d'or platte avecque le nom de Joseph, Jesus et Marie.
Une bacque de diamant d'environ ung grain.
Une bacque avecque ung clabecque et une autre avecque une teste d'agatte.
Quantité de petits morceaux d'or, morceaux de bottons, pendants d'oreilles et aultres minutez.
Une petitte chainette d'or.
Une pair de pendant d'oreilles avecque pierres verdes faulses.
Deux pendants d'oreilles de cristal garnis d'or.
Item encor deux colliers de perles de deux rangs chascun.
Deux brasselets de perles avecque du noir.
Une petitte croix de diamant.
Item une rose de ruby.
Une aguil de teste d'argent.

Dans un coffre s'est trouvé une boitte contenante une croix d'or esmaillée.
Une chaine d'or émaillée.
Une aultre petitte croix d'or émaillée.
Une teste d'agatte mise en or.
Une petitte chaine de perles avecque des grenades.
Une aguil de teste d'or.
Un brasselet de geet avecque des perles.
Une espece de serpent d'or esmaillé.
Ung morcheau de chaine d'or.
Une croix de turquese vielle en or.
Deux pierres garnies d'or.
Item une aultre boitte contenante trois appristadores, l'ung de diamant, le second de ruby et le troisieme de perles.
Item une chaine d'or émaillée.
Ung cœur d'or émaillé avec ung ruby au millieu.
Une petitte croix d'or d'émerode.
Une petitte agnus et ung petit cachet d'or.

A.E.L., *Notaire G. Lien, 1637-1678,* f°s 342 r° - 347 v°.

2. INVENTAIRE DE L'ARGENTERIE ET DE LA JOAILLERIE DE MARIE-HELENE DOUFFET (Fin XVIIe - début XVIIIe siècle)

« Memoire ou inventair des meubles qui me sont tombée en parte tant de ma grande mere Streelle aux partage quen avons fait aux mois de juillet 1690 que de mon pere au partage quen avons fait aux mois de maye 1692 et repasez hors dun memoire que jen avoit fait au même tems des partage pour les marquer icy plus nettement apres tout trocque fait avec mes soeur ce qui me reste ce 2 mars 1697. »

En argenterie.

De ma grande mere : Deux salier dargent ouvrage dalemagne avec des petite escuelle desus. Deux porte assiete dargent. (Le 28 davril 1715, eschange 2 cuilier ou fondu qui mon raportez 13 f. 4). Quatre cuiliere a plate cue (ne rest plus que deux). Le 20 de juin 1691, jay vendu a la monoye le dit deux porte assiet, la fourchet a plate cue, une petite escuel dune de salier avec la [rongner] de pied dune salier qui a portez ensemble 63 f. 12 sous pour 16 onz quelque esterlin moins. Huite fourchet a queu carée ; une des fourchet a queu carée a été changée lors que jay acheté le chandelier dargent. Une petite culiere a la moutard ; mon oncle ayant repris lassiet dargent qui etoit tombée a ma sœur marie louisse et moy nous a donez 85 fl. ma parte a ete... 42 f.10.

De mon pere : Une escuelle dargent avec la couvert, les moustardy avec les arme de mon pere et de ma mere avec la cuilier, un goblet avec les arme mon pere et ma mere gravee descus par de fraine, encore un pareille goblet que

ma doné ma sœur du Sart le 14 de janvier 1711 pour trock de lescribande que mavoit laisse mon oncle Streel, un cuilier a plate cue, un petit benoitiez en forme de coquille, une fourchet a cue care qui a une dent rompue qui a aussi servy a acheté le chandelier, le pendant de cleffe de ma mere, deux bouton de haudechausse assez gros, 33 petite bouton dune camisolle a mon pere. Aux mois davout 1693, jen ay donnez 30 a mon oncle Strelle et puis il me les a eu rendu.

Deux platine de cachet et une atachée a une poignée de [buis], une croix de caraffe, quelque piere de temple et petit mourceau de filagrame, une petite cuilier sans cue, une petite tabaquier avec un cercle dargent, une dizaine dagate avec la croix de filagrame ; je lay donné a mon frere de Troz.

Une escu extraordinaire pour lusage et une piece plus petite come une medaille, la bague depousaille de ma mere, le chapelet d'ambre de ma mere. Ce que mon pere nous avoit donnez dez son vivant ; ce que javoit auparavant et ce qui est aumenté tant en dorur, diamant et argenterie.

Les deux bracelet de chaine dore de ma mere pesante trois onze et demy une esterlin moins, une bague avec trois diamant scavoir un gros au milieu avec de tache de sable et deux plus petit au coté fort net ; la bague a couté huitante escu. Une autre petite bague avec un rubi, une paire de crochet dore avec de grenade pour mettre aux oreille, une croix dore emaillé avec de relique dedans provenant de ma mere, un boite a [theriack] dargent et une autre petite.

Ce que javès auparavant : une paire de bague doreille dore, une umble bague de doit, une petite rosse de diamant jaune (assez le 25 de maye 1720, je lay changé pour lier le bandon a la fille jobette cordonier), une petite croix de [touribio].

Que ma donez grand pere Desart : un cornet dore de St Hubert ; j'en ay fait present a Madame Thonier le 18 novembre 1702. Une bague avec un diamant que ma donez mon frere du Sart en se mariant, une bague avec un diamant en poind que ma donnez madame la comtesse de Merode, une boite dargent dune grandeur [medium] que ma laissé ma cousine Elisabeth Librich avec une plus petite esmaillée que jay donné a la fille Druon le 22 septembre 1708, un chapelet de cornaline avec une medaille de fillagrame ou est le buste de St Piere d'une coté et a lautre coté St Paule venant de Romme, un petit camaldus avec une médaille de cuivre qui touchez tout le relique de notre Dame de Lorete même dans lequel ou a mangez notre sauveur ; cet mon cousine jaen Tronson qui me la raporté lan 1682 venant de Rome layant fait touché en sa presence. Ce que jay aumenté : une bague avec un safire assez grand que jay obtenu a la vendition des bijoux que jacque Gosin avoit mis en gage a ma grand mere ; elle me revient a 20 f., le 4 decembre 1691. Une petite bague de piere feuilemort avec deux petit diamant a coté qui me coute 6 f. a ma tante anne jenne mariée a Machurot. En avril 1698, Bodet me fait une esmoulhet qui ma couté 12 fl. 13 sous. Une paire de chandelier dargent a flambeau travailez a Namur, largent est meilleur que celuy de bavier a 3 f. 10 lonze ; le deux chandelier pesse 21 onze et trois esterlin. Le

dit chandelier me reviene a 74 f. et quatre sous sans le 2 fourchet, ete ou porte 9 f. 16 hors de 74 fl. 4 donez 64 f. 8 sous ».

BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE LA VILLE DE LIEGE, « *Registre dans lequel Marie Heleine Douffet avoit annoté les tableaux meubles et joiaux qui lui étoient tombés en part* », Ms. 340, f°s 2-2 v°.

3. INVENTAIRE D'UN FONDS DE MAGASIN D'ORFEVRE (1732)

« Répertoire des ouvrages d'orfèvrie faits par Jacques Joseph Mercier demeurant au soleil d'or proche la prison du maire à Liège ».

Ouvrages en or et argent

16 croix d'or a chatons.
11 crucifix d'or.
3 plattes croix d'or.
4 croix d'or a diamans.
2 paires d'oreilletes a diamans.
16 paires d'oreilletes d'or.
8 paires de boutons en pierres.
5 bagues à diamans.
9 bagues d'argent à pierres.
6 bagues à soy d'or.
13 ronds d'or.
3 bagues d'or à pierre

Ouvrages en argent

1 calice.
2 salières.
1 moutardier.
4 tabatieres.
12 cuilleres.
12 fourchettes.
1 grande cuillere à soupe.
4 pommes de cannes.
1 boette d'argent d'oré.
2 chaines à ciseaux.
36 paires de boucles.
8 petites boëttes.
10 croix.
12 petites cuilleres.
13 paires d'oreillettes.
7 paires de fermetures de livres.
4 petits crochets.
14 anneaux de cannes.
68 aneaux.
3 douzaines de gaudrons de cannes.
12 dez d'argent.
3 petites sonnettes d'argent.
1 paire de boutons de manchette.
2 médailles.
12 fers de tête.
12 œillets de cannes.

A.E.L., *Conseil privé*, n° 223. — Baron Oscar de Schaetzen, avec le concours de Pierre Colman, *Orfèvreries liégeoises*, p. 288.

4. INVENTAIRE D'UN FONDS DE MAGASIN D'ORFEVRE (1738)

« Répertoir des argenteries et joyaux delaissez par feu le sieur Renard en son vivant marchand orphevre a Liege ».

73 rond dor.
52 baque dor.
56 croix et crusifit dor.
38 paire orillette dor.
55 baque a diament.
25 croix a diament.
5 crusifit a diament.
2 rose a diament.
12 paire orillette a diament.
1 ecritoire dargent.
1 crist dargent
2 benutie dargent.
2 boite a mouche.
13 tabaquier.
6 étuit.
3 cerque de poche.
1 dousaine ceuilliers a thé.
3 assiette volante.
4 porte mouchette.
2 paire chandelie.
2 caffetier.
3 theer.
une tourtier avec son plat.
une remontrance.
4 calice
2 pot daiguier.
1 basin.
3 sucrié.
6 saliers.
4 saladié.
3 moutardié.
2 poivrié.
2 sucrié table.
4 gard d'épée.
un caré toillet.
5 cuilliers a soupe.
1/2 dousaine manche de couteaux.
4 soucoupe a chocolat.
9 dousaine tant ceuillier que fourchette.
1 epinglié.
2 petit ecoille.
59 paire bloucle de femme.
56 paire bloucle d'homme.
1 petit coupe.
20 pomme de canne.
33 boite à l'eau de la reine.
15 agroge de cravatte.
21 acroche de livre.
15 dousaine bouton.

A.E.L., *Conseil privé*, n° 223. — Baron Oscar de Schaetzen, avec le concours de Pierre Colman, *Orfèvreries liégeoises*, p. 288.

5. FACTURE DE BIJOUX (29 JUIN 1745)

Laveux, orfevre joualier at monté et fournit le suivant a scavoir
le 29 juin 1745
un rond d'or de ducat pour Fl. 12-5
avoir monté une bague a 7 diamands pour fasons Fl. 10
item un grand nœud avec la croix composé
de 95 diamands, pour fasons Fl. 150
item une paire d'orillette composée de 116 diamands,
pour fasons Fl. 150
avoir fournit 6 diamands pour suppléer au grand nœud pour Fl. 14
item pour avoir fait repolir un diamand Fl. 2

somme porte Fl. 338-5
sur ce receu 20 ducat qui avec les vieux
ors qui m'ont resté de plus que ceux que j'ai
fournit font Fl. 186-15
reste a paier Fl. 151-10
memoir concernant les ors que j'ai fournit aux
ouvrages susmentionné à scavoir :
au grand nœud et a la croix 8 esterlens d'or
a la bague a 7 diamands 1 esterlens 8 grains d'or
aux orillettes 5 esterlens 20 grains d'or
item pour l'attache de la devote 20 grains d'or
fait ensemble 15 esterlens 16 grains d'or
sensuit le détail des vieux œuvres que monsieur Demany
m'at permis d'user a scavoir 9 esterlens 6 grains d'or
item 5 esterlens 24 grains dor
item les reste 3 esterlens 8 grains dor
fait ensemble 18 esterlens 6 grains dor
dont aiant deduit les 15 esterlens 16 grains que j'ai fournit
il reste 2 esterlens et 22 grains en deconte des fasons
lesquelles portent Fl. 6-15 sous
item receu des vieux
boutons dor pour Fl. 10
item 20 ducats.

A.E.L., *Famille Dechamps,* n° 609.

6. INVENTAIRE DE L ORFEVRERIE ET DE LA JOAILLERIE DU CHEVALIER DE FASSIN, SEIGNEUR D'ALTEMBROUCK (23 Août 1758)

(...) une boete de velours dans laquelle se trouve une bague avec un gros diamant, une autre bague en jonc de grenâ, une paire de boucles d'oreilles de diamant et une paire de boucles d'oreilles de grenâ, le tout laissé dans la ditte boete.
Item une autre petitte boëte quarrée dans laquelle se trouve un nœud d'amour de grena, un nœud d'amour avec la croix de pieres d'Espagne, une petitte croix de diamant avec le coulant, une médaille d'or garnie de douze petittes émeraudes avec un morceau que l'on dit etre de la sainte vraye croix, et finallement une paire de boucles a piere, le tout remis dans la ditte boëte.
Item avons trouvé dans le dit coffre une caffetiere d'argent, une theère d'argent, deux paires de chandeliers d'argent, une assiette volante d'argent, une petitte souscouppe d'argent, un moutardier d'argent, un poivrier d'argent, un saucier d'argent, une ceuillere a souppe et deux ceuilleres a ragout d'argent, six ceuilleres et six fourchettes d'argent a manche d'argent, six couteaux a manche d'argent, une fourche a manche d'argent, six ceuilleres a

thé d'argent, avec deux draps de cuisinne un au dessus et l'autre au fond du coffre (...) ».

A.E.L., *Notaire H. Rongier,* 23 août 1758, acte n° 21.

7. INVENTAIRE ET ESTIMATION DE L'ARGENTERIE ET DES BIJOUX MIS EN DEPOT AU MONT DE PIETE DE HUY, DRESSE PAR LES ORFEVRES LEBEAU ET DETHEL LE 25 GERMINAL AN 3

Onze gages d'argenterie consistant en livres garnis, petites boucles, crochets de col et autres petites minuties estimées à 17 fl.
Cinq autres gages consistant en minuties estimés à 10 fl.
Huit autres gages consistant en bagatelles estimés à 25 fl.
Dix autres gages consistant aussi en minuties estimés à 40 fl.
Dix-huit gages consistant en boucles, en livres, en bagues et quelques autres objets de peu de valeur estimés à 80 fl.
Neuf gages consistant en boucles, livres, boetes estimés à 50 fl.
Treize autres consistant en anneaux nuptiaux, boucles estimés à 60 fl.
Quatre gages consistant en croix d'or, anneaux estimés 27 fl.
Quatorze autres gages consistant en anneaux, boucles estimés à 100 fl.
Seize autres gages consistant comme dessus estimés à 130 fl.
Sept autres consistant en une montre de cuivre dorée, cinq paires de boucles, et un livre garni estimés à 65 fl.
Six autres consistant en boucles, six cueillières à caffé, bagues et anneaux estimés à 70 fl.
Cinq autres consistant en deux paires de boucles, anneaux, croix estimés à 65 fl.
Onze autres consistant en trois paires de boucles, tabatières d'argent, anneaux, bagues estimés à 150 fl.
Deux autres consistant en tabatières, quatre cueillières à thé, et trois bagues à diamant estimé à 40 fl.
Dix autres gages estimés à 20 fl.
Cinq gages consistant en croix, boucles, un service, livres garnis estimés à 100 fl.
Une épée garnie d'argent estimée à 25 fl.
Item une montre en argent estimés à 30 fl.
Item une paire de boucles en argent, boucles d'oreilles en or estimées à 25 fl.
Un service estimé à 20 fl.
Item trois fourchettes estimées à 22 fl.
Item deux bagues en or estimées à 30 fl.
Item une horloge de table estimée à 20 fl.
Une croix et une paire de boucles d'oreilles en or estimées à 27 fl.
Item un livre garni, une croix et deux anneaux d'or estimés à 30 fl.
Une cueillière et une fourchette d'argent estimés à 25 fl.

Item trois croix à diamant évaluées à 100 fl.
Deux services d'argent et deux cueillières, une paire de boucles, une petite croix à diamant estimées à 100 fl.
Une montre en argent estimée 50 fl.
Une épée platinée engagée pour 24 florins et estimée 3 florins.
Une montre en argent estimée à 60 fl.
Une cueillière à souppe estimée 35 fl.
Item un livre garni en argent et une croix à diamant estimées 50 fl.
Item un sucrier d'argent estimé 50 fl.
Deux services d'argent estimés à 60 fl.
Deux services et une paire de boucles estimés 70 fl.
Une montre en or estimée à 100 fl.
Un poivrier et un moutardier estimés à 90 fl.
Item un benitier en argent estimés à 70 fl.
Une croix à diamant, boucles d'oreilles, une bague à diamant évaluées 120 fl.
Quatre services d'argent, un couteau de table en argent évalués à 100 fl.
Sept services et deux cueillières à ragoût évaluées à 300 fl.
Item 6 services d'argent à 110 fl.

A.E. HUY, *Fonds Français, Ville de Huy* n° 576, *Registre relatif aux visites domiciliaires...*, f°s 32 r°-33v°.

III. — TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU 1. *BIJOUX CONSERVÉS*

	XVIIe SIÈCLE					XVIIIe SIÈCLE					
	Début	1re moitié	2e moitié	Fin	Fin 17e s. Début 18e s.	Début	1re moitié	Milieu	2e moitié	Fin	Total
Bague					1	1			1		3
Bracelets (paire de)	1										1 p.
Broche							1	6	11		18
Cassolette		3									3
Croix	1	9	1	2	1	4	1	5	6	3	33
Nœud			1	1		1		1			4
Pendants d'oreilles (paire de)			2	2 p. + 1		1	1	1			7 p. + 1
Pendentif			3								3
« Pent-a-col »		2									2
« Rose »			3	1							4
« Saint-Esprit »				4			1				5 / 84

TABLEAU 2. *REPRÉSENTATIONS DE BIJOUX SUR 55 PORTRAITS*

	XVIIe SIÈCLE				XVIIIe SIÈCLE			
	1re moitié	Milieu	2e moitié	Fin	1re moitié	Milieu	2e moitié	Total
Anneau-Rond d'or	6	1	2	1				10
Bague	6	1	2					9
Barrette				1	3	1		5
Bracelets (paire de)	3	1 p. + 1	2					6 p. + 1
Broche		4	3	7	24		5	43
Chaîne	4							4
Collier	5	4	5		1	1	1	17
« Crevé »					5			5
Croix	1	1			1		5	8
Devant de corsage					2			2
Diadème					1			1
Nœud de corsage			1	1	1			3
Nœud de manche				1	3	1	1	6
Parure de chevelure	1	2	2	4	1	1	4	15
Parure de chevelure : coiffe	3							3
Parure de vêtement		1	1		4		3	9
Pendants-Boucles	5	2	4		6	2	6	25
« Pent-a-col »	4							4 / 176

TABLEAU 3. *MENTIONS DE BIJOUX DANS LES ARCHIVES*

	1re moitié du 17e s.		2e moitié du 17e s.		1re moitié du 18e s.		2e moitié du 18e s.		Total	
	Nombre spécifié	Indéterminé	Nombre spécifié	Indéterminé	Nombre spécifié	Indéterminé	Nombre spécifié	Indéterminé	Nombre spécifié	Indéterminé
Aigrette							9		9	
« Apprestadores »			3						3	
Bague	25	1	127	4	191		137	1	480	6
« Barrière »					1				1	
« Bijou senteur »			2						2	
Boucle de ceinture					5				5	
Bracelet	8		34		6		20	2	68	2
Chaîne	13		35		10		5		63	
Cœur			1				9		10	
Collier	2		11	1	17	1	21	3	51	5
Croix	3		39		156		119		317	
« Enseigne »			1						1	
Epingle de cheveux			1		1		8	1	10	1
Nœud			3		1		3		7	
« Papillon »			1						1	
Pendants - Boucles d'oreilles (paire de)	2		11	1	97		176	1	286 p.	2
« Pendant »	1		10						11	
« Reliquaire »	5		4		3		3		15	
Rond d'or	2	1	13	1	107		46		168	2
« Rose »			9		6				15	
« Ruban de tête »							2		2	
« Saint-Esprit »			2		2		2		6 / 1531	/ 18

TABLEAU 4. *MENTIONS DE BIJOUX DANS LA GAZETTE DE LIÈGE*

	SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE					
	Troisième quart		Quatrième quart		Total	
	Nombre spécifié	Indéterminé	Nombre spécifié	Indéterminé	Nombre spécifié	Indéterminé
Aigrette		1	1	1	1	2
Anneau			7		7	
Bague	19	4	52	33	71	37
Boucles-Pendants d'oreilles (paire de)		4	7 p. + 3	31	7 p. + 3	35
Bracelet			3	7	3	7
Cœur			1	2	1	2
Collier	1		3	2	4	2
Croix	8	3	22	20	30	23
Epingles de cheveux	1		16	3	17	3
« Fleurs à diamants »			4		4	
« Saint-Esprit »			2		2	
					/ 150	/ 111

IV. ABREVIATIONS ET SIGLES

A.C.L.	: cliché(s) photographique(s) de l'Institut royal du Patrimoine artistique, à Bruxelles.
A.E.L.	: Archives de l'Etat, à Liège.
B.I.A.L.	: *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (Liège).
Bibl.	: Bibliographie.
B.S.A.H.	: *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège* (Liège).
B.S.B.L.	: *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois* (Liège).
C.A.P.L.	: *Chronique archéologique du pays de Liège* (Liège).
d.	: diamètre.
ep.	: épaisseur.
Exp.	: Exposition.
Exp. Liège 1881	: *Exposition de l'art ancien au pays de Liège. Catalogue officiel.* Liège, 1881 *(Quatrième section : Orfèvrerie et émaillerie).*
Exp. Liège 1905	: *Exposition de l'art ancien au pays de Liège. Catalogue général,* Liège, 1905.
Fig.	: Figure.
gr.	: gramme.
h.	: hauteur.
Inv.	: Inventaire.
l.	: longueur.
p.	: poids.
Pl.	: Planche.
pr.	: provenance.
RENIER, *Inv.*	: *RENIER, J.-S., Inventaire des objets d'art renfermés dans les monuments civils et religieux de la ville de Liège,* Liège, 1893.

V. INVENTAIRE

AVERTISSEMENT

Le plan du présent inventaire est repris à l'ouvrage de P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise du XVe siècle à la révolution,* t. I, Liège, 1966, pp. 197 et suivantes. Tous les ostensoirs cités dans cet inventaire ont été analysés dans la même publication ; il sera donc utile de s'y référer pour de plus amples informations. Les dimensions sont indiquées en centimètres.

1. ÉGLISES, COUVENTS ET MUSÉE

BELGIQUE

HANEFFE

ÉGLISE SAINT-PIERRE

1. Croix avec nœud, vers 1750
   Argent, 22 diamants taillés en rose, 5,3 × 3
   Monture en plein, 4 ou 6 fausses griffes
   Composition : un chaton rond de suspension, un nœud double, la croix proprement dite (quatre chatons ronds et un appendu en forme de larme), dans les angles formés par les bras de la croix, quatre petits chatons en forme de flamme.
   Revers : argent doré, anneau de suspension.

HUY

ÉGLISE SAINT-RÉMY

2. Croix, fin XVIIIe — début XIXe siècle
   Argent, 19 diamants taillés en rose, 6 × 3,1
   Monture en plein, 4 fausses griffes
   Composition : un chaton rond de suspension, un motif de feuillage, la croix proprement dite (quatre chatons et un appendu en forme de larme), dans les angles formés par les bras de la croix, quatre petits chatons en forme de flamme.
   Etat de conservation : 3 diamants perdus
   Revers : argent doré, anneau de suspension.

3. Croix, fin XVIIIe — début XIXe siècle
   Argent, 13 diamants taillés en rose, 6 × 3,2
   Monture en plein, quatre ou six fausses griffes
   Composition : un chaton rond de suspension, un motif de feuillage, la croix proprement dite (quatre chatons ronds et un appendu en forme de larme), dans les angles formés par les bras de la croix, quatre petites pointes de métal.
   Etat de conservation : un diamant perdu
   Revers : argent doré, épingle et fermoir.

LIÈGE

CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE : HÔPITAL DE BAVIÈRE

4. Cassolette en forme de cœur, 1ere moitié du XVIIe siècle
   Appendue à un ostensoir de 1622-1629
   Or, émail champlevé, 3,3 × 2,3

Description : avers : croix gravée, à sa base, figuration du sol, herbes, émail partiellement conservé, bleu, vert et blanc.
Revers : une fleur gravée ; émail partiellement conservé, vert et blanc, intérieur creux, s'ouvre en deux parties ; à la partie supérieure un coussinet ajouré et un anneau de suspension ; à la partie inférieure, un anneau.

5. Cassolette, 1ère moitié du XVIIe siècle.
Appendue à un ostensoir de 1622-1629.
Or, H. 5
Description : sphérique, creuse, composée de 8 croissants ouvragés, motifs en relief (fleurs et cœurs), à chaque extrémité, une rosace et un anneau de suspension.

6. Cassolette, 1ère moitié du XVIIe siècle
Appendue à un ostensoir de 1622-1629
Or, H. 4
Description : sphérique, creuse, composée de 6 lunules convexes (motifs en relief, fleurs et cœurs), et de six lunules concaves ; à la partie supérieure un anneau de suspension ; à la partie inférieure, une rosace et un anneau de suspension.

7. Deux croix identiques, fin XVIIe siècle
Appendues à un ostensoir de 1667-1688
Or, une perle fine, 4,5 × 2,3
Description : creuse, deux faces planes assemblées par des rivets, bras de la croix curves.

8. Croix, vers 1700
Appendue à un ostensoir de 1622-1629
Argent, 12 diamants taillés en rose, 5 × 2,7
Monture en plein, 4 ou 6 fausses griffes
Composition : un chaton de suspension, une plaque charnière décorée de feuilles d'acanthe, la croix proprement dite (6 chatons), dans les angles de la croix, 4 petits chatons en forme de flamme
Revers : argent doré, anneau de suspension.

9. Croix, début XVIIIe siècle
Appendue à un ostensoir de 1622-1629
Argent, 12 diamants taillés en rose, 4,5 × 2,5
Monture en plein, fausses griffes
Composition : un chaton de suspension, une plaque rectangulaire charnière, la croix proprement dite (6 chatons), dans les angles de la croix, 4 petits chatons en forme de flamme
Revers : argent doré, anneau de suspension. Fig. 16.

10. Croix, début XVIIIe siècle
Appendue à un ostensoir de 1622-1629
Poinçon illisible

Or, 6 diamants taillés en rose, 2,7 × 2
Monture en plein, 6 chatons ronds (base ciselée de festons)
Anneau de suspension.

11. Paire de pendants d'oreilles, 2e moitié du XVIIe siècle
Appendue à un ostensoir de 1622-1629
Deux poinçons: un illisible et CP
Or, 2 perles baroques, 4 diamants taillés en rose, émail peint blanc et noir (avers et revers), motif foliacé, 4,6 × 2,4
Monture en plein, chaton décoré de festons
Description: deux parties: la partie supérieure en forme d'aile (3 chatons), la partie inférieure (1 chaton) appendue par un anneau
anneau de suspension.

12. Pendentif, 2e moitié du XVIIe siècle
Appendu à un ostensoir de 1622-1629
Or, une perle baroque, 8 diamants taillés en rose, 3,6 × 2,2
émail peint bleu, blanc et noir (avers);
blanc et noir (revers), décor foliacé et floral
Monture en plein, 8 chatons
Anneau de suspension.

13. Deux pendentifs en forme d'étoile, 2e moitié du XVIIe siècle
Appendus à un ostensoir de 1622-1629
Or, une perle baroque, 4,2 × 2,9
Etoile à 6 pointes.

14. Pendentif: Rose, 2e moitié du XVIIe siècle
Appendu à un ostensoir de 1622-1629
Deux poinçons: S, S (?)
Or, 2 perles baroques appendues, 8 diamants taillés en rose, 3,2 × 2
Monture en plein, 8 chatons sur un treillage foliacé, forme circulaire, anneau de suspension
Revers: émail champlevé, noir, blanc et mauve; motifs de feuilles et de fleurs. Fig. 7.

15. Pendentif: Rose, 2e moitié du XVIIe siècle
Appendu à un ostensoir de 1622-1629
Or, 2 perles baroques appendues, 7 diamants taillés en rose, 3,5 × 2,2
Monture en plein, 7 chatons
Forme circulaire
Anneau de suspension
Revers: gravé, motif floral

16. Saint-Esprit, fin du XVIIe siècle
Appendu à un ostensoir de 1622-1629
Or, 5 éclats de diamant taillés en rose, 3 × 2,5
Monture en plein, 5 chatons décorés de festons

Description : bras de la croix imitant les ailes d'une colombe, à la base de la croix un anneau
Revers : gravé, motif de feuillage, anneau de suspension. Fig. 8.

17. Saint-Esprit, fin XVIIe siècle
Appendu à un ostensoir de 1622-1629
Or, 5 éclats de diamant taillés en rose, 2,6 × 1,5
Monture en plein (5 chatons), le chaton central décoré de festons
Description : bras de la croix imitant les ailes d'une colombe, à la base de la croix un anneau
Revers : gravé, motif en forme d'ailes, anneau de suspension.

CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE : « VALDOR »

18. Parure en brillant, milieu du XVIIIe siècle
Appendue à un ostensoir 1695-96
Composition : 3 broches (fort semblables), un nœud, deux paires de pendants d'oreilles
— Broche : Argent, 69 diamants (?) taillés en brillant, 5,4 × 4
Monture en plein, sertissure à griffes, motif floral
— Broche : Argent, 81 diamants (?) taillés en brillant, 6 × 4
Monture en plein, sertissure à griffes, motif floral
— Broche : Argent, 58 diamants (?) taillés en brillant, 5,2 × 3,5
Monture en plein, sertissure à griffes, motif floral
— Nœud : Argent, 65 diamants (?) taillés en brillant, 5,1 × 4,2
Monture en plein, sertissure à griffes, motif géométrique
— Paire de pendants d'oreilles : argent, 10 diamants (?), 3 émeraudes (?), taille brillant, 2,2 × 1,5
Monture en plein, sertissure à griffes
Forme allongée en larme
— Paire de pendants d'oreilles : argent, 23 diamants (?), taille brillant, 4 × 1,5
Monture en plein, sertissure à griffes
Forme allongée en larme, motif floral

Bibl. : RENIER, *Inv.*, p. 238.

ÉGLISE SAINT-ANTOINE DE PADOUE

19. Nœud de corsage, fin XVIIe siècle
Sur un ostensoir de 1663
Le contour, la croix, son globe et la base ne font pas partie de ce bijou ; inscrit dans une couronne
Or repoussé et ciselé, 40 diamants taillés en table, 8 × 3
Montage en plein, chatons décorés de festons
Motif végétal (feuilles et rinceaux)
Revers : émaillé en rose, blanc, noir ; motif floral.

20. Nœud, 2e moitié du XVIIe siècle
Appendu à un ostensoir de 1663
4 × 4
Composition : 3 éléments
— Rosace supérieure : XIXe — XXe siècles (?)
Métal imitant l'or, 9 strass taillés en brillant (rondiste ronde)
Monture à jour, sertissure à griffes
— Nœud double : or, 26 diamants taillés en table, émail peint
Monture en plein
Avers et revers : fleurs émaillées noires et blanches sur fond bleu clair
Etat de conservation : diamants perdus, émail partiellement enlevé
— Rosace inférieure : or, 33 diamants taillés en table, émail peint, d. 2
Monture en plein
3 rangs de pierres, une grosse pierre centrale
Revers : fleur émaillée blanche et noire sur fond bleu clair.
Bibl. RENIER, *Inv.*, p. 183. Fig. 20 et 21.

21. Deux Saints-Esprits, fin XVIIe siècle
Appendus à un ostensoir de 1663
Or, 5 éclats de diamant taillés en rose, une perle baroque, 2,8 × 2,4
Monture en plein (5 chatons)
Description : bras de la croix imitant les ailes d'une colombe
Revers : gravé, motif en forme d'ailes
Anneau de suspension.

ÉGLISE SAINT-JACQUES

22. Broche (barrette), 1ère moitié du XVIIIe siècle
Sur un ostensoir de 1706/07
Argent, 7 diamants taillés en rose, 4,2 × 1,2
Monture en plein, 7 chatons, sertissure en fausses griffes (4 ou 6)
Bibl. RENIER, *Inv.*, p. 329.

23. Parure, milieu du XVIIIe siècle
Sur un ostensoir de 1706-07
Composition : 3 broches (fleurs)
— Deux broches semblables : argent, 26 diamants taillés en rose, 2,5 × 2,2
Monture en plein, sertissure à griffes
Motif floral et végétal
— Broche : argent, 24 diamants taillés en rose, 3 × 2,3
Monture en plein, sertissure à griffes
Motif floral et végétal.

24. Croix, 1ère moitié du XVIIe siècle
Or, émail champlevé, 4,7 × 2,8
Avers : représentation du Christ en croix sur fond stylisé d'émail noir et blanc

Etat de conservation : émail partiellement enlevé ; revers de la croix avec effigie de la Vierge perdu, ainsi que les 3 perles
Anneau de suspension.

25. Croix, 1ère moitié du XVIIe siècle
Or, 12 grenats (?), 3 perles baroques, émail, 6,5 × 3,3
Avers : émail champlevé noir
représentations : Christ en croix, INRI, tête de mort et deux tibias ; dans les extrémités des bras de la croix, symboles des quatre évangélistes (ange ailé tenant une palme, bœuf ailé, aigle, lion ailé) ; motifs décoratifs.
Revers : grenats taillés en table, monture en plein, 12 compartiments ; sur ceux-ci, 12 représentations peintes à l'émail des instruments de la passion : INRI (blanc), manteau (bleu), bourse (blanc), fouet (jaune, blanc) et palmes (vert), couronne d'épines (vert), tenailles (blanc) et marteau (jaune, gris), 3 dés (blanc), coq (blanc, jaune), colonne (jaune), porte-éponge (blanc, jaune) et lance (blanc), échelle (jaune), 3 clous (bleu)
Anneau de suspension. Fig. 11 et 12.

26. Croix, 1ère moitié du XVIIIe siècle
Argent, 13 diamants (?) taillés en rose, 4,2 × 2,4
Monture en plein, 13 chatons
Composition : un chaton rond de suspension, 2 petits chatons juxtaposés, la croix proprement dite (4 chatons ronds et un appendu en forme de larme), dans les angles de la croix, 4 petits chatons en forme de flamme
Avers et revers partiellement dorés.

27. Fragments de croix, 2e moitié du XVIIIe siècle
Deux croix (?)
Sur un ostensoir de 1706-07
Argent, diamants (?), taille en rose
Monture en plein, sertissure en fausses griffes.

28. Paire de pendants d'oreilles, début XVIIIe siècle
Appendus à un ostensoir de 1706-07
Argent, 7 diamants taillés en rose, 2,3 × 1
Monture en plein (7 chatons), 4 ou 6 fausses griffes
Composition : un chaton ovale, 3 petits chatons,
3 chatons appendus en forme de larme
Revers : doré.

29. Paire de pendants d'oreilles, 1ère moitié du XVIIIe siècle
Appendus à un ostensoir de 1706-07
Argent, 8 éclats de diamant taillés en rose, 3,5 × 2
Monture en plein, 8 chatons, sertissure en fausses griffes
Composition : 3 parties reliées par deux anneaux ; 3 chatons ronds, 4 chatons ronds, un chaton en forme de larme

Anneau de suspension
Avers et revers : partiellement dorés. Fig. 24.

ÉGLISE SAINT-MARTIN

30. Bague, début XVIIIe siècle (avant le 1-1-1707)
Sur un ostensoir de 1722
Or, 11 diamants taillés en brillant, rondiste carrée aux angles arrondis, d. 2,3
Monture en plein, bombée au revers, sertissure à griffes
Description : forme ronde, 10 diamants disposés autour d'un plus gros. Pr. don de Joseph-Clément de Bavière, prince-évêque de Liège, le 1.1.1707, à l'archidiacre d'Ardenne et prévôt de Saint-Martin, F.A.J. de Liedekercke ; legs de ce dernier à l'ostensoir de Saint-Martin (testament du 20.01.1718).

Bibl. : A.E.L., *Cathédrale, Secrétariat, Testaments des Chanoines,* Reg. 279, f°s 194 v°-195r°. — PONCELET, *Œuvres d'art...,* ds *B.S.A.H.,* t. XXVI, 1935, p. 23.

31. Croix, début du XVIIIe siècle
Sur un ostensoir de 1722
Argent, 9 éclats de diamant taillés en rose, 4,2 × 2,5
Monture en plein, 7 chatons, 4 ou 6 fausses griffes
Composition : un chaton rond de suspension, une plaque charnière rectangulaire, croix proprement dite (6 chatons ronds)
Revers : argent doré, anneau de suspension.

ÉGLISE SAINT-NICOLAS

32. Saint-Esprit, 1ère moitié du XVIIIe siècle
Argent, 9 topazes, taille pendeloque, 9,2 × 3,7
Monture en plein, 9 chatons décorés de festons, 4 fausses griffes
Composition : un chaton ovale de suspension relié à la croix par une chaînette et un anneau, la croix ; 5 chatons, 3 chatons appendus en forme de goutte.
Anneau de suspension.

ÉGLISE SAINT-PAUL (CATHÉDRALE)

33. Deux broches (fleurs), 2e moitié du XVIIIe siècle
Au revers du buste-reliquaire de saint Lambert
Argent (?), 23 verres colorés taillés en brillant, 2,6 × 2,3
Monture en plein
Motif floral, pierres de couleur : rose, rouge, vert, bleu, jaune et blanc.

Bibl. : P. COLMAN et R. SNEYERS, *Le buste reliquaire...*

34. Parure de corsage, 2e moitié du XVIIIe siècle

Au revers du buste-reliquaire de Saint-Lambert
Composition : 9 broches
— deux broches (fleurs) : argent (?), 38 strass blancs taillés en brillant, 3,5 × 2,6
Monture en plein
Motif floral
— deux broches : argent (?), 16 strass blancs, 5 strass mauves taillés en brillant, d. 2,4
Monture en plein, sertissure à griffes
Forme ronde, motif floral
— deux broches : Argent (?), 7 strass blancs, 12 pâtes d'opale, taille brillant, d. 2,5
Monture en plein
Forme ronde, deux rangs de pierres, une grosse pierre au milieu.
— deux broches (bouquet de fleurs) : Argent (?), 11 strass bleus, 13 strass blancs, 15 pâtes d'opale, taille brillant, 2,8 × 2,5
Monture en plein, motif floral
— broche : Argent (?), 12 pâtes d'opale, 13 strass blancs, taille brillant, d.3
Monture en plein, sertissure à griffes
Forme ronde, motif en spirale

Bibl. : P. COLMAN et R. SNEYERS, *Le buste reliquaire...*

ÉGLISE SAINT-PHOLIEN

35. Croix, 1ère moitié du XVIIe siècle
Appendue à un ostensoir
Or, émail champlevé, bleu, blanc et noir, 5,7 × 3,2
Avers : représentation du Christ en croix sur fond d'émail stylisé
Revers : représentation de la Vierge et de l'enfant sur fond d'émail stylisé
Etat de conservation : émail partiellement enlevé, trois perles perdues
Anneau de suspension

36. Croix, 1ère moitié du XVIIe siècle
Appendue à un ostensoir
Or, émail champlevé blanc et noir, 5,5 × 3,2
Avers : représentation du Christ en croix sur fond d'émail stylisé
Revers : représentation de la Vierge assise, tenant sur un bras l'enfant, de l'autre main un sceptre, sur fond d'émail stylisé
Etat de conservation : émail partiellement enlevé, trois perles perdues
Anneau de suspension

ÉGLISE SAINT-REMACLE

37. Croix, 1ère moitié du XVIIe siècle
Appendue à un ostensoir de 1667-1688

Or, émail champlevé noir et blanc, 6 perles baroques, 7,5 × 3,8
Avers : représentation du Christ en croix sur fond d'émail stylisé
Revers : représentation de la vierge assise tenant l'enfant sur le bras gauche, un sceptre de l'autre main, sur fond d'émail stylisé
Etat de conservation : émail partiellement enlevé
Attache de suspension

Bibl. : DELARGE, *La paroisse...*, p. 119. Fig. 13.

38. Croix avec nœud, vers 1750
Poinçon indéterminé
Argent, 18 diamants taillés en rose, 6 × 3,4
Monture en plein, 4 ou 6 fausses griffes
Composition : un chaton rond de suspension, un nœud double, la croix proprement dite (4 chatons ronds, un appendu en forme de larme), dans les angles de la croix, quatre petits chatons en forme de flamme
Avers et revers : partiellement dorés
Anneau de suspension

Bibl. : DELARGE, *La paroisse...*, pp. 120-121. Fig. 17.

39. Paire de pendants d'oreilles, 2e moitié du XVIIe siècle
Appendus à un ostensoir de 1667-1688
Or, émail peint, 9 diamants taillés en rose, une perle baroque, 5,2 × 2,7
Monture en plein, 9 chatons décorés de festons, sur fond d'émail mauve et blanc
Deux éléments reliés par un anneau
Revers : 7 fleurs émaillées en mauve sur fond blanc
Anneau de suspension

Bibl. : DELARGE, *La paroisse...*, p. 119. Fig. 23.

40. Pendentif : Rose, fin du XVIIe siècle
Appendu à un ostensoir de 1667-1688
Or, 9 diamants taillés en rose, une perle fine, 4 × 2,3
Monture en plein, 9 chatons, chaton central décoré de deux rangs de festons
Anneau de suspension

Bibl. : DELARGE, *La paroisse...*, p. 119.

ÉGLISE SAINTE-VÉRONIQUE

41. Croix, 1ère moitié du XVIIe siècle
Appendue à un ostensoir de 1643
Or, 3 perles fines, émail champlevé noir et blanc, 7 × 3,1
Avers : représentation du Christ en croix sur fond d'émail stylisé
Revers : représentation de la Vierge assise tenant l'enfant et un sceptre

sur fond d'émail stylisé
Anneau de suspension
Bibl.: RENIER, *Inv.*, p. 13.

42. Croix, 1ère moitié du XVIIe siècle
Appendue à un ostensoir de 1643
Or, émail champlevé blanc et noir, 4,7 × 2,7
Avers: représentation du Christ en croix sur fond d'émail stylisé
Revers: représentation de la Vierge tenant l'enfant sur les genoux, dans la main un sceptre sur fond d'émail stylisé
Etat de conservation: 3 perles perdues
Anneau du suspension

43. Croix, 1ère moitié du XVIIe siècle
Appendue à un ostensoir de 1643
Or, 3 perles fines, émail champlevé blanc et noir, 8 × 4
Avers: représentation du Christ en croix sur fond d'émail stylisé
Revers: représentation de la vierge tenant l'enfant sur le bras, un sceptre à la main sur fond d'émail stylisé
Anneau de suspension

44. Croix, 1ère moitié du XVIIe siècle
Appendue à un ostensoir de 1643
Or, 2 perles baroques, émail champlevé blanc, noir et bleu clair, 6 × 4
Avers: représentation du Christ en croix sur fond d'émail stylisé
Revers: représentation de la vierge tenant l'enfant dans ses bras, un sceptre, sur fond d'émail stylisé
Etat de conservation: une perle manquante
Anneau de suspension

45. Croix, 2e moitié du XVIIe siècle
Appendue à un ostensoir de 1643
Or, émail peint, verre, 5 × 3,3
Six éléments juxtaposés
Avers: 6 verres taillés en table enchâssés en plein dans le métal.
Revers: 6 fleurs émaillées blanches et noires sur fond bleu clair, émail partiellement abîmé
Anneau de suspension. Fig. 14 et 15.

46. Paire de pendants d'oreilles, fin du XVIIe siècle
Appendus à un ostensoir de 1643
Or, 8 diamants taillés en rose, émail peint, 2,2 × 2,1
Monture en plein, 8 chatons, chaton central décoré de festons
Forme ± ovale
Avers et revers: partiellement émaillés en blanc et noir, motif floral
Anneau de suspension

47. Paire de pendants d'oreilles, fin du XVIIe siècle
Appendus à un ostensoir de 1643

Or, un diamant taillé en rose, 2,7 × 2,3
Monture en plein, chaton décoré de festons
Forme ± ovale
Etat de conservation : diamant d'un pendant remplacé par un verre taillé en brillant (XIXe - XXe siècles ?)
Anneau de suspension

48. Pendant d'oreille, fin du XVIIe siècle
Appendu à un ostensoir de 1643
Or, 11 éclats de diamant taillés en rose, 2,8 × 1,5
Monture en plein
Composition : 2 éléments reliés par un anneau ;
partie supérieure : 3 chatons décorés de festons ;
partie inférieure : ronde, 8 chatons, chaton central décoré de festons
Anneau de suspension

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS
(MUSÉES D'ARCHÉOLOGIE ET D'ARTS DÉCORATIFS),
MAISON CURTIUS

49. Bague-cachet, 2e moitié du XVIIIe siècle
Poinçons sur l'anneau : EM (L ?) et un animal couché (?)
Or, cornaline, 2,4 × 2,7
Monture en plein
Intaille ovale représentant le buste du prince-évêque de Liège François-Charles de Velbruck, profil à senestre, 1,5 × 2 Pr. F. Ch. de Velbruck ; acquise par la ville de Liège en 1913
Bibl. : DE FROIDCOURT, *Les portraits de Velbruck,* ds. *Bulletin de la société royale « Le Vieux-Liège »,* n° 85, 1949, p. 426. — PHILIPPE, *Sculpteurs...,* p. 76, n° 145.

50. Pendentif : médaille de la reconstruction du pont des Arches à Liège, 2e moitié du XVIIe siècle, pas avant 1663
Médaille monogrammée H.F. (Henri Flémalle)
Or coulé, perle appendue, d. 4,7 ép. 0,4 p. 100 gr.
Avers : au centre, le perron avec l'aigle bicéphale portant l'écusson aux armes de Bavière surmonté du bonnet électoral ; à gauche, la Vierge portant l'enfant sur le bras gauche et un sceptre de la main droite ; à droite, Saint-Lambert avec la mitre et la crosse, tenant un livre ouvert
Revers : une inscription : Civitas/Leodiensis/. B(urgensibus). M(ercatoribus). / d(edit). / ob. pontem. aedif(icatum) / ex. decr(eto) : co(n)s(ulum). et. consilii A(nn)o 1663
Anneau de suspension
Pr. Bourgmestre de Liège Erasme Foullon.
Bibl. : *Exp. Le siècle de Louis XIV...,* p. 156, n° 601. — PHILIPPE, *« La Violette »...,* p. 41, n° 62. — PHILIPPE, *Sculpteurs...,* p. 73, n° 133. — PHILIPPE, *Visages de Liège...,* ds. *Si Liège m'était conté...,* n° 47, p. 15. —

TOURNEUR, *La médaille...*, ds *C.A.P.L.*, 1908, pp. 40-43. — YERNAUX, *Les grands orfèvres...*, ds. *B.S.A.H.*, t. 34, 1948, pp. 75-76. (*Copyright, A.C.L.* A 115675, *Bruxelles).*

ODEUR-CRISNÉE

ÉGLISE SAINT-SEVERIN

51. Croix avec nœud, 2e moitié du XVIIIe siècle
Argent, 22 diamants taillés en rose, 4,5 × 2,2
Monture en plein, quelques fausses griffes
Composition : un chaton rond de suspension, un nœud double, la croix proprement dite (6 chatons ronds), dans les angles de la croix 4 petits chatons
Avers et revers : partiellement dorés
Anneau de suspension

SOIRON

ÉGLISE SAINT-ROCH

52. Croix, fin du XVIIe siècle — début du XVIIIe siècle
Appendue à un ostensoir de 1610
Or, 7 diamants taillés en rose, 4,5 × 3
Monture en plein, 7 chatons ronds décorés de festons
Anneau de suspension

SOUMAGNE

ÉGLISE SAINT-LAMBERT

53. Croix avec nœud, vers 1750
Poinçons : CL, C, L
Argent, 20 diamants taillés en rose, 5,2 × 2,6
Monture en plein, 4 ou 6 fausses griffes
Composition : un chaton rond de suspension, un nœud double, la croix proprement dite (4 chatons ronds, un chaton en forme de larme), dans les angles de la croix, 4 petits chatons en forme de flamme
Avers et revers : partiellement dorés
Anneau de suspension

THIMISTER

ÉGLISE SAINT-ANTOINE

54. Croix avec nœud, vers 1750
Argent, 20 éclats de diamant taillés en rose, 6,2 × 3,5
Monture en plein, 4 ou 6 fausses griffes
Composition : un chaton rond de suspension, un nœud double, la croix proprement dite (4 chatons ronds, un chaton appendu en forme de larme), dans les angles de la croix, 4 petits chatons en forme de flamme

Avers et revers : partiellement dorés
Attache de suspension
Bibl. : BOLLY, *Répertoire..., canton de Herve... (Copyright, A.C.L.* M 80763, *Bruxelles).*

55. Croix avec nœud, 2e moitié du XVIIIe siècle
Poinçon illisible
Argent, 15 éclats de diamant taillés en rose, 5,5 × 3,2
Monture en plein, 3 ou 4 fausses griffes
Composition : un chaton rond de suspension, un nœud double ; la croix proprement dite (4 chatons ronds, un chaton appendu en forme de larme), dans les angles de la croix, 4 petits chatons en forme de flamme
Avers et revers : partiellement dorés
Attache de suspension
Etat de conservation : 2 diamants perdus
Bibl. : BOLLY, *Répertoire..., canton de Herve... (Copyright, A.C.L.* M 80764, *Bruxelles).*

56. Croix avec nœud, 2e moitié du XVIIIe siècle
Argent, 15 éclats de diamant taillés en rose, 5 × 2,9
Monture en plein, 3 ou 4 fausses griffes
Composition : un chaton rond de suspension, un nœud double, la croix proprement dite (4 chatons ronds, un appendu en forme de larme), dans les angles de la croix, 4 petits chatons en forme de flamme
Avers et revers : partiellement dorés
Anneau de suspension
Bibl. : BOLLY, *Répertoire..., canton de Herve...*

57. Croix avec nœud, fin du XVIIIe siècle
Argent, 12 cristaux de roche taillés en rose, 6 × 2,8
Monture en plein
Composition : un chaton rond de suspension, un nœud double (4 petits chatons ronds, un gros chaton rond), la croix proprement dite (5 chatons ronds)
Avers et revers dorés
Attache de suspension
Bibl. : BOLLY, *Répertoire.., canton de Herve... (Copyright, A.C.L.,* M 80764, *Bruxelles).*

GRANDE - BRETAGNE

WHALLEY (LANCASHIRE)

COUVENT DES PÈRES JÉSUITES. COLLÈGE DE STONYHURST

58. Bague, fin du XVIIe — début du XVIIIe siècle
Enchâssée dans un ostensoir de 1709

Argent, 12 diamants taillés en rose, 2,7 × 0,9
Monture en plein
Diamants disposés sur la moitié supérieure de l'anneau

59. Croix, 2e moitié du XVIIIe siècle
Appendue à un ostensoir de 1709
Argent, 32 diamants, 8 émeraudes, taille brillant, 3,5 × 3,5
Monture à jour et monture en plein, sertissure à griffes
Description : un gros diamant au centre de la croix, bras de la croix symétriques
Anneau de suspension

60. Nœud de corsage, début du XVIIIe siècle
Sur un ostensoir de 1709
Argent, 29 diamants taillés en rose, 6 × 4
Monture en plein, 27 chatons décorés de festons
Motif végétal. Fig. 22.

2. COLLECTION PARTICULIÈRE

BARONNE MICHEL DE SELYS LONGCHAMPS

61. Paire de bracelets, début du XVIIe siècle, avant 1638
Or, émail, pierres fines, 18 × 1,2, p. 14,5 gr.
Composition : 11 éléments ovales reliés par une double chaînette en or formée de 3 maillons ; 10 intailles cerclées d'or torsadé et un fermail émaillé ; intailles de différentes couleurs alternées représentant les signes du zodiaque (sagittaire (?), scorpion, lion, poisson), des personnages et des profils à l'antique, des animaux (oiseau, cerf)
Description des intailles du premier bracelet :
— profil d'homme avec une couronne de laurier, cornaline, revers bombé
— personnage avec un carquois et tenant un arc bandé, lapis-lazuli, revers bombé
— personnage avec un carquois, tenant un arc bandé et portant une couronne de laurier, cornaline, revers bombé à pans
— personnage debout avec un trident et un filet, jaspe sanguin, revers bombé
— tête d'homme casqué (profil), cornaline, revers plat
— scorpion, lapis-lazuli, revers bombé
— Eros ailé (?) tenant une couronne et une palme, cornaline, revers plat
— personnage nu marchant le bras gauche levé, calcédoine, revers bombé
— lion avec queue levée et recourbée, figuration de la ligne du sol, cornaline, revers bombé à pans

— personnage nu, debout, les deux bras levés dans l'attitude de l'orant, la tête de profil, jaspe sanguin, revers bombé

Description des intailles du second bracelet :

— oiseau haut sur pattes, 2 arbustes, cornaline, revers plat à pans
— personnage tenant un arc bandé, portant un carquois, lapis-lazuli, revers légèrement bombé
— deux poissons tête-bêche reliés par un fil, deux étoiles, cornaline, revers bombé
— tête d'homme de profil avec une couronne de laurier dans les cheveux, chrysoprase, revers très bombé
— femme debout de profil avec un arc, s'appuyant sur un bâton, cornaline, revers plat
— personnage ailé avec une lance et un arc, lapis-lazuli, revers bombé
— personnage ailé, nu, portant une lance et un filet, cornaline, revers plat à pans
— cerf en course avec figuration du sol (herbe), jaspe sanguin, revers bombé
— feuille (?), cornaline, revers bombé
— tête d'homme casqué, vue de profil, calcédoine, revers bombé

Deux fermoirs identiques en or, émail champlevé vert, blanc et bleu, motif floral, comportant une attache plate (poussoir) s'introduisant dans l'élément émaillé

Pr. a appartenu à Marie Hocht (1588-1640) épouse de Michel Selys

Bibl. : *Exp. Liège 1881,* n° 395. — *Exp. Liège 1905,* n° 4287. — *Exp. Le siècle de Louis XIV...,* n° 753. — PHILIPPE, *Le XVIIe siècle...,* ds. *Beauté magazine,* n° 20, 1971, p. 5. — PHILIPPE, *Visage de Liège...,* ds. *Si Liège m'était conté...,* t. 13, n° 47, 1973, p. 21. Fig. 4.

62. Croix reliquaire, début du XVIIe siècle

Or, émail, 3 perles fines appendues, cristal de roche en cabochon, 7,5 × 3,5, p. 15 gr.

Avers : formé de 7 médaillons ovales juxtaposés, contour d'émail peint, noir, blanc et or, recouverts en partie de cristal de roche, en dessous de celui-ci, tissu

Revers : 7 représentations des instruments et des symboles de la passion du Christ, émail champlevé ; 3 flambeaux (bleu, rouge), une larme (noir), un porte-braises (?) (bleu) ; un poignard (bleu clair et foncé), 3 larmes (noir), un rameau (bleu) ; un coq (bleu, noir) avec une couronne dorée, sur un croissant bleu et sur une colonne (noir), socle (blanc), de part et d'autre, un fouet (noir, bleu), des épines (noir) ; des tenailles (blanc), 3 clous (noir), un marteau (bleu) ; une échelle (bleu), un porte-éponge (bleu), une lance (bleu, blanc) ; un manteau (mauve), 3 dés (blanc, noir) ; une bourse (?) (noir, vert, or)

Anneau de suspension

Bibl. : *Exp. Liège 1881,* n° 394. — *Exp. Liège 1905,* n° 4301. — *Exp. Le siècle de Louis XIV...,* n° 754. Fig. 9 et 10.

63. Croix, 2e moitié du XVIIe siècle
Argent, 8,2 × 4,7
Creuse
Motifs gravés représentant la Vierge debout sur un piédestal, tenant sur le bras droit l'Enfant lui présentant une pomme, dans la main gauche un sceptre
Fond : motif floral, feuilles, fruits
Anneau de suspension
Etat de conservation : avers disparu

64. Croix avec nœud, vers 1750
Argent, 16 éclats de diamant taillés en rose, 5,6 × 3,5
Monture en plein, 4 ou 6 fausses griffes
Composition : un chaton rond de suspension, un nœud double, la croix proprement dite (4 chatons ronds, un appendu en forme de larme), dans les angles de la croix, 4 petits chatons en forme de flamme
Avers et revers : partiellement dorés
Anneau de suspension

65. Pendentif, 1ère moitié du XVIIe siècle
Or, 2 cristaux de roche en cabochon, une perle fine appendue, 8 × 3,5
Forme ovale
Composition : 2 cristaux de roche enchâssés dans une monture en or partiellement torsadée ; sous ceux-ci, deux représentations sur un support de papier :
— à l'avers : le Christ en croix, croix et Christ en brun, autour de celui-ci, 4 rinceaux verts terminés par 4 fleurs bleues ; le tout sur fond or, noms de saints en latin soulignant le contour du papier
— au revers : sur fond d'or, motifs de rinceaux et de fleurs (vert, jaune, bleu), noms de saints soulignant le contour du papier
Suspension : 3 chaînettes et un anneau torsadé

66. Pendentif, 1ère moitié du XVIIe siècle
Or, émail champlevé, cristal de roche, 2 perles fines appendues 7,8 × 4,2
Forme ovale
Composition : cristal de roche poli et arrondi, enchâssé dans une fine monture d'or émaillé de bleu, vert et blanc
Suspension : 3 chaînettes et un anneau
Bibl. : *Exp. Liège 1881,* n° 393. — *Exp. Liège 1905,* n° 4288. Fig. 6.

VI. — BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Liège

Archives de l'État

FONDS DU CONSEIL PRIVÉ

223. a. et b. Chambre Saint-Michel. Dossier orfèvres (1701-1779).

FONDS FRANÇAIS. PREFECTURE

703. Contrôle de l'orfèvrerie (An II — 1813).

FONDS DU NOTARIAT. PROTOCOLES DES NOTAIRES DE LIÈGE

Aldringen, E.-J., 1768.
Ansiaux, A.-J., 1788-1791.
De Bernimolin, L., 1662.
De Bleret, G., 1788-1790.
De Caverenne, J.-R., 1729-1746.
Gilman, N. -A., 1753-1756.
Léonis, G. -L., 1750.
Lien G., *Liasse de venditions,* 1637-1678.
Louvrex, H. -F., 1757-1761.
Pauwea, Th., 1654.
Pollain, J., 1655-1688.
Sauveur, J., 1688.
Simonon, P., 1774-1777.
Venditions publiques par notaires à Liège, 1778-1780 (non coté).

FONDS DES ÉCHEVINS DE LIÈGE

Convenances et testaments

54. Greffe Stephany, 1624-1631.
56. Greffe Stephany, 1636-1655.
70. Greffe Harenne, 1667-1677.
71. Greffe Harenne, 1677-1687.
84. Greffe Bernimolin, 1626-1656.
85. Greffe Bernimolin, 1656-1675.
86. Greffe Bernimolin, 1675-1679.
93. Greffe Bertrandy, 1651-1661.
94. Greffe Bertrandy, 1661-1680.
97. Greffes réunis, 1692-1698.
98. Greffes réunis, 1699-1707.
99. Greffes réunis, 1707-1713.
100. Greffes réunis, 1713-1718.

FONDS DE L'OFFICIALITÉ

Successions vacantes et bénéficiaires
200-215 bis. 1691-1794.

FONDS DE LA CATHÉDRALE. SECRÉTARIAT

276. Testaments des chanoines, 1633-1654.
277. Testaments des chanoines, 1654-1679.
278. Testaments des chanoines, 1681-1699.
279. Testaments des chanoines, 1700-1719.
280. Testaments des chanoines, 1720-1736.
281. Testaments des chanoines, 1736-1759.
282. Testaments des chanoines, 1760-1769.
283. Testaments des chanoines, 1770-1793.

FONDS DES COLLÉGIALES

Saint-Barthélemy, à Liège
5. Testaments, 1371-1747.

Sainte-Croix, à Liège
88. Registre aux testaments des chanoines, 1727-1796.

Saint-Jean l'Évangéliste, à Liège
21. Liber testamentorum, 1703-1793.

FONDS DES CURES

Saint-Adalbert, à Liège
60. Protocoles des curés et vicaires.

Saint-Martin-en-Ile, à Liège
2. Protocoles des curés.
3. Testaments et successions des curés.

Saint-Michel, à Liège
1. Registre aux documents, 1403-1680.

Saint-Remacle-en-Mont, à Liège
2. Cens et rentes, XVIe - XIXe siècles.
4. Cens et rentes, XVIe - XIXe siècles.
10. Testaments, XVIe - XIXe siècles.

Saint-Remy, à Liège
10. Testaments, 1488-1772.

FONDS DES FAMILLES

Château de Himbe
I. 61. Projet de contrat de mariage entre Louis de Liverloz et Marie-Catherine de Gaen, 1713.
II. 61. Testament de Pierre de Hodaige, 1643.

116. Famille Hustin, testaments, 1701-1702.
156. Famille de Stier, testaments, 1635, 1649.
162. Testament de Marie-Agnès de Ghequier, 2/3/1762.

Château de Lexhy

152. Jacques de Chockier, chanoine de Saint-Lambert à Liège. Testament, 1639.
159. Gilles-François de Surlet, chanoine de Saint-Paul à Liège. Testament, 1681.
197. Succession d'Anne-Emerentiane de Valdès de Herdressem, 1702.
200. Jacques-Ignace de Surlet. Testaments et codicilles, 1704-1713.
291. Jacques-Ignace Justin Mathieu de Liedekerke-Surlet. Testament, 1764.
470. Charles-François-Alexandre de Blanckart, chanoine de Saint-Lambert à Liège. Inventaire et évaluation de la succession mobilière, 1792-1793.
679. Charles-Nicolas de Berlaymont de la Chapelle et Marie-Anne-Antoinette de Cottereau-Puissieux. Testaments, 1759, 1769, 1783.
683. Jean de Berlo et Anne-Marguerite de Berlo. Contrat de Mariage, 1647.

Famille Dartois

1. Stock (XVIIe siècle — an XI).

Familles Dechamps-Rambotte

34. Famille de Selys, répertoire des biens de la succession : objets précieux, médailles, or, bijoux, 1770.
338. Partage des literies, linges et bijoux de Anne-Catherine Hoseau, 1724.
570. Stock A ou cartulaire appartenant à Agnès de Charlier, 1480-1787.
606. Donation par Marie-Elisabeth Bovignisti, 1734.
609. Facture de bijoux. Charles Demany, 1745.
622. Testament de Noël Monnon orfèvre, 1709.
650. Procès au sujet de bijoux entre Adrien Bimont et la veuve E.F.D. baron de Hubens, 1767-1768.

Famille de Crassier

629. Jacques de Hodaige. Inventaire de meubles et objets de la succession en 1680.
665. Odile de Fays. Pièces relatives à la succession.
720. Pièces relatives à la succession de Marie-Françoise de Montfort : répertoire de l'argenterie et des bijoux.
727. Pirlot Lucas et son épouse Barbe Jamar. Testament et codicille, 1677.
779. Jacques de Montfort et Anne Ertwecht son épouse, contrat de mariage, 1630.
793. Anne-Catherine de Montfort. Testament, 1722.
831. Inventaire du mobilier, de l'argenterie et des bijoux de la veuve de Louis-François Loyens, 1755.

Famille de Groutars

25. Jean-Paul de Groutars, testament, 17 mars 1755.
122. Guillaume de Bois. Testament, 26 août 1626.
132. Testament de Marie Mathei, 9 mars 1647.
148. Testament de Marguerite Bloys, 30 août 1657.
232. Nicolas-François Joseph de Closset. Inventaire du mobilier de la maison mortuaire, 8 février 1754.
242. Jean-Hubert Gilman, chanoine de la cathédrale de Liège, testament, 27 mai 1745.
243. Jean-Hubert Gilman, partage de la succession, 17 mars 1746.
245. Arnould-Joseph de Gilman et Catherine-Caroline baronne de Vecquemans de la Verre, testament et codicilles, 24-26 février 1750.
250. Testament et codicilles de Catherine-Michel de la Haye, 6 novembre 1759.

Famille de Hemricourt

197. Reçu délivré par Jean de Binckem pour le dépot des bijoux et autres objets précieux appartenant aux orphelins de Corswarem, 23 avril 1635.

Famille de Lannoy-Clervaux

59. Adrien-Jean-Baptiste de Lannoy et Constance-Polixène-Reine-Stanislas de Wignacourt, testament et codicilles, 1765-1794.
153. Catherine d'Oultremont, testament, 1657.
212. Anne-Bernard-Joseph Hubert de Warnant, testament et codicille, 1711.
328. Testament conjonctif des époux Pierre de Thiribu et Anne-Marie de Warnant, 1678.
361. Albert-Eugène-Joseph de Mérode et Marie-Madeleine-Thérèse de Lannoy, contrat de mariage de 1641.
373. Charles-Lothaire de Horst, testament, 1718.
396. Robert d'Argenteau et Marguerite de Reede, contrat de mariage, 1638.

Famille de Mercy-Argenteau

N°s 62, 108, 134, 303, 328, 425, 426, 427, 430, 431, 437, 439, 462, 1262.

Famille de Selys

7. Revenus de Michel de Selys, 1608-1627.
99. Revenus d'Anne, fille de François d'Heure, échevin et conseiller privé de S.A., testament, 1613-1629.
272. Testament de Catherine Helinx, épouse de Jean Selys, 1608.
275. Partage des cens et rentes d'Elisabeth Hellinx, part du bourgmestre Selys, 1651.
279. Procès à propos du contrat de mariage de Jean Selys, 1636.
347. Testament de Marie de Selys, 1673.
390. Contrat de mariage entre Michel de Selys et Marie Hocht, 1607.
402. Testament de Catherine Tindeur, veuve de François d'Heure, 14/7/1600.

411. Famille d'Heure-Longchamps-Selys. XVIe - XVIIIe siècles. Testaments et successions.
475. 1681. Echevins de Liège, procès à propos du testament du bourgmestre Rausin.
508. Inventaire de meubles, répertoire de peintures, 1700-1704.
510. Succession de l'avocat Denis Bailly, inventaire de meubles, 1657.
565. Testaments 1624-1641, contrat de mariage de François de Selys et Jeanne de Liverlo.
567. Testaments et convenances des Liverlo-Gompart, 1625, 1638, 1653.
585. Convenances de mariage entre Jean de Liverlo et damoiselle Gompart, 1629.
603. Contrat de mariage entre Thiry-Philippe de Wal et Jeanne-Marie-Rolande de Maillien, 1681.
728. Testament de Fr. de Selys grand doyen, 26 mai 1725.
744. Correspondance et testament du chanoine Jean de Selys, 1705-1729.
961. XVIe - XVIIe siècles. Famille van den Roye. Testaments, convenances, partages.
1266. XVIIe siècle. Famille Fabricius, papiers divers.
2036. XVIIIe siècle. Familles Méan et Selys, partages.
2041. XVIIe - XVIIIe siècles. Selys-Méan-Waha, partages et testaments.
2323. 1782. Poids de l'argent livré à l'orfèvre Berleur pour travail sur commande.

Famille Van den Steen de Saive
n° 12.

Église Saint-Remacle

ARCHIVES PAROISSIALES

Registres non inventoriés, n°s 34, 67, 101 ; le fonds a été transféré aux A.E. Liège.

HUY

Archives de l'état

FONDS DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME, A HUY

27. Recès capitulaires, 1730-1748.

FONDS DES GREFFES SCABINAUX. COUR DE HUY GRANDE

70. Registre aux convenances et testaments, 1619-1655.

IMPRIMÉS

ABRY, L., *Les hommes illustres de la nation liégeoise,* éd. Helbig et Bormans, Liège, 1867.

Almanach du commerce de Liège, Verviers, Huy, Spa et leurs environs, Liège, F. Pery éd., 1826.

AMAND-DURAND, M., *Le livre de bijouterie, René Boyvin d'Angers,* Paris, 1876.

ARMSTRONG, N., *Jewellery, an historical survey of british styles and jewels,* Guilford and London, Lutterworth press, 1973.

Art ancien dans le patrimoine privé liégeois. Exposition, Liège, [1973].

Art ancien dans le patrimoine privé liégeois, t. II, *Exposition,* Liège, [1976].

Art mosan et arts anciens du pays de Liège. Exposition internationale, [Liège, 1951].

ASSCHER, S., *Diamant wonderlijk kristal,* Bussum, Fibulavan Dishoeck, [1975].

BABELON, J., *La bijouterie et la joaillerie anciennes,* dans *L'orfèvrerie, la joaillerie,* Paris, éd. du Chêne, 1942, pp. 55-57.

BAYARD, E., *L'art de reconnaître les bijoux anciens,* Paris, Gründ, 1924.

BAYER-LOTHE, J. et DEMOULIN, L., *Recherches sur la fortune de patriciens liégeois au XVIIe siècle,* dans *Bulletin de la Société royale le Vieux-Liège,* n° 157, 1967, pp. 145 et sv.

BLANCHOT, I. -L., *Les bijoux anciens,* Paris, éditions pittoresques, 1929.

De bloem in het juweel. Tentoonstelling, 24 April tot 10 mei 1970, Krediet-bank Gent, *Catalogus,* Gent, Kredietbank, 1970.

BLUM, A., *Les modes au XVIIIe et au XVIIe siècles,* Paris, Hachette, 1928.

BOITET, A., *Manuel pratique du bijoutier-joaillier,* 2e éd., Paris, Dunod, 1962.

BOLLY, J. -J., *Province de Liège. Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique. — Canton de Limbourg,* Bruxelles, 1972. — *Canton de Herve,* Bruxelles, 1975. — *Canton de Huy I,* Bruxelles, 1975.

BOUCHER, F., *Histoire du costume en Occident de l'antiquité à nos jours,* Paris, Flammarion, 1965.

BRAHY-PROST, Ed., *Inventaire archéologique du pays de Liège,* XXIV. *Cassolette* (bijou d'orfèvrerie) XVIe siècle, dans *Chronique archéologique du pays de Liège* (Liège), 3e année, n° 9, 1908, pp. 77-83.

BRASSINNE, J. *Une évaluation d'argenterie liégeoise en 1777,* dans *Leodium* (Liège), t. XXXI, 1938, pp. 28-30.

B[RASSINNE], J., *Georges-Louis Henrotay, orfèvre liégeois,* dans Leodium (Liège), t. XXVIII, 1935, p. 52.

BRASSINNE, J., *Inventaire d'orfèvrerie civile* (1770), dans Leodium (Liège), t. XXIX, 1936, pp. 42-48.

BRASSINNE, J., *Les jésuites anglais de Liège et leur orfèvrerie,* dans *B.S.A.H.*, t. XXXIII, 1947, pp. 19-91.

BRASSINNE, J., *Loterie d'orfèvrerie à Liège en 1725*, dans *Leodium* (Liège), t. XXVII, 1934, pp. 70-82.

B[RASSINNE], J., *Melchior Dartois, orfèvre liégeois*, dans *Leodium* (Liège), t. XXVIII, 1935, p. 20.

BRASSINNE, J., *L'orfèvrerie civile liégeoise*, 4 vol., Liège, 1935-1948.

BREUER, J., *Artistes étrangers de passage au pays de Liège à la fin du XVIIIe siècle*, dans *B.I.A.L.*, t. XLIX, 1924, pp. 111-174.

BREUER, J., *Les orfèvres du pays de Liège. Une liste de membres du métier*, dans *B.S.B.L.*, t. XIII, 1935, pp. 5-247.

BRUTON, E., *Diamonds*, London, N.A.G. Press Ltd, [1970].

Catalogue des effets précieux de feu Monsieur de Saroléa, Liège, Lemarié, 1785.

Catalogue de l'Exposition de l'Art de l'Ancien Pays de Liège et des anciens Arts wallons, Liège, 1930.

Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Mr de Saroléa, Liège, Simon Dauvrain, 1785.

Catalogue of the loan exhibition of ancient and modern jewellery and personal ornaments, Londres, J. Strangeways, 1873.

[*Chartes et privilèges des XXXII Bons métiers de la cité de Liège*], t. II, [Liège, 1730].

CLOUZOT, H., *Les arts du métal*, Paris, Laurens, 1934.

Collection Moxhon. Etat descriptif et estimatif, Liège, H. Poncelet, 1910.

COLLON-GEVAERT, S., *Histoire des Arts du métal en Belgique*, 2 vol., Bruxelles, 1951.

COLMAN, P. et SNEYERS, R., *Le buste reliquaire de saint Lambert de la cathédrale de Liège et sa restauration, dans Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*, t. XIV, 1973-1974, pp. 39-88.

COLMAN, P., *L'orfèvre liégeois Jean Henrotay, co-auteur de la couronne impériale de Catherine II*, dans *Bulletin de la Société royale le Vieux-Liège* (Liège), t. VI, n° 140, 1963, pp. 229-238.

COLMAN, P., *L'orfèvrerie religieuse liégeoise du XVe siècle à la révolution*, 2 vol., Liège, 1966.

COLMAN, P., *Pierre de Fraisne le jeune orfèvre liégeois (1614-1660)*, dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. XXXVI, n°s 1-2-3-4, 1967, pp. 75-98.

COLMAN, P., *Le portrait de Madeleine Son épouse de Jacques-Mathias de Lambinon, bourgmestre de Liège en 1719*, dans *Bulletin de la Société royale le Vieux-Liège (Liège)*, t. VIII, n° 182, 1973, pp. 269-274.

COLMAN, P., *Théodore, Jean-Théodore et Jean-Israël de Bry*, dans *Première biennale internationale de gravure de Liège* [catalogue d'exposition], Liège, Soledi, 1969, pp. 74-87.

COLMAN, P., *Le trésor de la cathédrale Saint-Paul à Liège*, 2e éd.,Liège, 1981. (Feuillets archéologiques de la Société royale Le Vieux-Liège, n° 14).

CROOY, L. et F., *L'orfèvrerie religieuse en Belgique depuis la fin du XVe siècle jusqu'à la Révolution française*, Bruxelles et Paris, [1911].

DANDOY, A., DEWEZ, L. et GILBART, O., *Liège, centre d'art*, [Liège], 1947.

DE BORCHGRAVE D'ALTENA, J. et PHILIPPE, J., *L'Argenterie religieuse liégeoise (XVIe - XVIIIe siècles). Exposition...*, Liège, 1960.

DE BORCHGRAVE D'ALTENA, J. et PHILIPPE, J., *L'Argenterie religieuse liégeoise (XVIIe et XVIIIe siècles). Exposition...*, Liège, 1961.

DE BORCHGRAVE D'ALTENA, J. et PHILIPPE, J., *L'Argenterie religieuse liégeoise (XVIe - XVIIIe siècles). Exposition...*, Liège, 1963.

DECHESNE, M., *Fortunes de liégeois à la fin du XVIIIe siècle*, dans *Bulletin de la Société royale le Vieux-Liège*, n° 164, t. VII, 1969, pp. 345-360.

DECKERS, J., *La vie quotidienne dans la principauté de Liège à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle. Un exemple d'utilisation des archives liégeoises*, dans *Annales du XLIe congrès de la fédération archéologique et historique de Belgique*, Malines, 1970, pp. 374-382.

DE FONTENELLE, J., *Manuel complet du bijoutier, du joaillier, de l'orfèvre*, 2 vol., Paris, librairie encyclopédique de Roret, 1832.

DE FROIDCOURT, G., *Les portraits de Velbruck*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège*, t. III, n° 85, 1949, pp. 411-429.

DELARGE, G., *La paroisse de Saint-Remacle-au-Pont*, Liège, [1925].

DELOCHE, M., *La bague en France à travers l'histoire*, Paris, Firmin-Didot, 1929.

DE LOUVREX, M.G., *Recueil contenant les édits et règlemens faits pour le Pais de Liège et Comté de Looz...*, nouvelle éd. par B. Hodin, t. III, Liège, 1751.

DE PIMODAN, *Le comte F. -C. de Mercy - Argenteau ambassadeur impérial a Paris sous Louis XV et sous Louis XVI*, Paris, 1911.

DE VILLENFAGNE, *Œuvres choisies du baron de Walef... précédées... d'une notice des Artistes liégeois, anciens et modernes, les plus distingués*, Liège, Lemarié, 1779.

DE WARSAGE, R., *Analyse des chartes et privilèges des 32 bons métiers de la ville, cité et banlieue de Liège*, Wetteren, 1933.

DE WARSAGE, R., *Les bons métiers liégeois. Métier des orfèvres*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège* (Liège), t. 1, 1932-1935, pp. 344-346.

DEWEZ, L. *Les collections du musée diocésain de Liège*, Verviers, s.d.

Diamant geschiedenis en techniek. Catalogus, « Het sterckshof », Deurne - Antwerpen, 1968.

Diamant in de Kunst en de nijverheid. Tentoonstelling, Antwerpen, 1965.

DIDEROT et d'ALEMBERT, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 35 vol., Paris, 1751-1780.

DIEULAFAIT, L., *Diamants et pierres précieuses*, Paris, Hachette, 1874.

Dix siècles de joaillerie française. Exposition, Musée du Louvre, 1962.

Esso Magazine, n° 1, Anvers, 1968.

EVANS, J., *Gilles Légaré and his work*, dans *Burlington magazine*, t. XXX, 1917, pp. 140-144.

EVANS, J., *A history of jewellery (1100-1870)*, 2e éd., London, Faber and Faber, 1970.

Exposition des Anciennes Gildes et Corporations. Art Ancien. Catalogue officiel, Liège [1900].

Exposition de l'art ancien au pays de Liège. Catalogue général, Liège, 1905.

Exposition de l'art ancien au pays de Liège. Catalogue officiel, Liège, 1881.

Exposition de l'Art Ancien au Pays de Liège, [Liège], 1924.

Exposition nationale. IVe section : Industries d'art en Belgique antérieures au XIXe siècle. Catalogue officiel, Bruxelles, 1880.

Exposition des princes-évêques de la principauté de Liège. 1505 à 1794... [*catalogue*], Liège, 1937.

FETTWEIS, H., *Le musée d'Ansembourg à Liège,* Liège, 1965. (Feuillets archéologiques de la Société royale Le Vieux-Liège).

FONTENAY, E., *Les bijoux anciens et modernes,* Paris, maison Quantin, 1887.

FREGNAC, CL., *Les bijoux de la Renaissance à la Belle Epoque,* Paris, Hachette, 1966.

FROMANGER, H.-D., *Bijoux et pierres précieuses,* [Paris], Hachette, [1970].

GANS, M.-H., *Juwelen en mensen. De geschiedenis van het bijou van 1400 tot 1900, voornamelijk naar nederlandse bronnen,* Amsterdam, J.H. De Bussy, 1961.

GASCAR, P., *L'or,* Paris, R. Delpire, 1967.

Gazette de Liège, 1759-1800.

GOBERT, TH., *Le bon métier des orfèvres de Liège,* dans *B.S.A.H.,* T. XXIII, 1931, pp. 53-87.

GOBERT, TH., *Les fabricants orfèvres liégeois à la fin du XVIIIe siècle,* dans *Leodium* (Liège), t. XXV, 1932, pp. 52-54.

GOBERT, TH., *Liège à travers les âges. Les rues de Liège,* t. 3 et t. 4, Liège, 1926 et 1928.

GONZE, L., dir., *L'Art Ancien à l'exposition de 1878,* Paris, 1879.

GUILMARD, D., *Les maîtres-ornemanistes,* 2 vol., Paris, 1880-81.

Grafica per orafi, modelli del cinque e seicento mostra di incisioni da collezioni italiane, Firenze, 1975.

GREGORIETTI, G., *Le monde merveilleux des bijoux,* [Paris], éd. des deux coqs d'or. [1971].

HAIRS, M.L., *Les peintres flamands de fleurs au XVIIe siècle,* Paris-Bruxelles, Elsevier, 1955.

HAMMES, J., *Uit de wereld der edelstenen,* Antwerpen, W. de Haan, 1962.

HANQUET, P., *Les liverlo à Liège, évolution sociale d'une famille liégeoise du XVIe au XVIIIe siècle,* Liège, Société des bibliophiles liégeois, 1963.

HANQUET, P., *Les Perez et leur groupe familial aux XVIe et XVIIe siècles,* dans *Recueil VII de l'office généalogique et héraldique de Belgique,* Bruxelles, 1958, pp. 43-62.

HEINIGER, E.-A. et J., *Le grand livre des bijoux,* Lausanne edita, Paris Vilo, [1974].

HELBIG, H. et GRANDJEAN, L., *Catalogue des collections léguées à la ville de Liège par Ulysse Capitaine,* 3 vol., Liège, 1872.

HELBIG, J., *La peinture au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, Liège, 1903.

HELBIG, J., *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, 2e éd., Bruges, 1890.

HELIN, E., *Les capitations liégeoises. Recherches sur la fiscalité des états de la principauté de Liège et du comté de Looz*, Louvain, Paris, 1961.

HELIN, E., *La démographie de Liège aux XVIIe et XVIIIe siècles*, 1963.

HELIN, E., *Liège au XVIIIe siècle d'après quelques manuels à l'usage des négociants*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. III, n° 76, 1948, pp. 262-266.

HELIN, E., *Liège d'après quelques manuels à l'usage des négociants*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. VI, n° 139, 1962, pp. 216-228.

HELIN, E., *La population des paroisses liégeoises aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Liège, 1959.

HENDRICK, J., *La peinture liégeoise au XVIIe siècle*, Gembloux, Duculot, 1973.

HENDRICKX, M., *Maaseik : Een eigenaardige diefstal ten nadele van F. Malders, in 1638*, dans *Limburg*, t. XXXVIII, 1959, pp. 212-213.

HINKS, P., *Les bijoux*, Paris, Larousse, [1970].

HUGHES, G., *5000 ans de joaillerie*, [s.l.], Calman-Levy, [1973].

HYMANS, H., *Catalogue des estampes d'ornement faisant partie des collections de la bibliothèque royale de Belgique...*, Bruxelles, 1907.

JANNETTAZ, Ed., *Diamant et pierres précieuses*, Paris, 1818.

JANNETTAZ, Ed., FONTENAY, E., VANDERHEYM, E. et COUTANCE, A., *Diamant et pierres précieuses. Bijoux, joyaux et orfèvreries*, Paris, J. Rothschild éd., 1881.

JESSEN, P., *Der Ornamentstich*, Berlin, 1920.

KOURIMSKY, J., *Minéraux*, [Paris], Grund, [1975].

LABARTE, J., *Histoire des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la renaissance*, 2e éd., t. II, Paris, Morel éd., 1873.

LACROIX, P. et SERE, F., *Histoire de l'orfèvrerie-joaillerie et des anciennes communautés et confréries d'orfèvres-joailliers de la France et de la Belgique*, Paris, 1850.

LANLLIER, J. et PINI, M.-A., *Cinq siècles de joaillerie en Occident*, Fribourg, Office du livre, 1971.

LAUMONT-MARECHAL, M., *Recherches sur Jean-Mathieu de Saroléa, sa fortune, sa bibliothèque*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise* (Liège), t. XIV, n° 38, 1973, pp. 129-155.

LECONTE, L., *Brève histoire d'un compagnon joaillier liégeois, général de la république (Servan Beaudouin Boulanger)*, dans *Carnet de la Fourragère*, n° 8, 1957, pp. 569-600.

LEJEUNE, J., *La principauté de Liège*, Liège, 3e éd., 1980.

LHOIST-COLMAN, B., *Le facteur d'orgues Guillaume Robustelly*, dans B.S.A.H., t. XLIX, 1969, pp. 79-96.

Liste chronologique des édits et ordonnances de la principauté de Liège de 1684 à 1794, Bruxelles, 1851.

Liste des portraits identifiés du musée d'Ansembourg à Liège, dans *Intermédiaire des généalogistes*, n° 139, 1969, pp. 1-3.

Livre journal de Lazare Duvaux, marchand-bijoutier ordinaire du Roy, 1748-1758, 2 vol., Paris, Société des bibliophiles français, 1873.

MARQUET DE VASSELOT, J.-J., *Catalogue sommaire de l'orfèvrerie, de l'émaillerie et des gemmes du Moyen âge au XVIIe siècle*, Paris, Gaston Braun éd., s.d.

MASSANGE DE COLLOMBS, H., *Archives des arts de l'ancienne principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy*, dans *C.A.P.L.*, t. XXIII, 1932, p. 51.

MILES, R., *La bijouterie*, Paris, Hachette, 1895.

Œuvres de bijouterie et joaillerie XVIIe - XVIIIe siècles, Paris, A. Guerinet, s.d.

Oude en moderne juweelkunst in Vlaanderen. Tentoonstelling, Kortrijk, 1966.

Oudheidkundige musea Vleeshuis. Catalogus. VII *edelsmeedwerk, edelstenen, juwelen, horloges*, Deurne-Antwerpen, s.d.

Patrimoine artistique de l'Assistance publique de Liège (Le). [*Exposition*], Liège, 1950.

PERE, A. - M., *Het provinciaal museum antwerpen wereldcentrum diamant*, dans *Noordgouw*, XII - 1972 - 1/2, pp. 53-86.

PHILIPPE, J., *Glanes dans la belle histoire des bijoux. Le XVIIe siècle européen sous le signe du diamant*, dans *Beauté magazine*, n° 20, 1971, pp. 5-9.

PHILIPPE, J., *Glanes dans la belle histoire des bijoux. Le rayonnement de la France au XVIIIe siècle*, dans *Beauté magazine*, n° 21, 1972, pp. 5-9.

PHILIPPE, J., *Un grand âge de la bijouterie : la renaissance du XVIe siècle*, dans *Beauté magazine*, n° 19, 1971, pp. 3-9.

PHILIPPE, J., *Guide du visiteur aux musées Curtius et d'Ansembourg...*, Liège, 1952.

PHILIPPE, J., *Liège, terre millénaire des arts*, Liège, Halbart, 1971.

PHILIPPE, J., *Musée Curtius et d'Ansembourg. Catalogue des peintures de l'Ecole liégeoise*, Liège, 1955.

PHILIPPE, J., *La peinture liégeoise au XVIIe siècle*, Bruxelles, 1945.

PHILIPPE, J., *Sculpteurs et ornemanistes de l'ancien pays de Liège. (XVIe - XIXe siècles)*, Liège, 1958.

PHILIPPE, J., *« La violette » l'hôtel de ville de Liège (Moyen âge — 1919).* Exposition, Liège, 1956.

PHILIPPE, J., *Visages de Liège au XVIIe siècle*, dans *Si Liège m'était conté*, 13e année, n° 47, 1973, pp. 7-22.

PONCELET, E., *Les bons métiers de la cité de Liège*, dans *B.I.A.L.*, t. XXVIII, 1899, pp. 1-219.

PONCELET, E., *Œuvres d'art mentionnées dans les testaments des chanoines de Saint-Lambert*, 1488-1762, dans *B.S.A.H.*, t. XXVI, 1935, pp. 1-28.

PONCELET, E., *Les orfèvres de la cathédrale Saint-Lambert de Liège*, dans *B.S.A.H.*, t. XXVI, 1935, pp. 107-139.

PONCELET, E. et FAIRON, E., *Liste chronologique d'actes concernant les métiers et confréries de la cité de Liège. 32, les orfèvres*, dans *Annuaire d'Histoire liégeoise* (Liège), t. III, 1943-1947, pp. 642-662.

Portraits verviétois, dans *Archives verviétoises*, t. II et III, Verviers, G. Leens, 1944-1946.

RAMBOSSON, J., *Les pierres précieuses et les principaux ornements*, Paris, Firmin-Didot, 1870.

Recueil des mandements et règlements pour le bon métier des orfèvres et établissement de la chambre spéciale de contrôle, par autorité de son altesse, Liège, 1773.

Recueil des ordonnances de la principauté de Liège. Troisième série, 1684-1794, éd. M.L. Polain, 2 vol., Bruxelles, 1855 et 1860.

Règlement de son altesse pour les orfèvres publié au péron de Liège, au son de trompette, le 31 janvier 1693, Liège, [1733].

RENIER, J. S., *Inventaire des objets d'art renfermés dans les monuments civils et religieux de la ville de Liège*, Liège, 1893.

ROSENBERG, M., *Der Goldschmiedemerkzeichen*, 3e éd., 4 vol, Francfort, 1922-1928.

ROSENTHAL, L., *Au jardin des gemmes, l'émeraude, le rubis, le saphir*, Paris, Payot, 1922.

ROUCHON, U., *Les bijoux paysans du Velay, artisans et paysans de France*, dans *Artisans et paysans de France*, Strasbourg, 1946, pp. 184-189.

ROUHART-CHABOT, J. et HELIN, E., *Admissions à la bourgeoisie de la cité de Liège 1273-1794*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 1962.

ROUHART-CHABOT, J., *Les orfèvres Dartois et leur famille à Liège*, dans *B.S.A.H.*, t. L, Liège, 1970, pp. 15-42.

RUTHER, R., *Les bijoux... ce monde rayonnant de métal et de pierre*, [Paris], Fayard, [1971].

SCHUBNEL, H. - J., *Pierres précieuses, gemmes et pierres dures*, Paris, Grange Batelière, [1968]. (Documentaire Alpha).

SCHUBNEL, H. - J., *Les pierres précieuses*, 2e éd., s.l., P.U.F., [1976]. (Coll. Que sais-je ?).

SCHUMANN, W., *Elseviers gids voor stenen en mineralen*, Amsterdam, Brussel, Elsevier, 1973.

S[ERVAIS], J., *Guide sommaire de la collection Moxhon du musée archéologique liégeois*, Liège, 1914.

Siècle de Louis XIV au pays de Liège (Le), Exposition, Liège, 1975.

STARA, D., *Bijoux et joyaux, dans Encyclopédie illustrée des Antiquités*, [2e éd., Prague], Grund, [1972], pp. 279 et sv.

STRECKEISEN, A., *Minéraux et roches*, Lausanne, Payot, s.d. (Coll. petits atlas Payot, n° 43).

TERME, G., *L'art ancien au pays de Liège. Album publié sous le patronage du comité exécutif de l'exposition universelle de Liège 1905*, 3 vol., [Liège], s.d.

THIEME, U. et BECKER, F., *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von*

der Antike bis zur gegenwart, t. IV, VII, XXIV, XXV, Leipzig, 1910, 1912, 1930, 1931.

THOMASSIN, L. -F., *Mémoire statistique sur le département de l'Ourthe,* 1806, éd. L. Grandmont-Donders, Liège, 1879.

TILMANS, E., *Le bijou,* Paris, Flammarion, [1961).

TOURNEUR, V., *Inventaire archéologique du pays de Liège.* XXI. *La médaille de la reconstruction du Pont des Arches par Henri Flémalle,* dans *C.A.P.L.,* t. III, 1908, pp. 40-43.

VAN DE CASTEELE, D., *Inventaire des objets délaissés par le prince-évêque Georges-Louis,* dans B.S.A.H., t. XI, 1897, pp. 237-313.

VAN PUYVELDE, L., *Rubens,* Paris, Bruxelles, Elsevier, 1952.

Velbruck et son temps. Exposition, Liège, 1948.

Vie au XVIIIe siècle (La). Exposition, Bruxelles, 1970.

WEBSTER, R., *Gems, their sources, descriptions and identification,* Londres, 1970.

[WITTERT], *Gilles Demarteau. Graveur du Roi, 1722-1776,* Bruxelles, 1883.

YANS, M., *Contributions à l'histoire patrimoniale de la maison de Brialmont, patrimoine échu à la maison d'Oultremont,* Liège, Société des bibliophiles liégeois, 1973.

YANS, M., *Amour et pédagogie dans le monde des échevins liégeois au début du XVIIIe siècle (Louvrex-Selys),* dans *B.S.B.L.,* t. XX, 1959, pp. 11-16.

YANS, M., *Warfusée, patrie du prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont,* dans *Annuaire d'Histoire Liégeoise* (Liège), t. VIII, n° 31, 1963, pp. 9-136.

YERNAUX, J., *Contrats de travail liégeois du XVIIe siècle,* Bruxelles, 1941.

YERNAUX, J., *Les grands orfèvres liégeois du XVe au XVIIe siècle,* dans *B.S.A.H.,* t. XXXIV, 1948, pp. 35-78.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages

Planche I. Les différentes formes de taille des pierres précieuses 24

Fig. 1. Portrait de Catherine de Belvalet, épouse de Gilles de Fabricius, 1627, collection baronne M. de Selys Longchamps 39

Fig. 2. Portrait de Marie Hocht, épouse de Michel Selys, 1638, collection baronne M. de Selys Longchamps 40

Fig. 3. Portrait d'Anne-Marie de Neufcourt, épouse de Guillaume de Longchamps, 1650, collection baronne M. de Selys Longchamps 41

Fig. 4. Bracelets, début du 17e siècle, avant 1638, collection baronne M. de Selys Longchamps, inv. n° 61 49

Fig. 5. Portrait de Jeanne-Marie de Liverlo, épouse de François de Selys, 1655, collection comte de Selys Longchamps 52

Fig. 6. Pendentif (« pent-à-col »), première moitié du 17e siècle, collection baronne M. de Selys Longchamps, inv. n° 66 56

Fig. 7. Pendentif (rose), deuxième moitié du 17e siècle, hôpital de Bavière (Liège), inv. n° 14 58

Fig. 8. Saint-Esprit, fin du 17e siècle, hôpital de Bavière (Liège), inv. n° 16 59

Fig. 9. Croix reliquaire, début du 17e siècle, avers, collection baronne M. de Selys Longchamps, inv. n° 62 63

Fig. 10. Idem, revers 64

Fig. 11. Croix, première moitié du 17e siècle, avers, église Saint-Jacques (Liège), inv. n° 25 65

Fig. 12. Idem, revers 66

Fig. 13. Croix, première moitié du 17e siècle, avers, église Saint-Remacle (Liège), inv. n° 37 67

Fig. 14. Croix, deuxième moitié du 17e siècle, avers, église Sainte-Véronique (Liège), inv. n° 45 69

Fig. 15. Idem, revers 70

Fig. 16. Croix, début du 18e siècle, hôpital de Bavière (Liège), inv. n° 9 .. 72

Fig. 17. Croix, vers 1750, église Saint-Remacle (Liège), inv. n° 38 74

Fig. 18. Portrait de Marie-Christine d'Amen, première épouse de Mathias-Guillaume de Louvrex, fin du 17e siècle, avant 1694, collection baronne M. de Selys Longchamps 77

Fig. 19. Portrait de Marie-Elisabeth de Coenen, épouse du baron Jean-Guillaume de Moreau, première moitié du 18e siècle, collection baronne M. de Selys Longchamps 81

Fig. 20. Nœud de corsage, deuxième moitié du 17e siècle, avers, église Saint-Antoine de Padoue (Liège), inv. n° 20 82

Fig. 21. Idem, revers 83

Fig. 22. Nœud de corsage, début du 18e siècle, couvent des pères Jésuites, collège de Stonyhurst, Whalley (Lancashire), Grande-Bretagne, inv. n° 60 85

Fig. 23. Pendants d'oreilles, deuxième moitié du 17e siècle, avers et revers, église Saint-Remacle (Liège), inv. n° 39 88

Fig. 24. Pendants d'oreilles, première moitié du 18e siècle, église Saint-Jacques (Liège), inv. n° 29 90

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION 5

CHAPITRE I. — LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE : GÉNÉRALITÉS 13

Terminologie 13
Histoire de la bijouterie et de la joaillerie aux XVIIe et XVIIIe siècles .. 14
Les principales matières employées en bijouterie et en joaillerie aux XVIIe et XVIIIe siècles 17
La technique : taille et montage 21

CHAPITRE II. — LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE À LIÈGE 26

La bijouterie-joaillerie et les règlements du métier des orfèvres 26
Le commerce de la « joaillerie » 29

CHAPITRE III. — LE BIJOU A LIÈGE AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES 38

Anneaux et bagues 38
Bracelets 48
Chaînes et pendentifs 54
Colliers 60
Croix 63
Parures de coiffure 75
Parures de vêtement 78
Pendants et boucles d'oreilles 86

CHAPITRE IV. — LES BIJOUX DANS LA FORTUNE MOBILIÈRE ... 92

CHAPITRE V. — MODE ET STYLE 100

CONCLUSIONS 102

ANNEXES

I. — Liste des joailliers liégeois du XVIIIe siècle 103
II. — Documents justificatifs 107
III. — Tableaux statistiques 115
IV. — Abréviations et sigles 119
V. — Inventaire 119
Avertissement 119
1. Eglises, couvents et musées 120
Belgique 120
Grande-Bretagne 132
2. Collection particulière 133
VI. — Bibliographie 136
Manuscrits 136
Imprimés 141

TABLE DES ILLUSTRATIONS 149

AUTOUR DU CHÂTEAU DE WANDRE

par Jean RENARD

INTRODUCTION

Au fond d'une cour, en bordure de la rue des Marets à cent mètres à peine de son départ de la rue Henri de Louvain, se dresse comme un décor une haute façade à pans de bois (la dernière de Wandre).

C'est le vieux château ou tout au moins le visage actuel de ses vestiges.

Le « vieux château de Wandre » ! Qui, s'il n'est wandruzien, ne restera pas étonné, voire incrédule, à cette évocation ? C'est que rien dans son aspect ne répond à l'image traditionnelle du « vieux château » : pas de nobles pierres, pas de ruines romantiques, pas de douves à l'eau dormante.

Le château de Wandre ([1]) — la *thour* — demeure campagnarde, n'avait rien d'une forteresse et ne fut le théâtre d'aucun fait notable. Ses seules tribulations furent les mutations répétées de ses propriétaires ainsi que les brouilles et querelles dont il fut l'enjeu jusqu'à sa ruine partielle. Pacifique et effacé jusqu'au bout, ce n'est pas sous la mitraille qu'il périt, mais dans l'abandon de dissenssions familiales.

Cependant, si ces pierres n'ont rien qui en impose, elles sont pour l'histoire locale les restes les plus vénérables, les seuls témoins encore

([1]) Outre les vestiges du « vieux château », la commune de Wandre possède deux châteaux qui ont succédé à des constructions très anciennes. Celui de La Motte, que décrit Saumery dans ses *Délices du païs de Liège* (1738-1744, t. III, 274 + 2 pl.), fut édifié sur l'emplacement de l'ancienne *motte* féodale antérieure aux plus anciennes archives.

Celui de Rabosée succéda à l'époque moderne à la « maison » occupée jusqu'à la fin de l'ancien régime par les de Lhotellerie de Faloise, seigneurs de Warsage.

Il aurait aussi existé (?) à Wandre un château plus probablement mythique, dont on dira un mot, le *château de Lotringe*.

visibles d'un très lointain passé. Le château plonge en effet ses origines dans une période quasi inconnue de cette histoire (²).

Ces origines propres resteront sans doute pour toujours inconnues mais leur seul mystère incite à se pencher sur le contexte historique où elles se sont placées.

Si les vestiges encore visibles du château ne remontent sans doute pas à la construction du premier édifice, l'existence d'une demeure patricienne s'associe naturellement à celle du domaine rural d'où naquit le village et on verra que cette filiation ne fut apparemment pas uniquement symbolique.

Un résumé à grands traits rappellera les événements qui ont présidé à la formation du domaine et situera dans son cadre historique la naissance de Wandre.

Le domaine carolingien est lui-même en quelque sorte le premier jalon établi du passé wandruzien.

Après ces rappels et ces réflexions sur le passé du cadre où allait s'élever le château, une seconde partie sera consacrée aux vicissitudes du château lui-même.

Enfin, deux parties étudieront la généalogie des deux familles qui, parmi celles qui se succédèrent au château, ont le plus marqué son existence : les *del tour de Wandre* qui le fondèrent et les *de Rouvroy* qui, évincés en quelque sorte, après un siècle, du manoir en décadence, se maintinrent jusqu'il y a peu à Wandre, où ils furent la « grande famille » du village et appartinrent à l'élite dirigeante dans la seigneurie de Herstal.

(²) Le château est classé par A.R. du 13 janvier 1977 sous le vocable de « maison ».

PREMIÈRE PARTIE

LE DOMAINE CAROLINGIEN, GENÈSE DU CHÂTEAU DE WANDRE

CHAPITRE I
AVANT LES TEMPS CAROLINGIENS

Jusqu'au VIIIe siècle, le destin de Wandre a été étroitement lié à celui de Herstal. Mais si cette dernière peut s'enorgueillir d'un passé jalonné de remarquables repères que couronne la geste carolingienne, Wandre n'a elle-même que peu de témoignages à apporter de ces temps lointains.

Quelques pointes de flèches et autres silex taillés abandonnés par les paléolithiques au sommet de la croupe des Houlpais, à la limite de Jupille, sont le premier signe humain sur le territoire wandruzien ([1]) (fig. 2).

Après ce modeste témoignage, la nuit se referme pour des millénaires. Tandis que sur la rive opposée, l'agriculture s'implantera dès 4 000 ans avant notre ère et que, pour ne citer que ces deux sites les plus voisins, Herstal et Vivegnis verront se succéder les peuplades des âges de la pierre (notamment à la Licour toute proche) et du fer (aux Hauts Sarts), ainsi que les premiers Celtes (au pré Wigy), Wandre reste apparemment étranger à cette vie primitive mais déjà intense.

La période belgo-romaine va semer aussi dans le voisinage immédiat des témoins d'une civilisation déjà raffinée que révéleront les trouvailles de Jupille ([2]) et surtout celles de Herstal ([3]). Pendant que des villas s'établiront sur les terres fertiles de la rive gauche de la Meuse, qu'une chaussée venant de Tongres-la-Romaine franchira le

([1]) Voir *C.A.P.L.* 1908, p. 91. Ces silex, déposés au musée Curtius, comprennent notamment (Coll. de Puydt) : 2 nucleus, 17 silex plus ou moins retouchés, une lamelle microlithique.

([2]) Surtout une importante villa sur le plateau de Gît-le-Coq (vase planétaire).

([3]) Dont le tumulus de c.150 avec riche mobilier (célèbre vase hédonique), la villa et la nécropole du pré Wigy, sont à souligner particulièrement.

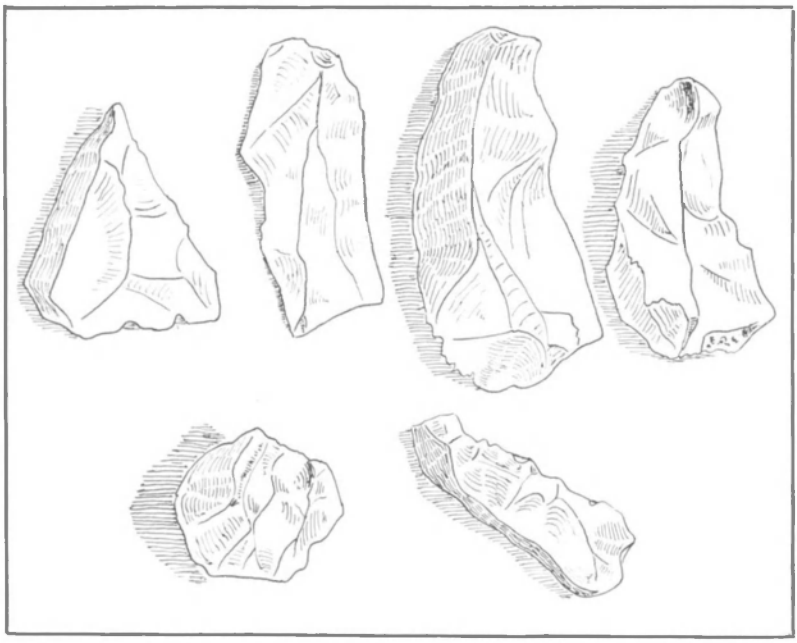

Fig. 2 :

fleuve entre Herstal et Jupille pour gagner l'Ardenne, la vallée de Wandre, enserrée entre des bois escarpés et un fleuve peu navigable qui l'inonde chaque hiver, restera à l'écart des événements. Et sans doute, les Chauques de 177 purent-ils ravager la région sans trouver motif à s'attarder là où serait Wandre quelques siècles plus tard ([4]).

De cette période belgo-romaine, Wandre ne retirera que le fallacieux honneur de figurer, parmi quelque vingt-cinq autres lieux, sur la liste des sites possibles de l'ancienne Aduatuca ([5]).

([4]) Durant des siècles, cet isolement pèsera sur les destinées de Wandre, qui, sur le plan local, ne s'affranchira qu'aux temps modernes de la tutelle herstalienne.

([5]) En vérité, cette opinion dont Bouille fut, semble-t-il, l'« inventeur », paraît bien ne reposer sur rien de concret. Faut-il la rattacher au lieu-dit *chession* et au retranchement qu'il suggère et dont nous parlerons plus loin à propos du château de Lotringe ?

Sans y voir un fortin ou un camp retranché relevant du système de défenses encore incomplètement défini établi progressivement dans nos régions dans les premiers siècles de notre ère, on peut songer à un refuge pré- ou protohistorique, restauré devant les menaces du IIIe s., ou aménagé de toute pièce à cette époque.

(a) BOUILLE, *op. cit.* ; CAUMARTIN, *op. cit.*, p. 183 ; ERNST, *op. cit.*, t. I, p. 173 et SCHUERMANS, *op. cit.*, t. I, p. 105.

(b) Voir notamment FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.*, p. 16-17.

Vers le Ve siècle, succédant aux invasions violentes du IIIe, les infliltrations germaniques ont instauré progressivement le régime franc, qui laissera dans le sol wandruzien un second jalon concret, le vase conique découvert en 1858 à Souverain-Wandre, à l'emplacement de l'autel de l'église en construction (fig. 3) ([6]).

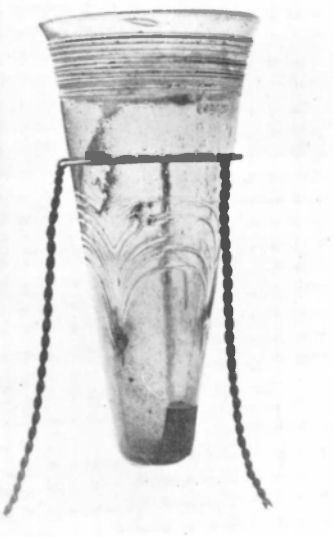

Fig. 3 :

Sous Clovis (IV-Ve siècle), débute une série d'événements qui marqueront l'histoire de Herstal et de Wandre. La dynastie mérovingienne étend progressivement son hégémonie sur la Gaule entière et y établit la Francia, un royaume que plusieurs générations de roitelets vont démembrer à l'occasion des partages successoraux prévus par la loi franque, dans un climat de luttes fratricides, de meurtres, de trahisons, de dépravation, qui permettra à l'aristocratie de se substituer aux « rois fainéants » et de prendre le pouvoir effectif.

([6]) Ce vase, entré au musée Curtius le 14 février 1866 (n° d'inventaire 1639), est un cône à base tronquée, fait d'un verre de teinte vert d'eau bien transparent (sauf à la base où il est fortement terni) mais criblé de bulles d'air dans la masse. Bien entier et sans fêlure, il est orné de deux systèmes de filets en relief dont les filets supérieurs sont parallèles au bord du vase.

Dimensions : hauteur 131 mm, diamètre de l'ouverture 60 mm, base 20 mm.

Dans le territoire de la Belgique divisé en deux états, la région mosane relève de l'Austrasie. Entre celle-ci et la Neustrie, va surgir une longue et sanglante rivalité qui aboutit en 687 à la défaite de la Neustrie par la victoire du maire du palais Pépin II dit de Herstal ([7]), de la famille hesbignonne des Pippinides.

Dans cette période mérovingienne, de nouvelles nécropoles marquent le sol herstalien, qui livreront parmi leur mobilier des vases de verre analogues à celui de Souverain-Wandre.

Bien qu'elle n'ait pas mis fin aux hostilités, périodiquement renaissantes entre les deux partis, la victoire de Pépin de Herstal est un événement décisif dans la destinée de Herstal. Elle marque le départ de la suprématie des Pippinides sur les autres grands dignitaires mérovingiens et cette famille va « régner » sur les trois royaumes francs d'Austrasie, de Neustrie et de Bourgogne.

Sa puissance verra son couronnement en 751, lorsque Pépin le Bref, petit-fils de Pépin de Herstal, se fera sacrer roi à Soissons.

Les Pippinides possédaient en Austrasie de nombreux et importants domaines, parmi lesquels celui de Herstal est le berceau de l'histoire wandruzienne.

([7]) Bien qu'il n'y ait pas résidé, tous ses actes étaient signés de son domaine de Jupille.

CHAPITRE II

LE DOMAINE DE HERSTAL-WANDRE : DES CAROLINGIENS A LA TERRE FRANCHE DE BRABANT

L'origine du domaine n'est pas connue ; mais les témoins archéologiques fournis par le sol herstalien établissent entre les périodes romaine et franque une continuité d'occupation qui fait presque certainement du domaine mérovingien le prolongement ou le rétablissement du *fundus* gallo-romain cultivant la terre fertile de la plaine fluviale et du versant hesbignon de la Meuse.

Le domaine de Herstal fut un *fiscus*, un bien de la Couronne, mais il n'est pas établi si les Pépins le tenaient en bénéfice des rois mérovingiens dont ils étaient *leudes* et maires du palais depuis Pépin de Landen au moins sous Dagobert I, ou s'il s'agissait d'un bien patrimonial qui aurait acquis au cours des temps la qualité du *fisc* ([8]).

([8]) Bien que le rang social éminent et les fonctions des Pépins au sommet de la hiérarchie politique justifient pleinement la première hypothèse, on admet généralement la seconde.

LEQUARRÉ, *op. cit.*, p. 84 et DE RYCKEL, *Communes* l'affirment simplement ; COLLART, *Lib. seign.* II, 400 prétend en apporter la démonstration par une argumentation à la vérité non péremptoire basée sur l'étymologie du terme *Licourt*, le forum herstalien qui fut le centre du domaine. BRASSINNE, *op. cit.*, p. 26, va jusqu'à envisager la création du domaine par les Carolingiens eux-mêmes au VIIe s., en s'appuyant, il est vrai, sur un raisonnement controuvé dans la suite par les découvertes mérovingiennes à Herstal.

L'affirmation du caractère patrimonial du domaine ne heurte pas la vraisemblance mais sa certitude exigerait que l'on connût les circonstances dans lesquelles ce bien particulier acquit la qualité de *fiscus*. Il le devient naturellement au plus tard lors de l'accession de Pépin le Bref au trône en 751.

C'est notamment la thèse de LEQUARRÉ, *op. cit.*, et de YANS, *op. cit.*, p. 489. PONCELET, *Souveraineté*, p. 78, note 1, fait du domaine de Herstal une « possession personnelle et privée de Charlemagne et de ses successeurs ».

C'est alors que les actes diplomatiques de Pépin sont émis d'*Arestalio palatio publico* (Diplôme du 25 avril 752. WAUTERS, BORMANS et HALKIN, *op. cit.)*, ce qui n'implique pas d'ailleurs l'érection immédiate d'un palais au sens matériel du terme, mais simplement que Pépin résidait à ce moment à Herstal avec sa cour et ses services administratifs (Cf. GANSHOF, *op. cit.*, p. 47).

Mais le titre de « villa publica » (Domaine d'Etat) qu'on donne à Herstal déjà sous Charles Martel (COMMISS. CULT. HERSTAL, *op. cit.* p. 77) reporte plus haut son origine fiscale, à moins qu'il soit simplement une affirmation un peu prématurée de pouvoir souverain de la part du maire du palais auréolé de la gloire de ses victoires sur les champs de bataille de Germanie et de France.

En définitive, la question n'est pas nettement tranchée. (Cf. KNAEPEN, *Domaine*, p. 261, note 1.) Le même problème reste posé, sans solution, pour le domaine de Jupille, le seul acte citant le *palatium Joppiliense* avant 751 (13 nov. 687) étant généralement tenu pour un faux (JOSSE, *op. cit.*, p. 14 à 17 et 30).

Quoi qu'il en soit, Pépin de Herstal et ses successeurs allaient faire de Herstal leur résidence préférée. Après le déclin et l'abandon de Jupille (9), Herstal allait briller d'un lustre particulier.

Charlemagne, fils de Pépin le Bref, y est-il né ? Herstal en dispute l'honneur à maints autres endroits parmi lesquels Jupille et surtout Aix-la-Chapelle ou Ingelheim près de Mayence. La personnalité prestigieuse de l'Empereur d'Occident, qui domine de très haut son temps, confère en tout cas une place éminente aux deux bourgades mosanes pourtant bien modestes à l'époque. Il avait pour son domaine de Herstal une prédilection spéciale qu'il manifestera par sa présence répétée sur les bords de la Meuse.

Mais à côté de cette illustre figure, les grands noms de l'époque, de Charles Martel aux successeurs de Charlemagne, firent du VIIIe au premier quart du Xe siècle de fréquents séjours au *palatium publicum* de Herstal et y posèrent d'importants actes politiques et diplomatiques.

Le « palais » de Herstal, avec le domaine qui l'entoure et assure sa subsistance, devient à cette époque un des hauts lieux de l'occident et c'est dans son aire que Wandre va, à ce moment, sortir de l'inconnu.

A Charlemagne succède Louis le Débonnaire (ou le Pieux), dont les fils se partageront à Verdun en 843 l'empire carolingien : Lothaire, l'aîné, reçoit le territoire entre Rhin et Escaut qui deviendra la Lotharingie.

Après la mort de son fils Lothaire II en 869, un nouveau partage (traité de Meersen, 870) divise le royaume en deux parties séparées en gros par la Meuse. Wandre, sur la rive droite, passe avec Jupille sous le sceptre de Louis le Germanique, tandis que la rive gauche est réunie à la France de Charles le Chauve, que l'on verra quelquefois à Herstal.

Scission de courte durée car dès 875, diverses péripéties consécutives à la mort de Louis le Germanique aboutissent à la reconstitution de la Lotharingie en 880, mais pour la rattacher à la couronne d'Allemagne. Quatre souverains germaniques vont la gouverner : Louis III le Jeune (876-882), Charles le Gros (882-888) sous le règne desquels la Meuse liégeoise est ravagée par les hordes normandes (881-882), Arnulf de Carinthie (888-899) qui rétablit pour son

(9) BRASSINNE, *op. cit.*, chap. III et JOSSE, *op. cit.*, p. 30.

fils illégitime Zwentibold une royauté éphémère de Lotharingie (895-900), et enfin Louis IV l'Enfant, fils d'Arnulf (900-911).

A ce moment, l'aristocratie lotharingienne, très remuante, obtient l'érection de la Lotharingie en duché, avec octroi des domaines impériaux mosans au duc, soit en propriété, soit en bénéfice (les avis diffèrent sur ce point) ([10]). Le premier duc est Regnier au Long Col, tandis que les rois de France et de Germanie s'en arrachent tour à tour la souveraineté. C'est finalement au royaume germanique qu'elle échoit et Brunon, archevêque de Cologne, placé par son frère Othon I, roi de Germanie, à la tête du duché pour y ramener l'ordre, le scinde en *Haute* et *Basse-Lotharingie* (duché de Lothier dont le pays mosan) (959).

Après une série de ducs de Lotharingie issus de diverses familles, l'empereur germanique Henri V confère en 1106 le titre ducal à Godefroid I, descendant de Regnier au Long Col et comte de Louvain, qui, après une éviction de onze ans au profit de Waleran comte de Limbourg, le recouvre *à titre héréditaire* sous Conrad III.

Dès cette époque, les comtes de Louvain donnent progressivement le pas au titre de duc de Brabant sur celui de duc de Lothier. Le domaine carolingien, apanage personnel attaché à la dignité de duc de Lothier ([11]), passe comme tel aux ducs de Brabant. Poncelet, *Souveraineté,* p. 94, résume les efforts exercés sans relâche pendant des siècles par ceux-ci pour annexer Herstal à leur duché, pour n'aboutir malgré leurs intrigues qu'à une inféodation sporadique qui ne peut effacer le caractère de *terre franche du Brabant* ([12]) octroyé au XIIIe siècle et sans cesse revendiqué par les seigneurs de Herstal. Tandis que Herstal, rive gauche, sera vendu à la principauté de Liège en 1740, Wandre restera jusqu'à la fin de l'ancien régime la terre franche dont l'histoire mieux connue déborde de notre propos.

([10]) Cf. Ulens, *op. cit.*, p. 211, selon qui Regnier au Long Col aurait reçu en propriété dès 911 le domaine de Herstal.

([11]) Poncelet, *Souveraineté*, p. 90, note 2, cite une déclaration de Godefroid, duc de Lothier qui, vers 1170, affirme solennellement ce statut particulier de la terre de Herstal.

([12]) Cf. Poncelet, *Souveraineté*, p. 92-93.

CHAPITRE III

LE DOMAINE SUR LA RIVE DROITE

Selon la disposition usuelle, le grand domaine carolingien comptait en son centre, c'est à dire à Herstal, le domaine propre du propriétaire avec sa résidence fortifiée et, aux alentours, des exploitations de moindre étendue, les *tenures,* confiées à des tenanciers.

La toponymie nous a conservé approximativement le nom du tenancier primitif de l'exploitation périphérique que Wandre formait sur la rive droite.

On verra plus loin que Wandre est, dès l'origine, connue sous le nom de *Wandra* ou *Wandria,* deux formes ([13]) à propos desquelles les toponymistes, tout en divergeant sur l'un ou l'autre détail, s'accordent sur le processus classique de formation du toponyme à partir du nom du tenancier : Wando ou Waldo ou plus souvent *Wandare* ([14]). Quelle que soit la forme adoptée par l'un ou l'autre toponymiste, tous la datent de la période franque, voire gallo-romaine, témoignant ainsi de la haute antiquité du domaine wandruzien.

Le déroulement des transferts au cours des siècles permet d'admettre que l'étendue et les limites du domaine carolingien de Herstal - Wandre correspondaient en gros à celles de la seigneurie.

En réalité cependant, on n'a pas de données positives sur l'étendue et la configuration de la partie wandruzienne du domaine primitif et le terme de *villa* qui le désigne systématiquement n'éclaire en rien la question, vu l'élasticité de ce terme, appliqué à des domaines et des agglomérations fort diverses.

On sait néanmoins que le sud de la commune de Wandre, c'est à dire la partie sud de Souverain-Wandre et le quartier de La Motte relevaient à l'origine de l'église primitive et du domaine carolingien

([13]) ERNST, *op. cit.*, p. 83, en donne une troisième variante *Wandala,* tirée d'une liste des revenus de l'église Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle. L'identification du toponyme Wandala avec Wandre s'appuie sur la proximité des autres lieux cités dans le document.

([14]) Le passage de ce patronyme au toponyme Wandre se fait par le processus *Wandria terra Wandria Wandre.* Voir le résumé des études du toponyme dans RENARD, *Toponymie,* au mot *Wande* (forme wallonne).

de Jupille. Vers la fin du premier millénaire ou dans les premiers siècles du second, les zones précitées ont dû passer au domaine ou à la seigneurie de Herstal, avec déplacement de la limite vers le sud, à son tracé actuel.

Si on connaît l'aboutissement de ce mouvement et si on a une notion vague de sa situation de départ, les circonstances de temps et de cause qui y ont présidé restent obscures ([15]).

([15]) Le cas de l'enclave de Chefneux pose aussi un problème intéressant.

CHAPITRE IV

WANDRE ENTRE DANS L'HISTOIRE

Dans les dernières années du IXe siècle, la Lotharingie relevait du roi de Germanie Arnould (ou Arnulf) de Carinthie et Zwentibold venait d'y ceindre la couronne royale.

Le temps était loin où les grands Carolingiens retrouvaient avec dilection leurs terres ancestrales dans le pays qui les avait vu naître. Au cours des temps, les visites des souverains s'étaient faites rares et pour Arnould et son fils, Herstal n'était sans doute plus, parmi d'autres, qu'une propriété lointaine à laquelle aucune fibre particulière ne les rattachait ([16]).

Une libéralité d'Arnould à l'égard d'une autorité ecclésiastique allait signer l'acte d'existence de Wandre, dans un texte des Gesta Episcoporum Tullensium ([17]) : *...Nactus est quoque a rege Arnulfo ecclesiam de Gundulfi villa et in pago Liuvensi 20 mansos in villis quae dicuntur Wandra, Savia, Retines et capellam de Arvia...* Entre autres concessions, l'évêque de Toul recevait 20 manses ([18]) de terre réparties entre les villas de Wandre, Saive et Retinne.

Cet acte non daté se place entre les années 895 (élection de l'évêque Lugdelmus) et 899 (mort d'Arnulf de Carinthie). Ce texte capital établit l'existence de Wandre en 895, comme dépendance du domaine royal de Herstal, dans le *pagus* de Liège ([19]).

([16]) La mise à sac du palais par les Normands en 881 acheva d'en éloigner les souverains, jusqu'à sa restauration au début du Xe siècle (COLLART, *Lib. seign.*, t. II, 406 et COLLART, *Monuments*, p. 305).

([17]) PERTZ, *op. cit.*, p. 638, l.39.

([18]) Une manse valait 10 à 12 ha. (GANSHOF, *op. cit.*, p. 74 ; VAN KALKEN, *op. cit.*, p. 41). La part de Wandre dans les 20 manses n'est pas connue, mais l'ampleur du legs — plus de 200 ha répartis entre trois localités — indique son importance. Notons que la plaine wandruzienne couvre quelque 250 ha.

([19]) Le comté de Liège (*pagus Liuensis, Luviensis, Leuvensis, Leuga, Liugas, Luigau*, etc) comprenait tout le pays de Herve, une étroite frange du Limbourg hollandais, Aix-la-Chapelle, Eupen et l'Ardenne liégeoise jusqu'à la Warche, l'Amblève et l'Ourthe (PIOT, *op. cit.*, p. 132).

La question de savoir si le pagus de Liège s'étendait sur la rive gauche de la Meuse a été controversée. ERNST, *op. cit.*, t. I, p. 315 et VANDERKINDERE, *op. cit.*, t. II, p. 159 l'affirment. Piot le nie, mais comment concilier cette opinion avec les termes du partage de Meersen en 870 ?

Quelques années plus tard, le 9 octobre 902, un autre texte évoque encore le domaine de Wandre ([20]) : ...*Concessimus prenominatis fratribus* (les religieux de Chèvremont) *ad mensam ipsorum in pago Leuchia in comitatu Sigarhardi in villa vocata Wandria, mansos II quos actenus Rohingus, iure beneficiario possedit...* Louis IV l'Enfant, fils et successeur d'Arnould de Carinthie au trône de Germanie, cède au monastère de Chèvremont deux manses situées à Wandre, qu'un personnage nommé Rohing avait détenues en *bénéfice*. A cette époque, Wandre relevait de la juridiction du comte Sigehard.

Dès le IXe siècle au moins, Wandre avait donc acquis une identité. Cette identité, qui consacrait le nom d'un tenancier — *Wando* — sans doute depuis longtemps défunt à l'époque où il nous est révélé, indique bien que, suivant l'évolution bien connue, la tenure avait pris, sinon en droit tout au moins en fait, un caractère d'hérédité et de stabilité à travers les tenanciers successifs. En ce début du Xe siècle, la terre de Wandre était, en tout ou en partie, *tenue en bénéfice* par un certain Rohing, autre mutation fréquente de la *tenure* primitive.

On était alors au début de la féodalité et, probablement sans changement fondamental de statut, le *bénéfice* allait se muer en *fief*.

Les habitations du personnel de l'exploitation, groupées autour de la demeure du tenancier, formaient une petite agglomération, embryon du Wandre futur. Elle se trouvait logiquement entre la plaine alluviale et le versant des collines, là où le léger relèvement du sol la soustraiait aux inondations périodiques de la Meuse. C'est là qu'on trouverait plus tard le château, entouré de ses biens féodaux.

Ainsi s'enchaîne le destin du château et du village à celui du domaine primitif.

Le village grandit et prend une importance croissante. Au XIIe siècle, il dépend cependant toujours de la paroisse de Herstal, dont la Meuse le sépare chaque hiver par l'inondation. Les inconvénients de cette situation et surtout plusieurs décès sans sacrement décident en 1186 Albert l'archidiacre du Condroz à autoriser la résidence d'un

([20]) Septième jour des Ides d'octobre, soit le 9. SCHIEFFER, *op. cit.*, p. 122-123, n° 18 ; QUIX, *op. cit.*, t. I, p. 6, n° 8 ; LACOMBLET, *op. cit.*, t. I, p. 44, n° 82 ; ERNST, *op. cit.*, t. I, p. 317 ; WAUTERS, BORMANS et HALKIN, *op. cit.*

prêtre à Wandre et à ériger en église paroissiale la chapelle que possédait déjà le village ([21]) .

Cette chapelle, très modeste oratoire sans aucun doute, de plan rectangulaire et peut-être encore couverte de chaume, devait remonter à l'époque des premiers développements du village.

On verra qu'au XIIe siècle, un château devait également exister. Avec la chapelle toute proche et orientée vers lui ([22]), il devait marquer le cœur de l'agglomération primitive, à côté duquel naîtrait plus tard, à une époque inconnue, la *nova villa,* « li noû vêye » alignée tout le long du chemin de Wandre à Cheratte ([23]).

([21]) Ce n'est toutefois que cinq siècles plus tard, en 1666, que l'église de Wandre obtiendra les fonts baptismaux (voir PONCELET, *Trois documents,* p. 8 et ann. 1)

([22]) C'est lors de la reconstruction de l'église en 1720 que l'entrée en fut inversée du sud au nord, sur l'actuelle rue Henri de Louvain.

Il convient de dénoncer ici une opinion fausse et sans fondement, d'origine inconnue mais moderne et reproduite par plusieurs auteurs, selon laquelle la maçonnerie interne de la tour de l'église actuelle serait un reste du château.

([23]) Tronçon du vieux chemin de Liège à Visé sur la rive droite, tracé à l'abri des inondations le long du pied des collines par la ruelle des Marets, celle de Naichin disparue et celle de la Neuville.

DEUXIÈME PARTIE

LE CHÂTEAU DE WANDRE

CHAPITRE I

LE CHÂTEAU DE LOTRINGE

Pour être complète et prévenir toute confusion, l'histoire d'un « vieux château » de Wandre ne peut omettre de parler d'abord d'un château énigmatique dont l'existence semble tenir de la légende : le château de Lotringe bâti sur la colline du même nom.

Dans l'ombre qui enveloppe les origines du château réel, on ne sait en effet quel écho déformé de sa présence peut résonner dans la légende.

La légende du château de Lotringe prend son origine dans la *Chronique de Jean d'Outremeuse* (XIVe siècle). Avant de rapporter la fondation fabuleuse de Wandre, Jupille et quelques autres localités par Lotrenge, 5e roi de Tongres, personnage tout aussi fabuleux ([1]), Jean d'Outremeuse relate celle, par le même Lotrenge, d'un château portant son nom, sur *une grande roche* boisée dominant la Meuse face à Herstal ([2]).

Deux questions se posent immédiatement : celle de l'existence de ce château et celle de son emplacement. Ni l'une ni l'autre ne seront satisfaites. Nous réunirons les éléments de l'énigme en nous rappelant que la légende n'est souvent que le reflet d'un fait réel ([3]).

Où pouvait se dresser ce château de Lotringe ?

Le lieu-dit de ce nom — *sur Lotrenge* — qui apparaît de manière si inattendue au XVIIIe siècle dans les rendages de bois communaux, ne

([1]) BORGNET et BORMANS, *op. cit.*, t. I, p. 379

([2]) Jean D'OUTREMEUSE, *Chronique*, I, 275 et *Geste de Liège*, I, 611 et IV, 71.

([3]) En commentaire au toponyme *sur Lotringe*, un lieu-dit du bois de Wandre, nous avons dans un exposé de cette intriguante question, donné en entier les passages des textes de référence. Voir RENARD, *Toponymie*, 89.

nous est malheureusement d'aucun secours sur ce point. Rien ne permet de le localiser.

Jean d'Outremeuse place le château sur la hauteur de la rive droite en regard de Herstal ([4]), ce qui cerne son emplacement entre Jupille et Cheratte et exclut par là Argenteau où serait bien mieux en situation sa « *grande roche* ». En définitive, celle-ci n'est qu'une tournure emphatique.

Collart l'identifiait avec la *tour delle waige* proche de la limite wandruzienne à Jupille, mais c'est là ignorer par trop les caractères du site que dépeignent les textes. En outre, cet endroit s'accorderait mal à la cérémonie de 1467 dont il sera question plus loin.

En 1541, Hubert Thomas ([5]) reprend à son tour le thème, sans guère apporter plus de précision par son *paullulum infra Jupillam et Harstallum in excelsa rupe,* « peu en dessous de Jupille et Herstal sur une colline élevée » ([6]), pas plus que lorsqu'il se réfère « au voisinage du pont qui fut érigé sur la Meuse, dont quelques vestiges sont encore visibles et que je pense être aussi l'œuvre de Lothaire premier du nom » : *propter pontem quem super Mosam habuit, cujus nonnullae adhuc cernuntur reliquiae opus autem fuisse reor Lotharii ejus nominis primi.* Ce pont ruiné faisait franchir la Meuse à la chaussée Brunehaut entre Herstal et Jupille, ou à Chertal, où Collart et Comhaire ont voulu placer le « pont des Romains » ([7]) que d'autres voient à Cheratte et d'autres encore plus en aval.

Par contre, une autre phrase de Hubert Thomas réveille notre intérêt lorsqu'il écrit : *ruinae visuntur arcis Lotharingiae atque ejusdem nominis oppidi, ut opinor,* qui rapproche le château de Lotharingie (= Lotringe) d'un oppidum. Cet oppidum pourrait être un élément important du problème, car il suggère immédiatement le rapprochement avec le toponyme *chession,* ancien lieu-dit aujourd'hui oublié. En étudiant la topographie des biens communaux de Wandre mis en rendage périodique (CW. 18. 117) et d'autres documents des XVIIIe et XIXe siècle, on situe le lieu-dit *chession* sur le promontoire qui s'avance entre le thier de La Xhavée à l'est et la ruelle des Marets à l'ouest et plus particulièrement dans sa partie sud

([4]) « sus le tertre de Lotringe, par devant Harstal ; il n'at que Mose entre dois »
([5]) HUBERT THOMAS, *op. cit.,* 78.
([6]) En donnant au mot *rupes* son sens le plus... modéré.
([7]) COLLART, *Lib. seign.,* t. I, p. 153 et COMHAIRE, *op. cit.*

vers Souverain-Wandre ([8]). Il est reconnu ([9]) que les lieux-dits *chession* (W. *tchission*), assez répandus en Ardenne, caractérisent des lieux au relief en promontoire, souvent associés à des fortifications pré- ou protohistoriques. L'existence d'un fortin ou oppidum au-dessus de Souverain-Wandre serait dès lors plausible ([10]).

Aucun vestige ou trouvaille archéologique ne corrobore cette hypothèse, mais l'absence de toute recherche sur le terrain interdit d'en tirer conclusion.

La « colline de Lotringe », sinon le château lui-même, apparaît encore dans le récit que fait Kurth ([11]) sans indiquer ses sources, d'une démonstration à laquelle se livraient le 23 juillet 1467 les représentants de la France, ennemis du duc de Bourgogne, conduits par leurs partisans liégeois. Pour manifester leur mainmise sur les domaines brabançons de la région liégeoise, notamment Wandre et Herstal, les Français venaient en grand arroi la proclamer solennellement, d'abord à Wandre sur la colline de Lotringe ([12]), puis à Herstal. Pour citer Wandre, Kurth s'appuie sur Hubert Thomas qui, cependant, n'en fait pas mention nominative, mais la nature même de l'événement paraît bien exclure pour son déroulement tout autre endroit que le territoire de Wandre-Herstal.

L'ensemble des repères qui précèdent suffit, pensons-nous, à admettre que si le château de Lotringe a existé, il a dû se dresser sur le promontoire de Souverain-Wandre.

Le château de Lotringe ne fut-il qu'un mythe ?

Dans l'un de ses récits, Jean d'Outremeuse, évoquant l'ascension des comtes de Louvain, devenus duc de Lothier, puis joignant à leur titre ceux de ducs de Limbourg et de Brabant, ajoute qu'il ne subsiste plus du duché de Lothier « que I viel mur qui siet sur le tertre de Lotringe » ([13]).

([8]) RENARD, *Toponymie, verbo* « chession ».

([9]) Voir LEGROS, *op. cit.*, p. 477, à propos de VANNERUS, *op. cit.*

([10]) Il n'existe, à notre connaissance, dans le proche voisinage de Wandre, aucun autre site de la rive droite qui réponde à cette particularité.

([11]) KURTH, *op. cit.*, t. III, p. 255

([12]) Cette « colline de Lottringe » qui prend ici figure de symbole, serait nommée parfois la seigneurie de Herstal. Voir notamment PONCELET, *Souveraineté*, p. 82, qui cite l'abbaye de Vivegnis « dépendant de la seigneurie de Lothraingne » (texte de 1515 dans H. 10.255).

([13]) Jean D'OUTREMEUSE, IV, 71

Ce texte est le premier qui confère au mythe une certaine réalité en citant ce détail concret du « viel 'mur ».

Un mémoire manuscrit concernant Herstal (BR.Ms f° 9), non daté mais que certains détails placent en 1741, rappelle aussi qu'il y eut anciennement dans le bois la Dame « un château qui s'appelait le château de l'hotier, dont son assiette étoit très agréable, des antiques traces qu'on y voit ». On n'oserait affirmer que les « antiques traces » du rédacteur du XVIIIe siècle soient autre chose qu'un démarquage du « viel mur » de Jean d'Outremeuse.

En est-il autrement des ruines que Hubert Thomas associe à celles d'un oppidum voisin ?

On admettra que ces apparents « témoignages » — l'oppidum de Hubert Thomas, les toponymes de *Lotrenge* et de *chession* — mêlant la fable possible à des réalités vraisemblables, forment un faisceau d'éléments dont la convergence dépasse les imaginations du vieux chroniqueur liégeois et serait de nature à troubler le scepticisme amusé qu'appellent ses fantaisies ([14]). La légende historique n'est-elle pas souvent le reflet déformé d'un autrefois authentique ?

([14]) En quittant le domaine des châteaux fantômes des parages, citons ce que rapporte Fremder, *op. cit.*, 284, d'une tradition locale de Cheratte, maintenant de longtemps éteinte, qui pourrait remonter à celle du château de Lotringe. Les *grands sarts* dominent les bois vers Cheratte, à 100 m. au nord de la limite wandruzienne du *froid fossé* à Rabosée. Ils sont, au nord de Wandre, le pendant de ce que fut au sud la *chession*.

Fremder écrit : « L'ancien château des ducs de Limbourg était bâti, suivant la tradition locale, sur la colline des Grands Sarts. A ce château venait aboutir une longue galerie souterraine fermée en plusieurs endroits par d'énormes grilles de fer. Elle conduisait à une mine d'argent si riche que celui qui la découvrit s'empressa de la clore d'une barrière solide pour épargner à ses descendants les soucis et les dangers d'une immense fortune... »

La gatte d'or n'est pas loin...

CHAPITRE II

LE « VIEUX CHÂTEAU » DE WANDRE

1. LE SITE

La première partie a rappelé à grands traits le cheminement historique qui a conduit le sol wandruzien du domaine primitif au *quartier par-delà mouse* de la seigneurie de Herstal. Cheminement obscur sur le plan local, au bout duquel une famille dont aucun membre ne fut seigneur du lieu, se trouva détentrice, en fiefs du seigneur de Herstal ([15]), de la majorité des biens situés entre Wandre et Souverain-Wandre, dans un rectangle délimité au nord par le *grand chemin* (rue Henri de Louvain et rue du Pont), à l'est par le bois, au sud par le village de Souverain-Wandre ([16]) et à l'ouest approximativement par la rue des Près ([17]) ou, par endroits, la *large voie* (rue du Trixhay) (fig. 4).

([15]) L'analyse des archives de la cour féodale de Herstal fait apparaître une répartition assez caractéristique des fiefs de Wandre.

A côté de parcelles féodales isolées dans la campagne vers Cheratte, à Rabosée et apparemment plus nombreuses à la Motte, on distingue deux zones formées en majorité de biens féodaux : la zone du château qui touche la présente étude et le hameau de Chefneux, entièrement féodal ou quasi, enclave dont l'origine n'est pas connue. Il serait de grand intérêt d'étudier comment a pu se constituer cette enclave, fief brabançon enserré entre le pays de Liège (Saive) et le comté de Dalhem (Cheratte puis Barchon).

La topographie de cet endroit est remarquable : on y voit nettement le vallon de Saivelette (pays de Liège) enfoncer du sud vers le nord un coin entre Wandre (Brabant) et son enclave (Chefneux), puis entre Cheratte (pays de Dalhem) et son ancienne enclave (Barchon), de manière telle qu'on peut aisément restituer leurs limites primitives à travers la terre liégeoise.

Ainsi pourrait s'expliquer la présence dans le territoire de Saive (nord de Rabosée) de fiefs relevant de la cour féodale de Herstal et ayant survécu à la pénétration liégeoise.

([16]) A certains endroits, la rue de la Meuse formait la limite sud des terres féodales : en 1607 (H.428.102), un héritage comporte une *tenure, maison, cortisea* bordant le côté nord du *real chemin* (r.d.l. Meuse) et relevant de la cour féodale, plus un jardin situé au bord sud du même chemin et *mouvant de la loy sensalle*.

([17]) A l'origine, la rue des Prés n'était qu'un sentier, *la petit voye qui vat entre les deux wandre* (1458.H 7/b.14 v°) ou *la pisente allant de soverain wande a grand wande* (1459.H 7/1D. xxxiij). Plus tard, les deux extrémités furent élargies pour donner à Wandre la *ruelle de la brassine* et à Souverain-Wandre la *ruelle des cortis* traversant les *cortis* de la lisière nord de Souverain-Wandre.

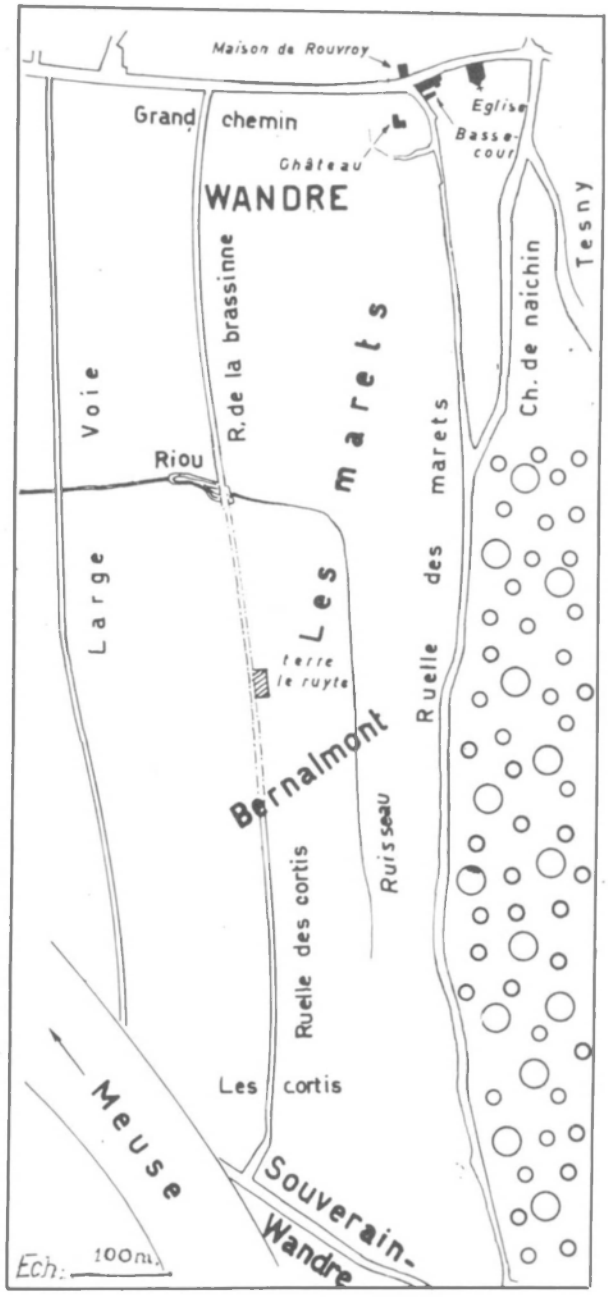
Maison de Rouvroy
Grand chemin
Château
Eglise
Basse-cour
WANDRE
Tesny
Ch. de naichin
R. de la brassinne
Voie
Riou
marets
Les
Large
terre le ruyte
Ruelle des marets
Bernalmont
Ruisseau
Ruelle des cortis
Les cortis
Meuse
Souverain-Wandre
Ech.: 100m

Fig. 4.

Le château, entouré de son pourpris ([18]) — dépendances, jardins, viviers — occupait le coin nord-est de ce territoire.

Au sud du pourpris se succédaient, du nord au sud, les *marets* et les prés de *bernalmont,* plaine quasi vide d'habitations et confinant aux *cortis* de Souverain-Wandre. Un ruisselet ([19]) de direction sud-nord drainait la partie méridionale de ce territoire jusqu'à la hauteur de *riou* où il virait vers l'ouest pour gagner la Meuse sous le nom de *riwe de mage* (act. *match*).

Les marets

La mention la plus ancienne des marets remonte à 1454 (H 6/2.XV), mais leur existence est, par nature, de toujours.

Originellement étendue de prés humides, les marets, biens féodaux, furent progressivement rattachés au château. Ils couvraient à peu près la moitié nord du rectangle défini plus haut.

Ils reçurent au cours des temps de multiples appellations selon leur situation, leur affectation ou d'autres caractéristiques, et enfin leurs détenteurs : le(s) desseurtrain(s) maret(s) (1611), le desoubtrain maret (XVIIe siècle), le second maret (XVIIe siècle), le maret au foin (XVIIe siècle), le maret *al lame* (1707) ([20]), le grand maret (XVIIe siècle), le petit maret, (1649), les marets du seigneur (1492), les marets delle tour (1516), les marets damoisea Antoine (de Rouvroy, 1539), le maret Jacqueminet de Wandre (1488), le maret Leblanc (XVIIIe siècle).

De nombreuses vignes parsemaient les prés et les terres des marets. La limite sud de ces derniers suivait approximativement une horizontale au niveau sud de la *terre le Ruite.*

Les prés de bernalmont

Bernalmont comptait aussi bon nombre de biens féodaux ([21]), parmi lesquels la *tenure pré jardin et assise condist de bernalmont,* à

([18]) Terrains entourant le château, dans l'ancienne terminologie : *une vingne gissant alle thoure a Wandre pres le porpris delle thour de Wandre* (1461.H 7/1A.53).

([19]) Ce ruisselet fut appelé parfois *le fosseit de preit de bernalmont* (1481. H 7bis F.19.10).

([20]) Vraisemblablement le maret « au miel », où se trouvait un rucher.

([21]) Le 17 mai 1638, par exemple, la cour féodale de Herstal reçoit douze reliefs touchant cet endroit (H 427).

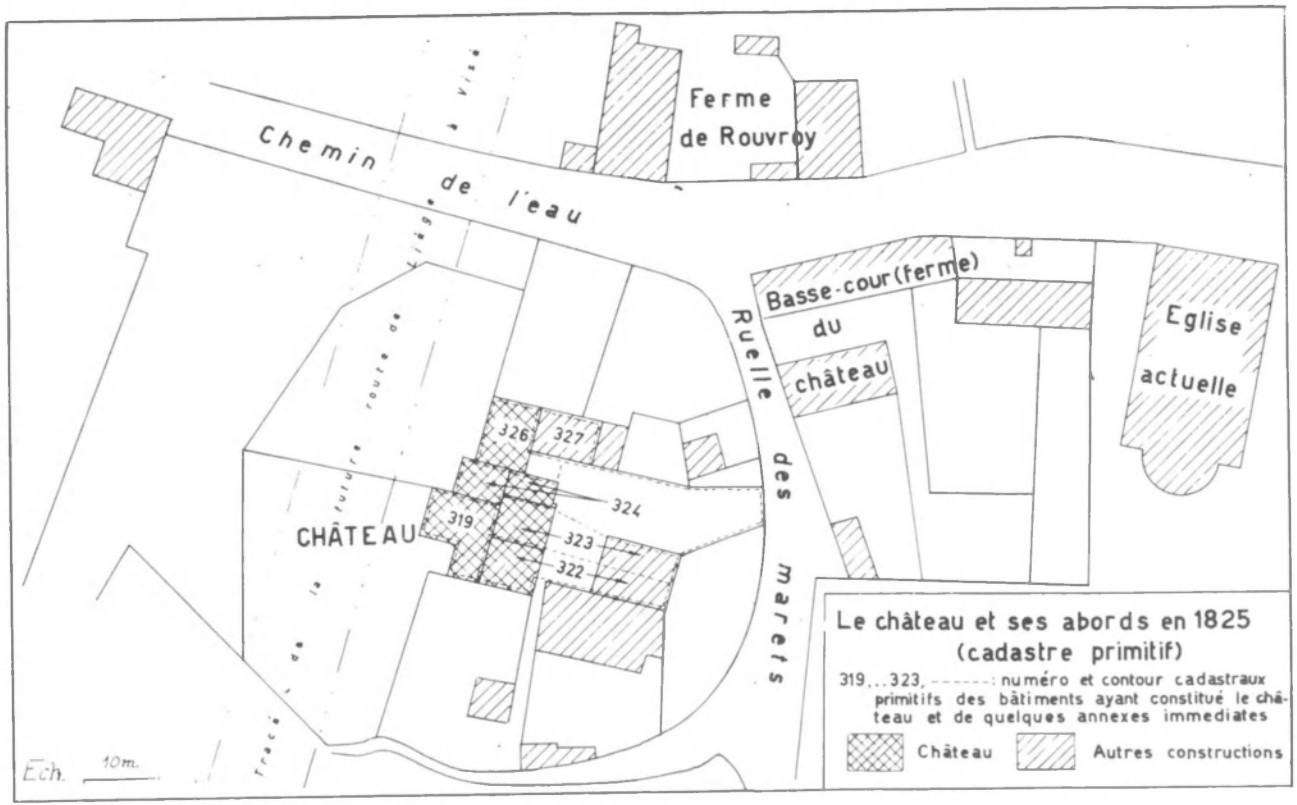
Ferme
de Rouvroy
Chemin de l'eau
Basse-cour (ferme)
du
château
Eglise
actuelle
Ruelle des marets
CHÂTEAU
326
327
324
319
323
322
Ech. 10m.
Le château et ses abords en 1825
(cadastre primitif)
319,..323, ------: numéro et contour cadastraux primitifs des bâtiments ayant constitué le château et de quelques annexes immediates
Château
Autres constructions

Fig. 5 :

laquelle étaient attachés les *24 faz de'four* que tint en fief notamment *Thiry de Neufchateau* et dont les mutations peuplèrent l'histoire du vieux château au cours des siècles. Cette tenure s'étendait de la rue de la Meuse — *le royaul chemin qui passe parmy le ville de sovrain wandre* — à la *terre le Ruyte* et aux marets du seigneur ([22]).

2. Le château et ses dépendances

Le château formait avec ses dépendances un ensemble compact bordant le côté sud des rues Henri de Louvain et du Pont, approximativement depuis la rue Tesny jusqu'à la rue des Prés.

La rue des Marets délimitait dans cet ensemble deux parties (fig. 5) : à l'ouest de la ruelle ce que nous appelons le *pourpris* au centre duquel se dressait le château, à l'est la ferme ou *basse-cour,* dont nous dirons d'abord un mot.

La basse-cour

L'aire située entre la rue Tesny, la rue Henri de Louvain et la rue des Marets comprenait, entre l'église entourée de son cimetière plus exigu qu'aujourd'hui, la basse-cour ou ferme du château, avec ses dépendances, grange, étables, etc. Il s'y trouvait aussi diverses parcelles, parmi lesquelles la *conterie,* serrée entre la ferme et le cimetière (*l'aîte*) auquel elle serait incorporée dans un de ses agrandissements futurs (fig. 6).

A front de la rue Henri de Louvain, s'alignaient quelques petites maisons et, marquant comme de nos jours le coin de la rue des Marets, les bâtiments de la ferme.

Tous ces biens, dont la plupart relevaient de la cour féodale, étaient, comme le château et ses dépendances, l'objet d'incessants partages et transactions diverses. Deux d'entre elles vont dater très probablement les vieux bâtiments de ferme du coin de la rue des Marets (fig. 7).

En 1646, Antoine Pirotte achetait aux successeurs de Guillaume Pourceau la parcelle du coin avec *quelques vieilles stableries* ([23]). En 1651, il faisait relief à la cour féodale de ces mêmes biens, mais cette

([22]) H 427, 9 mai 1487.
([23]) 13 novembre. H 429.58 v° et 61 v°

Fig. 6

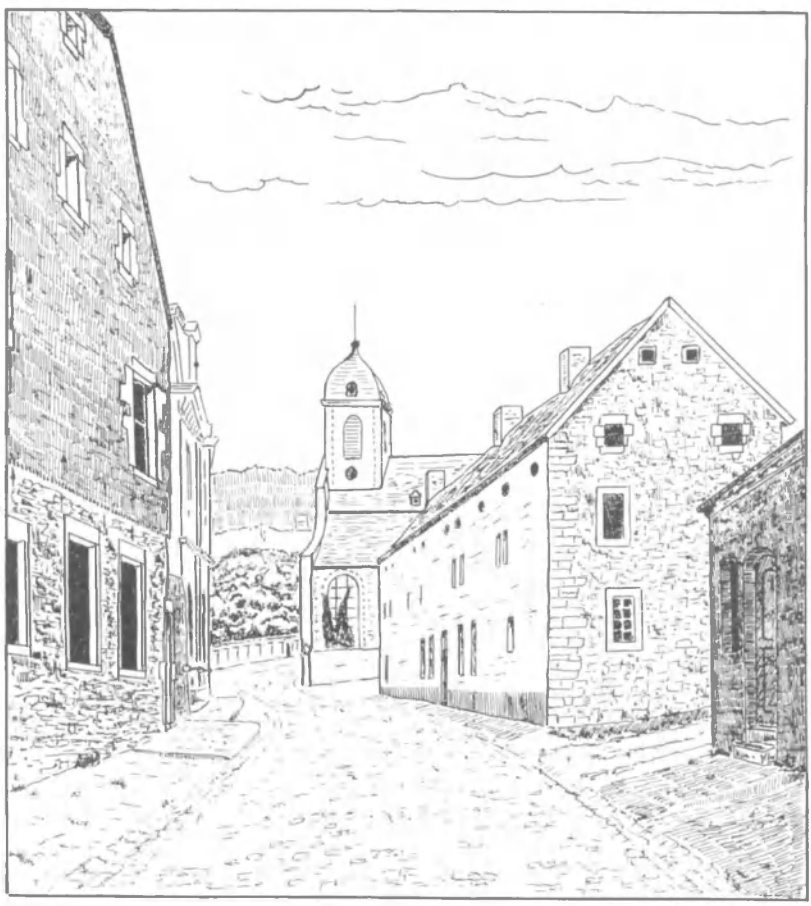

Fig. 7

fois avec deux étables nouvelles ([24]). Ces bâtiments remonteraient donc à 1650 environ ([25]).

Le pourpris

La création de la route Liège-Visé (1841) et du chemin de fer (1861) a transformé profondément les parages de ce qui fut le « pourpris », l'enclos du château. La voirie secondaire qui s'y est greffée, l'extension corrélative de l'habitat et l'expropriation des terrains ont altéré parfois totalement le tracé parcellaire.

L'ancienne topographie ne nous est conservée par aucune description systématique même partielle ni aucun croquis même schématique.

Le reflet le plus proche de son ancienne figure est donné par le cadastre primitif (c. 1825) (fig. 4 et 5). La voirie ancienne s'y retrouve, au moins dans son tracé : ruelle de la Brassine, des Marets, chemin de Naichin, Tesny et le réseau parcellaire y conserve encore beaucoup de sa physionomie des siècles antérieurs.

Une restitution plus poussée des lieux n'a d'autre base que les actes de mutations des biens, sources dont l'imprécision coutumière n'en fournit malheureusement qu'une image souvent assez vague et parfois incertaine.

A l'examen du plan cadastral primitif, on ne manque pas d'être frappé par le tracé quasi circulaire des parcelles entourant le château, érigé au centre de cette figure. Ce tracé, fréquemment lié à l'existence d'une enceinte médiévale, n'a pas, croyons-nous, cette signification dans le cas présent. A aucune époque, il n'est question d'une telle enceinte, ni passée, ni présente.

Il est par contre souvent fait mention des fossés et des viviers entourant ou voisinant le château. En 1489 par exemple, on cite *un cortil joindant daval a fosse delle tour de Wandre, vers Herstal alle ruelle delle bressinne.. et vers les bois a mares* ([26]).

([24]) 29 juillet. H 429. f° 80

([25]) A ce propos, rappelons le bas-relief au millésime de 1712 ou 1719 (fig. 6) que portait la petite maison remplacée par le magasin contigu au mur ouest du cimetière.

([26]) 26 mai H 8/1, 2e pagin. XXV v°

Pl.I - Coupes en plan des étages du château

(Levé en 1946)

Les étages (niveaux) sont désignés par des lettres A, B... (v. pl. II)

Les locaux d'un même étage se distinguent par un chiffre 1, 2, ... 5.
Le levé intérieur de la partie 5 n'a pas été fait

Ensemble du château et des constructions attenantes (rue des Ecoles exclue)

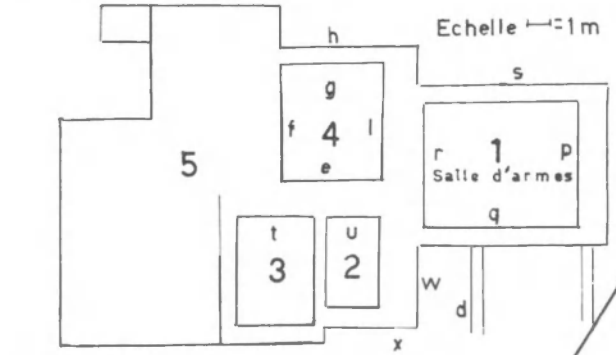

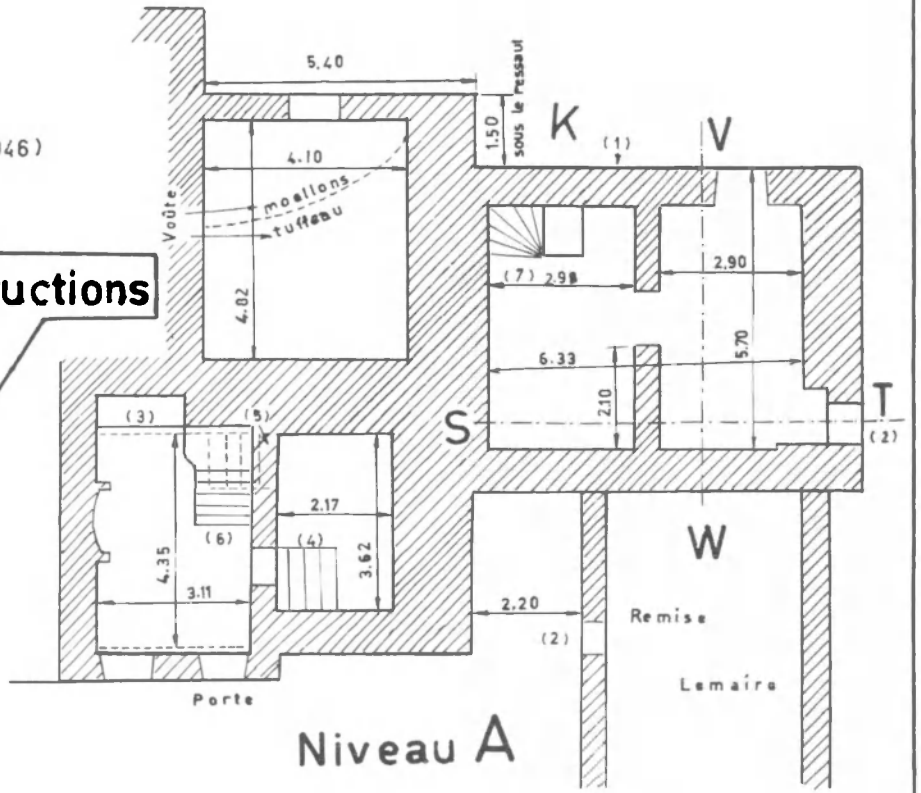

(1) Ce mur présente sur toute sa longueur un ressaut horizontal situé à

Rue des Marets

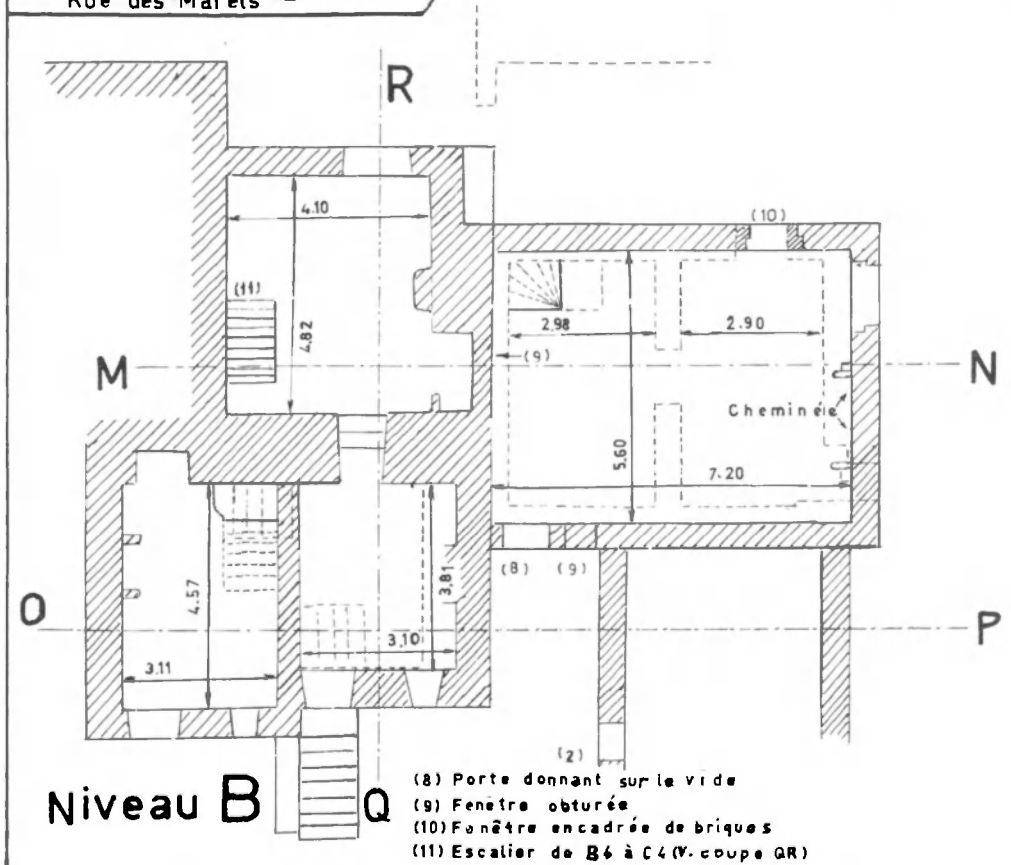

Niveau B

(8) Porte donnant sur le vide
(9) Fenêtre obturée
(10) Fenêtre encadrée de briques
(11) Escalier de B4 à C4 (V. coupe QR)

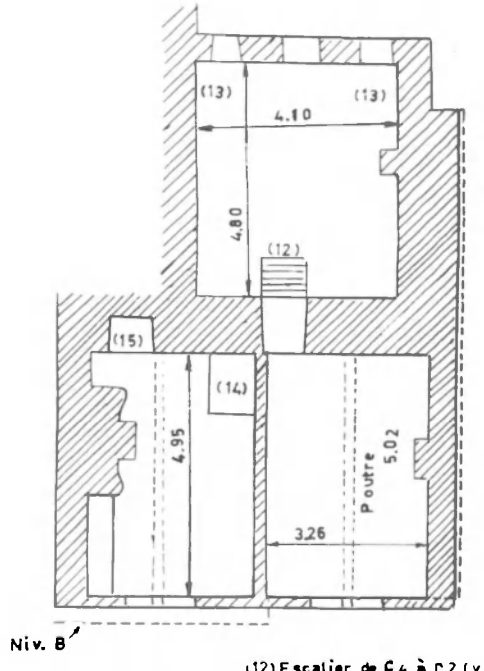

Niveau C

(12) Escalier de C4 à C2 (v. coupe QR)
(13) Fenêtres non ouvrantes
(14) Trappe
(15) Renfoncement sur 1.83 de haut

Pl.II - Coupes verticales

Pour les traces horizontales de ces coupes, voir la planche I

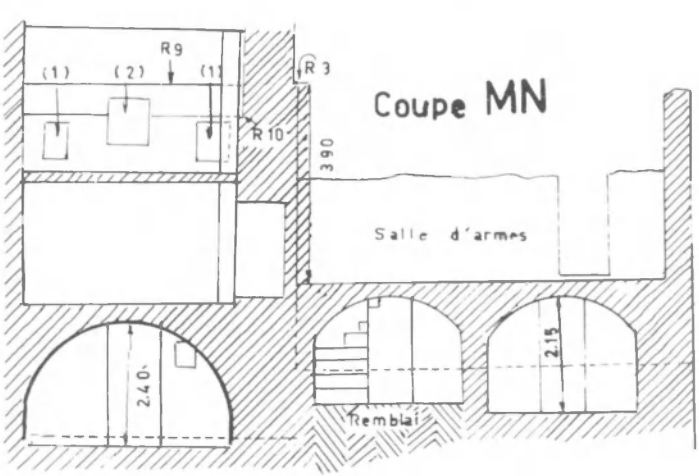

(1) Fenêtre non ouvrante
(2) Fenetre encadree de briques

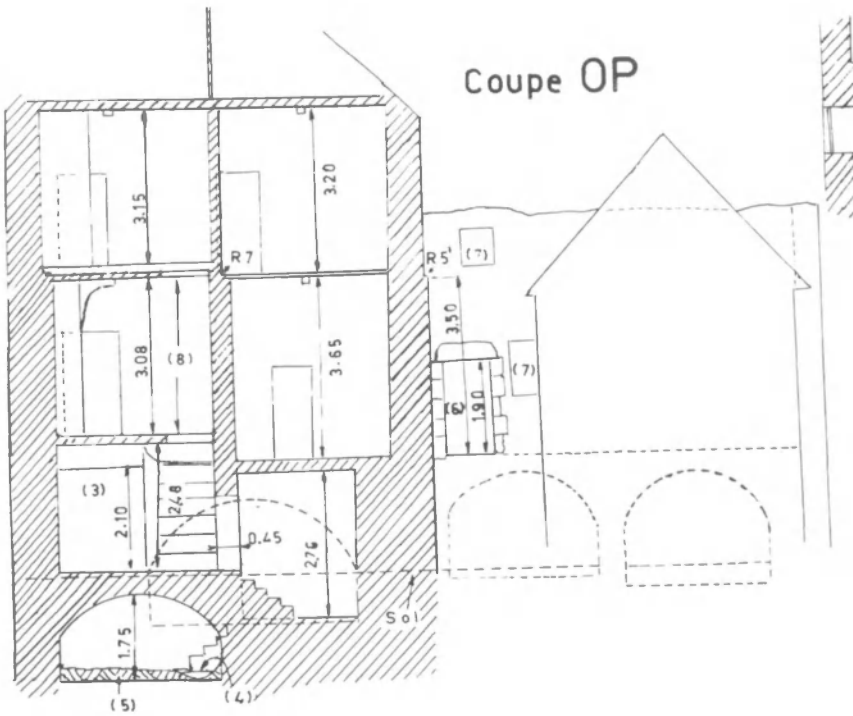

(3) Renfoncement (pl.I n° 3)
(4) Niveau aquifère
(5) Remblai
(6) Porte donnant sur le vide
(7) Fenêtre obturée
(8) Trappe

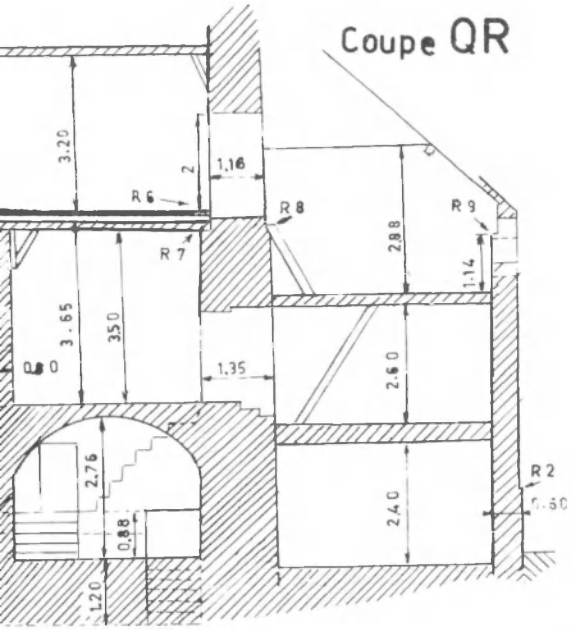

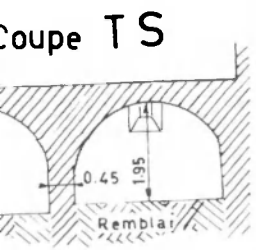

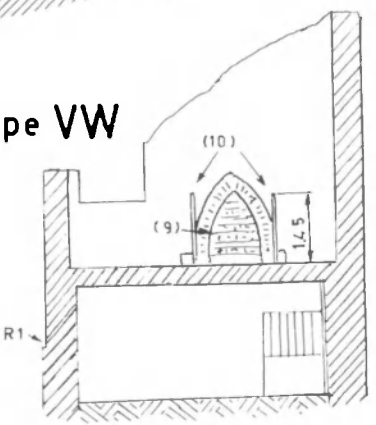

(9) Briques de cheminée à trois fleurs de lis
(10) Montants en schiste gréseux

Relevé des ressauts dans les murailles

N°	Face murale (1)	Niv. au dessus du sol ou du plancher	Largeur approx.	Références aux dessins
R1	s	0.92	±0.05	Coupe VW; pl. I niv. A et perspective K. pl. III
R2	h	1.30	id.	Coupe QR
R3	r	3.90	±0.10	Elévation mur r pl. III et coupe MN
R4	r	3.75	id	id
R5 et 5'	wx	3.50	id	Perspective encorbellement pl. III et coupe OP
R6	t	0.15	±0.06	Coupes OP et QR (loc. C 3)
R7	u	0		Coupe OP (loc. C 2)
R8	e	±1.14	±0.15	Coupe QR (loc. C 4)
R9	g	id	id	Coupes MN et QR (loc. C 4)
R10	l	id	id	Coupe MN (loc. C 4)

(1) Références au plan d'ensemble de la pl. I

Pl.III - Détails de construction et traces de reconstructions

Cette planche complète les deux précédentes par des éléments de construction qu'elles pouvaient difficilement présenter tels las matériaux utilisés.

Ceux-ci sont marqués par leur initiale: B= briques; M= moellons; Tuffeau.

La disposition relative des matériaux marque les phases alternées de construction ou de réstauration.

Pour localiser les murs, on se référera aux littera du schema d'ensemble de la planche I.

1-Développement des murs de la "salle d'armes"

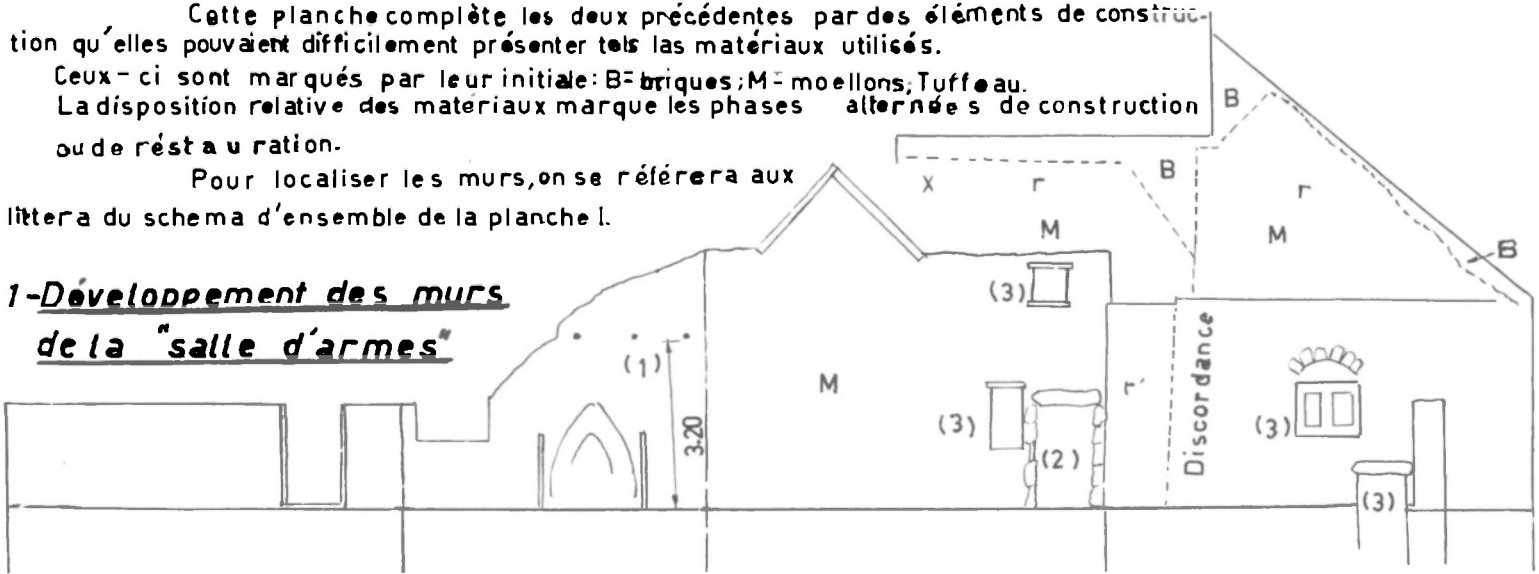

(2) Partiellement surélevée
(3) Ouverture comblée.

2-Elévation de certaines faces extérieures

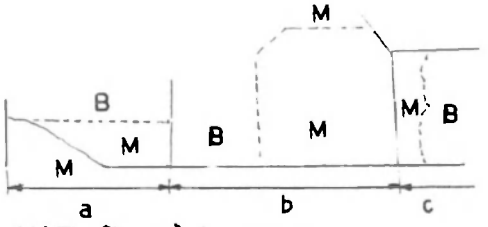

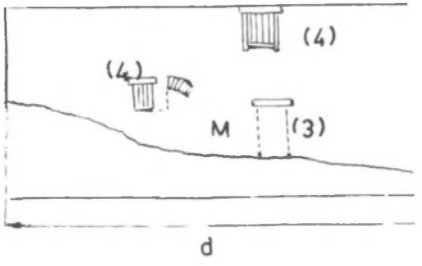

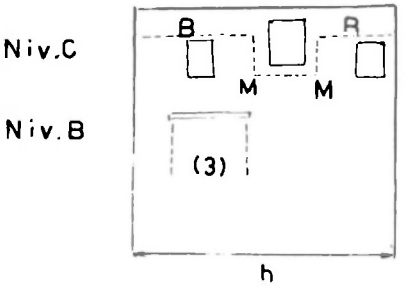

(4) Fenêtre à barreaux.

3-Développement des murs de la cave A4

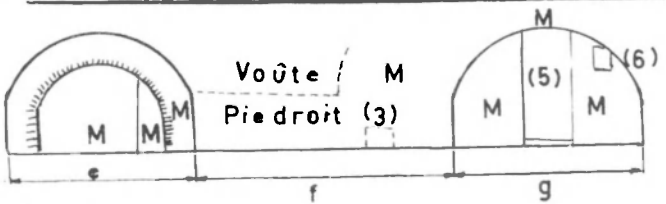

4-Perspectives

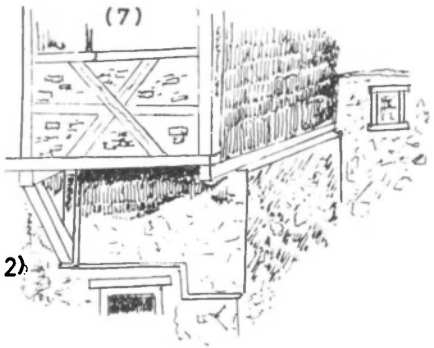

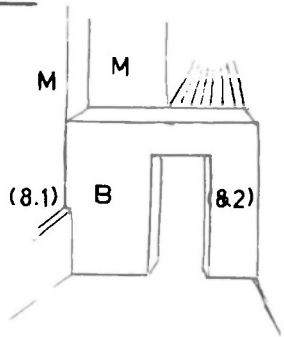

(5) Porte.
(6) Niche.
(7) Colombages en encorbellent (façade)
(8) Cour Kentre bâtiments du chateau (8.1) et bâtiments mod (8.2)

Nous verrons plus loin que le château a dû être entouré d'eau comme le furent généralement les châteaux de plaine. En 1695, on fait mention du fossé côté sud (H 430.59), en 1697, celle du fossé côté ouest (H 430.87 v°).

Il y eut aussi un ou plusieurs viviers. Les actes de partage y font référence. Au milieu du XVIIe siècle, dans le partage des biens de Mathy Pirotte et de sa femme Marie de Rouvroy ([27]), le vivier est pris comme repère : *près le vivier, dessous le vivier, derrière le vivier, le pré au vivier.* Ce vivier s'étendait entre le château et les rues Henri de Louvain et du Pont. Il y avait un pont du côté amont, mais on ignore s'il franchissait le vivier ou un fossé.

L'analyse la plus attentive de l'acte de partage ne permet pas d'en tirer davantage quant à la topographie de ce vivier ([28]). On pourrait même se demander si le vivier existait encore et si le nom n'avait pas survécu à la chose pour la commodité du langage. Dans ce même acte, en effet, le vivier lui-même est loti et l'on conçoit difficilement l'usage qu'un héritier peut faire d'une fraction de vivier.

Le journal *L'Echo de Herstal et des environs* du 1er août 1897 écrit cependant que le *riou* a été récemment utilisé pour drainer *les viviers du vieux château de Wandre.*

Le pourpris du château comprenait aussi des jardins, cortiseaux et autres cultures. On y voyait enfin quelques petits bâtiments disséminés aux abords du château. On ignore s'ils relevèrent de celui-ci ou s'ils s'érigèrent à l'occasion d'un lotissement de ses biens.

De nombreux documents mentionnent l'un ou l'autre détail topographique relatif à ces biens, mais trois surtout ont un caractère descriptif plus systématique. Ce sont : l'accord de 1603 réglant le partage entre cohéritiers des biens du château et leurs droits respectifs d'usage des lieux ([29]), l'acte de partage des biens de Mathy Pirotte et de Marie de Rouvroy déjà cité, et le testament du curé Pirotte en 1742 ([30]). Ces documents paraissent dressés avec une minutie prometteuse mais qui, à l'analyse, reste obscure parce que, postulant la connaissance des lieux, ils se réfèrent à des repères non situés dans l'ensemble.

([27]) H 158 à la date du 31.1.1708, mais antérieur (c. 1650).
([28]) Les textes des f° 131 et 138 de H 430 ne sont pas plus explicites.
([29]) 9 août 1603. Cour de Herstal, copie des PR.
([30]) 20 février (A.G.R. - N.B.).

Le château

Il en va de même du château qui fut dépecé en même temps que les *cortillages* qui l'entouraient. On formait ainsi des parts d'héritage extrêmement complexes comportant à la fois des parties du manoir et des portions de jardins contigus ou non, selon des schémas impossibles à reconstituer.

Il fut certainement une époque où le château se dressait seul au centre de ses cortiseaux et viviers. En élaguant toutes les constructions postérieures au cadastre primitif ([31]), la disposition parcellaire générale ancienne reste assez fidèle, mais des constructions parasites sont déjà venues s'ajouter et altérer le site de l'époque des châtelains.

La ruine partielle dont il eut à souffrir et les nombreux partages dont il fut l'enjeu ont fort remanié le château lui-même. Les parties ruinées furent reconstruites sans souci de restituer l'ancien, de telle sorte que ce qu'on appelle le « vieux château » est en réalité un amalgame de constructions d'origine et de reconstructions ou d'additions postérieures.

Pour dégager les unes des autres, nous avons fait en 1946 un levé très minutieux de la partie nord du château, qui est la plus importante du bloc ([32]). Ce levé donne les planches I, II et III qui révèlent diverses observations intéressantes.

Pour la commodité, nous désignons en plan les pièces par les chiffres 1 à 5, ce dernier non compris dans le levé, en raison des importantes parties plus récentes qu'il comporte ([33]).

L'édifice se dispose en trois niveaux A, B et C, le niveau A étant un ensemble de caves voûtées orientées selon deux axes perpendiculaires. Sous le local 3, une seconde cave est creusée à un niveau plus bas.

Le niveau B a quatre locaux 1 à 4. Le local 1, dont le plafond et partiellement les murs sont effondrés, est habituellement dénommé la « salle d'armes » parce qu'il est le seul à rappeler son origine médiévale par les restes (fig. 8) d'un fond de cheminée en ogive, encadré de deux colonnettes gothiques, adossé au mur nord.

([31]) Voir fig. 5

([32]) Ces levés sont à l'échelle. Toutes les dimensions des détails de construction ont été relevées, mais pour ne pas encombrer les dessins, on n'y a inscrit que les principales cotes.

([33]) Appareillages en briques au lieu de moellons. La partie 5 est en outre littéralement « collée » à la partie 3.

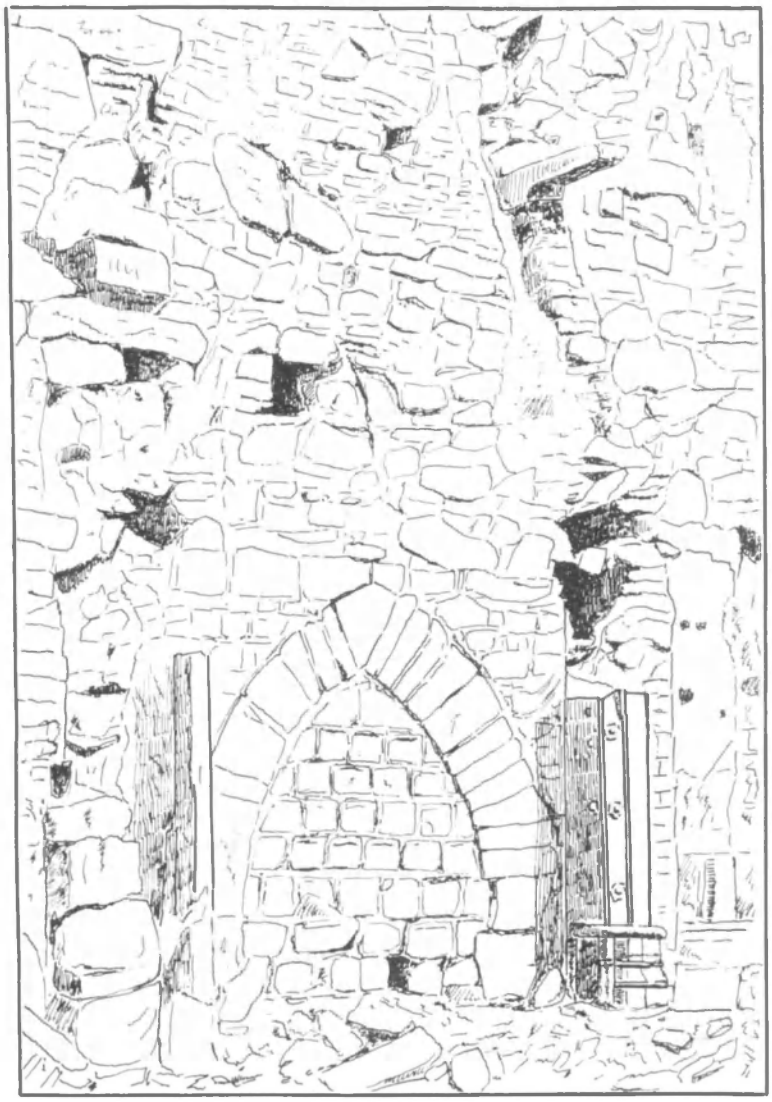

Fig. 8

Un escalier descend du local B 1 aux caves sous-jacentes, tandis que dans le coin sud-est de la salle, une porte s'ouvre sur le vide, de même qu'une autre, apparemment plus récente, dans le coin nord-ouest.

Le local 1 est accolé aux salles 2 et 4. Sa construction plus récente

que celle de ces dernières explique l'obturation d'une petite baie géminée dans le mur 1-4. La baie de porte obturée dans le même mur, dans l'escalier des caves, dut au contraire être une conséquence de la construction de la salle 1, d'où cette porte devait donner accès à la cave A 4, à travers l'épaisseur du mur 1-4.

Les locaux 2-3-4 offrent surtout la remarquable épaisseur de leurs murs, qui indique qu'ils ont appartenu aux parties du château sinon primitives, du moins les plus anciennes des vestiges subsistants, et qu'ils ont constitué le « bloc central » qui fut sans doute appelé la « tour ». La pièce B 2 a une porte ouvrant sur un escalier extérieur qui descend au niveau du sol de la cour.

Divers témoins indiquent la reconstruction tardive de la partie 2-3.

C'est d'abord le joint vertical dans la partie gauche du mur 1-2.4, visible sur la planche III (mention « Discordance » sur l'élévation du mur). Ce sillon marque la face extérieure du mur est de la salle 4 et sépare deux zones de moellons très différents.

C'est ensuite à partir du niveau C, l'épaisseur réduite du mur nord de la salle 2, de la séparation 2-3 et de la façade est des locaux 2 et 3, ainsi que celle des planchers.

On songe immédiatement à la reconstruction par le curé Pirotte au XVIIIe siècle de la « maison du château » qu'il rebâtit quasiment de fond en comble. On peut donc affirmer que la belle façade à colombages que l'on admire de la rue des Marets (fig. 1) ne remonte pas au-delà de la fin du XVIIe siècle ou début du XVIIIe.

Le niveau A des caves appelle plusieurs observations :

— la porte d'entrée de local A 3 est de création tardive, et date sans doute de la reconstruction vers 1700 par le curé Pirotte. Elle est du type à cadres en bois de toutes les baies de cette façade.
— la cave sous A 3 est aussi contemporaine de cette reconstruction. Elle devait parfaire le nombre des caves des locaux 2-3 qui formaient à l'époque une maison particulière et qui se trouvait privée de l'accès à la cave A 4 par l'obturation du passage sous le mur 2-4 (voir fig. en élévation du mur e sur la planche III).
— la porte du coin sud-est de la salle B 1, de construction plus ancienne, s'ouvre sur le vide et l'on songe au pont proche du château mentionné en 1708 (v. plus haut). Ce pont pouvait relier le château à la ruelle des Marets qui se trouve à peu près au niveau B du château.

— toutes ces caves, sauf celle sous A 3, sont au niveau du sol actuel, alors que leur construction en voûtes les situe plutôt en sous-sol.

Le rapprochement de ces remarques, joint au fait que la présence de fossés serait un non-sens dans l'état actuel des choses, suggère aussitôt que, primitivement, les caves se trouvaient sous le niveau de l'eau et que, par suite, toutes les baies qu'on y voit sont récentes et ont été percées lors de l'utilisation des caves par les particuliers.

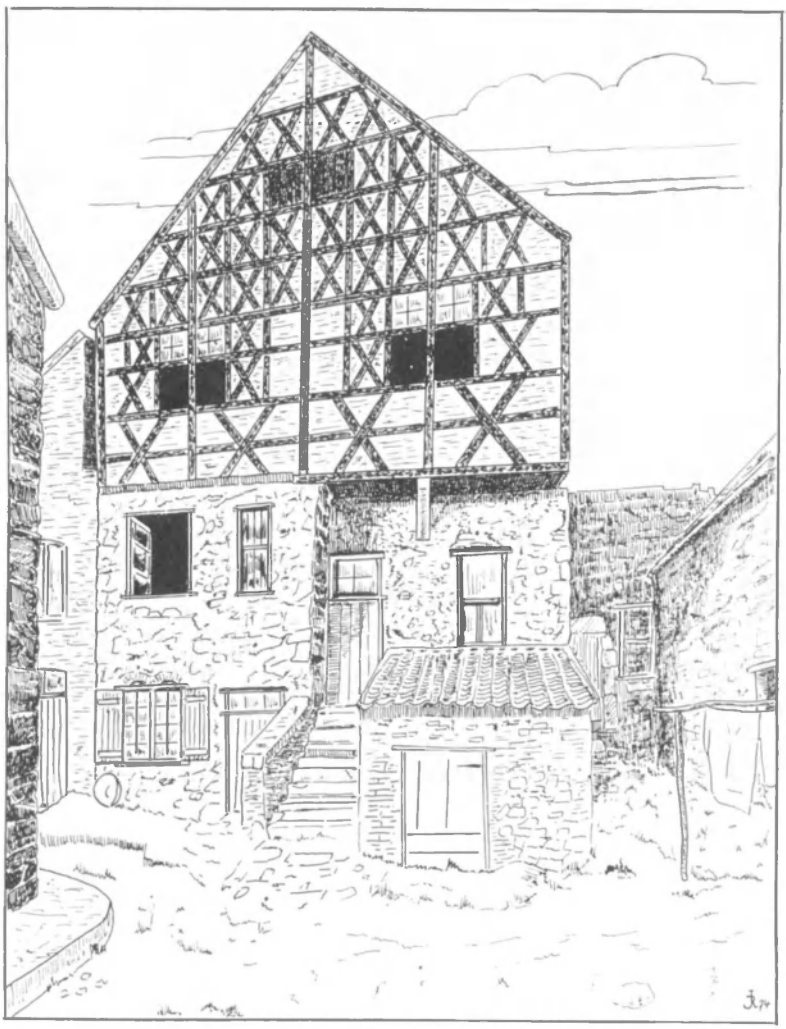

Fig. 1

CHAPITRE III

L'HISTOIRE DU « VIEUX CHÂTEAU » DE WANDRE

Le sommaire de l'histoire du château de Wandre est fait de la succession de ses propriétaires.

Quelques dates jalonneront cette histoire :

— vers 1300 (?), érection du château par la famille *de Wandre*

— avant 1410 : cession du château aux *de Fléron*

— avant 1440 : passage des *Fléron* aux *Neufchâteau* par mariage d'*Isaude de Fléron* avec *Renard de Neufchâteau.*

— entre 1479 (relief par *Barbe de Neufchâteau*) et 1484 (décès de *Barthélemy de Xhénemont*), le château passe aux *Xhénemont.*

— 1502 (29 juin), cession par *Alexandre de Xhénemont* à *Renard de Rouvroy.*

— 1602, partage entre les *de Rouvroy (Renard)* et les « paysans », qui déclenche la dissection du château et de ses dépendances.

1. LE CHÂTEAU SOUS LES DE WANDRE

De la construction du château, on ne sait ni les circonstances ni l'époque. Il apparaît pour la première fois dans le surnom *delle thour* dont la famille *de Wandre* complète son nom.

Dans son *Miroir des nobles de Hesbaye,* Hemricourt fournit sur les membres de cette famille les éléments d'un fragment généalogique que les éditeurs dressent au tome II ([34]) (voir plus loin).

La troisième génération de ces *delle thour* attestés naît vers 1250. On peut raisonnablement faire remonter au moins à quelque 50 ans plus haut la construction de la « tour », soit au plus tard vers la fin du XIIe siècle.

Sans que la famille *delle tour de Wandre* soit éteinte ou émigrée, car on la suit à Wandre jusqu'au XVIe siècle, et sous un autre nom jusqu'à nos jours, elle abandonne le château, qui passera de mains en mains aux familles de *Fléron,* de *Neufchâteau,* de *Xhénemont* et enfin

([34]) DE HEMRICOURT, *Miroir 3,* t. II, p. 394

de Rouvroy, pour finalement se démembrer par les partages et les querelles familiales.

L'histoire du château est celle de ces successions et, en définitive, celle d'une tranche de l'existence de ces familles qui, sans jamais y jouir des prérogatives seigneuriales, tinrent à Wandre le premier rang.

2. Le château entre les de Wandre et les de Rouvroy

La première mention connue du château remonte à l'année 1410. Il avait à cette époque sans doute non loin de deux siècles d'existence, et la famille qui en avait tiré son nom l'avait déjà quitté pour le céder à la famille de Fléron. C'est ce que Hemricourt traduit en reprochant aux *delle tour* de la fin du XIVe siècle d'avoir *mal wardeit leur patrimoine* ([35]).

Le 17 septembre 1410, Wauthy de Fléron relevait devant la cour féodale de Herstal la tour et le château de Wandre, avec les autres fiefs associés : deux bonniers de pré, trois journaux de terre, quinze muids d'épeautre et vingt-quatre *faz de four* sur Bernalmont ([36]).

C'est le seul fait positif qui subsiste du passage des *de Fléron* à Wandre.

Le château passa ensuite à la famille *de Neufchâteau* par l'alliance d'*Isaude de Fléron,* nièce de *Wautier,* avec *Renard de Neufchâteau* (pays de Dalhem) ([37]) dit *de Lonneux* ([38]).

Il n'est pas explicitement établi que Renard de Neufchâteau ait résidé au château de Wandre. On le dit même *manant à lonneux* (Esneux) en 1446, à propos d'un relief effectué par son gendre *Bietremel de Xhénemont* ([39]). Ce pourrait cependant n'être là qu'une tournure traduisant son surnom « de Lonneux ». On croit pouvoir

([35]) Idem, t. I, paragraphe 67.

([36]) Mention de ce relief dans les PR.

Ces *24 faz de four* ainsi que trois des 15 muids d'épeautre, fiefs tenus du seigneur de Herstal, étaient gagés sur *la tenure pre jardin et assise condist de bernalmont jondant damont a Royaul chemin qui passe parmy la ville de sovrain wandre davaul a preit des mares de et alle terre condist le Ruyte vers les boys a preit halen et vers herstal a cortil qui ja fut wilhmot.* (H 427. 9 mai 1457).

([37]) de Hemricourt. *Miroir 3* t. I, 119 - t. II, 210.

([38]) L'annexe 1 donne un tableau généalogique et des notices individuelles des personnages jalonnant les mutations du château, des Fléron aux Rouvroy.

([39]) A.E.L. Cour féod. de Liège, reg. 48, F° 5. La cense de Lonneux se trouvait au ban de Sprimont.

tirer confirmation de cette opinion dans l'appellation que lui donne un registre de paie de rentes de 1452 où son fils *Thiry de Neufchâteau* est dénommé *le grant Thiry filz Renard de Wandre* ([40]).

Il s'intégra en tout cas dans la vie locale : vers 1440, il figurait dans un groupe de comparchonniers qui accensaient à *Henri de Groulle* (Gronsveld en Limbourg hollandais), seigneur de Herstal, les ouvrages de mine de Wandre, Souverain-Wandre et dépendances. A cette occasion, il est dit « seigneur de Wodémont » (pays de Charneux) ([41]). Le 12 février 1456, il transportait à son gendre *(Bietremeit,* échevin de Herstal, diverses rentes fondées sur des biens de Herstal ([42]). Une de ces rentes était due par *Rigaul de Fléron* ([43]).

Le séjour à Wandre est par contre attesté pour son fils *Thiry de Noefcasteal, manant alle thour a Wande* qui, en 1461, fait arrêt sur *damoiseal Renart de Noefcasteal* à propos d'une pièce de vigne située *alle thour a Wande près le porpris delle thour* ([44]) : querelle d'intérêt entre les deux frères, fils de Renard. En 1464, Thiry procède de même vis-à-vis de deux tiers wandruziens ([45]).

En 1479, Thiry, qui avait reçu la propriété du château, étant décédé, c'est sa veuve Barbe qui relevait à son tour le château, ses dépendances et les fiefs annexes ([46]). Peu de temps après, elle allait perdre une partie de ces derniers par la saisie des *24 faz de four* et des 3 muids d'épeautre gagés sur Bernalmont, opérée en faveur de *damoiselle Jehenne Herman fille de feu Johan delle trappe.* Le 9 mai 1487, devant la cour féodale de Herstal, Barbe et son homme de fief *Ernult Lambert* réalisaient la cession et le lieutenant de la cour féodale Jean le Pollen de Waroux, petit-fils de l'échevin Godefroid de Xhénemont, en donnait don et vesture à la bénéficiaire ([47]). Les

([40]) *St. J. B.* (1452) f° xxix.
([41]) H 6/3. f° 15. A propos de la datation de cet acte, voir RENARD, *Houillerie*, t. I, 90.
([42]) H 6/1, f° lxv v°
([43]) Les attaches de ce Rigaul avec la famille de Fléron ne sont pas connues. En 1458, il habitait à *sainte foid pres de Liege* (H 6/1, f° cxl v°).
Il pourrait s'agir d'un fils de Rigaud de Fléron, seigneur de Mont Saint-Hadelin en 1382, fils de *Jean de Fléron dit d'Ayeneux*, que cite le commentaire de HEMRICOURT, *Miroir 3*, t. II, 434 et DE RYCKEL, *C. féod.* p. 368 et 369, à propos de la ferme de Nuwerst à Baelen-sur-Vesdre.
([44]) H 7/1 A. f° 53. Plaids de la St. Remi.
([45]) Ibid. f° 58. Plaids de la St. Jean.
([46]) Cour féodale de Herstal, 20 octobre. Mention dans les PR.
([47]) H 427. 9 mai 1487.

effets de cette saisie ne furent que temporaires car on retrouve quelques années plus tard les 24 faz dans les héritages de la tour.

Au cours des siècles suivants, ces 24 faz, de même que les autres rentes féodales attachées au château et à ses dépendances allaient faire l'objet d'un incessant mouvement de partages et de transports qu'il serait oiseaux de retenir. Nous les négligerons en principe dans ce qui suit.

Tous les biens de Thiry de Neufchâteau et notamment *le tourt maison jardin preys terres et assieze condist le tourt de wandre* avaient passé à sa sœur Marie de Fléron ([48]).

Par suite de partages dont on ignore le détail, les héritages de la tour échurent ensuite aux descendants de Barthélemy de Xhénemont. Le décès de sa femme Catherine de Neufchâteau en 1476 et le sien propre en 1484 furent l'origine, entre leurs trois fils Alexandre, Wilhem et Wauthier, de plusieurs arrangements successifs auxquels la discontinuité et une certaine ambiguïté des sources confèrent une apparente incohérence.

Outre de nombreux biens fonds à Herstal et à Wandre, l'héritage comprenait au pays de Franchimont la seigneurie de Troisfontaines au nord de Tiège, d'importantes parts des dîmes des bans de Theux, de Sart et de Jalhay, enfin des rentes diverses.

Un premier accord entre les trois frères, le 1er octobre 1488 ([49]), octroyait à Alexandre les biens situés *en la hauteur de Herstal,* qui englobait Wandre. Le chanoine de Saint-Paul serait ainsi mis en possession du domaine de Wandre.

Mais le 9 avril 1500, ses deux frères concluaient un nouveau partage qui, notamment, donnait à Wilheame, alors bailly, les biens situés à Herstal, tandis que Wauthier recevait *Wandre et toutes ses appartenances, avec vingt quattre fas de jours gissans à souvrain wandre.*

Deux ans plus tard, la mort de Wauthier et apparemment celle de son frère selon certain passage du texte qui suit, avaient changé la situation : Alexandre et sa sœur Jehenne, professe aux Dames Blanches d'Aix, relevaient de concert devant la cour féodale de Herstal *le*

([48]) Allusion dans H 427/1. f° xxij. 7 juillet 1505.
([49]) H 8/1. 2e pagin. xviij.

courte jardinet assise condist le tourte de Wandre atoute se appartenances... avec toz autres fiefs qui leurs poroyt estre escheyus et devolus de leurs jadis pere et mere gissans en nostre ditte haulteur et jugauble ou comment ons les puis nommeire ou appelleire tant decha mouze comme pardela et de toute autres successions qui leurs sont escheyus de willemme de xheneumont et de wathier leurs frères.

Ce texte est formel : Alexandre et Jehenne entraient cette fois en possession du château de Wandre, mais pour l'abandonner incontinent. Le relief accompli, en effet, ils léguaient le tout à *Renard de Rovereur* (de Rouvroy), leur beau-frère, pour lui et ses descendants.

Pour opérer cette cession, Jehenne avait dû obtenir au préalable *greit license des prieuse et couvent* des Dames d'Aix.

L'abbaye du Val-Benoit devait à son tour intervenir trois ans plus tard dans un contexte incomplètement défini. En juin 1505, à la demande d'Alexandre de Xhénemont et des *amis et bien veulhans* de l'église Saint-Paul dont il était chanoine, des convenances confirmèrent à Renard de Rouvroy la possession des héritages relevés autrefois par Marie de Fléron qui les tenait de son frère Thiry de Neufchâteau ([50]), parmi lesquels le château, ses dépendances et les fiefs y rattachés.

Le 7 juillet, les religieuses du Val-Benoit, conduites par leur abbesse dame Agnès de Poulseur, venaient devant la cour féodale de Herstal ratifier l'accord qu'elles avaient donné dans le même sens ([51]). La cour en donnait don et vesture à Renard de Rouvroy.

Le château abordait ainsi la dernière phase de son existence comme demeure patricienne.

([50]) Ces deux personnes n'ont pu être insérées dans la généalogie des Neufchâteau et Fléron, si ce n'est par pure hypothèse faisant de Marie une sœur de Thiry de Neufchâteau devenue *de Fléron* par un mariage avec un membre non déterminé de cette dernière famille. Relevons simplement que le commentaire de Hemricourt (*Miroir* ..., t. II, 433) signale une Marie de Fléron.

([51]) H 427

3. Le château sous les de Rouvroy

C'est l'héritage du château et des fiefs de Wandre qui fut à l'origine de la migration de la famille de Rouvroy de Herstal où elle possédait de nombreux biens, à Wandre où elle allait séjourner jusqu'à son extinction toute récente en ce lieu.

En 1518, Renard était défunt et sa veuve Isabeau abandonnait à ses deux fils Renard et Antoine l'usufruit des biens dont elle avait hérité ([52]). Sur le champ, les deux frères faisaient acter par la cour de Herstal le partage de ces biens convenu entre eux.

L'aîné, Antoine, recevait les fiefs de Sart et de Troisfontaines mouvants de la cour féodale de Liège, la *tour* de Wandre avec ses dépendances, rentes et revenus et de nombreux fiefs et rentes à Jupille, Cheratte, Val-sous-Bolland et Heuseux.

Antoine devenait ainsi, selon l'expression d'un de ses descendants à la septième génération, l'auteur de la branche *ainée régnante* (sic) *à Wandre.*

La part de Renard comprenait les biens de Herstal (dont la *tour* de Herstal et ses dépendances), les importants biens de Faimes (Celles en Hesbaye) issus du mariage de leur grand'père avec Catherine de Ferme, le fief de Loneux (Sprimont) et enfin des rentes à Neufchâteau (Dalhem) et Milmort.

Antoine faisait le 18 septembre relief de la tour de Wandre et des fiefs y annexés ([53]).

Il devait avoir reçu le château de Wandre en bien piteux état, si l'on en juge par la description qu'en donne la cour de Herstal invitée par lui à en faire visitation afin de juger de son délabrement et des importantes réparations et extensions qu'Antoine y avait exécutées et projetées ([54]).

([52]) Lefort, 3e part. (27 avril) et Saint-Genois, op. cit. Litt. N, p. 84.

([53]) H 427. Copie de ces actes aux PR avec sceaux enlevés.

([54]) *... la dite thour y est par ledit anthonne rediffyée en muralhes de costeit Damont et vers mouse prendant alle angleit costeit de fon dudit murre jusques a debout dess(...) a laquelle thour apparent et evident estoit dedit anthonne volloir encor faire ediffyer grandes edifices et maisonnaiges pour les mettre en réfection remidrement* (améliorations) *et augmentation de ladite thour voir sens riens comprendre aux refections et remidrements par ledit anthonne faictes entours* (?) *les viviers jardins et mares quisont apparantes et de grande portance et valleur en pet (...) estat de redifies et maisonnaiges tant de chambre planchiers et autres necessites qui sont oculerement apparus* (19 nov. 1522. H 13. xvj v°).

Le vide des archives semble indiquer qu'un demi siècle allait s'écouler sans heurt.

Antoine mourut le 29 avril 1553, laissant six enfants dont deux fils, Renard l'aîné et Antoine. Le mariage de celui-ci avec Marguerite d'Argenteau allait semer la discorde entre les deux frères.

Le 2 septembre 1567, ils se trouvaient devant notaire *en une salle haute a costé daval* du château, avec Marie Hustin, leur mère veuve, pour acter les convenances de mariage d'Antoine.

Outre les donations proprement dites, la seigneurie de Troisfontaines au ban de Sart, le tiers de la dîme de ce ban avec le patronage de l'église dudit lieu et d'autres libéralités de moindre importance, l'arrangement comportait une clause qui touche plus directement notre sujet : la veuve accordait à son fils, aussi longtemps qu'elle resterait en vie, le droit de résider dans sa maison — c'est à dire le château — avec sa future épouse ([55]) ou, s'il le préférait, d'occuper une maison voisine dont elle avait la propriété.

On peut penser que Renard, pressentant déjà dans ce document le germe des conflits qui allaient suivre, en ait inspiré les amendements qu'enregistrait le 11 février 1568 la cour féodale de Herstal ([56]).

On y précisait, tout en la réduisant semble-t-il, la partie des locaux mis à la disposition du futur couple, à savoir les *chaffeurs par terre et par desseur avec les grenier de fon en comble estant en la moienne de la thour bellefroid chaffeurs et assieze delle ladite damoiselle sa mère.* Mais, en outre et surtout, le document s'assortissait de dispositions concernant le sort du château dans diverses hypothèses de survie respective des deux frères, texte parfois quelque peu ambigu auquel nous ne arrêterons pas car il serait tôt dépassé par les faits.

Le climat de ceux-ci se révéla sans retard : on se débattait dans la chicane et 18 mois plus tard, le 23 juillet 1569, la cour féodale de Liège ([57]) en était toujours à examiner la validité des promesses faites à Antoine et même l'authenticité des actes notariaux ou juridiques

---

([55]) *... sa residence maison et demeurage la vicarie d'elle laditte Damoiselle Marie sa ditte mere avec son espeuse a avenir quittement et ligement en sa thour maison Bellefroid chafeur sal et chambre desseur et dessous en sorte que telle est scituée au lieu de Grand Wandre...* (Not. Charles Deherve, d'Othée, dans les PR).

([56]) LEFORT, 3e partie.

([57]) Juridiction compétente pour les litiges relatifs aux fiefs, dîmes et autres prérogatives dont jouissaient les de Rouvroy au pays de Franchimont (Theux, Sart, Troisfontaines, etc).

qui en faisaient foi. Onze témoins, échevins, bailly, chanoine, hommes de fiefs, chevaliers et autres dignitaires en vinrent attester ([58]). Mais le plus incohérent n'était-il pas de voir Renard de Rouvroy, que les textes réputaient à satiété *ad ce consentant,* venir contester ces « prétendues convenances » et la « prétendue donation », et remettre en question ces écrits élaborés en sa présence, en exiger copie et délai pour les étudier, pour finalement récuser la compétence de la cour féodale et revendiquer celle de l'official.

Mais la cour rejeta ces exigences dilatoires et finalement, le 29 juillet, elle déclarait *lesdittes convenances et donation..bien approuvee et advowees... en y adjoultant depart nous toutte solemnitez et droitures entels et semblables cas requises* ([59]).

Antoine fit relief des biens et fiefs à lui dévolus ([60]) et s'installa au château ; mais la sentence de la cour féodale n'avait en fait rien résolu. Elle avait tranché un litige, mais l'état de guerre s'en trouvait exacerbé.

Renard contesta sur le champ le relief fait par son frère et l'on se retrouva au point de départ. Querelles et procès empliraient plusieurs années durant les cours de Herstal, de Liège et de Brabant, ainsi que l'Official de Liège. Ils n'avaient pas tous pour objet le château mais traduisaient bien la tension et la mésentente farouche qui séparaient les deux frères.

En 1573, une éclaircie se profilait. Pour *la pourchasse et deduction* des *proces et querelles pendantes indecises* entre eux, ils *avoyent hinc inde exposez bonnes et notables sommes de deniers.* Pour mettre fin à ces dépenses ([61]) et *pour abattre toutes querelles et rancunes et inimitiez et maintenir entre eux fraternelle amitié,* Renard et Antoine avaient conclu un accord aux termes duquel Renard cédait à son frère la grosse dîme de Theux ; celui-ci renonçait non seulement à tous les

([58]) Parmi ces personnages, figurent un *Jherosme de Xhenemont,* prêtre et un *Alexandre de Xhenemont,* chanoine de Saint-Jean. Le premier était chanoine de Saint-Paul et en même temps curé de Sart, Jalhay et Spa (RENIER, *op. cit.,* 2 part. 88 et 91) ; le second est inconnu par ailleurs.

([59]) Copie des PR.

([60]) Cour féodale de Liège pour les fiefs de Franchimont. Cop. PR. 27.8.1569

([61]) Déjà en 1569, Antoine faisait un emprunt de 1400 fl. lg. a *franchoy pirar manant a la cleiff oultremeuze en liege,* contre une rente de 14 muids d'épeautre gagée *sur son heritaiges, porpris, jardin et assieze extante... a plus pres de lenglise.* (H 29. Ixx. 12 juillet). On notera que cette énumération de biens ne fait aucune allusion à la *terre.*

legs du pays de Franchimont, mais aussi aux *autres biens cens rentes et heritages contenus et specifiez en ses convenances de mariage en quelques lieux qu'ils soyent gissants et situez* ([62]).

Le caractère de généralité du texte devait y inclure implicitement la partie du château dévolue — provisoirement en principe — à Antoine. Sur ce point tout au moins, l'accord resta lettre morte : Antoine ne quitta jamais le château. Au surplus, le temps des querelles n'était pas fini ([63]), chacun restant sur ses positions. Le château se trouvait ainsi partagé entre les deux antagonistes ; Renard habitait à Wandre ([64]), mais on ignore s'il occupait sa portion du château.

Entretemps, le fils de Renard, prénommé comme lui, épousait Pentecôte Frédérick, de Wandre. La dotation du fiancé, outre divers fiefs du pays de Franchimont, ne comprenait à Wandre qu'*ung encloz extant en lieu dit en marexhe... contenant environ chincq journalz,* joignant vers les bois à Renard le père. Celui-ci possédait donc encore, outre une partie des bâtiments du château, une portion des biens fonds qui en dépendaient dans son voisinage. Johan Frédérick de son côté, mettait dans la corbeille de sa fille, avec divers prés, terres, etc, disséminés dans la campagne, *une tenure maison jardin et assieze extant a wandre joindant damont alle voie... vers les bois alle vesture de wandre...* ([65]).

C'est la belle maison qui se dresse encore en bordure de la rue Henri de Louvain, face au débouché de la rue des Marets et qui resta jusqu'en ces dernières années aux mains des descendants directs ou collatéraux, de la famille de Rouvroy ([66]) (fig. 9).

Cet accroissement du patrimoine résidentiel de la famille allait sans nul doute lénifier son éviction progressive du château ancestral.

([62]) Cour féodale de Liège. Cop. dans PR. 12 février 1573.

([63]) En 1587 notamment, une affaire d'héritage oppose encore les deux frères (H 35. f° xlij v° à xlv. 23 janvier). En 1595, Antoine qui fut souvent perdant dans ces luttes de prétoire, engage encore des « pesées de foin » pour financer ses éches (H 428. f° 73 v°. 11 avril).

([64]) Un acte de la cour féodale de Liège le précise en date du 4 octobre 1595. (LEFORT, 3e part.)

([65]) H 36. f° xliij. 16 septembre 1592.

([66]) Voir à son sujet l'annexe 2.

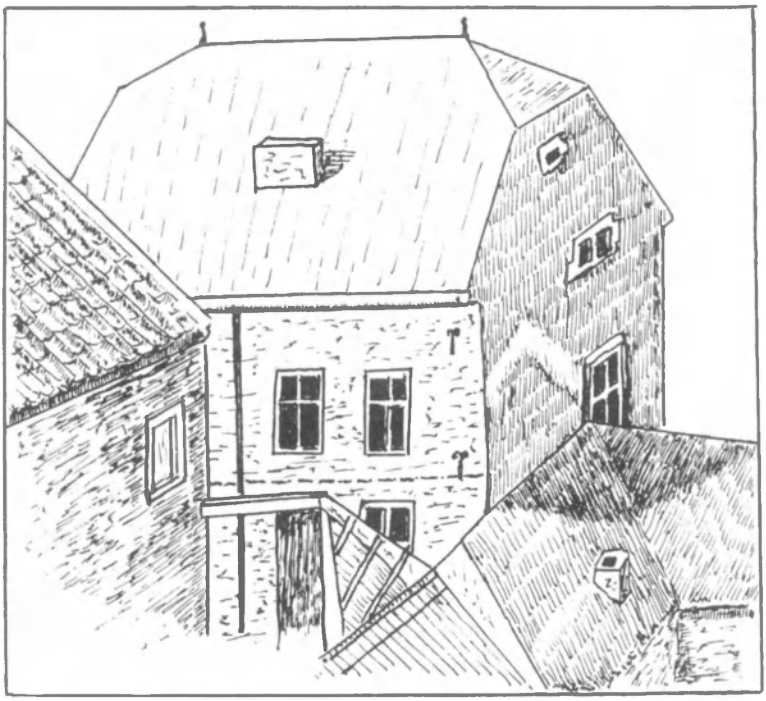

Fig. 9

4. Le château aux « paysans »

Antoine décéda probablement en 1602, ne laissant que des filles. Rompant avec la tradition familiale, ces filles du *damoiseau Antoine* épousèrent des autochtones qui n'étaient ni chevaliers, ni écuyers, ni maires ni même échevins. Jacqueline et Marie avaient épousé respectivement Guillaume Pourceau, de Richelle, et Mathieu Pirotte, de Wandre, des « paysans du lieu », comme l'écrivait, non sans une pointe de dédain, un document de 1816 (PR).

Le premier relief qui suivit la mort d'Antoine vit en présence les nouveaux copropriétaires du château ([67]). C'était d'une part Renard de Rouvroy, *seigneur de la Tour de Belfroid à Wandre* ([68]), d'autre

([67]) 12 déc. 1602. Cour féodale. H 428 f° 92 : ... *la thour, maison, bassecourt avecq les appendices et edifices, vivier, jardin et assieze avecq touttes cens rentes, heritaiges et biens heritables diceluy thour et maison dependant pour un plain fieff.*

([68]) Lefort, I. 20. p. 129

part Guillaume Pourceau et Mathy Pirotte, pour eux et leur belle-sœur Jehenne, célibataire.

Dès ce moment, le dispositif était en place pour le dépeçage du château et l'on allait bientôt compter en « 1/4 tour ». Pour le clan « plébéien » dont le château constituait sans doute l'essentiel sinon la totalité des avoirs fonciers, l'expansion des générations devait inmanquablement conduire à l'émiettement de la propriété.

Bien que farouchement opposés par leurs prétentions sur les héritages du château et après les avoir matérialisées par des clôtures, des barrières et des portes, les deux partis s'efforcèrent d'organiser leur coexistence par un accord définissant les limites de leurs propriétés respectives et les multiples servitudes de passage issues de la topographie compliquée de leurs parts, *pour passer et repasser avec cheval et chariots, charettes et harnaz.. même pour y mener leurs bestes et bestialz par lesdites portes et biens a vivier pour abreuver.* Pourceau et Pirotte en effet, *tenaient par force* ce vivier qui appartenait à Renard. Ils auraient même enlevé les plombs des tuyaux de la fontaine qui alimentait les viviers, pour les mettre à sec ([69]).

Cet accord à peine signé, Catherine de Rouvroy, tante paternelle des Pourceau, Pirotte, etc, décédait sans hoirs et, assez curieusement, léguait à ces neveux roturiers *une quattrième part de la maison thour bassecourt et ses appendices.* Immédiatement, Renard et sa sœur Jehenne, autres neveux de la branche « noble », faisaient intimer Mathy Pirotte et ses cohéritiers de libérer ces biens. Pirotte eut abandonné cet héritage mais Guillaume Pourceau et Jehenne de Rouvroy, ses beau-frère et belle-sœur, s'y refusèrent ([70]).

Ainsi s'arrondissait encore la part du château aux mains des étrangers à la lignée ancestrale, qui attachaient sans doute plus de prix aux prés, marets, jardins et viviers qu'aux vénérables pierres de la *thour.* Selon un document du XIXe siècle, on les vit en effet vendre *tout le plomb de la tour couverte ou plateforme.* Les planchers soumis aux intempéries s'effondrèrent, rongés de pourriture et les murailles elles-mêmes ne furent pas épargnées : on en vendit les pierres ! ([71])

([69]) 9 août 1603. Cour de Herstal. Commentaire dans les PR.
([70]) 13 octobre 1603. H 428 f° 93.
([71]) *Mémoire sur la tour ou chateau de Wandre...* 1816, qui résume très succinctement les événements les plus saillants à partir de 1568. (PR).

Vandalisme localisé certainement car, en 1627, Guillaume Pourceau engageait à sa cousine Jehenne de Rouvroy, veuve de Raes Blanche (ou Blanjean), contre une rente de 8 dalers, tous ses biens et notamment *sa courte, maison, jardin, assieze, appendices et appartenances qu'il possède a Wandre condist la thour de Wandre* ([72]). La *thour* ne figure dans ce texte que comme appellation générique. Elle était cependant encore une réalité comme on le verra dans la suite.

La dispersion du domaine se poursuivait, par les ventes ([73]) et les partages. Il serait absolument vain de tenter de suivre ces découpages et transferts de cortiseaux, prés, jardins ou viviers. Mais typique est le cas de la *tour* et de la *sallette,* les deux seules pièces du château nommément désignées dans les transactions.

Ces pièces se partageaient chacune par moitié, l'amont aux héritiers Pourceau, l'aval aux Pirotte.

On imagine mal l'existence dans ces locaux possédés en commun et changeant de détenteur au gré des transactions et partages successifs ([74]).

Le tableau qui suit donne un aperçu de ces variations au cours d'une soixantaine d'années où intervient, à côté des héritages, la vente d'un *quart de tour* de Grégoire Bauduin à son beau-frère Etienne Pirneau ([75]) et la donation faite par Marie Pirnay, sa fille, au curé Pirotte, de sa maison qui était partie de la tour ([76]).

([72]) 4 juin 1627. H 50. f° 20

([73]) En 1646 notamment, les héritiers de Pourceau vendent des portions de marets, des *pesées de foin* et des *vieilles stableries* de la ferme. (13 novembre). H 429.58 v°, 60 et 61 v°.

([74]) Autre exemple de découpage enchevêtré : lors du partage des biens de Mathy Pirotte, son fils Pirotte recevait avec la moitié amont de la *tour* et de la *sallette,* la cave amont d'une certaine « maison Pirotte » partie du château qui, ainsi amputée, passait à son beau-frère Thiry de Jardin. (H 158. Cop. à la date du 30.1.1708, de ce partage survenu vers 1649).

([75]) Grégoire Baulduin, marchand bourgeois de Verviers, vend à Estienne Pirneau *la quattrième parte du chesteau avec la quattrième parte de la cour d'icelluydit chesteau. Item la quattrième parte du vivier y joindant* pour 750 fl. plus diverses rentes. Acte passé le 10 juin 1650 *en la cuisine du chesteau.* H 429.91 v° à la date du 2.10.1651.

([76]) *Honneste jeusne fille marye pirnay* donne au curé Pirotte la maison, jardin, assieze, etc où elle habite (30 oct. 1710. H 431.10 v°).

Cette maison *prinse hors de la thour de Wandre* est la *maison mitant parte de la thour* que son père relevait avec 3 verges de vivier le 29 juillet 1651 (H 429.79 v°) et elle-même le 25 janvier 1710 (H 430.138).

		Moitié amont			Moitié aval
		de la tour		de la sallette	de la tour et de la sallette
	Partage	Guillaume Pourceau			Mathy Pirotte
Début 1650		1/4 Grég. Bauduin	1/4 Stienne Pirneau	Marg. Pourceau	Pirotte Pirotte (Budin)
1651.29.7 H 429.79 v° à 81	Reliefs	Stienne Pirneau		idem	Annet Vve Pirotte (Budin)
1710.25.1 et 3.2 H 430.138 et 162	idem	Marie Pirnay		Franç. Pirotte (le curé) (77)	Jean-Franç. Pirotte
1710.30.10	Donation	Curé François Pirotte			idem

(77) Désignation hypothétique mais basée sur des données concordantes.
Le processus du passage du bien de Marguerite Pourceau à François Pirotte n'est pas connu, mais il eut peut-être son origine dans le décès de la première en 1686.

Ainsi, par héritages, achats et donations, les Pirotte avaient en mains en 1710 les parties essentielles du château et peut-être même le château tout entier, les de Rouvroy n'y ayant plus part. C'est ce que suggérerait un incident survenu en 1670.

En cette année, le receveur du prince d'Orange, seigneur de Herstal, opérait une saisie *(grand et quart command)* sur une série de biens féodaux des héritiers de Rouvroy et Pourceau ([77]). Les biens saisis à l'ouest de la rue des Marets comprenaient *une pièce de jardin et le chesteau appartenant à Estienne Pirneau et Margaritte Porceau... Item un jardin appellé les marets possédé par la Damme de Rouveroy* ([78]). Dans cette zone du château, les Pirotte n'étaient pas visés par la saisie et si le texte cite *le* château de Pirneau, il n'attribue aucune part à la dame de Rouvroy, ce qui concorde avec les déclarations de biens de 1720.

Dans les dernières années du XVIIe siècle, se dessine une tentative des de Rouvroy de reconstituer le domaine familial. Cette tentative fut menée par Renard-Robert, gouverneur de la forteresse de Montjoie, qui gérait les biens de la famille pour sa mère septuagénaire.

A trois reprises, l'occasion s'offrit à Renard-Robert de « reconquérir » des biens du château. En 1692, Barbe Riga, veuve de Gérard delle Saulx et ses enfants, descendants de Marguerite Pourceau, lui cédaient toute part et tout droit *tant en usufruit qu'en propriété au vieu chasteau de Rouveroy appellez bellefroid et biens en dépendants appendices et appartenances* ([79]). En réalité c'était la formule de style quant au château lui-même, car les cédants n'y possédaient aucune part. En 1695, Lambert, fils de Léonard Budin et d'Anne Lombard, et son beau-frère Gille Raick lui vendaient un jardin de 3 v.g. touchant vers le nord les fossés du château ([80]). Enfin en 1697, c'est Renard Budin de Souverain-Wandre qui lui vendait un jardin de 3 v.g. et 9 v.p. situé *par derier le chasteau* dont il touchait vers les bois les fossés ([81]).

([77]) Sans doute cette saisie fut-elle « purgée », tout au moins par les Pirneau, que l'on retrouve dans la suite dans leur bien.

([78]) H 429.192. Renard de Rouvroy, gouverneur de la forteresse d'Argenteau, petit-fils de son homonyme qui soutint les procès de la seconde moitié du XVIe siècle, étant décédé en 1661, ses biens avaient passé à sa femme Françoise Gérardy.

([79]) H 430.50 v° Acte du 17 mars à la date du 31 juillet.

([80]) H 430.59. Acte du 29 mars à la date du 21 avril.

([81]) H 430.87 v° Acte du 23 juillet.

La tentative de remembrement s'arrêta là. En 1720 ([82]), la famille de Rouvroy déclarait 15 parcelles dispersées aux quatre coins de Wandre, totalisant 11 bonniers, 4 v.g. et 4 v.p. (9 ha. 77 a.51 ca.) répartis en :

Prés et prairies	8 b.	8 v.g.	1 v.p.
Terres	1 b.	10 v.g.	10 v.p.
Divers (cotill. houblon.)	1 b.	5 v.g.	13 v.p.

dont seuls les deux marets (le *grand maret* 3-0-7 et le *secon maret* 2-5-14) et la prairie de Renard-Robert (le « jardin » 0-6-0) occupaient la zone du château. La maison de la rue Henri de Louvain était le seul immeuble restant du patrimoine familial.

Le château et ses abords se trouvaient en majeure partie aux mains des Pirotte-Budin.

Le curé Pirotte, outre un demi bonnier de jardin *dit le maret*, possédait *les maisonnages du château de Wandre avec environ quattre verges de jardins et cotillages y adjacents* joignant vers l'aval à Marie Budin, veuve de Jean (-François) Pirotte.

Celle-ci, en plus de nombreuses parcelles disséminées dans les campagnes, avait aux marets 1 bonnier 5 v.g. de terre et prairies. Lui appartenait aussi une maison et ses dépendances comprise entre celle du curé et le « chemin » (rue Henri de Louvain).

L'action du curé Pirotte fut bénéfique pour le château. Le 17 août 1691, il avait acheté pour 150 fl., plus diverses rentes, une petite maison en très piteux état ([83]). Il la fit rebâtir « quasiment de fond en comble » ([84]).

([82]) H 436. Déclarations de biens.

([83]) Le 3 septembre (H 430.46), la cour féodale, après visitation, fait une description qui en mesure le grave délabrement, les servitudes qui pèsent sur elle et elle suggère les mesures désirables de remise en état.

([84]) H 431.48 v°.

Divers rapprochements conduisent à voir dans cette maison la partie en colombages visible du côté de la rue des Marets ([85]).

Marie Pirnay céda bénévolement au curé Pirotte en 1696 ([86]) « une place de vieux bâtiment » plus ou moins ruiné, avec cave, dans lequel nous reconnaissons la « salle d'armes », restée dans le même état jusqu'à nous.

Hormis ces deux identifications, il est impossible de situer sur le plan du château les aîtres cités par le curé dans son testament ([87]) : « petite chambre, grande chambre, *saiweû,* allée, privé », etc.

Comme nous l'avons dit, le château ne fut jamais plus réunifié. Il était pour toujours morcelé, selon une distribution qui reflétait les partages des XVIIe et XVIIIe siècles et dont les cadastres (voir fig. 5 d'après le cadastre primitif) conservent l'image tandis que les matrices cadastrales en rappellent les propriétaires à deux moments du XIXe siècle :

Parcelle	Cadastre primitif 1825 (Matrice 1834)	Cadastre POPP 1860
319	Baislin Noël	Montrieux - Baislin. Platineur
322	Pirotte - Herman.Platineur	Idem Poirier Philippe.Platineur
323	Detilloux Mathieu.Cultiv.	Poirier Anne-Aily. Ménagère
324	De Rouvroy	Lemaire Toussaint. Cultivateur
326	Dujardin Gilles. Cultivat.	Idem
327	Detilloux Mathieu. Cultiv.	Lemaire J.J. Cultivateur

([85]) Comme la « petite maison », cette partie du château se trouve du côté de la rue des Marets, elle possède deux étages, le second sous le toit et enfin, elle a été visiblement rebâtie.

C'est cette « petite maison du château » que le curé loua notamment en 1731 pour 18 fr. l'an au « recteur de la machine » à qui la Société charbonnière avait confié la conduite et l'entretien de la machine d'exhaure du puits du Maret. (PW.A 10. 30 juillet 1731) (voir RENARD J., *Houillerie,* t. I, 199)

([86]) H 430.62 v°. 4 septembre

([87]) H 163. 20 février 1742

Une poignée de modestes artisans et de petits cultivateurs tenaient désormais au château la place des écuyers et des chevaliers d'autrefois.

En dépit de la possession momentanée vers 1834 de la portion 324 (maison et 1/4 cour), la famille de Rouvroy avait abandonné toute velléité de remembrement et le mémoire déjà cité en exprimait ainsi en 1816 l'amertume : «... La maison de Rouvroy ne verra qu'à regret cette place de leurs ancêtres dont leur famille est sortie à présent possédée par des étrangers. »

Ce fut le mot de la fin (fig. 12).

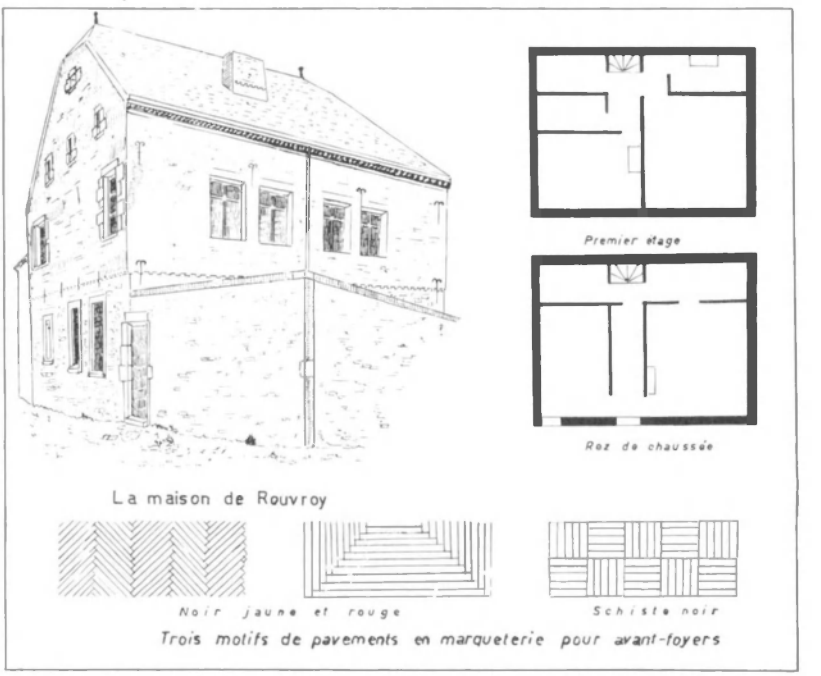

Fig. 12

TROISIÈME PARTIE

LA FAMILLE DE WANDRE

INTRODUCTION

La plus ancienne trace de la famille *de Wandre* est relevée au XIIIe siècle. Bien qu'ayant existé par la force des choses, ce premier témoin n'est en vérité dans notre connaissance qu'un symbole : c'est le *N. delle Tour de Wandre* qui coiffe le fragment généalogique des *delle Tour de Wandre* des premiers temps, tel qu'on a pu le dresser d'après les données assez maigres, éparses dans divers documents de l'époque et en particulier dans le *Miroir des Nobles de Hesbaye* de Jacques de Hemricourt et dans les archives du château de Harff dépouillées par Poncelet et publiées par Körth.

Ce *N. delle Tour* traduit seulement la parenté qui lie un Alexandre de Wandre à son beau-frère Gilles de Rabosée. Grand père en 1250, ce personnage *N* remontait lui-même à la fin du XIIe ou au début du XIIIe siècle ; son existence n'est pas discutable ; l'authenticité de son nom *delle Tour* n'est en revanche pas formellement attestée. On peut néanmoins considérer que vers ce début du XIIIe siècle au plus tard existait déjà le château, la *tour* dont la famille accola — non sans fierté peut-être — la mention à son nom ([1]).

Les archives du temps permettent d'établir à partir de ce *N. delle Tour de Wandre* le tableau de quatre générations de la famille ([2]), tableau presque sûrement incomplet si l'on en juge par le nombre de personnages rencontrés isolément et non situés par rapport aux filiations connues.

([1]) C'est à ce sentiment de prestige que l'on attribue généralement l'adoption du surnom.

On observe cependant (voir p. 54 note 11) qu'il survécut sporadiquement au départ de la famille *de Wandre*, pour désigner ses successeurs au château. Il aurait alors une origine externe et serait du type des patronymes *du moulin, du pont, du bois*, etc. Sans doute les deux phénomènes se sont-ils superposés.

([2]) DE HEMRICOURT, *Miroir 3*, t. II, 394.

Après ce groupe dont les dernières mentions se placent à la fin du XIVe siècle, se produit un hiatus dans la succession connue des *delle Thour.*

Au XVe siècle, la lignée reprend, cette fois dans les archives locales. A ce moment, la *tour* a passé en d'autres mains et le nom n'est plus que le rappel d'une grandeur révolue.

La liaison entre ces deux groupes n'est faite que par l'affirmation que Gilles delle Thour de Wandre et son fils Arnould, vivant en 1481, descendent de l'un des trois derniers représentants mâles du premier goupe ([3]).

En marge de ces deux groupes incontestablement de la famille *delle thour,* les documents citent des *de Wandre* dont la parenté avec les premiers n'est pas explicitement établie.

Certains d'entre eux pourront y être rattachés par le biais des armoiries ou par une présomption fondée sur la probabilité d'une tierce parenté, ou sur un indice de niveau social ou encore sur la circonstance où ils sont intervenus. Par exemple, malgré son statut de membre de la cour allodiale de Liège, d'échevin de Jupille, citain et propriétaire à Liège, père d'un chanoine de Saint-Barthélemy, un *François de Wandre,* cité à trente reprises de 1410 à 1474, sans jamais aucune mention *deltour,* ne sera pas rattaché à cette lignée.

Dans beaucoup de cas, le choix s'avère difficile et reste entaché d'arbitraire.

On est ainsi conduit à classer les *de Wandre* en trois groupes :

— 1er groupe : les *delle thour de Wandre* des XIIIe et XIVe siècles.
— 2e groupe : les *delle thour de Wandre* locaux, à partir du XVe siècle.
— 3e groupe : les *de Wandre* non rattachés aux *delle thour.*

PREMIER GROUPE — LES DELLE THOUR DE WANDRE DES XIIIe ET XIVe SIÈCLES

a) Généalogie

Le tableau auquel nous avons fait allusion plus haut, publié dans le Miroir des Nobles (II.394), est le seul fragment cohérent que l'on puisse dresser des delle thour d'avant 1400.

([3]) DE HEMRICOURT, *Miroir 3,* t. II, 394, note 4.

Afin d'être complet, nous le reprenons ci-après.

Fragment généalogique des *del tour de wandre* des XIII et XIVe siècles

(Extrait de Hemricourt J. *Le miroir des Nobles de Hesbaye*, Ed. de Borman, Bayot et Poncelet, t. II. 394)

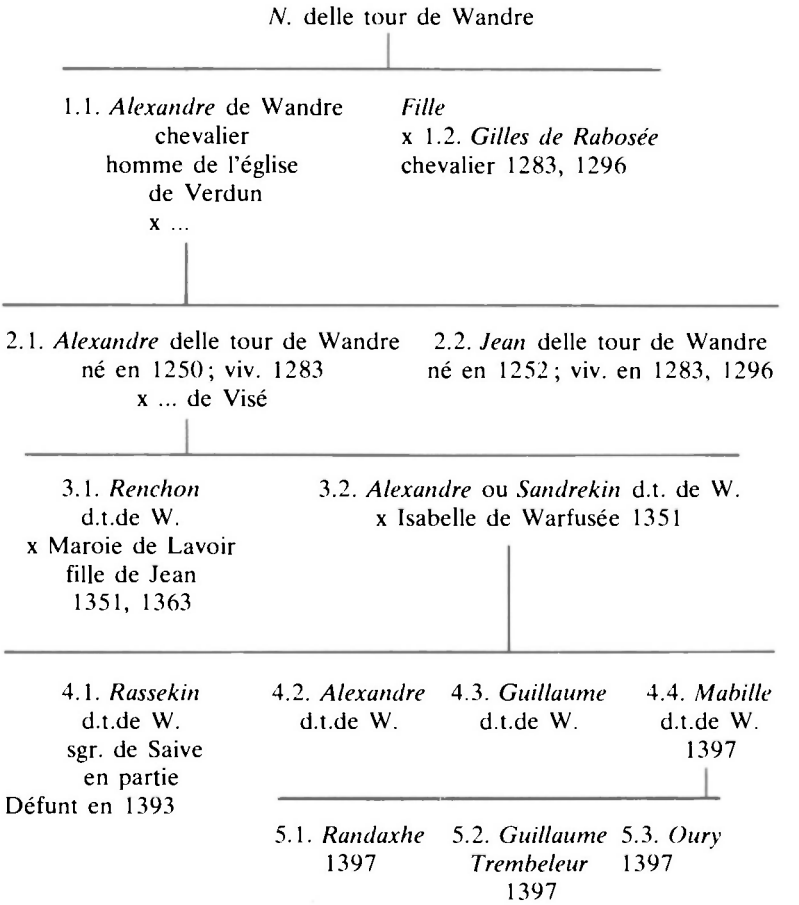

Les notices qui suivent rassemblent les données individuelles que l'on possède sur les personnages cités.

Notices concernant les *delle tour de Wandre* des XIII et XIVe siècles

1.1. *Alexandre de Wandre*
Chevalier, homme de fief de l'évêque de Verdun à la cour de justice de Jupille en 1260 ([4])

1.2. *Gilles de Rabosée*
Chevalier, cité en 1283 (17 janvier) dans la parenté des de Wandre ([5]).
1296. 31 août : on cite des terres voisines de Saive, sises derrière le *Cortil sengnor Gilon de Rabosees, chevalier* ([6]).

2.1. *Alexandre delle Tour de Wandre*
né en 1250 ([7]). Gendre de Renier de Visé dit de Fraipont, chevalier banneret, sgr. de Fraipont, maréchal du prince-évêque de Liège, châtelain de Logne et de Dalhem (+ 1258) et de la fille aînée d'Ourit ou Ulric de Bombaye.
Sa femme était la sœur de Juette de Visé, épouse de Renaud sire d'Argenteau, chevalier, et mère du *bon saingneur d'Argental* ([8]).
Vers 1290, dans une enquête touchant les prétentions du duc de Brabant et de Limbourg à Cornillon et à Jupille, 38 témoins sont entendus, tous sujets ou au service du duc, parmi lesquels Alexandre est cité avec son frère Jean delle Tour de Wandre et un certain Gilles de Wandre ([9]).

2.2. *Johan ou Jean delle Tour de Wandre*
né en 1252 ([10]).
En septembre 1275, homme de fief des biens que les maîtres des Maisons du Temple possèdent à la terre de Musal, à Warnant et alentours ([11]).
1290 : voir Alexandre 2.1.
1296 : voir Gilles de Rabosée 1.2.

([4]) CUVELIER, *Cart. VB.* 162 : « *sire Alexandre de Wandre* ».
([5]) KÖRTH, *op. cit.*, t. I, 8.
([6]) *Ibid.*, t. I, 25.
([7]) A.E.G., Ch. CF, n° 583
([8]) DE HEMRICOURT, *Miroir I*, 211 et 356 ; LEFORT, 1re part., reg 24, p. 172 ; PONCELET, *Les maréchaux* dans *B.I.A.L.*, t. 32, p. 178.
([9]) BORMANS, SCHOOLMEESTERS, PONCELET, *op. cit*, t. 6 p. 36, n° 196.
([10]) DE HEMRICOURT, *Miroir 3*, t. II, 394.
([11]) CHESTRET DE HANEFFE, *op. cit.*, p. 336

Le cartulaire de Wandre (disparu mais cité par les registres paroissiaux) mentionnait, sans date, les rentes laissées au curé et au marlier de Wandre pour la célébration de son anniversaire (au curé, 12 setiers d'épeautre gagés sur un *prez qui fut le Rossea delle laixhe à Cheratte;* au marlier, 4 setiers) ([12]).

3.1. *Renier ou Rennechon delle Thour de Wandre*
Epoux de Maroie fille d'un premier lit de Jean de Lavoir de Soveraine Averoit, dont Renier n'eut pas de postérité ([13]) ([14]).
Cité en 1351, 1358, 1362, (v. plus loin).

3.2. *Alexandre ou Sandrekin delle Tour de Wandre*
Dit seigneur de la Tour à Wandre ([14]).
Epoux d'Isabelle de Warfusée, fille de Raes de Warfusée de Waroux, chevalier banneret, seigneur de Warfusée, Herypont, Waroux, et de Juwette de Waroux, dame de Waroux ([14]).
Défunt en 1350 (voir Wilhem 4.3, note 20).

4.1. *Raes ou Rassekin d.t. de W.*
Fut seigneur de Saive en partie. Il était défunt lorsque, en 1393, une transaction le révèle (v. plus loin).

4.2. *Alexandre delle Tour de Wandre*
Alexandre 3.2 étant défunt en 1350, nous attribuons à son fils Alexandre 4.2. les notations qui suivent :
1350 : à la suite du décès de Jean II, duc de Brabant, une liste fut dressée des feudataires de son fils Jean III avec indication de leur fief. On y trouve Alexandre de Wandre sous la mention *Alexander de Wandres. L bonuaria terre, censum et redditus apud Ruve* (Ruyff à 2 km est de Henri-Chapelle) ([15]).
1363 : Alexandre, écuyer, donne reçu d'une somme de 7,5 marcs qu'il tient en fief annuel du duc et de la duchesse de Brabant, Wenceslas et Jeanne. Sceau en cire verte présentant un burelé de 10 pièces et un sautoir brochant chargé en cœur (d'une

([12]) A.E.L. PW 5. *Commemoration de Johan delle Thour.* Le cartulaire remontait à 1230. Encore présent aux archives paroissiales de Wandre en 1808, il en avait disparu lors d'un inventaire en 1853.
([13]) DE HEMRICOURT, *Miroir 3*, t. I, p. 215, et 365 et 277. 531.
([14]) LEFORT, 1re part., reg. 24, p. 172.
([15]) GALESLOOT, *op. cit.*, p. 11

étoile ?), et avec la légende : « + s' + A. SANDRE + DE + WANDRE + » ([16]).

Le même document pour l'année 1365 donne un sceau identique sauf l'étoile ([17]).

4.3. *Guillaume delle Tour de Wandre*

Dans le conflit entre le duc de Brabant Wenceslas et les ducs Edouard de Gueldre et Guillaume de Juliers, Guillaume prit part en 1371 à la bataille de Bäsweiler (13 km ouest de Juliers) dans les rangs de l'armée de Wenceslas, sous une bannière que l'on ignore.

Après une défaite retentissante, le duc accorda à ses compagnons comme lui faits prisonniers ou aux héritiers des victimes des combats, une indemnité payée par sixièmes à partir de 1374.

Guillaume de Wandre (van Wander), bénéficiaire de cette mesure, donne le 21 décembre 1374 quittance d'un acompte de 19 2/3 sur 118 moutons ([18]).

Trois ans plus tard, dans le cadre des mêmes événements, Guillaume est cité parmi les adhérents du duc de Brabant contre lesquels ceux du duc de Juliers s'engageaient à ne pas exercer de représailles pour les dommages subis durant la guerre (1377) ([19]).

Comme son frère Alexandre, il fut signalé en 1350 possédant, comme feudataire du duc Jean III de Brabant, divers petits fiefs au voisinage immédiat de Wandre, parmi lesquels la brasserie de Cheratte : « III bonuaria terre Juxta Wandels, VII jornalia apud et supra Hohengnies (Hoignée) XXX solidos et domum braxatoriam de Cheratte et X solidos census ibidem, ac VII modios spelte apud Vievignies » ([20]).

([16]) VERKOOREN, *op. cit.*, t. IV, p. 35, n° 2062

([17]) *Ibid.*, p. 134, n° 2249

([18]) J.-TH. DE RAEDT, *op. cit.*, t. VI, p. 372, n° 4522. Sceau en cire verte : un écu burelé à un sautoir, brochant et chargé en abîme d'une étoile à cinq rais. Légende : ...I... ... ANDER...

([19]) VERKOOREN, *op. cit.*, t. VII, p. 160, n° 5095

([20]) GALESLOOT, *op. cit.*, p. 280. Dans ce texte, Guillaume est dit Willemus, filius *quondam Alexandri de Wandels*. Ce *quondam* indique qu'Alexandre 3.2 était défunt au plus tard en 1350.

4.4. *Mabille delle Tour de Wandre*
Citée *damoiselle Mabille delle toure de Wandres* en 1397 (4 oct.), avec ses deux fils *Wilheame* et *Owry*, à propos d'une rente lui due par Thiry de Moylan, seigneur de Jehanster et gendre d'Adolphe de Charneux, gagée sur un pré joignant le *preit condist de froypreit à Saive* ([21]). Le même acte cite le troisième fils Randaxhe, dont l'accord est attendu *quant ille revenrat a pays* ([22]).

5.1. *Randaxhe*
Cité en 1397 avec sa mère (v. Mabille 4.4)

5.2. *Guillaume de Wandre dit Trembeleur*
Cité en 1397 avec sa mère (v. Mabille 4.4). Son sceau joint à ce document porte une fasce accompagnée en chef d'un lion accosté de deux maillets.

5.3. *Oury*
Cité avec sa mère (v. Mabille 4.4).

Certains *de Wandre* que l'on ne rencontre pas sous le vocable *delle tour* peuvent cependant par quelque indice ou avec quelque vraisemblance y être rattachés ou présumés tels.
Ce sont :

Aubert de Wandre
Cité en 1266 (Monseigneur A. de W), défunt, comme père de Jean de Wandre (Pauvres en Ile, Cartulaire p. 184 ; dans Hemricourt, *Miroir*, t. II, 394, note 4).

Catherine de Wandre
1371 : *dame Catherine de Wandre*, religieuse à l'abbaye de Vivegnis (elle devint dans la suite abbesse du même monastère) (Œuvres de la cour de Cheratte (10.5.1381) reg. 18, cité par Poncelet. *Vivegnis*. p. 14 et 36)

([21]) ... *une piche de preit condist freu preit gisans desous les terres de moucet* (19.3.1457. HF)
([22]) Parmi les tenants présents à cette opération, cet acte et un autre du 22 décembre 1398, citent *Hanoton de Rabosy* et *Renar de Vilheir* (Villers). L'acte de 1397 porte le sceau de Wilheame delle Tour et de Renar de Villers ; celui de 1398 un fragment du second sceau.

1383. 27 sept : son épitaphe ([23]) : *Hic jacet Dna Katerina de Wandre condam Abatissa de Veteri Vineto Quae obiit anno Dni M. CCC.LXXX. tertio, mensis septembris die Sancti Michaelis. Anima eius requiescat in pace. Amen.*

Ses armes :

Armes paternelles : semé de billettes à un lion chargé d'une étoile à six raies brochant sur le tout.

Ces armes sont celles de Wandre, de gueules semé de billettes d'or, au lion de même bochant sur le tout, ou de Visé de Fraipont ([24]).

Armes maternelles : cinq fasces (neuf pièces) à un sautoir brochant sur le tout.

Gérard de Wandre

1343.10 nov. Ecuyer, cité parmi les « plaiges » (garants) de Winand de Henri-Chapelle, châtelain de Sprimont. Sceau présumé lui appartenir : un lion couronné sur un burelé (un des blasons des *delle Tour*). Légende : + S' + GERARD.. ... E ([25]).

Gilles de Wandre

Agé de 30 ans en 1290 ([26])

Cité parmi les témoins sujets ou au service du duc de Brabant entendus à propos des prétentions de celui-ci à Cornillon et à Jupille (voir Alexandre 2.1) ([27]).

Ce Gilles de Wandre pourrait être une appellation variante de Gilles de Rabosée 1.2, dont le neveu Alexandre 2.1 est né en 1250.

Jean de Wandre

1266. Chevalier, fils de Mgr Aubert de Wandre (Pauvres en Ile. Cartulaire p. 184, cité dans Hemricourt. *Miroir*, t. II. 394, Note 4).

([23]) CRASSIER, *op. cit.*, ou NAVEAU, *Epit.V.d.Berch.*
([24]) HEMRICOURT, *Miroir 3*, t. II, 394, note 4.
([25]) VERKOOREN,*op. cit.*, t. II, 132, n° 685.
([26]) A.E.G. Ch. CF., n° 583.
([27]) *Cartul. de l'église St. Lambert*, t. VI, p. 36.

Johan Drulius

En 1264, fils d'un Johan de Wandre qui ne peut être Johan 2.2, né en 1252.

Homme de fief de Henri de Louvain, seigneur de Herstal, lorsque celui-ci confirma la cession des bois de Wandre *aux borgeois et massuirs* de Herstal-Wandre. Johan de Wandre n'est pas dans ce document classé parmi les chevaliers mais paraît faire partie de *plusieurs autres clerques et laïques hussy et spécialement appellez* ([28]).

Justa de Wandre

Décédée en 1266. Inhumée à l'abbaye de Vivegnis bien qu'étrangère au monastère, comme l'indique De Crassier, en citant son épitaphe ([29]) :

Anno Domini MCC sexagesimo sexto, V idus Augusti obijt piae memoriae domina Iusta dicta de Wandres pia consolatrix miserorum.

Son titre de bienfaitrice des malheureux et son inhumation à l'abbaye supposent une position sociale qui suggère la parenté avec la famille de Wandre, ce que n'exclut pas le « dicta » du texte.

Louis de Wandre

Cité le 6 décembre 1263 comme homme de Henri de Louvain. Parmi ces hommes de fief, trois sont chevaliers, cinq autres sans titre dont Louis de Wandre ([30]).

A rapprocher de Johan Drulius ci-dessus.

Rosseer ou Rosseal de Wandres

1485. Figure parmi les adhérents des seigneurs de la Marck qui, avec ceux-ci, en appellent au pape Innocent VIII et à l'archevêque de Cologne, de la conduite de l'évêque de Liège Jean de Hornes ([31]).

([28]) PONCELET, *Trois doc.*, p. 14.
([29]) DE CRASSIER, *op. cit.* et NAVEAU, *Epit. V.d. Berch* (qui écrit Jutta = Juette ?).
([30]) HEMRICOURT, *Miroir 3*, t. III, p. 187.
([31]) DE RAM, *op. cit.*, CXVII

Willeame de Wandre

Décédé le 28 mai 1344.

Inhumé à Wandre avec sa femme Helvys, la dalle portant les effigies d'un gentilhomme et d'une dame revêtue d'un manteau doublé de vair, avec deux blasons ([32]).

Louis Naveau, qui recueillit ces données dans les épitaphes de Lefort, ne fournit aucune des précisions qui eussent été décisives sur ces blasons ([33]), et la note originale de Lefort n'a pas été retrouvée dans ses recueils d'épitaphes. Cette note décrivait la pierre comme très usée, ayant perdu ses armoiries « d'albâtre ». Une inscription qui en faisait le tour, donnait les noms des défunts.

Wilhote de Wandre

Vers 1287, seize membres des lignages de Jupille et de Fléron, qui avaient assassiné au domicile de Wéri, avoué de Chênée, le cousin de celui-ci, furent emprisonnés sur l'ordre du prince-évêque de Liège. Le 28 août 1288, le duc Jean de Brabant intervint en leur faveur.

Wilhote de Wandre est cité parmi les accusés. Ceux-ci y sont mentionnés sans aucun titre ni qualité ([34]), mais Wilhote se rattachait au lignage de Jupille par son mariage avec une fille présumée du seigneur Libin de Jupille ([35]).

*
**

([32]) Un registre des cens et rentes de la cure de Wandre en 1693 (A.E.L. PW 5), rappelle que le « cartulaire » de cette église, aujourd'hui disparu, montrait en son f° 44 la rente fondée pour l'anniversaire de *Wilheamme de Wandre et damoiselle Helwy son épouse* (sans date).

([33]) NAVEAU, *Recueils*, p. 360, n° 2083.

([34]) BORM. SCHOOLMEESTERS et PONCELET, *op. cit.*, t. II, p. 440, n° 784. Voir aussi HEMRICOURT, *Miroir 3*, t. III, LXIV.

([35]) HEMRICOURT, *Miroir 3*, t. II, 271

Cette énumération exhaustive mesure la pauvreté des informations que l'on possède sur la famille delle Tour de Wandre.

Malgré des alliances flatteuses avec certaines lignées seigneuriales de Wallonie, cette famille n'a pas laissé de témoignage d'un rang éminent ni d'un rôle de premier plan dans le monde féodal du temps.

La qualité d'écuyer ou de chevalier de plusieurs de ses membres évoque les combats et la gloire militaire. Cependant aucun fait d'armes saillant n'est resté à leur actif et seules la présence et la captivité de Guillaume del Tour de Wandre à la bataille de Bäsweiler (1371) sont attestées par les dédommagements qu'il en reçut du duc Wenceslas.

On rencontre surtout les de Wandre dans les cours féodales comme *hommes de fief,* notamment de l'évêque de Verdun à la cour féodale de Jupille (Alexandre de Wandre, 1260) ou des maîtres du Temple (Jean delle Tour de Wandre, 1275). En dépit du titre dont on les pare quelquefois, ils ne furent en réalité dans la terre dont ils portaient le nom, que des feudataires du seigneur de Herstal, sans aucune prérogative seigneurale.

L'absence d'archives locales de cette époque laisse dans une ombre totale leur personnalité, leur place dans la société villageoise et leur participation à la vie du milieu. A travers les images qu'en suggèrent les rares documents extérieurs, ils font figure d'étrangers à la communauté et le seul lien qui semble les rattacher au terroir réside dans les biens qu'ils y possédèrent.

b) Les biens des de Wandre

Si l'on ne connaît que très globalement les biens, tous féodaux ou peu s'en faut, qui leur appartinrent à Wandre, on a une vue plus nette, encore que certainement incomplète, des propriétés delle Thour au dehors des limites wandruziennes.

On a déjà noté les fiefs qu'Alexandre et Guillaume de Wandre tenaient du duc de Brabant à Ruyff et dans le voisinage de Wandre. Au second échurent aussi, par une voie inconnue, des terres à Heers (7 km. N.N.W. de Waremme) ([36]).

([36]) Dans un testament du 10 octobre 1393 (Guillaume delle tour était alors défunt), Guillaume de Pietershem, seigneur de Heers, en fait mention : ... *cum terris quondam Wilhelmi de Wanders apud Heere jacentibus...* (J. PAQUAY, *op. cit.*, p. 270)

Mais c'est surtout dans la terre de Saive, contiguë à celle de Wandre, que se multiplièrent les biens delle Tour. La famille de Jupille possédait la plus grande partie de cette terre allodiale, mais d'autres alleutiers y détenaient des parcelles, parmi lesquels apparaît périodiquement la famille de Wandre.

C'est d'abord, en 1283 (17 janvier), Humbert, fils de Roger de Herstal, chevalier, qui déclare devant la cour allodiale de Liège, avoir donné en rendage pour 23 muids d'épeautre à Jean del Tour dix bonniers et demi de terres allodiales situées entre Saive et *Hougnies* (Hoignée) ([37]). La même rente fait l'objet d'un autre acte du 31 août 1296 qui mentionne les biens que Jean del Tour possède à Hougnies, Bressoux, etc ([38]).

D'autres précisions sur ces gages sont fournies en 1351, en même temps que leurs détenteurs de l'époque. Il y est question de la rente de 23 muids que doivent *Renechon de Wandres et damoiselle Ysabeau femme Sandrekin Del Tur sour noef bonirs et demi pou plus pou moins de terre erule et sor un bonir de preit pou plus ou pou moins* ([39]) *gissans en terroir de Sevelette et sor le moitié du molin de Sévelette a tous ses appendices...là estoit ses bons alues dont ilh estoit bien avestis et ahireteis et n'estoit de rins encombreis...* ([40]).

Une série d'autres biens appartenant à la famille de Wandre dans la terre de Saive se révèle lorsque Adolphe de Charneux, seigneur de Saive, réalise, dans la seconde moitié du XIVe siècle, sa politique de rachat des biens étrangers dans sa juridiction ([41]) ; deux concernent la famille de Wandre.

De ces deux opérations, qui se placent en 1358, de loin la plus importante réintégrait dans la hauteur de Saive les nombreux biens que Marie de Lavoir avait reçus en dot lors de son mariage avec Rennechon de Wandre ([42]). Celui-ci et son épouse malade cédaient au seigneur le douaire tout entier, quatorze parcelles éparses sur le

([37]) KORTH, *op. cit.*, t. I, p. 8
([38]) *Ibid.*, t. I, p. 25
([39]) Une main postérieure a écrit au-dessus de ce passage les mots *XXII bonirs de bois.*
([40]) Harff. Copie Poncelet. 9 avril
([41]) PONCELET., *Saive*, p. 23
([42]) Cette Marie de Lavoir, fille de Jean de Lavoir, était la nièce de son homonyme fille de Henri de Lavoir et épouse d'Adolphe de Charneux, le bénéficiaire de ce transfert (HEMRICOURT, *Miroir 3*, t. II, 282).

territoire de Saive et totalisant près de 6,5 ha, dont une bonne part aux environs de La Xhavée et de Rabosée ([43]).

Deux semaines plus tard exactement, Renechon vendait au même Arnold de Charneux ses propres alleux de la terre de Saive : *on bonir pou plus ou pou moins de terre erule gissans en terroir de Seves alle scaveie* ([44]) *sour le voie delle cheras* ([45]) deleis... le terre des enfans Alissandelle Tur de Wandres Item quatre verges grandes pou plus ou pou moins de jardin... à Seves... ([46]).

Dans l'énumération des biens reintégrés en 1358 à la seigneurie de Saive reviennent fréquemment comme repères des terres des enfants d'un Alexandre de Wandre voisines de Rabosée.

Par une transaction dont on n'a pas de trace, ces terres durent à leur tour retourner à la terre de Saive. Peut-être figuraient-elles dans cette part de la seigneurie de Saive autrefois aux mains de Rassekin

([43]) Le douaire comprenait (joignants patronymiques omis) :

« *On jornal de terre en terroir de Rabosées deleis le bois desemon (a) sitinent li enfans del Tur desour. Item dois tirces jornas de terre sour le large voie de Rabosees... li enfans del Tur..... desos. Item demi bonir de terre encontre le favage de Raboseies si tinent les enfans del Tur desos.... Item trois jornas de terre de la le voie si tinent les enfans del Tur desoure et li mambors de saint Stevene (b) desos. Item demi bonir de terre deleis le terre Conrar de Cortis... Item en terroir en Ordomont trois jornas entre Seves et Rabosees... li abbie de Vivengnis desos. Item demi bonir en Floxhe... Item trois jornas deleis le sar Jehan Vedieu.... Item chinq jornas a la hachedeleis le terre les enfans del Tur desoure et le doyaire le vestit de Seves desos. Item entre dois Seves demi bonir de terre deleis... le terre monsaingnour Arnut de Charnir... Item on jornal joindant a cortil ledit Renechon... Item en terroir entre Seves et Parfontevaux on jornal de terre joindant... le terre le vestit de Seves... Item on jornal deleis terres labesse de Vingnis et le covent d'une part et les terres les enfants delle Tut d'atre. Item quatre vins verges petites de terre deleis le terre monsangnour Arnut de Charnoir d'une part et le terre de Vivengnis d'autre part... li dit Renechons recognut que tous li hiretages et rentes deseurdis estoient ses bons allues...*

(a) Bois de Samon, au sommet de la colline du même nom, à Rabosée.

(b) Eglise Saint-Etienne de Wandre.

Il exista à Rabosée un *cortil saint Stienne* à la limite de la campagne de Saive, entre la route de Rabosée à La Xhavée et le chemin de Rabosée à Saive, à proximité immédiate de la ferme Fassotte (RENARD, J., *Toponymie*, p. 127).

([44]) à la Xhavée.

([45]) Ane. fr. *charal, cheral, charrau, cheras :* voie par laquelle peut passer un char, une charrette.

([46]) Harff. Cop. Poncelet. 24.3.1358. En 1362, un acte fait encore mention d'une *terre Renir de Wandres* à Saive, comme joignante d'une autre parcelle (KORTH, *op. cit.*, t. I, p. 112).

C'est apparemment la même que l'on désigne comme repère à propos d'une rente que Gillet delle Thour lègue pour son anniversaire au vesty de Wandre, gagée sur « *trois journaux de terre qui gissent sur le thier entre la Xhavée et seyve, jondant alle terre Renier de Seyve* (Cartul. Wandre cité par A.E.L.PW 5). La persistance fréquente et plus ou moins prolongée des toponymes de ce type après la mutation de leur propriétaire interdit d'en conclure que Rennechon de Wandre y avait encore conservé quelque bien.

delle Tour, fils d'Alexandre (III) et que reçurent (Rassekin étant alors défunt) Henri de Charneux, chanoine de Saint-Servais à Maestricht et son frère Ernus, chanoine de l'église Notre Dame de la même ville, par succession de leurs parents Aoust (Adolphe) de Charneux, seigneur de Saive et sa femme Marie de Lavoir, fille de Henri. Le 18 avril 1393, devant la cour allodiale de Liège, les deux frères faisaient relief de *la moitié delle parcon qui jadit fut Raussekin de Wandre delle haulteur et saingnorie de Saive deleis Bellaire et le moitié delle parcon de strain del deyme... qui fut le jadit Rassekin* ([47]).

Ces aliénations successives satisfaisaient certes à la politique concentrationiste des seigneurs de Saive à l'époque, mais elles furent très probablement aussi une des conséquences ou un des signes avant-coureurs de la crise qu'allait connaître la famille delle Tour dans la seconde moitié du XIVe s. et dont la seule allusion connue se traduit dans cette appréciation concise et un peu syblilline que donne Hemricourt sur Rassekin delle Tour et ses frères, *qui ont mal wardeit leur patrimoine sy ne puelent servir leurs amis* ([48]).

On ne sait quels revers ou quelles dilapidations, quels désordres ou quelle infortune, quelles querelles aussi peuvent cacher ces termes voilés de discrétion du chroniqueur.

Deuxième groupe — les delle tour de wandre locaux, a partir du XVe siècle

Cette crise allait bouleverser complètement la destinée de la famille.

Avant l'hiatus obscur de près d'un siècle qui interrompt l'histoire des *de Wandre,* on se trouvait devant une lignée de petits châtelains, sans titre nobilaire mais cependant non dépourvus de dignités et de charges honorifiques, que l'on classerait aujourd'hui dans la haute bourgeoisie, par ses alliances et par le rôle qu'elle joua dans son milieu.

Après cette coupure, la situation a changé du tout au tout. Le château a passé à la famille des Fléron, le nom des del Tour de

([47]) Harff. Copie Poncelet. 13.4.1393 Les parcons ne sont pas autrement précisées.
([48]) Hemricourt., *Miroir 3,* t. I, p. 57 et 67.

Wandre a disparu des archives extérieures et dans les archives locales qui commencent, à subsister, il ne représente plus qu'une famille d'agriculteurs résidant au village et possédant quelques biens dispersés dans la campagne, parmi lesquels des vestiges des fonds qui firent le domaine féodal de la famille, au sud et à l'ouest du château.

Il n'entre pas dans notre propos de retracer l'histoire de ces del Tour locaux. Elle serait celle de ces familles de « classe moyenne » dont les modestes transactions foncières et financières emplissent les registres d'œuvres des cours locales.

Mais une question nous a paru digne d'intérêt : qu'est-il advenu de la lignée des premiers châtelains de Wandre et qu'en reste-t-il sur le plan local ? Répondre à cette question, c'est reconstituer la généalogie des del Tour. Non une généalogie complète qu'il serait vain de tenter dans le cas d'une famille plébéienne sur une période de cinq siècles, mais un canevas qui restitue l'essentiel de la descendance des del Tour, du XVe siècle à nos jours.

Ce tableau, qui fait l'objet de l'annexe 3, donne aussi un raccourci de l'évolution patronymique de la lignée et révèle que l'aboutissement de celle-ci n'est autre que la famille Cartier encore présente naguère à Souverain-Wandre.

Les éditeurs du *Miroir des Nobles* indiquent que de l'un des trois frères Rassekin, Alexandre ou Guillaume, descendent Gilles (ou Gielet) delle Thour de Wandre et son fils Arnould ou Arnotte vivant en 1481 ([49]).

La transition entre les *delle Thour* du château et ceux du village est une période obscure dans laquelle on ne possède sur la famille que quelques éléments de conjecture.

Il semble évident en premier lieu que cette période a dû connaître d'autres membres de la lignée que les dits Gielet et Arnotte.

En ligne horizontale, un certain « giele fils gile deltour » ([50]), notamment, pourrait être un frère d'Ernotte.

En second lieu, l'intervalle entre les générations des Rassekin et de Gielet laisse chronologiquement place pour une génération au moins, échelon que l'on serait tenté de combler de la manière suivante.

([49]) HEMRICOURT., *Miroir 3*, t. II, 394, note 4.
([50]) 1478. *Paies aux Chartreux de Liège*, dans W 35.

On observe que dans la lignée des delle Tour et de leurs successeurs, *Ernotte (Arnotte, Ernult, Arnould, Arnould)* et *Gilet, , (Gielet, Gilles)* sont deux prénoms traditionnels qui se répètent à chaque génération jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Or, en 1453 ([51]) vivait à Wandre un *Gielet fil le gros Arnotte de Wandre,* non autrement caractérisé, mais qui pourrait être le Gielet de 1481, son père le gros Arnotte représentant l'échelon manquant dans la série. Le surnom de celui-ci le distinguait d'un homonyme *arnotte dit le petit arnotte de Souverain-Wandre* ([52]).

Mais le gros Arnotte et sa femme Sibille ([53]) avaient notamment un fils Joris ([54]). Ces deux derniers prénoms ont dans l'onomastique des del Tour un résonnance insolite qui incite à ne retenir qu'avec beaucoup de réserves les indications qui précèdent.

Enfin, une troisième énigme de cette période est posée par *Jacquemin de Wandre* ([55]), personnage moins nettement situé qui vivait à Wandre, où il était mambour de l'église Saint-Etienne ([56]) et que l'on hésite à confondre avec le clerc du même nom, citain de Liège, dont on dira plus loin un mot ([57]).

L'appellation « de Wandre » n'est ici que le déterminant résidentiel dont les écrits de l'époque désignent communément les personnes de l'endroit. La forme « de grand Wandre » qu'il prend incidemment le confirmerait. En l'occurrence, il pourrait en outre distinguer *Jacquemin de Wandre* de son contemporain *Jacquemin de Rabosée* ([58]). Il n'y aurait pas lieu de s'y arrêter si un bien que possédait son fils *Jacqueminet* aux environs de *riou* ([59]) ne servait en 1481 de repère à un pré joignant vers les bois *az marexhes Jacqueminet delle thourt de Wandre* ([60]).

On ne peut donner ici aux mots *delle thourt* le sens de résidence dans lequel on l'a parfois appliqué à diverses époques à des châtelains

([51]) H 6/1. 13 novembre.
([52]) 1461. H 7/1A. 51 v°
([53]) *dame sibille qui fut feme et espeuze a yernou de Wandre.* H 6/1. 13
([54]) 1458. H 7/1 B.14
([55]) 1454. H 6/1.xvj
([56]) 3 novembre 1456. H/2
([57]) voir page suivante
([58]) 1458. H 7/1D. iiij v° et xij
([59]) 1492. H 8/2. xxx v°
([60]) H 8/1.2[e] pag. 1 v°

du moment sans aucun rapport avec la famille de Wandre ([61]). En 1458, le château de Wandre était aux mains des Xhénemont et c'est au chanoine Alexandre de Xhénemont que Jacqueminet céda en 1494 un pré sis en bordure de la ruelle des Marets ([62]).

En un siècle d'archives, Jacquemin et ses descendants ne retrouvent pas une seconde fois l'étiquette *del tour* (voir ann. 5). On ne peut tirer aucune conclusion du seul cas rencontré, mais est-ce simple hasard que parmi ses biens, Jacqueminet possédait plusieurs parcelles au sud du château dans la zone des héritages *delle tour* et que sa maison en bordure ouest de la ruelle Bastin touchait au *djowê* d'Ernotte del Tour? ([63]).

Question sans réponse car ces coïncidences peut-être significatives ne suffisent pas à rattacher à coup sûr Jacqueminet à la famille *del tour*.

Après cette transition si mal connue au début du XVIe siècle, la progéniture d'Ernotte delle Thour déploie l'éventail généalogique de la famille (voir ann. 3). Il porte déjà le nom que sa descendance perpétuera jusqu'à nos jours: Ernotte *del tour dit quartier* ([64]).

La génération suivante voit naître deux nouveaux surnoms: les *quartier dit nottet* parrainés par Ernotte le fils dit *nottet* et les *quartier*

([61]) Plusieurs exemples montrent la prudence qui doit guider les conclusions à tirer d'un vocable qui ne fut qu'un surnom.

Un usage inspiré par la résidence fit renaître ce « surnom » en faveur de l'occupant du château, longtemps après que celui-ci eût quitté les mains des *de Wandre*.

On trouve ainsi, rappelés dans les archives paroissiales, les anniversaires de *domicella Isaude de Turri* (Isaude de Fléron, femme de Renard de Neufchâteau) et de *Thiry del Tour et damzelle barbe sa femme* (Thiry de Neufchâteau, fils des précédents) (PW 2.40), celui de *Wilheme del thour* (Guillaume de Xhénemont) (1534. PW A6. Voir ann. 1) et le décès de Renard de Rouvroy *dit delle thour* (Obit. W. 17.9.1659).

Autre source d'équivoque est le cas de *Mensis del thour* (Melchior de Lovinfosse, importante famille de Herstal, où elle possédait la « tour » rachetée aux de Rouvroy. 1619. PW 2.241)

([62]) *en lieu condist az mares j. daval aus heritaiges delle thour de Wandre, damont az mares du sr que tient a pnt ledt maistre allexandre, vers les bois ausdits bois et communes.* (H 8/2 ixxxvij. 4 mars).

([63]) 1518. H 11 ijclx.

([64]) Il porte ce surnom dans des documents postérieurs à sa mort. La coexistence de trois *Ernotte del tour* de son vivant ne donne pas l'assurance que le surnom *quartier* remonte à lui, mais on peut le déduire du fait que tous ses fils le portèrent.

Collart (*Vieux Herstal*, 3e année n° 4, p. 82) explique le surnom par une transposition du terme désignant dans la seigneurie de Herstal la section de la rive droite: le *quartier de Wandre*, le *quartier de Souverain Wandre*, les *quartiers par delà (mouse)*.

A défaut de tout motif qui ait pu attribuer un tel surnom à la famille del Tour plutôt qu'à toute autre, on tient cette opinion pour fort risquée.

dit picket. Si le premier de ces deux surnoms est clair, le second reste obscur.

Après quelque deux siècles, les deux surnoms s'estompent pour disparaître dans le courant du XVIIe siècle.

Il est donc établi que la descendance directe de la vieille famille *del Tour de Wandre* des premiers siècles du millénaire est représentée de nos jours par la famille Cartier (orthographe moderne apparue progressivement).

Comme de coutume, les documents ne donnent des personnes qu'un état civil, à côté duquel on cherche en vain quelque trait qui révélerait une personnalité.

Petits propriétaires terriens, les del Tour du XVIe siècle menaient la vie paysanne et, à en juger par le silence des archives, ils se tenaient en marge des activités publiques. On sait seulement qu'en 1524, Ernotte del Tour était homme de fief de la cour féodale de Herstal ([65]), dont relevaient les fiefs que les del tour avaient conservés du patrimoine familial.

Au XVIIe siècle l'ancien nom cède définitivement la place. L'image de la famille Carlier semble témoigner d'une ascension lente dans la hiérarchie sociale qui n'est pas uniquement le reflet de l'évolution générale. Ce ne sont cependant pas vraiment des « notables » qu'on y rencontre, comme l'écrit Collart ([66]), d'autant moins qu'ils conservent le même dédain des charges publiques ([67]).

Si, vers 1650, Henry Cartier parafe les actes d'hiéroglyphes analphabétiques, Toussaint signe *Quartier* son testament en 1695 et Charles marque le sien *Cartier* en 1703 ([68]).

Si, à la fin du XVIIe siècle, le curé de Jalhay est Arnold Quar-

([65]) H 427. 20 décembre.

([66]) COLLART, *Lib. seign.*, t. II, p. 22

([67]) COLLART, *Ibid.*, mentionne bien en 1797, le *citoyen Cartier*, agent de la commune de Wandre au canton de Dalhem, mais ce cas est exceptionnel.

Quant à de prétendus titres de noblesse auxquels Collart fait une prudente allusion, ils ne sont qu'une fable. Limités ici par principe au cadre local, nous ne considérons pas les (de) Cartier, avocat, chanoine, bailli, seigneur, chapelain, bourgmestre et échevins de Liège, cités par les armoriaux, cartulaires, épitaphiers et autres travaux analogues et dont les armes décrites par BOSMANS, *Armorial*, figurent dans VAN DEN BERG et BOUHON, *op. cit.*, Ces personnages nous paraissent sans relation, tout au moins directe, avec les Cartier de Souverain-Wandre (voir néanmoins la note relative aux armoiries p. 239).

([68]) PW.F 2

tier ([69]), Adrien Cartier est en 1781 négociant (en 1783, marchand menuisier) à Souverain-Wandre, tandis que son homonyme du XIXe siècle, émigré à Herstal, deviendra le médecin éminent et populaire, l'homme politique éclairé ([70]) dont Collart trace un élogieux portrait.

A côté d'Isabeau Quartier qui, au XVIIe siècle, épouse Mathieu Thomas, *moulnier* de Souverain - Wandre ([71]), la famille peut se flatter de ses alliances avec la bonne bourgeoisie locale, les Blisten, Budin, Delbrassine, Dujardin, Fayen, Grégoire, Hautregard, Malaise, etc.

Dans la première moitié du XVIIIe siècle, un Arnold Quartier exploite des ouvrages de mine sous les communes et le bois la Dame, mais les Cartier sont surtout connus pour avoir longtemps assuré des services de transport de voyageurs et marchandises sur la Meuse entre Liège et Souverain-Wandre. Avant la rectification de la Meuse, un *rivadje Cwartî* partageait avec le *rivadje Moray* et le *rivadje Pas* la rive du fleuve entre la *rouwale Moray* et la *rowe di moûse*, et conservait le souvenir de cette activité batelière ([72]).

L'ancien rivage est encore relié à la rue de la Meuse par la petite *rouwale Cwârtî* qui longe le jardin de la maison n° 39, encore connue comme maison Cartier.

([69]) Institué le 6 mai 1683 sur présentation du curé de Sart et par la veuve de Renard de Rouvroy, détentrice du droit de patronage des églises de Sart, Jalhay et Spa (PR). Le curé Quartier fut *sacrilègement occis* le 30 octobre 1698 (Reg. parois. de Wandre).

([70]) Fidèle à une sorte d'attitude familiale, Adrien Cartier refusa à trois reprises l'écharpe maiorale de Herstal.

([71]) Son testament du 22 décembre 1695 rédigé *en la maison du moulin du testateur* († le 4 janvier 1696).

([72]) La batellerie a été durant des siècles une « industrie » caractéristique de Souverain-Wandre. Déjà en 1549, le seigneur de Herstal loue à quatre *nealveurs* de Souverain-Wandre, Lowy de forny, Johan Cabolet, Biertelmeit de Xhenemont et Johan Surlet, trois bonniers hors du *grand dooz extant en la Rivière de mouse entre le lieu appelleit manchien* (Ile Monsin) *et ladict ville de soverain wandre* (H 20.iiijexxiij v°)

En ce qui concerne les Cartier, la batellerie occupait la famille au sens large du terme. On voit, par exemple, Jehenne Quartier, veuve de Pirotte Budin, de Souverain-wandre, léguer à son fils François *le batteau menant les marchandises de Wandre à Liège et de Liège à Wandre avec tous ses outils* (PW F 2. 26 septembre et 20 décembre 1695).

En 1717, Catherine Bouckette, épouse de François, lègue à son fils Jacques Pirotte *la maison — pour au futur pouvoir commodément exercer le métier de naiveur et le ponton — avec tous ses attellemens et equipages* (PWF 2. 2 juillet 1717).

TROISIÈME GROUPE — LES « DE WANDRE » NON RATTACHÉS AUX DELLE THOUR

Avec plus de raisons encore que les cours locales vis à vis de leurs propres ressortissants, les organismes centraux ou régionaux, administratifs, judiciaires ou ecclésiastiques adoptèrent l'usage de compléter le nom des personnes par le déterminant de leur lieu d'origine ou de résidence.

Ainsi relève-t-on dans les documents émanant de ces offices des personnages dits « de Wandre » et que leur rang, leurs titres ou leur fonction désignent à une attention particulière. Si quelque indice a autorisé ou incité à rattacher certains d'entre eux à la lignée des del Tour, le plus grand nombre n'eut apparemment avec Wandre d'autre relation que toponymique. La part d'incertitude d'une telle affirmation interdit cependant d'ignorer délibérément ces Wandruziens d'origine ou de fait. A toutes fins utiles, on en trouvera une liste en annexe 4.

QUATRIÈME PARTIE

LA FAMILLE DE ROUVROY

I GENEALOGIE

Une des plus anciennes du pays de Liège, la famille de Rouvroy prend son origine dans le comté de Hozémont et son nom au hameau de Rouveroy où s'élevait jadis le château du même nom.

Après la destruction du château de Hozémont par les troupes du prince-évêque de Liège dans la guerre des Awans et des Waroux en 1298, Guillaume, châtelain de Hozémont s'installa au château de Rouveroy dont il prit le nom. Ce fut le premier « de Rouvroy ».

L'histoire des de Rouvroy se divise en trois périodes : Hozémont, Herstal et Wandre.

LES DE ROUVROY DE HOZÉMONT

Plusieurs auteurs ont étudié l'histoire de la seigneurie et de la période correspondante de la famille de Rouveroy ([1]).

Notre intention est de nous arrêter simplement au schéma généalogique ([2]) des personnages qui ont jalonné la lignée jusqu'aux de Rouvroy de Wandre, pour en montrer la continuité. Pour chacun d'eux, nous nous limiterons à quelques repères saillants de sa carrière, puisés le plus souvent dans Lefort.

Le tableau qui suit rassemble ces données. C'est sous le dernier membre inscrit — Renard de Rouveroy — que la famille prit pied à Wandre en 1502.

([1]) DOMKEN, *op. cit.* ; HEMRICOURT, *Miroir 3*, t. II, 262 ; LEFORT, *Généalogies* I.20, p. 124 à 128 v° ; LOYENS, *op. cit.* ; NAVEAU DE MARTEAU, *Rouveroy* ; VANDRIKEN, *op. cit.*

([2]) Schéma extrait du tableau du *Miroir des Nobles 3*, t. II, p. 262 et complété par les données de Lefort.

Tableau de l'ascendance **directe** des de ROUVROY de Wandre

Les enfants ne participant pas à la lignée continue sont simplement marqués par la lettre : F = fils ; f = fille
Autres abréviations : V = vivant ; D = décès ; Déf. = défunt
x = mariage

Guillaume, châtelain de Hozémont	Chevalier
Guillaume de Rouveroy châtelain de Hozémont	Chevalier 1280 ; seigneur à Rouveroy 1280
f f N. de Rouveroy x Henri le Velhet	Bourgeois de Liège, fils de Jean dit le veilhet et de x d'Isle Arm. : d'azur à la fasce d'hermine (Lefort.1.20.123)
Jean le Velhet f f de Rouveroy, dit le vieux	Chevalier 1322, 1343, Seig[r] à Rouveroit. Un des douze juges du Pays de Liège en mai 1335 (Lefort.1.20.124)
F F Jean de Rouvroy f dit le jeune x Marie de Flemale	Ecuyer 1347, Chevalier 1364. Sgr. à Rouveroit. Déf. 1372 (PONCELET,*St Pierre*) Fille de Bauduin de Flemale (Lef. 1.20.124 et 127)
Marie de Rouveroit f f x	Fille aînée de J. de R. Dame de Rouveroit (Lef. 1.20.125,127)

Renard de Lexhy, dit de Bertinhers et de Rouveroit

Fils aîné de Nicolas Renard de Lexhy, écuyer et de Maheal de Bertinhers. Sgr. à Lexhy. Résidant à Rouveroit. Mayeur d'Awir St Etienne en 1384. V 1412. Déf. 1421. (Lef.I.20.127)

Renard de Bertinhers dit de Rouveroit — F

Sgr. de Velroux, à Lexhy et Rouveroit. Tenant du chapitre Cathédral de Liège. Possédait à charge de relief les biens, cens rentes, jardin, cour et maison dits *delle* Converterie à Rouveroit. + 1456. (Lefort)

x

Catherine Oude de Hollogne

Fille de Jean le Pollen de Hollogne, échevin de la cité de Liège, et d'Oude de Theux (Lefort.I. 20.128)

Renard de Bertinhers dit de Rouveroit

Sgr. de Cornesse, de Drolenval, d'Odeur, à Lexhy et à Rouveroit. Créé chevalier par le roi Louis XI en 1465, à l'occasion d'une ambassade des Liégeois auprès du monarque.

x

Bourgmestre de Liège en 1458 et en 1466, régent de la cité en 1475, il joua un rôle de premier plan dans la longue lutte des Liégeois contre les ducs de Bourgogne.

x

Député de la Noblesse du pays de Liège à la conclusion de la paix de St Jacques (Lefort.I.20.128 v°).

Catherine de Ferme

En 1486, Renard réside à Liège (Lef.I.20.128)

Fille de Tobert de Ferme, écuyer.

Renard de Rouveroy x Isabelle de Xhéneumont

Jenne x Christian de Ramelot

Sgr. de la Rochette, de Goesne et de Barse. ([3]).

([3]) Voir DE HARENNE, *op. cit.*, et BALAU, *op. cit.*

Le plus éminent de ces personnages fut sans doute le bourgmestre de Liège du XVe s., dans la tragique période des luttes des Liégeois contre les ducs de Bourgogne, dont les événements les plus dramatiques furent la destruction de la cité en 1466 et en 1468 ([4]).

Dans cette période agitée, Renard de Rouveroit fut en vedette, tantôt à maintes reprises porte-parole des Liégeois, notamment auprès du pape et du roi Louis XI qui lui confère le titre de chevalier, tantôt homme de guerre, notamment dans la défense malheureuse de Saint-Trond en 1467 contre les troupes bourguignonnes.

Au gré des événements, Renard avait gagné l'estime du duc. Il devint l'homme de confiance et le second du sire d'Humbercourt, lieutenant général du duc de Bourgogne dans le pays de Liège. On le trouve entre autres dans différents conseils instaurés pour réprimer certains délits.

Renard de Rouveroit apporta à servir les Bourguignons autant de zêle qu'il avait mis d'ardeur à les combattre.

Le bourgmestre de Liège fut le dernier de la série des de Rouvroy de Hozémont. Son fils serait Herstalien et son petit-fils aurait fondé la branche wandruzienne de la famille.

Les de Rouvroy à Herstal et à Wandre

Le premier des de Rouvroy immigré à Herstal fut le fils et homonyme du bourgmestre de Liège. Avant 1498, il épousa Isabeau de Xhénemont, fille de feu Barthélemy de Xhénemont, échevin de Herstal et veuve de Jean de Hertog, seigneur d'Orsmael.

En 1517, Renard de Rouvroy était bailli de Herstal.

A cette époque, la famille de Xhénemont possédait à Herstal et à Wandre de nombreux biens, parmi lesquels le château de Wandre. Isabeau disposait par ailleurs des *humiers et vicaries* (usufruit) d'une importante exploitation, *tenure, courte, maison, jardin, stordeur et assiese* situés à Herstal entre la rue du Grand Puits et le rivage de la Meuse, au sud de l'emplacement de la rampe du pont alors inexistant.

([4]) Léon Naveau, *Rouveroy*, donne un bon raccourci de cette carrière active. Quelques précisions y sont apportées dans Knaepen, *Années terribles*.

Notons qu'en déclarant éteinte la lignée de Renard avec le décès de Henri-Joachim, baron de Rouvroy et de Pamele de la branche de Lavaux-Sainte-Anne (+ 1748), Naveau perd de vue la branche de Wandre qui ne disparaîtra qu'en 1950.

Après diverses transactions entre les enfants de Barthélemy de Xhénemont, ses fils Wathieu et Wilhem étant décédés, leur frère Alexandre, chanoine, et leur sœur Jehenne héritèrent du château de Wandre et de ses dépendances, qu'ils transmirent incontinent à leur beau-frère Renard en 1502. Cet acte marquait l'entrée de la famille de Rouvroy à Wandre ([5]).

Renard avait d'Isabeau deux fils Antoine 1.1. et Renard 1.3. C'est dans cette génération que la famille allait se scinder en deux branches dont les deux frères seraient les souches, Antoine 1.1 ouvrant la branche de Wandre, Renard 1.3 la branche dit de Lavaux Sainte-Anne par référence à cette seigneurie que posséderait Jacques-Renard, le petit-fils de Renard 1.3. ([6]).

La famille de Rouvroy, en particulier la branche de Lavaux-Sainte-Anne, allait se maintenir à Herstal encore durant de longues années ([7]). Dans ce travail, nous ne considérons en principe que la branche de Wandre.

([5]) Pour éviter toute confusion et clarifier l'exposé à travers les nombreux homonymes, nous les affecterons de l'indice qu'ils portent dans le tableau généalogique de la famille et les notices individuelles qui les accompagnent (voir annexe 6, p. 276).

Le mari d'Isabeau de Xhénemont est donc Renard O.1. Il fait la transition entre les de Rouvroy de Liège et ceux de Wandre.

([6]) Cette branche s'éteignit en 1748 par le décès de Henri-Joachim, baron de Rouveroit et de Pamel, sire d'Audenarde.

([7]) Des données du texte de H 16.iiijxxvij (26.6.1532), on dresse le tableau ci-après :

Bertelmeit de
Xhenemont jadit
x
Kathelinne de
Noeffchasteal

Isabeau de Xhenemont
x x
(a) (b)

Johan de Hertoghe — damoiseal Renard de Roverer escquier

maistre Jacque de herthoge | bertelmeit x | kathelinne x | anthoene | Renard

Johan de
Ramelot
Sgr. de goen

Après un long procès provoqué par le refus des enfants de Jean de Hertoghe de voir leurs frères utérins ([8]) participer à l'héritage paternel, procès dont l'issue ne nous est pas connue, Renard 1.3 leur acheta la *courte* du grand puits à Herstal ([9]). Ses descendants la possédèrent jusqu'à sa vente à Jean de Lovinfosse en 1652 ([10]). La famille de Rouvroy tenait aussi en location à Herstal des terres du seigneur (en 1594,14 parcelles totalisant 45 bonniers) ([11]). Enfin, le château de Herstal leur appartint avec sa ferme jusqu'à sa vente en 1652 à Jean de Lovinfosse ([12]) en même temps que celle du grand puits. Ce château avec ferme fut ensuite racheté en 1730 par Renard 6.2 qui allait y mener grand train, et enfin revendu en 1753 par son fils Renard-Robert ([13]).

*
**

Après la génération de transition, la branche de Wandre en couvre dix jusqu'à son extinction en 1950.

Cette branche n'a jusqu'ici fait l'objet d'aucune étude généalogique. Un de nos objectifs est de combler cette lacune.

Le tableau généalogique et les notices qui le suivent ont été dressés d'après les papiers de la famille de Rouvroy, notamment un projet de tableau partiellement incomplet, ainsi que les documents de Lefort, armoriaux et épithaphiers bien connus et toutes autres publications utiles.

2. Les de Rouvroy maîtres de fosses

Aux XVIe et XVIIe siècles, les de Rouvroy furent parmi les maîtres de fosses qui exploitèrent les veines sous le bois la Dame. Cette activité se trouvait favorisée par la propriété qu'ils avaient des marets où furent ouverts les ouvrages attaquant la partie sud du gisement.

([8]) H 24.ijcxliij v°

([9]) Collart, *Lib. seign.*, t. II, 283.

([10]) Collart, *Lib. seign.*, t.I, 213.

([11]) *le court, cense, graingne, estableries, ediffices, fosse ou vivier en dépendant condist la courte des seigneurs de Rouveroit avec le jardin continu.* H 429. 19.2.1652.

([12]) Collart, *Lib. seign.*, t. II, 385.

Le château fut ensuite détruit par un incendie, tandis que sa ferme subsistait jusqu'à nos jours (Ferme des Hospices, rue Large Voie à Herstal)

([13]) Voir annexe 6

Cette période a été exposée avec plus de détails dans notre étude de l'industrie minière à Wandre ([14]).

3. L' AFFAIRE DE WARCK OU LE DRAME DE LA CHASSE AUX LOUPS ([15])

Au début du XVIIe siècle, vivait à Wandre Henri Renotte, chanoine de Sainte-Croix, oncle de Jean Frederici, chanoine et chantre de la même église. Par le mariage de sa nièce Pentecôte Fréderick avec Renard de Rouvroy, il devenait l'oncle d'une génération de Rouvroy, tandis que le mariage de son autre nièce Françoise Fréderick en faisait l'ancêtre de Jean-François de Warck et autres (voir fragment généalogique qui suit).

Le 20 janvier 1614, le chanoine Renotte rédigeait son testament qui allait déclencher entre ses nombreux descendants plusieurs procès de succession.

Sans entrer dans les détails de cette affaire de famille, disons simplement que le testateur avait créé une fondation en faveur des descendants de ses deux nièces Françoise et Pentecôte Fréderick. Le premier administrateur de la fondation était leur frère, le chanoine Frederici, à qui devait succéder le descendant mâle le plus proche des deux sœurs légataires.

A la mort du chanoine, administrateur, ce plus proche se trouvait être Renard de Rouvroy, fils de Pentecôte, mais au lieu de désigner celui-ci comme son successeur, le chanoine Frederici confia cette charge à Jean-François de Warck, gendre de Françoise.

Il obtenait en outre du Conseil de Brabant le 29.12.1657 un acte de sauvegarde qui permettrait à son successeur d'interdire — avec occupation militaire — selon son bon vouloir, l'accès des censes de Wandre et de Rabosée qui étaient les deux fideicommis de la fondation.

Ajouté à l'inertie du premier administrateur que l'on disait concertée, et cette désignation abusive de son successeur, ce geste fut une

([14]) RENARD, *op. cit.*, I, p. 190 et suivantes, où il convient de rectifier une erreur de la note 2 de la page 192. Le personnage visé par le texte n'est pas le bourgmestre de Liège et gouverneur de Saint-Trond, mais son fils homonyme Renard de Rouvroy, époux d'Isabeau de Xhénemont. C'est celui-ci qui reçut le château en 1502.

([15]) Ce texte est établi d'après les liasses des A.G.R.OF 898-9278 ; 987-9276 ; 897-9275 et quelques documents des PG.

déclaration de guerre et les deux branches des héritiers furent désormais des clans ennemis.

Un arrangement fut conclu en 1660 mais qui resta lettre morte ([16]) : les de Rouvroy refusaient d'exécuter la *condamnation volontaire* qu'ils avaient consentie et la scène que rapporte l'huissier du Conseil de Brabant traduit mieux qu'un commentaire l'état des esprits.

A cet huissier qui se présentait pour instrumenter, la dame de Rouvroy, son fils et un domestique s'écrièrent *avec une mine assez vilaine* qu'ils refusaient l'exécution ; puis ils passèrent aux menaces à l'encontre de l'huisier et de son commanditaire de Warck : *Il fault tirer l'un ou l'autre les fesses pleines de derageries* ([17]), sur quoi la dame renchérit : *Les derageries sont trop petit, il fauldroit aultre chose, des drageries comme des balles de musquet.*

Le Conseil de Brabant décerna des lettres de prise de corps, mais les de Rouvroy se réfugièrent à temps à Liège.

Un drame allait couronner cette tension réciproque, un drame dont existent deux versions.

Version des accusés, Gilles-François et Robert de Rouvroy

Le 15 novembre 1668, Gilles-François de Rouvroy s'en allait, avec son frère Robert, à la chasse aux loups par les campagnes sur les bois et terres de Wandre, lorsqu'ils rencontrèrent Jean-François de Warck accompagné de son cousin Falloise et d'un valet ([18]). Tous étaient armés de fusils. La conversation s'engagea sur le procès pendant entre de Warck et la dame de Rouvroy, et s'envenima rapidement pour aboutir aux menaces puis aux actes. Incité par de Warck, Falloise déchargea son arme sur Gilles-François, le blessant en plusieurs endroits et le renversant sur le sol. Gilles riposta dans le vide, ce que voyant, Robert se crut en légitime défense et tira à son tour sur de Warck qu'il blessa gravement. Cinq jours plus tard, la victime expirait.

([16]) A.G.R.OF. 898-9278; 27 juin 1660.
([17]) w. *dès rèdjerêyes* = des plombs de chasse
([18]) Florent de Lhotellerie de Falloise occupait à cette époque le « château » et la cense de Rabosée.

Version d'un huissier qui se trouvait à Wandre en exécution des de Rouvroy

De Warck se promenait *a lentour de son jardin a lopposite duquel y est un bois pendant a une petite montagne proche Wandre* où étaient embusqués deux fils de Rouvroy. Apercevant de Warck, ils quittèrent leur embuscade et tout en l'apostrophant, lui tirèrent deux coups de fusil qui l'atteignit à la tête, au point que la cervelle s'échappait, après quoi les deux agresseurs prirent la fuite dans le bois.

Et l'huissier ajoute cette remarque qui traduit une situation périodiquement dénoncée par les archives herstaliennes: « Comme j'ay apprins que dans Cheratte il y en est parfois 10 ou 12 desdits homicides qui ont leurs sauve conduict du sr d'illecq j'aye envye de leurs donner une visite cependant il y fait fort dangereux car il sont prest touts a lentour de la aussy pir que meurtrier ».

L'affaire s'engagea ensuite dans le dédale judiciaire et ne tarda pas à être prise dans l'engrenage du conflit de juridiction qui envenimait à cette époque les relations entre les Pays-Bas et les Provinces Unies sur le terrain de Herstal-Wandre.

Gilles-François, qui avait été autant victime qu'acteur, obtint aisément du comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, la *grâce et rémission* qu'il avait sollicitées. Il fut rapidement mis hors cause, de même que son frère Renard-Robert, vrai coupable du meurtre ([19]).

Il n'en fut pas de même des autres membres de la famille, représentés par la mère Françoise Gérardy, veuve de Renard. La famille séjournait à Liège où elle était à l'abri des ukases du Conseil de Brabant. Mais en 1670, le prince-évêque accorda aux Brabançons l'extradition qu'ils réclamaient. Après enquête, le procureur de Brabant fit décréter la saisie de corps et de biens de la dame et de ses deux fils et l'on procéda à la vente publique du bétail et du matériel.

C'est pendant et après ces séances de vente que surgit le conflit entre les Pays-Bas (Brabant) et les Etats Généraux des Provinces Unies qui, en qualité de mambours du prince d'Orange, prétendaient à la souveraineté sur le territoire de Wandre ([20]).

([19]) Lettre du 12 juin 1674 du gouverneur des Pays-Bas, dans les PR.

([20]) A ce moment, la souveraineté était partagée entre les Pays-Bas (rive droite) et le prince-évêque de Liège (rive gauche). La seigneurie était tout entière aux mains des Orange-Nassau.

Inspirés par les adversaires du parti de Rouvroy, les Provinces Unies dirigeaient leur action au départ de Maestricht. Elle visait à troubler les ventes présidées à Wandre par les huissiers de Brabant. Des partis de soldats venus de Maestricht faisaient irruption à Wandre pour y faire eux-mêmes les adjudications au profit des Provinces Unies. Ils enfonçaient la porte que les huissiers brabançons refusaient d'ouvrir, procédaient à la vente et prétendaient faire restituer par les acquéreurs les bestiaux acquis par le ministère des huissiers.

Cette rivalité déclencha entre les chancelleries une importante correspondance qui se termina par la restitution des biens confisqués.

C'est ainsi que Wandre connut aussi sa « guerre des vaches », autre version d'une Cinéide.

4. Les de Rouvroy et autres Wandruziens au pays de Spa

Sous l'ancien régime, s'est marqué un courant suivi de relations entre Wandre et le pays de Spa, plus précisément quelques paroisses de cette région, car c'est dans l'organisation paroissiale que ce courant a trouvé son origine, en l'occurrence les dîmes et les patronages laïcs des églises.

La fonction de décimateur d'une paroisse comportait, tout au moins en principe, quelques charges, mais elle conférait au décimateur le patronage de l'église et le droit de collation de la cure.

Ces droits, fiefs mouvant de la cour féodale de Liège, étaient héréditaires par droit de primogéniture masculine.

A l'époque où apparaît la première mention connue des dîmes de Sart et de Theux, celles-ci, avec la moitié du patronage des mêmes églises, étaient aux mains de la famille de Fléron en la personne de Thiry de Fléron, qui en fit relief le 18 novembre 1313 ([21]).

En 1434, *Renart de Nuefchastiel,* mari d'Isoude de Fléron demeurant à Loneux, recevait par succession de son beau-père Thiry, les dîmes de Sart, Theux et Jalhay avec le patronage de Sart ([22]).

En 1446, c'était *Bietremeil de Xhénemont,* gendre de *Renard de Nuefchastiau,* qui héritait d'une rente sur les dîmes des bans de Sart, Theux et Jalhay de par sa belle-mère Isoude de Fléron et des conve-

([21]) Tihon, *op. cit.*, p. 102
([22]) 9 juin, *Ibid.*, p. 105.

nances de mariage de ses grands oncle et tante Wautier de Fléron et Averoite d'Asche ([23]).

Trente ans plus tard, par le décés de sa femme Catherine de Neufchâteau, Barthélemy relevait la moitié des dîmes de Sart et de Theux avec le patronage de l'église de Sart ([24]).

Ainsi, de partages en successions, ces dîmes et patronages, fiefs du pays de Franchimont, suivaient un cheminement parallèle à celui des fiefs de Herstal et Wandre et aboutissaient, le 9 juillet 1502, à la cession par Alexandre de Xhénemont à son beau-frère Renard de Rouvroy, mari d'Isabeau, des dîmes des bans de Theux et Sart et la masure ([25]) de Troisfontaines, avec le patronage de l'église de Sart, en même temps que le château de Wandre et de ses dépendances.

C'était le début de la réunion par les de Rouvroy des dîmes du pays de Franchimont entre leurs mains. En 1613, ils étaient détenteurs des dîmes de Sart, Theux, Jalhay, Oneux, Polleur, Fays, Jehanster, Spa, Spixhe, Hestroumont, Sassor et Becco, dont ils conservèrent la plupart jusqu'à la fin de l'ancien régime, de même que le patronage des églises de Sart, Spa et Jalhay.

Quant à la seigneurie des Troisfontaines, elle passait de père en fils aux aînés des de Rouvroy jusqu'à Renard 3.2. qui la légua à son neveu Raes Blanche 3.3a d'où elle passa dans la famille Blanche.

En 1662, Raes le jeune vendit la seigneurie à Henri Pompée de Macours pour 10 000 fls ([26]).

Les incessantes transactions, partages, échanges et fondations de rentes créaient une activité financière centrée sur la famille de Rouvroy mais qui touchait naturellement son proche entourage.

Antoine Budin, de Souverain-Wandre, puis son fils Renard, possédèrent des parts de dîmes au pays de Franchimont au XVe siècle, mais le cas le plus remarquable est celui de la famille Dujardin, de Wandre. A côté de ses participations au mouvement des dîmes et des rentes, se révèlent des affinités bien plus étroites avec la ville de Spa. Christine Dujardin, veuve d'Antoine Dujardin, bourgmestre de

([23]) 16 mars, *Ibid.*, p. 106.
([24]) 21 décembre 1476, *Ibid.*, p. 108.
([25]) Troisfontaines est un hameau de quelques maisons à quelque 500 m. au nord-ouest de Tiège sur le territoire de Sart.
Masure est à prendre ici dans son sens médiéval, c'est à dire *demeure* en général avec ses dépendances.
([26]) TIHON, *op. cit.*, p. 280.

Herstal, y décéda en 1744. Il en fut de même en 1754 pour François Dujardin, bourgmestre de Wandre ([27]).

Un autre François (-Michel) Dujardin, fils du précédent, fut un riche marchand ([28]) et propriétaire spadois qui, à son décès en 1789, léguait à ses trois nièces (dont une, mineure, résidait à Spa, chez le peintre Nicolas Rousseau, son tuteur) et à son frère Antoine, curé de Spa, les deux hôtels de Suède et d'Autriche, contigus sur la place du Pont, le Grand Hotel où il avait vécu et d'autres biens fonciers dépassant un hectare.

Et le juge de paix du canton de Spa qui enregistrait l'estimation de ces héritages n'était autre que Léonard Hauregard, aussi de souche wandruzienne et parent du précédent par alliance ([29]).

Un autre cas, beaucoup moins brillant, est celui de Collard Cloeskin, de Wandre, qui fut propriétaire du *courtil Piette* dans la fagne de la Baraque Michel. Tihon ([30]) rapporte qu'impécunieux ou dépensier, il dut à diverses reprises demander terme à ses créanciers, pour finalement abandonner sa propriété. En 1612, elle tombait en décadence, y compris les constructions et en 1614, le greffier de Sart se fit subroger aux droits des créanciers et adjugea le bien.

Collard Cloeskin était Collard Thomas dit Cloeskin, qui eut sa *courte* (ferme) à l'entrée nord de la ruelle de la brassine (rue des Prés) à Wandre, du côté est.

On connaît aussi les alliances de la famille de Rouvroy avec les Blanc Jehan de Sart et avec les Nicolet de Jehoumont (ban de Theux) dont une Marguerite de Rouvroy épousa le fils Pierre ([31]).

Enfin, on notera encore la très ancienne immigration de la famille Blisten (plus tard Blistin) à La Xhavée et à Wandre.

On conçoit que le droit de collation des cures étant détenu par les chatelains successifs de Wandre, les cures de Sart, de Spa et de Jalhay aient reçu certains titulaires d'origine wandruzienne ou voisine. On y rencontre notamment :

([27]) Body A., *Nécrologie*.
([28]) Notamment marchand d'eau de Spa.
([29]) Pap. Grég.
([30]) Tihon, *op. cit.*, p. 50.
([31]) Cité le 7.4.1743. AGR.NB. 3712-1.

— en 1557, sire Jérôme de Xhénemont (famille de Xhénemont de Herve, Herstal, etc), curé de Sart, Jalhay et Spa ([32]).
— en 1683, Arnold (de) Cartier de Souverain-Wandre, curé à Jalhay ([33])
— en 1755, Jean-Guillaume Dujardin, de Wandre, curé de Spa ([34])
— en 1775, Antoine Dujardin, neveu du précédent, curé de Spa ([35])
— au XVIIIe s., Colette Badon, de Wandre, curé de Sart qui, avec l'autorisation de l'archidiacre, fit mettre en vente l'*hôpital* de Cockaifagne, *l'Hospital en Fagne, dessous les Flachis, à la voie de Malmendy* ([36]).

Le droit de collation des cures mettait aux mains des collateurs un pouvoir important, mais aussi une inépuisable source de querelles et de procès, dont nous ne retiendrons que les péripéties de la nomination du curé Arnold Cartier, cette autre vieille famille wandruzienne (voir annexe 3).

Ce cas est typique des tribulations que pouvait engendrer la rivalité de plusieurs candidats. J. Renier en narre en détail les développements, que nous résumerons très brièvement ([37]).

Arnold Cartier fut présenté le 21.4.1683 à l'archidiacre du Condroz pour la cure de Jalhay par Françoise Gérardi, veuve de Renard de Rouvroy, collateur.

Cette formalité marquait le départ d'une période mouvementée suscitée par les entreprises d'un rival de Cartier, l'ex-curé Jacquet de Vivegnis. Pendant plus de quatre ans, allaient se succéder les épisodes parfois burlesques de cette rivalité opiniâtre : les deux prêtres s'interdisant mutuellement la maison pastorale, parfois avec le secours de quelques soldats mandés par l'un des protagonistes, s'affrontant à l'autel durant l'office ou vidant leur querelle sous l'œil de délégués de l'autorité ecclésiastique munis d'instructions souvent inopérantes, dissimulant les objets du culte, se disputant l'autel, bref entretenant un climat aujourd'hui parfaitement inconcevable.

([32]) RENIER, *op. cit.*, 2e part., p. 88.
([33]) *Ibid.*, p. 95.
([34]) AELW.r 4. 169.
([35]) BODY A., *Actes.*
([36]) Sart. Œuvres, cité par SCHUERMANS, *op. cit.*, p. 80.
([37]) RENIER, *op. cit.*, t. II, p. 95 et suivantes.

Finalement, d'un voyage à Rome, Cartier rapporta une décision en sa faveur. Ce n'est cependant qu'après quelques derniers incidents que ses mérites l'emportèrent définitivement.

Mais ce pastorat commencé dans la comédie, allait s'achever dans le drame : le 30 octobre 1698, regagnant Jalhay, le curé Cartier tombait sous les balles de deux gredins dissimulés derrière une haie. Le curé Cartier expira le 1er novembre.

CINQUIÈME PARTIE

L'HÉRALDIQUE WANDRUZIENNE

Château, noblesse, généalogies, blasons, concepts dont la parenté conduit à dire un mot de l'héraldique wandruzienne. La noblesse y a eu peu de part.

Un bref aperçu groupera les blasons que l'histoire de Wandre a connus.

L'histoire du vieux château et des familles qui l'ont occupé a évoqué la plupart des « grandes familles » de Wandre auxquelles elles furent alliées ou qui, de quelque manière, se trouvèrent mêlées aux péripéties de cette histoire.

Nous l'avons dit, il s'agit de familles de petite ou de grande bourgeoisie, où la noblesse n'était que peu représentée. Néanmoins, selon la mode du temps, la plupart s'enorgueillissaient d'armoiries généralement sans base juridique ni acte de concession. Il semble aussi que certains lignages locaux usèrent, avec ou sans brisure, des armes d'une branche latérale socialement plus élevée et établie ailleurs.

Ce fut, semble-t-il, le cas de la famille Cartier dont il n'existe aucun usage connu d'armoiries sur le plan local mais dont la pierre tombale au cimetière de Wandre de Lambert Houbart décédé le 13.8.1711 et de sa seconde femme Françoise Cartier accole aux armes fantaisistes du premier celles, reconnues, de la famille Cartier de Liège, aux dix losanges accolés et aboutés.

Il s'est formé ainsi un ensemble qu'il serait un peu prétentieux d'appeler l'armorial wandruzien, mais qui mérite cependant d'être rassemblé. A côté des descriptions de divers armoriaux ou épitaphiers, cette héraldique locale nous a été partiellement conservée par des sceaux et autres figurations. Les plus remarquables de celles-ci étaient les quatre verrières polychromes de la nef gauche de l'église, que pulvérisa la bombe volante du 19 décembre 1944 (fig. 10).

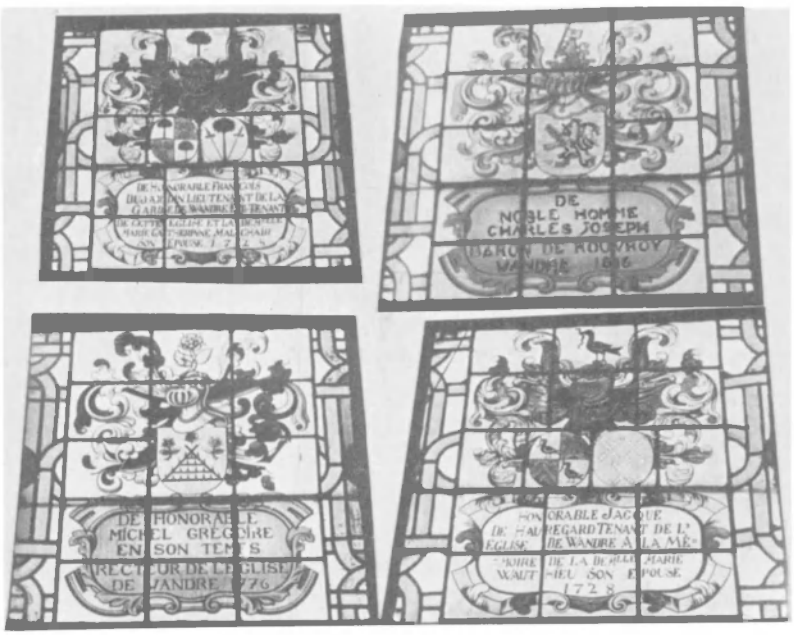

Fig. 10

Ces verrières avaient été placées au XVIIIe siècle aux frais de quatre notables qui fondèrent à cette occasion des rentes au profit de l'église ([1]). Ces quatre familles qui eurent des membres tenants ou mambours de l'église, étaient les Dujardin, les Grégoire, les Hautregard et les de Rouvroy.

([1]) Par exemple, François Dujardin, tenant de l'église avait placé ses armes en 1728 (PW.A 5.189 et PW.B6). Il céda à l'église une rente de 2 dalers plus une somme de 10 florins (PW.A1.8.2.1739. Notaire Hendrix).

Par contre, les armes de Rouvroy furent placées aux frais de l'église en reconnaissance pour le don que lui avait fait Renard-Jacques-Ferdinand d'un *parterre cramoisy or et argent pour faire un ornement complet scavoire un jasuble deux tuniques chappe et devant d'autel.* La convention entre les parties stipulait que le *seigneur Baron* ferait aussi broder ses armes sur la chasuble. (A.G.R.NB.3709/2. 22, 1746).

Les verrières détruites en 1944 n'étaient pas entièrement les pièces originelles. Les armes de Rouvroy, par exemple, se trouvaient primitivement dans une fenêtre à gauche du chœur. Les quatre verrières furent remises en état et regroupées lors de la restauration de l'église par l'abbé Houyet avant la dernière guerre.

Un sauvetage in extremis nous a heureusement conservé un autre monument héraldique intéressant, la pierre tombale portant les huit quartiers de Jean Florent de Lhotellerie de Falloise, seigneur de Warsage résidant à Rabosée, que celui-ci fit placer en 1707 ([2]). Il y fut inhumé († 1722) avec ses parents Jean Florent de Lhotellerie et Anne Linotte, et avec son épouse Isabelle de Frongteau († 1706) ([3]). Dans le cadre de notre étude, limité aux familles résidant ou ayant résidé à Wandre, nous n'en retiendrons que les armes de Lhotellerie de Falloise.

En exceptant les Fléron et les Neufchâteau, qui ne firent au château de Wandre qu'un assez bref séjour sans y marquer leur passage, les de Rosen et les Degrady quelque temps châtelains de la Motte, en négligeant aussi les branches des de Wandre ou Dewandre postérieurs au XVIe siècle, et les divers blasons qu'elles arborèrent sans aucun rapport avec ceux des de Wandre primitifs, en omettant enfin les alliances extérieures des familles bourgeoises wandruziennes rencontrées dans notre travail, notre galerie héraldique comprendra les armoiries blasonnées qui suivent (fig. 11).

([2]) 16 août 1707. Not. P. Blisten (APW.A 9.121.Cop.H 87.203 v°). Cette pierre, mentionnée par les archives mais masquée par le pavement moderne, fut retrouvée lors des travaux de remise en état de l'église après les dégats de la dernière guerre et fut heureusement sauvegardée alors qu'une partie de l'inscription, brisée en menus morceaux, avait déjà pris le chemin des détritus. La dalle a maintenant repris place dans l'église.

([3]) La coutume des inhumations dans l'église fut largement suivie à Wandre jusqu'à ce que l'édit du 23 prairial XII (12.6.1804) y mette fin. Une note du XIXe s. aux A.C. indique d'ailleurs que toute personne qui payait une pistole avait droit à cette sépulture si elle en exprimait le désir, vœu que l'on rencontre dans de nombreux testaments.

On ne s'étonnera pas dès lors qu'à côté de quelques défunts de haut rang gardés par une pierre armoriée, une liste non exhaustive des plébéiens inhumés dans l'église n'aligne pas moins de 65 noms, répartis de 1676 à 1782, tous de la bourgeoisie.

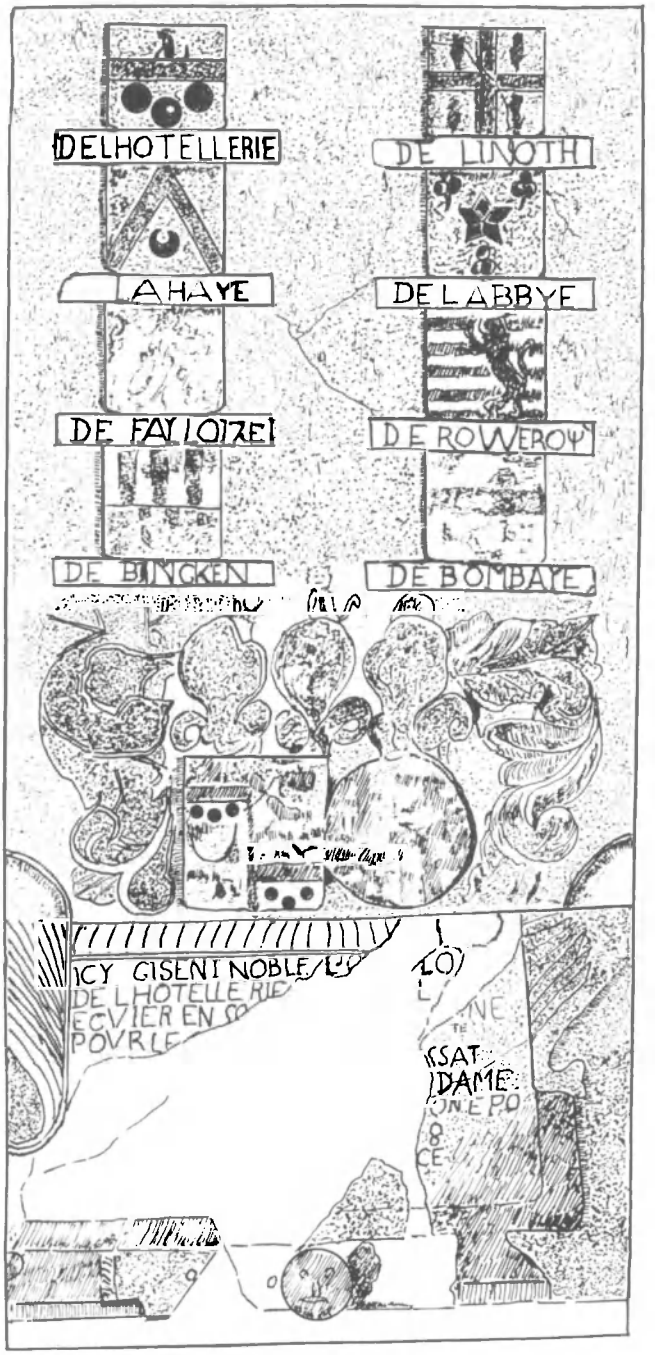
DELHOTELLERIE
DE LINOTH
AHAYE
DELABBYE
DE FAYLOIZE
DE ROWEROY
DE BINCKEN
DE BOMBAYE
ICY GISENT NOBLE
DE L'HOTELLERIE
ECVIER EN SO
POVR LE
ISSAT
DAME
ONE PO

Fig. 11

A. FAMILLE « DE WANDRE »

1. *De gueules semé de billettes d'or au lion de même brochant sur le tout* (Dessin par Alex. Schaepkens d'après Hemricourt. SV 19296-19297 du Cabinet des Estampes)

1bis. Le même avec champ d'azur (Hemricourt. *Miroir 3).*

1ter. De gueules semé de billettes d'argent, au franc-quartier de sinople chargé d'un lion d'or armé et lampassé brochant sur le tout (Rietstap, *Armorial gén.*).

2. *D'or à la croix engrêlée de gueules au franc-quartier d'azur chargé d'un lion de gueules* (Bosmans J., *op. cit.*).

2bis. *Le même au franc-quartier burelé d'argent et d'azur portant un lion de gueules* (Dessin dans Hemricourt, *Miroir 2*).

2ter. Ecartelé. Aux 1 et 4 d'azur à la bande d'argent ; aux 2 et 3 d'or à une rose de gueules boutonnée d'or, feuillée de sinople (de Limbourg).

3. Gérard de Wandre, 1343 — *Lion couronné sur un burelé* (Verkooren, *op. cit.*, n° 685).

4. Alexandre de Wandre, 1363 — *Burelé de dix pièces, un sautoir brochant chargé en cœur (d'une étoile?)* (*Ibid.*, n° 2249).

5. Le même, 1365 — *Ecu fascé de dix pièces à un sautoir brochant sur le tout.* (*Ibid.*, n° 2062).

6. Guillaume de Wandre, 1374 — *Ecu burelé à un sautoir brochant et chargé en abîme d'une étoile à cinq rais.* (*Ibid.*, n° 4522).

7. Catherine de Wandre, 1383 — *Semé de billettes à un lion chargé sur l'épaule d'une étoile à six rais brochant sur le tout.* (Epitaphe à l'abbaye de Vivegnis dans Naveau de Marteau, *Epit. V.d.Berch.*).

8. La même — *Cinq fasces à un sautoir brochant sur le tout.* (*Ibid.*).

9. Johan de Wandre, clerc — Sceau de cire brune. Armes indéchiffrables de même que l'inscription circulaire, sauf la syllabe... WAN... (Charte de la cour de Lambert de Lamballe du 28.8.1385) (A.E.H. Cours des tenants hutoises, n° 16).

10. Wilheme Trembeleur, 1397 — *Une fasce accompagnée en chef d'un lion accosté de deux maillets.* (Hemricourt, *Miroir 3*, t. II, 394, note 4).

11. Lorent de Wandre, 1565 — *De..... à un besant agrandi de.....* (POSWICK. ABRY. p. 405).

1-1bis: Famille de Wandre

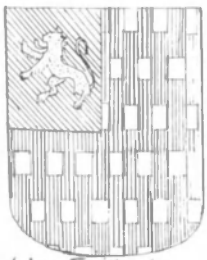

1-ter: Famille de Wandre (Rietstap)

2-Famille della tour de Wandre (Bosmans)

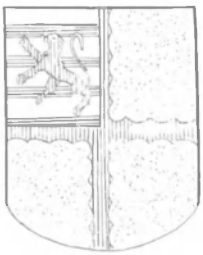

2bis - Idem (Henri-court: Miroir 2)

2ter - Famille de Wandre (de Limbourg)

3-Armoiries (Verk. 1343) 1/ Gérard de Wandre (1343)

3e - Sceau Verk. n° 685)

4e - Alexandre de Wandre: Sceau (1363. Verk. n°2240)

5e - Alexandre de Wandre. Sceau (1365) (n° 2062)

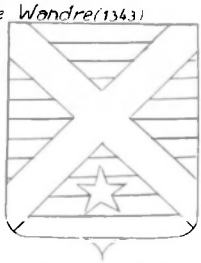

6 - Armoiries 1374 (Verk. n° 4522)

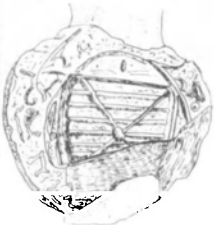

6e - Sceau 1 Guillaume de Wandre

Planche IV

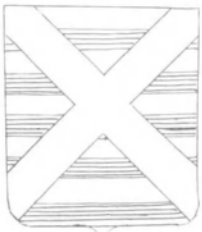

8-Catherine de Wandre

9e-Johan de Wandre, clerc (1385)

13-Wilheme Trembleur (1397) (Hemr. Miroir 3)

11-Lorent de Wandre (1565 Poswick)

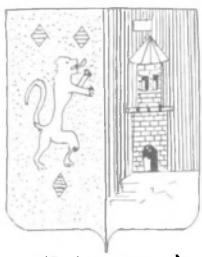

12-Armoiries

12e-Sceau

Famille Blistin

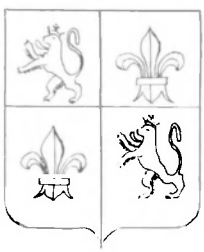

13-Blanche

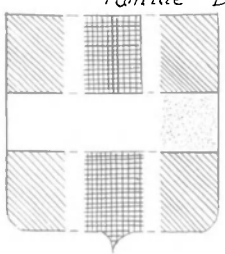

14-Bombaye (Trois variantes)

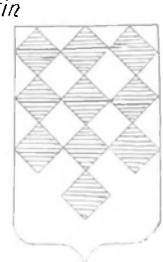

15-Cartier (Lens)

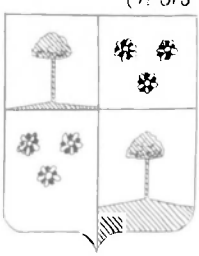

16-Dujardin

17-Chanoine Frederici

Planche V

18-Grégoire

18bis-Variante Grégoire (Jean-Henri, curé). Moulage au presbytère.

19-Hauregard

20-Lamoureux (=Amore)

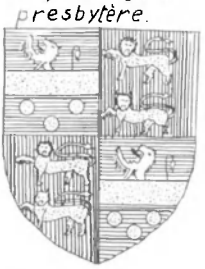

21-de L'hotellerie de Falloise

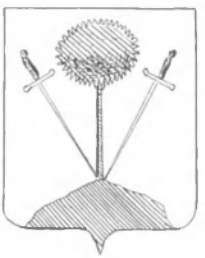

22-Malchair

23-de la Motte (Rietstap. Armorial général)

24-Sceau du curé François Pirotte-Budin (1692-1746)

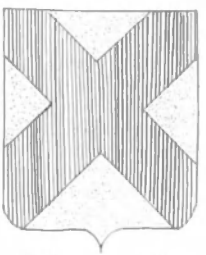

25-Renard de Rouvroy bourgmestre de Liège. 1458.

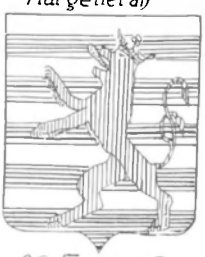

26-Famille de Rouvroy, branche "liégéoise"

27-de Xheneumont

Planche VI

B. FAMILLES WANDRUZIENNES

12. Blisten ou Blistin ou Blistain — *Parti : à dextre d'or au lion d'azur contourné, armé et lampassé de gueules accompagné de 3 losanges d'azur, 2 en chef, 1 en pointe ; à senestre, de gueules à une tour d'argent ajourée et maçonnée de sable, surmontée d'une bannière d'argent.* (PEUTEMAN, *op. cit.*, p. 266).
13. Blanche ou Blanjean — *Ecartelé au 1 et 4 un lion couronné, au 2 et 3 une fleur de lis.* (Dalle de Raes Blanche dans l'église de Wandre dans Comh.).
14. Bombaye (de) — *De sinople à la fasce d'argent.* (LEFORT, II.13.p. 40). Variantes : *De sable à la fasce d'argent. De sinople à la fasce d'or.* (DE LIMB, *op. cit.*, p. 45).
15. Cartier — *D'argent à dix losanges accolés et aboutés d'azur posés 3, 3,3 et 1. Casque et couronne. Cimier : un losange de l'écu.* (LENS, *op. cit.*).
16. Dujardin — *Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à l'arbre terrassé de sinople, aux 2 et 3 d'argent à 3 roses posées 2 et 1 de gueules boutonnées d'or et barbe de sinople. Casque, couronne. Cimier : arbre terrassé de l'écu* ([4]). (BOSMANS J., *op. cit.*).
17. Frederici (chanoine Jean) — *D'or chevronné de gueules, en abîme un rameau de chêne de sinople à trois glands d'or. Casque, bourrelet et lambrequin d'or et de gueules. Cimier : rameau de chêne de sinople à trois glands d'or.* (Dessin 1658 dans les PR).
18. Grégoire (Michel) — *D'argent à l'ipre de... accompagnée de trois roses, une en chef, une à chaque flanc, les deux dernières tigées et feuillées de deux pièces. Cimier : une rose de l'écu, tigée et feuillée de deux pièces.* (Vitrail détruit de l'église de Wandre).

18bis. Grégoire (Jean-Henri, curé) — *Les trois roses sont remplacées par la tête et les ailes d'un angelot.* (Moulage dans le plafond d'une salle du presbytère de Wandre).

19. Hauregard — *Ecartelé : au 1 et 4 d'argent à un oiseau de sable tenant un ver dans son bec ; au 2 et 3 d'azur au chevron accompagné de trois étoiles à six rais, le tout d'or. Cimier : l'oiseau. Lambrequin d'azur et d'or.* (Vitrail détruit de l'église).

([4]) Ces mêmes armoiries figurent au plafond de l'église de Soumagne, en l'honneur de Louis Dujardin, curé de St. Nicolas Outre Meuse (VAN DEN BERG et BOUHON, *op. cit.*).

20. Lamoureux (ou Amore) Jean — *Ecu à deux roses de..... tigées et feuillées chacune de deux, posées l'une au flanc dextre, l'autre au flanc senestre, accompagnées en chef d'un cœur enflammé de..... et en pointe d'une fleur de lis de..... Cimier : la fleur de lis de l'écu* (Bas-relief au tympan de la porte d'entrée de l'église de Wandre) ([5]).
21. de Lhotellerie de Falloise — *Ecartelé : au 1 et 4 d'azur à la fasce d'or chargée en chef d'un lion d'argent naissant et en pointe de trois besants d'or rangés deux et un, qui est de l'Hostellerie ; au 2 et 3 de gueules à deux léopards passant d'or, qui est de Falloise. L'écu sommé de deux heaumes d'argent, celui à dextre portant un bourrelet d'or et d'azur et pour cimier un lion naissant d'argent couronné d'or, celui à senestre portant pour cimier un lion d'or assis. Lambrequin à dextre d'or et d'azur et à senestre d'or et de gueules.* (POSWICK, *Nobl. limb.*, p. 107).
22. Malchair — *D'argent à un arbre de sinople accosté de deux épées d'argent à la poignée d'or.* (Vitrail détruit de l'église de Wandre) (Armes de Marie-Catherine Malchair, épouse de François Dujardin).
23. de la Motte — *D'argent à un arbre de sinople accosté de deux lions rampants de sable* ([6]) (ABRY, *op. cit.* ; RIETSTAP, *op. cit.*).
24. Pirotte — Budin (François, curé de Wandre de 1692 à 1746) — *Une dextrochère portant une ancre, dans un cercle accosté de deux palmes et surmonté d'une tête d'angelot accostée de deux ailes.*
25. de Rouvroy (Renard, bourgmestre de Liège en 1458) — *D'or au sautoir de gueules brochant sur le tout.* (Lefort. 1re partie, reg. 13, p. 104 : *Renaldus de Roveroit miles creatus a Lud. XI Rege franciae ad ann. 1465*).
26. de Rouvroy (Famille) — *Fascé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or, brochant sur le tout. L'écu surmonté d'un heaume d'argent couronné, grillé, colleté et liseré d'or, doublé et attaché de gueules, aux lambrequins*

([5]) Cette pierre fut placée lors de la reconstruction de l'église en 1720. Voir aussi RENARD, *Houillerie*, II, p. 98.

([6]) D'après Van den Berg, ces armes seraient celles d'un écu peint sur vitrail et daté de 1627 conservé dans la famille du chanoine Lambert de la Motte à Liège et provenant de l'ancienne maison de ses ancêtres à Wandre (VAN BASTELAER, *op. cit.*, p. 1). Le notaire Guillaume-Toussaint de la Motte résidait au XVIIe siècle à Wandre, au Wèrihê devant Herstal. Il fut mambour de l'église de Wandre pour les années 1648 à 1652 (APW. A1).

d'argent et de gueules. Cimier : le lion de l'écu issant et tenant une bannière aux armes de l'écu. (BARON DE RYCKMAN DE BETZ, *op. cit.*, p. 395).

27. de Xhénemont — *D'azur à la bande d'or accompagnée de six merlettes du même rangées en orle. Casque fourré de gueules. Bourrelet et lambrequins d'azur et d'or. Cimier : une merlette de l'écu entre un bois de cerf au naturel* ([7]). (LENS, *op. cit.*, p. 276).

([7]) HANS, *op. cit.*, p. 196, note 2 dit qu'il faut distinguer les Xhénemont primitifs portant d'or *à la croix engrêlée de sable* et leurs descendants tant en ligne masculine portant *au lion de Waroux* qu'en ligne féminine portant *à la bande accompagnée d'une orle de six merlettes.*

ANNEXE 1

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES MUTATIONS DU CHÂTEAU DANS LA PÉRIODE DES FLÉRON AUX ROUVROY

(Les parenthèses se réfèrent aux notices qui suivent.)

Jean de Fléron ([1])
x
Isabelle de Haultepenne ([2])

THIRY DE FLÉRON ([3])
x
a) Isaude de Gavier ([5])

b) Catherine de Bongart ([6])

WAUTIER DE FLÉRON ([4])
x
Averoitte d'Asse ([7])

Isaude de Fléron ([8])
x
RENARD DE NEUFCHÂTEAU ([9])
dit de Lonneux

MARIE DE N.
x
...de Fléron

THIRY DE N ([10])
x
Barbe...

Renard de N. ([11])

Catherine de N. dite de Loneux ([12])
x
BARTHÉLEMY DE XHÉNEMONT ([13])

ALEXANDRE DE X. ([14])

Isabelle de X. ([15])

Willem ([16])
x
a) Jean de Hartoghe ([19])
b) Renard de Rouvroy ([20])

Wautier ([17])

Jehenne ([18])

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES MUTATIONS DU CHÂTEAU

([1]) Jean, fils de Thierri de Fléron, maire de Soiron et de Catherine de Liers
Maire de Soiron 1339. Ecuyer 1341 (HEMRICOURT, *Miroir 3*, II, 210)
Dit d'Ayeneux 1361 (CUVELIER, *Val Benoit*, 498)
Défunt 1382 (A.E.L. C.féod. reg. 42. f° 89).

([2]) Isabelle, fille de Watier de Hautepenne (*Miroir 3*, I, 119 et 206). Veuve de Jean de Fléron, épousa Godefroid fils de Collart le Puissant (*Ibid.*, I.286).

([3]) Thiry, seigneur d'Atrive, maison héréditaire de Soiron, bailli d'Amercœur, châtelain de Mirwart et de Lompreit, échevin de Liège de 1419 à 1433 (*Miroir 3*, I, 119). Seigneur de Trois Fontaines (Relief 6 mars 1382.PR). Défunt 1435 (*Miroir 3*, II, 210).

([4]) Wautier. Partageait en 1424 avec Oulry de Cheteneal la seigneurie de Julémont (*Miroir 3*, II, 495).

([5]) Isaude, fille de Wilhelme de Gavier le lombars, manant à Meffe (*Miroir 3*, I, 119). Vivait en 1391 et 1398 (*Ibid.*, II, 210).

([6]) Catherine, veuve de Jean de Beaufort, sire de Celles (*Ibid.*).

([7]) Averoitte, fille de Jean sire d'Asse (dép. de Julémont) chevalier, et de dame Lieze de Meixhe. Elle était veuve de Gérard delle Loy (*Ibid.*) (*Miroir 3*, II, 495).

([8]) Isaude, dame de Troisfontaines (HANS H., *op. cit.*, 200).

([9]) Ecuyer (SIMONIS C., *op. cit.*).

([10]) Thiry. En 1466 manant à Wandre. Soroge (beau-frère) de Godefroid de Xhénemont, échevin de Herstal (AEL.H 7/1c.f° 11). Défunt en 1479 (sa veuve Barbe).

La parenté de Thiry de Neufchâteau avec Godefroid de Xhénemont suscite une mise au point du travail de HANS, *op. cit.*

Celui-ci (p. 194) impute à Lefort, Jalheau, Herkenrode, etc une prétendue erreur dans la généalogie d'un Godefroid de Xhénemont habitant à Herstal, qu'il situe deux générations plus tôt.

La citation de 1466 confirme la thèse incriminée par Hans. Il y eut donc deux Godefroid de Xhénemont dont l'un, l'échevin de Herstal frère de Barthélemy, manque en point d à la page 200 du travail de Hans :

Olivier de Xhéneumont
1376
x .....

Godefroid

Isoude
(† av. 1404)
x
Guillaume Cockeal

Guill. de Xh.
x en 1378
Cath. de Barhon
dite de Lavoir

Guillaume	Barthélemy	Ode	Godefroid
Ech. et mayeur	Ech. de Herstal	Relig. aux	Ech. de Herstal
de Herve	x	Dames Blanches	x
x	Cath. de Lavoir	d'Aix	Marie de Waroux
N. de Libermé	de Neufchâteau		
	dite de Loneux		

Cette mise au point entraine le transfert à Godefroid fils de Guillaume, de toute la descendance attribuée par Hans à Godefroid fils d'Olivier.

([11]) Renard vivait le 6 février 1459 (AEL.H 7/1D. f° xvij).

([12]) Catherine. Dite de Loneux (HANS, *op. cit.*, 199 ; LEFORT, *I, 20* 128). Suite à son décès récent, son mari Barthélemy de Xhénemont relève des dîmes au pays de Franchimont le 21 décembre 1476 (TIHON, *op. cit.*, 108).

([13]) Barthélemy. Fils de Guillaume de Xhénemont dit le vieux et de Catherine de Barchon dite de Lavoir (HANS, *op. cit.*, 198). Maire et échevin de Herstal (1459, 1466, etc). Ecuyer, seigneur de Troisfontaines, détenteur des demi dîmes des bans de Theux et Sart, et du patronage de l'église de Sart. Il reprit en 1444, avec Henri de Chantraine commandant de la forteresse de Monfort, la dîme de Hony, Han et Avister (HANS, *op. cit.*, 200). Le 10 novembre 1484, suite à son récent décès, son fils Wauthier fait relief au pays de Franchimont (TIHON, *op. cit.*, 108).

([14]) Alexandre manque à la généalogie de Hans. Chanoine de Saint-Paul en 1502. Fut aussi curé de Wandre (AEL.H le 11.2.1528, cop.PR.31.8.1529). Défunt en 1528.

([15]) Isabelle. Décédée le 11.7.1526 (NAVEAU DE MARTEAU, *Epit. V.d.Berch*)

([16]) Willem. Fils naturel (AEL.H 7/1C.f° 11). Epousa Aghis, fille du bourgmestre de Visé Jean Benselin de Richen (AEL. Cour de Mouland reg.1.f° 1 v°.30.3.1475, cité par KNAEPEN. *Années terribles*. p. 39, note 2.). Vivant en 1500 (A.EL.H 8/3. iiijxxxj.) Manque à la généalogie de Hans.

([17]) Wautier 9.7.1502, suite à son décès, son frère Alexandre fait relief au pays de Franchimont. (TIHON, *op. cit.*, 109). Manque à la généalogie de Hans.

([18]) Jehenne. Professe aux Dames Blanches d'Aix. Manque à la généalogie de Hans.

([19]) Jean, seigneur d'Orsmael près de Léau.

([20]) Renard. Bailly de Herstal. 1518. Relève le fief de Loneux à la cour de Limbourg. (HANS, *op. cit.*, p. 200) Ecuyer (NAVEAU DE MARTEAU, *Epit.V.d.Berch).*

ANNEXE 2

LA VIEILLE MAISON DE ROUVROY

La vieille maison qu'habita la famille de Rouvroy après l'abandon du château, dresse sa massive silhouette archaïque dans la rue Henri de Louvain, face à la rue des Marets.

Wandre ne possède quasi plus aucun vieil édifice et celui-ci est un des plus représentatifs.

Il remonte au moins au XVe siècle, comme on le voit par les mutations de ses propriétaires, telles que les révèlent notamment les paiements de la rente de 11 setiers d'épeautre dont la maison fut autrefois grevée au bénéfice de l'église de Wandre ([21]).

Jusqu'en 1511, elle appartenait à Lambert Garot. Au partage de ses biens, elle échut en cette année à son fils *Gérard le vieux* puis au fils *Gérard le jeune* qui la détenait en 1545 ([22]).

En 1569, elle passa d'abord au *Grand Henri de Rabosée* puis à son fils *Denixhe de Rabosée* et de ce dernier au petit-fils le *jône Denixhe* ([23]).

En 1573, celui-ci vend l'immeuble et ses dépendances au chanoine Rennotte ([24]).

Par une transaction inconnue, peu d'années plus tard, la rente est payée par Françoise, sœur du chanoine et épouse de *Jehan Frédéric dit de Bombaye* mais résidant à Wandre, qui l'acquittera jusqu'à sa mort en 1614.

Entretemps, Pentecôte Frédéric (ou Frédérici), fille de Johan, épousait Renard de Rouvroy et dans les convenances de mariage du 16 septembre 1592, la fiancée apportait en dot la propriété, dont la rente continua cependant à être acquittée par les parents car Françoise, veuve, paie encore la rente de l'année 1615 ([25]).

Ce n'est qu'en 1646, au partage des biens de feu Jean Frédéric ([26]), que la maison passa définitivement à la famille de Rouvroy, dont les membres allaient s'y succéder jusqu'à nos jours.

A l'origine, les dépendances revêtaient l'aspect de la ferme qu'elles formaient. Là où aujourd'hui un mur borde la rue, un portail cintré donnait accès à la cour. Celle-ci s'entourait des bâtiments communs d'une cense, depuis lors très transformés, adaptés ou remplacés. Au fond de la cour face à

([21]) La maison est au cours des siècles aisément identifiable par ses joignants dont deux restent immuables : le *royal chemin* (rue Henri de Louvain) au sud et la cure ou le doyar au nord et au nord-est.

([22]) PW.A 7.58

([23]) *Ibid.*, 66 et 23

([24]) 27 janvier, *Ibid.*, 63

([25]) Sur le document qui en fait foi, elle désigne l'habitation *sa maison Damoiseau Renard de Rouveroy.*

([26]) PW.A 7.23

la première porte, une seconde porte cochère cintrée accolée aux étables conduisait aux jardins et prés contigus ([27]).

En 1700, l'ensemble faisait 1 bonier et 6 verges grandes, soit 1 ha 16 ares ([28]).

Extérieurement, à part les fenêtres modernisées au rez-de-chaussée longeant la rue, la maison a gardé intact son visage d'autrefois celui d'une maison cossue aux proportions « patriciennes ».

En plan, un large vestibule et quatre pièces se partagent la surface. Un escalier tournant en chêne accède à l'étage.

L'intérieur a aussi conservé les caractéristiques constructives de son temps.

Les murs intérieurs sont des pans de bois (charpente de bois avec remplissage de maçonnerie ou de pierres) avec revêtement d'un épais crépi d'argile sur des lattes clouées sur la charpente.

De fortes solives apparentes supportent les plafonds. Entre ceux-ci et les planchers en chêne, un remplissage de fascines et d'argile procure une isolation thermique et accoustique.

Trois cheminées revêtues de carreaux en faïence bleue à personnages ornent trois pièces. Leur niche à feu, encadrée d'une plaque en fonte à bas-relief, est tapissée de briques de foyer. Une grille longitudinale au bas de la niche et une autre verticale à l'avant forment une corbeille à feu.

Les hottes des cheminées ne sont pas pyramidales comme d'usage, mais leurs parois sont verticales avec arêtes moulurées. Sur la face avant, les moulures délimitent des panneaux peut-être autrefois ornés de peintures.

Enfin, devant chacune des trois cheminées anciennes, le carrelage ou le plancher libèrent un rectangle où de petits carreaux noirs, jaunes et rouges, posés sur champ, forment une sorte de marquetterie, selon les motifs des croquis ci-contre.

Ces détails donnent au cadre de cette demeure un accent agréablement archaïque.

*
**

Ce cadre ancien se complétera en évoquant un document du XVIIIe siècle ([29]), dont nous ne retiendrons que les éléments les plus caractéristiques.

Le 4 mars 1744, après le décès de Marie-Françoise 6.1, la maison était occupée en commun par ses cousins le baron Renard-Jacques-Ferdinand 6.2. et Charlotte-Isabelle 6.3. Sans doute pour sortir d'indivision, ceux-ci firent dresser un inventaire complet du contenu de l'immeuble.

([27]) PW.A 1.19 juin. Renseignement de M. Troisfontaines, qui occupa l'immeuble jusqu'à sa mort vers 1955.

([28]) H.438.f° 68. Déclaration des biens de Rouvroy.

A cette époque, les de Rouvroy possédaient d'autres biens disséminés dans les campagnes (Maret, Paradis, Mer, Cheratte, Riou, Jardin, etc) pour un total de 8 ha 40.

([29]) AGR.NB. 3712-2

Le copieux document établi par le notaire Malchair de Wandre en présence de l'abbé Jean-Guillaume Dujardin, Wandruzien curé de Spa, de son frère François, capitaine de Wandre, et de la servante Thérèse Ravaulx, relève jusqu'au moindre bibelot.

Il débute par une liste des vêtements de la défunte, parmi lesquels les plus typiques, des toilettes et parures anciennes :

— *quinse cornettes* (coiffes) *de toilles ; une paire d'engagantes (?) de mouchelines ; des tours de gorge ; deux bonnets de basin* (étoffe de coton croisée) *avec leur cordons ; une coiffe de velour noire doublé de tafetas rouge avec une gaumette* (w. *gamète,* espèce de beguin serrant la chevelure, de jour et de nuit). (Haust. DL) *de coton ; souliers brodez en argent ; un habit de parterre verte en chabatué (?) ; abbatue noire de gros tour* (gros de Tour : étoffe de soie. DL. verbo *grosd'Tour*) *avec une juppe de draps de St Morte* (Saint-Maur ?) ; *une robe de florentine (?) ; une juppe de damas de londre canelle avec feuillage blanc ; une capotte* (bonet ou blouse) *de creppe caffé ; un vertugadin* (bourrelet destiné à faire bouffer la jupe) *; un coussin à faire des dentelles ; une paire de petites boucles d'argent pour les souliers.*

Parmi les meubles, et ustensibles, à côté des meubles usuels, notre curiosité s'arrêterait particulièrement sur :

— une *batterie de cuisine en cuivre ;* un *scribant* (Neerl. schrijfbank. Anc. fr. scribane, pupitre) ; *un moulin à philer avec une hespe* (rouet avec dévidoir. DL. verbo *hèspe, hèspler) ; quattre vieux fusils.*

Une longue série d'objets en étain : assiettes, plats, soupière, aiguière, sucrier, *assiette volante* (?), salières, chandeliers, pots de chambre (sic), *goflette* (w. *goflète* = terrine, plat. DL) un *raveley* (w. *rave, ravler* = ramasser avec le *ravlait.* DL) ; *assiettes à servir du bœur,* poivrier, moutardier, écritoire.

Objets divers parmi lesquels :

— *un petit brockaly en fer blanc* (w. *brocalî* = récipient porte-brocales, allumettes anciennes, bouts de bois bruts non soufrés) ; *deux mouchettes* (ciseaux pour moucher les chandelles ; *petit mortier avec son battant de cuivre ; un gobelet de serpentine* (roche de teinte verte) ; *un cachet d'argent avec armes ; une boite a l'eau de la reine de Hongrie* (parfum ?) ; *le dictionnaire historique de Mre Louis Monri.*

Si les tableaux n'étaient presque exclusivement que des images pieuses probablement sans valeur, la grande chambre du premier s'enorgueillissait de la galerie des portraits de famille, treize tableaux s'échelonnant de la grand-mère et des parents de Françoise Gérardy 4.6a à Renard-Robert 5.6.A la vente aux enchères qui suivit l'inventaire ([30]), cette galerie fut dispersée et pas un seul de ces portraits ne resta dans la proche famille.

On peut s'étonner de cet étrange désintérêt, mais plus encore le regretter car sans lui auraient peut-être pu nous parvenir quelques-unes de ces figures représentatives d'une époque révolue.

([30]) 14 juillet. AGR.NB. 3712-2

Quels témoins nous reste-t-il de ce temps ? Les vestiges bien dénaturés du vieux château et la vieille maison de la rue Henri de Louvain.

Ils ont sans doute été ébranlés par les mouvements de terrain d'origine minière, mais ils ont heureusement tenu bon.

Il faut s'en réjouir et souhaiter que les hommes ne réalisent, par action ou par omission, l'œuvre destructrice que le temps et les guerres n'ont pu produire.

ANNEXE 3

LA LIGNÉE DELLE TOUR (DE WANDRE) – CARTIER

L'étude généalogique qui va suivre poursuit un double objectif :
— dresser dans la mesure du possible le schéma familial des *del Tour de Wandre* de la seconde période (postérieure à l'abandon du château)
— restituer la lignée de leur descendance jusqu'à nos jours, qui aboutit à la famille Cartier.

Jusqu'au XVIe, voire au XVIIe siècle, l'absence de tout état civil n'apporte que des bribes d'information qu'il faut combiner et raccorder au mieux. Les fragments ainsi glanés au hasard des textes ([31]) ont été rattachés entre eux par des liaisons toujours axées sur les prénoms mais parfois seulement présumées quant aux identités personnelles. Dans ce cas, elles se fondent sur la chronologie, sur des coïncidences, sur des similitudes de prénoms, de surnoms ou de résidence, ou encore sur des recoupements.

L'instabilité des patronymes, le vague des référence personnelles et les ambiguïtés des multiples homonymes contemporains issus de l'usage traditionnel d'une gamme fort limitée de prénoms, multiplient leurs embuches sur la voie d'un tel travail. L'apparition des registres paroissiaux atténue grandement ces écueils sans les supprimer entièrement, même après le désordre et les lacunes qui marquent leurs débuts.

C'est dire que le canevas ainsi établi pèche par omissions, celle des personnes ignorées des archives et celles — très nombreuses — des personnes connues mais qui n'ont pu y être insérées à défaut de liaison décelable ou univoque.

Le résultat figure en un tableau synoptique (v. p. 271) qui, du XVe au XXe siècle, embrasserait douze ou treize générations. Il est précédé de notices qui résument les données personnelles de chaque individu cité et les éléments justifiant sa position dans l'ensemble.

Dans les huit plus anciennes des treize générations (XIII à VI), ces notices s'imposent en raison du caractère disparate signalé plus haut des sources auxquelles elles se réfèrent.

Dans les cinq dernières générations (V à I) par contre, où les registres paroissiaux et ceux de l'état civil deviennent les sources systématiques, on

([31]) Les sources exploitées sont les archives paroissiales et communales de Wandre, celles du couvent de la Xhavée, accessoirement celles du Notariat Général du Brabant aux AGR, celles des cours de justice de Herstal et de Wandre, les registres paroissiaux de Herstal jusqu'à la création de la paroisse de Wandre qui en dépendait jusqu'alors, puis ceux de Wandre (Baptêmes en 1666, Mariages en 1678, Décès en 1645).

L'omission des registres des paroisses environnantes vers lesquelles ont émigré de nombreux membres de la famille se justifie par le cadre purement local assigné à cette recherche.

s'est borné à un contrôle de la continuité des filiations sans en insérer les résultats dans le tableau.

Le tableau, borné de la sorte aux huit plus anciennes générations, y gagne en simplicité.

Dans le même souci, le schéma est limité aux membres masculins de la famille. Les femmes sont simplement signalées à la notice individuelle de leur ascendant direct.

Enfin, les personnages n'y sont enregistrés que par leur initiale et leur numéro relevés à la notice.

En résumé se succèdent :

— les notices des personnages des générations XIII à VI
— les références des sources qui justifient les données de ces notices. On y reporte par les renvois [ ] (v. page 267).
— le tableau généalogique dressé sur les bases qui précèdent. Les générations s'y succèdent de la plus ancienne (XIII) à la VIe.

NOTICES DES MEMBRES DES GÉNÉRATIONS XIII À VI

XIII.1 — *Arnotte (le gros -) de Wandre.*
Cité en 1453 [1] et 1458 [3]
Sa femme *Sibille* et son fils *Gilet* [1] ; son fils *Joris* [3].
Chaînon présumé — sous réserve — de la lignée *del Tour* d'après les prénoms traditionnels *Ernotte* et *Gilet* de la famille. Il comblerait, tout au moins en partie, l'intervalle qui sépare les *del Tour de Wandre* du XIVe siècle ([32]) des premiers *del Tour* attestés par les archives locales dans la seconde moitié du XVe siècle.

XII.1 — *Gielet delle Thour*
Si l'on admet l'insertion de XIII.1 parmi les *del Tour*, *Gielet* XII.1 peut être son fils [1]. Il est le *Gielet* de 1481 cité dans le Miroir des Nobles ([33]) comme descendant des *delle Tour de Wandre* [7].
Il est déjà cité en 1454 [2] et en 1461 [4].

XI.1. — *Ernotte (Arnotte) delle Tour dit Quartier de Wandre*
Fils du précédent [5] et [7].
Il se maria deux fois [10]. Sa première femme *Maheal*, fille de *Collet le marichal* de Herstal (H.8/2.ij xlix v°) lui donna sept enfants [11], trois fils : *Ernotte*, *Collette*, *Gielet*, quatre filles : *Gertrude*, épouse *Johan delle bresinne le jeune*, *Pasquette*, épouse *Johan de borge de Chamont*, *Maroie*, épouse après 1149 *Henry Lhoest de Cheratte* (H 20.iijciiijxxvj) et *Bertheline*, épouse *Lynard Rennotte* de Souverain Wandre.
De sa seconde femme, Gertrude, il eut un fils *Ernotte* [9] et une fille *Pirette* [10]. Celle-ci épousa Henry bodet, dit aussi *Henry maistre Henry*, de Souverain Wandre (H 12.iiijxxviij v°).

([32]) *Miroir 3*, II, 394.
([33]) *Ibid.*, note 4.

Ernotte XI.1 est le premier à porter le surnom de *Quartier* (31.11.1529. H. 15.iijcxvj v°).
En 1510, Ernotte et sa femme Gertrude étaient décédés.
La cœxistence insolite des deux Ernotte demi-frères s'établit par la mention de l'un comme fils de la première épouse *Maheal* [11] et de l'autre comme fils de la seconde épouse *Gertrude* [9]. Le premier sera dit *de Wandre*, l'autre de Souverain Wandre. On notera aussi la fréquente association de Henry bodet, gendre de Gertrude *avec son beau-frère Ernotte*, rapprochement non déterminant, mais néanmoins évocateur d'une parenté plus étroite entre Henry bodet et le second Ernotte.
La tenure d'Ernotte XI.1 se trouvait en bordure sud de la rue du Pont, à l'est de l'emplacement de la voie ferrée, et il posséda en outre notamment le *cortil alle mere* entre la *lere* et la ruelle Bastin (1479.3.10. H 7 bis/E ijcv).

XI.2 — *Giele (t) Deltour*
Cité en 1478, présumé fils de Gielet XII.1 et frère d'Ernotte X.1 [6].

X.1 — *Ernotte Quartier dit delle tour de Wandre dit Nottet*
Fils d'Ernotte XI.1 et de Maheal [11] et [10].
Père de Johan IX.1 et de Gielet LX.2, grand père de VIII.3 [15]. Défunt ainsi que sa femme *Maroie* en 1567. A l'occasion du partage de leurs biens, il est dit *Ernot Quartier dit delle thour* [15].
Il paraît être l'ancêtre de la lignée des *Nottet* 13. En 1518, il fonda une rente en faveur du couvent de La Xhavée, gagée sur les biens de la *mere* qui furent à son père XI.1 (16 mars. LX 12.100 n° 8).

X.2 — *Collette delle thour ou Quarti*
Fils d'Ernotte XI.1 et de Maheal [11].
Second mari de Catherine fille de Gérard de larche, brasseur à Wandre (3.3.1556. H 24 ijcxxij).
Apparemment encore vivant en 1543 (H 18.iiijclxv v°), il était décédé en 1558 (PW.17.157).
C'est Collette qui hérita de la courte, maison... que tenait en 1503 son père Ernotte XI.1 (1570. PW.17.153).

X.3 — *Gielet delle thour Quartier dit Picket de Souverain Wandre.*
Fils d'Ernotte XI.1 et de Maheal 11. *Dit delle thour* (H 21. ijxxiiij v°), *dit de Souverain Wandre* 12.
Mari de *Katerinne* fille de *Staskin de Souverain Wandre* (29.11.1524. H 13.ijclvj).
Leurs enfants: Ernotte, Stas, Gielet et Johan [18].
Le rapprochement des prénoms *Stas* du fils et *Staskin* du beau-père indique qu'il s'agit bien du même *Gielet.*
En vie en 1558 (14 juil. H 21 iijc cxviij v°).
Défunt en 1568 [17]. C'est de ce Gielet que part le surnom de *Picket.*

X.4 — *Ernotte delle thour Quartier (de Souverain Wandre)*
Fils de XL.1 et de sa seconde femme Gertrude [9]; présumé frère consanguin de son homonyme X.1 (voir XI.1).

La codétention en 1498 d'un fief *alle spinette* par Ernotte X.4 et son *soroge* Henry Boddet (30.11.1498. H. 427) n'est pas décivive quant à l'existence des deux demi-frères. Elle apporte simplement un complément aux autres arguments en sa faveur notamment la distinction entre Ernotte dit Nottet *de Wandre* (X.1) et Ernotte dit *de Souverain Wandre* plausiblement X.4.
Sa fille présumée Idelette, épouse de *Léonard le marixhal* (1567. PW.A 7.27). Le 2.12.1586, ce *Lynard le marischal* participe au partage des biens d'Ernotte (PW.F1).

IX.1 — *Johan Quartier dit Nottet*
Fils d'Ernotte X.1 [14] et [15].
Sa femme présumée Gertrude (Déc. 1573 RPH. Bapt.).
Gertrude, sa fille, est baptisée à Herstal le 7.4.1577 (RPH.)
Une autre fille Maroie est marraine à Herstal le 30.10.1602 (RPH. 1) ; elle pourrait aussi être la fille de VIII.1.
Un Jean *Nottet dit Quartier,* parrain à Herstal de Johan VII.10 en 1604, est plus probablement IX.1 que VIII.1 (1604.21.8. RPH.1).
En 1585, il reçoit le 3 février un pré de son contemporain Antoine, fils de Henry Lhoest ; celui-ci gendre d'Ernotte IX.1, au profit de qui il contracte une rente le 11 avril suivant (H 428.70 et 73 v°). Il doit bien s'agir de IX.1 car il est nommé *Johan Quartier dit Nottet* dans une phase ultérieure de la même transaction (1602. H 428.74).

IX.2 — *Gielet Nottet de Wandre*
Frère de IX.1 et fils de X.1 [15] père de VIII.2 16
Défunt en 1567. Au partage des biens de son père Ernotte X.1, il est représenté par son fils Gielet VIII.2 [16].

IX.3 — *Ernotte Collette*
Fils de Collette X.2 [15].
Vivant en 1577 (H 428.XXV), il était défunt en 1593 (H 428.67).
Ces références ne peuvent concerner Ernotte X.1 et sa veuve défunts en 1567, mais rien ne détermine néanmoins qu'il s'agisse plus sûrement IX.3 que IX.5 dont on ne connait malheureusement pas la date du décès.

IX.4 — *Johan Collet(te)*
Fils de Collette X.2, frère de Maroie 15
Sa veuve Marie est citée en 1615 (PW.A 7.158)
Sa fille Maroye, baptisée en septembre 1578 (RPH.1), est citée en 1635 (PW.A 7.159).
Celle-ci, ainsi que son frère Johan Colette VIII.4 et leur descendance portent le surnom de Waroux [38], ce qui indique que Maroye, femme de IX.4, serait une *Waroux* ([34]).

([34]) Un texte de 1730 (PW.A 5.143) donne déjà ce surnom à Collette, premier de la lignée en ajoutant que la maison des Waroux se trouvait à Wandre, face à l'entrée de la *mer*. Toutefois cette appellation retroactive d'environ deux siècles appelle la plus grande réserve.

IX.5 — *Ernotte delle thour dit Quartier de Souverain Wandre*
Fils de Gielet X.3 [18].
Vivant en 1558 et en 1572 (*ernot delle thour dit quartier de* SW) (27 juin H 30. iiijxxxvij v°) et en 1584 (H.34.xxxv).
Les mentions de 1577 et de 1593 rapportées à Ernotte IX.3, pourraient concerner IX.5. Rien ne permet de lever le doute sur ce point.

IX.6 — *Stas Quartier dit Picket de Souverain Wandre*
Fils de Gielet X.3 [18].
Sa première femme *Maroye*, fille de *Gielet Arnot de Wandre*, et de sa femme *Katherine* (1566. H 28.xix).
Ce *Gielet Arnot* n'est pas un des *del tour* rencontrés jusqu'ici. Il s'agit de *Gille Arnotte*, fils *d'Arnotte Goddin* de Herstal (H 19.cvj et vijxxvj).
Maroie est encore en vie en 1574 (H 31. lxvij), mais en 1587, on cite *Catherine* fille de Johan Gérard, veuve Johan de Pont, qui serait sa seconde épouse (PW.A 7.70) et non la femme de *Stas VIII.6*. Celui-ci, à moins de 24 ans, n'aurait vraisemblablement pas épousé une veuve sensiblement plus âgée que lui.
Sa fille *Marie* est baptisée à Herstal le 5 janvier 1565 (RPH.1). Elle épousa *Thiry de Jardin dit bockar laine*, qui teste le 24 février 1640 (PW.F 2). Sa fille Catherine est citée marraine le 18 février 1578 (RPH.1).

IX.7 — *Gielet Quartier dit Picket (de Wandre)*
Fils de X.3 [18].
Cité en 1558 (*gielet picket de Wandre)* en même temps que son frère Ernotte (IX.5) (*Ernult fil gielet pickette*) dans une longue liste de débiteurs de rente [15].
Que Gielet n'y soit pas, comme son frèreErnotte, rapporté à son père, peut s'expliquer par ce qu'il est dit *de Wandre* et qu'Ernotte figure dans la liste comme représentant d'un *Grégoire le texheur* de Souverain Wandre.
Cité en 1652 avec son frère *Jean Quartier dit Picquet* (H 62.306)

IX.8 — *Johan quartier dit picket*
Fils de X.3 [18]
Vivant en 1595 (11 avril. H 428.73 v°).
Sa femme Marie fille de Loren de Forny (11.7.1570. H 29. vijxxj).
Sa fille Marie et son fils Laurent, présumés, sont parrain et marraine à Herstal (10 avril 1600. RPH.1).

IX.9 — *Johan delle thour*
Cité *Johan fil Arnult dellthour* en 1558 dans la même liste de débiteurs de rente que Johan IX.1. Peut être d'Ernotte X.4.

VIII.1 — *Jehan Quartier dit Nottet, de Souverain Wandre*
Fils présumé de IX.1
Serait né en 1571 (26 sept. RPW.9)
Sa femme Marie Thomeson dite Nottet [20, 21, 22] epouse en secondes noces, avant 1624, Henry Michel, de Cheratte [23, 25, 35]. Johan Quartier

eut 10 enfants, dont 6 filles : Anne, épouse de Willem Fafchamps, Maroye épouse de Henry Charles, Catherine épouse de Mathy Paul del brassine et trois non identifiées, épouses respectives de Gille Daleur, de Jean Hubert et de Jean Guillaume [26, 27, 33, 34].
On remarque chez les petits-enfants de Johan Quartier deux cas de transfert de surnom des grands parents maternels :
Arnoul fils de Henry Charles est dit *Nottet* (1685.8.1.PW.H 2). Il en est de même de Jean fils de Mathi Paul del brassine (Bapt. le 25 juill. 1619 (RPX. 9) ; décédé le 1 fév. 1685. RPW).
Ce Jean Paul avait épousé Marie *Lhoest dit le dossereau* (décédée le 22 juill.1676) (RPW).

VIII.2 — *Gillet Nottet de Souverain Wandre* ([35])
Fils de IX.2 [16[.
Cité comme parrain en 1578 Gillet fils Nottet de Souverain Wandre (7 avril. RPH 1).

VIII.3 — *Thiry Nottet de Souverain Wandre* ([35])
Présumé fils de Gillet Nottet IX.2 par analogie avec Gielet VIII.2.. De même que celui-ci est parrain à Herstal le 7 avril 1578 sous la mention Gillet fils Nottet de Souverain Wandre (RPH 1), Thiry remplit le même office à la même église le 18 février de la même année sous la mention *Thiry fils Nottet de Souverain Wandre*, avec Catherine fille de Stas de Souverain Wandre IX.6 (Ibid.).
Son absence aux côtés de son frère Gillet au partage des biens d'Ernotte X.1 en 1567 indique que Gillet y représentait en qualité d'aîné son père défunt [16].

VIII.4 — *(Jehan) Collette Waroux*
Fils de IX.4, baptisé en mars 1583 (RPH.1). Frère de Maroye fille de Johan Collette IX.4 et tante des enfants de VIII.4 (1670 ; PW.A7.159).
Ses enfants : un fils Collette Waroux le jeune (cité en 1697), trois filles : Françoise Waroux, sœur du précédent (ibid), Catherine, épouse de de Stienne Nélis (gendre de Collette Waroux cité en 1682) dont elle est relicte en 1707. PW.A. 7.160), Maroye, baptisée en 1578 (RPH.1).

VIII.5 — *Gillet Quartier dit Picquet de Souverain Wandre*
Fils présumé de Stas IX.6 et frère jumeau de Stas, baptisés le 23 oct. 1563 (RPH.1).
Cité en 1599 : *Giele fils Stas Quartier de Souverain Wandre* (2 sept. H. 428.78 v°).
Ses enfants :
Fils non dénommé (Orban ? v. VII.6).
Hubert (v. VII.7)
Gérard (v. VII.8)
Henry (v. VII.9)

([35]) Le père Gilet Nottet est dit de Grand Wandre.

Marguerite, bapt. en 1585 [40], épouse Jean Damid dit Mathy dit delle bressine (cité en 1648 et 1693 ; PW.A3) dont elle est veuve en 1670 (ibid.).
Isabeau, bapt. le 14 févr. 1619 (RP.W.9) ; épouse Lambert Houbart [41], décédée le 1 nov. 1668 (RPW) (testament en date du 3 nov. PW.F 2). Lambert Houbart épouse en secondes noces Françoise Quartier, fille de Charles le vieux VII.11.

VIII.6 — *Stas*
Frère jumeau de Gillet VIII.5. Sans doute décédé en bas âge, car on n'en trouve plus trace dans la suite.

VIII.7 — *Laurent Picket*
Baptisé le 30 janv. 1599 (RPH.1), sous le nom de *Laurent Johan Piquet*, d'où fils présumé de Johan IX.8.
Cité encore le 23 août 1605 (RPH.1).
Sa femme présumée Jehenne Budin, citée en 1632 (Pap. Grég.)

VIII.8 — *Gilet Picket*
Fils présumé de Johan IX.8, comme frère de Laurent (20 mai 1638. H 429.11 v°).

VII.1 — *Gillet Nottet*
Fils de Jehan VIII.1 [26].

VII.2 — *Jean Quartier dit Nottet*
Fils de Jehan VIII.1 [26]
Baptême présumé 14 janvier 1601. Son parrain est Arnold de Ponton, père de son futur beau-frère Henry Charles.
Son épouse Catherine, fille Toussaint Philippe dit Bicquet [28] décédée le 17 juill. 1675 (RPW).
Son fils Jean VI.1.

VII.3 — *Collard Quartier dit Nottet*
Fils de Jehan VIII.1 [26]. Décédé avant 1649 [30].
Son épouse Jehenne Thomsin [31] et [30] qui épousera ensuite Jean Quartier dit Picquet (vraisemblablement VII.10)
Ses enfants :
Ernoul (v.VI.2) et Jehenne, épouse Pirotte François Pirotte [24]. Ce Pirotte est décédé le 7 sept. 1680 (RPW) ; sa femme décède le 1 nov. 1696 (RPW).

VII.4 — *Arnould Nottet*
Fils de VIII.1 [26].
Son épouse présumée Françoise (25 juill. 1619. RPW 9), marraine à Herstal de son neveu Jean, fils de Mathy Paul, le parrain Olivier Thomson étant le frère de Marie, grand mère maternelle du baptisé (PW.A 7.97 et suiv.).
En 1606, Arnould est à son tour parrain d'Olivier, fils d'Olivier Thomson ci-dessus (1 nov. RPH).

VII.5 — *(Jean) Collette Waroux*
Fils de VIII.4.
Baptisé (Jean fils Jean Collette) le 16 déc. 1609, frère de Françoise [38] [39] et (1697).
Cité notamment en 1663 : *Jean Collette Waroux.*

VII.6 — *N (Orban ?) Quartier*
Fils de Gillet VII.5, celui-ci cité en 1653 comme beau-père de la fille de Servais Barnabé (10 fév. PW.F 3), ce dernier marchand de fruits à Souverain Wandre (AEL.Not. Craheau, 19 août 1631).
Pourrait être Orban, fils de Gilles Picquet, baptisé à Herstal en 1578 [19]. Hypothèse sous réserve cependant car l'épouse de Hubert, autre fils de Gillet VIII.5, n'est pas connue et pourrait être la fille de Barnabé.

VII.7 — *Hubert Quartier dit Picquet*
Fils présumé de Gillet VIII.5, baptisé le 17 fév. 1599, filleul de Laurent VIII.7 (RPH 1).
Cité en 1642 : *Hubert Piquet ou Quartier* (PW.A 7.255)

VII.8 — *Gérard Quartier dit Picquet de Souverin Wandre*
Fils de Gillet VIII.5 [29].
Sa femme Anne (décédée le 28 avril 1687. RPW), fille de François Pirotte (28 fév. 1642. PW.A5.73).
Ses enfants :
Gilet VI.5, Isabeau, Anne, Marie, Gertrude, Catherine (1667.29 janv. PW.F2).
Isabeau : nièce d'Isabeau, l'épouse de Lambert Houbart (8 janv. 1712). Epouse de Mathieu Thomas, meunier de Souverain Wandre (22 déc. 1695. PW.F2). Décédée relicte le 9 fév. 1726 (RPW).
Anne : bapt. à Herstal le 28 mai 1640 (RPW.9). Epouse de Guillaume Georis ; décédée relicte (12 juill. 1711. RPW).
Gertrude : bapt. à Herstal le 22 août 1645 (RPW.9). Epouse en 1e noces Lambert Henri, de Tignée, le 6 fév. 1681. (RPW) ; en 2e noces Jean de Lauvaux (ou de Laval) (PW.A7.335), dont elle resta veuve. Défunte le 26.1.1705 (PW.F2).
Sur Marie et Catherine, on n'a aucune information.

VII.9 — *Henry Cartier dit brassinne*
Le surnom « brassinne » (8 oct. 1655. PW.F2) joint à Henri Cartier est présumé s'appliquer à Henri fils de Gillet Cartier (baptisé à Herstal le 29 oct. 1612. RPW.9), frère d'Isabeau, épouse de Lambert Houbart (3 nov. 1668. PW.F2).
Epouse Isabeau de Meuse (31 mars 1673. PW.F1), fille de Jean Thiry de Meuse (14 oct. 1659. PW.F1). Décédé le 31 mars 1673 (RPW. Décès).
Ses enfants :
Marie : bapt. à Herstal le 21 nov. 1649 (RPW.9) ; décédée le 20 oect. 1669 (RPW).

Isabeau : bapt. à Herstal le 7 mai 1653 (RPW.9). Epouse avant ou en 1673 Renard Budin (RPW) (*Honorable Renard Budin.* 28 février 1664. PW.F1). Décès d'Isabeau : 11 mars 1682 (RPW). Renard et Isabeau habitaient Souverain Wandre (9 février 1679. PW.F 2).

VII.10 — *Johan Picket*
Fils de Laurent VIII.7. Bapt. Herstal le 21 août 1604 (RPH.1).

VII.11 — *Charles le vieux*
Fils de Laurent VIII.7. Bapt. à Herstal le 15 nov. 1609 (RPW 9).
Décédé subitement sur la place St Paul à Liège le 19 mars 1682 (RPW).
Son épouse : Fikenne (ou Philipkenne 8 oct. 1652), fille d'Ernould Nottet (RPW.9 ; 30 juin 1642). Décédée le 24 août 1676 (RPW).
Ses enfants :
Françoise : bapt. à Herstal le 30 juin 1642 (RPW.9). Epouse de Lambert Houbart (1710. PW.F 2), veuf en 1es noces d'Isabelle fille de Gillet Quartier VIII.5 (PW.A 7.250). Lambert Houbart décède le 13 août 1711 (RPW).
Laurent (voir VI.7) ; Arnould (v.VI.8) ; Jehenne (bapt. à Herstal le 11 octobre 1658. RPW.9) épouse de Charles Schyt, greffier de Jalhay, cité 8 oct. 1710 (PW.F 2) ; Charles (v.VI.9) ; Jean (v.VI.10).

VII.12 — *Léonard Quartier*
Fils de Laurent dit Picket VIII.7 ; bapt. à Herstal le 21 mars 1619 (RPW.9).
Epouse Elisabeth Dujardin veuve Jean Thiry de Meuse (16 août 1665. RPW.9)
Enfants :
Jeanne, bapt. le 24 août 1668, épouse PG. Blisten (RPW)
Maroye, bapt. le 16 août 1665, épouse Barth. Hautregard (RPW)

VI.1 — *Jean Quartier dit Nottet*
Fils de Jean VII.2, bapt. à Herstal le 16 août 1643 (RPW.9)
Décès présumé le 21 nov. 1685, les reg. parois. ne signalant pas d'homonyme postérieur à cette date. (RPW).

VI.2 — *Ernoul*
A l'occasion du baptême de sa fille Idelette, le RPW.9 cite son épouse Idelette, fille de Jean du Jardin (23 juill. 1650)
Une seconde fille Marie est baptisée le 18 fév. 1654 (RPW.9).

VI.3 — *Jean Picquet dit Massar*
Fils de Hubert VII.7 [43].
Sa femme Annet Urbain Franceux [32] [36].
Ses enfants Walthère Dery [37] et [43].
Son décès : 23 nov. 1656 (RPW).

VI.4 — *Gillet Quartier dit le xhilet ou le petit Gilet*
Fils présumé de Hubert VII.7, suite citation *Giellet Hubert dit Quartier* [29].
Son décès et ses surnoms : *décès de Gilet Quartier dit le xhilet ou le petit Gilet* (RPW. 9. 1672. 4 oct.).

Sa fille illégitime : bapt. : Marie fille adultérine de Gille fils Hubert Picquet de Souverain Wandre dit xhilet et de Marie Collard Pirar (RPW. 1645. 10 sept.).

VI.5 — *Gilet Quartier*
Fils de Gérard VII.8 (v.VII.8)
Ses sœurs Isabeau et Gertrude : *décès Isabeau Quartier relicte Mathieu Thomas et sœur de feu Gertrude* (RPW. 1726. 2 sept.)

VI.6 — *Toussaint*
Fils présumé de Jean VII.10 (APW.A5.119)
Epouse le 9 août 1681 Jehenne Quartier (RPW) qui décède le 4 janv. 1715 (RPW). Ont deux enfants connus :
1. Arnould, cité en 1730 comme fils de Toussaint fils de Jean (PW.A5.119).
2. Catherine bap. le 13 sept. 1682 (RPW), épouse de Michel Grégoire (id), décédée le 9 août 1737 (id).

VI.7 — *Laurent*
Fils de Charles le vieux (VII.11) ; bapt. à Herstal le 15 août 1645 (RPW.9).

VI.8 — *Arnould*
Fils de Charles Quartier le vieux (VII.11) ; bapt. à Herstal le 26 nov. 1648 (RPW.9)

VI.9 — *Charles le jeune*
Fils de Charles Quartier le vieux (VII.11) ; bapt. à Herstal le 1 août 1652 (RPW.9).
Epouse en 1es noces Marie Henrottea dont il eut huit enfants :
Sophie ou Philippine (Fikenne) 16 fév. 1678 ; épouse Hubert Malchair.
Pierre V.6
Jeanne-Françoise 7 mai 1683, épouse Henry Germay : décès en 1776.
Elisabeth 29 sept. 1686 ; épouse Walthère Morea ; décès 1776.
Françoise 6 sept. 1689 ; épouse Pierre Manguet, échevin du ban de Jalhay.
Anne-Marie 9 juin 1692 ; épouse Simon Longot.
Marie 6 déc. 1693 ; épouse Gérard Fabry.
Louise 1 janv. 1701.
Sa seconde épouse fut Anne-Marie Jaspar (c. 1743 ; AGR.NB. 3712-1).

VI.10 — *Jean*
Fils de Charles Quartier le vieux (VII.11) ; bapt. à Herstal le 12 mai 1654 (RPW.9). Epouse Anne-Marie Henry et décède le 30 juin 1742 (PW.A 7.34)

RÉFÉRENCE DES SOURCES JUSTIFICATIVES DES NOTICES QUI PRÉCÉDENT ([36])

[1] 1453.13.11 : *gilet fil le gros arnotte de wandre... dame sibilhe qui fut feme et espeuze a yernou de wandre* (H 6/1).

[2] 1454.22.10 : *gilet delle thoure* possède un bien *aus plains prés à* Wandre (H 6/2.xj)

[3] 1458.10.7 : *Joris filz le gros ernot* de Wandre et sa femme Jehenne (de Joris) : (H 7/1 B.14).

[4] 1461.13.11 : *gilet delle thoure* joint un bien *en tier de cherat* (Cher. Œuv. 1.8).

[5] 1468.25.1 : *arnotte fil gilet delle thoure* (H 7/1 c).

[6] 1478 : *giele fils gile deltour* paie une rente normalement payée par *ernult* (Reg. des rentes des Chartreux de Liège. Cop. W.38).

[7] 1481.5.6 : *ernot fil gielet delle thoure* (H. 7 bis/F.cxvj cité dans HEMRICOURT. *Miroir 3.* t. II. 394. note 4).

[8] 1503.28.3 : *le courte maison jardin et assieze ernotte delle tour... j. vers les boix az heritaiges de tourte de Wandre daval a Royaul chemin* (H.9 petit reg. xj).

[9] 1510.4.10 : *ernot fils Ernot delle thour de Wandre* relève l'héritage de feu ses grands parents *gille delle thour* et sa femme et de feus ses parents *ernot delle thour* et *gertrude sa femme gisans pardedens notre haulteur* (Cheratte) (Cher. Œuv. 1.54)

[10] 1512.8.6 : *ernotte fil ernotte delle thour jadit de Wandre de son premier mariage... henry bodet mari de piret fille de jadit ernotte delle thour de son second mariage* (H.9 clxxxxij).

[11] 1533.4.2. : *mahea* (ou *maheal*) épouse d'*ernot delle thour dit quartier de Wandre.* Leurs enfants : *ernot, collette, gielet, gertrud* épouse *johan delle bressinne le joeune, pasquette* épouse *Johan de borge de chamont, maroie* non mariée, *bertheline* épouse *lynar Rennot* de Souverain Wandre (H. 16 ijcxlvij).

[12] 1544.4.2 : *giele delle thour de Souverain Wandre, ernotte* son frère, *Henry lhoist* de Cheratte leur beau frère (H. 19 iijxxviij).

[13] 1548 : *Arnoldus dictus notte de Wandre* (PW.A.6. 3e partie. Paie de rente).

[14] 1556.14.4 : *Johan fil arnotte delle thour dict nottet* (ce dernier défunt) (H. 24 viijxxj).

[15] 1558.14.2 : *Johan nottet et gielet son frère, enfants nottet de Wandre ... Johan arnult delle thour* (différent du précédent (gielet *piel·et de Wandre, Ernult et maroie* sa sœur enfants *collet quartier, Ernult fils gielet pickette*) (AEL.H. Parchemins, à la date du 23.9.1561. Liste de débiteurs de rentes.

[16] 1567.22.4 : *Johan nottet de grand wandre* et *gielet nottet fil de jadit gielet nottet de grand wandre* se partagent les biens de jadit *Ernot quartier dit delle thour et maroie son espeuse*, leurs père et mère, grand père et grand mère respectifs (H. 28 iijxxiiij).

([36]) Cette liste ne concerne que les références invoquées fréquemment.

[17] 1568.29.11 : *katherine vefve gielet quartier, absente, représentée par son fils stas* (H. 28 ixxxxv).

[18] 1569.29.3 : Partage des biens de *katharinne, relicte de feu gielet quartier dit picket de soverin wandre* entre ses enfants *Ernotte, Stas, Gielet et Johan* (H. 29 xxvj v°).

[19] 1578.18.2 : Baptême d'Orban fils de Gilles Pic... Parrain Thiry fils Nottet de Souverain Wandre ; marraine Catherine fille Stas de Souverain Wandre (RPH.1).

[20] 1613 : *Marie Nottet représente son père Collard Thoma* (PW.A 12).

[21] 1618 : *Marie Nottet représente closkin son père* (ibid.).

[22] 1622 : *Collard Thoma ou Thomesson* (PW.A 5).

[23] 1624 : *Henry Michy de Cherat, Marie Notet sa femme* (PW.A 7.33).

[24] 1627.7.11 : Bapt. *Jehenne fille Collard Nottet. Parrain Henry Michel Marraine Marie Nottet* (RPW.9).

[25] 1631 : *Marie relicte Johan notet à présent espeuse Henry Michel* (RW.A 7.23).

[26] 1632.9.3 : Partage des biens de feu *Jean Nottet* de Souverain Wandre et son épouse *Marie Nottet*. Leurs fils et gendres . *Gille Dalem, Wilhem favechamps, Gillet N., Jean N., Henry Chael, Mathieu Paul, Collard N., Jean Hubert., Arnould N., Jean Guillaume* (PW.F 1).

[27] 1638.17.5 : *Wilhem favechamps*, mari d'*Anne*, sœur de *Catherine*, fille de feu *Jan Quartier dit nottet de souverain wandre*, fait relief devant la cour féodale de Herstal (H. 429).

[28] 1643.16.8 : Bapt. *Jean fils Jean Quarti dit Nottet* et de *Catherine fille Tossaint Philippe* (= Bicquet (RPW.9).

[29] 1648.17.3 : *Gerard fils giellet quartier dit picquet de Souverain Wandre... giellet hubert dit quartier* (différent du [28]) (H. 60.216).

[30] 1649 : *Johan quartier marit à la veffe collard Nottet* (Souverain Wandre) (PW.A.3).

[31] circa 1650 : *Jehenne fille Henry Thomesin, relicte Collard Quartier dit Nottet* et épouse à *Jean Quartier dit Picquet* (PW.A 5.101).

[32] 1650.19.4 : Bapt. à Herstal d'*Agnès fille de Jean Picquet* et d'*Agnès fille Urbain franceux* (RPW.9).

[33] 1651.27.7 : *Maroye fille feu Jan Quartier dit nottet veuve Henry Charle de Souverain Wandre* fait relief devant la cour féodale de Herstal (H. 427.77).

[34] 1655.23.6 : *Décès de Catherine Quartier dit Nottet relicte Mathieu (delle bressinne) dit Paul* (RPW).

[35] 1667 : *Marie Thomson dite Nottet* épouse en secondes noces de *Henry Michel dit frexhet* (PW.F 1).

[36] 1679.16.1 : Décès *Annet Urban relicte Jean Picquet dit massar* (RPW).

[37] 1680.22.4 : *Jeanne Picquet* est l'épouse de *Walthère Dery* (baptême de leur premier enfant *Paquette*) (RPW. bapt.).

[38] 1681 : *Estienne Nélis* et son beau-frère *Jean Waroux*.

[39] 1687 : *Françoise* sœur de *Jean Waroux*

[40] 1689.30.11 : Décès de *Marguerite Stas* relicte de *Jean delle Brassinne* (« aagé coe elle disoit de cent et cinq ans ») (RPW.Obit.).

[41] 1705 : *Lambert Houbart*, époux en premières noces de feu *Isabeau Quartier* et gendre *Gillet Quartier* (PW.A 7.250).

[42] 1688 : *Hubert Picquet*, fils de *Jean dit massa.*
1708 : *Paschale du Rys* (= Dery cfr. [37] fille *Jehenne Picquet* (celle-ci sœur de Hubert (PW.A 7.256).

[43] 1730 : *Hubert Picquet* et son fils *Jean dit massar* de Souv. Wandre *Watthieu de Rys* = Dery) gendre du dit *Jean Picquet dit massar.* (PW.A 5.181).

ANNEXE 4

TROISIÈME GROUPE — LES « WANDRE » RELEVÉS AUX ARCHIVES NON LOCALES ET SANS RELATION CONNUE AVEC LES *DEL TOUR DE WANDRE.* *(Voir page 257)*

NOTICES INDIVIDUELLES

Alars de Wandres
Relève le 14 janvier 1334 une terre en *terroir de Scluse,* de la succession de son beau-père *Jakemin Crekillon* ([37]).

Antoine de Wandre
Cité le 24 mai 1549. Son fils Johan Collette, résidant *devant Sainte-Foid,* constitue un cens annuel en faveur du métier des Vieux-Wariers ([38]).
Le 23 janvier 1522, *Anthoenne de Wandre* représente le métier des « vingnerons » de la cité, franchise et banlieue de Liège ([39]).

Colard de Wandres
Le 7 décembre 1335, relève à Liège un manoir avec 12 bonniers, en territoire de Fléron, de la succession de *Ghodeffroit de Vervoz,* oncle de sa femme Isabiel ([40]).

François de Wandre
Cité à trente reprises, de 1410 à 1474, comme membre de la cour allodiale de Liège, échevin de Jupille, citain et propriétaire à Liège, père d'un chanoine de Saint-Barthélemy, il était défunt en 1465.
Résidant à Liège dans la rue du pont des Arches, il possédait aussi un bien *derrière mangonie.* Il acquit encore des terres de Jean de Hemricourt, à qui il succéda comme héritier de *Warnier del Laveur.*
Maroie, sa fille naturelle ([41]), avait épousé Collard d'Heure, citain de Liège ([42]).

Godefroid de Wandre (sire)
Cité en 1294 comme père des neveux de *Johan Surlet* ([43]). Cité aussi de 1437 à 1479.

([37]) PONCELET E., *Fiefs,* p. 376.
([38]) A.E.L. Ech. Reg. 180 p. 350.
([39]) SCHOONBROODT, *Miscellanea,* dans B.I.A.L. t. 14. p. 294.
([40]) PONCELET E., *Fiefs,* p. 424.
([41]) Maroiette engendrée *« en Helwye ma damoiselle servante »* (A.E.L. Ste Cr. Reg. 9. cliiij. Testament de François de Wandre).
([42]) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cart. St. Lamb.,* t. V, n° 2335 ; CUVELIER, *VB* pass. ; LAHAYE, *Cart. St. Jean,* t. I, pass. ; PONCELET, *Ch. Ste. Croix,* pass. ; PONCELET, *Ch. St. Pierre,* pass. ; SCHOONBROODT, *V.S. Lamb,* pass. ; THIMISTER, *Cart. St. Paul.*
([43]) HEMRICOURT, *Miroir 3,* t. II, p. 377 d'après *Pauvres en Ile,* reg. 13, 188 v°. Les datations de ces citations conduisent à considérer l'existence de deux homonymes.

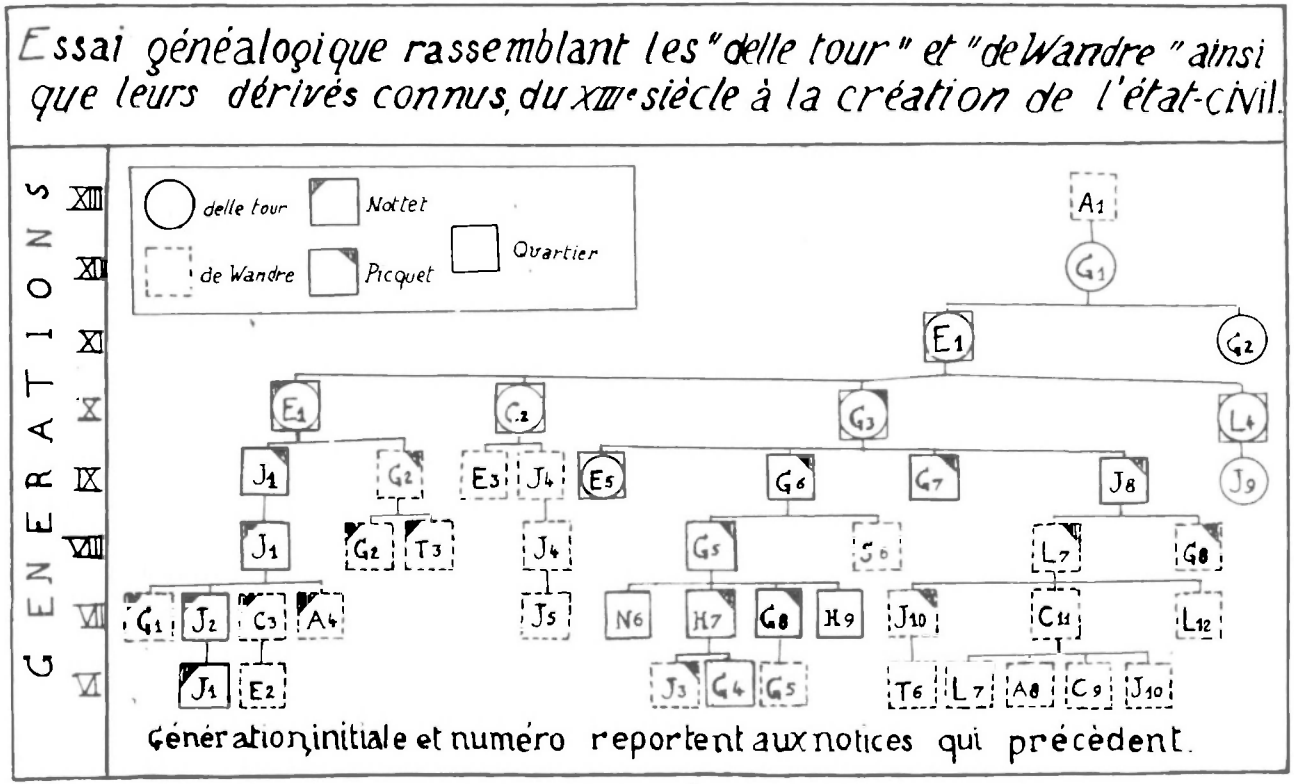
Essai généalogique rassemblant les "delle tour" et "de Wandre" ainsi que leurs dérivés connus, du XIIIe siècle à la création de l'état-civil.
GENERATIONS
XIII
XII
XI
X
IX
VIII
VII
VI
delle tour
Nottet
Quartier
de Wandre
Picquet
Génération initiale et numéro reportent aux notices qui précèdent.

Planche 7

Fils de François de Wandre. Chanoine et chantre de Saint-Barthélemy, maire de la cour jurée de la même collégiale. En 1474, relève une place d'héritage sise au marché où se trouvait avant la démolition de Liège la *maison du Noir Mouton* ([44]).

Henri de Wandre
C. en 1377 et 1378, sans autre précision ([45]).

Jacquemin de Wandre
C. de 1425 à 1451 *clerc ligois public delle auctoriteit Imperial, notaire* ([46]), membre de la cour allodiale de Liège et à diverses reprises maire en féauté de cette assemblée, membre de la cour des tenants de Sainte-Croix, citain de Liège ([47]).
Il était cousin de *Jacquemin de Vorous* (1429).
On ne considère qu'avec beaucoup de réserve une identification de ce Jacquemin avec son homonyme wandruzien dont nous avons parlé et dont l'annexe 5 résume les attaches familiales à Wandre.

Jehan Grongneteal de Wandre
Homme delle Ciese Dieu (cour allodiale de Liège) le 11 janvier 1380. Cité le 19 juin : *Johan Gromeal de Wandrez* ([48]).

Jean ou Johan de Wandre. C. de 1441 à 1513 ([49])
Clerc, échevin de Liège. C. en 1464, sans titre, avec divers seigneurs (Horpmael, Niel, Chokier, Hermalle-s-Huy, Bolland) dans une affaire de rente concernant les métiers des orfèvres et merciers ([50]). Il avait épousé Catherine, veuve de Pierre Thonnar ([51]).

Johan de Wandre
C. de 1383 à 1394 ([51]). Clerc. Chanoine de Wotrenge en l'église Saint-Paul. Membre de la cour des tenants de l'abbaye du Val Benoit. En 1394, maître pour le temps de la cité de Liège.
Une charte du 28 août 1385 concernant Wanze porte encore le sceau de Johan de Wandre ([52]).

([44]) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cat. St Lamb.*, t. V, n° 2512 ; CUVELIER, *Inv. VB.*, n° 517, 520, 525 ; PONCELET, *Ch. Ste. Croix*, passim.
([45]) VERKOOREN, *Ch. Brabant*, t. VII, n° 5139 et 5208.
([46]) A.E.L., *C. et T.*, reg. n° 2 lxxiiiy. 1431.
([47]) CUVELIER, *Inv. VB.*, n° 470, 530 ; LAHAYE, *Inv. ch. coll. St. Jean*, t. I, n° 826 ; PONCELET, *Ch. Ste Croix ;* PONCELET, *Ch. St. Pierre ;* SCHOONBROODT, *V. S. Lamb. ;* THIMISTER, *Cart. St. Paul.*
([48]) CUVELIER, *Cart. VB.*
([49]) CUVELIER, *Inv. VB.*, n° 620, 622, 756 ; PONCELET, *Ch. St. Pierre.*
([50]) A.E.L. *Ech. Œuvres.* Reg. 29, 161 ou 214 ; ou A.H.L. t. III, n° 5, p. 646.
([51]) CUVELIER, *Cart. VB.*
([52]) VAN DER MADE, *Les chartes des cours de tenants hutoises conservées aux A.E.L.* (Maintenant transférées aux A.E.H.) : charte n° 16. Etude originale dans A.H.L., t. VI, p. 239.

Lorent de Wandre
En 1565 échevin de Visé ([53]). Fils du suivant. Dit *le mercenier* ou *Laurent de Hochet.* Sa descendance s'établit à Liège puis à Dinant.
C'est à lui qu'il faudrait attribuer le blason « Lorent de Wandre 1565 » rapporté par Abry dans son armorial B p. 109.

Lowy de Wandre
En 1534 échevin de Visé ([54]). Epoux de Clémence Philippart ([55]).

Marguerite de Wandres
Le 19 août 1317, Simon, frère d'Arnould de Chetegnees, mambour de Marguerite de Wandre, relève 2 1/2 bonniers de terre près de Lanaye (texte latin) ([56]).

Maroie de Wandre
Fille naturelle de François de Wandre (voir plus haut).

Ode de Wandre
27 nov. 1314. Ode de Wandre, *quatrième après Katherine,* relève au palais de Liège cinq bonniers de terre en territoire de *La Naie.* Elle désigne comme homme de fief Rigaud de Haccourt (texte latin) ([57]). A rapprocher de Marguerite ci-avant.

Ruezele de Wandre
S.d. mais XIIe siècle d'après l'écriture. Le chapitre de Saint-Jean fait savoir que Feu *Ruezele de Wandre* et ses prédécesseurs depuis le temps de Notger ont appartenu à la familia de Saint-Jean, pour avoir payé à l'église d'Emael un cens annuel que les descendants de Ruezele continuent à acquitter, se libérant par là de tout droit envers l'avoué ([58]).

([53]) Bulletin Soc. Archéohistorique de Visé. Mars 1938 p. 20.
([54]) CEYSSENS, *Visé, Usages et règlements en 1435,* dans *Leodium,* t. V.
([55]) DE LIMBOURG, *Armorial liégeois.*
([56]) PONCELET, *Fiefs,* p. 112.
([57]) *Ibid.,* p. 151 et HEMRICOURT, *Miroir 3,* t. I, p. 299 (note).
([58]) LAHAYE, *Cart. St. Jean,* t. I, p. 26, n° 35°.

ANNEXE 5

JACQUEMIN ET JACQUEMAR DE WANDRE

Au XVe siècle, vivent à Wandre *Jacquemin de Wandre* et *Jacquemar* de Wandre, dont la cœxistence jette au premier abord la confusion ; mais l'examen révèle que ces deux noms désignent le même personnage.

Cette identité se décèle par certains rapprochements dont la concomitance ne peut laisser de doute :

— leur contemporanéité
— l'identité du fils Jacqueminet (J. de W. ; Jacquemar)
— celle de sa femme : Ailid épouse de J. de W. (s.d. PW.A10), aely vefve de J.J. (1529. H 15. vyxxij).
— celles du petit-fis et de sa femme : Jacqueminet de Wandre, époux de Maroie fille de feu Anthonne Rennotte de Wandre (1527. H 14 ijciiijxxxj).
— Jacqueminet Jacquemart *le joene*, époux de *Maroie fille feu Anthoene Rennotte dit Thonet* de Wandre (1516. H.11.cxiij v°).

Le tableau qui suit indique bien le caractère exceptionnel de relation directe entre les Jacquemin (Jacquemart) *de Wandre* et les *delle thour*.

LÉGENDE :

c = cité en s.d. = sans date v. = vivant x = époux f = défunt

Jacquemin (Jacquemart) de Wandre
v. 1454 ([59]), 1466 ([60])
x Jehenne (c.s.d. ([61])

Jacqueminet (— Jacquemar)
— de Grand Wandre ([61])
— delle thourt ([62])
v.1476 ([63]), 1492 ([64])
f. 1528 ([65])
x ailid
c.s.d. ([61]) ; c. 1528 ([65])

Anthoenne
Rennotte ([71])
dit *thonnet* ([67])
x pentecote ([67])

Anthonne... Maroie
dit *le*
clercque
de S.W. ([72])
v. 1516 ([67])
f. 1526 ([72])

Jacqueminet
(— Jacquemart)
v. 1515 ([66]), 1528 ([65])
1516 : *le joene* ([67])
maroie
v. 1516 ([67]), 1527 ([68])

Agnès
c. 1555 ([69])
x Johan ernulx
le rossea
f. 1555 ([69])

Johan
(Jacquemart)
1534 : ses
représentants ([70])

lynard
x bierte linne
fille Ernotte
delle tour
de Wandre ([73])

...
x Warnier
de Cheratte

Agnès
v. 1540 ([74])
x piron
Budin
v. (1540) ([74])
v. 1533 ([75])

...
x Johan
goddin
v. 1556 ([76])

Aelid
v. 1540 ([74])

Anthoene

([59]) H 6/1 xvj.
([60]) H 7/1C 3 v°.
([61]) PW.A 10.
([62]) 1488. H 8/1. 2e pagin. 1 v°.
([63]) H 7 bis. lxj.
([64]) H 8/2 xxx v°.
([65]) 11 fév. PR.
([66]) H 11. lij.
([67]) J 11. cxiij v°.
([68]) H 14. ijciiijxxxj.
([69]) H 23. ijclxix.
([70]) PW.A 7. 104.
Ses représentants sont son beau-frère Johan et son père *Ernulx de geneffe dit le rossea*, qui habitait Souverain Wandre (H 11. lxxiv v).
([71]) Posséda la cense de Wandre (disparue) au coin de la rue des Prés.
([72]) H 14. vijxxxv.
([73]) H 14. f° iijcij.
([74]) H 17. iiijcxij v°.
([75]) H 16. vijxxiij. Représentant J. Jacquemart.
([76]) H 24. vijxx v°. *Texheur de toille de Grand Wandre.*

ANNEXE 6

TABLEAU ET NOTICES GÉNÉALOGIQUES DES MEMBRES DE LA BRANCHE WANDRUZIENNE DE LA FAMILLE DE ROUVROY

L'indice d'identification de chaque personne correspond à celui du tableau généalogique, le premier nombre de l'indice marquant le niveau génératif de la personne à identifier.

Le conjoint d'un membre de la famille porte le même indice que celui-ci, affecté de la lettre a (ou b pour un second mariage).

0.1 — Renard
Ecuyer. En 1492, gentilhomme de l'Etat Noble du Pays de Liège (Lefort I.20.128)
Dans l'église de Wandre, une pierre tombale le représentait avec sa femme avec leurs armes. Son fils aîné Antoine 1.1 y fut inhumé et c'est son épitaphe qui figure sur cette pierre.
Son épitaphe le dit seigneur d'Odeur, de la Tour de Ferme, de la Tour Bellefroid à Wandre et des Troisfontaines ([77])

0.1. a — Isabeau de Xhénemont (/2.7.1526)
Fille de Barthélemy de Xhénemont, écuyer et de Catherine de Neufchâteau (lez Dalhem) dite de Loneux, dont elle hérita des seigneuries et des dîmes du ban de Sart et de Troisfontaines, ainsi que de la seigneurie de Loneux (Esneux). Cette dernière passa à son fils Renard 1.3 (branche de Lavaux Sainte-Anne).
Veuve en premières noces de Jean de Hertoghe, seigneur d'Orsmael, dont elle eut trois enfants (voir p. 00, note 1).

1.1. — Antoine (/29.4.1553) ([78])
Ecuyer ([79])
Echevin de Herstal puis bailly de 1550 à 1553 en remplacement de son fils.
Le 27.4.1518, dans le partage entre lui et son frère de l'usufruit des biens que leur abandonnait leur mère Isabeau, il recevait les fiefs de Sart, la seigneurie

([77]) Naveau. *Epit. Lefort.* n° 1283.
([78]) Cette date est celle qui figure sur le dessin que donne SAINT-GENOIS, *op. cit.*, de la pierre tombale (fig. 13) représentant ses parents, à l'église de Wandre, sous laquelle il fut lui-même inhumé. Il est généralement admis par contre que les parents n'y ont pas été ensevelis. NAVEAU, *Epit. V.d.Berch.*, t. II, p. 268, n° 1988 donne l'épitaphe d'une Isabeau de Xhénemont (+ 2.7.1526) qu'il croit être Isabeau O.1 a. Le croquis fort grossier qu'en a fait Lefort (4e part. reg. n° 22) indique la date du 30.12.1544. On retiendra la date de 1553 car, en 1548 et 1549, Antoine intervient dans des partages de biens et le 19.1.1551, il cédait une rente de 10 muids au couvent de Vivegnis pour la profession de sa fille Isabeau (PR).
([79]) LEFORT, I.20.129.

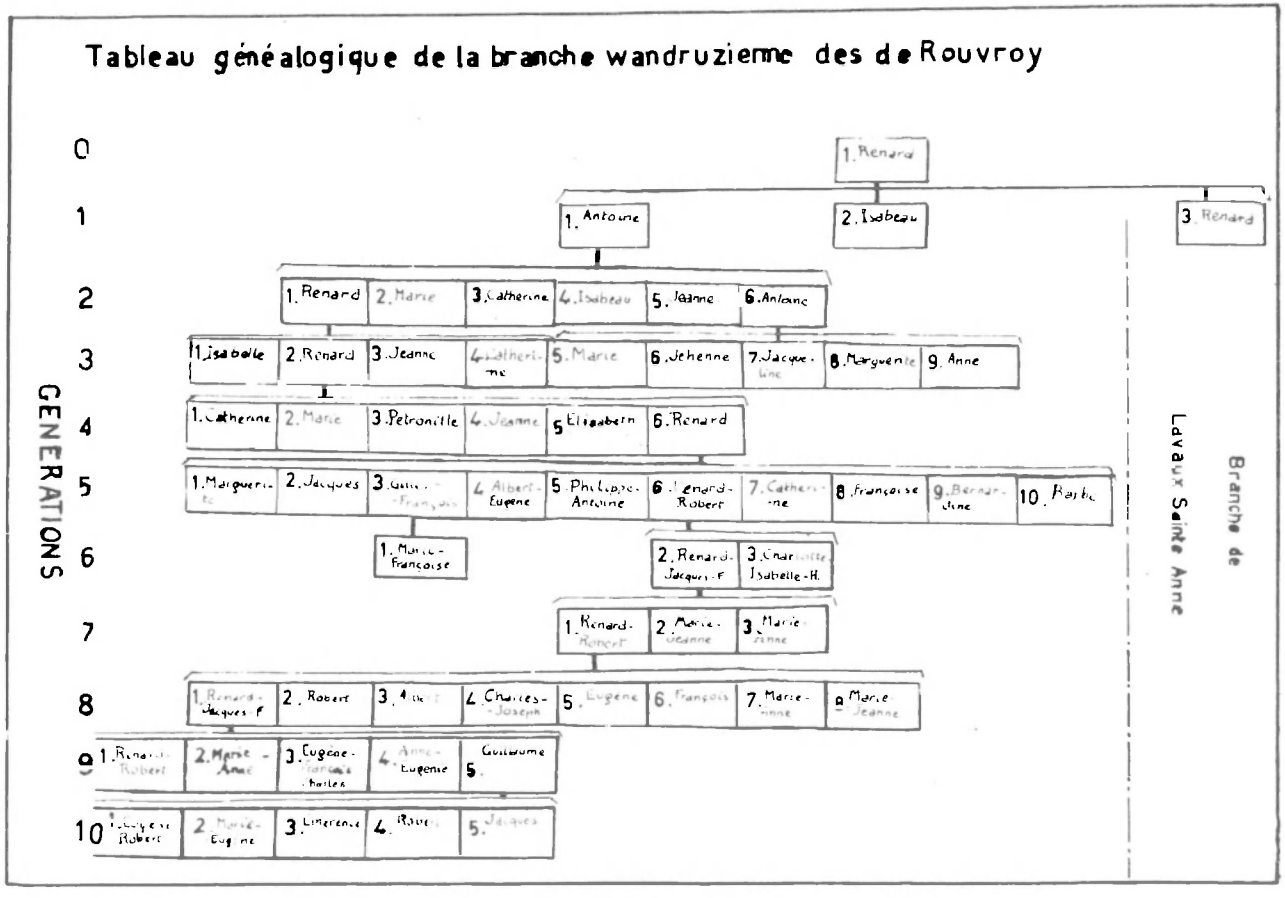
Tableau généalogique de la branche wandruzienne des de Rouvroy
GENERATIONS
0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
1. Renard
1. Antoine
2. Isabeau
3. Renard
1. Renard
2. Marie
3. Catherine
4. Isabeau
5. Jeanne
6. Antoine
1. Isabelle
2. Renard
3. Jeanne
5. Marie
6. Jehenne
8. Marguerite
9. Anne
1. Catherine
2. Marie
3. Petronille
4. Jeanne
5. Elisabeth
6. Renard
1. Marie-Françoise
2. Renard-Jacques-F
3. Isabelle-H.
1. Renard-Robert
2. Marie-Jeanne
1. Renard-Robert
2. Marie-Anne
3. Eugène-Charles
5. Guillaume
Branche de Lavaux Sainte Anne

Planche 8

de Troisfontaines, les biens de Wandre, Jupille et Cerexhe-Heuseux et la collation des cures de Sart, Spa et Jalhay. Il fit relief du château de Wandre à la cour féodale de Herstal, le 18.9.
Epouse en 1525 la suivante :

1.1. a — Marie Hustin
Fille d'Antoine Hustin dit delle cour, propriétaire de la ferme de la cour à Feneur ([80]) résidant à Visé.
Elle vivait encore en 1568 (Partage en vue du mariage de son fils Antoine 2.6).

1.2. — Isabeau (/21.1.1553) ([81]) (pas dans Lefort)

1.3. — Renard (/9.11.1561)
Bailly de Herstal en 1517 puis de 1527 à 1550 (destitution) ([82])
Au partage de 1518, reçut les biens de Herstal, ceux de Ferme (Faimes) en Hesbaye, de Neufchâteau et de Milmort, ainsi que le fief de Loneux. Tous ces biens passent donc à la branche de Lavaux Sainte-Anne dont il est la souche.

1.3. a — Catherine Dans (/10.7.1573)
Fille de Raes, seigneur de Fontaine, bourgmestre de Liège, et de Jenne de St Nicolas dite du Bois ([83]).

2.1. — Renard (/ 1635 ou 36) ([84])
Aîné des enfants d'Antoine 1.1. ([85]).
En 1592, dans les convenances de mariage de son fils Renard 3.2, il lui cède la seigneurie de Troisfontaines, la dîme de Sart et le patronage et collation des cures de Spa et Jalhay (16 sept.) ([84]).

2.1. a — Marie-Catherine (le) Charlier
Fille de Léonard le Charlier ou Rennotte

2.2. — Marie (pas dans Lefort)
Probablement l'abbesse de l'abbaye de Mielen qui décéda en 1603 ([86])
Citée le 20.1.1587, à propos de l'arrangement du 23.1 entre ses frères Renard et Antoine ([84]).

2.3 — Catherine (pas dans Lefort)
1587 comme ci-devant
13.10.1603. Allusion à son décès qui a fait passer sa part des héritages du château de Wandre à ses neveux Mathieu Pirotte, Guillaume Pourceau et Renard de Rouvroy ([87]).
Paraît décédée sans hoirs ([84])

([80]) CEYSSENS, *Anc. pays*, p. 34-35.
([81]) NAVEAU, *Epit. V.d.Berch*, t. II, p. 269, n° 1990.
([82]) 9.5.1550 (H 21. iiijxxj).
([83]) LOYENS, *op. cit.*, p. 220 et suiv.
([84]) Pap. de R.
([85]) LEFORT, 1.20.129.
([86]) NAVEAU, *Epit.V.d.Berch*, t. II, p. 127 note.
([87]) H 328 p. 93.

2.4 — Isabeau (/12.1.1614) (pas dans Lefort)
Religieuse au couvent de Vivegnis dans les encloîtres duquel sa nièce Anne 3.8 fit dresser un monument à sa mémoire ainsi qu'à celle de sa tante Jeanne 2.5 ([88]).
Décédée après 65 ans de vie religieuse.

2.5 — Jeanne (/6.12.1597) (pas dans Lefort)
Voir 2.4
Le 4.5.1557, sa mère Marie Hustin, devant la cour de Visé, donne dix muids à l'abbaye de Vivegnis pour la réception de sa fille comme professe ([89]).
Décédée après 40 ans de vie religieuse.

2.6 — Antoine
Ecuyer, seigneur de Troisfontaines. En 1573, il échange avec son frère Renard 2.1 la seigneurie de Troisfontaines et le patronage des cures contre la dîme de Theux ([90]).
Déf. en 1602.
Epouse en 1568 la suivante :

2.6 a — Marguerite d'Argenteau
Fille naturelle de Jacque d'Argenteau ([91]), veuf, et de Jenne Picron « son amie et fille libre ». Légitimée en novembre 1555 par le roi d'Espagne Philippe II ([92]).

2.6 b — Jehenne
Un acte du 21.1.1587 de la cour de Herstal cite damoiselle Marie d'Argenteau ([93]), I[e] épouse d'Antoine de Rouvroy ([89]). Un autre acte du 3.3. 1603 cite de même Marguerite d'Argenteau ([94]). Enfin un document de 1606 mentionne sa seconde épouse Jehenne, sans autre précision ([95]).

3.1 — Isabelle (9.1.1572 Wandre/12.4.1654 ibid.) (pas dans Lefort)

3.1 a — Léonard Leclercq dit Bader (Reg. Parois. Wand.)

3.2 — Renard (26.3.1574 Herstal/ c. 1636).
Seign. de Troisfontaines et de la Thour de Belfroid à Wandre.
Collateur et décimateur des cures de Sart, Spa et Jalhay.
1592 : voir 2.1
Ecuyer. Lieutenant de la cour féodale (1619). Bailly de Herstal (1621).
En 1592, à l'occasion de son mariage, reçoit de son père la seigneurie de

([88]) DE CRASSIER, *op. cit.*, en donne le texte.
([89]) PR
([90]) 12 février. PR et cour féodale de Liège, reg. 82 p. 6, cité par TIHON, *op. cit.*, p. 119.
([91]) Jacques II d'Argenteau, sgr. d'Argenteau, Hermalle, Cheratte, etc. Il eut 4 enfants naturels dont Marguerite était le second. (POSWICK, *op. cit.*, p. 49).
([92]) LEFORT, I.20.129.
([93]) Lapsus pour Marguerite.
([94]) Cour féodale de Liège, reg. 89 f° 162, cité par TIHON, *op. cit.*, p. 131.
([95]) Pap. Debouxhtay.

Troisfontaines et diverses dîmes. En dot de sa femme, il reçoit la maison qui restera la maison des de Rouvroy, rue Henri de Louvain ([96]).

3.2 a — Pentecôte Frédérick (10.5.1573 Herstal/ 1614).
Fille de Jean Frédérick dit de Bombaye et de Françoise Renotte.
Sœur du chanoine et chantre de Sainte-Croix Jean Frédérici et nièce du chanoine de Sainte-Croix Henry Rennotte.
Jean Frédérick posséda la cense de Wandre ([97]).

3.3 — Jeanne (24.5.1576 Wandre/ .8.1643 Wandre).

3.3. a — Raes Blanche ou Blanjehan (/1.6.1624).
Fils de Jean Blan de Sart ([98]).
Seigneur des Troisfontaines (Relief le 5.10.1614)
Eut trois filles et deux enfants naturels ([99]).
Résida à Wandre où il fut inhumé dans l'église.

3.4 — Catherine (13.3.1578/) (pas dans Lefort)

3.5 — Marie (31.1.1569 Herstal/)
Fille aînée d'Antoine (Lefort. I.20.129). Défunte en 1645 (TIHON, *op. cit.*, p. 158).

3.5 a — Mathy Pirotte ( ) ([98]).

3.6 — Jehenne (/) (pas dans Lefort).
Citée le 16.4.1640 à propos de partage de biens entre les descendants de son père Antoine 2.6. ([100]).

3.7 — Jacqueline (/)
Désignée comme épouse de Guillaume Pourceau dans un acte du 25.4.1640 concernant le partage des biens de sa sœur Jehenne ([100]).
Epouse le 30.4.1602 à Sainte-Madeleine à Liège Guillaume Pourceau le jeune, de Richelle ([101]).

3.7 a — Guillaume Pourceau (/19.5.1647 Verviers).
Parfois dit aussi Guillaume de Richelle.

3.8 — Marguerite (17.11.1575/) (pas dans Lefort)

3.9 — Anne (/ 1645) (pas dans Lefort)
Religieuse au couvent de Vivegnis, où son nom et l'année de son décès sont cités sur le monument qu'elle fit élever à ses tantes Jeanne (voir 2.5) et Isabeau ou Elisabeth (voir 2.4).

4.1 — Catherine (13.8.1598 Wandre/13.1.1688)

([96]) LEFORT, *I.20.130.*
([97]) LEFORT, *Atlas II.* n° 37.
([98]) LEFORT, *I.20.130.*
([99]) PW.A 8
([100]) PR
([101]) Reg. parois. de Richelle

4.1 a — Arnold Linotte
Fils de Léonard Linotte et d'Elisabeth de Labée.
Receveur des Domaines du comté de Dalhem ([102]).
Eut pour gendre Florent de Lhotellerie de Falloise, sgr. de Warsage résidant à Rabosée, père de Jean de Lhotellerie de Falloise. Défunt en 1651.

4.2 — Marie (7.2.1601 Wandre/13.10.1667 Wandre)

4.2 a — Jean Wouters
Bailly de Herstal

4.3 — Pétronille (9.2.1603/9.10.1638) (pas dans Lefort)
En 1632, son père Renard de Rouvroy versait à l'abbaye de Vivegnis la dot de sa fille future religieuse. Elle fit sa profession le 9 octobre ([103]). Son épitaphe se trouve dans de Crassier ([103]).

4.4 — Jeanne (19.4.1605 Wandre/)

4.4 a — Joseph de Lorcea (Lefort. Ailleurs: Loriau ou Loiraulx ou Loyriaulx)
Bailly de Seneffe, Resves, etc ([104]).
Testament du 20.5.1656, fait *en la maison et hostelerie de la pomelette à Liège, paroiche sainct estienne* ([105]).

4.5 — Elisabeth ([106])

4.5 a — Olivier de Gurné
Eut notamment une fille Catherine qui épousa Philippe François de Vacquant, capitaine de S.M Catholique ([107]).

4.6 — Renard (/ 1661 Argenteau)
Ecuyer. Gentilhomme à la compagnie colonelle du comte de Fontaine; il reçoit le 28.12.1638 la commission d'alfère (enseigne).
Le 1.6.1651, il reçoit d'Albert de Mérode, marquis de Trélon, seigneur d'Argenteau, commission de capitaine gouverneur de la forteresse d'Argenteau, au service du roi d'Espagne (Texte dans les PR).
A la fin de sa vie, il acheta le château et le domaine de Cortil (Mortier) pour 18 000 florins.
Epousa en 1639 la suivante:

4.6 a — Françoise Gérardy (16.8.1621 Sainte-Gudule à Bruxelles/ 2.11.1708 Wandre.
Fille de Gilles Gérardy, procureur à Bruxelles et d'Anne Borremans ([106]).

([102]) POSWICK, *Nobl. limb.*
([103]) DE CRASSIER, *op. cit.*
([104]) H 62.359 (14.2.1653).
([105]) PW. F 2
([106]) LEFORT. I.20.130.
([107]) H 60. 192 et 290.

5.1. — Marguerite (1642/17.8.1707 Wandre)
Avait 24 ans en 1666 ([108]).
5.1 a — Ernest de Plainevaux.
Avocat. Bourgmestre de Liège en 1680 et 1704 ([109]).

5.2. — Jacques (ou Jean) Renard (24.7.1645 Herstal/8.6.1741 Wandre)
Ecuyer. Seigneur de Mombeek.
Fils aîné (Lefort) âgé de 21 ans en 1666 ([110]). Célibataire résidant à Wandre.
22.1.1693. Le prince-évêque de Liège lui octroie pour 30 années l'autorisation *de confectionner des machines de son invention à tirer les eaux, houilles et autres fardeaux des fosses de mine, à moindres frais qu'avec les machines actuellement en usage* ([111]).
Capitaine dans les troupes liégeoises dans la guerre de la Ligue d'Augsbourg ([112]).

5.3 — Gilles-François (20.10.1648 Wandre/14.10.1692 Strasbourg)
26.3.1674. Patente de capitaine octroyée par le comte de Monterey, gouverneur général des Pays-Bas, avec ordre de lever une compagnie de 65 fantassins bas-allemands pour le roi d'Espagne dans le régime du coronel (sic) Jacques de Maisière, seigneur d'Ysiers ([112]).
Capitaine au régiment des Dragons liégeois (Certificat du 8.5.1678.

5.3 a — Marguerite Charlier (/ .10.1692)
Fille de Paul de Charlier, de Sainte-Véronique et de Jeanne Corbion ([113]).

5.4 — Albert-Eugène (/ 1.4.1741).
Célibataire résidant à Wandre ([112]).
Fut guidon dans le régiment des Dragons liégeois de Jaymaert ([114]).
Inhumé dans le chœur de l'église de Wandre.

5.5 — Philippe-Antoine (/ 8.8.1684 Jalhay).
Emancipé le 28.9.1669 ([113]).

5.6 — Renard-Robert (3.6.1652 Argenteau/17.6.1728. Mort et inhumé à Montjoie).
Sgr. d'Angerort (ailleurs: Angerode) par sa femme.
1674: Alfère au régiment bas-allemand du baron de Maisières au service du roi d'Espagne.
1684: Etant lieutenant réformé de la compagnie du Sr de Vacquant, il est rappelé d'urgence à Namur.

([108]) A.E.L. Couvent de La Xhavée. Liasse sans N°. Testament de Françoise Gerardv. 30.1.1666.
([109]) LOYENS, *op. cit.*, p. 471.
([110]) A.E.L. Couvent de La Xhavée. Liasse sans n°. Testament de Françoise Gerardy.
([111]) Conseil Privé. Dêpêches 37. f° 63 v°, cité par HANSAY, *op. cit.*
([112]) PR
([113]) LEFORT, 1.20. p. 130.
([114]) NAVEAU, *Epit. Lef.*, n° 1284.

1689 : Capitaine des Dragons au service du prince-évêque *(pour la garde recrutée pour la sauvegarde de la Cité et banlieue)*
1691 : Cornette dans les Dragons du prince-évêque
1693 : Major dans les Dragons du prince-évêque
1702 : Lieutenant-colonel dans les Dragons du prince-évêque
1708 : Gouverneur de la forteresse de Montjoie
1727 : Colonel des Dragons liégeois
Décimateur et collateur des cures de Sart, Spa, et Jalhay ; relief le 31.7.1692 à la cour féodale de Liège.
En 1695, il épouse la suivante :

5.6 a — Jacobine Walrave Marie, baronne de Waes, baronne de Keisenich.
Fille de François Jacques baron de Waes, seigneur de Kesmühl, Hunsel, Bronshore, etc.
Armes : D'azur à l'écu d'argent en cœur, une bande d'or brochant sur le tout.
C = couronne de marquis ([115]).
19.9.1713 : testament ([116]), document intéressant qui énumère les biens de la testatrice, notamment aux Pays-Bas et les objets, vêtements et de la testatrice, notamment aux Pays-Bas et les objets, vêtements et parures de cette noble dame. Cet acte est dressé à la maison de Wandre.

5.7 — Catherine
Religieuse puis prieure à l'abbaye de Lintre (Oplinter) ([115]).

5.8 — Françoise (Pas dans Lefort)
Religieuse à l'abbaye de Lintre ([115]).

5.9 — Bernardine (pas dans Lefort)
Citée dans un document non daté comme religieuse *à l'intre*. En même temps y sont énumérés ses sœurs Barbe et Marguerite et ses frères Robert, Albert et François. Robert, qui y est dit major, situe le document entre 1693 et 1702 (voir 5.6) ([115]).

5.10 — Barbe
Citée le 28.5.1701 à propos des mines des marets, avec ses frères Robert, Jacques, Albert et feu François ([115]).
Elle pourrait être la religieuse Sépulchrine que Lefort cite sans la nommer ([117]).

6.1 — Marie-Françoise (/ 1744)
A marier en 1713 ([117]) sous réserve vu l'âge de son père et la date de son propre testament.
Fille de Gilles-François 5.3 ; réside à Wandre.

([115]) PR.
([116]) PW.F 2.
([117]) LEFORT, I.20.130.

Testament du 22.1.1744. Demande à inhumer *sous la pierre sépulcrale de ses illustres ancêtres.*
Décédée sans hoirs ([115]) et apparemment célibataire ([118]).

6.2 — Renard-Jacques-Ferdinand (3.1.1697 Huy/31.8.1766 Wandre)
Baptisé à Saint-Mengold à Huy.
Baron de Rouvroy. Certificat de noblesse accordé par Lefort (1.20.134, 135, 136) en 1710 et renouvelé en 1739 pour « la très ancienne et noble famille des Barons de Rouvroy... d'ancienne noblesse militaire de nom et d'armes ».
5.9.1724 : épouse Dieudonnée, comtesse de Liedekerke (Convenances du 17.8 ; il reçoit entre autres de son père la terre et seigneurie d'Angerode. La dot de la mariée est uniquement en espèces et rentes).
1727 : Capitaine d'infanterie au service du prince-évêque.
22.4.1739 : Testament conjonctif des deux époux, fait au château de Herstal (racheté en 1730 par 6.2).
Décédé le 31.8.1766 ; inhumé à Wandre.
Epouse le 5.9.1724 la suivante.

6.2 a — Dieudonnée-Josèphe, comtesse de Liedekerke (12.10.1694 Harleux (Namur) /5.5.1743 Herstal).
Fille de Charles-Antoine, baron d'Acre & Neukerque, seigneur de Harleux, vicomte de Bailleul, etc. et de Marie-Catherine-Agnès de Chokier, baronne de Surlet.
1.3.1732 : Elle rédige son testament *dans la maison de Monsieur de Rouvroy* à Wandre, mais elle décédera 11 ans plus tard à son château de Herstal.

6.3 — Charlotte (ou Caroline) – Isabelle-Henriette (12.10.1699 Wandre/ 23.3.1748 Wandre)

7.1 — Renard-Robert (31.12.1725 Wandre/25.6.1812 Wandre)
Le plus typiquement homme de guerre de la famille.
Page du prince-évêque Georges-Louis.
1745 : volontaire au régiment des Dragons Wallons de Hollande sous le général Trips.
23.10.1748 : cornette à ce même régiment.
20.1.1753 : étant pensionné à cette unité, reçoit l'ordre d'y reprendre du service.
Avril 1757 : donne sa démission de porte-drapeau des Dragons Wallons et entre comme capitaine des Grenadiers au régiment d'Horion pour le roi de France.
1758 : campagne de Normandie
1759 : campagne de Flandre. Sa compagnie comprend 56 liégeois, 16 wallons, 6 étrangers, 6 français.

([118]) A l'occasion de son décès, on dresse un inventaire complet du contenu de la maison de Wandre (AGR.NB. 3712-2, le 4.3.1744). Document très intéressant qui recrée le cadre de vie de cette famille de petite bourgeoisie campagnarde. Après la vente de tout cet ensemble, un autre document du 14.7 (ibid.) donne une liste des acquéreurs et des prix de vente des objets de valeur.

1760-61 : deux campagnes d'Allemagne sous les ordres des maréchaux de Soubise et de Broglie : Corbach, Zigenheim, Raeten (Westphalie), Klostercamp (Rhin), Frankenberg.
Fin décembre 1761 : réformé à Lille avec une pension de 885 livres par an.
Avait la collation des cures de Sart, Spa et Jalhay et les dîmes de Spixhe, Hestremont et Jehanster.
Epouse le 24.2.1767 la suivante.

7.1 a — Marie-Catherine Denis (27.10.1741 Wandre/12.1.1785 Wandre)

7.2 — Marie-Jeanne-Charlotte (21.2.1732 Wandre/15.1.1793 Louvain. Couvent des Ursulines).

7.2 a — Vicomte Charles Varrick (de Bruxelles).
Décédé sans postérité.

7.3 — Marie-Anne (1734/21.2.1808. Grand béguinage de Louvain)
Prieure au refuge du couvent des Dames Nobles (Bénédictines) de Forest, après la suppression du couvent.
Décédée après 54 ans de profession.
Inhumée dans la chapelle de Sainte-Alène, à côté du couvent ([119]).

8.1 — Renard-Jacques-Ferdinand (1.3.1768 Wandre/29.9.1827).
Célibataire.
Lieutenant d'infanterie au régiment du prince de Bade au service de la Hollande.
Capitaine par lettres patentes du prince d'Orange du 24.3.1789.
Démissionnaire le 18.4.1792.

8.2 — Robert (14.7.1770 Wandre/18.11.1793 Wandre)
Reçoit la tonsure ecclésiastique le 19.9.1783 (Actes d'octroi dans les PR.).

8.3 — Albert (7.4.1772 Wandre/23.5.1782 Wandre)

8.4 — Charles-Joseph (6.3.1774 Wandre/7.1.1847 Wandre)
En 1792 : campagne de Champagne Pouilleuse en qualité de volontaire dans la compagnie Lamarck (émigré).
1793-1794 : volontaire dans le régiment des Chasseurs Leloup. En 1794, une fièvre putride « suite de la fatigue des avant-postes et des combats », ainsi qu'une autre infirmité contractée en faisant l'arrière-garde après les batailles de Commines et de Menin, l'obligent à se retirer à Wandre.
1814 : Faisant fonction de mayeur à Wandre. Capitaine de la milice rurale à l'arrivée des Alliés.
1816 : membre de l'Ordre Esquestre de la province de Liège. L'arrêté du 26.4 reconnaît comme faisant partie de la noblesse des Pays-Bas le bénéficiaire ainsi que sa descendance, « ainsi que tous les autres descendans de la famille noms et armes... avec le prédicat de noble Homme et Haut et bien né ».
S'est fait l'historiographe de la famille.
2.5.1822, épouse la suivante.

([119]) PT.

8.4 a — Marie-Joseph Renson (14.4.1789/)
Rentière résidant à Herstal. Fille de Joseph Renson, cultivateur à Latinne et de Marie-Agnès Prophète, famille de gros propriétaires fonciers à Crehen, Avin, Thines, Ambresin, Moxhe, Hingeon, etc.

8.5 — Eugène (13.3.1776 Wandre/12.6.1839 Wandre)
Rentier à Wandre.
Epouse le 14.12.1825 la suivante.

8.5 a — (Marie) Anne Gilon (14 pluv. IX Wandre/3.5.1863 Wandre)
Fille de François et de Marie-Agnès Delsupexhe.

8.6 — François (24.4.1779 Wandre/9.8.1780 Wandre)

8.7 — Marie-Anne (11.9.1780 Wandre/)
Décédée sans hoirs.

8.8 — Marie-Jeanne-Charlotte (8.11.1783 Wandre/10.3.1858)
Célibataire

9.1 — Renard-Robert (7.5.1826 Wandre/21.3.1899 Wandre)
Célibataire
Echevin de Wandre de 1862 à 1866
Bourgmestre de 1854 à 1861.

9.2 — Marie-Anne (1.11.1827 Wandre/11.5.1835 Wandre)

9.3. — Eugène-François-Charles (4.11.1829 Wandre/5.3.1900 Wandre)
Célibataire

9.4. — Anne-Eugénie (4.12.1833 Wandre/5.1.1884 Wandre).
Epouse le 6.3.1862 le suivant.

9.4 a — Jean-Joseph – Troisfontaines (11.1.1833 Wandre/)
Fils de Lambert-Joseph et de Catherine-Isabelle Grégoire

9.5 — Guillaume (25.3.1837/)
Cultivateur à Wandre
Epouse le 1.2.1868 à Saive la suivante.

9.5 a — Marie-Catherine Labeye (8.12.1844 Charneux/)
Fille de Jean-Jacques et de Marie-Joseph Remi.

10.1 — Eugène-Robert-Marie (23.2.1869 Saive/)
Décédé sans hoirs.

10.1 a — Marie-Thérèse Dujardin (/21.2.1932 Wandre).

10.2 — Marie-Joseph-Eugène (13.4.1870 Saive/26.7.1939 Heids de Barchon)
Cultivateur à Wandre.
Epouse le 9.11.1892 le suivant.

10.2 a — Hubert Andernack (26.1.1865 St Georges/18.2.1925 Heids de Barchon)
Cultivateur à Housse.

10.3 — Émerence (/)

10.3 a — Simon Vosse (/5.1.1933 Heids de Barchon)

10.4 — Robert (/10.1.1939 Retinne)
Décédé sans héritier mâle.

10.4. a — Joséphine Rassenfosse (/)

10.5 — Jacques (31.12.1873 Saive/27.8.1950 Barchon)
Célibataire.
Le décès de ce dernier éteint en 1950 la branche de Wandre de la famille de Rouvroy.

PARTIE ADMINISTRATIVE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE POUR 1980

L'Institut, malgré les difficultés du moment, continue l'ensemble de ses activités: publications, conférences, excursions et gestion des Musées. Heureusement pour son renom et son importance, la chute du nombre des membres enregistrée ces dernières années s'est stabilisée. Un certain nombre de décisions ont été prises au cours de l'exercice écoulé. Deux sont particulièrement importantes: le lancement d'une campagne de recrutement de nouveaux membres ainsi que la modification du rythme et de l'importance de nos réunions mensuelles. Nous espérons que le résultat de ces entreprises nous sera favorable. La commission des excursions a aussi tenu à faire une enquête sur son fonctionnement et ses activités: les réponses sont encourageantes et nous engagent à persévérer dans cette voie. Malheureusement, cette commission a perdu sa cheville ouvrière en la personne de Mme Legrand, décédée au cours de l'année.
Enfin, il nous plaît de mentionner qu'après plus de cent trente ans d'existence le Bureau de l'IAL sera présidé pour la première fois par une femme.

AMIS DU MUSÉE DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

Activités 1980

Au cours de l'exercice 1980, l'activité de l'A.M.I.A.L. a été réduite et son budget en a subi les conséquences.

Il a été possible cependant d'acquérir une série de couteaux en argent XVIIIe qui sont venu enrichir les collections de l'I.A.L. au Musée Curtius.

Fin 1980, de nombreux contacts ont été pris avec diverses personnalités pour relancer les activités de l'A.M.I.A.L.

Activités 1981

Dès le début 1981, un nouveau Conseil d'Administration a pu réunir quelques personnes désireuses de relancer l'activité de l'A.M.I.A.L. Le Conseil d'Administration comprend :

Monsieur J.F.	JOWA	*Président*
Monsieur B.	de SCHAETZEN	*Trésorier*
Monsieur E.	de BIOLLEY	*Administrateur*
Monsieur A.	JEGHERS	*Administrateur*
Monsieur A.	DALLEMAGNE	*Secrétaire*

L'A.M.I.A.L. a mis une certaine somme à la disposition du Musée du Verre pour l'achat, en vente publique, de verres anciens.

D'autre part, l'A.M.I.A.L. a reçu un legs de Madame LEPERSONNE-ANSPACH.

La situation financière de l'A.M.I.A.L. est particulièrement difficile (droits de succession et achats).

Un programme de promotion de l'A.M.I.A.L. est mis au point et sera concrétisé par plusieurs activités prévues en septembre prochain.

MUSÉES D'ARCHÉOLOGIE ET D'ARTS DÉCORATIFS DE LIÈGE

RAPPORT DU CONSERVATEUR — ANNÉE 1980

1. Principaux travaux d'ordre muséographique

— Continuation du reclassement des fonds d'archéologie belgo-romaine.
— Nouveau classement des réserves du fonds mérovingien.
— Continuation du classement et de l'enregistrement systématique, ainsi que du fichier analytique du fonds de la bibliothèque du comte Joseph de Borchgrave d'Altena.

2. Travaux d'entretien et d'appropriation des bâtiments

— Renouvellement d'une partie du matériel contre-incendie.
— Installation d'un système de sécurité aux chaudières à gaz.

3. Extension des Musées Curtius et du Verre

— L'étude de cette extension a été entreprise sur le plan pratique en étroite collaboration avec le Service communal de la Restauration et l'Institut archéologique liégeois. Des plans poussés ont été établis par le service précité.

4. Matériel

— Acquisition de nouvelles vitrines pour la section gallo-romaine et la section médiévale.

5. Service éducatif et manifestations

A. Visites-guidées et conférences :
— Causeries-promenades hebdomadaires du mercredi soir.
— Organisation de visites guidées pour des groupes belges et étrangers.

B. Organisation scientifique du colloque belgo-polonais consacré aux rapports entre le Pays mosan et la Pologne du XIe au début du XIIIe siècle (du 7 au 14 septembre 1980 ; siège : Musées Curtius et du Verre). Manifestation organisée et subventionnée sous les auspices du Ministère de la Communauté française, en application des accords culturels belgo-polonais.

C. Réunions à Liège d'Euregio (département de l'enseignement), avec deux conférences données aux Musées Curtius et du Verre, l'une par le Conservateur : « Impact des arts mosan et liégeois entre Meuse et Rhin » ; l'autre, en langue allemande, donnée par M. Gielen sur « Liège, Athènes du nord ».

D. Participation à : « Le Millénaire : pièce par pièce ». Tirage, par l'Hôtel des Monnaies de Belgique, de 13 pièces (12 monnaies du XIe siècle à la fin de l'Ancien Régime ; la médaille commémorative de la construction de l'Hôtel de Ville de Liège en 1714). Organisation par le commerce liégeois et l'Echevinat des Affaires culturelles de la Ville de Liège, en collaboration avec l'Echevinat des Classes moyennes et du Tourisme et l'Echevinat des Travaux publics et des Musées.

E. Prêts aux expositions
— « Saint Benoît et ses moines aux Pays-Bas », Gand.
— « Les Liégeois aux armées », Liège.
— « L'histoire à travers monnaies et médailles », Bruxelles.
— « Reflets d'un passé millénaire », Liège.
— « Les Délices du Pays de Liège à Deulin », Deulin.
— « Exposition rétrospective de Faimes », Faimes.
— « Saint Lambert, culte et iconographie », Liège.
— « Salon liégeois des Arts ménagers », Liège.
— « Monnaies de Hasselt », Hasselt.
— « La Préhistoire dans la région diestoise », Diest.
— « De Bavière à la Citadelle », Liège.
— « Le Brabant présente la Belgique aux jeunes de l'Europe », Bruxelles.
— « Athénée Royal de Liège I. Du Vinâve des Clarisses au quartier latin », Liège.
— « La Vierge dans l'art liégeois », Liège.
— « Marche-en-Famenne, son passé, son avenir », Marche-en-Famenne.

— « Reflets du Passé », Huy.
— « Le Siècle des Lumières dans la Principauté de Liège », Liège.
— « La Cathédrale Saint-Lambert de Liège, gloire de l'Occident », Liège. (Exposition organisée avec la collaboration scientifique du Musée Curtius ; publication d'un catalogue illustré).

F. Vente : catalogues, cartes-vues, épreuves photographiques et diapositives.

6. Travaux de recherche

Chercheurs : M. Philippe Counasse : communication au Congrès de Comines sur les documents préhistoriques de Theux-Juslenville ; M.H.S. Green, National Museum of Wales, Grande-Bretagne : étude comparative des industries paléolithiques de Belgique ; Mme Miranda Jane Green, The Open University in Wales, Grande-Bretagne : le symbole du culte dans le monde romano-celtique ; M. Stephen J. Greep, University College of Cardiff, Grande-Bretagne : époque romaine.

Etudiants : Université de Bruxelles (U.L.B.) : Melle Descamps : les reliefs épiques aux 17e et 18e siècles ; Université de Gand : Melle Cécile Marynissen : nécropoles mérovingiennes des Provinces d'Anvers et de Limbourg ; Université de Liège : M. Patrice Geens : néolithique en Belgique ; Melle Laurence Jottard : les cheminées ; Melle Brigitte Koch : néolithique Rhode-Saint-Genèse ; Université de Louvain : Melle Ghislaine Moucharte : les monnaies du site de Clavier-Vervoz ; M. Geert Vynckier : haches polies non perforées au Nord-Est de la Belgique ; Université de Paris : Mme Isabelle Henricot : bouteilles romaines.

7. Fréquentation du musée

— Le Musée Curtius a été fréquenté en 1980 par 6 569 visiteurs payants et 18 364 visiteurs bénéficiant de l'entrée gratuite, soit par 24 933 visiteurs.
— Groupes belges et étrangers :
a) Belgique : Alliance numismatique européenne, Arabel de Bruxelles, Association européenne des cheminots de Belgique, Association italienne de Houthalen, Assurance liégeoise, Amicale des compen-

sateurs de Bruxelles, Amis des Musées Royaux des Beaux-Arts de Bruxelles, Anciennes élèves du Nouveau-Bois à Gand, Aumôniers et sœurs de Seraing et de Genk, Badge RTT, Centres culturels de Hasselt, Liège, Mons, Centre de formation professionnelle de Hasselt, Centre culturel américain, Cercle culturel Brabant-Voyages, Cercle du jeudi de Wezenbeek, Club de la Cité ardente, d'investissement de Courtrai, « Les 3 tours » de Gand, Congrès de dames de bijoutiers belges, Congrès dentaire du Millénaire, CERIA de Bruxelles, CMBV de Mol, CGT de Bruxelles, Compas d'argent d'Anvers, Connaissance et Vie d'Anvers, Dames du SHAPE, Dames de Maasmechelen, de la paroisse d'Ixelles, de la SMAP, Domaine de Ronchaine à Esneux, Derby Schutters de Waarschoot, Etese de Flémalle-Haute, Ecole militaire de Bruxelles, Etudiants en médecine de l'Université de Liège, Femmes prévoyantes de Bruxelles, Fédération des guides de la Province de Liège, Fédération du Tourisme de la Province de Liège, Groupes du 3e âge de Charleroi, d'Etterbeek, de Liège, de Malines, de Schaerbeek, de Vierset-Barse, de l'Université de Liège, Guides de Bruxelles et du Brabant, Groupe des handicapés de Flandre, Groupe de religieuses de Cointe, Hôpital de Bavière, du Péry, Institut psychiatrique de Lierneux, Historiens de Louvain, I.A.L. de Liège, IPES de Herstal, IVCA d'Anvers, Journalistes du Tourisme, KUHU d'Anvers, KAV de Bruxelles, Lyon's Club, Maison de l'enfance de Seraing-sur-Meuse, Militaires de la caserne de Vottem, Office du Tourisme, Patronages de Liège, de Seraing, Postiers de Hamoir et des environs, P.S. de Perwez-Brabant, Présence et action culturelle de Jupille, Pensionnés du Brabant wallon, Rotary de Bruxelles, Scouts de Montegnée, Séminaire de Floreffe à Namur, Société Littéraire de Bruxelles, Touring-Club de Belgique, Vie féminine de Bruxelles, Voseko de Gand.

b) Etrangers : D'Algérie : délégation algérienne. — De France : Ile de France (Tourisme et Travail) ; dames de Lille, du Club de la Cité ardente ; vendeurs français des Cristalleries du Val-Saint-Lambert ; groupe du 3e âge du Mans ; Le Monde et son Histoire, de Paris ; épouses des autorités de la Ville de Nancy ; épouses de militaires. D'Indonésie : voyage d'étude d'agents indonésiens. — D'Italie : Nitti ; groupe du Consulat de Rome. — Du Japon : voyage d'étude d'agents japonais. — Des Pays-Bas : verriers hollandais ; Université

d'Amsterdam ; Université de Leyde ; Serviam Sittard. — De Pologne : journalistes polonais ; dames polonaises de Cracovie ; URBIS : Centre culturel polonais ; Centre culturel du 3e âge de Varsovie ; Délégation culturelle de Varsovie. — De République Fédérale d'Allemagne : Hyperion Göttingen ; groupe du 3e âge de Dusseldorf ; groupe culturel de Limburg ; Centre culturel de Duren ; Association internationale de Sonnenberg. — De Roumanie : artistes du folklore roumain. — De Suède : Musée d'Armes de Suède. — Des U.S.A. : base aérienne de Pittsburg ; CGT ; journalistes américains. — D'U.R.S.S. : Théâtre soviétique de Moscou.
Journalistes étrangers, à l'occasion du Millénaire de la Principauté de Liège ; Alliance numismatique européenne ; scouts d'Europe ; Europe-vacances ; membres du Congrès des clubs Richelieu ; étudiants de Lymes Regis.

— Ecoles :

a) Belgique : Angleur, Ans, Alsemberg, Anderlecht, Anthisnes, Andenne, Arlon, Bruxelles, Beaumont, Chênée, Chimay, Champion, Dour, Esneux, Falais, Ferrière, Flémalle, Floreffe, Forrière, Fouron-le-Comte, Gand, Grivegnée, Hasselt, Herstal, Jemeppe-sur-Meuse, Jette, Jupille, Laeken, La Louvière, Liège, Lierneux, Lincent, Louvain-la-Neuve, Marche, Martelange, Malmedy, Meurbeke, Molenbeek, Monceau-sur-Sambre, Mons, Moulin-sous-Fléron, Namur, Paliseul, Pepinster, Saint-Trond, Seraing-sur-Meuse, Spa, Tournai, Tubize, Verviers, Vielsalm, Virton, Visé, Waremme.

b) Etranger : Cologne, Francfort (Allemagne Fédérale) ; Leyde (Pays-Bas).

— Personnalités :

a) Belgique : M. Georges Goldine, Echevin des Travaux publics et des Musées de la Ville de Liège ; M. Jacques Hendrick, Conservateur honoraire du Musée des Beaux-Arts de la Ville de Liège ; M. Raes, Commissaire général du Tourisme à Bruxelles ; Mme De Puydt et son fils ; Mme et Melle Graffart ; les Conseillers communaux de la Ville de Liège et les membres de leur famille ; M. François Severin, graveur.

b) Etrangers : Mme Andrée Abdulhak, Conservateur au Musée d'Art moderne de Paris ; Mr et Mme Alroth de Bâle ; Lieutenant-Colonel Benani, de Rabat ; Mme Hélène Curtis, journaliste américaine ; Mr et

Mme Claude Caron, membres du Congrès de francophonie du Quebec ; Mr Chandler Foreman, journaliste de Chicago ; Mr Grandville, journaliste du journal « Le Monde » ; Mr Richard Hodiges, University of Sheffield ; Mme Krupinska, Conservateur en chef du Musée de Preskola Skala ; Mr Edmond Laznikas, Presse française « Revue du Trésor » ; Comte de Limbourg Stirum accompagné de deux délégués de Sotheby ; Prof. Marvin Lipofsky, de California Broadway ; Mme Halena Maksara, Conseiller au Ministère de la Culture et des Beaux-Arts de Pologne ; Mr Maniquet, Ministère de la culture française, accompagné de trois dames portugaises ; Mme Antoinette Milocheva, du Ministère de la Culture de Sofia (Bulgarie) ; Mr Nosek, Conservateur en chef du Musée de Cracovie ; Mme Georges Priem, de la Commission supérieure des Monuments historiques et Directrice des Musées du Havre ; Mr Valkema, maître-verrier des Pays-Bas ; Mr et Mme Witting, Directeur des Cristalleries de Francfort ; Mme Zaryn, du Ministère de la Culture en Pologne ; Mr Szabo, Professeur de l'Université de Budapest ; délégation d'Algérie, accompagnée par Mr Hervé Goyens, Secrétaire d'Ambassade à Alger.

8. Bibliothèque et archives photographiques

— Enrichissement régulier de la bibliothèque par voie d'achats, d'échanges (Belgique et étrangers) avec 200 institutions et de dons.
— Accroissement des archives photographiques.

II. — MUSÉE D'ANSEMBOURG

1. Travaux d'ordre muséographique et de restauration

— Réalisation d'une nouvelle installation de chauffage par air pulsé.
— Continuation du décapage des stucs au premier étage du bâtiment.
— Amélioration de l'éclairage (cuisine et premier étage).
— Restauration (recollage) du manteau de cheminée de la salle Henrijean-Hennet.

2. Service éducatif

— Causeries-promenades du jeudi soir.
— Organisation de visites guidées.
— Vente de publications, cartes-vues et diapositives.

3. Fréquentation du Musée

— Le Musée d'Ansembourg a été fréquenté en 1980 par 3 851 visiteurs payants et par 13 000 visiteurs bénéficiant de l'entrée gratuite, soit par 16 851 visiteurs.

— Groupes belges et étrangers :

a) Belgique : Arabel de Bruxelles, Amitiés belgo-françaises de Bruxelles, ANTOC de Liège, Amis des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, Association des Historiens de Louvain, Blue Bonne-entente de Bruxelles, Banquiers de Hasselt, Cercle d'Entente d'Ath, Centres culturels d'Andenne, d'Anvers, de Bruxelles, de Charleroi, du Condroz, d'Etterbeek, de Hasselt, de La Louvière, du Limbourg, de Rhode-Saint-Genèse, du Sart-Tilman, de Wetteren, Centre professionnel de Hasselt, CERIA de Bruxelles, CMBV de Louvain, Compas d'Argent d'Anvers, Club de Courtrai, « Les Trois Tours » de Gand, Connaissance et Vie de Namur, d'Anvers, de Bruxelles, Dames de Bruxelles, de Liège, de Waterloo, d'Anvers, de Chatelet, de Tournai, des Flandres, Dames de la SMAP, Emulation, Epouses de magistrats, de participants au Congrès mondial de radiologie, Fraternité de Bruxelles, Femmes prévoyantes de Huy, Groupe du 3e âge « Eau vive », groupes du 3e âge d'Anvers, de Bruxelles, de Bruges, de Dinant, d'Erquelines, de Huy, d'Ottignies, de Remicourt, de Seraing-

sur-Meuse, de Soignies, Groupe du Congrès d'architecture, Culture et Vie de Louvain, militaires de Saive et de Bruxelles, groupe de Professeurs d'Université, d'avocats de Charleroi, de juristes, Hôpital de Bavière, HECL de Bruxelles, Infirmières d'Ixelles, ISEC, KAU de Louvain, de Hasselt, Ligue des femmes de Liège et de Rixensart, Maison du 3e âge ASBL, MPAF de Liège, OTAN de Bruxelles, Rotary de Waremme, Overijse, Hasselt-Université, Service du Protocole de la Ville de Liège, « Science et Vie » de Namur, Touring-Club de Bruxelles, Union des femmes de Liège, Vie féminine d'Arlon, d'Aywaille, de Bruxelles, de Gand, de Namur, de Visé, de Herve.

b) Etrangers : — Du Canada : groupe. — De France : Epouses des autorités de Nancy, Université du 3e âge du Mans, OCCAG d'Arras, Amitiés françaises, Epouses de militaires français, Association « Paris et son histoire ». — Des Pays-Bas : groupe de Professeurs. — De République fédérale d'Allemagne : groupe du 3e âge d'Aix-la-Chapelle, Centres culturels d'Allemagne (Aix-la-Chapelle, Romanisches Seminar de Köln. — De Roumanie : artistes folkloriques de Roumanie. — Des U.S.A. : Cercle Atlantique.

— Ecoles :

Belgique : Andenne, Ans, Bruxelles, Hannut, Herstal, Flémalle, Jemeppe, Jodoigne, Jupille-sur-Meuse, Liège, Malmedy, Martelange, Mons, Seraing-sur-Meuse, Soumagne, Trooz, Verviers, Vielsalm.

— Personnalités :

Etranger : M. l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne et son épouse, accompagnés par Mme Rabe ; Mr et Mme Alroth, de Bâle ; Mme Krupinska, Conservateur en chef du Musée de Preskola Skala ; Mme Halina Maksara, conseiller au Ministère de la Culture et des Beaux-Arts de Pologne ; Mme Minerbi, épouse de l'Ambassadeur d'Israël ; Mr Nosek, Conservateur en chef du Musée de Cracovie.

4. Accroissement des collections

Voir Musée Curtius, « Acrroissement des collections des Musées Curtius et d'Ansembourg ».

5. Publications relatives aux collections

Voir Musée Curtius, « Publications relatives aux Musées Curtius et d'Ansembourg et à leurs collections ».

III. — HYPOCAUSTE BELGO-ROMAIN

(Section annexe du Musée Curtius)

Par suite de l'entreprise des fouilles place Saint-Lambert, le sous-sol archéologique n'a pas été accessible au public.

ACCROISSEMENT DES COLLECTIONS DES MUSÉES CURTIUS ET D'ANSEMBOURG

A. Fonds Ville de Liège

ARCHIVES

— Imprimé : appel pour la construction de l'Hôpital général. Liège. Imprimerie La Veuve S. Bourguignon. Fin du XVIIIe siècle.
(N° 80/34, achat).

— *BEAUX-ARTS (XVIe, XVIIIe et XXe siècles)*

— Dessin au crayon noir : portrait de la mère de Mme Maka-Beckers. Début du XXe siècle.
(N° 80/5. Legs de Mme Maka-Beckers).

— Photographie de la mère de Mme Maka-Beckers. Début du XXe siècle.
(N° 80/6. Legs de Mme Maka-Beckers).

— Panneau peint à l'huile : Le Martyre de saint Lambert. Anciens Pays-Bas. Premier quart du XVIe siècle.
(N° 80/76. Don de Mme André Brabant-Veckmans, Liège).
Cette œuvre importante a été publiée par J. Philippe, dans son ouvrage « *La cathédrale Saint-Lambert de Liège, gloire de l'Occident et de l'art mosan* », pl. p. 10.

— Toile peinte à l'huile : repas à la cour de Jean-Théodore de Bavière, prince-évêque de Liège ; auteur : Paul-Joseph Delcloche (école Liégeoise). Daté 1749.

Fig. 1 : Panneau peint à l'huile figurant le martyre de saint Lambert. Anciens Pays-Bas. Premier quart du XVIe siècle. Liège, Musée Curtius.

Photo F. Niffle, Liège.

(N° 80/77. Don de Mme André Brabant-Veckmans, Liège).
Sur cette œuvre importante, voir J. Philippe : op. c., p. 239, fig. couleurs 74 dans « *Le siècle des lumières dans le Pays de Liège* », catalogue de l'exposition (Liège, 1980), p. 332 s.

CERAMIQUE (XVIIIe et XIXe siècles)

— Service à café comprenant 12 tasses et 12 sous-tasses en porcelaine de Paris. Première moitié du XIXe siècle.
(N° 80/4, legs de Mme Maka-Beckers).

— 2 tasses en vieux Bruxelles avec leurs soucoupes. XIXe siècle.
(N° 80/41, legs de Mme Vve Williams-Vaillant).

— Tulipier en faïence. Delft. XIXe siècle.
(N° 80/42, legs de Mme Vve Williams-Vaillant).
— Paire de chandeliers en faïence. Pays mosan (Andenne ou Liège). Fin XVIIIe siècle.
(N° 80/69, achat).
— Statuette en faïence liégeoise : flûtiste. XVIIIe siècle.
(N° 80/70, achat).

GALLO-ROMAIN

— Statuette en bronze, figurant Diane. Provenance d'exécution : vraisemblablement le centre de la Gaule. Provenance de trouvaille : Clavier-Vervoz, en Condroz liégeois, dans les environs de tombes antiques.
(N° 80/44, achat sur les crédits de la Province de Liège).

HORLOGERIE

— Garniture de cheminée : une pendule et deux candélabres. 2e moitié du XIXe siècle.
(N° 80/79. Don de Mme Jos. Bader).
— Horloge murale à l'anglaise, « Big-Ben ». Vers 1925-1930.
(N° 80/80. Don de Mme Jos. Bader).

Fig. 2 : Statuette en faïence liégeoise du XVIIIe siècle : flûtiste. Liège, Musée Curtius.
Photo F. Niffle, Liège.

Fig. 3 : Statuette en bronze gallo-romaine, figurant Diane (?), trouvée à Clavier-Vervoz. Liège, Musée Curtius.

Photo F. Niffle, Liège.

IMPRIMÉS

— Livre « La cathédrale Saint-Lambert de Liège, gloire de l'Occident et de l'art mosan », par Joseph Philippe, aux éditions Eugène Wahle. Exemplaire hors commerce, signé par l'auteur et l'éditeur, d'une série de 10 exemplaires numérotés en chiffres romains de I à X.
(N° 80/39, achat).

LAPIDAIRE

— Fragment de base en calcaire (?) mouluré, de colonne ou pilastre provenant de la cathédrale Saint-Lambert (réemploi dans un mur récent). Fouilles du Service national des Fouilles (Mme Alenus-Lecerf) en 1980.
(N° D/80/43).
— Pierre tombale armoriée, XVIIe siècle, découverte à Liège dans le sous-sol de la Banque de Bruxelles, place du Théâtre, lors de travaux en 1980.
(N° 80/88).

MÉDAILLIER (XVIIIe-XXe siècle)

— Matrice de sceau de la paroisse de Saint-Adalbert à Liège. XVIIIe siècle.
(N° 80/35, achat).
— Matrice de sceau de l'église de Saint-Jean-Baptiste à Liège. XVIIIe siècle (1792).
(N° 80/36, achat).
— Matrice de sceau de la confrérie de Sainte-Marie à Liège (1865).
(N° 80/37, achat).
— Médaille en bronze : commémoration du Millénaire de la Principauté de Liège, par le graveur Bonhomme. Exécution en 1980.
(N° 80/40. Don de M. Bonhomme).
— Médaille en bronze : commémoration du Millénaire de la Principauté de Liège, par les graveurs Marc Laffineur pour l'avers, Warnant pour le revers. (1980).
(N° 80/45, achat).
— Médaille en bronze, émise à Nalinnes, à l'occasion du Millénaire de la Principauté de Liège. Signée au revers : Willy Kraft-Eupen. (1980).

Fig. 4 : Matrice de sceau de la paroisse Saint-Jean-Baptise, à Liège. 1792. Liège, Musée Curtius.

Photo F. Niffle, Liège.

(N° 80/46. Don du Syndicat d'initiative de Nalinnes, par l'intermédiaire de M.R. Lebrun).

— Matrice de sceau de notaire. 1er Empire.
(N° 80/71, achat).

— Matrice de sceau de la commune d'Amay. République française (1795-1804).
(N° 80/72, achat).

— Matrice de sceau à encre. Gouverneur de la Province de Liège sous le régime hollandais (1815-1830).
(N° 80/73. achat).

— Matrice de sceau de Chastelet. XVIIIe siècle (1722).
(N° 80/74, achat).

— Matrice de sceau ovale de François-Antoine de Méan, ancien Prince-Evêque de Liège et archevêque de Malines de 1817 à 1831.
(N° 80/75, achat).

— Médaille commémorative du Millénaire de la Principauté de Liège émise par le Cercle numismatique liégeois.
(N° 80/89. Don du Cercle numismatique liégeois).

— Médaille en argent à l'effigie de Jean, Seigneur d'Argenteau (1586).
(N° 80/90, achat).

— Médaille commémorative en argent, commémorant la nomination de Jean-Pierre de Rosen, comme Chancelier du Prince-Evêque de Liège (1696).
(N° 80/91, achat).

MÉTAUX

Dinanderie

— Rafraîchissoir à bouteilles à vin, en laiton. Anciens Pays-Bas. XVIIIe siècle.
(N° 80/38, achat).

MOBILIER XVIIIe et XIXe siècles

— Bahut en chêne à décor sculpté. XVIIIe siècle.
(N° 80/7. Legs de M. Pierre Lucion).
— Buffet à dessus vitré, en chêne, décoré au cordonnet. Ancien Pays de Liège. XVIIIe siècle.
(N° 80/8. Legs de M. Pierre Lucion).
— Table en bois vernis noir. Second Empire français.
(N° 80/82). Don de Mme Jos. Bader).
— Miroir à cadre en bois sculpté et doré. XIXe siècle.
(N° 80/83. Don de Mme Jos. Bader).

PREHISTOIRE

— Hache en bronze de la fin de l'âge du bronze ancien, provenant de Vaux-sous-Chèvremont.
(N° 80/2, achat).

SCULPTURE

— Paire de statuettes en métal : l'art et la musique, signées : Henri. 2e moitié du XIXe siècle.
(N° 80/81. Don de Mme Jos. Bader).

TEXTILES (XVIIIe - XXe siècle)

— Couvre-lit en soie brodée. Chinois. XIXe siècle-début XXe siècle.
(N° 80/9. Don de Mme Jules Deliege).
— Tissus de table. Montage de tissus de soie. Europe. Fin XVIIIe et XIXe siècles.
(N° 80/10. Don de Mme Jules Deliege).

B. Fonds de l'Institut archéologique liégeois

ARGENTERIE

— 10 couteaux à manche d'argent, d'un service (XVIIIe siècle)
(N° I/80/1. Don de l'A.M.I.A.L.)

Publications relatives aux Musées Curtius et d'Ansembourg et à leurs collections

— *De Bavière à la Citadelle,* Liège, C.P.A.S., 1980. Catalogue de l'exposition tenue à Liège, à l'hôpital de la Citadelle. (Voir pp. 236-237 : armoire dite d'Erard de la Marck ; p. 237 : prie-dieu aux armoiries de Merika 1539 ; p. 211 : Adoration des bergers ; p. 210 : Saint Roch ; portrait du gouverneur de la Citadelle.

— *Benedictus en zijn monniken in de Nederlanden,* Gand, 1980. Catalogue de l'exposition tenue au Centrum voor Kunst en Cultuur Sint Pietersabdij Gent. (Statue de Gérard de Brogne ; projet en terre cuite de Jean Delcour pour l'autel de l'abbaye de Herckenrode 1681 ; moulage de la Vierge de Dom Rupert).

— *Hasseltse munten, Hasselt, De vrienden van het Stadsmuseum en de Generale Bankmaatschappij,* 1980. Catalogue de l'exposition tenue à Hasselt, à la Société générale de Banque. (Monnaie de Louis de Bourbon : n° 28, p. 62 ; pièce de Gérard de Groesbeeck : n° 57, p. 91).

— *L'histoire à travers monnaies et médailles. Quinze années d'activité du Cercle d'Etudes numismatiques,* Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1er, 1980. Catalogue de l'exposition organisée à la Bibliothèque royale Albert 1er, par le Cercle d'Etudes numismatiques.

— *Liège, le quartier Hors-Château-Féronstrée,* Ministère de la Culture française, 1978.

— *Liège, reflets d'un passé millénaire,* Bruxelles, Banque nationale de Belgique, 1980. Catalogue de l'exposition organisée par la Banque nationale de Belgique dans le cadre du Millénaire de la Principauté de Liège. (Portrait du Prince-Evêque François-Charles de Velbruck).

— *Les Liégeois aux armées. Exposition historique militaire,* Liège, (1980). Catalogue de l'exposition tenue sous le patronage de l'ASBL Millénaire de la Principauté de Liège à Liège. (Voir pp. 123 (Nos 1, 2, 3, 4), 124 (Nos 5, 7), 125 (nos 7, 8, 9), 126 (n° 12), 130 (nos 24, 29).

— *Des maisons, des livres et des hommes dans la Principauté de Liège,* Liège, Affaires culturelles de la Province de Liège, 1980. Catalogue de l'exposition tenue au Musée de l'Architecture.

— *Marche-en-Famenne, son passé et son avenir,* Rossel-Edition, 1980. Catalogue de l'exposition tenue à la Maison Jadot à Marche-en-Famenne.

— *Province de Liège-Belgique, touristiquement vôtre!,* Liège, Fédération du Tourisme, 1980, in 12°, 39 pp. (éditions française et néerlandaise).

— *Reflets du passé. Un millénaire hutois,* Huy, 1980. Catalogue de l'exposition tenue en l'Hostel de la Fleur de Lys en Griange à Huy. (Photos de l'obituaire de Neufmoustier, voir n°s 124 et 125, p. 52).

— *Richesses du Millénaire,* Liège, Ville de Liège, Enseignement communal liégeois. Catalogue de l'exposition tenue à l'ancienne église Saint-André. (Voir p. 65 : Portrait de Madeleine Son, épouse de Jacques Mathias de Lambinon, d'après une peinture de Philippe Coclers).

— *Saint Lambert, culte et iconographie.* Liège, 1980. Catalogue de l'exposition tenue à la cathédrale Saint-Paul à Liège.

— *Le Siècle des Lumières dans la Principauté de Liège,* Liège, Musée de l'Art wallon et de l'Evolution culturelle de la Wallonie, 1980. Catalogue d'exposition. Pièces des collections des Musées Curtius, d'Ansembourg et du Verre : archives : n° 858 ; architecture : n° 329 ; argenterie : n°s 654, 821, 824, 881 ; bijoux : n° 859 ; céramique : n°s 814, 825, 838 à 849 ; cuivres gravés : n°s 510, 564 ; dinanderie : n° 826 ; gravure : n° 301 ; mobilier : n°s 810, 811, 812 ; numismatique : n°s 701 à 787, sauf 711, 713, 714, 715, 717, 718, 719, 720, 721, 724, 738, 761 ; peintures : n°s 34, 203, 361, 373, 374, 380, 813, 815 ; sculptures : n°s 567, 572, 575, 579.

— *Stad tegen Imperium. Maastricht belegerd door Parma. 1579-1979,* Maastricht, Bonnefantenmuseum, 1979. Catalogue de l'exposition « La prise de Maastricht en 1579 par Alexandre Farnèse ». (Portrait de Gérard de Groesbeek).

— *La Vierge dans l'art liégeois.* Catalogue d'exposition, Liège, église Saint-Nicolas, 1980. (Voir n°s 6, 36, 41, 43 et 70).

— ARNOLD, Marie-Madeleine, *Le meuble liégeois,* dans la revue « Décors », Bruxelles, année 1980, fasc. 5, pp. 46, 51, 6 ill. relatives au Musée d'Ansembourg.

— COLMAN, Pierre, *Les vantaux de portes provenant de l'hôtel de ville de Liège, conservés au Musée Curtius,* dans « Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège », n° de juillet-décembre 1980, pp. 531-537, ill. (La double porte exposée au Musée Curtius est reproduite (2 ill.) dans l'article de J. Philippe, « Au siècle des Lumières. Les styles entre Meuse et Rhin », mentionné ci-dessous.

— CUVELIER, Fernand, *Le Millénaire de Liège,* dans « Sport cérébral Prestige », n° 143, pp. 3, 17, 29.

— DANTHINE, Hélène, *La cathédrale Saint-Lambert à Liège. Les fouilles récentes,* Liège, Université de Liège, 1980. (Plaquette).

— EVRARD, Marc, dans *L'Athénée de Liège, du Vinâve des Clarisses au quartier latin (évolution d'un centre culturel permanent, XIe-XXe siècle),* Liège, Union des Anciens Elèves de l'Athénée royal de Liège, 1980. (2 fragments de colonnettes XVIe siècle de l'ancienne Abbaye des Prémontrés ; une médaille en argent de la Fondation de l'Emulation ; un portrait de Velbruck).

— FAIDER-FEYTMANS, G., *Les bronzes romains de Belgique,* Mainz-am-Rhein, 1979.

— LEESTMANS, Charles, *Histoire d'une vallée : la Lienne en Haute-Ardenne, 1500-1800,* Stavelot, Imp. Chauveheid, 1980. (Les joueurs de cartes, tableau de Léonard Defrance).

— LENSEN, J.P., *L'occupation du Geer inférieur et de la Basse-Meuse par les porteurs de la céramique rubanée,* Liège, Musée Curtius, 1979, pp. 67-83. Tirage à part du Bulletin de l'I.A.L., t. XCI (1979).

— LOVEGNEE, Albert, *Le Wallon liégeois Nicolas-François Mivion, maître-orfèvre de la cathédrale de Liège et maître-graveur des monnaies de la Principauté. 1656-1697.* Flémalle, Albert Lovegnée, s.d.

— LOVEGNEE, Albert, *Le Wallon (trop Wallon ?) Jean-Noël Hamal, musicien liégeois (trop liégeois ?)*, Liège, Albert Lovegnée, s.d.

— MARIEN, M.E., *L'empreinte de Rome. Belgica Antiqua*, Anvers, fonds Mercator, 1980.

— MODDERMAN, P.J.R., *De verspreiding van Lousberg vuursteen in Nederland en België*, Leiden. Tirage à part de « Westerheem 29 », 1980, pp. 216-219.

— OTTE, Marcel, *Données générales sur le paléolithique supérieur ancien de Belgique*, extrait de l'Anthropologie (Paris), t. 81 (1977), n° 2, pp. 235-272.

— OTTE, Marcel, *Le paléolithique supérieur ancien en Belgique*, Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, 1979. « Monographies d'Archéologie nationale », n°5.

— PHILIPPE, Joseph, *La cathédrale Saint-Lambert de Liège, gloire de l'Occident et de l'art mosan*, éd. E. Wahle, 1979, in 4°, 304 ill. dont 40 quadrichromies, 304 pp.

— PHILIPPE, Joseph, *Au siècle des lumières : les styles entre Meuse et Rhin* (1er article), dans « Beauté Magazine », Liège, 4e trimestre 1980, n° 56, pp. 1, 4 et 6.

— PHILIPPE, Joseph, *La cathédrale Saint-Lambert de Liège, gloire de l'Occident et de l'art mosan*, Liège, éd. E. Wahle, 1980. Catalogue de l'exposition tenue à la Société Générale de Banque. (Exposition organisée avec la collaboration scientifique du Musée Curtius).

— PHILIPPE, Joseph, *Le Musée Curtius à Liège*, 2e éd., Liège, éd. E. Wahle, 1980, in 12°, ill. n. et bl., couv. ill. coul., 32 pp.

— PHILIPPE, Joseph, *Le Musée d'Ansembourg à Liège*, 2e éd., Liège, éd. E. Wahle, 1980, in 12°, ill. n. et b., couv. ill. coul., 24 pp.

— PHILIPPE, Joseph, *Le Musée du Verre de Liège*, 2e éd., Liège, éd. E. Wahle, 1980, in 12°, ill. n. et bl., couv. ill. coul., 24 pp.

— PHILIPPE, Joseph, *Rapport du Conservateur. Année 1978*, Liège, Musée Curtius, 1979.

— PHILIPPE, Joseph, et SALET, Francis, *Le livre d'or du Millénaire de la Principauté de Liège : La cathédrale Saint-Lambert de Liège, gloire de l'Occident et de l'art mosan,* tiré à part à 300 exemplaires de « La Vie liégeoise », Liège, fasc. 2 de février 1980, pp. 4-26.

— VAN DE WALLE, B., LIMME, L., DE MEULENAERE, *La collection égyptienne. Les étapes marquantes de son développement,* Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, 1980. (Voir p. 75 : une histoire mystérieuse de cercueils).

IV. MUSÉE DU VERRE

1. Principaux travaux d'ordre muséographique

— Continuation des travaux de reclassement de la bibliothèque.
— Organisation de l'exposition : « Œuvres 1979 de verriers de Belgique » (17-31 janvier 1980). Des prix émanant de la Fondation pour la Recherche en Neurochirurgie, à Bruxelles, ont été remis à trois lauréats : le maître verrier Louis Leloup, le graveur Louis Barthélemy et le sculpteur Edward Leibovitz. Le maître verrier Erwin Eisch (R.F.A.) et Jacques Daum (France) firent partie du Jury.
— Participation aux expositions suivantes :
  — « Saint Lambert, culte et iconographie », Liège, 17 juillet — 28 août 1980.
  — « Le Val-Saint-Lambert », à l'Office du Tourisme de Bruxelles, août 1980.
  — « 150 ans d'industries d'art en Belgique », Bruxelles, 3 octobre — 30 novembre 1980.
  — « Le Siècle des Lumières dans la Principauté de Liège », Liège, octobre — décembre 1980.
  — « Art Nouveau en Belgique », Bruxelles, 9 décembre 1980 — 9 février 1981.

2. Entretien et appropriation des bâtiments et des collections

— Etablissement de rapports réguliers avec le Service de l'Architecture en vue de l'extension des Musées Curtius et du Verre. Voir Musée Curtius.
— Renouvellement d'une partie du matériel contre-incendie.
— Installation d'un système de sécurité aux chaudières à gaz.
— Entretien régulier des collections par le Préparateur-Technicien.

3. Service éducatif

A. Causeries-promenades du mercredi soir.
B. Vente de publications, cartes-vues et diapositives.

4. Manifestations

— Collaboration à l'organisation scientifique du Colloque belgo-polonais consacré aux rapports entre le Pays mosan et la Pologne du XIe au début du XIIIe siècle, Liège, du 7 septembre au 14 septembre ; voir Musée Curtius pour complément d'information.
— Présentation aux Musées Curtius et du Verre, par la Ville de Liège, des rééditions de trois ouvrages du Conservateur : « Le Val-Saint Lambert, ses cristalleries et l'art du verre en Belgique » (2e éd.), « Trésors des musées liégeois » (2e éd.), « Liège, terre millénaire des arts » (3e éd.). A cette occasion, qui fut également celle de la remise au Musée du Verre d'une pièce de Charles Graffart (n° inv. 80/93), le Conservateur a été promu Chevalier de l'Ordre de Villencourt par la Direction générale de la Manufacture de cristaux du Val-Saint-Lambert.

5. Fréquentation du musée.

Le Musée du Verre a été fréquenté en 1980 par 5800 visiteurs payants (chiffre repris dans le nombre de visiteurs payants du Musée Curtius) et par 13 741 visiteurs bénéficiant de l'entrée gratuite, soit au total 19 541 visiteurs.

— *ECOLES :*

a) Belgique :

Andenne, Anderlecht, Ans, Anthisnes, Beaumont, Bruxelles, Chênée, Chimay, Dour, Glain, Herstal, Huy, Jupille, Kain, La Louvière, Liège, Lierneux, Louvain-la-Neuve, Malmedy, Martelange, Moerbeke, Molenbeek, Mons, Namur, Paliseul, Pepinster, Saint-Trond, Seraing, Spa, Tournai, Tubize, Verviers, Vielsalm, Virton, Visé, Waremme.

b) Etranger :

Amsterdam, Cologne, Francfort, Leyde, Pittsburg.

— *Groupes belges et etrangers :*

a) Belgique :

Hôpital Péry 3e âge ; épouses des bijoutiers belges (congrès) ; S.M.A.P. 3e âge ; Ministère de l'Education Nationale ; groupe de

handicapés moteurs de Flandres ; EUREGIO ; Comité d'accueil artistique franco-belge pour le congrès du Millénaire ; Connaissance & Vie, Anvers ; Amis des Beaux-Arts de Bruxelles ; Femmes prévoyantes de Bruxelles ; Amicale des bijoutiers de Bruxelles (congrès) ; Ecole militaire de Bruxelles ; Groupe Arabel de Bruxelles ; Rotary Club de Bruxelles ; OTAN, Bruxelles ; Séminaire de Floreffe, Namur ; « Les trois tours » de Gand ; Postiers de Hamoir ; Grand Séminaire, Hasselt ; Groupe culturel du 3e âge de Huy ; Assurances liégeoises ; Fédération de guides de la Province de Liège ; Club Fédération du tourisme de la Province de Liège ; Université du 3e âge de Liège ; Club de la Cité Ardente ; Les Femmes des Assurances liégeoises ; 3e âge culturel de Liège ; Hôpital de Bavière ; Institut psychiatrique de Lierneux ; Historiens de Louvain ; 3e âge culturel de Mons ; Scouts de Montegnée ; P.S. Péruwelz (Brabant) ; 3e âge de Schaarbeek ; Patronage Notre-Dame de Seraing ; 3e âge de Seraing ; Maison de l'Enfance de Seraing ; Aumônier et sœurs de Seraing ; Amicale de pensionnés Vierset-Barse « Entité de Modave » ; Arbalétriers de Visé ; Caserne de gendarmerie de Vottem ; Club du 3e âge de Derby Schutters, Warchoot.

b) Etranger :

Verriers hollandais sous la conduite de M. Sybren Valkema ; Voyage d'étude d'agents indonésiens ; Ile de France, Tourisme et Travail ; Congrès Richelieu (Canada) ; Journalistes polonais ; Délégation algérienne ; scouts d'Europe ; groupe culturel de Pologne ; groupe italien « Nitti » ; groupe culturel Americo (Düren) ; 3e âge de Dusseldorf ; Dames de Lille ; théâtre U.R.S.S. (Moscou) ; base aérienne de Pittsburg ; Club culturel de Varsovie (Pologne) ; groupe folklorique roumain ; journalistes U.S.A. ; une visite spéciale du Musée du Verre fut organisée à l'intention des détaillants français de la Manufacture de Cristaux du Val-Saint-Lambert ; Alliance numismatique européenne.

— *Personnalités belges et étrangères :*

Mme Abdulhak, Conservateur au Musée d'Art Moderne de Paris ; Mme Belfert, U.S.A., Service des Achats FN ; M. et Mme Claude Caron, Congrès de Francophonie, Canada ; M. Chandler, Foreman du Times, Chicago ; M. et Mme Corcondilas, Congrès de Médecine, Athènes ; M. Noël Daum, de la Verrerie Daum ; M. et Mme

Ernst Wittig, Verriers, Francfort ; M. et Mme Geyssant, géologue, Paris ; M. Goldine, Echevin des Musées et des Travaux publics de la Ville de Liège ; Mme et Melle Graffart ; M. Granville, journaliste au journal « Le Monde » ; M. David Grose, U.S.A. ; M. Jacques Hendrick, Conservateur honoraire des Musées des Beaux-Arts ; M. Edmond Laznikas, Revue des Trésors, presse française ; M. Edward Leibovitz, maître-verrier, Anvers ; le comte de Limbourg-Stirum, son épouse et deux personnes anglaises du Marché Commun Européen ; le Professeur Marc Lipofsky, Collège Arts et Verre, Californie ; M. Maniquet, Ministère de la Culture française, accompagné de trois personnalités portugaises ; M. Emile Mauhin, graveur au Val ; Mme Antoinette Milocheva, Ministère de la Culture, Sophia, Bulgarie ; le Professeur Peter H. Plesch, University of Keele, Grande-Bretagne ; M. Georges Priem, Commission des Monuments historiques et direction des Musées du Havre ; M. Raes, Commissariat général du Tourisme, Bruxelles ; M. Roberti, chef du Service information de la Presse, Ville de Liège ; Christoph Frhr. von Seckendorff-Aberdar ; M. S. Segal, Professeur adjoint à l'Université d'Amsterdam ; M. Willy Smeulinx, artiste verrier à Anvers ; le Baron de Villenfagne, Vogelsang ; M. Wood, Londres, Sotheby ; le Lieutenant Colonel Benani, de Rabat, Maroc.

6. Bibliothèque et archives photographiques

— Continuation du reclassement de la bibliothèque.
— Enrichissement de la bibliothèque par voie de dons, d'échanges et d'achats.
— Enrichissement des archives photographiques.

7. Publications

150 ans d'industries d'art en Belgique. 1830-1980. Catalogue de l'exposition, Bruxelles, Musée Bellevue, 1980, cf. chapitre 2 « Le verre », pp. 49-62, n° 83-121, avec introduction de Michèle Cognioul.

La Chronique des Arts. Principales acquisitions des musées en 1979. Supplément à la « Gazette des Beaux-Arts », n° 1334, mars 1980, fig. et n° 109, p. 21. (Plaquette byzantine dorée).

CRISMER, Léon-Maurice, *Histoire et Commerce des eaux de Chevron au XVIIIe siècle,* « Bulletin de l'Institut archéologique liégeois », t. XCI (1979), pp. 5-66, illustrations.

IKER, Robert, dans « Activités 79 du S.O.S. Fouilles », fasc. 1 (1980), pp. 109-111. Le verre reproduit, pour lequel la Direction scientifique de la Cellule orientale de S.O.S. Fouilles a marqué un accord sur l'entrée dans les collections du Musée du Verre, est postérieur en date à la fin du XIVe siècle-début du XVe siècle et remonte vraisemblablement au XVIe siècle. Pour complément scientifique et rectification déontologique, voir J. PHILIPPE, *Le fragment de verre découvert à Amay dans le sarcophage de sainte Chrodoara,* Liège, Musée du Verre, 1979, 14 pp., ill. (Tirage à part du « Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz », Amay, t. XV (1977-1978).

PHILIPPE, Joseph, BEGUIN, Jean, de SCHAETZEN, Oscar, *Table à l'ancienne et verrerie,* dans « Le Siècle des Lumières dans la Principauté de Liège », catalogue de l'exposition, Musée de l'Art wallon et de l'Evolution culturelle de la Wallonie, Liège, 1980, pp. 331-340, illustrations.

PHILIPPE, Joseph, *Propos sur la verrerie au XIXe siècle,* dans « Alliance industrielle ». Numéro du centenaire, octobre 1980, pp. 135-144, 7 fig.

PHILIPPE, Joseph, *Le maître-verrier Louis Leloup. Créations nouvelles : 50 sculptures.* Exposition organisée à Liège du 6 décembre 1979 au 3 janvier 1980 à la Maison de la Culture des Chiroux, avec la collaboration du Musée du Verre de Liège, 24 pp., 14 ill. dont 5 en couleurs.

PHILIPPE, Joseph, *La cathédrale Saint-Lambert de Liège, gloire de l'Occident et de l'art mosan,* catalogue de l'exposition, Liège, 1980. (Verre : n° 111 (XIXe siècle).

PHILIPPE, Joseph, *Au Gotha mondial des cristalleries. Le Val-Saint-Lambert* (avec traductions en néerlandais, allemand, anglais), Liège, 1980, 24 pp., 28 ill. dont la couverture en couleurs.

PHILIPPE, Joseph, *Le Musée du Verre de Liège,* 2e édition, Liège, édition Eugène Wahle, 1980, 24 pp., 48 fig., couverture en couleurs. (Cette plaquette, avec celles consacrées aux Musées Curtius et d'Ansembourg, est reprise dans l'ouvrage « Trésors des musées liégeois », du même auteur, paru en 2e édition chez le même éditeur en 1980).

PHILIPPE, Joseph, *Le Val-Saint-Lambert, ses cristalleries et l'art du verre en Belgique,* 2e éd., Liège, éditions Eugène Wahle, 1980. (Avec des textes en langue anglaise).

PHILIPPE, Joseph, *Le Val et le verre,* dans « Art Nouveau Belgique », Bruxelles, 1980-1981. Catalogue de l'exposition.

Secrétariat de la Présidence et Centre de publications de l'Association internationale pour l'Histoire du Verre

1. Activités scientifiques

— Co-préparation du manuscrit et édition du 8e Bulletin de l'Association, consacré aux collections de verres dans les Iles britanniques (Grande-Bretagne et République d'Irlande), ainsi qu'aux découvertes archéologiques récentes.

2. Activités d'organisation

— Préparation du 9e congrès (prévu aux U.S.A. en 1982).

3. Publications par le Centre liégeois des Publications de l'Association.

— Tome 8 du « Bulletin de l'Association internationale pour l'Histoire du Verre », Liège, 1980, 252 pages, 91 fig.

Accroissement des collections du Musée du Verre
Fonds ville de Liège (dons et achats)

XIXe - XXe siècles

Belgique

— Elément de luminaire. Coupelle en verre incolore à décor en relief (fleur). Inscriptions moulées: P. D'AVESN (sur la base) et DEPOSE FRANCE (sur une arête). Pièce de P. d'Avesn, France. Vers 1935. (80/55).

— Huit « bousillés ». Pièces de bousillage en cristal taillées ou façonnées par: François Simon (tailleur au Val), Jean Gering (ancien verrier au Val-Saint-Lambert), Alain Leloup. Réalisations faites dans l'Atelier Louis Leloup, Seraing, (Liège), 1978. (80/32 a-f).

— Chien en verre filé en verre incolore, blanc et noir. Garcia Werner, Boussu. Vers 1979. (80/53). Don de M. Garcia Werner, Boussu.

— Vase taillé. Verre incolore doublé rose. Marque JP gravée sur la base. Jean Pire, Engis. Vers 1979. (80/51).

— Sculpture « Regards » en cristal incolore façonné à la main. Forme trilobée présentant trois creux. Base cubique aux arêtes taillées. Inscription gravée à la pointe « L. Leloup 1979 ». Louis Leloup, Seraing (Liège). 1979. (80/31).

— Sculpture « Le Paquet » en verre bleu taillé au diamant et gravé à l'acide. Inscriptions en creux sur un côté: E. LEIBOVITZ/VELODROOMS. 21. Réalisation d'Edward Leibovitz, Anvers. 1979. (80/33).

— Vase gravé en verre incolore. Sujet: deux chevaux. Inscription à la pointe: R. Rousseau // 1979. Gravure de Raoul Rousseau, Ghlin-Mons. 1979. (80/50).

— Verre à boire « Notger ». Verre « Schwenker » incolore. Verre à bière commémorant le Millénaire de la Principauté de Liège. Imprimé « 980 // Notger ». 1980. Production de Leerdam. (80/24). Don du café « La Diligence », Liège.

Belgique (provenance d'utilisation)

— Séries de verres à boire de formes diverses provenant d'un café de la région namuroise. Milieu et seconde moitié du XXe siècle. (80/11 a-d, 80/12 a-g, 80/13 a-j, 80/14 a-f, 80/15 a-h, 80/16 a-f, 80/17 a-b, 80/18, 80/19 a-d, 80/20 a-i). Don de Mme Simone Lesire, Floreffe.

— Bouteille pour produits laitiers. Verre incolore. Inscriptions : 1 LITRE//BLANCHE//NEIGE//SAMSON. 2e moitié du XXe siècle. (80/21). Don de Mme Simone Lesire, Floreffe.

— Petit gobelet dit « Galopin ». Petit verre à bière. Verre incolore à bord doré. 2e moitié du XXe siècle (80/26). Don de Mme Linne-Chaumont, Liège.

Région liégeoise (provenance d'utilisation)

— Deux petites bouteilles en verre vert. Inscription moulée : E. BRAHY // LIEGE. Echantillons de marchand de vin. XIXe-XXe siècle. (80/27 a-b). Transfert Ville de Liège.

— Bouteille en verre vert. Inscriptions moulées : ELIXIR DE SPA // FEDERAL LAW FORBIDS SALE OR REUSE OF THIS BOTTLE. Milieu du XXe siècle. (80/60). Don de M. Jean Beguin, Esneux.

Val-Saint-Lambert

— Coupe en cristal incolore décoré de six oves taillés à pans droits et de gravures à la roue. Inscription : Société // Colombophiles // DE VERVIERS // 3e prix // DE VALENCE // GME HAUZEUR // 1843. Jambe en balustre creux. 1843. (80/29). Don de M. Louis Melon, Liège.

— Elément de luminaire en verre incolore. Marques moulées : LUSTRE // VSL. XXe siècle. (80/28). Transfert Ville de Liège.

— Pièce d'étude de Marcel Jacquet. Vase en cristal incolore. Corps caliciforme orné de huit anses rapportées sur deux niveaux. Nœud en sphère aplatie. Vers 1920. (80/1). Don de M. Louis Leloup, Seraing.

— Bas-relief d'une fontaine exécutée pour l'Exposition internationale de Liège, en 1930. Nu féminin assis de trois-quart. Inscription en creux : CRISTALLERIES-DU-VAL-SAINT-LAMBERT-C. GRAFFART. (80/93). Don de la Manufacture de Cristaux du Val-Saint-Lambert, Seraing.

Fig. 5 : Coupe gravée. Val-Saint-Lambert. 1843. Liège, Musée du Verre.
Photo F. Niffle, Liège.

Fig. 6 : Pièce d'étude. Marcel Jacquet. Val-Saint-Lambert. Vers 1920. Liège, Musée du Verre.

Photo F. Niffle, Liège.

— Vase mauve Egmont. Décor moulé. Marque VSL BELGIQUE moulée sur la base. Vers 1935. (80/84).

— Vase « coqueret » satiné. Décor moulé. Marque peinte en noir VSL. Vers 1935. (80/87).

— Presse-papiers en cristal incolore incrusté d'un motif d'algues vertes. Inscriptions gravées à la pointe sur la base : « Val St Lambert // Collard Alfred. 15-11-1979 ». Alfred Collard. (80/52).

— Vase Salween en cristal incolore, gravé à la roue. Motifs d'animaux et de végétaux groupés dans un entrelac de lianes. Signé à la pointe : Louis Barthélemy. 1979. (80/78).

— Coupe à pied carré, en cristal incolore façonné à chaud. Inscription à la pointe sur la base : Val St Lambert // Meise Victor // 15.11.1979. Victor Meise. 1979. (80/54).

— Série « Millénaire de la Principauté de Liège » : presse-papiers « Rocher » en cristal incolore, dessous de verres, cendrier « Messancy », boîte à cigarettes « King », deux verres « State », deux verres « Senlis », deux verres « Senlis » (champagne). Cristal incolore. Emblêmes : crosse et épée gravée sur toutes les pièces. 1980. (80/61-80/67).

Espagne

— Bouteille en verre vert. Inscription sur l'épaulement : VINOS OROSOL // ESPANA // MODELE DEPOSE. Milieu du XXe siècle. (80/59). Don de M. Jean Beguin, Esneux.

— Trois petites bouteilles échantillon, de la firme Sandeman, Jerez, 2e moitié du XXe siècle. (80/30 a-b-c). Don de Mme Claudine Olifer, Plainevaux.

Europe

— Verre apode maintenu par une « potence » en bois. Inscription émaillée 17th century // coach-Driver's // Glass // Beer. Vers 1980. Don de Mme Anne-Marie Furcan, Vottem.

France

— Coupole de luminaire. Verre incolore à doublage mauve et triplage orange d'aspect marbré. Signature réservée sur fond mat MULLER FRES // LUNEVILL. Muller Frères. Vers 1930. (80/85). Don de Mme G. de Dave-Herode, Jambes.

Fig. 7 : Vase Salween gravé par Louis Barthélemy. Val-Saint-Lambert. 1979. Liège, Musée du Verre.

Photo F. Niffle, Liège.

— Flacon à parfum en forme de grenade militaire. Inscriptions moulées sur la base : VIGNY PARIS // BOTTLE // MADE IN FRANCE. Vers 1938. (80/92). Don de Mme Joseph Lebrun, Liège.

— Verre à pied en verre incolore. Milieu du XXe siècle. (80/23). Don de Mme Joseph Lebrun, Liège.

— Bouteille à vin en verre vert. Deux anses attenantes au goulot et fond plat. Inscription moulée : L'AMPHORE DE PROVENCE. Seconde moitié du XXe siècle. (80/22). Don de Mme Joseph Lebrun, Liège.

— Deux flacons à parfum en verre incolore avec marque émaillée : « Charlie ». Fin du XXe siècle. (80/47-80/48). Don de M. Joseph Philippe, Liège.

— Bouteille à liqueur en verre clair. Etiquettes avec inscriptions : liqueur de Poires de Chrysale. Inscription moulée en relief : LIQUEUR de CHRYSALE // à COGNAC. Fin du XXe siècle. (80/56). Don de M. Roger Courtois, Verlaine s/Ourthe.

— Bouteille à liqueur en verre brun. Etiquettes avec inscriptions : « liqueur importée de France ». Marques moulées : 0,70 L/CUSENIER. Fin du XXe siècle. (80/57). Don de M. Roger Courtois, Verlaine s/Ourthe.

— Bouteille à eau-de-vie, dite « plate » en verre vert. Etiquettes avec inscriptions : « produced and bottled in France », etc. Inscription moulée en relief : MARTELL & C° // COGNAC FRANCE. Fin du XXe siècle. (80/58). Don de M. Roger Courtois, Verlaine s/Ourthe.

— Bouteille à liqueur en verre vert olive. Etiquette : « Liqueur à l'Armagnac, 32800 Eauze-France ». Fin du XXe siècle. (80/68). Don de Mme Joseph Lebrun, Liège.

Pays-Bas

— Sculpture de forme ronde en cristal clair doublé intérieurement blanc opale. Inscription gravée au diamant sur la base cylindrique : « Sybren Valkema/Leerdam Unica SV 78041 LL ». Sybren Valkema, avec la collaboration du maître-verrier Leendert van der Linden. 1978. (80/49).

— Verre Notger (voir rubrique Belgique).

Portugal

— Bouteille à porto en verre vert. Inscription moulée : ROBERTSON BROS & CO // 7 : // 2 8A 76L. 1980. (80/25). Don de Mme M.C. Gueury, Saint-André-lez-Dalhem.

U.S.A.

— Gazelle Bowl. Coupe hémisphérique en cristal incolore massif. Décor gravé à la roue d'une frise de gazelles. Base massive cruciforme. Marque Steuben gravée à la pointe sur la base. Steuben Glass, New York, Création Sidney Waugh, 1935. Exécution 1979-1980. (80/3).

Personnel et collaborateurs des Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs

Personnel :

— Le Conservateur a reçu l'ordre de Chevalier de Villencourt, créé par la Manufacture de Cristaux du Val-Saint-Lambert. Lui a été également conféré le titre de « Meilleur artisan de la Principauté de Liège », lors du Millénaire de sa fondation.

— Mme Counasse-Lebrun a été nommée concierge du Musée du Verre.

— Melle Merland a été désignée à titre provisoire (en stage) en qualité de commis-technique puis à titre temporaire, en qualité de rédacteur-vérificateur.

Collaboration avec l'I.A.L. :

— Edition d'une nouvelle série de diapositives consacrée au Musée d'Ansembourg.

Fig. 8 : « Gazelle Bowl ». Steuben Glass, (U.S.A.). Création Sidney Waugh, 1935. Exécution 1979-80. Liège, Musée du Verre.

Photo F. Niffle, Liège.

Collaborateurs :

— Nous remercions vivement MM. Michel Vanderhoeven (pour sa collaboration aux Musées Curtius et du Verre, ainsi qu'à l'A.I.H.V.) et Jacques Annez de Taboada, Trésorier de l'I.A.L. et de l'A.I.H.V.

Causeries-promenades :

— Remercions les conférenciers des causeries-promenades nocturnes : Mmes A. Dessaintes, M. Gustin, L. Jottard, M. Laffineur ; MM. J. Beguin, J.P. Duchesne, X. Folville, H. Frère, A. Georges, J.P. Lensen, M. Otte, J. Philippe.

Donateurs :

— En ce qui concerne les Musées Curtius et d'Ansembourg, remercions les généreux donateurs qui ont contribué à enrichir les collections : Mmes Bader, Brabant-Veckmans, Deliège, Maka-Beckers, Vve Williams-Vaillant ; MM. Bonhomme, Lucion ; le syndicat d'initiative de Nalinnes (par l'intermédiaire de M. Lebrun), le Cercle numismatique liégeois (par l'intermédiaire de Mr et Mme Thiernesse).

— Pour le Musée du Verre, remercions : Mmes M.C. Gueury, J. Lebrun, S. Lesire, Limme-Chaumont, C. Olifer ; MM. J. Beguin, R. Courtois, L.Leloup, L. Melon, J. Philippe, G. Werner ; la Manufacture de Cristaux du Val-Saint-Lambert ; le café « La Diligence ».

— Don de livres, à la bibliothèque du Musée Curtius, par Mme Suzanne Collon-Gevaert, en souvenir du Professeur Marian Morelowski, spécialiste polonais de l'art mosan.

— Un merci particulier est adressé aux Amis des musées de l'Institut archéologique liégeois (A.M.I.A.L.).

Joseph PHILIPPE

TABLEAU DU BUREAU

DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

PRÉSIDENT D'HONNEUR

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE

L'ÉCHEVIN DES MUSÉES DE LA VILLE DE LIÈGE

Bureau de la Société pour les années 1981-1982

Président :	M. Georges HANSOTTE
Vice-Président :	Mme Marguerite ULRIX-CLOSSET
Secrétaire :	MM. Jean PIEYNS
Conservateur :	Joseph PHILIPPE
Bibliothécaire :	N...
Trésorier :	J. ANNEZ de TABOADA
Conservateurs adjoints :	Pierre BAAR,
	Léon DEWEZ,
	Hubert FRERE,
	Richard FORGEUR,
	Jean BEGUIN,
	Fernand ROBERT

Conseil

MM. Léon-E. HALKIN, Pierre HANQUET, Julien VENTER, J. THILL, F. ULRIX, E. HELIN.

Commissions

Publications : MM. G. HANSOTTE, J. PHILIPPE, L E. HALKIN, P. HARSIN, P. HANQUET, J. PIEYNS, E. HELIN.
Fouilles : MM. J. PHILIPPE, F. ULRIX, M. OTTE.
Acquisitions : MM. L. DEWEZ, J. PHILIPPE.
Vérification du Musée : Melle DANTHINE, MM. A. van ZUYLEN, G. HANSOTTE.
Vérification de la Bibliothèque : MM. G. HANSOTTE, R. FORGEUR, E. WAHLE.
Vérification des Comptes : MM. H. FRERE, J. VENTER, F. ROBERT.
Excursions : MM. J. VENTER, R. FORGEUR, L. DEWEZ, Melle MOTTARD, Mme A. BAAR, M. J. ANNEZ DE TABOADA.
Conférences : MM. G. HANSOTTE, J. PHILIPPE, P. COLMAN.
Protection des Sites : MM. J. VENTER, F. ROBERT, J. THILL.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

A

ABRY (L.), auteur, pp. 141, 243, 248,273.

ACRE, baron d', p. 284, voir LIEDEKERCKE.

ADUATUCA, p. 154.

AFGHANISTAN, p. 19.

AIWAILLE (Jean-Pierre d'), p. 92 ; son épouse, voir BALAES.

AIX-LA-CHAPELLE, pp. 158, 160 n. 13, 162 n. 19, 190, 191, 251, 252 ; couvent à, voir DAMES BLANCHES ; église à, voir NOTRE-DAME.

ALAGON (Marguerite-Victoire d'), épouse de Pierre de Corte, son portrait au château de Waleffe, pp. 60, 61, 79 n. 343.

ALBERT, archidiacre du Condroz, p. 163.

ALDRINGEN (E.J.), notaire à Liège, p. 136.

ALEMBERT, Encyclopédie de Diderot et d', pp. 13, 14 n. 18, 143.

ALLEMAGNE, pp. 14, 158, 285.

ALPES, p. 19.

ALTEMBROUCK, seigneur d', p. 112 ; voir FASSIN.

AMAND-DURAND (M.), auteur, p. 141.

AMAY (prov. Liège, arr. Huy), pp. 306, 317 ; matrice de sceau de la commune d', p. 306 ; sarcophage à, voir SAINTE CHRODOARA.

AMBLÈVE, ruisseau, p. 162.

AMBRESIN-WASSEIGES (prov. Liège, arr. Waremme), p. 286.

AMEN (Marie-Christine d'), épouse de Mathias-Guillaume de Louvrex, portrait de, pp. 76, 76 n. 330, 77, 79 n. 343, 84, 100 n. 445.

AMERCŒUR, p. 251 ; bailli d', voir FLÉRON.

AMÉRIQUE LATINE, p. 17.

AMORE, p. 248, voir LAMOUREUX.

AMPHORE DE PROVENCE, bouteille à vin marquée, p. 325.

AMSTERDAM, pp. 21, 22, 31 ; Rijksmuseum à, p. 6 n. 5.

ANDENNE (prov. Namur, arr. Namur), p. 79 n. 344 ; chandeliers en faïence d', p. 301 ; chanoinesse d', voir OULTREMONT.

ANDERNACK (Hubert), cultivateur à Housse, p. 286.

ANGERODE, seigneurie d', p. 284.

ANGERORT, p. 282 ; seigneur d', voir ROUVROY.

ANGERS, pp. 15 n. 28, 141.

ANGLETERRE, p. 75 ; couvent en, voir STONYHURST.

ANNET, veuve Pirotte, p. 199.

ANS (Henry d'), p. 7 n. 9 ; son épouse, voir RADDE.

ANSEMBOURG, musée d', à Liège, pp. 6 n. 5, 8, 43 n. 141, 72 n. 305, 76 n.333, 79 n. 344, 144, 146, 297, 298, 299, 308, 309, 310, 311 ; portrait au musée d', voir FRAIKIN, LENAERTS, REQUILÉ, SON ; salle au musée d', voir HENRI-JEAN-HENNET ; tableau au musée d', voir DEFRANCE.

ANSIAUX (A.J.), notaire, à Liège, p. 136.

ANTOINE, les marets damoisea, lieu-dit à Wandre, p. 171.

ANVERS, pp. 6 n. 5, 14, 21, 22, 31, 51, 53

n. 205, 73, 100, 100 n. 441, 101, 316, 319 ; artiste verrier d', voir LEIBOVITZ, SMEULINX ; graveur d', voir COLLAERT ; musée à, voir MAYER VAN DEN BERG, VLEESHUIS.
ARABIE, p. 17.
ARCHES, pont des, à Liège, pp. 60, 130, 270 ; médaille de la reconstruction du pont des, par Henri Flémalle, p. 148.
ARDENNE, pp. 45, 126, 154, 162 n. 19, 167 ; archidiacre d', voir LIEDEKERCKE
ARGENTEAU-VISÉ (prov. Liège, arr. Liège), pp. 166, 208, 281, 282 ; (Jacques d'), p. 279 ; (Jean d'), p. 306 ; (Marguerite d'), épouse d'Antoine de Rouvroy, pp. 193, 279 ; (Marie d'), épouse d'Antoine de Rouvroy, p. 279 ; (Robert d'), p. 139 ; son épouse, voir REEDE ; la forteresse d', pp. 200 n. 78, 281 ; le gouverneur de la forteresse d', voir ROUVROY ; le sire d', voir MÉRODE, RENAUD.
ARMSTRONG (N.), auteur, p. 141.
ARNOLD (Marie-Madeleine), auteur, p. 310.
ARNOT (Gielet), de Wandre, p. 261 ; son épouse, voir KATHERINE ; (Maroye), épouse de Stas Quartier dit PICKET de Souverain Wandre, p. 261.
ARNOTTE (Gille), p. 261.
ARNOULD (F.J.), joaillier liégeois, pp. 33, 103.
ARRE, parisien nommé d', p. 19.
ARTS DÉCORATIFS, musée des, à Paris, p. 6 n. 5.
ART WALLON, musée de l', à Liège, pp. 309,317 ; exposition au musée de l', p. 317.
ARVIA, chapelle d', p. 162.
ASCHE (Averoite d'), épouse de Wautier de Fléron, p. 235.
ASIE MINEURE, p. 17.
ASSCHER (S.), auteur, p. 141.
ASSE, dép. de JULÉMONT-HERVE, p. 251 ; (Averoitte d'), épouse de Gérard delle Loy, pp. 250, 251 ; (Jean), sire d', p. 251 ; son épouse, voir MEIXHE.
ATHÈNES, Liège... du Nord, p. 292.
ATRIVE, dép. d'AVIN-HANNUT, p. 251 ; seigneur d', voir FLÉRON.
AUDENARDE-OUDENAARDE, p. 229 n. 6 ; sire d', voir PAMEL.
AUGSBOURG, pp. 14, 15 n. 27 ; ligue d', p. 282.
AUGUSTE, bijoutier à Paris, p. 11 n. 14.
AUSTRASIE, p. 156.
AUTRICHE, pp. 11, 19 ; ambassadeur d', voir MERCY-ARGENTEAU ; cour d', p. 11 ; hôtel d', à Spa, p. 236.
AUXBREBIS (Catherine d'), portrait de, au château de Waleffe, pp. 51, 55 n. 232.
AVESN (P.D'), élément de luminaire, p. 319.
AVIN-HANNUT (prov. Liège, arr. Waremme), p. 286.
AVISTER, dép. d'ESNEUX ; dîme d', p. 252.
AVROY, rue d', à Liège, p. 104.
AWANS, guerre des, p. 225.
AWIR SAINT-ÉTIENNE, p. 227 ; mayeur d', voir LEXHY.
AYENEUX-SOUMAGNE (prov. Liège, arr. Liège), p. 189 n. 43 ; voir FLÉRON.

B

BABELON (J.), auteur, p. 141.
BADE, régiment du prince de, p. 285.
BADER (Jos.), donateur, pp. 301, 307, 328 ; (Léonard Leclercq) dit, p. 279 ; voir LECLERCQ.
BADON (Colette), curé de Sart, p. 237.
BAELEN-SUR-VESDRE (prov. Liège, arr. Verviers), p. 189 n. 43 ; ferme à, voir NUWERST.
BAILLEUL, vicomte de, p. 284 ; voir LIEDEKERKE.
BAILLY, p. 30 n. 61 ; (Denis), avocat, p. 140 ; joaillier à Liège, p. 103.
BAISLIN (Noel), propriétaire du château de Wandre, p. 202.
BALAES (Marie-Hélène), épouse de Jean-Pierre d'Aiwaille, p. 92.
BALAU, auteur, p. 227 n. 3.
BARAQUE MICHEL, p. 236 ; la fagne de la, p. 236 ; le courtil Piette, p. 236.
BARBE, épouse de Thiry de Neufchâteau, p. 189.

BARCHON-BLÉGNY (prov. Liège, arr. Liège), pp. 169 n. 15, 286, 287 ; lieu-dit à, voir HEIDS ; (Catherine de), dite de Lavoir, épouse de Guillaume de Xhénemont, pp. 251,252.
BARGELLO, musée national du, à Florence, pp. 6 n. 5, 55 n. 229, 57 n. 242.
BARNABE (Servais), marchand de fruits à Souverain Wandre, p. 264.
BARSE, p. 227 ; seigneur de, voir RAMELOT.
BARTHÉLÉMY (Louis), graveur sur verre, pp. 313, 323, 324.
BASSE-COUR, ferme du château à Wandre, pp. 170, 172, 173.
BASSE-MEUSE, p. 310.
BASSENGE (Paul), joaillier, p. 35.
BASTIN, ruelle, à Wandre, pp. 221, 259.
BASTOGNE (Marie), joaillier liégeois, p. 103.
BÄSWEILER, localité en R.F.A., p. 210 ; bataille de, p. 215.
BAUDUIN (Grégoire), pp. 198-199.
BAULDUIN (Grégoire), marchand bourgeois de Verviers, p. 198 n. 75.
BAVIÈRE, argent de, p. 29 ; armes de, p. 130 ; de... à la citadelle, exposition à Liège, pp. 292, 308 ; (Ernest de), prince-évêque de Liège, p. 53 n. 205 ; (Ferdinand de), prince-évêque de Liège, p. 53 n. 205 ; hôpital de, à Liège, pp. 57-59, 69, 71, 72, 87, 120 ; (Jean-Théodore de), prince-évêque de Liège, p. 299 ; (Joseph-Clément de), prince-évêque de, pp. 45, 126.
BAVIÈRE-SCHAGEN (Marie-Isabelle de), épouse de Jean-François-Paul-Emile d'Oultremont, portrait de la collection du Comte d'Oultremont à Warfusée, pp. 61, 79 n. 345, 80 n. 351, 82.
BAYARD (E.), auteur, pp. 45 n. 163, 141.
BAYER-LOTHE (J.), auteur, p. 141.
BAYOT, auteur, p. 207.
BEAUCHAMPS (Charles-Grégoire), marquis de, p. 36 n. 106, 92.
BEAUFORT (Jean de), sire de Celles, p. 251 ; son épouse, voir BONGART.
BEAULIEU (Georges), bijoutier à Paris, p. 11 n. 14.
BECCO, dép. de LA REID, la dîme de, p. 235.
BECKER (F.), auteur, p. 147.
BEGUIN (Jean), auteur et donateur, pp. 317, 320, 323, 328.
BELFROID, la thour de, à Wandre, pp. 196, 279 ; seigneur, voir ROUVROY.
BELGIQUE, pp. 120, 145, 156, 292, 316, 319, 320 ; Art nouveau en, exposition, p. 313 ; bronzes romains de, p. 310 ; hôtel des Monnaies de, p. 292 ; œuvres 1979 des verriers de, exposition, p. 313 ; le paléolithique en, p. 311 ; 150 ans d'industrie d'art en, exposition, p. 313.
BELLAIRE / BEYNE-HEUSAY (prov. Liège, arr. Liège), p. 218.
BELLEFROID, la tour, à Wandre, p. 276 ; seigneur de la tour, voir ROUVROY.
BELLEVUE, musée et exposition au musée, p. 316.
BELLISLE, chanoinesse de, p. 76 n. 334, voir OULTREMONT.
BELVALET (Catherine de), épouse de Gilles de Fabricius, portrait de, pp. 39, 40, 54, 55, 61, 75, 86, 100 n. 443.
BENEDETTI (J.B.), marchand-mercier à Liège, p. 35, 35 n. 102, 101 n. 448.
BENEDICTINES, couvent des, à Forest, p. 285.
BENSELIN (Aghis), de Richen, épouse de Willem de Xhénemont, p. 252 ; (Jean), de Richen, bourgmestre de Visé, p. 252.
BÉRARD (J.), imprimeur à Liège, p. 33 n. 90.
BERCHEM (Louis de), p. 21.
BERCKMOES (Cornelia van), p. 7 n. 9.
BERLAYMONT Charles de), p. 79 n. 344 ; son épouse, voir OULTREMONT ; (Charles-Nicolas de), de la Chapelle, p. 138 ; son épouse, voir COTTEREAU-PUISSIEUX, p. 138.
BERLEUR (Nicolas), joaillier liégeois, p. 103, 140.
BERLO (Anne-Marguerite de), pp. 93, 138 ; (Jean de), pp. 93, 138.
BERNALMONT, lieu-dit à Wandre, pp. 170, 171, 188, 188 n. 36, 189 ; le fosseit de preit de, ruisselet à Wandre,

p. 171 n. 19 ; les prés de, lieu-dit à Wandre, p. 171.
BERNIMOLIN, greffe des échevins de Liège, p. 136 ; (L. de), notaire à Liège, p. 43 n. 143, 136.
BEROUEN (Robert de), joaillier parisien, p. 21, 21 n. 40.
BERRIER (Gilles), marchand-orfèvre liégeois, p. 32 n. 80 ; voir BERRYER.
BERRYER (Gilles), joaillier liégeois, p. 103 ; (Michel), bijoutier-orfèvre liégeois, pp. 33, 75, 95 n. 425, 101 n. 447, 103 ; (Toussaint-Michel), joaillier liégeois, p. 103.
BERTINHERS (Maheal de), épouse de Nicolas Renard de Lexhy, p. 227 ; voir ROUVEROIT.
BERTRANDY, greffe des échevins de Liège, p. 136.
BEUNAT, manuel de commerce de, p. 103.
BICQUET, voir PHILIPPE.
BIETREMEIT, échevin de Herstal, gendre de Renard de Neufchâteau, p. 189.
BIG-BEN, horloge murale à l'anglaise, p. 301.
BIMONT (Adrien), p. 138.
BINCKEM (Jean de), p. 139.
BINCKEN, de, p. 242.
BIOLLEY (Jean), p. 72 n. 305 ; son épouse, voir PAS.
BIRMANIE, pp. 18-19 ; mines en, voir MOGOK.
BLAN (Jean), de Sart, p. 280.
BLANC JEHAN, famille, à Sart, p. 236.
BLANCHE, famille, pp. 198, 247, voir BLANJEAN ; (Raes), seigneur de Troisfontaines, pp. 235, 247, 280.
BLANCHOT (I.L.), auteur, pp. 75 n. 315, 86 n. 376, 141.
BLANCKART (Charles-François-Alexandre de), chanoine de Saint-Lambert à Liège, p. 138.
BLANJEAN (Raes), p. 198 ; son épouse, voir ROUVROY ; voir BLANCHE.
BLANJEHAN (Raes), p. 280.
BLERET (G. de), notaire à Liège, p. 136.
BLISIA, p. 14 n. 23, voir VAN DER HEYDEN.
BLISTAIN, voir BLISTEN.
BLISTEN, famille, à Wandre, pp. 223, 236, 247 ; (P.), notaire, p. 241 n. 2 ; (P.G.), épouse Quartier, p. 265.
BLISTIN, famille, p. 245 ; armoiries de la famille, p. 245 ; sceau de la famille, p. 245.
BLOYS (Marguerite), p. 139.
BLUM (A.), auteur, p. 141.
BOCKAR LAINÉ, voir JARDIN.
BODDET (Henry), p. 260.
BODEÇON, voir BODSON.
BODET, p. 109 ; (Henry), de Souverain Wandre, pp. 258, 259, 267 ; son épouse, voir TOUR.
BODSON, bijoutier à Paris, p. 11 n. 14 ; (Pierre-Nicolas), joaillier liégeois, p. 104.
BODY (A.), auteur, pp. 236, 237 n. 35 ; (Dominique), joaillier liégeois, p. 103.
BOËCE (Anselme), de Boot, auteur, p. 99 n. 440.
BOHÊME, pp. 17-19.
BÖHMER, joaillier, p. 35.
BOIS (Guillaume du), marchand-bourgeois de Liège, pp. 32, 139 ; Jenne de Saint-Nicolas dite de, p. 278.
BOIS LA DAME, lieu-dit à Wandre, pp. 223, 230 ; veines sous le, p. 230.
BOITET (A.), auteur, p. 141.
BOLLAND, seigneur de, p. 272.
BOLLY (J.J.), auteur, pp. 132, 141.
BOMBAYE-DALHEM (prov. Liège, arr. Liège), p. 280 ; armoiries de la famille de, p. 245 ; famille de, pp. 242, 247 ; (Ourit ou Ulric de), p. 208 ; voir FRÉDÉRICK.
BONDY, voir BODY.
BONGART (Catherine de), épouse Jean de Beaufort, pp. 250, 251.
BONHOMME, donateur, p. 238 ; graveur, p. 304.
BONIVER (Marie-Ernestine-Constance de), épouse de Marcel-Gérard Magnée de Horn, pp. 80, 80 n. 352.
BONNEFANTENMUSEUM, à Maastricht, p. 309.
BOOT, voir BOËCE.
BORGE (Johan de), de Chamont, pp. 258, 267 ; son épouse, voir THOUR, TOUR.
BORGNET, auteur, p. 165 n. 1.

BORMAN, de, auteur, p. 207.
BORMANS (S.), auteur, pp. 26 n. 44, 157 n. 8, 163 n. 20, 165 n. 1, 208 n. 9, 270 n. 42, 272 n. 44.
BORNÉO, p. 18.
BORREMANS (Anne), épouse de Gilles Gérardy, p. 281.
BOSMANS (J.), auteur, pp. 222 n. 67, 243, 244, 247.
BOTSON, joaillier liégeois, p. 34 ; voir BODSON.
BOUCHER (F.), auteur, p. 141.
BOUCKETTE (Catherine), épouse de François Pirotte, p. 223 n. 72.
BOUGET (Marie-Christine), épouse du baron Mathieu de Graillet, portrait de, p. 91.
BOUHIER, peintre en miniature, pp. 37, 101 n. 451.
BOUHON, auteur, p. 222 n. 67.
BOUILLE, auteur, p. 154 n. 5.
BOULANGER (Servan Beaudouin), général, p. 145.
BOUQUETTE, estimeur à Liège, pp. 31, 36 n. 104, 101 n. 449.
BOURBON (Louis de), monnaie du prince-évêque de Liège, p. 308.
BOURGOGNE, p. 156 ; duc de, pp. 167, 227, 228 ; lieutenant-général du duc de, voir HUMBERCOURT.
BOURGUIGNON, greffe, à Liège, p. 36 n. 104 ; (Guillaume-Louis), joaillier liégeois, p. 104 ; la veuve S., imprimeur à Liège, p. 299.
BOUSSU, p. 319.
BOUVETTE, voir OTREPPE.
BOVIGNISTI (Marie-Elisabeth), p. 138.
BOYVIN (René), d'Angers, recueil d'ornements de, pp. 15, 15 n. 28, 141.
BRABANT, p. 234 ; conseil de, pp. 231-233 ; cour de, p. 194 ; duc de, pp. 159, 167, 169 n. 15, 208, 209, 212, 215 ; voir JEAN II, JEAN III, WENCESLAS ; duchesse de, voir JEANNE ; notariat général du, p. 257 n. 31 ; procureur de, p. 233 ; terre franche de, pp. 157, 159.
BRABANT-VECKMANS (André), donateur, pp. 299, 301, 328.
BRAHY (E.), bouteille gravée, p. 320.
BRAHY-POST (Ed.), auteur, pp. 57 n. 241, 141.
BRAIVE, estimeur à Liège, p. 36 n. 104.
BRAIVES, baron Edgar de Cartier d'Yves à, p. 6 n. 4.
BRANDT (Isabelle), épouse de Rubens, p. 51.
BRASSINE (Jean del), dit Nottet, p. 262 ; (Mathy Paul del), p. 262 ; son épouse, voir QUARTIER ; rue de la, à Wandre, p. 170, 236 ; ruelle de la, à Wandre, pp. 169 n. 17, 175.
BRASSINNE (J.), auteur, pp. 5, 26 n. 41, 30 n. 63, 103, 105, 106, 141, 142, 157 n. 8, 158 n. 9 ; (Jean delle), p. 268 ; son épouse, voir STAS ; voir CARTIER.
BREMBATI (Isotta), portrait d', par Moroni, p. 86.
BRÉSIL, pp. 17-19, 21, 31.
BRESSINE (Mathy delle), p. 263, voir DAMID.
BRESSINNE (Johan delle), le jœune, pp. 258, 267 ; son épouse, voir THOUR, TOUR.
BRESSINNE, p. 268 ; voir PAUL.
BRESSOUX-LIÈGE, p. 216.
BREVER (J.), pp. 32 n. 82, 37 n. 110, 111, 113 ; 101 n. 451, 103-106, 142.
BRIALMONT, maison de, p. 148.
BROGLIE, maréchal de, p. 285.
BROGNE (Gérard de), statue de, p. 308.
BRONSHORE, seigneur de, p. 283 ; voir WAES.
BROOD HUYS ; maison du roi dite, à Bruxelles, p. 31.
BRUEGHEL (Jean), de Velours, p. 51.
BRUGES, pp. 21, 51 ; reliquaire à, voir SAINT-SANG ; Stedelijk museum, p. 6 n. 5.
BRUNEHAUT, la chaussée, p. 166.
BRUNON, archevêque de Cologne, duc de Lotharingie, p. 159 ; son frère, voir OTHON I.
BRUTON (E.), auteur, p. 142.
BRUXELLES, pp. 73, 281, 285 ; bibliothèque royale à, p. 7 ; église à, voir SAINTE-GUDULE ; grand-place à, p. 31 ; maison du roi, dite Brood Huys, p. 31 ; procureur à, voir GÉRARDY ; musées royaux d'Art et d'Histoire à, p. 6 n. 5.

BRY (Jean-Israel de), graveur, pp. 15 n. 25, 142 ; (Jean-Théodore de), graveur, p. 15 n. 25 ; (Théodore de), graveur, p. 15 n. 25 ; recueil d'ornements de, p. 15.
BUDIN, famille, à Wandre, p. 223 ; (Antoine), p. 235 ; (François), p. 223 n. 72 ; son épouse, voir BOUCKETTE ; son fils (Jacques) ; (Jehenne), épouse de Laurent Johan Piquet, p. 263 ; (Léonard), p. 200 ; (Lambert), fils du précédent, p. 200 ; son épouse, voir LOMBARD ; (Marie), époux de Jean-François Pirotte, p. 201 ; (Marie-Jeanne), p. 8 n. 9 ; (Piron), p. 275 ; (Pirotte), de Souverain-Wandre, p. 223 n. 72 ; (Renard), de Souverain Wandre, pp. 200, 235, 265 ; son époux, voir CARTIER.

C

CABOLET (Johan), nealveur de Souverain Wandre, p. 223 n. 72.
CACHEMIRE, p. 18.
CAMBODGE, p. 18.
CANON D'OR, maison en Neuvice à l'enseigne du, à Liège, p. 104.
CAPITAINE (Ulysse), collections, p. 144.
CARINTHIE (Arnould de), roi de Germanie, souverain de Lotharingie, pp. 158, 162, 163 ; ses fils, voir Louis IV, Zwentibold.
CARMES, rue des, à Liège, p. 37.
CARTIER (Adrien), médecin et homme politique à Herstal, p. 223 ; (Adrien), négociant à Souverain Wandre, p. 223 ; (Arnold de), curé de Jalhay, pp. 237, 238 ; (Charles), p. 222 ; le citoyen, agent de la commune de Wandre, p. 222 n. 67 ; baron Edgar de, d'Yves à Braives, p. 6 n. 4 ; famille de, à Liège, pp. 222 n. 67, 239 ; famille de, à Souverain Wandre, pp. 219, 222 n. 67 ; famille de, à Wandre, pp. 222, 239, 247, 257 ; armoiries de la famille de, p. 245 ; (Françoise), épouse Lambert Houbart, p. 239 ; (Gillet), p. 264 ; (Henry), dit brassinne, pp. 222, 264 ; son épouse, voir MEUSE ; (Isabeau), épouse de Renard Budin, p. 265 ; maison, à Wandre, p. 223 ; (Marie), p. 264 ; (Toussaint), p. 222.
CATHERINE II, impératrice de Russie, pp. 5 n. 3, 35, 142.
CAUMARTIN, auteur, p. 154 n. 5.
CAVERENNE (J.R. de), notaire, pp. 8 n. 9, 44 n. 159, 45 n. 161, 163 ; 61 n. 270, 71 n. 301, 85 n. 368, 89 n. 392, 136.
CELLES EN HESBAYE, p. 192.
CELLES-FAIMES (prov. Liège, arr. Waremme), p. 251 ; sire de, voir BEAUFORT.
CELLINI (B.), p. 48 n. 183.
CELTES, p. 153.
CEREXHE-HEUSEUX / SOUMAGNE (prov. Liège, arr. Liège, p. 278.
CEYLAN, pp. 18-19 ; golfe de, p. 20.
CEYSSENS (auteur), p. 273 n. 54, 278 n. 80.
CHAEL (Henry), p. 268.
CHAMONT, p. 258 ; (Johan de borge de), p. 267 ; voir BORGE.
CHAMPAGNE, campagne militaire de, Pouilleuse, p. 285.
CHANTRAINE (Henri de), commandant de la forteresse de Monfort, p. 252.
CHAPELLE, voir BERLAYMONT.
CHARLE (Henry), de Souverain Wandre, p. 268.
CHARLEMAGNE, pp. 157 n. 8, 158.
CHARLES (Arnoul), dit Nottet, p. 262 ; (Henry), son épouse Quartier, pp. 262, 263.
CHARLES LE CHAUVE, fils de Louis le Débonnaire, p. 158.
CHARLES LE GROS, souverain de Lotharingie, p. 158.
CHARLES MARTEL, pp. 157 n. 8, 158.
CHARLIER (Agnès de), p. 138 ; (Léonard le), p. 278 ; (Marguerite), p. 282 ; (Marie-Catherine le), p. 278 ; (Paul de), p. 283 ; son épouse, voir CORBION.
CHARNEUX-HERVE (prov. Liège, arr. Verviers), p. 286 ; (Adolphe de), seigneur de Saive, pp. 211, 216, 217, 218 ; son épouse, voir LAVOIR ; (Ernus de), chanoine de l'église Notre-Dame à Maestricht, p. 218 ; (Henri de), chanoine de Saint-Servais à Maestricht,

p. 218 ; pays de, p. 189.
CHARTREUX, communauté ecclésiastique à Liège, pp. 219 n. 50, 267.
CHASTELET, sceau de, p. 306.
CHAUMONT-EN-BASSIGNY, p. 15 n. 30.
CHAUQUES, p. 154.
CHEFNEUX, lieu-dit à Wandre, pp. 161 n. 15, 169.
CHÊNÉE-LIÈGE, p. 214 ; avoué de, voir WÉRI.
CHERATTE-VISÉ (prov. Liège, arr. Liège), pp. 164, 166, 168 n. 14, 169 n. 15, 192, 209, 233, 254 n. 28, 258, 261, 267, 268, 279 n. 91 ; brasserie de, p. 210 ; chemin de Wandre à, p. 164 ; cour de, p. 211 ; habitant de, voir LAIXHE, LHOEST, LHOIST, MICHEL, MICHY ; lieu-dit à, voir GRANDS SARTS ; seigneur de, voir JACQUES II ; (Warnier de), p. 275.
CHERIN (Jeanne-Joseph-Marie), épouse de Henri-Guillaume-Joseph de Vaux, son portrait, pp. 62, 89, 101 n. 449.
CHERTAL, « pont des Romains » à, p. 166.
CHESSION, lieu-dit à Wandre, pp. 166-168.
CHESTRET DE HANEFFE, auteur, p. 208 n. 11.
CHETEGNEES (Arnould de), p. 273 ; (Simon de), p. 273.
CHETENEAL (Oulry de), seigneur de Julémont, p. 251.
CHEVALIER (Marie-Elisabeth), portrait de, pp. 77, 84 n. 363, 87.
CHÈVREMONT, monastère de, p. 163 ; religieux de, p. 163.
CHEVRON, eaux de, p. 317.
CHILI, p. 19.
CHIROUX, exposition à la maison de la culture des, p. 317.
CHOCKIER (Jacques de), chanoine de Saint-Lambert à Liège, p. 138 ; (Marie-Catherine-Agnès de), baronne de Surlet, p. 284 ; seigneur de, p. 272.
CHOCKIER-SURLET (Jacques-Ignace), baron de, p. 61 n. 267 ; son épouse, voir VALDÈS.
CHRISTINE, reine de Suède, p. 57.
CITADELLE, exposition de Bavière à la, à Liège, pp. 292, 308 ; hôpital de la, à Liège, p. 308.
CLARISSES, le vinâve des, quartier à Liège, pp. 292, 310.
CLAVIER-VERVOZ (prov. Liège, arr. Huy), site gallo-romain de, pp. 293, 301, 303 ; statuette en bronze provenant de, voir DIANE.
CLER (Marie-Joséphine), baronne de, épouse de Nicolas-Toussaint de Thier, portrait de, pp. 76, 79, 84, 87.
CLOESKIN (Collard), de Wandre, p. 236.
CLOSON, joaillier liégeois, p. 104.
CLOSSET (Nicolas-François-Joseph de), p. 139.
CLOUZOT (H.), auteur, pp. 74 n. 313, 76 n. 326, 142.
CLOVIS, p. 155.
COCKAIFAGNE, hôpital de, p. 237.
COCKEAL (Guillaume), p. 251.
COENEN (Marie-Elisabeth de), épouse du baron Jean-Guillaume de Moreau, portrait de la collection de la baronne M. de Selys Longchamps, pp. 79 n. 344, 81, 82, 84 n. 362, 91, 100 n. 445.
COGNIOUL (Michèle), auteur, p. 316.
COLLAERT (Hans), graveur anversois et auteur d'un recueil d'ornements, pp. 7 n. 8, 15, 15 n. 26 ; (J.B.), recueil d'ornements de, p. 7 n. 8.
COLLARD (Alfred), graveur sur verre, p. 323.
COLLART, auteur, pp. 157 n. 8, 162 n. 16, 166, 166 n. 7, 221 n. 64, 222, 222 n. 66, 67 ; 223, 230 n. 9, 10, 12.
COLLETTE (Ernotte), p. 260 ; (Jehan), Waroux, p. 262 ; (Johan), pp. 260, 270 ; (Maroye), p. 262.
COLLON-GEVAERT (S.), auteur, pp. 142, 328.
COLMAN (Pierre), auteur, pp. 5, 5 n. 3, 6, 6 n. 6, 15 n. 25, 26 n. 42, 28 n. 54, 29 n. 59, 33 n. 89, 35 n. 97, 36 n. 109, 51, 57 n. 243, 63 n. 286, 79 n. 344, 93 n. 415, 100 n. 441, 442 ; 103-106, 110, 111, 119, 126, 127, 142, 310.
COLOGNE, pp. 53 n. 205, 159 ; archevêque de, p. 213 ; voir BRUNON.
COLOMBIE, p. 19.
COLSON (Henri), mercier à Liège, p. 35

n. 101.
COLSOUL (J.C.), marchand-orfèvre à Liège, p. 32 n. 80.
COMHAIRE, auteur, pp. 166, 166 n. 7.
COMHAIRE (Nicolas), joaillier liégeois, p. 104.
COMMINES, bataille de, p. 285.
COMMUNES, Les, lieu-dit à Wandre, p. 223.
CONDROZ, p. 301 ; archidiacre du, pp. 163, 237 ; voir ALBERT.
CONINCK (Jeanne de), p. 8 n. 9.
CONRAD III, empereur, p. 159.
CONVERTERIE, biens à Rouveroit, p. 227.
CORBACH, République Fédérale d'Allemagne, p. 285.
CORBION (Jeanne), épouse de Paul de Charlier de Sainte Véronique, p. 282.
CORNESSE-PEPINSTER (prov. Liège, arr. Verviers), p. 227 ; seigneur de, voir ROUVEROIT.
CORNILLON, pp. 8 n. 9, 208, 212 ; béguine de, voir HENUSE.
CORONMEUSE, quartier, à Liège, pp. 34, 104 ; maison à, voir LION ROUGE.
CORSWAREM, famille de, p. 139.
CORTE (Anne-Marie de), épouse d'Arnould de Lierneux, portrait au château de Waleffe, pp. 54 n. 219, 60, 86 n. 376 ; (Marguerite-Philippe de), épouse de Jacques Flaveau de la Rodière, portrait au château de Waleffe, pp. 60, 76, 76 n. 328, 87 n. 382 ; (Pierre de), pp. 60 n. 260, 61 n. 263 ; son épouse, voir HENRY.
CORTIL, château de, à Mortier, p. 281.
CORTIS, les, lieu-dit à Wandre, pp. 169 n. 17, 170, 171 ; ruelle des, à Wandre, pp. 169 n. 17, 170.
COTTEREAU-PUISSIEUX (Marie-Anne-Antoinette), épouse de Charles-Nicolas de Berlaymont de la Chapelle, p. 138.
COUR, ferme de la, à Feneur, p. 278.
COURTOIS (Roger), donateur, pp. 325, 328.
COUTANCE (A.), auteur, p. 145.
CRAHEAU, notaire, p. 264.
CRASSIER, archives de la famille de, pp. 44 n. 159, 45 n. 161, 53 n. 209, 54 n. 220, 56 n. 238, 57 n. 245, 59 n. 250, 61 n. 270, 71 n. 301, 72 n. 304, 76 n. 327, 77 n. 336, 80 n. 349, 83 n. 356, 85 n. 368, 89 n. 392, 138, 212 n. 23, 213, 213 n. 29, 281.
CREHAY, greffe à Liège, p. 36 n. 104.
CREHEN-HANNUT (prov. Liège, arr. Waremme), p. 286 ; propriétaires fonciers à, voir PROPHÈTE.
CREKILLON (Jakemin), p. 270.
CRENWICK, joaillier liégeois, pp. 32, 104.
CRISMER (Léon-Maurice), auteur, p. 317.
CROOY (L.), auteur, p. 142.
CURTIUS, musée, à Liège, pp. 6 n. 5, 10, 54 n. 241, 130, 146, 153 n. 1, 290-293, 298-303, 305, 308-314, 317 ; collection au musée, voir MOXHON, PUYDT ; silex provenant de Wandre conservés au musée, p. 153 n. 1 ; vase conique de Souverain Wandre, p. 155 n. 6.
CUSENIER (L.), bouteille à liqueur marquée, p. 325.
CUVELIER (Fernand), auteur, pp. 208 n. 4, 251, 270 n. 42, 272 n. 44, 47, 48, 49, 51.
CWARTI, rivadje, à Wandre, p. 223.
CWARTI, rouwale, à Wandre, p. 223.
CYCLADES, p. 17.

D

DAGOBERT I, p. 157.
DALEM (Gille), p. 268.
DALEUR (Gille), p. 262.
DALHEM (prov. Liège, arr. Liège), pp. 192, 276, 281 ; canton de, p. 222 n. 67 ; châtelain de, p. 208 ; voir WANDRE ; comté de, pp. 169 n. 15, 281 ; pays de, pp. 169 n. 15, 188 ; receveur des domaines du comté de, voir LINOTTE.
DAME, bois la, à Herstal, p. 168.
DAMES BLANCHES, couvent des, à Aix-la-Chapelle, pp. 190, 251, 252 ; religieuse, voir XHÉNEMONT.
DAMES NOBLES, voir BÉNÉDICTINES.
DAMID (Jean) dit Mathy dit delle bres-

sine, p. 263 ; son épouse, voir QUARTIER.
DANDOY (A.), auteur, p. 143.
DANS (Catherine), p. 278 ; (Raes), bourgmestre de Liège et seigneur de Fontaine, p. 278 ; son épouse, voir SAINT NICOLAS.
DANTHINE (Hélène), auteur, p. 310.
DARTOIS, famille, p. 138 ; (Melchior), orfèvre liégeois, p. 142 ; orfèvres, à Liège, pp. 95 n. 422, 105, 147.
DAUM (Jacques), p. 313.
DAVE-HERODE (G. de), donateur, p. 323.
DE BORCHGRAVE D'ALTENA, auteur, p. 143.
DECHAMPS-RAMBOTTE, archives de la famille, pp. 30 n. 65, 42 n. 130, 44 n. 159, 45 n. 161, 46 n. 167, 50 n. 194, 54 n. 212, 220 ; 55 n. 230, 59 n. 250, 61 n. 270, 64 n. 287, 71 n. 301, 73 n. 311, 78 n. 337, 89 n. 392, 112, 138.
DECHESNE (M.), auteur, pp. 92 n. 410, 143.
DECKERS (J.), auteur, p. 143.
DE CRASSIER, auteur, pp. 279 n. 88, 281 n. 103.
DE FONTENELLE (J.), auteur, pp. 47 n. 169, 172, 176, 177, 178 ; 143.
DEFOOZ, estimeur à Liège, p. 36 n. 104.
DEFRANCE (Léonard), peintre, pp. 72 n. 305, 89, 90, 310.
DE FROIDCOURT (G.), auteur, pp. 130, 143.
DEGRADY, famille, p. 241.
DE HARENNE, auteur, p. 227 n. 3.
DEHERVE (Charles), notaire à Othée, p. 193 n. 55.
DEJOSSE, joaillier liégeois, p. 104.
DELARGE (G.), auteur, pp. 8 n. 11, 128, 143.
DELBRASSINE, famille, à Wandre, p. 223.
DELCLOCHE (Paul-Joseph), peintre, p. 299.
DELCOUR (Jean), p. 308.
DELFORGE (N.J.), joaillier-bijoutier à Liège, pp. 30, 33, 35 n. 102, 104.
DELIEGE (Jules), donateur, pp. 307, 328.
DE LIMBOURG, auteur, p. 273 n. 55.
DELOCHE (M.), auteur, p. 143.
DE LOUVREX (M.G.), auteur, p. 143.
DELSUPEXHE (Marie-Agnès), épouse de François Gilon, p. 286.
DELTOUR (Giele), p. 259.
DEMANGIS, joaillier à Paris, p. 11 n. 14.
DEMANY (Charles), pp. 32, 73, 89, 138.
DEMARTEAU (Antoine-Joseph), joaillier, p. 35 ; (Gilles), graveur, p. 148.
DEMET (Gérard), p. 94.
DE MEULENAERE, auteur, p. 312.
DENIS (Marie-Catherine), p. 285.
DEMOULIN (L.), auteur, p. 141.
DE PIMODAN, auteur, p. 143.
DE RAM, auteur, p. 213 n. 31.
DERY (Paquette), p. 268 ; (Paschale), p. 269 ; (Walthère), pp. 265-268 ; son épouse, voir PICQUET ; (Watthieu), p. 269.
DE RYCKEL, auteur, pp. 157 n. 8, 189 n. 43.
DESART, famille, p. 109.
DESPA (L.T.), notaire, p. 106.
DETHEL, orfèvre à Huy, p. 113.
DEULIN, exposition à, p. 292.
DEURNE-ANVERS, musée Sterckshof à, p. 6 n. 5.
DE VILLENFAGNE, auteur, p. 143.
DE WANDRE, famille, p. 221 n. 61.
DEWANDRE, famille, p. 241.
DE WARSAGE (R.), auteur, p. 143.
DEWEZ (L.), auteur, p. 143.
DIAMANT, exposition, p. 73 n. 306.
DIANE, statuette en bronze gallo-romaine figurant, trouvée à Clavier-Vervoz, pp. 301, 303.
DIDEROT, Encyclopédie de, pp. 13, 14 n. 18, 143.
DIEST (prov. Brabant, arr. Louvain), préhistoire à, exposition, p. 292.
DIEULAFAIT (L.), auteur, p. 143.
DINANT (prov. Namur, ch.-l. arr.), p. 273.
DIRIX (T.), orfèvre à Hasselt, p. 101 n. 452.
DOHA (Arnold), p. 73 n. 310 ; son épouse, voir RENSON.
DOMKEN, auteur, p. 225 n. 1.
DOSSEREAU, voir LHOEST.
DOUFFET (Gérard), peintre, pp. 41, 52, 53, 53 n. 201, 85, 87, 100 n. 444 ;

(Gérard), p. 60 ; (Marie-Hélène), pp. 64 n. 287, 100 n. 444, 108, 110.
DOUHA (Henri), épouse Ramoux, p. 73.
DRION (Jean-François-Thomas), joaillier liégeois, pp. 33, 104.
DROLENVAL, seigneur de, p. 227 ; voir ROUVEROIT.
DRULIUS (Johan), p. 213.
DRUON, la fille, p. 109.
DUCHÂTEAU, estimeur juré à Liège, pp. 36 n. 104, 105.
DUFLOS (Augustin), recueil des dessins de joaillerie, p. 16 n. 31.
DUJARDIN, famille, à Wandre, pp. 223, 235, 240, 247 ; (Antoine), bourgmestre de Herstal, pp. 235, 236 ; (Antoine), curé de Spa, pp. 236, 237 ; armoiries de la famille, p. 245 ; (Christine), p. 235 ; (Elisabeth), épouse de Léonard Quartier et de Jean Thiry de Meuse, p. 265 ; (François), p. 248 ; son épouse, voir MALCHAIR ; (François), bourgmestre de Wandre, pp. 236, 240 n. 1 ; (François), capitaine de Wandre, p. 255 ; (François-Michel), marchand, p. 236 ; (Gilles), cultivateur, propriétaire du château de Wandre, p. 202 ; (Jean-Guillaume), curé de Spa, pp. 237, 255 ; (Louis), curé de Saint-Nicolas Outre-Meuse à Liège, p. 247 n. 4 ; (Marie-Thérèse), p. 286.
DUPONT (Gilles-Joseph), bijoutier à Liège, p. 30 n. 63.
DUVAL (Jean), joaillier à Londres, p. 11 n. 14.
DUVAUX (Lazare), marchand-bijoutier, p. 146.

E

EAU, chemin de l', à Wandre, p. 172.
EAUZE, localité en France, p. 325.
ECHO DE HERSTAL, journal, p. 182.
ECOSSE, p. 18.
EDOUARD, duc de Gueldre, p. 210.
EGYPTE, pp. 19, 42 n. 130 ; mines en, voir SABARA.
EISCH (Erwin), maître-verrier, p. 313.
ELZIUS, Comte Cornet d', à Saint-Fontaine, p. 6 n. 4.
EMAEL, dép. d'EBEN-EMAEL / BASSENGE (prov. Liège, arr. Liège), p. 273.
EMULATION, Fondation de l', p. 310.
ENGELS, estimeur à Liège, pp. 36 n. 104, 106.
ENGIS (prov. Liège, arr. Huy), p. 319.
ERNST, auteur, pp. 154 n. 5, 160 n. 13, 162 n. 19, 163 n. 20.
ERTWECHT (Anne), épouse de Jacques de Montfort, p. 138.
ESCAUT, p. 158.
ESNEUX (prov. Liège, arr. Liège), pp. 188, 276 ; dép. d', voir LONEUX, LONNEUX.
ESPAGNE, pp. 14, 15, 17, 18, 67, 112, 279, 323 ; roi d', pp. 281, 282, voir PHILIPPE II.
EUPEN (prov. Liège, arr. Verviers), pp. 162 n. 19, 304.
EUROPE, pp. 10, 15, 17, 18, 19, 21, 307, 323.
EVANS (J.), auteur, pp. 15 n. 30, 19 n. 37, 20 n. 38, 80 n. 347, 348 ; 143.
EVRARD (Marc), auteur, p. 310.
EYNATEN, joyaux du comté d', p. 106.

F

FABRICIUS, famille, p. 140 ; (Françoise de), épouse de Walter de Selys, portrait de la collection baronne M. de Selys Longchamps ; (Gilles de), pp. 39, 40 n. 123 ; son épouse, voir BELVALET.
FABRY (Alexandre), joaillier en Pierreuse, à Liège, p. 104 ; (Gérard), épouse Quartier, p. 266.
FAFCHAMPS (Willem), p. 262 ; son épouse, voir QUARTIER.
FAIDER-FEYTMANS, auteur, pp. 154 n. 5, 310.
FAIMES (prov. Liège, arr. Waremme), biens à, pp. 192, 278 ; exposition à, p. 292.
FAIRON (E.), auteur, pp. 26 n. 43, 45 ; 32 n. 75, 76 ; 147.
FALLOISE (Florent de Lhotellerie de),

pp. 232, 232 n. 18 ; armoiries de la famille de Lhotellerie de, pp. 242, 246 ; (Jean-Florent de Lhotellerie de), seigneur de Warsage, p. 241 ; son épouse, voir FRONGTEAU ; voir LHOTELLERIE.
FALOISE, de Lhotellerie de, seigneurs de Warsage, habitant le château de Rabosée, p. 151 n. 1.
FARNÈSE (Alexandre), exposition à Maastricht, p. 309.
FASSIN, chevalier de, seigneur d'Altembrouck, p. 112.
FASSOTTE, ferme, à Rabosée, p. 217 n. 43.
FAVECHAMPS (Wilhem), p. 268.
FAVEREAU (Marie-Catherine), épouse de François du Mortier, p. 93.
FAULX, baron G. de Moffart à, p. 6 n. 4.
FAYEN, famille, à Wandre, p. 223.
FAYS, dîme de, p. 275 ; (Odile de), p. 138.
FENEUR-DALHEM (prov. Liège, arr. Liège), p. 278 ; ferme à, voir COUR.
FERME, biens à, p. 278 ; (Catherine de), pp. 192, 227 ; (Tobert de), écuyer, p. 227 ; la tour de, p. 276 ; seigneur de, voir ROUVROY.
FÉRONSTRÉE, en, rue à Liège, pp. 34, 103, 104, 308 ; maison en, voir TOISON D'OR.
FETTWEIS (H.), auteur, p. 144.
FLACHIS, lieu-dit à Sart, p. 237.
FLANDRE, p. 101 ; campagne militaire de, p. 284.
FLAVEAU (Jacques de), de la Rodière, p. 87 n. 382 ; son épouse, voir CORTE.
FLEMALE (Baudouin de), p. 226 ; (Marie de), sa fille, p. 226 ; son époux, voir ROUVROY.
FLÉMALLE (Bertholet), peintre, pp. 41 n. 126, 53 n. 201 ; (Henri), pp. 130, 148 ; médaille par Henri, voir ARCHES.
FLÉRON (prov. Liège, arr. Liège), famille de, propriétaire du château de Wandre, pp. 187, 188, 188 n. 38, 191 n. 50, 218, 234, 241, 250 ; (Isaude de), épouse de Renard de Neufchâteau, pp. 187, 221 n. 61, 234, 250, 251 ; (Jean de), dit d'Ayeneux, maire de Soiron, écuyer, pp. 189 n. 43, 251 ; (Jean de), pp. 250, 251 ; son épouse, voir HAULTEPENNE ; lignages de, p. 214 ; (Marie de), sœur de Thiry de Neufchâteau, pp. 190, 191, 191 n. 50 ; (Rigaud de), seigneur de Mont Saint-Hadelin, pp. 189, 189 n. 43 ; (Thierri de), maire de Soiron, p. 251 ; son épouse, voir LIERS ; (Thiry de), seigneur d'Atrive, bailli d'Amercœur, châtelain de Mirwart et de Lompreit, échevin de Liège, seigneur de Troisfontaines, p. 251 ; (Thiry de), pp. 234, 250 ; son épouse, voir GAVIER ; (Wautier de), seigneur de Julémont, pp. 235, 250, 251 ; son épouse, voir ASCHE ; (Wauthy de), propriétaire du château de Wandre, p. 188.
FLORENCE, pp. 6 n. 5, 14, 55 n. 229, 57 n. 242 ; musée à, voir BARGELLO.
FOIN, le maret au, lieu-dit à Wandre, p. 171.
FONTAINE, p. 278 ; comte de, p. 281 ; seigneur de, voir DANS.
FONTENAY (E.), auteur, pp. 39 n. 122, 89 n. 395, 144, 145.
FOREST, p. 285 ; chapelle à, voir SAINT-ALENE ; couvent, voir BÉNÉDICTINES.
FORNY (Loren de), p. 261 ; (Lowy de), nealveur de Souverain Wandre, p. 223 n. 72 ; (Marie de), épouse de Johan Quartier dit Picket, p. 261.
FOSSÉ (Jeanne de), épouse de Wathieu de Liverlo, p. 93.
FOULLON (Erasme), bourgmestre de Liège, p. 130 ; (J.J. de), p. 79 n. 344 ; son épouse, voir RÉQUILÉ.
FOULONS, sur les, lieu-dit à Liège, p. 92.
FOY, Notre-Dame de, p. 7 n. 9.
FRAIKIN (Jeanne de), épouse de Barthélémy de Réquilé, portrait au musée d'Ansembourg à Liège, pp. 79 n. 344, 84 n. 362, 87.
FRAIPONT-TROOZ (prov. Liège, arr. Liège), p. 208 ; seigneur de, p. 208 ; (Visé de), p. 212 ; voir VISÉ, WANDRE.
FRAISNE (Pierre de), le jeune, orfèvre liégeois, pp. 57, 57 n. 243, 142.
FRANCFORT, pp. 14, 15 n. 25.
FRANCE, pp. 14, 15, 18, 23, 78, 80, 143, 145-147, 157, 158, 167, 313, 319, 323,

325 ; roi de, pp. 159, 284.
FRANCEUX (Agnès), p. 268 ; (Urbain), p. 268.
FRANCHIMONT, fiefs de, p. 194 n. 60 ; pays de, pp. 190, 193 n. 57, 195, 235, 252.
FRANCIA, p. 155.
FRANÇOISE, épouse d'Arnould Nottet, p. 263.
FRANCOTAIS, joaillier liégeois, p. 34.
FRANKENBERG, République Fédérale d'Allemagne, p. 285.
FRANQUINET (Alexandre de), p. 72 n. 305 ; son épouse, voir SIMONIS ; (Marie-Agnès-Dieudonnée de), épouse de Jacques-Joseph Simonis, portrait de, pp. 62, 89, 101 n. 449.
FRÉDÉRIC (Jehan), dit de Bombaye, p. 253 ; son épouse, voir RENOTTE ; (Pentecôte), épouse de Renard de Rouvroy, p. 253.
FRÉDÉRICI, voir FRÉDÉRIC ; armoiries du chanoine, p. 245 ; (Jean), chanoine et chantre de la collégiale Sainte- Croix à Liège, pp. 231, 247, 280.
FRÉDÉRICK (Françoise), p. 231 ; (Jean), dit de Bombaye, p. 280 ; son épouse, voir RENOTTE ; (Johan), père de Pentecôte, p. 195 ; (Pentecôte), épouse de Renard de Rouvroy, pp. 195, 231, 280.
FREGNAC (C.), auteur, pp. 75 n. 322, 79 n. 345, 84 n. 357, 144.
FREMDER, auteur, p. 168 n. 14.
FREXHET (Henry Michel dit), p. 268.
FROIDCOURT (G. de), auteur, p. 48 n. 184.
FROID FOSSE, lieu-dit à Rabosée, p. 168 n. 14.
FROMANGER (H.D.), auteur, p. 144.
FRONGTEAU (Isabelle de), épouse de Jean-Florent de Lhotellerie de Falloise, p. 241.
FURCAN (Anne-Marie), donateur, p. 323.
FYON (Edmond), négociant verviétois, p. 92 n. 410.

G

GAEN (Marie-Catherine de), épouse de Louis de Liverloz, p. 137.
GALESLOOT, auteur, pp. 209 n. 15, 210 n. 20.
GALOPIN, gobelet dit, p. 320.
GAND, p. 292 ; exposition à, voir SAINT-BENOÎT.
GANS (M.H.), auteur, pp. 47 n. 176, 144.
GANSHOF, auteur, pp. 157 n. 8, 162 n. 18.
GAROT (Gérard), le vieux, p. 253 ; (Gérard), le jeune, p. 253 ; (Lambert), p. 253.
GASCAR (P.), auteur, p. 144.
GAULE, pp. 17, 155, 301.
GAVIER (Isaude de), épouse de Thiry de Fléron, pp. 250, 251 ; (Wilhelme de), dit le Lombars, habitant Meffe, p. 251.
GAZELLE BOWL, coupe en cristal, pp. 327, 328.
GAZETTE DE LIÈGE, pp. 103, 104 ; voir, LIÈGE.
GEER, p. 310.
GEFFRIES (David), joaillier, p. 99 n. 440.
GENEFFE (Ernulx de), dit le Rossea, p. 275 n. 70.
GÉNICOT, joaillier liégeois, p. 36 n. 107, 104.
GEORGES-LOUIS, prince-évêque de Liège, pp. 148, 284.
GEORIS (Guillaume), p. 264 ; son épouse, voir QUARTIER.
GÉRARD (Catherine), épouse Johan de Pont, p. 261 ; (Johan), p. 261.
GÉRARDI (Françoise), épouse Renard de Rouvroy, p. 237.
GÉRARDRIE, quartier à Liège, p. 34.
GÉRARDY (Françoise), épouse de Renard de Rouvroy, pp. 200 n. 78, 233, 255, 281, 282 n. 108, 110 ; (Gilles), procureur à Bruxelles, p. 281 ; son épouse, voir BORREMANS.
GERING (Jean), verrier au Val-Saint-Lambert, p. 319.
GERMANIE, pp. 157 n. 8, 159, 163 ; roi de, pp. 159, 162 ; voir CARINTHIE, OTHON I.
GERMAY (Henry), p. 266 ; son épouse, voir QUARTIER.

GERTRUDE, épouse d'Ernotte delle Tour, pp. 258, 259 ; épouse Johan Quartier dit Nottet, p. 260.
GHEQUIER (Marie-Agnès de), p. 138.
GHLIN-MONS, p. 319.
GILBART (O.), auteur, p. 143.
GILET, p. 265 ; voir QUARTIER.
GILMAN (Arnould-Joseph de), p. 139 ; son épouse, voir VECQUEMANS ; (Jean-Hubert), chanoine de la cathédrale de Liège, p. 139 ; (N.A.), notaire, pp. 44 n. 159, 164 ; 45 n. 165, 46 n. 167, 53 n. 211, 54 n. 220, 83 n. 356, 89 n. 392, 104, 106, 136.
GILON (François), p. 286 ; son épouse, voir DELSUPEXHE ; (Marie-Anne), p. 286.
GÎT-LE-COQ, lieu-dit à Jupille, p. 153 n. 2.
GOBERT (Th.), auteur, p. 26 n. 41, 32 n. 81, 34 n. 95, 36 n. 107, 37 n. 115 ; 104, 105, 106, 144.
GODDIN (Arnotte), p. 261 ; (Johan), p. 275.
GODEFROID I, comte de Louvain, duc de Lotharingie, p. 159.
GODEFROY (F.), auteur, p. 42 n. 134.
GODIN (Hubert), p. 79 n. 344 ; son épouse, voir PAS.
GOESNE, p. 227 ; seigneur de, voir RAMELOT.
GOMPART, famille, p. 140 ; (Catherine-Elisabeth), épouse Jean Liverloz, p. 14 n. 23.
GONZE (L.), auteur, p. 144.
GOSWIN (Gérard), peintre, pp. 41 n. 126, 53 n. 201.
GRAFFART (Ch.), graveur sur verre, pp. 314, 320.
GRAILLET (Mathieu de), baron, p. 91 n. 401 ; son épouse, voir BOUGET.
GRAND CHEMIN, lieu-dit à Wandre, pp. 169-170.
GRANDE BRETAGNE, pp. 85, 132 ; collections de verre en, p. 318 ; collège des pères jésuites en, voir STONYHURST.
GRAND HÔTEL, à Spa, p. 236.
GRANDJEAN (L.), auteur, p. 144.
GRAND PLACE, à Bruxelles, p. 31.
GRAND PUITS, lieu-dit à Herstal, p. 230 ; rue du, à Herstal, p. 228.
GRANDS SARTS, lieu-dit à Cheratte, p. 168 n. 14.
GRÉGOIRE, famille, à Wandre, pp. 223, 240 ; (Catherine-Isabelle), épouse de Lambert-Joseph Troisfontaines, p. 286 ; (Isabelle-Françoise-Joseph), p. 106 ; (J.), curé de Saint-Remacle, p. 8 n. 11 ; (Jean-Henri), curé de Wandre, p. 247 ; ses armoiries, p. 246 ; (Michel), pp. 247, 266.
GREGORIETTI (G.), auteur, pp. 20 n. 38, 78 n. 338, 86 n. 377, 88 n. 391, 98 n. 433, 144.
GREGORII (Jeanne-Marie), de Hazé, p. 7 n. 9.
GRIANGE, quartier de, à Huy, p. 309.
GROESBEECK (Gérard de), monnaie du prince-évêque de Liège, p. 308 ; portrait du prince-évêque de Liège, p. 309.
GROMMELIER (Jérôme), le jeune, orfèvre liégeois, pp. 29, 93 n. 415.
GRONGNETEAL (Jehan), de Wandre, p. 272.
GRONSVELD, limbourg hollandais, p. 189.
GROSSE (Martin-Toussaint), joaillier liégeois, pp. 32, 105.
GROULLE (Henri de), p. 189 ; seigneur de Herstal, voir GRONSVELD.
GROUTARS, archives de la famille de, pp. 32 n. 79, 43 n. 143, 44 n. 159, 46 n. 167, 61 n. 270, 62 n. 281, 89 n. 392, 139.
GRUNNE, comte de, à Hamal, p. 6 n. 4.
GUELDRE, p. 210 ; duc de, voir EDOUARD.
GUEURY (M.C.), donateur, pp. 326, 328.
GUILLAUME, chevalier, châtelain de Hozémont, pp. 225, 226 ; duc de Juliers, p. 210 ; (Jean), p. 262.
GUILMARD (D.), auteur, p. 144.
GUNDULII, villa, p. 162.
GURNÉ (Catherine de), épouse de Philippe-François de Vacquant, p. 281 ; (Olivier de), p. 281.

H

HACCOURT (Rigaud de), p. 273.
HAIRS (M.L.), auteur, pp. 51 n. 196, 144.
HALEN, le pré, lieu-dit à Wandre, p. 188 n. 36.
HALKIN, auteur, pp. 157 n. 8, 163 n. 20.
HALLEMBAYE (Marie-Alix de), épouse de Mathias-Guillaume de Louvrex, portrait de, pp. 76, 76 n. 331, 79 n. 344-345, 84, 100 n. 445.
HAMAL, comte de Grunne à, p. 6 n. 4 ; (Jean-Noël), musicien liégeois, p. 311.
HAMMES (J.), auteur, p. 144.
HAN, dîme de, p. 252.
HANEFFE-DONCEEL (prov. Liège, arr. Waremme), pp. 73, 120 ; église de, voir SAINT-PIERRE.
HANQUET (P.), auteur, pp. 53 n. 205, 93 n. 411, 144.
HANS (H.), auteur, pp. 249 n. 7, 251, 252.
HARDY (Léonard-François), marchand à Liège, p. 92.
HARENNE, greffe des échevins de Liège, p. 136.
HARFF, château de, p. 205.
HARLEUX, p. 284 ; seigneur de, voir LIEDEKERKE.
HARRACH, comte de, p. 35 n. 99.
HARTOGHE (Jean de), seigneur d'Orsmael, pp. 250, 252.
HASSELT, pp. 101 n. 452, 308 ; monnaies de, exposition à, pp. 292, 308 ; orfèvre à, voir DIRIX.
HAUREGARD, famille, à Wandre, p. 247 ; armoiries de la famille de, p. 246 ; (Léonard), juge de paix du canton de Spa, p. 236.
HAUST (J.), auteur, p. 42 n. 134.
HAUTE-ARDENNE, p. 310.
HAUTEPENNE (Isabelle de), épouse de Godefroid le Puissant et de Jean de Fléron, pp. 250, 251 ; (Watier de), p. 251.
HAUTREGARD, famille, à Wandre, pp. 223, 240 ; (Barthélemy), p. 265 ; son épouse, voir QUARTIER.
HAUTS SARTS, lieu-dit à Herstal, p. 153.
HAUZEUR (Guillaume), p. 320.
HAYE (Catherine-Michel de la), p. 139.
HAZÉ (Jeanne-Marie Grégorii de), p. 7 n. 9.
HEERS (prov. Limbourg, arr. Tongres), pp. 215, 215 n. 36 ; seigneur de, voir PIETERSHEM.
HEIDS, lieu-dit à Barchon, pp. 286, 287.
HEINIGER (E.A.), auteur, p. 144.
HELBIG (J.), auteur, pp. 144, 145.
HELIN (E.), auteur, pp. 32 n. 76, 33 n. 83, 53 n. 205, 103, 145, 147.
HELLINX (Catherine), épouse de Jean Selys, pp. 50, 139 ; (Elisabeth), p. 139.
HELVYS, époux de Willeame de Wandre, p. 214.
HELWY, p. 214 n. 32 ; voir HELVYS.
HEMRICOURT, archives de la famille de, pp. 43 n. 141-142, 56 n. 234, 237 ; 61 n. 270-271, 86 n. 369, 87 n. 390, 139.
HEMRICOURT (Jacques de), auteur, pp. 187 n. 34, 188, 191 n. 50, 205, 206 n. 3, 207, 208 n. 8, 10 ; 209 n. 13 ; 211, 212, 212 n. 24, 213 n. 30, 214 n. 34, 35 ; 216 n. 42 ; 218, 218 n. 48, 219 n. 49 ; 225 n. 1, 243, 244, 251, 267, 270 n. 43, 273 n. 57 ; (Jean de), p. 270.
HENDRICK (J.), auteur, p. 145.
HENDRICKX (M.), auteur, p. 68 n. 195, 145 ; voir MAASEIK.
HENDRIX, notaire, p. 240 n. 1.
HÉNON, estimeur à Liège, pp. 31, 36 n. 104.
HENRI (Lambert), de Tignée, p. 264 ; son épouse, voir QUARTIER.
HENRI V, empereur, p. 159.
HENRI-CHAPELLE, WELKENRAEDT (prov. Liège, arr. Verviers), p. 209 ; dép., voir RUYFF ; (Winand de), châtelain de Sprimont, p. 212.
HENRIJEAN-HENNET, salle, au musée d'Ansembourg à Liège, p. 297.
HENROTAY (Georges-Louis), orfèvre liégeois, p. 141.
HENROTAY (Jean), orfèvre liégeois, pp. 5 n. 3, 35, 35 n. 97, 105, 142.
HENROTTEA (Marie), épouse de Charles Quartier le Jeune, p. 266.
HENRY (Anne-Marie), épouse de Jean Quartier, p. 266 ; (Marie-Jeanne de), épouse de Pierre de Corte, portrait au

château de Waleffe, pp. 60, 79 n. 343.
HENUSE (Marie), béguine de Cornillon, p. 8 n. 9.
HERCKENRODE, abbaye de, p. 308.
HERDRESSEM, voir VALDÉS.
HERKENRODE, auteur, p. 251.
HERMALLE, seigneur de, p. 279 n. 91 ; voir JACQUES II.
HERMALLE-SOUS-HUY, seigneur de, p. 272.
HERMAN (Jehenne), fille de Johan delle Trappe, p. 189.
HERSTAL (prov. Liège, arr. Liège), pp. 35 n. 101, 153-160, 162, 165-168, 175, 189, 190, 192, 213, 221-223, 225, 228-230, 233, 236, 237, 248, 251, 252, 257, 258, 260-266, 268, 276, 278-282, 284, 286 ; bailly de, voir ROUVROY, WOUTERS ; bourgmestre de, voir DUJARDIN ; château de, pp. 230, 284 ; voir HOTIER ; cour de justice de, pp. 182 n. 29, 192, 194, 197 n. 69, 257 n. 31, 279 ; cour féodale de, pp. 169 n. 15, 171 n. 21, 188, 189, 189 n. 46, 191, 193, 222, 268 ; homme de fief de la cour féodale de, voir TOUR ; lieutenant de la cour féodale de, voir WAROUX ; domaine de, à Wandre, p. 157 ; domaine royal de, p. 162 ; échevin de, p. 251 ; voir BIETREMEIT, ROUVROY, XHÉNEMONT ; familles originaires de, voir LOVINFOSSE, ROUVROY, XHÉNEMONT ; ferme à, voir HOSPICES ; fief de, p. 235 ; habitant de, voir MARICHAL ; homme politique de, voir CARTIER ; (Humbert de), p. 216 ; lieu-dit à, voir DAME, HAUTS SARTS, LICOUR, MEUSE, WIGY ; maire du palais de, voir PEPIN ; marchand de, voir POLLAIN ; médecin à, voir CARTIER ; palais de, p. 158 ; paroisse de, p. 163 ; Pépin II dit de, maire du palais, pp. 156, 158 ; registres paroissiaux de, p. 257 n. 31 ; (Roger de), chevalier, p. 216 ; rue à, voir GRAND PUITS, LARGE VOIE ; seigneur et seigneurie de, pp. 152, 159, 161, 167, 169, 188 n. 36, 189, 200, 215, 221 n. 64, 223 n. 72 ; voir GROULLE, LOUVAIN ; terre de, p. 159 n. 11.
HERTHOGE (Jacques de), p. 229 n. 7.
HERTOG (Jean de), seigneur d'Orsmael, p. 228 ; son épouse, voir XHÉNEMONT.
HERTOGHE (Jean de), seigneur d'Orsmael, pp. 229 n. 7, 230, 276 ; son épouse, voir XHÉNEMONT.
HERVE (prov. Liège, arr. Verviers), pp. 237, 251 ; canton de, pp. 132, 141 ; échevin de, voir XHÉNEMONT ; famille à, voir XHÉNEMONT ; pays de, p. 162 n. 19.
HERYPONT, seigneur de, p. 209 ; voir WARFUSÉE.
HESBAYE, biens en, p. 278 ; miroir des nobles de, pp. 187, 187 n. 34, 205.
HESTREMONT, dîme de, p. 285.
HESTROUMONT, dîme de, p. 235.
HEURE, famille d', p. 140 ; (Anne d'), p. 139 ; (Collard d'), citain de Liège, p. 270 ; son épouse, voir WANDRE ; (François d'), p. 139 ; son épouse, voit TINDEUR.
HEUSEUX, dép. de CEREXHE-HEUSEUX / SOUMAGNE (prov. Liège, arr. Liège), p. 192.
HEX, comte Michel d'Ursel à, p. 6 n. 4.
HEYNE (Gérard), dit des Preitz, bourgeois de Liège, p. 32.
HIMBE, archives du château de, pp. 8 n. 9, 52 n. 199, 54 n. 220, 56 n. 236, 89 n. 392, 137.
HINGEON-FERNELMONT (prov. Namur, arr. Namur), p. 286.
HINKS (P.), auteur, p. 145.
HOCHET (Laurent de), p. 273.
HOCHT (Marie), épouse de Michel (de) Selys, portrait de, pp. 40, 48 n. 187, 49-51, 54, 55, 64, 75, 100 n. 443, 134, 390.
HODAIGE (Jacques de), p. 138 ; (Pierre de), p. 137.
HOIGNÉE, lieu-dit, pp. 210, 216.
HOLLANDE, p. 285 ; régiment des dragons wallons de, p. 284.
HOLLOGNE (Catherine Oude de), fille de Jean le Pollen de Hollogne, p. 227 ; (Jean le Pollen de), échevin de la cité de Liège, p. 227 ; son épouse, voir THEUX.
HONGRIE, p. 18 ; reine de, p.255.
HONY, dép. d'Esneux, dîme de, p. 252.

HORION, régiment de, p. 284.
HORN, p. 80 n. 352 ; voir MAGNÉE.
HORNES (Jean de), évêque de Liège, p. 213.
HORPMAEL, église Notre-Dame du rosaire à, p. 7 n. 9 ; seigneur de, p. 272.
HORS-CHÂTEAU, en, rue à Liège, pp. 34, 103, 104, 106, 308.
HORST (Charles-Lothaire de), p. 139.
HOSEAU (Anne-Catherine), p. 138.
HOSPICES, ferme des, à Herstal, p. 230 n. 12.
HOTIER, château de l', dans le bois la Dame à Herstal, p. 168.
HOUASSIM, le turc, p. 101 n. 451.
HOUBART (Lambert), pp. 239, 263-265, 269 ; son épouse, voir CARTIER, QUARTIER.
HOUGNIES, voir HOIGNÉE.
HOULPAIS, lieu-dit à Wandre, p. 153.
HOUSSE-BLÉGNY (prov. Liège, arr. Liège), p. 286 ; cultivateur à, voir ANDERNACK.
HOUYET, curé de Wandre, p. 240 n. 1.
HOZÉMONT, pp. 225, 226 ; château de, p. 225 ; châtelain de, voir GUILLAUME, ROUVEROY ; comté de, p. 225 ; famille de Rouvroy de, p. 228 ; voir ROUVROY.
HUBART (Robert), marchand-orfèvre et joaillier liégeois, pp. 33, 34, 34 n. 92, 101 n. 448, 105.
HUBENS, baron de, p. 138.
HUBERT (Jean), pp. 262, 268.
HUGHES (G.), auteur, pp. 20 n. 38, 66, 145.
HUMBERCOURT, le sire d', lieutenant général du duc de Bourgogne, p. 228.
HUNSEL, seigneur de, p. 283 ; voir WAES.
HUSTIN, famille, p. 138 ; (Antoine), propriétaire de la ferme de la cour à Feneur, p. 278 ; (Gérard-Herman de), p. 8 n. 9 ; (Marie), épouse d'Antoine de Rouvroy, pp. 193, 278, 279.
HUY, pp. 6 n. 7, 8 n. 10, 54 n. 220, 55 n. 233, 74, 113, 120, 140, 284, 309 ; almanach du commerce de, p. 411 ; archives de la ville de, p. 114 ; canton de, p. 141 ; collégiale à, voir NOTRE-DAME ; cour de justice de, pp. 54 n. 220 ; 55 n. 233 ; église à, voir SAINT-DENIS, SAINT-MENGOLD, SAINT-REMY ; exposition à, p. 293 ; hôtel à, voir LYS ; orfèvre à, voir DETHEL, LEBEAU ; quartier à, voir GRIANGE.
HYMANS (H.), auteur, pp. 7 n. 8, 145.

I

IKER (Robert), auteur, p. 317.
INDES, pp. 18, 21, 21 n. 40 ; route maritime des, p. 17.
INDONÉSIE, p. 18.
INGELHEIM, p. 158.
INNOCENT VIII, pape, p. 213.
IRAN, pp. 17, 42 n. 130.
IRLANDE, République d', collections de verre, p. 318.
ISABEAU, épouse de Lambert Houbart, p. 264 ; épouse de Renard de Rouvroy, p. 192.
ITALIE, pp. 14, 17-19.

J

JACOBI (Philippe), graveur liégeois, p. 48.
JACOPS (Nicolas), de Ruremonde, p. 68.
JACQUES II, seigneur d'Argenteau, d'Hermalle et de Cheratte, p. 279 n. 91.
JACQUET, curé de Vivegnis, p. 237 ; (Marcel), verrier, pp. 320, 322.
JACQUIN, p. 20.
JADOT, maison à Marche-en-Famenne, p. 309.
JALHAY (prov. Liège, arr. Verviers), pp. 194 n. 58, 222, 236-238, 265, 266, 282, 283 ; cure de, pp. 278, 279, 285 ; curé de, voir CARTIER, QUARTIER, XHENEMONT ; collateur et décimateur de, voir ROUVROY ; dîme du ban de, pp. 190, 234, 235 ; échevin du ban de, voir MANGUET ; église de, p. 223 n. 69 ; greffier de, voir SCHYT ; patronage de l'église de, p. 235.

JALHEAU, auteur, p. 251.
JAMAR (Barbe), épouse Pirlot Lucas, p. 138.
JANNETTAZ (Ed.), auteur, p. 145.
JARDIN, lieu-dit à Wandre, p. 254 n. 28 ; (Idelette du), p. 265 ; (Jean du), p. 265 ; (Thiry de), dit bockar lainé, pp. 198 n. 74, 261 ; son épouse, voir QUARTIER.
JASPAR (Anne-Marie), épouse Charles Quartier le jeune, p. 266.
JAYMAERT, régiment des dragons liégeois de, p. 282.
JEAN II, duc de Brabant, p. 209.
JEAN III, duc de Brabant, pp. 209, 210, 214.
JEANNE, duchesse de Brabant, p. 209.
JEHANSTER, dîme de, pp. 235, 285 ; seigneur de, p. 211 ; voir MOYLAN.
JEHAY, comte van den Steen de, p. 6 n. 4.
JEHOUMONT, p. 236 ; famille à, voir NICOLET.
JENICOT (Joseph), orfèvre, p. 36 n. 107.
JEREZ, Espagne, p. 323 ; firme, voir SANDEMAN.
JESSEN (P.), auteur, p. 145.
JÉSUITES ANGLAIS, p. 44.
JOSSE (M.), auteur, pp. 157 n. 8, 158 n. 9.
JUETTE, p. 213 n. 29 ; voir WANDRE.
JULÉMONT-HERVE, p. 251 ; seigneurs de, voir CHETENEAL, FLÉRON.
JULIERS, p. 210 ; duc de, voir GUILLAUME.
JULIN, marchand-orfèvre liégeois, p. 32 n. 80.
JUPILLE-LIÈGE, pp. 8 n. 11, 153, 154, 156 n. 7, 158, 165, 166, 192, 206, 208, 212, 216, 270, 278 ; cour féodale de, p. 215 ; cour de justice de, p. 208 ; homme de fief de la cour de justice de, voir WANDRE ; domaine carolingien de, pp. 157 n. 8, 161 ; échevin de, voir WANDRE ; greffier de la cour de, voir POUSSOT ; (Libin de), p. 214 ; lieu-dit à, voir GÎT-LE-COQ, WAIGE ; lignages de, p. 214.
JURY (J.), orfèvre et joaillier liégeois, pp. 73 n. 308, 105.
JUTTA, p. 213 n. 29 ; voir WANDRE.

K

KATERINNE, épouse de Gielet delle Thour Quartier dit Picket de Souverain Wandre, p. 259.
KATHERINE, épouse de Gielet Arnot de Wandre, p. 261 ; épouse de Gielet Quartier, p. 268.
KEISENICH, p. 283 ; baronne de, voir WAES.
KESMÜHL, seigneur de, p. 283 ; voir WAES.
KING, boite à cigarettes, p. 323.
KLOSTERCAMP, sur le Rhin, p. 285.
KNAEPEN, auteur, pp. 157 n. 8, 228 n. 4, 252.
KÖRTH, auteur, pp. 205, 208 n. 5, 216 n. 37, 217 n. 46.
KOURIMSKY (J.), auteur, p. 145.
KRAFT (Willy), graveur, p. 304.
KURTH, auteur, p. 167.

L

LABARTE (J.), auteur, p. 145.
LABBYE, de, p. 242.
LABÉE (Elisabeth de), épouse de Léonard Linotte, p. 281.
LABEYE (Jean-Jacques), p. 286 ; son épouse, voir REMI ; (Marie-Catherine), épouse de Guillaume de Rouvroy, p. 286.
LACOMBLET, auteur, p. 163 n. 20.
LACROIX (P.), auteur, p. 145.
LAFFINEUR (Marc), graveur, p. 304.
LAHAYE, auteur, pp. 242, 270 n. 42, 272 n. 47, 273 n. 58.
LAIXHE (Rossea delle), de Cheratte, p. 209.
LAMARCK, compagnie, p. 285.
LAMBALLE (Lambert de), p. 243.
LAMBERT (Ernult), homme de fief, p. 189.
LAMBINON (Jacques-Mathias de), bourgmestre de Liège, p. 142 ; son épouse, voir SON.
LAME, maret al. lieu-dit à Wandre, p. 171.

LAMINE, chevalier P. de... de Bex, à Soheit Tinlot, p. 6 n. 4.
LAMOUREUX, armoiries de la famille, p. 246 ; (Jean), de Wandre, p. 248.
LANAYE-VISÉ, p. 273.
LANCASHIRE, pp. 85, 132 ; collège des Jésuites, voir STONYHURST.
LANDEN (Pépin de), maire du palais, p. 157.
LANLLIER (J.), auteur, pp. 15 n. 29, 39 n. 122, 145.
LANNOY, archives de la famille de, pp. 43 n. 143, 61 n. 270, 273 ; 68 n. 294, 70, 93 n. 142 ; (Adrien-Jean-Baptiste de), p. 139 ; son épouse, voir WIGNACOURT ; (Marie-Madeleine-Thérèse de), pp. 93, 139 ; son époux, voir MÉRODE.
LANNOY-CLERVAUX, archives de la famille de, p. 139 ; (Anne-Louise-Florence de), épouse de Florent-Henri-Emile d'Oultremont, portrait de la collection du comte d'Oultremont à Warfusée, pp. 78 n. 340, 79 n. 346, 81.
LARCHE (Catherine de), p. 259 ; (Gérard de), brasseur à Wandre, p. 259.
LARGE VOIE, lieu-dit à Wandre, pp. 169, 170 ; rue, à Herstal, p. 230 n. 12.
LATINNE-BRAIVES (prov. Liège, arr. Waremme), p. 286 ; cultivateur à, voir RENSON.
LAUMONT-MARÉCHAL (M.), auteur, pp. 97 n. 427, 428 ; 99 n. 439, 145.
LAUVAUX (Jean de), p. 264 ; son épouse, voir QUARTIER.
LAVAL, voir LAUVAUX.
LAVAUX-SAINTE-ANNE, famille de Rouvroy de la branche de, pp. 229, 276-278 ; (Pamele de), p. 228 n. 4 ; seigneurie de, p. 229.
LAVEUR (Warnier del), p. 270.
LAVEUX (Michel-Ferdinand), orfèvre-joaillier liégeois, pp. 30 n. 65, 32, 73, 89, 105, 111.
LAVOIR, pp. 251, 252 ; (Catherine de), de Neufchâteau, dite de Loneux, épouse de Barthélemy de Xhénemont, p. 251 ; voir BARCHON ; (Henri de), pp. 216 n. 42, 218 ; (Marie de), épouse d'Adolphe de Charneux, pp. 216, 216 n. 42 ; (Jean de), pp. 207, 209, 216 n. 42 ; (Marie de), sa fille, pp. 209, 216 n. 42 ; son époux, voir WANDRE.
LA XHAVÉE, p. 236.
LÉAU-ZOUTLEEUW, p. 252.
LEBEAU, orfèvre de Huy, p. 113.
LEBLANC, le maret, lieu-dit à Wandre, p. 171.
LEBRUN (Joseph), donateur, pp. 325, 328 ; (M.R.), donateur, p. 306.
LECLERCQ (Léonard), dit Bader, p. 279.
LECONTE (L.), auteur, p. 145.
LÉDA, p. 98.
LEFORT, papiers, pp. 192 n. 52, 193 n. 56, 195 n. 64, 196 n. 68, 208 n. 8, 209 n. 14, 214, 225, 225 n. 1,2 ; 226, 227, 247, 248, 251, 252, 276, 278-284.
LÉGARÉ (Gilles), recueil d'ornements de, pp. 7 n. 8, 15, 15 n. 30, 68, 83, 84, 100, 143 ; son œuvre, voir EVANS.
LEGROS, auteur, p. 167 n. 9.
LEIBOVITZ (Edward), maître-verrier à Anvers, pp. 313, 316, 319.
LEJEUNE (J.), auteur, p. 145.
LELOUP, régiment des chasseurs, p. 285 ; (Alain), verrier, p. 319 ; (Louis), maître verrier et atelier à Seraing, pp. 313, 317, 319, 320, 328.
LEMAIRE (J.J.), cultivateur, propriétaire du château de Wandre, p. 202 ; (Toussaint), cultivateur, p. 202.
LENAERTS (Anne-Elisabeth), épouse de Guillaume de Requilé, portrait de, pp. 76, 76 n. 333, 79 n. 343, 80.
LENS, auteur, pp. 247, 249.
LENSEN (J.P.), auteur, p. 310.
LÉONIS (G.L.), notaire à Liège, pp. 61 n. 270, 136.
LEPAGE (Françoise), épouse de Jacques Thomas, p. 94.
LEPERSONNE-ANSPACH, donateur, p. 290.
LEOUARRE, auteur, p. 157 n. 8.
LERE, la, lieu-dit à Wandre, p. 259.
LE ROY (Jacques), joaillier-orfèvre liégeois, pp. 31, 105.
LESIRE (Simone), donateur, pp. 320, 328.
LEUCHIA, pagus, p. 163.
LEUGA, pagus, p. 162 n. 19.

LEUVENSIS, pagus, p. 162 n. 19.
LEXHY, dép. Horion-Hozémont, archives du château de, pp. 45 n. 159, 161 ; 46 n. 167, 47 n. 176, 61 n. 270, 62 n. 281, 71 n. 301, 89 n. 392, 93 n. 413, 138 ; (Nicolas-Renard de), écuyer, seigneur de Lexhy, mayeur d'Awir-Saint-Etienne, p. 227 ; son épouse, voir BERTINHERS ; (Renard de), dit de Bertinhers et de Rouveroit, p. 227 ; seigneur de, p. 227 ; voir ROUVEROIT.
LHOEST (Antoine), p. 260 ; (Henry), p. 260 ; (Marie) dit le dossereau, épouse de Jean Paul, p. 262.
LHOIST (Henry), de Cheratte, pp. 258, 267 ; son épouse, voir TOUR.
LHOIST-COLMAN (B.), auteur, pp. 71 n. 301, 89 n. 392, 145.
LHOTELLERIE DE FALLOISE, famille de, à Wandre, pp. 242, 248 ; seigneurs de Warsage, p. 151 n. 1 ; (Florent de), seigneur de Warsage, p. 281 ; (Jean de), p. 281 ; (Jean-Florent de), p. 241 ; son épouse, voir LINOITE.
LIBERMÉ (N. de), épouse de Guillaume de Xhénemont, p. 251.
LIBRICH (Elisabeth), p. 109.
LICOUR, la, lieu-dit à Herstal, p. 153.
LICOURT, lieu-dit à Herstal, p. 157 n. 8.
LIEDEKERCKE (Ferdinand-Alexandre-Joseph de), archidiacre d'Ardenne, prévôt de la collégiale Saint-Martin, pp. 8 n. 9, 45, 126.
LIEDEKERKE (Charles-Antoine de), baron d'Acre, Neukergue, seigneur de Harleux, vicomte de Bailleul, p. 284 ; son épouse, voir CHOKIER ; (Dieudonnée), comtesse de, épouse de Renard-Jacques-Ferdinand de Rouvroy, p. 284.
LIEDEKERKE-SURLET (Jacques-Ignace-Justin-Mathieu de), p. 138.
LIÈGE, pp. 5-9, 11, 15, 26, 28-38, 43, 44, 46-48, 51, 53, 54, 57-60, 62, 63, 65, 68, 69, 71-84, 87-92, 94, 95, 97, 99-107, 110, 111, 118, 120, 130, 137, 141-148, 206, 213, 219 n. 50, 220, 223, 227, 233, 246, 248, 251, 265, 267, 270, 272, 273, 276, 278, 281, 282, 293, 301, 304, 306, 308, 311 ; abbaye à, voir PRÉMONTRÉS ; almanach du commerce de, p. 141 ; Athénée royal de, pp. 292, 310 ; bibliothèque centrale de la ville de Liège, pp. 84, 84 n. 360 ; voir STOCK ; bijoutier à, voir DELFORGE, DUPONT, VAN DEN BERG ; bourgeois de, voir HEYNE, MARIUS, VELHET ; bourgmestre de, voir DANS, FOULLON, LAMBINON, PLAINEVAUX, RAUSIN, ROUVEROIT, ROUVROY, SELYS ; cathédrale à, pp. 139, 142, 227, 310 ; voir SAINT-LAMBERT, SAINT-PAUL ; archives de la cathédrale, p. 8 n. 9 ; buste reliquaire de la, voir SAINT-LAMBERT ; chanoine de la, voir GILMAN ; maître-orfèvre de la cathédrale, voir MIVION ; chemin de, à Visé, p. 164 n. 23 ; citain de, voir WANDRE ; cité de, pp. 26, 147 ; collégiale à, voir SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-JEAN L'EVANGÉLISTE, SAINT-MARTIN, SAINT-PAUL, SAINT-PIERRE, SAINTE-CROIX ; communauté ecclésiastique, voir CHARTREUX, PAUVRES-EN-ÎLE ; comté de, p. 162 n. 19 ; confrérie, voir SAINTE-MARIE ; cour de, p. 194 ; cour allodiale de, pp. 216, 218 ; cour féodale de, pp. 192-195, 206, 234, 270, 272, 279 n. 90, 94 283 ; cure à, voir SAINT-ADALBERT, SAINT-MARTIN-EN-ÎLE, SAINT-MICHEL, SAINT-REMACLE-EN-MONT, SAINT-REMY ; démographie de, p. 145 ; voir HELIN ; député de la Noblesse du pays de, voir ROUVEROIT ; échevin de, pp. 9, 36 n. 104, voir FLÉRON, HEURE, HOLLOGNE, POLLEN, WANDRE ; église à, voir SAINT-ADALBERT, SAINT-ANTOINE, SAINT-GEORGES, SAINT-JACQUES, SAINT-JEAN-BAPTISTE, SAINT-LAMBERT, SAINT-MARTIN, SAINT-MICHEL, SAINT-NICOLAS-OUTRE MEUSE, SAINT-REMACLE, SAINT-REMY, SAINTE-MADELEINE, SAINTE-VÉRONIQUE ; estimeur à, voir BOUQUETTE, BRAIVE, DEFOOZ, DUCHÂTEAU, ENGELS, HÉNON, LIXSON ; Etat noble du pays de, p. 276 ; exposition à, voir BAVIÈRE, CITADELLE, LOUIS XIV, SIÈCLE DES LUMIÈRES, VELBRUCK, VIERGE ;

exposition internationale de 1930 à, p. 320 ; famille à, voir CARTIER, ROUVROY ; faubourg à, voir SAINTE-MARGUERITE ; geste de, p. 165 n. 2 ; graveur à, voir JACOBI ; greffe des échevins de, voir BERNIMOLIN, BERTRANDY, BOURGUIGNON, CREHAY, HARENNE, STEPHANY ; hôpital à, voir BAVIÈRE, CITADELLE, VALDOR ; hôpital général à, p. 299 ; hôtel de ville à, pp. 146, 292, 310 ; voir VIOLETTE ; imprimeur, voir BERARD, BOURGUIGNON ; joaillier de, voir ARNOULD, BAILLY, BASTOGNE, BERLEUR, BERRYER, BODY, BONDY, BODSON, BOTSON, BOURGUIGNON, CLOSON, COMHAIRE, CRENWICK, DEJOSSÉ, DELFORGE, DRION, FABRY, FRANCOTAIS, GENICOT, GROSSE, HENROTAY, HUBART, JURY, LAVEUX, LE ROY, LION, LOVINFOSSE, MARIOTTE, MARTINY, MERCIER, PERNOTTE, PETITJEAN, RANSY, RENARD, REYNIER, SAUVAGE, SPRIMONT ; lieu-dit à, voir FOULONS, LULAI, MARCHÉ, MANGONIE, PONT D'ILE ; maison de la culture à, voir CHIROUX ; maison à l'enseigne de, voir CANON D'OR, NOIR MOUTON, POMELETTE, PORTE D'OR, SOLEIL D'OR ; marchand de, voir HARDY ; marchand-bourgeois de, voir BOIS ; marchand-joaillier de, voir DRION ; marchand-orfèvre de, voir BERRIER, COLSOUL, HUBART, JULIN, RANSY, ROY, SPRIMONT ; mercier de, voir BENEDETTI, COLSON, LION ; les métiers à, pp. 270, 272 ; Millénaire de la Principauté de, pp. 306, 312, 319 ; musée diocésain à, pp. 10, 143 ; musée à, voir ANSEMBOURG, ART WALLON, CURTIUS, VERRE ; notaire de, voir ALDRINGEN, ANSIAUX, BERNIMOLIN, BLERET, CAVERENNE, GILMAN, LÉONIS, LIEN, LOUVREX, PAUWEA, POLLAIN, SAUVEUR, SIMONON, WANDRE ; official de, p. 194 ; orfèvre de, voir BERRIER, BERRYER, DARTOIS, FRAISNE, GROMMELIER, HENROTAY, HUBART, JENICOT, JURY, LAVEUX, LE ROY, MERCIER, RENARD, SAVARY ; pagus de, pp. 162, 162 n. 19 ; païs de, ouvrage sur le, p. 151 n. 1 ; palais de, p. 273 ; paroisse à, voir SAINT-ADALBERT, SAINT-ANDRÉ, SAINT-ETIENNE, SAINT-MARTIN-EN-ÎLE, SAINT-SERVAIS, SAINTE-FOY ; pays de, peinture, sculpture au, p. 145 ; pays de, pp. 169 n. 15, 225, 226, 228 ; juge du pays de, voir VELHET ; place à, voir MARCHÉ, SAINT-LAMBERT, SAINT-PAUL ; pont à, voir ARCHES ; population de, p. 33 n. 83 ; prince-évêque de, pp. 30 n. 63, 33, 35 n. 99, 208, 214, 225, 233 n. 20, 282, 283, 284, 306 ; voir BAVIÈRE, BOURBON, GEORGES-LOUIS, GROESBEECK, HORNES, MARCK, MÉAN, NOTGER, OULTREMONT, VELBRUCK ; chancelier du prince-évêque de, voir ROSEN ; maréchal du prince-évêque de, p. 208 ; principauté de, pp. 5, 6, 51, 68, 73, 143-147, 159, 309 ; ordonnances de la principauté de, p. 146 ; presse-papiers, p. 323 ; prison du maire à, pp. 106, 110 ; province de, pp. 141, 285 ; gouverneur de la province de, p. 306 ; quartier à, voir CLARISSES, CORONMEUSE, FERONSTRÉE, GÉRARDRIE, HORS-CHÂTEAU, NEUVICE, OUTREMEUSE, PIERREUSE, PONT D'ÎLE, VINÂVE D'ÎLE ; régent de la cité de, p. 227 ; voir ROUVEROIT ; rue à, voir ARCHES, AVROY, CARMES, FERONSTREE, HORS-CHÂTEAU, NEUVE, NEUVICE, PONT, PONT D'ÎLE, POT D'OR, SAINT-PHOLIEN, VINÂVE D'ÎLE ; service de battellerie de... à Wandre, p. 223 n. 72 ; verrier de, voir HEYNE, MARIUS,

LIEN (Gérard), notaire, pp. 39 n. 121, 42 n. 127, 128, 132, 134-136, 43 n. 141, 143, 145, 147 ; 52 n. 199, 53, 53 n. 205, 54 n. 220, 225, 228 ; 57 n. 245 ; 61 n. 270, 272 ; 68 n. 291, 294, 296 ; 69 n. 299, 300 ; 77 n. 336, 83 n. 356, 87 n. 390, 108, 136.

LIENNE, vallée de la, p. 310.

LIERNEUX (Arnould de), p. 60 n. 257 ; son épouse, voir CORTE.

LIERS (Catherine de), épouse de Thierri de Fléron, p. 251.

LILLE, pp. 37, 45, 285 ; graveur de, voir LYON.

LIMBOURG, canton de, p. 141 ; comte de, p. 159 ; voir WALERAN ; cour de, p. 252 ; duc et duché de, pp. 5 n. 2, 167, 168 n. 14, 208 ; famille de Wandre de, pp. 243, 244 ; (Jean-Philippe-Dieudonné de), p. 53 n. 204 ; son épouse, voir PINGRAY ; (Robert de), p. 82 n. 278 ; son épouse, voir MARTEAU.
LIMBOURG HOLLANDAIS, p. 162 n. 19.
LIMME (L.), auteur, p. 312.
LINNE-CHAUMONT, donateur, pp. 320, 328.
LINOTH, de, p. 242.
LINOTTE (Anne), épouse de Jean-Florent de Lhotellerie, p. 241 ; (Arnold), receveur des domaines du comté de Dalhem, p. 281 ; (Léonard), p. 281 ; son épouse, voir LABÉE.
LINTRE, voir OPLINTER.
LION (Antoine-Thomas), joaillier liégeois, p. 105 ; madame, p. 35 n. 101.
LION D'OR, maison du, en Neuvice à Liège, p. 103.
LION ROUGE, maison du, à Coronmeuse, p. 104.
LIUENSIS, pagus, p. 162.
LIUGAS, pagus, p. 162 n. 19.
LIUVENSIS, pagus, p. 162.
LIVERLO, famille, à Liège, p. 144 ; voir HANQUET ; (Jean de), p. 140 ; (Jeanne-Marie de), époux de François de Selys, portrait de, pp. 50, 52, 52 n. 200, 61, 75, 78, 100 n. 444, 140 ; (Wathieu de), p. 93 ; son épouse, voir FOSSÉ.
LIVERLOZ (Ferdinand de), p. 14 n. 23 ; son épouse, voir VAN DER HEYDEN ; (Jean), p. 14 n. 23, son épouse, voir GOMPART ; (Louis de), p. 137 ; son épouse, voir GAEN.
LIXSON, estimeur à Liège, pp. 36 n. 104, 105.
LOGNE, châtelain de, p. 208 ; voir WANDRE.
LOIRAULX, p. 281, voir LORCEA.
LOMBARD (Anne), épouse de Léonard Budin, p. 200.
LOMBARS, voir GAVIER.
LOMPREIT, p. 251 ; châtelain de, voir FLÉRON.
LONDRES, pp. 11, 11 n. 14 ; 21 ; joaillier à, voir DUVAL.
LONEUX, dép. d'Esneux, pp. 234, 250, 251, 252, 276 ; (Catherine de Neufchâteau dite de), épouse de Barthélemy de Xhénemont, p. 276 ; fief de, pp. 252, 278 ; voir LAVOIR, NEUFCHÂTEAU.
LONGCHAMPS, château de, à Waremme, p. 49 ; (Guillaume de), pp. 40 n. 125, 41 ; son épouse, voir NEUFCOURT.
LONGOT (Simon), p. 266 ; son épouse, voir QUARTIER.
LONNEUX, dép. d'Esneux, pp. 188, 250 ; cense de, p. 188 n. 39 ; fief de, dép. de Sprimont, p. 192 ; voir NEUFCHÂTEAU.
LOOZ, comté de, pp. 143, 145, voir HELIN.
LORCEA (Joseph de), bailly de Seneffe, Resves, p. 281.
LORIAU, p. 281, voir LORCEA.
LOTHAIRE, fils de Louis le Débonnaire, pp. 158, 166.
LOTHAIRE II, son fils, p. 158.
LOTHARINGIE, pp. 158, 159, 162 ; château de, p. 166 ; duc de, voir BRUNON, GODEFROID, REGNIER ; duché de, p. 159 ; souverains de, voir CARINTHIE, CHARLES, LOUIS, ZWENTIBOLD.
LOTHIER, duc et duché de, pp. 159, 159 n. 11, 167, voir GODEFROID.
LOTRENGE, lieu-dit à Wandre, p. 168 ; roi de Tongres, p. 165.
LOTRINGE, château de, à Wandre, pp. 151 n. 1, 154 n. 5, 165, 166, 167, 168 n. 14, 170 ; colline de, à Wandre, p. 167 ; sur, lieu-dit du bois de Wandre, pp. 165 n. 3, 167.
LOUIS LE DÉBONNAIRE (Pieux), p. 158.
LOUIS LE GERMANIQUE, fils de Louis le Débonnaire, p. 158.
LOUIS III le jeune, souverain de Lotharingie, p. 158.
LOUIS IV l'enfant, souverain de Lotharingie, fils d'Arnulf de Carinthie, pp. 159, 163.
LOUIS XI, roi de France, pp. 227, 228.
LOUIS XIV, le siècle de, exposition à Liège, pp. 41 n. 126, 53 n. 201, 130,

134, 147.
LOUIS XV, roi de France, p. 143.
LOUIS XVI, roi de France, p. 143.
LOUVAIN, pp. 151, 159, 164 n. 22, 167, 169, 173, 182, 195, 201, 253, 256, 280, 285 ; comte de, voir GODEFROID I ; couvent à, voir URSULINES ; (Henri de), seigneur de Herstal, p. 213 ; rue Henri de, à Wandre, pp. 151, 164 n. 22, 169, 173, 182, 195, 201, 253, 256, 280.
LOUVRE, musée du, à Paris, pp. 6 n. 5, 67, 68, 143.
LOUVREX (Mathias-Guillaume de), pp. 76 n. 330, 331 ; 77 ; ses épouses, voir, AMEN, HALLEMBAYE ; (H.F.), notaire à Liège, p. 136.
LOUYS (Marie-Bertrand), épouse d'Antoine Pingray, portrait de, pp. 43 n. 141, 53, 53 n. 203, 60, 87.
LOVEGNÉE (Albert), auteur, pp. 310, 311.
LOVINFOSSE (Jean de), p. 230 ; (Melchior de), d'Herstal, p. 221 n. 61 ; (Robert), joaillier liégeois, pp. 33, 105.
LOY (Gérard delle), p. 251 ; son épouse, voir ASSE.
LOYENS, auteur, pp. 225 n. 1, 278 n. 83, 282 n. 109 ; (Louis-François), p. 138.
LOYRIAULX, p. 281 ; voir LORCEA.
LUCAS (Pirlot), p. 138.
LUCION (Pierre), donateur, pp. 307, 328.
LUGDELMUS, évêque, p. 162.
LUIGAU, pagus, p. 162 n. 19.
LULAI, sur, des Jésuites, lieu-dit à Liège, p. 37.
LUMIÈRES, le siècle des, exposition à Liège, p. 293.
LUNÉVILLE, p. 323.
LUVIENSIS, pagus, p. 162 n. 19.
LYON, graveur de la ville de Lille, p. 37.
LYS, hôtel de la fleur de, à Huy, p. 309.

M

MAASEIK (prov. Limbourg, ch.-l. arr.), pp. 68, 68 n. 295, 145 ; étude sur, voir HENDRICKX ; orfèvre de, voir MALDERS.
MAASTRICHT, pp. 76 n. 333, 309 ; bourgmestre de, voir REQUILÉ ; prise de, exposition, p. 309.
MABILLE, p. 211.
MACÉDOINE, p. 17.
MACHUROT, p. 109.
MACOURS (Henri-Pompée de), seigneur de Troisfontaines, p. 235.
MAESTRICHT, pp. 43 n. 141, 218, 234 ; bourgmestre de, voir REQUILÉ ; collégiale à, voir NOTRE-DDAME, SAINT-SERVAIS.
MAGNÉE (Marcel-Gérard), de Horn, p. 80 n. 352 ; son épouse, voir BONIVER.
MAHEAL, épouse d'Ernot delle thour dit quartier de Wandre, p. 267.
MAILLIEN (Jeanne-Marie-Rolande de), épouse Thiry-Philippe de Wal, p. 140.
MAISIÈRE (Jacques de), seigneur d'Ysiers, p. 282.
MAISIÈRES, baron de, p. 282.
MAKA-BECKERS, donateur, pp. 299, 301, 328.
MALAISE, famille, à Wandre, p. 223.
MALCHAIR, famille, à Wandre, p. 248 ; armoiries de la famille, p. 246 ; (Hubert), p. 266 ; son épouse, voir QUARTIER ; (Marie-Catherine), épouse de François Dujardin, p. 248 ; notaire, à Wandre, p. 255.
MALDERS (Frédéric), orfèvre de Maaseik, pp. 68, 145.
MALINES, p. 306 ; archevêque de, voir MÉAN.
MANGONIE, lieu-dit à Liège, p. 270.
MANGUET (Pierre), échevin du ban de Jalhay, p. 266 ; son épouse, voir QUARTIER.
MANHEIM, bijoux de, p. 37.
MARCHÉ, sur le, à Liège, p. 8 n. 11 ; place du, à Liège, pp. 34, 103.
MARCHE-EN-FAMENNE (prov. Luxembourg, ch.-l. arr.), exposition à, pp. 292, 309 ; maison à, voir JADOT.
MARCHIN (prov. Liège, arr. Huy), comte de Robiano à, p. 6 n. 4.
MARCK, les seigneurs de la, p. 213 ; (Erard de la), prince-évêque de Liège, p. 308.

MARCO-POLO, p. 18.
MARET, lieu-dit à Wandre, p. 254 n. 28 ; le desoubtrain, lieu-dit à Wandre, p. 171 ; le desseurtrain, lieu-dit à Wandre, p. 171 ; le grand, lieu-dit à Wandre, p. 171 ; le petit, lieu-dit à Wandre, p. 171 ; le puits du, à Wandre, p. 202 n. 85 ; voir FOIN, JACQUEMINET, LAME, LEBLANC, MARETS, MIEL, SEIGNEUR.
MARETS, lieu-dit à Wandre, pp. 171, 173 ; mines des, à Wandre, p. 283 ; rue des, à Wandre, pp. 151, 173, 185, 195, 202, 202 n. 85, 253 ; ruelle des, à Wandre, pp. 164 n. 23, 166, 170, 172, 175, 185, 221 ; voir ANTOINE, ROUVROY, SEIGNEUR, TOUR, WANDRE.
MARICHAL (Collet le), de Herstal, p. 258 ; (Maheal le), épouse d'Ernotte delle Tour dit Quartier de Wandre, pp. 258, 259.
MARIE, épouse de Johan Collette, p. 260.
MARIEN (M.E.), auteur, p. 311.
MARIOTTE (L.), joaillier liégeois, p. 105.
MARIUS (Louis), bourgeois de Liège, p. 32.
MARIXHAL (Léonard le), p. 260 ; son épouse, voir THOUR.
MARQUET DE VASSELOT (J.J.), auteur, pp. 68 n. 293, 146.
MARTEAU (Marie-Anne-Joseph de), épouse de Robert de Limbourg, portrait de, pp. 62, 87.
MARTELL et Co, bouteille à eau-de-vie marquée, p. 325.
MARTINEZ-LOPEZ, auteur, p. 76 n. 325.
MARTINY (Nicolas), joaillier liégeois, pp. 30 n. 61, 106.
MASSA (Jean dit), p. 269.
MASSANGE DE COLLOMBS (H.), auteur, p. 146.
MASSAR (Jean Picquet dit), pp. 265, 268 ; (Jean dit), de Souverain Wandre, p. 269.
MASSARDO (A.), graveur, p. 37.
MASSET (Marie), p. 29.
MATHEI (Marie), p. 139.
MAUBEUGE, p. 79 n. 344 ; chanoinesse de, voir OULTREMONT.
MAUREL (F.), auteur, p. 76 n. 325.
MAYENCE, p. 158.
MAYER VAN DEN BERG, musée à Anvers, p. 6 n. 5.
MAZARIN, taille (du diamant), p. 23.
MÉAN, famille, p. 140 ; (François-Antoine de), prince-évêque de Liège, archevêque de Malines, p. 306.
MÉDITERRANÉE, p. 20.
MEEFFE-WASSEIGES (prov. Liège, arr. Waremme), p. 251 ; habitant de, voir GAVIER.
MEERSEN, traité de, pp. 158, 162 n. 19.
MEISE (Victor), graveur sur verre, p. 323.
MEIXHE (Lieze de), épouse de Jean d'Asse, p. 251.
MELLERY, comte François de Selys Longchamps à, p. 6 n. 4.
MELON (Louis), donateur, pp. 320, 328.
MENIN, bataille de, p. 285.
MER, lieu-dit à Wandre, p. 254 n. 28.
MERCIER (Jacques-Joseph), orfèvre liégeois, pp. 31, 110.
MERCY-ARGENTEAU, archives de la famille de, pp. 83 n. 356, 139 ; (Florimond-Claude de), comte, ambassadeur d'Autriche à Paris, pp. 10, 11, 92, 143.
MERE, cortil alle, à Wandre, p. 259.
MERIKA, armoiries de, p. 308.
MÉRODE (Albert-Eugène-Joseph de), pp. 93, 139 ; son épouse, voir LANNOY ; (Albert de), marquis de Trélon, seigneur d'Argenteau, p. 281 ; comtesse de, pp. 44 n. 158, 109.
MESSANCY, cendrier, p. 323.
MEUSE, fleuve, pp. 145, 153, 157, 158, 162 n. 19, 163, 165, 166, 170, 292 ; (Isabeau de), épouse de Henry Cartier dit Brassinne, p. 264 ; (Jean-Thiry de), pp. 264, 265 ; journal, p. 48 n. 184 ; rivage de la, lieu-dit à Herstal, p. 228 ; rue de la, à Wandre, pp. 169 n. 16, 173, 223 ; styles entre... et Rhin, p. 311 ; transports de voyageurs et de marchandises sur la, p. 223.
MEXIQUE, pp. 17, 18, 42 n. 130 ; golfe du, p. 20.
MICHEL (Henry), de Cheratte ; son épouse, voir THOMESON ; (Henry), dit frexhet, p. 268.
MICHELETTI (E.), auteur, p. 51 n. 195.

MICHY (Henry), de Cheratte ; son épouse, voir NOTTET.
MIEL, le maret au, lieu-dit à Wandre, p. 171 n. 20.
MIELEN, abbaye de, p. 278 ; abbesse de, voir ROUVROY.
MIGNOT (Daniel), graveur, pp. 7 n. 8, 15 n. 27.
MILAN, pp. 14, 88 ; musée à, voir POLDI-PEZZOLI.
MILES (R.), auteur, pp. 53 n. 206, 76 n. 326, 146.
MILMORT-HERSTAL (prov. Liège, arr. Liège), biens à, pp. 192, 278.
MIRWART / SAINT-HUBERT (prov. Luxembourg, arr. Neufchâteau), p. 251 ; châtelain de, voir FLÉRON.
MIVION (Nicolas-François), maître-orfèvre de la cathédrale de Liège et maître-graveur des monnaies de la Principauté, p. 310.
MODDERMAN (P.J.R.), auteur, p. 311.
MOFFART, baron G. de, à Faulx, p. 6 n. 4 ; baron Pierre de, à Strée, p. 6 n. 4.
MOGOK, mines de, en Birmanie, p. 18.
MOHS (Frédéric), minéralogiste allemand, pp. 17, 17 n. 36.
MOMBEEK, p. 282 ; seigneur de, voir RENARD.
MONCORNET (Balthasar), recueil d'ornements de, pp. 7 n. 8, 15, 15 n. 29.
MONDON (Jean), orfèvre et graveur, p. 16 n. 31.
MONNON (Noel), orfèvre, p. 138.
MONRI (Louis), dictionnaire historique de, p. 255.
MONSIN, île, p. 223 n. 72.
MONT CARMEL, couvent de Notre-Dame du, p. 7 n. 9.
MONTEREY, comte de, gouverneur général des Pays-Bas, pp. 233, 282.
MONTFORT (Anne-Catherine de), p. 138 ; forteresse de, p. 252 ; commandant de la forteresse de, voir CHANTRAINE ; (Jacques de), p. 138 ; son épouse, voir ERTWECH ; (Marie-Françoise de), p. 138.
MONTJOIE, pp. 200, 282 ; forteresse de, p. 283 ; gouverneur de la forteresse de, voir ROUVROY.
MONTRIEUX-BAISLIN, platineur, propriétaire du château de Wandre, p. 202.
MONT-SAINT-HADELIN, seigneur de, p. 189 n. 43 ; voir FLÉRON.
MORAY, rivadje, à Wandre, p. 223 ; rouwale, à Wandre, p. 223.
MOREA (Walthère), p. 266 ; son épouse, voir QUARTIER.
MOREAU, baron Jean-Guillaume de, pp. 79 n. 344, 81 ; son épouse, voir COENEN.
MORELOWSKI (Marian), professeur, p. 328.
MORONI (G.B.), peintre, p. 86 ; œuvre, voir BREMBATI.
MORTIER-BLÉGNY (prov. Liège, arr. Liège), p. 281 ; château à, voir CORTIL.
MORTIER (François du), p. 93 ; son épouse, voir FAVEREAU.
MOTTE, famille de la, à Wandre, p. 248 ; armoiries de la famille de la, p. 246 ; château de la, à Wandre, pp. 151 n. 1, 241 ; châtelain de la, voir DEGRADY, ROSEN ; (Guillaume-Toussaint de la), notaire à Wandre, p. 248 n. 6 ; (Lambert de la), chanoine de Liège, p. 248 ; la, lieu-dit à Wandre, pp. 160, 169 n. 15.
MOULAND-FOURONS (VOEREN) (prov. Limbourg, arr. Tongres), cour de, p. 252.
MOÛSE, rowe di, à Wandre, p. 223.
MOUTTIAUX (Marie-Catherine), p. 94.
MOXHE-HANNUT (prov. Liège, arr. Waremme), p. 286.
MOXHON, collection, au musée Curtius à Liège, pp. 10, 142, 147.
MOYLAN (Thiry de), seigneur de Jehanster, p. 211.
MÜLLER, verrerie, p. 323.
MUNICH, p. 14.
MUNSTERBILSEN, p. 76 n. 334 ; chanoinesse de, voir OULTREMONT.
MUSAL, localité, p. 208.
MUSSARD (Jean), recueil d'ornements de, p. 7 n. 8.

N

NAICHIN, chemin de, à Wandre, p. 175 ; lieu-dit à Wandre, p. 170 ; ruelle de, à Wandre, p. 164 n. 23.
NALINNES/ HAM-SUR-HEURE-NALINNES (prov. Hainaut, arr. Thuin), pp. 306, 328 ; médaille en bronze émise à, p. 304.
NAMUR, pp. 109, 282.
NAPLES, p. 14.
NAVEAU DE MARTEAU, auteur, pp. 212 n. 23, 213 n. 29, 214, 214 n. 33, 225 n. 1, 228 n. 4, 243, 276, 276 n. 78, 278 n. 81, 86 ; 282 n. 114.
NÉLIS (Stienne), pp. 262, 268 ; son épouse, voir WAROUX.
NEUFCHASTIEL, voir NEUFCHÂTEAU.
NEUFCHÂTEAU-DALHEM (prov. Liège, arr. Liège), pp. 189, 192 ; biens de, p. 278 ; famille de, propriétaire du château de Wandre, pp. 187, 188 ; 191 n. 50, 241 ; (Barbe de), p. 187 ; (Catherine de Lavoir de), dite de Loneux, épouse de Barthélemy de Xhénemont, pp. 190, 235, 250, 251, 252, 276 ; (Marie de), p. 250 ; (Renard de), pp. 187, 188, 221 n. 61, 234, 250, 252 ; son épouse, voir FLÉRON ; (Renard de), seigneur de Wodémont, p. 189 ; (Renart de), fils de Renard, p. 189 ; (Thiry de), fils de Renard, pp. 173, 189-191, 250, 251 ; son épouse, voir BARBE.
NEUFCOURT (Anne-Marie de), épouse de Guillaume de Longchamps, portrait d', pp. 40, 40 n. 125, 41, 51, 53, 54, 55, 60, 75, 100 n. 443.
NEUFMOUSTIER, obituaire du, p. 309.
NEUKERQUE, p. 284 ; baron de, voir LIEDEKERKE.
NEUSTRIE, p. 156.
NEUVE, rue, à Liège, pp. 34, 103.
NEUVICE, quartier à Liège, pp. 33 n. 90, 34, 34 n. 92 ; en, rue à Liège, pp. 36 n. 107, 103-106 ; maison en, voir CANON D'OR, LION D'OR.
NEUVILLE, p. 79 n. 344 ; voir WARNANT ; ruelle de la, à Wandre, p. 164 n. 23.
NEW-YORK, p. 326.
NICOLET, famille, à Jehoumont, p. 236 ; (Pierre), p. 236 ; son épouse, voir ROUVROY.
NIEL, seigneur de, p. 272.
NIVELLE (Jeanneton), épouse de Pierre-Jean-Baptiste de Thier, portrait de, pp. 79 n. 344, 80 n. 351, 87.
NOEFCASTEAL, voir NEUFCHÂTEAU.
NOEFFCHASTEAL (Kathelinne de), p. 229 n. 7.
NOIR MOUTON, maison à l'enseigne du, à Liège, p. 272.
NORMANDIE, pp. 100, 101, 284.
NORMANDS, p. 162 n. 16.
NOTGER, évêque de Liège, p. 273 ; verre, pp. 319, 325.
NOTRE-DAME, collégiale, à Huy, p. 140 ; archives de la collégiale, p. 8 n. 10 ; collégiale, à Maestricht, p. 218 ; chanoine de la collégiale, voir CHARNEUX ; couvent de, du Mont Carmel, p. 7 n. 9 ; église, à Aix-la-Chapelle, p. 160 n. 13.
NOTRE-DAME-AUX-FONTS, capitation de, p. 106.
NOTRE-DAME DU ROSAIRE, église, à Horpmael, p. 7 n. 9.
NOTTE (Arnold), de Wandre, p. 267.
NOTTET, Quartier dit, famille, à Wandre, pp. 221, 259 ; (Arnould), pp. 263, 268 ; son épouse, voir FRANÇOISE ; (Collard Quartier dit), p. 263 ; son épouse, voir THOMSIN ; (Collard), p. 268 ; (Ernould), p. 265 ; (Fikenne ou Philipkenne), p. 265 ; (Gertrude Quartier dit), p. 260 ; (Gielet), de Wandre, pp. 260, 267 ; (Gillet), de Souverain Wandre, pp. 262, 263, 268 ; (Jean), p. 268 ; (Jean), de Souverain Wandre, p. 268 ; (Jehenne), p. 268 ; (Johan Quartier dit), p. 260 ; (Johan), pp. 267, 268 ; (Johan Quartier dit), p. 260 ; son épouse, voir GERTRUDE ; (Jean Quartier dit), p. 263 ; son épouse, voir PHILIPPE ; (Marie), p. 268 ; (Marie Thomson dite), épouse Henry Michel dit Frexhet, p. 268 ; (Maroie Quartier dit), p. 260 ; (Thiry) de Souverain Wandre, p. 262.
NOTTET, pp. 259, 262 ; voir BRASSINE, CHARLES, QUARTIER.

NUBIE, p. 17.
NUREMBERG, pp. 14, 21.
NUWERST, ferme à Baelen-sur-Vesdre, p. 189 n. 43.

O

OCCIDENT, pp. 141, 145.
ODEUR-CRISNÉE (prov. Liège, arr. Waremme), pp. 73, 131, 227, 276 ; église d', voir SAINT-SÉVERIN ; seigneur d', voir ROUVEROIT, ROUVROY.
OLIFER (Claudine), donateur, pp. 323, 328.
ONEUX, dîme d', p. 235.
OPLINTER, abbaye d', p. 283 ; prieure d', voir ROUVROY.
ORANGE, prince d', pp. 200, 233, 285.
ORANGE-NASSAU, p. 233 n. 20.
ORSMAEL, pp. 228, 252, 276 ; seigneur d', p. 252 ; voir HARTOGHE, HERTOG, HERTOGHE.
OTHÉE-AWANS (prov. Liège, arr. Liège), p. 193 n. 55 ; notaire à, voir DEHERVE.
OTHON I, roi de Germanie, p. 159.
OTREPPE, baron d', de Bouvette, p. 48.
OTTE (Marcel), auteur, p. 311.
OULTREMONT, comte d', à Warfusée, pp. 6 n. 4, 8 ; comtesse d', pp. 78, 81 ; voir LANNOY-CLERVAUX ; collection Comte d', à Warfusée, pp. 60 n. 256, 61 n. 264, 81 n. 353 ; tableaux de la collection, voir BAVIÈRE-SCHAGEN, OULTREMONT ; (Agnès d'), chanoinesse d'Andenne, portrait de la collection Comte d'Oultremont à Warfusée, pp. 79 n. 344, 345 ; 100 n. 445 ; (Aldegonde-Marie d'), épouse de Charles de Berlaymont et de Ferdinand de Rahier, p. 79 n. 344 ; (Anne-Florence d'), épouse de Dieudonné de Warnant de la Neuville, portrait de la collection comte d'Oultremont à Warfusée, pp. 79 n. 344, 80 n. 351, 85 ; (Catherine d'), p. 139 ; (Charles-Nicolas d'), prince-évêque de Liège, p. 148 ; (Florent-Henri-Emile d'), pp. 78 n. 340, 79 n. 346 ; son épouse, voir LANNOY-CLERVAUX ; (Jean-François-Paul-Emile d'), p. 61 n. 264 ; son épouse, voir BAVIÈRE-SCHAGEN ; (Jeanne-Olympe d'), chanoinesse de Maubeuge, portrait de la collection du comte d'Oultremont à Warfusée, pp. 79 n. 344, 100 n. 445 ; (Louise d'), portrait de, pp. 60, 61 n. 266, 86, 100 n. 444 ; maison d', p. 148 ; (Marie d'), chanoinesse de Munsterbilsen et Bellisle, portrait de la collection comte d'Oultremont à Warfusée, pp. 76, 76 n. 334, 79 n. 344-345, 100 n. 445 ; (Miamine d'), portrait de, pp. 61, 86, 100 n. 444 ; voir WARFUSÉE.
OULTREMONT, comte d', à Xhos, p. 6 n. 4.
OURTHE, département de l', pp. 31, 31 n. 70, 148 ; ruisseau, p. 162 n. 19.
OUTREMEUSE (Jean d'), pp. 165-168 ; chronique de Jean d', p. 165 ; quartier à Liège, pp. 34, 106, 194 n. 61.

P

PADOUE, église Saint-Antoine de, à Liège, pp. 82, 83.
PAMEL, sire d'Audenarde, p. 229 n. 6.
PARADIS, lieu-dit à Wandre, p. 254 n. 28.
PARIS, pp. 11, 11 n. 14, 15 n. 29-30, 16, 16 n. 31, 19-21, 31, 34, 34 n. 92, 35 n. 102, 105, 143 ; ambassadeur impérial à, voir MERCY-ARGENTEAU ; bijoutier à, voir AUGUSTE, BEAULIEU, BODSON ; bijoux de, p. 101 ; joaillier à, voir BASSENGE, BOTSON, DEMANGIS, DEMARTEAU, FRANCOTAIS, PETITJEAN ; musées à, p. 6 n. 5 ; voir ARTS DÉCORATIFS, LOUVRE ; orfèvre à, voir MONDON ; orfèvre-joaillier à, p. 11 n. 14, voir ROMESNIL.
PARME, taille de, p. 28.
PAS (Catherine le), épouse Jean Biolley, pp. 72 n. 305, 101 n. 450 ; (Marie-Claire-Thérèse le), épouse de Hubert Godin, portrait de, pp. 79 n. 344, 87.
PAS, rivadje, à Wandre, p. 223.
PAUL (Jean), pp. 262, 263 ; son épouse, voir LHOEST ; (Mathieu-Mathy delle bressinne dit), pp. 262, 263, 268 ; son épouse, voir QUARTIER.

PAUVRES-EN-ÎLE, couvent à Liège, pp. 211, 212, 270 n. 43.
PAUWEA (TH.), notaire à Liège, pp. 29 n. 59, 43 n. 143, 52 n. 199, 93 n. 415, 136.
PAYS-BAS, pp. 51, 73, 100, 101 n. 446, 233, 233 n. 19-20, 283, 325 ; gouverneur général des, voir MONTEREY.
PÉPINS, Les, pp. 157, 157 n. 8.
PÉPIN LE BREF, pp. 156, 157 n. 8, 158.
PÉPIN II, dit de Herstal, maire du palais, p. 156.
PERE (A.M.), auteur, pp. 24, 146.
PEREZ, famille, p. 144 ; voir HANQUET ; (Louise-Adriane de), pp. 53, 53 n. 205, 68 n. 291, 75, 86 n. 376, 107 ; (Marc-Antoine), membre du conseil privé, p. 53 n. 205.
PERNOTTE, joaillier liégeois, p. 106.
PERSIQUE, golfe, p. 20.
PERTZ, auteur, p. 162 n. 17.
PERUZZI (Vincenzo), p. 23.
PETIT-AXHE / WAREMME, p. 50 ; seigneur de, voir SELYS.
PETITJEAN (Jean), joaillier liégeois, pp. 11 n. 14, 106.
PEUTEMAN, auteur, p. 247.
PFORZHEIM, pp. 6 n. 5, 68 n. 293 ; musée à, voir SCHMUCKMUSEUM.
PHILIPPART (Clémence), épouse de Lowy de Wandre, p. 273.
PHILIPPE (Catherine), épouse de Jean Quartier dit Nottet, p. 263 ; (Joseph), auteur et donateur, pp. 91 n. 401, 130, 134, 143, 146, 299, 301, 304, 311, 312, 317, 318, 325, 328.
PHILIPPE II, roi d'Espagne, p. 279.
PHILIPPE (Toussaint), dit Bicquet, pp. 263, 268.
PICKET, Quartier dit, famille à Wandre, p. 261 ; voir QUARTIER.
PICKET, de Souverain Wandre, p. 259, voir THOUR ; (Gielet quartier dit), pp. 263, 268 ; (Johan), p. 265 ; (Laurent dit), p. 265.
PICQUET, p. 268, voir QUARTIER ; (Agnès), p. 268 ; (Gilles), pp. 264, 266 ; (Hubert), pp. 266, 269 ; (Jean), p. 268 ; (Jean), dit Massar, p. 268 ; (Jeanne), épouse Walthère Dery, p. 268 ; (Jehenne), p. 269 ; (Marie), p. 266 ; (Orban), p. 264.
PICRON (Jenne), p. 279.
PIERREUSE, quartier à Liège, pp. 34, 94, 104.
PIETERSHEM (Guillaume de), seigneur de Heers, p. 215 n. 36.
PIETTE, courtil, à la Baraque Michel, p. 236 ; propriétaire du courtil, voir CLOESKIN.
PINGRAY (Antoine), époux de Marie-Bertrand Louys, p. 43 n. 141 ; (Marie-Claire-Françoise), épouse de Jean-Philippe-Dieudonné de Limbourg, portrait de, pp. 53, 53 n. 204, 61, 76.
PINI (M.A.), auteur, pp. 15 n. 29, 39 n. 122, 145.
PIOT, auteur, p. 162 n. 19.
PIQUET (Laurent Johan), p. 263 ; son épouse BUDIN.
PIRAR (Marie-Collard), p. 266.
PIRE (Jean), p. 319.
PIRNAY (Marie), pp. 198, 199, 202.
PIRNEAU, famille, à Wandre, pp. 200, 200 n. 77.
PIRNEAU (Etienne), pp. 198, 198 n. 75, 199.
PIROTTE, famille, pp. 198, 200 ; (Anne), épouse de Gérard Quartier dit Picquet de Souverain Wandre, p. 264 ; (Antoine), p. 173 ; (François), curé de Wandre, pp. 182, 185, 198, 199, 201, 202, 246, 248 ; (François), époux Quartier, pp. 263, 264 ; (Herman), propriétaire du château de Wandre et platineur, p. 202 ; (Jean-François), pp. 199, 201 ; son épouse, voir BUDIN ; (Mathieu-Mathy), de Wandre, pp. 182, 196-199, 278, 280 ; son épouse, voir ROUVROY ; (Pirotte), p. 199.
PIROTTE-BUDIN, famille à Wandre, pp. 199, 201 ; sceau du curé François, p. 246.
PLAINEVAUX (Ernest de), avocat, bourgmestre de Liège, p. 282.
PLINE, p. 18.
POIRIER (Anne-Aily), propriétaire du château de Wandre, p. 202 ; (Phi-

lippe), platineur, propriétaire du château de Wandre, p. 202.
POLAIN (M.L.), auteur, p. 29 n. 57, 58.
POLDI-PEZZOLI, musée à Milan, p. 88.
POLLAIN (Gaspard), marchand à Herstal, p. 35 n. 101.
POLLAIN (J.), notaire, pp. 7 n. 9, 42 n. 131, 43 n. 141, 143, 149, 151 ; 44 n. 154, 155, 157 ; 52 n. 199, 53 n. 202, 54 n. 220, 55 n. 227, 57 n. 240, 59 n. 249, 61 n. 270, 70, 83 n. 356, 136.
POLLEN (Jean le), p. 189 ; voir WAROUX.
POLLEN, p. 227, voir HOLLOGNE.
POLLEUR-THEUX (prov. Liège, arr. Verviers), dîme de, p. 235.
POLOGNE, p. 314 ; colloque sur les rapports entre le Pays mosan et la, p. 292.
POMELETTE, maison et hostellerie à Liège, p. 281.
PONCELET (E.), auteur, pp. 26 n. 41, 43, 45 ; 32 n. 75-77, 46 n. 166, 126, 146, 147, 157 n. 8, 159, 159 n. 11-12, 164 n. 21, 167 n. 12, 205, 207, 208 n. 8-9, 211, 213 n. 28, 214 n. 34, 216 n. 40-41, 226, 270 n. 37, 40, 42 ; 272 n. 44, 47 ; 273 n. 56.
PONT (Johan de), p. 261 ; son épouse, voir GÉRARD ; place du, à Spa, p. 236 ; rue du, à Liège, pp. 34, 103 ; rue du, à Wandre, pp. 169, 173, 182, 259.
PONT D'ÎLE, quartier à Liège, pp. 34, 95 ; rue à Liège, pp. 92, 105, 106.
PONTON (Arnold de), p. 263.
PORTE D'OR, maison à l'enseigne de la, à Liège, p. 106.
PORTUGAL, pp. 17, 326.
POSWICK, auteur, pp. 243, 248, 279 n. 91, 281 n. 102 ; baron, à Tihange, p. 6 n. 4.
POT D'OR, rue du, à Liège, p. 104.
POTESTA, baron de, à Waleffe, p. 6 n. 4.
POULSEUR (Agnès de), abbesse du Val-Benoît, p. 191.
POURCEAU, famille, à Wandre, p. 200 ; (Guillaume), de Richelle, pp. 173, 196-199, 278, 280 ; son épouse, voir ROUVROY ; (Marguerite), pp. 199, 200.
POURPRIS, enclos du château de Wandre, pp. 171, 173, 175.
POUSSOT, greffier de la cour de Jupille, p. 8 n. 11.
PRAGUE, p. 14.
PRÉMONTRÉS, abbaye des, à Liège, p. 310.
PRÉS, aus plains, lieu-dit à Wandre, p. 267 ; rue des, à Wandre, pp. 169, 173, 236, 275.
PRINCIPAUTÉ, maître-graveur des monnaies de la..., de Liège, p. 310 ; voir MIVION.
PROPHÈTE (Marie-Agnès), épouse de Joseph Renson, p. 286.
PROVINCES-UNIES, pp. 233, 234.
PUISSANT (Collart le), p. 251 ; (Godefroid le), p. 251 ; son épouse, voir HAUTEPENNE.
PUYDT, collection de, au musée Curtius à Liège, p. 153 n. 1.

Q

QUARTI, voir THOUR.
QUARTIER (Anne), épouse de Willem Fafchamps, p. 262 ; (Anne), épouse de Guillaume Georis, p. 264 ; (Anne-Marie), épouse de Simon Longot, p. 266 ; (Arnold), curé de Jalhay, pp. 222, 223 ; (Arnold), exploitant minier, p. 223 ; (Arnould), pp. 265, 266 ; (Catherine), dit Nottet, épouse Mathieu delle Bressinne dit Paul, pp. 262, 264, 268 ; (Charles), le jeune, p. 266 ; ses épouses, voir HENROTTEA, JASPAR ; (Charles), le vieux, pp. 263, 265, 266 ; son épouse, voir NOTTET ; (Collard), dit Nottet, pp. 263, 268 ; (Elisabeth), épouse Walthère Morea, p. 266 ; (Ernot), p. 267 ; (Ernotte del tour dit), famille à Wandre, p. 221 ; (Ernotte), dit delle tour de Wandre dit Nottet, pp. 258, 259, 268 ; (Ernotte delle Thour), de Souverain Wandre, p. 259 ; (Françoise), épouse de Lambert Houbart, pp. 263, 265 ; (Françoise), épouse de Pierre Manguet, p. 266 ; (Gérard), dit Picquet de Souverain Wandre, pp. 262, 264, 266 ; son épouse, voir PIROTTE ; (Gertrude), épouse de Jean de Lauvaux (Laval) et

de Lambert Henri de Tignée, pp. 264, 266 ; (Gielet), dit Picket de Wandre, pp. 261, 268 ; (Giellet), dit picquet de Souverain Wandre, p. 268 ; (Gilet), pp. 264, 266 ; (Gillet), p. 269 ; (Gillet), dit Picquet de Souverain Wandre, pp. 262, 265 ; (Gillet), dit le Xhilet ou le petit Gilet, p. 265 ; (Henry), p. 262 ; (Hubert), dit Picquet, pp. 262, 264 ; (Isabeau), épouse de Lambert Houbart, pp. 263-265, 269 ; (Isabeau), épouse de Mathieu Thomas, pp. 223, 264, 266 ; (Jean), dit Nottet de Souverain Wandre, pp. 265, 268 ; (Jean), p. 266 ; son épouse, voir HENRY ; (Jean), dit Nottet, p. 263 ; son épouse, voir PHILIPPE ; (Jean), dit Picquet, pp. 261, 268 ; (Jean), dit Picquet, p. 263 ; son épouse, voir THOMSIN ; (Jeanne), p. 265 ; son époux, voir BLISTEN ; (Jeanne-Françoise), épouse de Henry Germay, p. 266 ; (Jehan), dit Nottet de Souverain Wandre, p. 261 ; son épouse, voir THOMESON ; (Jehenne), épouse de Pirotte Budin, p. 223 n. 72 ; (Jehenne), épouse de François Pirotte, p. 263 ; (Jehenne), épouse de Charles Schyt, p. 265 ; (Johan), pp. 262, 268 ; (Johan), dit Picket, p. 261 ; son épouse, voir FORNY ; (Laurent), pp. 265, 266 ; (Léonard), p. 265 ; son épouse, voir DUJARDIN ; (Louise), p. 266 ; (Marguerite), épouse de Jean Damid dit Mathy dit delle bressine, p. 263 ; (Marie), p. 264 ; (Marie), épouse Gérard Fabry, p. 266 ; (Marie), épouse de Thiry de Jardin dit Bockar lainé, p. 261 ; (Maroye), épouse de Henry Charle de Souverain Wandre, pp. 262, 268 ; (Maroye), épouse de Barthélemy Hautregard, p. 265 ; (Orban), pp. 262, 264 ; (Pierre), p. 266 ; (Sophie), épouse de Hubert Malchair, p. 266 ; (Stas), dit Picket de Souverain Wandre, p. 261 ; son épouse, voir ARNOT ; (Stas), de Souverain Wandre, pp. 262, 263, 268.

QUARTIER, surnom des del tour de Wandre, pp. 221, 221 n. 64 ; voir CARTIER, TOUR.

QUIX, auteur, p. 163 n. 20.

R

RABOSÉE, lieu-dit à Wandre, pp. 168 n. 14, 169 n. 15, 217, 217 n. 43, 241, 281 ; bois à, voir SAMON ; cense de, pp. 231, 232 n. 18 ; occupant de la cense de, voir FALLOISE ; château de, à Wandre, p. 151 n. 1 ; (Denixhe de), p. 253 ; ferme à, voir FASSOTTE ; (Gilles de), chevalier, pp. 205, 207, 208, 212 ; (Grand Henri de), p. 253 ; (Jacquemin de), p. 220 ; lieu-dit à, voir FALOISE, FROID FOSSÉ.

RABOSY (Hanoton de), p. 211 n. 22.

RADDE (Jeanne le), veuve de Henry d'Ans, p. 7 n. 9.

RAEDT (Th. de), auteur, p. 210 n. 18.

RAETEN, Westphalie, p. 285.

RAHIER (Ferdinand de), p. 79 n. 344 ; son épouse, voir OULTREMONT.

RAICK (Gille), p. 200.

RAMBOSSON (J.), auteur, p. 147.

RAMBOTTE (Elisabeth), p. 7 n. 9.

RAMELOT (Christian de), seigneur de la Rochette, de Goesne et de Barse, p. 227 ; son époux, voir ROUVEROY ; (Johan de), p. 229 n. 7.

RAMOUX (Jeanne-Elisabeth), époux de Henri Douha, portrait de, pp. 73 n. 310, 101 n. 450.

RANSY, marchand-orfèvre de Liège, pp. 32 n. 80, 106.

RASSENFOSSE (Joséphine), p. 287.

RAUSIN (Etienne), bourgmestre de Liège, pp. 7 n. 9, 140.

RAVAULX (Thérèse), p. 255.

RAVENSCROFT (Georges), p. 19.

REAL CHEMIN, rue, à Wandre, p. 169 n. 16.

REEDE (Marguerite de), épouse de Robert d'Argenteau, p. 139.

REGNIER, au long col, duc de Lotharingie, pp. 159, 159 n. 10.

REMI (Marie-Joseph), époux de Jean-Jacques Labeye, p. 286.

REMOUCHAMPS, chevalier de Theux de Montjardin à, p. 6 n. 4.

RENAISSANCE, p. 100 ; bijoux de la, p. 75 n. 322.
RENARD, auteur, pp. 160 n. 14, 165 n. 3, 167 n. 8, 189 n. 41, 202 n. 85, 217 n. 43, 231 n. 14, 248 ; (Henri-Joseph), orfèvre et joaillier liégeois, pp. 30 n. 62, 31, 58, 106, 111 ; (Jacques), seigneur de Mombeek, p. 282 ; (Jean), auteur, pp. 151, 282 ; voir ROUVROY.
RENAUD, sire d'Argenteau, chevalier, p. 208.
RENIER (J.S.), auteur, pp. 119, 123, 124, 129, 147, 194 n. 58, 237, 237 n. 32, 37.
RENNOT (Lynar), de Souverain Wandre, p. 267 ; son épouse, voir THOUR.
RENNOTTE (Anthonne), dit Thonnet de Wandre, pp. 273, 274 ; (Léonard), p. 278 ; voir CHARLIER ; (Lynard), p. 258 ; son épouse, voir TOUR.
RENOTTE (Françoise), épouse de Jean Frédérick dit de Bombaye, pp. 253, 280 ; (Henri), de Wandre, chanoine de Sainte-Croix à Liège, pp. 231, 253, 280.
RENSON (Jeanne), épouse d'Arnold Doha, p. 73 n. 310 ; portrait de Jeanne, p. 101 n. 450 ; (Joseph), cultivateur à Latinne, p. 286 ; son épouse, voir PROPHÈTE ; (Marie-Joseph), épouse de Charles-Joseph de Rouvroy, p. 286.
R.F.A., p. 313.
RÉQUILÉ (Barthélemy de), p. 79 n. 344 ; son épouse, voir FRAIKIN ; (Guillaume de), bourgmestre de Maestricht, pp. 43 n. 141, 76 n. 333 ; son épouse, voir LENAERTS ; (Marie-Jeanne-Dorothée de), épouse de J.J. de Foullon, portrait au musée d'Ansembourg à Liège, p. 79 n. 344.
RESVES, p. 281 ; bailly de, voir LORCEA.
RETINNE-FLÉRON (prov. Liège, arr. Liège), pp. 162, 287 ; villa de, p. 162.
REYNIER (A.), joaillier liégeois, p. 106.
RHÉNANIE, p. 19.
RHIN, pp. 158, 285, 291, 311, voir KLOSTERCAMP.
RHODE-SAINT-GENÈSE, néolithique à, p. 293.
RICHELLE-VISÉ (prov. Liège, arr. Liège), pp. 196, 280 ; (Guillaume de), p. 280 ; habitant de, voir POURCEAU ; registres paroissiaux de, p. 280 n. 101.
RICHEN, voir BENSELIN.
RIETSTAP, auteur, pp. 243, 244, 248.
RIGA (Barbe), veuve de Gérard delle Saulx, p. 200.
RIJKSMUSEUM, à Amsterdam, p. 6 n. 5.
RIOU, lieu-dit, à Wandre, pp. 170, 171, 182, 220, 254 n. 28.
RIWE DE MAGE, ruisseau à Wandre, p. 171.
ROBERTSON BROS ET CO, bouteille à porto marquée, p. 326.
ROBIANO, comte de, à Marchin, p. 6 n. 4.
ROBUSTELLY (Guillaume), facteur d'orgues, p. 145.
ROCHER, presse-papier, p. 323.
ROCHETTE, seigneur de la, p. 227, voir RAMELOT.
RODIÈRE, voir FLAVEAU.
ROHING, détenteur de biens à Wandre, p. 163.
ROHINGUS, p. 163.
ROME, pp. 15 n. 28, 19, 109, 238, 311.
ROMESNIL, orfèvre-joaillier à Paris, p. 11 n. 14.
RONGIER (H.), notaire, p. 113.
ROSEN, famille de, p. 241 ; (Jean-Pierre de), chancelier du prince-évêque de Liège, p. 306.
ROSENBERG (M.), auteur, p. 147.
ROSENTHAL (L.), auteur, p. 147.
ROSSEA (Johan Ernulx le), p. 275 ; voir GENEFFE.
ROUCHON (V.), auteur, pp. 57 n. 244, 58 n. 247, 147.
ROUEN, p. 15 n. 29.
ROUGE, la mer, p. 20.
ROUHART-CHABOT (J.), auteur, pp. 32 n. 76, 53 n. 205, 95 n. 422-424, 105, 147.
ROUSSEAU (Nicolas), peintre, p. 236 ; (Raoul), graveur sur verre, p. 319.
ROVERER (Renard de), p. 229 n. 7.
ROVEREUR, p. 191 ; voir ROUVROY.
ROUVEROIT, p. 227 ; biens à, voir CONVERTERIE ; (Henri-Joachim), baron de, p. 229 n. 6 ; (Marie de), p. 226 ; (Renard de Bertinhers dit de), seigneur de Cornesse, Drolenval, d'Odeur, de Lexhy, de Rouveroit,

bourgmestre de Liège, régent de la cité de Liège, pp. 227, 228 ; seigneur de, pp. 226, 227 ; voir LEXHY, ROUVROY, VELHET.

ROUVEROY, château de, p. 225 ; famille de, pp. 201, 225 ; (Guillaume de), châtelain de Hozémont, chevalier, p. 226 ; hameau de Hozémont, p. 225 ; (Jenne), époux de Christian de Ramelot, p. 227 ; (N. de), époux de Henri le Velhet, p. 226 ; (Renard de), pp. 223 n. 69, 225, 227 ; son épouse, voir XHÉNEUMONT ; seigneur à, p. 226.

ROUVROY (Albert de), pp. 283, 285 ; (Albert-Eugène), p. 282 ; (Anne de), religieuse au couvent de Vivegnis, p. 280 ; (Anne-Eugénie de), p. 286 ; son époux, voir TROISFONTAINES ; (Antoine de), pp. 194-196, 229, 278, 280 ; (Antoine de), bailly et échevin de Herstal, p. 276 ; (Antoine de), seigneur d'Odeur, de la Tour de Ferme, de la Tour Bellefroid à Wandre et des Troisfontaines, pp. 193, 276, 279 ; son épouse, voir ARGENTEAU ; (Antoine de), p. 278 ; son épouse, voir HUSTIN ; (Antoine de), marets damoisea, lieudit à Wandre, p. 171 ; armoiries de la famille de, p. 246 ; (Barbe de), p. 283 ; baron de, p. 284 ; (Bernardine de), religieuse à l'abbaye de Lintre, p. 283 ; (Catherine de), pp. 197, 278, 280 ; (Catherine de), prieure de l'abbaye de Lintre, pp. 278, 280, 283 ; (Charles-Joseph de), p. 285 ; son épouse, voir RENSON ; (Charlotte-Isabelle-Henriette de), p. 284 ; (Elisabeth de), pp. 280, 281 ; (Emerence de), p. 287 ; (Eugène-François-Charles de), p. 286 ; (Eugène-Robert-Marie de), p. 286 ; famille de, de Liège, p. 229 n. 5 ; famille de, de Herstal, p. 192 ; famille de, de Wandre, pp. 152, 187, 188, 188 n. 38, 193 n. 57, 195, 203, 225, 229, 230-236, 240, 250, 254 n. 28, 276, 277, 287 ; famille de, de Hozémont, p. 225 ; ferme de, à Wandre, p. 172 ; (François de), pp. 283, 286 ; (Françoise de), religieuse à l'abbaye de Lintre, p. 283 ; (Gilles-François de), pp. 282, 283 ; (Guillaume de), p. 286 ; son épouse, voir LABEYE ; (Henri-Joachim), baron de, p. 228 n. 4 ; (Isabeau de), religieuse au couvent de Vivegnis, pp. 278, 279 ; (Isabelle de), p. 279 ; (Jacqueline de), épouse de Guillaume Pourceau le jeune, pp. 196, 280 ; (Jacques de), pp. 283, 287 ; (Jacques-Renard de), p. 229 ; (Jean de), dit le jeune, écuyer, chevalier, seigneur à Rouveroit, p. 226 ; son épouse, voir FLÉMALE ; (Jeanne de), pp. 280, 281 ; (Jeanne de), professe au couvent de Vivegnis, p. 279 ; (Jehenne de), épouse de Raes Blanche ou Blanjean, pp. 197, 198, 279, 280 ; maison des de, à Wandre, pp. 170, 253, 280 ; propriétaire de la maison de, voir FRÉDÉRIC, GAROT, RABOSÉE, RENOTTE ; (Marguerite de), épouse de Pierre Nicolet, pp. 236, 280, 282 ; (Marie de), pp. 280, 281 ; (Marie de), abbesse de l'abbaye de Mielen, p. 278 ; (Marie de), épouse de Mathieu Pirotte, pp. 182, 196 ; (Marie-Anne de), prieure au refuge du couvent des bénédictines de Forest, pp. 285, 286 ; (Marie-Françoise de), p. 283 ; (Marie-Jeanne-Charlotte de), pp. 285-286 ; (Marie-Joseph-Eugène de), p. 286 ; (Pétronille de), professe à l'abbaye de Vivegnis, p. 281 ; (Philippe-Antoine de), p. 282 ; propriétaire du château de Wandre, p. 202 ; (Renard de), pp. 192, 194, 196, 197, 221 n. 61, 229, 230, 235, 250, 276, 278, 279, 281 ; (Renard de), pp. 195, 231, 253 ; son épouse, voir FRÉDÉRICK ; (Renard de), fils de Renard et de Pentecôte Frédérick, p. 231 ; (Renard de), bailli de Herstal, seigneur de Troisfontaines et de la Thour de Belfroid à Wandre, pp. 191, 228, 231 n. 14, 235, 250, 252, 278, 279 ; son épouse, voir XHÉNEMONT ; (Renard de), bourgmestre de Liège et gouverneur de Saint-Trond, pp. 231 n. 14, 246, 248 ; (Renard de), gouverneur de la forteresse d'Argenteau, pp. 194, 200 n. 78, 237, 250, 281 ; son épouse, voir GÉRARDY ; (Renard-Jacques-Ferdi-

nand de), pp. 240 n. 1, 284, 285 ; son épouse, voir LIEDEKERKE ; (Renard-Robert de), échevin et bourgmestre de Wandre, p. 286 ; (Renard-Robert de), seigneur d'Angerort, p. 282 ; (Renard-Robert de), gouverneur de la forteresse de Montjoie, pp. 200, 230, 284 ; (Robert de), pp. 232, 233, 283, 285, 287.
ROWEROY, de, p. 242.
ROY (Jacques le), marchand-orfèvre liégeois, pp. 60, 95-97, 101 n. 447, 103.
ROYE, famille van den, p. 140.
RUBENS, peintre, pp. 51, 51 n. 195, 148.
RUISSEAU, lieu-dit à Wandre, p. 170.
RUITE, terre le, lieu-dit à Wandre, p. 171.
RUPERT, vierge de dom, p. 308.
RUREMONDE, p. 68 ; habitant de, voir JACOPS.
RUTHER (R.), auteur, p. 147.
RUYFF, dép. de Henri-Chapelle, pp. 209, 215.
RUYTE, la terre le, lieu-dit à Wandre, pp. 170, 173, 188 n. 36.
RYCKMAN DE BETZ, baron de, p. 249.
RYS, de, du ; voir DERY.

S

SABARA, mines de, en Egypte, p. 19.
SAINT-ADALBERT, archives de la cure de, à Liège, pp. 46 n. 167, 54 n. 220, 61 n. 270, 71 n. 301, 89 n. 392, 137 ; capitation de, p. 104 ; église, à Liège, p. 8 n. 9 ; paroisse, à Liège, pp. 34, 304 ; matrice de sceau de la paroisse de, p. 304.
SAINT-ANDRÉ, capitation de, p. 103 ; paroisse, à Liège, p. 34.
SAINT-ANTOINE, de Padoue, église, à Liège, pp. 59, 82, 83, 123 ; voir PADOUE ; église, à Thimister, p. 131.
SAINT-BARTHÉLEMY, collégiale, à Liège, pp. 206, 270, 272 ; archives de la collégiale, p. 137 ; chanoine de la collégiale, voir WANDRE.
SAINT-BENOÎT, exposition, à Gand, p. 292.
SAINT-CLÉMENT, capitation de, p. 106.
SAINT-DENIS, église, à Huy, p. 8 n. 10.
SAINT-ETIENNE, paroisse, à Liège, p. 281 ; église, à Wandre, pp. 217 n. 43, 220 ; mambour de l'église, voir WANDRE.
SAINT-FONTAINE, comte Cornet d'Elzius à, p. 6 n. 4.
SAINT-GÉNOIS, auteur, pp. 192 n. 52, 276.
SAINT-GEORGES, église, à Liège, p. 104.
SAINT-JACQUES, église, à Liège, pp. 65-68, 71, 80, 89, 124 ; bijoux conservés en l'église, p. 90 ; paix de, p. 227.
SAINT-JEAN-BAPTISTE, capitation de, pp. 103, 104 ; église, à Liège, p. 304 ; paroisse, à Liège, p. 305.
SAINT-JEAN, collégiale, à Liège, pp. 107, 194 n. 58 ; archives de la collégiale, pp. 137, 270 n. 42 ; chanoine de la collégiale, voir XHÉNEMONT ; chapitre de, à Liège, p. 273.
SAINT-JEAN-NÉPOMUCÈNE, p. 98.
SAINT-LAMBERT, cathédrale, à Liège, pp. 97, 130, 138, 293, 299, 304, 311, 312 ; buste reliquaire de, pp. 80, 127, 142 ; chanoine de la cathédrale..., de Liège, p. 146 ; voir BLANCKART, CHOCKIER, SAROLÉA ; colonne provenant de la cathédrale, p. 304 ; fouilles de la cathédrale, à Liège, p. 310 ; orfèvre de la cathédrale, à Liège, p. 146.
SAINT-LAMBERT, église, à Liège, cartulaire, p. 212 n. 27 ; église, à Soumagne, p. 131 ; exposition, à Liège, pp. 292, 309, 313 ; martyre de, peinture, pp. 299, 300 ; place, à Liège, p. 299.
SAINT-MARTIN, collégiale, à Liège, pp. 8 n. 9, 45, 46, 126 ; prévôt de la collégiale, voir LIEDEKERCKE ; église, à Liège, pp. 45, 71, 126.
SAINT-MARTIN-EN-ÎLE, archives de la cure de, à Liège, pp. 43 n. 143, 44 n. 159, 55 n. 233, 61 n. 270, 71 n. 301, 89 n. 392, 137 ; capitation de, pp. 104, 105 ; paroisse, à Liège, p. 34.
SAINT-MENGOLD, église, à Huy, p. 284.
SAINT-MICHEL, p. 212 ; archives de la cure de, à Liège, pp. 54 n. 220, 70, 137 ; église, à Liège, p. 8 n. 9.

SAINT-NICOLAS, bijoux dans l'église, à Liège, p. 126 ; (Jenne de), dite du Bois, épouse Raes Dans, p. 278.
SAINT-NICOLAS OUTREMEUSE, église, à Liège, pp. 59, 247 ; curé de, voir DUJARDIN.
SAINT-PAUL, cathédrale, à Liège, pp. 126, 142, 309 ; collégiale, à Liège, pp. 138, 190, 191, 194 n. 58, 252 ; cartulaire de la collégiale, p. 270 n. 42 ; chanoine de la collégiale, voir SURLET, WANDRE, XHÉNEMONT ; place, à Liège, p. 265.
SAINT-PÉTERSBOURG, p. 35.
SAINT-PHOLIEN, bijoux dans l'église, à Liège, p. 127 ; rue, à Liège, p. 106.
SAINT-PIERRE, collégiale, à Liège, p. 226 ; cartulaire de la collégiale, p. 270 n. 42 ; église, à Haneffe, p. 120.
SAINT-REMACLE, archives de la cure de, à Liège, pp. 8 n. 11, 44 n. 159, 45 n. 161, 71 n. 301, 105 ; église de, à Liège, pp. 8 n. 11, 57, 73, 73 n. 308, 74, 87, 88, 105, 140 ; bijoux de l'église, p. 127 ; curé de, voir GRÉGOIRE.
SAINT-REMACLE-AU-PONT, paroisse, à Liège, p. 143.
SAINT-REMACLE-EN-MONT, archives de la cure de, à Liège, pp. 54 n. 223, 137.
SAINT-REMY, église, à Liège, p. 7 n. 9 ; archives de la cure de, à Liège, pp. 7 n. 9, 42 n. 137, 55 n. 226, 137 ; église, à Huy, pp. 73, 74, 120.
SAINT-ROCH, p. 308 ; église, à Soiron, p. 131.
SAINT-SANG, reliquaire du, à Bruges, p. 51.
SAINT-SÉBASTIEN, p. 98.
SAINT-SERVAIS, capitation de, pp. 103, 104 ; collégiale, à Maastricht, p. 218 ; chanoine de la collégiale, voir CHARNEUX ; paroisse, à Liège, p. 34.
SAINT-SEVERIN, église, à Odeur-Crisnée, p. 131.
SAINT-STIENNE, cortil, à Rabosée, p. 217 n. 43.
SAINT-TROND, pp. 228, 231 n. 14 ; gouverneur de, voir ROUVROY.
SAINTE-ALÈNE, chapelle, à Forest, p. 285.
SAINTE-CHRODOARA, sarcophage de, à Amay, p. 317.
SAINTE-CLAIRE, église, à Tongres, p. 8 n. 9.
SAINTE-CROIX, collégiale, à Liège, pp. 7 n. 9, 44 n. 159, 231, 272, 280 ; archives de la collégiale, p. 137 ; cartulaire de la collégiale, p. 270 n. 42 ; chanoine de la collégiale, voir FREDERICI, RENNOTTE, RENOTTE ; chantre de la collégiale, voir FREDERICI.
SAINTE-FOY, paroisse, à Liège, p. 189 n. 43.
SAINTE-GUDULE, église, à Bruxelles, p. 281.
SAINTE-JULIENNE, p. 8 n. 9.
SAINTE-MADELEINE, église, à Liège, p. 280.
SAINTE-MARGUERITE, faubourg, à Liège, p. 8 n. 9.
SAINTE-MARIE, matrice du sceau de la confrérie, à Liège, p. 304.
SAINTE-VÉRONIQUE, église, à Liège, pp. 68-70, 84, 88, 282 ; bijoux dans l'église, p. 128.
SAIVE-BLÉGNY (prov. Liège, arr. Liège), pp. 169 n. 15, 207-209, 211, 216-218, 286, 287 ; campagne de, p. 217 n. 43 ; seigneur de, voir CHARNEUX, WANDRE ; seigneurie de, p. 217 ; terre de, pp. 216, 217 ; villa de, p. 162 ; famille van den Steen de, p. 42 n. 140.
SAIVELETTE, lieu-dit à Wandre, p. 169 n. 15.
SALET (Francis), auteur, p. 312.
SALWEEN, vase, pp. 323, 324.
SAMON, bois de, à Rabosée, p. 217 n. 43.
SANDEMAN, firme, à Jerez, p. 323.
SAROLEA, pp. 99, 142 ; catalogue de livres de, p. 99 n. 440 ; (Jean-Mathieu de), chanoine de la cathédrale Saint-Lambert à Liège, pp. 9, 97, 145.
SART-JALHAY (prov. Liège, arr. Verviers), pp. 193 n. 57, 194 n. 58, 235 n. 25, 236, 237, 237 n. 36 ; ban de, pp. 193, 235 ; collateur de la cure de, voir ROUVROY ; cure de, pp. 236, 278, 279, 283, 285 ; curé de, pp. 194 n. 58, 223 n. 69 ; voir BADON, XHÉNEMONT ; dîme de, pp. 190, 234, 235, 252, 278 ;

église de, pp. 223 n. 69, 235, 252 ; famille à, voir BLANC JEHAN ; fief de, pp. 192, 276 ; greffier de, p. 236 ; hôpital à, voir COCKAIFAGNE ; lieu-dit à, voir FLACHIS ; patronage de, p. 234 ; seigneurie de, p. 276.
SASSOR, dép. de Theux, dîme de, p. 235.
SAULX (Gérard delle), p. 200 ; son épouse, voir RIGA ; (Gertrude-Catherine de la), p. 8 n. 9.
SAUMERY, auteur, p. 151 n. 1.
SAUVAGE (Barthélemy-Thomas), joaillier liégeois, p. 106 ; (Gilles-Charles), joaillier liégeois, p. 106.
SAUVEUR (J.), notaire, pp. 43 n. 141, 143 ; 70, 136 ; magasin à l'enseigne du, en Neuvice, à Liège, p. 34 n. 92.
SAVARY (Jean-Baptiste), orfèvre à Liège, p. 95.
SAVIA, village de, p. 162.
SAXE, pp. 17, 18.
SCHAEPKENS (A.), auteur, p. 243.
SCHAETZEN, baron Oscar de, auteur, pp. 6 n. 4, 110, 111, 317.
SCHIEFFER, auteur, p. 163 n. 20.
SCHMUCKMUSEUM, à Pforzheim, p. 6 n. 5.
SCHOOLMEESTERS, auteur, pp. 208 n. 9, 214, 272 n. 44.
SCHOONBROODT, auteur, pp. 270 n. 39, 42 ; 272 n. 47.
SCHUBNEL (H.J.), auteur, pp. 16 n. 35, 17 n. 36, 20 n. 38, 24, 42 n. 130, 47 n. 170, 98 n. 430, 431 ; 99 n. 437, 147.
SCHUERMANS, auteur, p. 154 n. 5.
SCHUMANN (W.), auteur, p. 147.
SCHYT (Charles), greffier de Jalhay, p. 265 ; son épouse, voir QUARTIER.
SCLUSE, terroir de, p. 270.
SEIGNEUR, les marets du, lieu-dit à Wandre, p. 171.
SELYS, famille de, pp. 10, 69 n. 300, 138 ; archives de la famille de, pp. 7 n. 9, 42 n. 127, 129, 134 ; 43 n. 141, 143 ; 45 n. 161, 46 n. 167 ; 50 n. 189-193 ; 52 n. 199, 54 n. 220, 221, 224 ; 55 n. 227, 233 ; 56 n. 239 ; 71 n. 301 ; 86 n. 374, 89 n. 392, 139 ; baronne de, p. 103 ; bourgmestre de Liège, p. 50 ; (François de), pp. 50, 52 n. 200, 140 ; son épouse, voir LIVERLO ; (Jean), p. 139 ; son épouse, voir HELINX ; (Jean de), chanoine, p. 140 ; (Marie de), p. 139 ; (Michel de), pp. 40, 49, 50, 64, 134, 139 ; son épouse, voir HOCHT ; (Michel-François de), baron, seigneur de Petit-Axhe, pp. 50, 55, 64 n. 287 ; (Walter de), p. 79 n. 344 ; son épouse, voir FABRICIUS.
SELYS LONGCHAMPS, famille de, pp. 48, 51, 55, 63, 64, 68, 73 ; baronne de, pp. 6 n. 4, 8 ; collection baronne M. de, pp. 39-41, 49, 51, 54 n. 217-219, 63, 64, 76, 77, 79 n. 343-344, 81, 84 n. 362, 133 ; portraits de la collection baronne M. de, voir AMEN, BELVALET, CLER, COENEN, FABRICIUS, HALLEMBAYE, HOCHT, NEUFCOURT ; Comte François de, à Mellery, p. 6 n. 4 ; collection comte de, p. 52 ; portrait de la collection du comte de, voir LIVERLO.
SENEFFE (prov. Hainaut, arr. Charleroi), p. 281 ; bailly de, voir LORCEA.
SENLIS, verre, p. 323.
SERAING, pp. 319, 320 ; atelier à, voir LELOUP ; cristalleries à, voir VAL-SAINT-LAMBERT.
SERE (F.), auteur, p. 145.
SERVAIS (J.), auteur, p. 147.
SÉVELETTE, lieu-dit, p. 216.
SIAM, p. 18.
SIBILHE, épouse de Yernou de Wandre, p. 267.
SIBILLE, épouse d'Arnotte le gros de Wandre, pp. 220, 258.
SIGARHARDI, comitatus, p. 163.
SIGEHARD, comté, p. 163.
SILÉSIE, p. 18.
SIMON (François), tailleur au Val-Saint-Lambert, p. 319.
SIMONIS (Anne-Marie), épouse d'Alexandre de Franquinet, portrait d', pp. 72 n. 305, 91, 101 n. 450 ; (C.), auteur, p. 251 ; (Jacques-Joseph), p. 62 n. 282 ; son époux, voir FRANQUINET.
SIMONON (P.), notaire, p. 8 n. 9, 31 n. 69, 74 ; 44 n. 159, 46 n. 167, 59 n. 251, 60 n. 255, 71 n. 301, 89 n. 392, 94 n. 418, 95, 95 n. 421, 101, 103, 105, 136.
SMEULINX (Willy), artiste verrier d'An-

vers, p. 316.
SNEYERS (R.), auteur, pp. 126, 127, 142.
SOHEIT-TINLOT (prov. Liège, arr. Huy), chevalier P. de Lamine de Bex, p. 6 n. 4.
SOIRON-PEPINSTER (prov. Liège, arr. Verviers), pp. 131, 251 ; baron de Woelmont à, p. 6 n. 4 ; église de, p. 5 n. 2, 71 ; voir SAINT-ROCH ; maire de, voir FLÉRON ; maison héréditaire de, p. 251.
SOISSONS, p. 156.
SOLEIL D'OR, maison à l'enseigne du, à Liège, pp. 106, 110.
SOMERS (Barbe), p. 92.
SOMJEAN, graveur de bijoux, p. 37.
SON (Madeleine), épouse de Jacques-Mathieu de Lambinon, portrait au musée d'Ansembourg à Liège, pp. 79 n. 344, 142.
SOUBISE, maréchal de, p. 285.
SOUMAGNE (prov. Liège, arr. Liège), pp. 73, 131, 247 n. 4 ; église à, voir SAINT-LAMBERT.
SOUVERAIN-WANDRE, pp. 155, 156, 160, 167, 169-171, 200, 219-223, 235, 237, 258, 259, 261, 262, 264-269, 275 ; batellerie à, p. 223 n. 72 ; (Catherine de), pp. 262, 268 ; château à, voir LOTRINGE ; (Ernotte dit de), p. 260 ; famille à, voir CARTIER, DERY, MASSAR, PICOUET, QUARTIER, THOUR ; habitant de, voir BODET, BUDIN, CARTIER, NOTTET, QUARTIER, RENNOTTE, TEXHEUR ; lieu-dit à, voir CORTIS ; marchand de fruits à, voir BARNABÉ ; marchand-menuisier à, voir CARTIER ; meunier de, voir THOMAS ; mines à, p. 189 ; nealveurs de, voir CABOLET, FORNY, SURLET, XHÉNEMONT ; (Nottet de), pp. 262, 268 ; ruelle à, voir CORTIS ; (Stas de), pp. 262, 268 ; (Staskin de), p. 259 ; (Thiry de), p. 268.
SPA (prov. Liège, arr. Verviers), pp. 37, 194 n. 58, 236, 237, 255 ; almanach du commerce de, p. 141 ; cure de, pp. 236, 278, 279, 283, 285 ; curé de, voir DUJARDIN, XHÉNEMONT ; collateur de la cure de, voir ROUVROY ; dîme de, p. 235 ; église de, pp. 223 n. 69, 235 ; élixir de, bouteille gravée, p. 320 ; habitant de, voir DUJARDIN ; hôtel à, voir AUTRICHE, GRAND HÔTEL, SUÈDE ; juge de paix du canton de, p. 236 ; voir HAUREGARD ; marchand d'eau de, p. 236 ; voir DUJARDIN ; pays de, p. 234 ; peintre de, voir ROUSSEAU ; place à, voir PONT ; ville de, p. 235.
SPINETTE, alle, lieu-dit à Wandre, p. 260.
SPIXHE, dîme de, pp. 235, 285.
SPRIMONT (prov. Liège, arr. Liège), pp. 192, 212 ; le ban de, p. 188 n. 39 ; châtelain de, voir HENRI-CHAPELLE ; (Joseph), marchand-orfèvre, p. 93 n. 415 ; (Jean-Joseph), joaillier liégeois, p. 106.
STARA (D.), auteur, p. 147.
STAS (Marguerite), épouse de Jean delle Brassinne, p. 268.
STAVELOT-MALMEDY, principauté abbatiale de, p. 146 ; archives des arts de la principauté de, voir MASSANGE DE COLLOMBS.
STEPHANY, greffe des échevins de Liège, p. 136.
STERCKSHOF, musée à Deurne, p. 6 n. 5.
STIENNON, épouse RANSY, p. 106.
STIER, famille de, p. 138.
STOCK (M.), gravure de, à la bibliothèque centrale de la ville de Liège, pp. 84, 84 n. 360.
STONYHURST, collège des pères jésuites, à Whalley en Grande-Bretagne, pp. 75, 84, 85, 132.
STRAS, pp. 20, 20 n. 38 ; (Georges-Frédéric), p. 20 n. 38.
STRASS (Joseph), joaillier viennois, p. 20 n. 38.
STRASBOURG, pp. 15 n. 25, 20 n. 38, 282.
STRASSER (Joseph), p. 20 n. 38.
STRECKEISEN (A.), auteur, p. 147.
STRÉE, baron Pierre de Moffart à, p. 6 n. 4.
STREEL, famille, p. 109.
STREELLE, famille, p. 108.
SUÈDE, hôtel de, à Spa, p. 236 ; (Christine), reine de, p. 57.
SUISSE, p. 18.
SURLET, baronne de, p. 284 ; voir CHOKIER ; (Gilles-François de), chanoine

de Saint-Paul à Liège, p. 138 ; (Jacques-Ignace de), p. 138 ; (Johan), p. 270 ; (Johan), nealveur de Souverain Wandre, p. 223 n. 72.
SYBREN VALKEMA, p. 325.

T

TEMPLE, maisons du, p. 208 ; maîtres du, p. 215.
TERME (G.), auteur, p. 147.
TESNY, lieu-dit à Wandre, pp. 170, 175 ; rue, à Wandre, p. 173.
TEXHEUR (Grégorie le), de Souverain Wandre, p. 261.
THEUX (prov. Liège, arr. Verviers), p. 193 n. 57 ; ban de, pp. 235, 236 ; chevalier de, de Montjardin, à Remouchamps, p. 6 n. 4 ; dîmes du ban de, pp. 190, 194, 234, 235, 252, 279 ; (Oude de), p. 227 ; son épouse, voir POLLEN.
THEUX-JUSLENVILLE, documents préhistoriques de, p. 293.
THIEME-BECKER, auteur, pp. 15 n. 26, 16 n. 31, 147.
THIER (Nicolas-Toussaint de), p. 76 n. 332 ; son épouse, voir CLER ; (Pierre-Jean-Baptiste de), p. 79 n. 344 ; son épouse, voir NIVELLE.
THIMISTER, auteur, p. 270 n. 42.
THIMISTER-CLERMONT (prov. Liège, arr. Verviers), pp. 131, 272 n. 47 ; église de, pp. 5 n. 2, 73 ; voir SAINT-ANTOINE.
THIRIBU (Pierre de), p. 139 ; son épouse, voir WARNANT.
THISNES-HANNUT, p. 286.
THOMA (Collard), p. 268.
THOMAS (Collard) dit Cloeskin, p. 236 ; (Hubert), auteur, p. 166-168 ; (Jacques), vitrier, p. 94 ; son épouse, voir LEPAGE ; (Mathieu), meunier à Souverain Wandre, pp. 223, 264, 266 ; son épouse, voir QUARTIER.
THOMASSIN (L.F.), auteur, pp. 9, 31, 148.
THOMESIN (Henry), p. 268.
THOMESON (Marie), dite Nottet, épouse de Henry Michel et de Jehan Quartier dit Nottet, p. 261.
THOMESSON (Collard), p. 268.
THOMSIN (Jehenne), époux de Collard Quartier dit Nottet et de Jean Quartier dit Picket, p. 263.
THOMSON (Olivier), p. 263.
THONET (Anthoene Rennotte dit), de Wandre, p. 274.
THONNAR (Pierre), p. 272.
THONNET (Anthoenne Rennotte dit), p. 275.
THOUR, alle, lieu-dit à Wandre, p. 189.
THOUR, famille delle, de Wandre, pp. 206, 224 ; (Arnult delle), p. 261 ; (Collette delle), épouse Larche, pp. 259, 267 ; (Ernotte delle), dit Quartier de Souverain Wandre, pp. 261, 267 ; (Gertrud delle), épouse de Johan delle bressinne le jœune, p. 267 ; (Giele delle), de Souverain Wandre ; (Gielet delle), Quartier dit Picket de Souverain Wandre, pp. 258, 259, 267 ; son épouse, voir KATERINNE ; (Gillet delle), p. 217 n. 46 ; (Idelette delle), épouse de Léonard le Marixhal, p. 260 ; (Johan delle), pp. 209 n. 12, 261 ; (Maroie delle), p. 267 ; (Pasquette delle), épouse Johan de borge de chamont, p. 267.
THOURE, alle, lieu-dit à Wandre, p. 171 n. 18 ; (Arnotte delle), p. 267 ; (Ernot delle), p. 267 ; (Gilet delle), p. 267.
THOURT (Jacqueminet delle), p. 275.
THRACE, p. 17.
TIÈGE, hameau de Sart, pp. 190, 235 n. 25.
TIGNÉE, dép. d'EVEGNÉE-SOUMAGNE, p. 264 ; habitant de, voir HENRI.
TIHANGE, baron Poswick à, p. 6 n. 4.
TIHON, auteur, pp. 234 n. 21, 235 n. 26, 236, 236 n. 30, 252, 279 n. 90, 280.
TILMANS (E.), auteur, p. 148.
TINDEUR (Catherine), épouse François d'Heure, pp. 50, 139.
TISSOT, manuel de commerce de, p. 103.
TOISON D'OR, maison à l'enseigne de la, en Féronstrée, à Liège, p. 103.
TOLL (André), auteur, p. 99 n. 440.
TONGRES, pp. 8 n. 9, 165 ; église à, voir

SAINTE-CLAIRE ; roi de, voir LOTRENGE.
TONGRES-LA-ROMAINE, chaussée, p. 153.
TORNACO, la baronne de, à Vervoz, p. 6 n. 4.
TOUR, famille delle, de Wandre, pp. 152, 207, 208, 218, 220, 270, 271 ; voir WANDRE ; (Bertheline delle), épouse de Lynard Rennotte, p. 258 ; (Collette delle), p. 258 ; (Ernotte del), homme de fief de la cour féodale de Herstal, pp. 220-222, 258 ; (Ernotte delle), dit Quartier de Wandre, pp. 258, 259, 275 ; ses épouses, voir GERTRUDE, MARICHAL ; (Gertrude delle), épouse de Johan delle bresinne le jeune, p. 258 ; (Gielet delle), p. 258 ; (Gilet delle), p. 220 ; (Jean del), p. 216 ; (Maroie delle), épouse de Henry Lhoest de Cheratte, p. 258 ; (Pasquette delle), épouse de Johan de borge de Chamont, p. 258 ; (Pirette delle), épouse de Henry Bodet, p. 258 ; (Rassekin delle), pp. 217, 218 ; (Wilheame delle), p. 211 n. 22.
TOUR, les marets delle, lieu-dit à Wandre, p. 171.
TOURNEUR (V.), auteur, pp. 131, 148.
TRAPPE (Johan delle), p. 189 ; son épouse, voir HERMAN.
TRÉLON, marquis de, p. 281 ; voir MÉRODE.
TREMBELEUR (Guillaume), pp. 207, 211, 243 ; voir WANDRE.
TREMBLEUR (Wilheme), p. 245.
TRÉVOUX, auteur, pp. 13 n. 15, 14 n. 22.
TRIPS, général, p. 284.
TRIXHAY, rue du, à Wandre, p. 169.
TROISFONTAINES, hameau de Sart, pp. 193 n. 57, 235, 235 n. 25 ; fief de, p. 192 ; dame de, voir FLÉRON ; (Jean-Joseph), p. 286 ; son épouse, voir ROUVROY ; (Lambert-Joseph), p. 286 ; son épouse, voir GRÉGOIRE ; seigneurie de, au pays de Franchimont, pp. 190, 193, 235, 252, 276, 278-280 ; seigneur de, voir BLANCHE, FLÉRON, MACOURS, ROUVROY, XHÉNEMONT.
TRONSON (Jeanne), p. 109.
TULLENSIUM, Gesta episcoporum, p. 162.
TUR (Sandrekin del), p. 216 ; son épouse, voir YSABEAU.
TYROL, p. 18.

U

ULENS, auteur, p. 159 n. 10.
URSEL, comte Michel d', à Hex, p. 6 n. 4.
URSULINES, couvent des, à Louvain, p. 285.
U.S.A., p. 326.

V

VACHE, rue de la, à Liège, p. 92.
VACQUANT (Philippe-François de), capitaine de S.M. catholique, pp. 281, 282 ; son épouse, voir GURNÉ.
VAL-BENOÎT, abbaye du, pp. 191, 251, 272 ; abbesse du, voir POULSEUR.
VALENCE, p. 320.
VALDÈS (Anne-Emerentiane de), épouse de Jacques-Ignace baron de Chockier-Surlet, portrait d', pp. 61, 61 n. 267, 68, 75, 78, 138.
VALDOR, hôpital du, à Liège, pp. 61 n. 267, 80, 84, 89, 123.
VALKEMA (Sybren), verrier, p. 315.
VAL-SAINT-LAMBERT, abbaye du, pp. 36 n. 107, 104 ; cartulaire de l'abbaye du, p. 270 n. 42 ; cristalleries du, à Seraing, pp. 317-322, 324, 328 ; graveur au, voir COLLARD, MEISE ; tailleur au, voir SIMON ; verrier au, voir GERING, JACQUET ; exposition du, à Bruxelles, p. 313 ; vase du, p. 323.
VAL-SOUS-BOLLAND, p. 192.
VAN BASTELAER, auteur, p. 248.
VAN DE CASTEELE (D.), auteur, p. 148.
VAN DEN BERCH, Epitaphes de, p. 213 n. 29.
VAN DEN BERG (François-Joseph), bijoutier liégeois, p. 30 n. 63 ; auteur, pp. 222 n. 67, 248.
VAN DEN STEEN, comte, de Jehay, p. 6 n. 4 ; archives de la famille, de Saive,

pp. 42 n. 140, 43 n. 143, 44 n. 152, 70, 140.
VAN DER CRUYCEN (L.), livre de dessins de joaillerie par, pp. 7 n. 8, 16 n. 31.
VAN DER HEYDEN (Anne-Cornelle), alias Blisia, épouse de Ferdinand de Liverloz, p. 14 n. 23.
VANDERHEYM (E.), auteur, p. 145.
VANDERKINDERE, auteur, p. 162 n. 19.
VAN DER LINDEN (Leendert), maître-verrier, p. 325.
VAN DER MADE, auteur, p. 272 n. 52.
VAN DE WALLE (B.), auteur, p. 312.
VANDRIKEN, p. 225 n. 1.
VAN KALKEN, auteur, p. 162 n. 18.
VANNERUS, auteur, p. 167 n. 9.
VAN PUYVELDE (L.), auteur, pp. 51 n. 195, 148.
VARRICK, vicomte Charles, p. 285.
VASCO DE GAMA, p. 17.
VASSELOT, Marquet de, (J.J.), auteur, pp. 67, 67 n. 290.
VAUX (Henri-Guillaume-Joseph de), p. 62 n. 283 ; son épouse, voir CHERIN.
VAUX-SOUS-CHÈVREMONT / CHAUDFONTAINE (prov. Liège, arr. Liège), hache en bronze de, p. 307.
VECQUEMANS (Catherine-Caroline), baronne de, de la Verre, p. 139 ; son épouse, voir GILMAN.
VEILHET (Jean dit le), p. 226 ; voir VELHET.
VELAY, pp. 57 n. 244, 100, 147.
VELBRUCK (François-Charles de), prince-évêque de Liège, pp. 28, 48, 48 n. 184, 310 ; bague-cachet du prince-évêque, au musée Curtius, p. 130 ; exposition, à Liège, p. 148 ; portraits de, pp. 143, 308.
VELHET (Henri le), bourgeois de Liège, p. 226 ; son épouse, voir ROUVEROY ; (Jean le), de Rouveroy, dit le vieux, chevalier, seigneur de Rouveroit et juge du Pays de Liège, p. 226.
VELROUX / GRÂCE-HOLLOGNE (prov. Liège, arr. Liège), p. 227 ; seigneur de, voir ROUVEROIT.
VENISE, pp. 14, 21.
VERDUN, évêque de, pp. 207, 208, 215 ; homme de fief de l'évêque de, voir WANDRE ; traité de, p. 158.
VERKOOREN, auteur, pp. 210 n. 16, 19 ; 212 n. 25, 243, 272 n. 45.
VERRE, musée du, à Liège, pp. 290-292, 309, 311, 313-315, 317-319, 321, 322, 324, 327.
VERRE, voir VECQUEMANS.
VERVIERS, pp. 6 n. 7, 10, 92 n. 410, 198 n. 75, 280 ; almanach du commerce de, p. 141 ; marchand bourgeois de, voir BAULDUIN ; négociant à, voir FYON ; orfèvres de, p. 34 ; société colombophile de, p. 320.
VERVOZ, baronne de Tornaco à, p. 6 n. 4 ; (Godefroid de), p. 270.
VIENNE, p. 35 n. 99.
VIERGE, p. 130 ; exposition, à Liège, pp. 292, 310.
VIGNY PARIS, flacon à parfum marqué, p. 325.
VILHEIR, p. 211 ; voir VILLERS.
VILLENFAGNE, auteur, p. 34.
VILLERS (Renar de), p. 211 n. 22.
VILLETTE, peintre en silhouette, p. 101 n. 451.
VILLIERS, p. 19.
VINÂVE D'ÎLE, quartier à Liège, p. 34 ; rue, à Liège, p. 105.
VIOLETTE, la, hôtel de ville de Liège, pp. 130, 146.
VISÉ (prov. Liège, arr. Liège), pp. 252, 273, 278 ; bourgmestre de, voir BENSELIN ; chemin de Liège à, p. 164 n. 23 ; cour de, p. 279 ; échevin de, p. 273 ; voir WANDRE ; habitant de, p. 278 ; voir HUSTIN ; (Juette de), épouse de Renaud sire d'Argenteau, p. 208 ; (N. de), p. 207 ; (Renier de), dit de Fraipont, p. 208 ; route de Liège à, p. 175.
VIVEGNIS-OUPEYE (prov. Liège, arr. Liège), pp. 153, 167 n. 12, 211, 212, 237, 276 n. 78, 279, 280 ; abbaye de, pp. 213, 243, 281 ; curé de, voir JACQUET ; religieuse au couvent de, voir ROUVROY, WANDRE.
VIVIER, lieu-dit à Wandre, p. 182.
VLEESHUIS, musée de la, à Anvers, pp. 6 n. 5, 73, 73 n. 312 ; exposition de bijoux à la, p. 146.

VOROUS (Jacquemin de), p. 272.
VOSSE (Simon), p. 287.

W

WAES (François-Jacques), baron de, p. 283 ; (Jacobine-Walrave-Marie), baronne de, épouse de Renard-Robert de Rouvroy, p. 283 ; seigneur de, voir BRONSHORE, HUNSEL, KESMÜHL.
WAHA, famille, 140.
WAIGE, tour delle, lieu-dit à Jupille, p. 166.
WALDO, tenancier, p. 160.
WAL (Thiry-Philippe de), p. 140 ; son épouse, voir MAILLIEN.
WALEF, le baron de, p. 143 ; le commissaire, p. 34.
WALEFFE, le baron de Potesta de, pp. 6 n. 4, 61 n. 263 ; château de, pp. 8, 51 n. 197, 54 n. 219, 55 n. 232, 60 n. 257, 76 n. 328, 79 n. 343, 86 n. 376, 87 n. 382 ; tableau au château de, voir ALAGON, AUXBREBIS, CORTE, HENRY.
WALERAN, comte de Limbourg, p. 159.
WALLERSTEIN, loterie de, p. 33 n. 90.
WALLONIE, p. 215.
WANDALA, toponyme, p. 160 n. 13.
WANDARE, toponyme, p. 160.
WANDE, toponyme, p. 160 n. 14.
WANDO, tenancier, pp. 160, 163.
WANDRA, toponyme, pp. 160, 162.
WANDRE-LIÈGE, pp. 151-155, 157-160, 162-169, 175, 188-192, 195, 196, 198, 201, 209-211, 214-217, 219, 220, 222, 224, 225, 228, 229, 231, 233-237, 239, 241, 247, 248, 251, 253, 255, 259, 261, 267, 272, 274, 276, 278-287 ; activité batelière à, p. 223 ; archives communales de, p. 257 n. 31 ; archives paroissiales de, p. 209 n. 12 ; bois de, pp. 213, 232 ; bourgmestre de, voir DUJARDIN, ROUVROY ; brasseur à, voir LARCHE ; capitaine de, voir DUJARDIN ; cartulaire de, p. 209 ; cense de, pp. 231, 275 n. 71 ; château de, pp. 151, 153, 165, 169, 172, 173, 182, 184, 185, 187, 188, 191, 192, 201, 221, 228, 229, 235, 250, 278, 284 ; voir BASSE-COUR, LOTRINGE, MOTTE, POURPRIS, RABOSÉE ; propriétaire du château de, voir BAISLIN, DETILLOUX, DUJARDIN, FLÉRON, LEMAIRE, MONTRIEUX, NEUFCHÂTEAU, PIROTTE, POIRIER, ROUVROY, WANDRE, XHÉNEMONT ; chemin à, voir EAU, NAICHIN ; la commune de, p. 222 n. 67 ; agent de la commune de, voir CARTIER ; cortil à, voir MERE ; cour de justice de, p. 257 n. 31 ; curé de, p. 214 n. 32 ; voir GRÉGOIRE, HOUYET, PIROTTE, PIROTTE-BUDIN, XHÉNEMONT ; domaine de, p. 163 ; église de, pp. 164 n. 21, 170, 247, 248, 253, 276 ; voir SAINT-ETIENNE ; exploitant minier à, voir QUARTIER ; famille à, voir AMORE, BLISTAIN, BLISTEN, BLISTIN, BLANCHE, BLANJEAN, BOMBAYE, CARTIER, DELBRASSINE, DUJARDIN, FALLOISE, FAYEN, FRÉDÉRICI, GRÉGOIRE, HAUREGARD, LAMOUREUX, LHOTELLERIE, MALAISE, MALCHAIR, MOTTE, NEUFCHÂTEAU, NOTTET, PICKET, PIRNEAU, PIROTTE, PIROTTE-BUDIN, POURCEAU, QUARTIER, ROUVROY, THOUR, TOUR, WANDRE, WAROUX, XHÉNEMONT ; famille de, à Wandre, pp. 206, 208, 215, 216, 221, 224, 241, 243, 244, 271 ; (Alars de), p. 270 ; (Alexandre de), pp. 205, 207, 209, 215, 217, 243 ; sceau d'Alexandre de, p. 244 ; (Alexandre de), chevalier, homme de fief de l'évêque de Verdun, p. 208 ; (Antoine de), p. 270 ; (Arnotte de), pp. 220, 267 ; (Arnotte le gros de), p. 258 ; sa femme, voir SIBILLE ; (Aubert de), pp. 211, 212 ; (Catherine de), religieuse à l'abbaye de Vivegnis, pp. 211, 212, 243 ; armoiries de Catherine de, p. 245 ; (Colard de), p. 270 ; (Ernotte dit Nottet de), p. 260 ; (François de), échevin de Jupille, citain de Liège, pp. 206, 270, 272, 273 ; (Gérard de), écuyer, pp. 212, 243 ; armoiries de Gérard de, p. 244 ; sceau de Gérard de, p. 244 ; (Gilles de), pp. 208, 212 ; (Godefroid de), sire, p. 270 ; (Godefroid de), cha-

noine-chantre de Saint-Barthélemy, p. 272 ; (Gros Ernot de), p. 267 ; (Guillaume de), pp. 210, 243 ; armoiries et sceau de Guillaume de, p. 244 ; (Guillaume de), dit Trembeleur, p. 211 ; (Henri de), p. 272 ; (Jacquemar de), p. 274 ; (Jacquemin de), pp. 274, 275 ; (Jacquemin de), citain de Liège et notaire, pp. 220, 272 ; (Jacquemin de), mambour de l'église Saint-Etienne à Wandre, p. 220 ; (Jacqueminet de Grand), p. 275 ; (Jacqueminet de), pp. 221, 274 ; son épouse, voir RENNOTTE ; (Jean de), chevalier, p. 212 ; (Jehan de), clerc, p. 245 ; (Johan de), chanoine de Saint-Paul, p. 272 ; (Johan de), clerc et échevin de Liège, pp. 243, 272 ; (Johan de), homme de fief de Henri de Louvain, p. 213 ; (Joris de), p. 220 ; (Justa de), p. 213 ; (Lorent de), pp. 243, 245 ; (Lorent de), dit le mercenier ou de Hochet, échevin de Visé, p. 273 ; (Louis de), homme de Henri de Louvain, p. 213 ; (Lowy de), échevin de Visé, p. 273 ; son épouse, voir PHILIPPART ; (Marguerite de), p. 273 ; (Maroie de), pp. 270, 273 ; son époux, voir HEURE ; (Ode de), p. 273 ; (Renard de), p. 189 ; voir NEUFCHÂTEAU ; (Renir de), p. 217 n. 46 ; (Rennechon de), pp. 216, 217 ; (Rosseer ou Rosseal de), adhérent des seigneurs de la Marck, p. 213 ; (Ruezele de), p. 273 ; (Wilhote de), p. 214 ; (Willeame de), p. 214 ; son épouse, voir HELVYS ; (Yernou de), p. 267 ; son épouse, voir SIBILHE ; famille delle tour (thour) de, propriétaire du château de Wandre, pp. 187, 205-207, 215, 218, 219, 222, 244, 257, 258 ; (Alexandre delle tour de), seigneur de Fraipont, châtelain de Logne et de Dalhem, pp. 208-210, 219 ; (Alexandre delle tour de), pp. 207-208 ; son épouse, voir WARFUSÉE ; (Arnould delle thour de), pp. 206, 219 ; (Ernotte delle tour dit quartier), p. 258 ; son épouse, voir MARICHAL ; (Gilles delle Thour de), pp. 206, 219 ; (Guillaume delle tour de), pp. 207, 210, 215, 219 ; (Jean-Johan delle tour de), pp. 207, 208, 215 ; (Mabille delle tour de), pp. 207, 211 ; (Oury delle tour de), pp. 207, 211 ; (Randaxhe delle tour de), pp. 207, 211 ; (Raes ou Rassekin delle tour de), seigneur de Saive, pp. 207, 209, 219 ; (Renier ou Rennechon delle Thour de), pp. 207, 209 ; son épouse, voir LAVOIR ; ferme de, voir ROUVROY ; fiefs de, pp. 169 n. 15, 235 ; habitant de, voir CLOESKIN, PIROTTE, RENOTTE ; (Jacqueminet de), le maret, lieu-dit à Wandre, p. 171 ; lieu-dit à, voir BASSE-COUR, BERNALMONT, BOIS LA DAME, CHEFNEUX, CHERAT, CHESSION, COMMUNES, CORTIS, GRAND CHEMIN, HALEN, HOULPAIS, JARDIN, LARGEVOIE, LERE, LOTRINGE, MARET, MARETS, MER, MOTTE, NAICHIN, PARADIS, RABOSÉE, RIOU, RUISSEAU, RUITE, RUYTE, SAIVELETTE, SPINETTE, TESNY, THOURE, VIVIER, WÉRIHÊ, WILHMOT, XHAVÉE ; maison à, voir CARTIER, ROUVROY ; marlier de, p. 209 ; mayeur de, p. 285 ; voir ROUVROY ; mines à, p. 189 ; voir MARETS ; notaire à, voir MALCHAIR, MOTTE ; paroisse de, p. 257 n. 31 ; presbytère de, p. 247 ; quartier à, voir MOTTE ; registres paroissiaux de, p. 257 n. 31 ; rivadje à, voir CWARTÎ, MORAY, PÂS ; rouwale à, voir CWÂRTÎ, MORAY ; rowe à, voir MOÛSE ; rue à, voir BRASSINE, BRASSINNE, LARGE VOIE, LOUVAIN, MARETS, MEUSE, PONT, PRÉS, RÉAL CHEMIN, TESNY, TRIXHAY ; ruelle à, voir BASTIN, BRASSINE, CORTIS, MARETS, NAICHIN, NEUVILLE ; ruisseau à, voir RIWE ; ruisselet à, voir BERNALMONT ; service de battelerie de Liège à, p. 223 n. 72 ; tour à, voir BELFROID, BELLEFROID ; villa de, p. 162.

WANDRIA, toponyme, pp. 160, 160 n. 14, 163.

WANZE (prov. Liège, arr. Huy), p. 272.

WARCHE, rivière, p. 162 n. 19.

WARCK (Jean-François de), pp. 231, 232 ; l'affaire de, pp. 231-233.

WAREMME, pp. 6 n. 7, 49, 215 ; château

à, voir LONGCHAMPS.
WARFUSÉE / SAINT-GEORGES (prov. Liège, arr. Waremme), pp. 60 n. 256, 61 n. 264, 148 ; comte d'Oultremont à, p. 6 n. 4 ; collection comte d'Oultremont à, pp. 76, 78, 79, 80, 81, 86 ; portrait de la collection comte d'Oultremont à, voir BAVIÈRE-SCHAGEN, LANNOY-CLERVAUX, OULTREMONT ; (Isabelle de), épouse d'Alexandre delle tour de Wandre, pp. 207, 209 ; (Raes de), de Waroux, seigneur de Warfusée, Herypont et Waroux, p. 209 ; son épouse, voir WAROUX ; seigneur de, p. 209 ; voir OULTREMONT.
WARNANT / VILLERS-LE-BOUILLET (prov. Liège, arr. Huy), p. 208 ; (Anne-Bernard-Joseph-Hubert de), p. 139 ; (Anne-Marie de), épouse de Pierre de Thiribu, p. 139 ; (Dieudonné de), de la Neuville, p. 79 n. 344 ; son épouse, voir OULTREMONT ; graveur, p. 304.
WAROUX, pp. 209, 249 n. 7,, 262 ; famille, p. 260 n. 34 ; (Catherine), épouse Stienne Nélis, p. 262 ; (Collette), le jeune, p. 262 ; (Françoise), p. 262 ; (Jean), p. 268 ; (Jean le Pollen de), lieutenant de la cour féodale de Herstal, p. 189 ; (Jehan Collette), pp. 262, 264 ; (Juwette de), épouse de Raes de Warfusée, p. 209 ; (Marie de), épouse de Godefroid de Xhénemont, p. 251 ; (Maroye), p. 262 ; (Raes de Warfusée de), p. 209 ; seigneur de, voir WARFUSÉE ; guerre des, p. 225 ; voir COLLETTE.
WARSAGE-DALHEM, pp. 151 n. 1, 241, 281 ; seigneurs de, voir FALLOISE, FALOISE, LHOTELLERIE.
WAUGH (Sidney), créateur en cristal, pp. 326, 327.
WAUTERS, auteur, pp. 157 n. 8, 163 n. 20.
WEBSTER (R.), auteur, pp. 47 n. 170, 182 ; 53 n. 210, 59 n. 248, 148.
WENCESLAS, duc de Brabant, pp. 209, 210, 215.
WÉRI, avoué de Chênée, p. 214.
WÉRIHÉ, lieu-dit à Wandre, p. 248 n. 6.
WERNER (Garcia), donateur, pp. 319, 328.
WESTPHALIE, p. 285 ; voir RAETEN.
WHALLEY, collège à, pp. 85, 132 ; voir STONYHURST.
WIGNACOURT (Constance-Polixène-Reine-Stanislas de), épouse d'Adrien-Jean-Baptiste de Lannoy, p. 139.
WIGY, le pré, lieu-dit à Herstal, p. 153.
WILHMOT, le cortil, lieu-dit à Wandre, p. 188 n. 36.
WILLIAMS-VAILLANT, donateur, pp. 301, 328.
WITTERT, auteur, p. 148.
WODÉMONT, seigneur de, p. 189 ; voir NEUFCHÂTEAU.
WOELMONT, baron de, à Soiron, p. 6 n. 4.
WOTRENGE, p. 272.
WOUTERS (Jean), bailly de Herstal, p. 281.

X

XHAVÉE, La, pp. 217, 217 n. 44 ; couvent de la, pp. 257 n. 31, 259, 282 n. 108, 110 ; route de Rabosée à la, p. 217 n. 43 ; thier de la, à Wandre, p. 166.
XHÉNEMONT, famille de, à Wandre, pp. 187, 221, 249 ; (Alexandre de), pp. 187, 235, 250, 252 ; (Alexandre de), chanoine de Saint-Jean, pp. 194 n. 58, 221, 229 ; (Alexandre de), chanoine de Saint-Paul à Liège, curé de Wandre, pp. 190, 191, 250, 252 ; (Barthélemy de), échevin d'Herstal, pp. 187, 190, 228, 229, 250-252 ; son épouse, voir NEUFCHÂTEAU ; (Barthélemy de), écuyer, p. 2"6 ; (Bertelmeit), p. 229 n. 7 ; (Biertelmeit de), nealveur de Souverain-Wandre, p. 223 n. 72 ; (Bietremeil de), pp. 188, 234 ; (Godefroid de), échevin de Herstal, pp. 189, 251 ; son épouse, voir WAROUX ; (Guillaume de), p. 221 n. 61 ; (Guillaume de), dit le vieux, pp. 251, 252 ; son épouse, voir BARCHON ; (Guillaume de), échevin et mayeur de Herve, p. 251 ; son épouse, voir LI BERMÉ ; (Isabeau de), épouse de Jean de Hertog et de Renard de Rouvroy,

pp. 227-229, 231 n. 14, 250, 252, 276, 276 n. 78 ; (Jehenne), professe aux Dames Blanches d'Aix-la-Chapelle, pp. 190, 191, 229, 252 ; (Jérôme de), chanoine de Saint-Paul à Liège, curé de Sart, Jalhay, Spa, pp. 194 n. 58, 237 ; (Ode de), religieuse aux Dames Blanches d'Aix-la-Chapelle, p. 251 ; (Wauthier de), pp. 190, 229, 250, 252 ; (Willem de), pp. 190, 229, 250, 252 ; son épouse, voir BENSELIN.

XHÉNEUMONT, armoiries de la famille de, p. 246 ; (Olivier de), p. 251.

XHILET, p. 265, voir QUARTIER.

XHOS, comte d'Oultremont à, p. 6 n. 4.

Y

YANS (M.), auteur, pp. 148, 157 n. 8.

YERNAUX (J.), auteur, pp. 26 n. 41, 131, 148.

Ysabeau, femme de Sandrekin del Tur, p. 216.

YSIERS, p. 282 ; seigneur d', p. 282 ; voir MAISIÈRE.

Z

ZWENTIBOLD, fils illégitime d'Arnulf de Carinthie, pp. 159, 162.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
Table des illustrations des bijoux	149
Silex taillés provenant de la croupe des Houlpais conservés au musée Curtius	154
Vase conique de Souverain Wandre conservé au musée Curtius	155
Plan de Wandre	170
Le château de Wandre et ses abords en 1825 (cadastre primitif)	172
Maisons formant le coin de la rue des Marets à Wandre	174
Coupes et plans du château de Wandre, détails de construction et traces de reconstructions	176-181
Fond de cheminée en ogive	184
Façade de la maison du château, rue des Marets	186
Maison rue Henri de Louvain à Wandre	196
La maison de Rouvroy à Wandre	203
Quatre verrières de la nef gauche de l'église de Wandre (héraldique wandruzienne)	239
Armoiries blasonnées de diverses familles wandruziennes	242, 244 245, 246
Tableau généalogique des familles « delle tour » et « de Wandre » du XIIIe au XVIIIe siècle	271
Tableau généalogique de la branche wandruzienne des de Rouvroy	277
Le martyre de saint Lambert. Panneau peint à l'huile (XVIe siècle). Liège, Musée Curtius	300
Flûtiste. Statuette en faïence liégeoise (XVIIIe siècle) Liège, Musée Curtius	302
Diane (?). Statuette en bronze gallo-romaine trouvée à Clavier-Vervoz. Liège, Musée Curtius	303
Matrice de sceau de la paroisse Saint-Jean-Baptiste à Liège (1792). Liège, Musée Curtius	305
Coupe gravée. Val-Saint-Lambert (1843). Liège, Musée du Verre	321
Pièce d'étude. Marcel Jacquet. Val-Saint-Lambert (v. 1920), Liège, Musée du Verre	322
Vase Salween gravé par Louis Barthélemy. Val-Saint-Lambert. (1979). Liège, Musée du Verre	324
« Gazelle Bowl ». Steuben Glass (U.S.A.). Création Sidney Waugh (1935). Exécution 1979-80. Liège, Musée du Verre	327

TABLE DES AUTEURS

	Pages
BRENNET-DECKERS (Lydia), Le bijou à Liège aux XVIIe et XVIIIe siècles	5-150
DECKERS (Joseph), Table alphabétique des noms de personnes et de lieux	231-372
PHILIPPE (Joseph), Musées d'archéologie et d'arts décoratifs de Liège. Rapport du Conservateur. Année 1980	291-328
PIEYNS (Jean), Rapport du secrétaire pour 1980	289
RENARD (Jean), Autour du château de Wandre	151-287

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Le bijou à Liège aux XVIIe et XVIIIe siècles, par Lydia BRENNET-DECKERS	5-150
Autour du château de Wandre, par Jean RENARD	151-287
Rapport du secrétaire pour 1980, par Jean PIEYNS	289
Musées d'archéologie et d'arts décoratifs de Liège. Rapport du Conservateur. Année 1980, par Joseph PHILIPPE	291-328
Table alphabétique des noms de personnes et de lieux, par Joseph DECKERS	231-372